



Région
Hauts-de-France

**SÉANCE PLÉNIÈRE
DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2023**

PROCÈS-VERBAL

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
LISTE DE PRÉSENCE DE LA JOURNÉE DU 14 DÉCEMBRE 2023	3
LISTE DES POUVOIRS DE LA JOURNÉE DU 14 DÉCEMBRE 2023	5
LISTE DE PRÉSENCE DE LA JOURNÉE DU 15 DÉCEMBRE 2023	7
LISTE DES POUVOIRS DE LA JOURNÉE DU 15 DÉCEMBRE 2023	9
JOURNÉE DU 14 DÉCEMBRE 2023	
EXAMEN DES RAPPORTS	13
EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF	26
JOURNÉE DU 15 DÉCEMBRE 2023	
EXAMEN DES DELIBERATIONS (suite)	
* <i>Délibérations relevant de la commission 8 :</i>	145
* <i>Délibérations relevant de la commission 1 :</i>	159
* <i>Délibérations relevant de la commission 4 :</i>	167
* <i>Délibérations relevant de la commission 5 :</i>	173
* <i>Délibération relevant de la commission 6 :</i>	185
VOTE DE L'URGENCE DES MOTIONS ET VŒUX	214
EXAMEN DE LA MOTION PRESENTEE PAR LE GROUPE MAJORITE REGIONALE, REPUBLICAINS ET INDEPENDANTS ET DU VŒU PRESENTE PAR LE GROUPE UDI	222
QUESTIONS ORALES	227
ANNEXES :	
* <i>Annexe 1 : Votes électroniques</i>	235
* <i>Annexe 2 : Amendements</i>	1241
* <i>Annexe 3 : Motions et vœux</i>	1324
* <i>Annexe 4 : Listes d'émergement</i>	1337

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le 29 novembre 2023 s'est réuni les 14 et 15 décembre 2023, à 09h00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du Conseil régional.

Liste de présence de la journée du 14 décembre 2023 :

Ouverture de la séance à 09h08, Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

Ont été présents au cours de l'instance (155) : Madame Laurence BARA, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Yannick BROHARD, Monsieur Cédric BRUN, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Madame Odile CASIER, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Elodie CLOEZ, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Eric DELHAYE, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héloïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Martin DOMISE, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sabine FINEZ, Madame Sarah FLAMANT, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur André GENELLE, Monsieur Bernard GERARD, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILLIEN PEUVION, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Madame Roxane LUNDY, Madame Frédérique MACAREZ, Madame Faustine MALIAR, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Monsieur Adrien NAVE, Monsieur Loïc PEN, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Patricia POUPART, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Madame Catherine QUIGNON, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Monsieur Serge SIMÉON, Madame Valérie SIX, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoît TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Monsieur Philippe TORRE, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER.

Etaient absents ou excusés (15) : *Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Régine ANDRIS, Madame Natacha BOUCHART, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Olivier ENGRAND, Madame Nathalie GHEERBRANT, Madame Audrey HAVEZ, Monsieur Fulvio LUZI, Monsieur Alexandre MAESELE, Madame Patricia PLANCKE, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET.*

Secrétaire de séance : Madame Faustine MALIAR.

Liste des pouvoirs de la journée du 14 décembre 2023 :

Groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants :

Monsieur Emmanuel AGIUS donne pouvoir à Madame Nadège BOURGHELLE-KOS (de 09h08 à 20h00), Monsieur Xavier BERTRAND donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON (de 11h50 à 12h59 et de 15h00 à 18h26), Madame Anne-Sophie BOISSEAUX donne pouvoir à Madame Laure BAZAN (de 09h45 à 11h19), Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Madame Faustine MALIAR (de 09h08 à 20h00), Monsieur Maxime CABAYE donne pouvoir à Madame Laurence CHARPENTIER (de 12h06 à 14h40), Monsieur Edouard COURTIAL donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE (de 16h45 à 20h00), Madame Christine DELEFORTRIE donne pouvoir à Monsieur François DESHAYES (de 09h08 à 20h00), Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Monsieur Eric DONNAY (de 16h18 à 20h00), Monsieur Olivier ENGRAND donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ (de 09h08 à 18h15), Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE (de 11h40 à 20h00), Monsieur Bernard GERARD donne pouvoir à Monsieur Antoine SILLANI (de 12h13 à 14h56), Madame Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Monsieur André GENELLE (de 09h08 à 20h00), Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON donne pouvoir à Monsieur Daniel FASQUELLE (de 09h08 à 11h39) puis à Monsieur Eric DURAND (de 11h40 à 13h23), Monsieur Simon JOMBART donne pouvoir à Madame Claire JOLY (de 10h25 à 13h02 et de 18h55 à 20h00), Monsieur Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Madame Brigitte LHOMME (de 09h08 à 14h40), Monsieur Fulvio LUZI donne pouvoir à Madame Emmanuelle LAMARQUE (de 09h08 à 20h00), Madame Frédérique MACAREZ donne pouvoir à Madame Caroline LUBREZ (de 15h13 à 20h00), Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Franck DHERSIN (de 10h18 à 14h40).

Groupe UDI :

Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel MICHALAK (de 09h08 à 13h30), Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Madame Elisabeth GONDY (de 09h08 à 20h00), Monsieur Eric DELHAYE donne pouvoir à Monsieur Pascal DEMARTHE (de 15h38 à 20h00), Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Madame Danièle PONCHAUX (de 09h08 à 20h00), Monsieur Hakim ELAZOUZI donne pouvoir à Monsieur Philippe CARON (de 11h25 à 20h00), Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Madame Marie-Noëlle DELAIRE (de 16h21 à 20h00), Madame Amel GACQUERRE donne pouvoir à Madame Cathy DESFONTAINES (de 10h05 à 11h35), Monsieur Jean-Michel MICHALAK donne pouvoir à Madame Valérie SIX (de 19h00 à 20h00), Monsieur Ludovic ROHART donne pouvoir à Madame Paulette JUILIEN-PEUVION (de 16h00 à 20h00), Monsieur Serge SIMÉON donne pouvoir à Madame Anne-Sophie TASZAREK (de 14h40 à 20h00), Madame Anne-Sophie TASZAREK donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT (de 09h08 à 10h42).

Groupe MoDem, Radicaux et Apparentés :

Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Madame Valérie BIEGALSKI (de 10h47 à 12h03).

Groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés :

Madame Régine ANDRIS donne pouvoir à Madame Odile CASIER (de 09h08 à 18h45) puis à Madame Marie-Christine DURIEZ (de 18h46 à 20h00), Madame Laurence BARA donne pouvoir à Monsieur Bruno CLAVET (de 09h08 à 11h04), Monsieur Pierrick BERTELOOT donne pouvoir à Monsieur Alban HEUSÈLE (de 10h00 à 11h55), Monsieur Bruno BILDE donne pouvoir à Madame Christine ENGRAND (de 17h10 à 20h00), Madame Emilie BOMMART donne pouvoir à Monsieur Jean-Philippe TANGUY (de 18h06 à 20h00), Monsieur Laurent BRICE donne pouvoir à Madame Huguette FATNA (de 18h45 à 20h00), Madame Odile CASIER donne pouvoir à Monsieur Philippe THÉVENIAUD (de 18h45 à 20h00), Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Philippe EYMERY (de 09h08 à 20h00), Monsieur Bruno CLAVET donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT (de 17h10 à 20h00), Monsieur Carlos DESCAMPS donne pouvoir à Monsieur Alexandre DUFOSSET (de 09h30 à 20h00), Madame Sarah FLAMANT donne pouvoir à Madame Virginie FENAIN (de 15h00 à 20h00), Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA donne pouvoir à Monsieur Adrien NAVE (de 11h58 à 14h40), Madame Audrey HAVEZ donne pouvoir à Madame Claire MARAISBEUIL (de 09h08 à 20h00), Monsieur Alexandre MAESELE donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY (de 09h08 à 20h00), Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Madame Mélanie DISDIER (de 16h00 à 20h00), Madame Patricia PLANCKE donne pouvoir à Madame Emilie BOMMART (de 09h08 à 18h05) puis à Monsieur Pierrick BERTELOOT (de 18h06 à 20h00), Monsieur Jean-Louis SOUFFLET donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA (de 09h08 à 11h57) puis à Madame Sarah FLAMANT (de 12h00 à 14h59) puis à Madame Nathalie BILLET (de 15h00 à 20h00).

Groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi :

Madame Elodie CLOEZ donne pouvoir à Madame Marianne SECK (de 18h24 à 20h00), Monsieur Benoit TIRMARCHE donne pouvoir à Madame Zahia HAMDANE (de 16h26 à 20h00), Madame Marine TONDELIER donne pouvoir à Madame Karima DELLI (de 09h08 à 11h46).

Groupe Gauche Républicaine et Ecologique :

Monsieur Bernard BAUDE donne pouvoir à Madame Marie-Ange LAYER (de 09h42 à 12h30), Monsieur Serge MARCELLAK donne pouvoir à Madame Sarah KERRICH-BERNARD (de 16h55 à 20h00), Madame Catherine QUIGNON donne pouvoir à Madame Margaux ROUCHET (de 17h48 à 20h00), Madame Samia SADOUNE donne pouvoir à Monsieur Bernard BAUDE (de 17h40 à 20h00), Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Monsieur Martial BEYAERT (de 09h30 à 20h00).

Non-Inscrit :

Monsieur Guillaume DELBAR donne pouvoir à Monsieur Frédéric LEFEBVRE (de 15h40 à 20h00).

Liste de présence de la journée du 15 décembre 2023 :

Ouverture de la séance à 09h13, Monsieur le Président constate que le quorum est atteint.

Ont été présents au cours de l'instance (133) : Madame Laurence BARA, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Bernard BAUDE, Madame Laure BAZAN, Monsieur Philippe BEAUCHAMPS, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Martial BEYAERT, Madame Valérie BIEGALSKI, Monsieur Bruno BILDE, Madame Nathalie BILLET, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX, Madame Émilie BOMMART, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Yannick BROHARD, Madame Sylvaine BRUNET, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Maxime CABAYE, Monsieur Guislain CAMBIER, Monsieur Philippe CARON, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Laurence CHARPENTIER, Monsieur Bruno CLAVET, Madame Elisabeth CLOBOURSE, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Edouard COURTIAL, Monsieur Alexandre COUSIN, Madame Jennifer DE TEMMERMAN, Monsieur Arnaud DECAGNY, Monsieur François DECOSTER, Madame Marie-Noëlle DELAIRE, Madame Sandra DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Karima DELLI, Monsieur Pascal DEMARTHE, Madame Cathy DESFONTAINES, Monsieur François DESHAYES, Madame Héroïse DHALLUIN, Monsieur Franck DHERSIN, Madame Mabrouka DHIFALLAH, Madame Mélanie DISDIER, Monsieur Eric DONNAY, Madame Mady DORCHIES, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Michèle DUCLOY, Monsieur Alexandre DUFOSSET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Madame Huguette FATNA, Madame Virginie FENAIN, Madame Sabine FINEZ, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur André GENELLE, Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON, Madame Elisabeth GONDY, Monsieur Franck GONSSE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Zahia HAMDANE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Chanez HERBANNE, Monsieur Alban HEUSÈLE, Monsieur Thomas HUTIN, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER DUBRY, Madame Claire JOLY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Sarah KERRICH-BERNARD, Madame Emmanuelle LAMARQUE, Madame Marie-Ange LAYER, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Daniel LECA, Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY, Madame Marie-Sophie LESNE, Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Jean-Christophe LORIC, Madame Caroline LUBREZ, Madame Roxane LUNDY, Monsieur Emmanuel MAQUET, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Serge MARCELLAK, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE, Monsieur Gilles METTAI, Monsieur Jean-Michel MICHALAK, Madame Martine MIQUEL, Monsieur Frédéric MOTTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur Jean-Paul MULOT, Monsieur Loïc PEN, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Monsieur Julien POIX, Madame Danièle PONCHAUX, Madame Laurence PROUVOT, Monsieur Denis PYPE, Madame Catherine QUIGNON, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Nicolas RICHARD, Monsieur Laurent RIGAUD, Monsieur Ludovic ROHART, Madame Margaux ROUCHET, Madame Samia SADOUNE, Madame Marianne SECK, Monsieur Antoine SILLANI, Madame Valérie SIX, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Monsieur Jean-Philippe TANGUY, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Madame Véronique TEINTENIER, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Philippe THÉVENIAUD, Monsieur Benoit TIRMARCHE, Madame Marine TONDELIER, Monsieur Philippe TORRE, Madame Bernadette VANNOBEL, Madame Edith VARET, Madame Katy VUYLSTEKER.

Etaients absents ou excusés (37) : Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Régine ANDRIS, Monsieur Pierrick BERTELOOT, Madame Natacha BOUCHART, Monsieur Laurent BRICE, Monsieur Cédric BRUN, Madame Odile CASIER, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Elodie CLOEZ, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Christine DELEFORTRIE, Monsieur Eric DELHAYE, Monsieur Carlos DESCAMPS, Monsieur Martin DOMISE, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Daniel FASQUELLE, Madame Sarah FLAMANT, Madame Brigitte FOURÉ, Monsieur Bernard GERARD, Madame Nathalie GHEERBRANT, Madame Sandrine GOMBERT, Madame Samira HERIZI, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Madame Paulette JUILIEN PEUVION, Monsieur Frédéric LEFEBVRE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Monsieur Fulvio LUZI, Madame Frédérique MACAREZ, Monsieur Alexandre MAESELE, Madame Faustine MALIAR, Madame Manoëlle MARTIN, Monsieur Adrien NAVE, Madame Patricia PLANCKE, Madame Patricia POUPART, Monsieur Benjamin SAINT-HUILE, Monsieur Serge SIMÉON, Monsieur Jean-Louis SOUFFLET.

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine SILLANI.

Liste des pouvoirs de la journée du 15 décembre 2023 :

Groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants :

Monsieur Emmanuel AGIUS donne pouvoir à Madame Nadège BOURGHELLE-KOS (de 09h13 à 14h27), Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Madame Anne-Sophie BOISSEAUX (de 09h50 à 16h26), Monsieur Yves BUTEL donne pouvoir à Monsieur Jean CAUWEL (de 11h57 à 14h28) puis à Monsieur Christophe COULON (de 14h50 à 16h26), Monsieur Jean CAUWEL donne pouvoir à Madame Laurence CHARPENTIER (de 14h50 à 16h26), Monsieur Edouard COURTIAL donne pouvoir à Madame Aurore COLSON (de 11h03 à 16h26), Madame Christine DELEFORTRIE donne pouvoir à Monsieur François DESHAYES (de 09h50 à 14h38) puis à Madame Mabrouka DHIFALLAH (de 14h50 à 16h26), Monsieur François DESHAYES donne pouvoir à Madame Mady DORCHIES (de 14h50 à 16h26), Monsieur Franck DHERSIN donne pouvoir à Monsieur Franck GONSSE (de 10h12 à 15h12) puis à Monsieur Maxime CABAYE (de 15h24 à 16h26), Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Monsieur Eric DONNAY (de 09h13 à 12h54) puis à Monsieur Laurent RIGAUD (de 15h24 à 16h26), Monsieur Eric DONNAY donne pouvoir à Monsieur Frédéric MOTTE (de 15h24 à 16h26), Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE donne pouvoir à Monsieur Olivier ENGRAND (de 15h24 à 16h26), Monsieur Eric DURAND donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD (de 12h45 à 16h26), Monsieur Daniel FASQUELLE donne pouvoir à Monsieur Pierre-Emmanuel GIBSON (de 09h50 à 16h26), Monsieur André GENELLE donne pouvoir à Madame Sabine FINEZ (de 14h53 à 16h26), Monsieur Bernard GERARD donne pouvoir à Madame Anne-Sophie FONTAINE (de 10h12 à 16h26), Madame Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Monsieur André GENELLE (de 09h13 à 12h53) puis à Madame Nathalie DROBINOHA (de 14h52 à 16h26), Monsieur Franck GONSSE donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre BATAILLE (de 15h24 à 16h26), Monsieur Guy HARLÉ D'OPHOVE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TACCOEN (de 10h23 à 16h26), Madame Chanez HERBANNE donne pouvoir à Madame Nelly JANIER-DUBRY (de 11h50 à 16h26), Monsieur Yvan HUTCHINSON donne pouvoir à Monsieur Olivier PLANQUE (de 10h12 à 16h26), Monsieur Sébastien HUYGHE donne pouvoir à Madame Isabelle ITTELET (de 10h12 à 16h26), Monsieur Simon JOMBART donne pouvoir à Madame Claire JOLY (de 10h23 à 11h24), Madame Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY donne pouvoir à Madame Sylvaine BRUNET (de 14h18 à 16h26), Monsieur Frédéric LETURQUE donne pouvoir à Madame Brigitte LHOMME (de 09h13 à 11h40) puis à Madame Sophie MERLIER-LEQUETTE (de 11h41 à 14h34), Madame Brigitte LHOMME donne pouvoir à Madame Martine MIQUEL (de 11h41 à 15h17) puis à Madame Laure BAZAN (de 15h24 à 16h26), Monsieur Fulvio LUZI donne pouvoir à Madame Emmanuelle LAMARQUE (de 09h13 à 16h26), Madame Frédérique MACAREZ donne pouvoir à Monsieur Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY (de 10h12 à 14h17) puis Madame Marie-Sophie LESNE (de 14h18 à 16h26), Madame Faustine MALIAR donne pouvoir à Madame Caroline LUBREZ (de 09h38 à 15h24) puis à Monsieur Luc FOUTRY (de 15h24 à 16h26), Monsieur Emmanuel MAQUET donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul MULOT (de 11h50 à 16h26), Madame Manoëlle MARTIN donne pouvoir à Madame Anne PINON (de 09h13 à 14h00), Madame Martine MIQUEL donne pouvoir à Madame Florence BARISEAU (de 15h24 à 16h26), Madame Patricia POUPART donne pouvoir à Monsieur Denis PYPE (de 09h13 à 16h26), Madame Laurence PROUVOT donne pouvoir à Madame Véronique TEINTENIER (de 12h46 à 16h26), Monsieur Jean-François RAPIN donne pouvoir à Monsieur Antoine SILLANI (de 12h46 à 16h26).

Groupe UDI :

Monsieur Guislain CAMBIER donne pouvoir à Monsieur Jean-Paul FONTAINE (de 14h57 à 16h26), Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Madame Valérie SIX (de 9h39 à 16h26), Monsieur Eric DELHAYE donne pouvoir à Monsieur Pascal DEMARTHE (de 09h13 à 16h26), Madame Cathy DESFONTAINES donne pouvoir à Monsieur Philippe CARON (de 15h32 à 16h26), Madame Stéphanie DUCRET donne pouvoir à Madame Elisabeth GONDY (de 09h35 à 16h26), Madame Brigitte FOURÉ donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA (de 09h13 à 16h26), Madame Amel GACQUERRE donne pouvoir à Monsieur Hakim ELAZOUZI (de 15h40 à 16h26), Madame Paulette JUILIEN-PEUVION donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT (de 09h13 à 16h26), Monsieur Jean-Michel MICHALAK donne pouvoir à Monsieur Salvatore CASTIGLIONE (de 14h57 à 16h26), Monsieur Dominique MOYSE donne pouvoir à Madame Elisabeth CLOBOURSE (de 11h20 à 16h26), Monsieur Serge SIMÉON donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel MICHALAK (de 09h50 à 14h56) puis à Madame Nathalie LEBAS (de 15h01 à 16h26).

Groupe MoDem, Radicaux et Apparentés :

Madame Samira HERIZI donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LORIC (de 09h30 à 15h50), puis à Madame Valérie BIEGALSKI (de 15h51 à 16h26), Monsieur Anthony JOUVENEL donne pouvoir à Monsieur Jean-Christophe LORIC (de 15h51 à 16h26), Madame Fatima MASSAU donne pouvoir à Madame Bernadette VANNOBEL (de 14h30 à 16h26), Madame Edith VARET donne pouvoir à Madame Michèle DUCLOY (de 14h14 à 16h26).

Groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés :

Madame Régine ANDRIS donne pouvoir à Madame Laurence BARA (de 09h25 à 16h26), Monsieur Pierrick BERTELOOT donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT (de 09h25 à 16h26), Monsieur Bruno BILDE donne pouvoir à Madame Sandra DELANNOY (de 10h45 à 16h26), Madame Emilie BOMMART donne pouvoir à Madame Nathalie BILLET (de 14h45 à 16h26), Monsieur Laurent BRICE donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-BEUIL (de 9h55 à 16h26), Madame Odile CASIER donne pouvoir à Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA (de 09h25 à 16h26), Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Monsieur Jean-Philippe TANGUY (de 9h25 à 16h26), Monsieur Carlos DESCAMPS donne pouvoir à Madame Virginie FENAIN (de 09h25 à 16h26), Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Monsieur Alexandre DUFOSSET (de 12h14 à 14h00), Madame Sarah FLAMANT donne pouvoir à Madame Audrey HAVEZ (de 09h25 à 14h00) puis à Monsieur Alexandre DUFOSSET (de 14h45 à 16h26), Madame Audrey HAVEZ donne pouvoir à Monsieur Philippe TORRE (de 14h45 à 16h26), Monsieur Alexandre MAESELE donne pouvoir à Madame Emilie BOMMART (de 9h25 à 14h00) puis à Madame Marie-Christine DURIEZ (de 14h45 à 16h26), Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Madame Mélanie DISDIER (de 09h25 à 16h26), Madame Patricia PLANCKE donne pouvoir à Monsieur Bruno CLAVET (de 09h25 à 16h26), Monsieur Jean-Louis SOUFFLET donne pouvoir à Monsieur Alban HEUSÈLE (de 09h25 à 16h26).

Groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi :

Monsieur Cédric BRUN donne pouvoir à Monsieur Gilles METTAI (de 09h18 à 14h36), Monsieur Yannick BROHARD donne pouvoir à Madame Katy VUYLSTEKER (de 15h31 à 16h26), Madame Elodie CLOEZ donne pouvoir à Madame Marianne SECK (de 09h13 à 16h26), Madame Karima DELLI donne pouvoir à Alexandre COUSIN (de 14h37 à 16h26), Madame Roxane LUNDY donne pouvoir à Monsieur Yannick BROHARD (de 14h00 à 15h19), Monsieur Gilles METTAI donne pouvoir à Monsieur Nicolas RICHARD (de 14h37 à 16h26), Madame Monsieur Benoît TIRMARCHE donne pouvoir à Madame Zahia HAMDANE (de 11h16 à 16h26), Marine TONDELIER donne pouvoir à Monsieur Julien POIX (de 15h38 à 16h26).

Groupe Gauche Républicaine et Ecologique :

Monsieur Bernard BAUDE donne pouvoir à Madame Marie-Ange LAYER (de 10h09 à 16h26), Madame Jennifer DE TIMMERMAN donne pouvoir à Madame Catherine QUIGNON (de 10h29 à 14h57), Madame Sandrine GOMBERT donne pouvoir à Monsieur Serge MARCELLAK (de 10h29 à 15h15), Monsieur Serge MARCELLAK donne pouvoir à Madame Margaux ROUCHET (de 15h16 à 16h26), Madame Samia SADOUNE donne pouvoir à Madame Sarah KERRICH-BERNARD (de 14h10 à 16h26), Monsieur Benjamin SAINT-HUILE donne pouvoir à Monsieur Martial BEYAERT (de 09h20 à 14h57).

JOURNÉE DU 14 DÉCEMBRE 2023

M. LE PRÉSIDENT : Mes chers collègues, je déclare la séance ouverte. Je demande à Faustine MALIAR d'assurer le secrétariat de séance.

Madame MALIAR, je vous remercie de bien vouloir procéder à l'appel nominatif de chacun des conseillers régionaux et de faire lecture des pouvoirs qui m'ont été transmis.

(Faustine MALIAR procède à l'appel des membres)

M. LE PRÉSIDENT : Nous sommes 130 membres présents ; le quorum est donc atteint.

Je rappelle que la séance est publique et qu'elle fait l'objet d'une retransmission en direct sur le site internet de la région. Le public présent peut être, quant à lui, accueilli dans les espaces qui lui sont dédiés.

Chers collègues, depuis notre dernière instance, nous avons appris le décès d'Yves Lefebvre, maire de Saméon, et de Jean-Michel Tison, maire d'Honnecourt-sur-Escaut. Par ailleurs, nous avons appris ce mardi le décès de Denise Cacheux, députée honoraire du Nord, ancienne adjointe au maire de Lille et ancienne membre de notre assemblée régionale. A leurs familles et à leurs proches je veux adresser nos condoléances et notre sympathie attristée.

Je voudrais vous donner quelques informations relatives au déroulement de cette séance qui s'étalera sur une journée et demie. Nous examinerons les différents rapports qui vous ont été transmis. On procédera à l'examen des délibérations dans l'ordre des commissions. Vendredi matin, Jérôme DEZOBRY, président du directoire de la Société du canal Seine-Nord Europe, viendra nous présenter l'état d'avancement de ce chantier majeur. Nous procéderons ensuite au vote de l'urgence des motions et vœux en fin de séance pour examiner ceux dont l'urgence aura été votée. Nous terminerons notre séance par l'examen des questions orales.

On ne vote plus sur l'urgence au début, on vote sur l'urgence avant l'examen à proprement parler des textes soit déposés dans les temps soit pour lesquels l'urgence aura été décrétée et adoptée.

EXAMEN DES RAPPORTS

M. LE PRESIDENT : Vous avez été destinataires de plusieurs rapports.

1° Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de marchés publics.

M. LE PRESIDENT : Monsieur COUSIN s'était inscrit.

M. COUSIN : Je ne prends pas la parole.

M. LE PRESIDENT : Très bien.

2° Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président pour ester en justice.

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des interventions ? Pas d'intervention.

3° Rapport d'information sur l'exercice de la délégation du président en matière de mandats spéciaux.

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des demandes de prises de parole ? Il n'y en a pas.

4° Etat annuel des indemnités perçues par les élus régionaux.

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des demandes des prises de parole ? Il n'y en a pas.

5° Rapport d'activité 2022 des services de la région des Hauts-de-France.

M. LE PRESIDENT : Monsieur TANGUY, vous êtes inscrit.

M. TANGUY : Monsieur le Président, pas de prise de parole finalement.

M. LE PRESIDENT : Monsieur POIX et Madame HAMDANE ont demandé leur inscription.

M. POIX : Je vais commencer, Monsieur le Président.

Ce rapport d'activité, comme à son habitude, est souvent parcouru de redites mais il y a des choses qui évoluent. Il y a tout de même des manques, notamment sur la question écologique. L'écologie en acte, le climat en acte se fait toujours attendre. Nous n'avons pas encore mis en place le budget vert. Nous n'avons pas encore musclé le plan mobilité sur le vélo ou la multimodalité. Nous avons aussi des impensés en matière d'écologie, la question de l'eau doit encore être réglée sur le canal Seine-Nord Europe. A la COP régionale lancée mercredi dernier on nous a dit que d'ici à 2100 la région aurait le climat du Bordelais. Les amateurs de vin pourraient peut-être s'en réjouir mais cela impliquera des dérèglements sur la pluviométrie puisqu'on aura +27 % de pluie en

hiver et -14 % en été, ce qui pose question sur la ressource en eau, sur le réseau hydrographique régional qui servira à alimenter le canal.

Sur la santé, je le répète comme l'année dernière, je suis partisan de ces centres publics de soins que nous devons créer dans la région. D'autres collectivités l'ont fait : Saône-et-Loire, Charente-Maritime, Lot-et-Garonne, Dordogne ; le Nord s'y met aussi. Ces centres publics de soins peuvent être portés par des collectivités ou des coopératives et présenteraient l'avantage de salarier des médecins dans les zones où il y a un vrai besoin pour agir plus finement. Voilà deux remarques et je laisse le temps restant à Madame HAMDANE. Merci.

M. LE PRESIDENT : Il vous reste 23 secondes.

MME HAMDANE : Monsieur le Président, chers collègues, juste un propos général.

En préambule je voulais féliciter les services administratifs de la région pour leur travail sur la forme. Le rendu est réussi. Pour autant, si nous abordons le fond, ce rapport 2022 me fait penser à une plaquette touristique dans laquelle se profile une belle vitrine. Tout y est beau, tout y est lisse.

Notre région souffre. Nos usines ferment à tour de bras : Bridgestone, Synthexim, Tereos ; les magasins ferment les uns après les autres et désertent nos centres-villes : Camaïeu, Naf-Naf, San Marina. Plus de figures humaines dans nos gares pour accueillir, informer, orienter, l'humain est remplacé par les machines. Le train, est-il utile d'en parler, est évoqué à chaque séance pour ses retards, pour la fermeture des petites lignes, pour l'ouverture à la concurrence, pour les travaux sur les voies. Une obstination incompréhensible à ne plus vouloir financer un établissement scolaire d'excellence alors qu'il est sous contrat. Pourquoi ? Parce que c'est un établissement musulman ? Etablissement qui se classe pourtant parmi les meilleurs de la région. Il y a tant à dire sur la santé, la précarité, les places d'hébergement insuffisantes, et encore et encore. Mais nous sommes rassurés, la vitrine est belle, la vitrine est lisse. Merci.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI, votre groupe a deux minutes, il n'y a pas d'explication de vote. On ne va pas commencer cette séance sans respecter le règlement intérieur. C'est aussi simple que cela. Je vous ai laissé le temps qu'il y aurait eu pour un rappel au règlement.

Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, je remercie tout d'abord l'ensemble des services de la région et l'ensemble de nos agents pour le travail qu'ils effectuent avec assiduité chaque jour.

Tout au long de cette année 2022, puisqu'il s'agit du rapport d'activité 2022, nous sommes intervenus pour demander plus ; plus de concertation au sein de cet hémicycle en amont des prises de décision sur les grands axes de notre politique régionale ; plus d'actions visibles et orientées en soutien des plus précaires de notre région ; plus d'ambition pour notre jeunesse et plus de concret pour la transition écologique. Mais au-delà des insuffisances que nous allons de nouveau relever tout au long de cette nouvelle séance budgétaire, nous sommes frappés par l'absence de vision d'ensemble de l'activité de notre région et de sa place dans le monde. Le rapport qui nous est présenté est un inventaire des mesures façon puzzle. Vous êtes en responsabilité depuis huit ans, Monsieur le Président, et on sent que les dispositifs dont chacun devait être le dispositif phare commencent à s'empiler : Proch'emploi, Proch'orientation, REV3, Génération+ Lycée et Nature, plan Arbres et j'en passe. Passons sur la faiblesse des dispositifs, nous y reviendrons.

Où est le tableau d'ensemble, la trajectoire qui devrait s'intituler Hauts-de-France 2050 ? Nous devrions commencer par une synthèse de ce qui est voulu, prévisible, prévu ; c'est le propre de l'action politique que d'orienter et non seulement de traiter en gestionnaire. Hauts-de-France 2050, cela pourrait être la nouvelle

planification pour notre région, la planification de la justice sociale et territoriale, non seulement comme une exigence mais aussi comme une condition de réussite des transformations écologiques.

On entend beaucoup d'instruments dans ce rapport d'activité. Je dirais même qu'il s'agit d'une harmonie – et pour les non-mélomanes je vous invite à aller voir la différence de composition orchestrale avec une symphonie –, mais une harmonie pas très harmonieuse, qui manque d'un bon chef d'orchestre ou à tout le moins d'une bonne partition.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ?

Nous allons passer à l'examen des rapports qui doivent être obligatoirement présentés avant l'examen du budget primitif et qui impliquent donc un avis du CESER.

6° Rapport d'information sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2022.

M. LE PRESIDENT : Je cède la parole à Michèle MELIN, vice-présidente en charge de la place des femmes dans la société pour la présentation de l'avis du CESER relatif à ce rapport.

MME MELIN : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames les Vice-présidentes, Messieurs les Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, le CESER a été saisi par le Conseil régional le 28 novembre 2023 afin de rendre un avis sur le rapport relatif à la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2022. Nous tenons à remercier Monsieur FONTAINE, conseiller régional en charge du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes, ainsi que les services du Conseil régional pour leur disponibilité.

Le CESER salue l'amélioration de la présentation des différents indicateurs, comme le suggérait l'avis du CESER sur le rapport égalité femmes-hommes pour 2021, ainsi que les présentations graphiques éclairantes.

Le CESER note avec satisfaction la prise en compte de ses demandes antérieures de faire figurer les chiffres des années précédentes afin de pouvoir établir un comparatif fin. Cette méthode doit être encouragée pour les prochains rapports.

Les présentations ont notamment révélé l'existence de nombreuses inégalités entre régions, comme la faible part des femmes dans les métiers d'encadrement ou dans les formations destinées aux catégories C.

Le constat est fait que le taux de féminisation augmente sur les tranches d'âge supérieures à 50 ans. La question reste de savoir si ce taux de féminisation découle de carrières féminines souvent plus hachées et moins rémunératrices, entraînant pour les femmes la nécessité de prolonger leur activité. Mais rien n'étant figé à terme, le CESER salue la mise en place du dispositif Pass management afin d'accompagner les agents souhaitant découvrir le métier de manager d'équipe. Il sera attentif aux résultats qui seront livrés après cette première édition.

Les constats du CESER sur la partie 2 du rapport mettent en exergue la stagnation de certains chiffres ou données sociales. En matière de formation professionnelle les constats restent les mêmes au fil du temps. Les femmes sont plus nombreuses dans les formations aux métiers du sanitaire et du social, et à la maîtrise des savoirs de base, quand les hommes sont majoritaires dans les formations « se spécialiser pour un métier », école régionale du numérique, formations innovantes, plus orientées métier et emploi.

Le CESER constate aussi que les femmes – 38 % de moins de 26 ans – sont nettement sous-représentées dans le plan régional de formation par rapport aux hommes : 62 %. A contrario on dénombre une surreprésentation pour les plus de 50 ans.

Afin de favoriser l'entrepreneuriat féminin, un plan d'action régional pour l'entrepreneuriat des femmes a été signé, ce que souligne le CESER et ce dont il félicite le Conseil régional.

Le rapport signale une présence des filles toujours plus nombreuse dans les filières littéraires et sociales, et des garçons dans les filières scientifiques et techniques.

Le rapport comporte une sous-action concernant la prévention contre le sexisme et l'éducation à la sexualité, ce dont le CESER se félicite. La région encourage cette action de sensibilisation à l'éducation à la sexualité au sein des lycées qui relèvent de sa compétence.

Concernant la mobilité des femmes dans les transports, le rapport présente l'action de la région contre l'insécurité des femmes dans les transports avec des dispositifs de vidéosurveillance et de la présence humaine. Le CESER est satisfait de bénéficier pour la première fois d'un suivi d'une année sur l'autre avec des indicateurs renseignés. Par ailleurs, le CESER encourage vivement la région à effectuer des premiers essais quant à la conception des aménagements de gares et pôles d'échange selon la méthode du design d'usage, c'est-à-dire en associant les femmes usagères.

Pour ce qui est du sport, le CESER salue le travail effectué pour le développement du sport dans la région Hauts-de-France et le nombre croissant d'aides aux manifestations et au sport de haut niveau. Des conventions pluriannuelles permettraient de savoir si ces actions ont permis d'augmenter le nombre de femmes dans la pratique. Nous aimerions que la parité au sein des instances de gouvernance soit encouragée au même titre que l'effort réalisé pour les politiques culturelles.

En matière culturelle, le CESER tient à souligner l'importance et la qualité de la contribution de la direction de la création artistique et des pratiques culturelles au projet du rapport du Conseil régional. Qu'il s'agisse de la présentation de l'état des lieux ou du plan d'action proposé, on constate des avancées conséquentes dans cette version.

Concernant le soutien au titre des politiques vie associative et solidarité, des projets relevant de la lutte contre les violences faites aux femmes, le CESER souligne encore que le nombre de personnes enregistrées comme victimes en Hauts-de-France a augmenté en 2022 par rapport à 2021. Cela concerne près de 8 300 personnes mais combien de femmes ? Comme le CESER l'a présenté dans le rapport « Invisibilisation, précarisation », adopté en 2023, il est urgent de travailler sur des données genrées et régionales.

Le CESER se félicite de la valorisation à l'interne et à l'externe des actions sur l'égalité entre les femmes et les hommes, et constate avec grande satisfaction le parti pris d'illustrer toutes les affiches avec un portrait de femme. Le CESER préconise en sus de cette communication de mettre en avant les femmes de notre région, figures historiques ou femmes d'aujourd'hui ; des exemples de femmes ayant opté pour des carrières fortement masculinisées seront très porteurs.

Je terminerai mon propos en rappelant que le CESER salue la prise en compte des préconisations formulées au titre de l'avis adopté en 2022. Il souligne une structuration plus robuste du rapport ainsi que le cap donné aux politiques mises en œuvre de manière volontariste pour la promotion et le respect de l'égalité entre les femmes et les hommes. Ces indicateurs méritent d'être davantage développés.

Le CESER félicite la région pour ce travail très concret et mieux documenté d'une année sur l'autre. Je vous remercie de votre écoute.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Madame la Vice-présidente.

Je donne la parole à Jean-Paul FONTAINE pour la présentation du rapport en matière d'égalité femmes-hommes.

M. FONTAINE : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Madame la Vice-présidente du CESER, Mesdames les Vice-présidentes, Messieurs les Vice-présidents, chers collègues, la séance plénière de décembre est le rendez-vous annuel où nous faisons un point d'étape sur la mise en œuvre du plan égalité femmes-hommes en Hauts-de-France, plan initié en 2017 et conforté en février 2021 par une démarche volontariste et reconnue, loin d'être généralisée dans les autres régions françaises puisque 54 % d'entre elles en étaient dotées au 30 septembre 2022. Démarche visant à promouvoir et garantir l'égalité réelle vis-à-vis des agents de la collectivité et des habitants de nos différents territoires.

Si l'an dernier le bilan avait été en trompe-l'œil quant aux résultats des actions mises en œuvre en 2021 en raison de la pandémie du Covid-19, en 2022 nous avons eu la possibilité de combiner, comme nous le désirions ardemment, des actions spécifiques et transversales dans l'esprit de la ligne de conduite qui nous anime, bien sûr l'égalité entre les femmes et les hommes mais également la lutte contre toutes les formes de discrimination et de violence au cœur de nos politiques publiques et de notre stratégie en matière de ressources humaines. Malgré des déséquilibres ancrés et issus de temps passés, il a été fait de ce combat un objectif commun pour le bien de tous.

A travers les 190 pages du rapport qui vous a été remis, et je remercie le CESER pour l'avis rendu au titre de l'année 2022, je voudrais saluer l'investissement des agents de la région qui sont les chevilles ouvrières de cette politique au quotidien. Permettez-moi de remercier et de saluer publiquement pour leur travail, leur engagement à faire vivre et exister ce plan dans nos différentes politiques régionales, dans nos différents services : Cosima DUBRAY, qui diffuse la gouvernance spécifique du plan égalité femmes-hommes au sein de la collectivité, Yasmine COVET, relais dans la commande publique, Boris MENOUE dans les programmes européens, Akim TALEB et Hélène ALLUIN dans la promotion de l'égalité professionnelle au sein des services régionaux, Carole BALAGUE, investie à lever les obstacles à la vie professionnelle et à l'emploi des femmes, Thibaut DOUAY dans la formation professionnelle, Pierre BILLOIR, concernant l'entrepreneuriat au féminin, Alexandre DESROUSSEAUX dans la filière numérique, Elise MAILLART-CHOQUET dans la thématique tellement importante de la garde d'enfants, Morgane JUMEZ dans la construction d'une culture d'égalité des sexes en favorisant la mixité dans l'orientation des jeunes, François-Xavier SALMON et Jenny LEFEBVRE qui veillent à ce que soit favorisée la mixité des formations dans les lycées, Pascal MINCHE dans la mixité de tous les métiers dans le dispositif Proch'orientation, Mathieu STIEVENARD pour ce qui est de la mobilité des femmes dans les transports, Régis HUGUET et Adeline MARLOT dans la promotion de l'égalité par le sport, Régis HUGUET et Emilie (*inaudible*) dans le portage du plan régional culture au féminin, Régis HUGUET à nouveau et Augustin Kodjo ALI au titre de la politique associative des projets relevant de la lutte contre les violences faites aux femmes, Hervé BEHAGUE et Annie BACHELET en charge de notre politique volontariste contre les pathologies prégnantes des femmes en région, maladies cardiovasculaires, diabète ou obésité, Véronique CAMPEL, Nathalie SAILLARD et Delphine CRAMET, qui valorisent à l'interne comme à l'externe des actions sur l'égalité femmes-hommes et des portraits de femme en Hauts-de-France.

Monsieur le Président, mes chers collègues, voilà ce sur quoi nous travaillons. Nous sommes ici rassemblés dans une enceinte où nous faisons de la politique mais sur un sujet aussi important et crucial que la place de la femme dans notre société, sachons prendre de la hauteur et choisissons d'être unis et constructifs pour porter collectivement notre action partout en Hauts-de-France. Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Merci. Claire MARAIS-BEUIL a la parole.

MME MARAIS-BEUIL : Merci, Monsieur le Président.

Je vais commencer par vous remercier et vous féliciter, cela change, allez-vous me dire, ce n'est pas souvent. En effet, je tiens à souligner que le changement du RIVSEEP qui va harmoniser la filière administrative, très féminine, avec la filière technique, très masculine, va commencer à réduire l'écart des salaires entre les hommes

et les femmes au sein de notre collectivité. Mais il reste encore du chemin car les stéréotypes sont difficiles à changer. Nous le voyons, l'utilisation du temps partiel et celle du télétravail sont très féminines. En effet, la femme tend à rester chez elle pour s'occuper à la fois de sa maison, de ses enfants, des courses, monsieur étant un peu plus au travail. Cela, visiblement, ne change pas. Je pense qu'au regard de ces tableaux il va être urgent de mettre en place des groupes de travail, de repenser, de favoriser, d'essayer d'expliquer à ces messieurs que tout peut se partager. Avez-vous déjà essayé de travailler avec les enfants qui braillent, la cuisine qu'il faut surveiller ? Ce n'est pas facile. On doit partager les choses et c'est ce sur quoi nous voulons et devons insister.

Le rapport sur l'égalité hommes-femmes évolue, nous devons continuer à le faire évoluer. Nous sommes pour cette égalité. Vous le verrez tout à l'heure, Monsieur le Président, nous allons aussi vous proposer une action en direction de nos agents féminins, car si on a beau se dire qu'on a une totale égalité, physiquement ce n'est pas tout à fait la même chose. J'espère que vous la voterez tous. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Katy VUYLSTEKER, Zahia HAMDANE, puis Sarah KERRICH-BERNARD.

MME VUYLSTEKER : Merci, Monsieur le Président.

Je suis honorée de prendre à nouveau la parole pour aborder la question cruciale de l'égalité femmes-hommes dans cet hémicycle. Nous sommes ici pour examiner attentivement ce rapport. Il est essentiel que nous abordions ces sujets avec clarté et détermination.

Commençons par examiner de près les chiffres relatifs aux femmes agents de la région. Je dois vous dire notre préoccupation vis-à-vis de la sous-représentation des femmes chez les agents de moins de 30 ans. Si certains parcours au sein de la région impliquent une forte mobilité professionnelle, ce n'est pas systématiquement le cas et nous devons veiller à empêcher que ce déséquilibre ne s'installe dans la durée.

En ce qui concerne la formation, nous partageons les préoccupations du CESER concernant les femmes agents de catégorie C en ayant bénéficié : elles sont très peu nombreuses. Un suivi accru s'impose en particulier pour les agents des lycées.

Concernant les choix du temps de travail, nous devons aborder le sujet de manière critique en examinant attentivement les temps partiels subis, qu'ils soient imposés par l'administration ou dus à des contraintes personnelles et familiales. Je suis convaincue que dans cette question se cache une opportunité de dégager des pratiques et politiques innovantes. Travaillons-y ensemble et portons notre région à la pointe sur ces sujets.

La stagnation observée dans la répartition genrée des secteurs est regrettable. Nous devons absolument appliquer à nous-mêmes les principes que nous préconisons ailleurs et nous assurer que les femmes agents trouvent leur place dans toutes les directions et tous les secteurs. Ces questions tout comme celles liées au temps partiel que j'évoquais à l'instant sont déterminantes pour agir en faveur d'une véritable égalité salariale.

Passons à présent aux actions menées par la région Hauts-de-France. Bien que ce soit la règle intrinsèque de cet exercice, nous ressentons une frustration de nous pencher sur les chiffres de 2022 alors que l'année 2023 est presque écoulée, et ce d'autant plus que les perspectives 2023-2024 nous sont présentées comme projet sans que l'on puisse déterminer formellement ce qui pourrait avoir déjà été engagé en 2023 et ce qui le sera en 2024. A cet égard, un chapitre de clôture permettant de balayer les quelques actions phares ayant déjà été menées durant l'année écoulée serait fortement apprécié.

Concernant l'année 2022 vous nous dressez d'abord l'état des lieux inquiétant de la situation de notre région en matière d'égalité femmes-hommes, ou devrais-je dire d'inégalité femmes-hommes. Au 1^{er} janvier 2020, leur espérance de vie est l'une des plus faibles en France, les femmes cheffes de familles monoparentales augmentent, atteignant 14 % chez les 25-54 ans, les inégalités salariales persistent avec un salaire net annuel moyen de 24 800 euros chez les femmes, comparé à 28 700 euros chez les hommes...

M. LE PRESIDENT : Excusez-moi, c'est encore Madame HAMDANE qui va faire les frais de votre prise de parole qui a dépassé deux minutes. Il faut vous organiser. Vous avez déjà dépassé.

MME VUYLSTEKER : C'était trois minutes, Monsieur. Je prends les trois minutes.

M. LE PRESIDENT : Allez-y.

MME VUYLSTEKER : Globalement, les inégalités persistent dans l'accès à la vie économique, sociale, culturelle et dans la mobilité. Un triste tableau qui nous dit que tout reste à faire ou presque pour garantir aux femmes de notre région les mêmes droits.

Concernant ce que vous appelez votre plan d'action, si nous constatons globalement une volonté de passer cette question de l'égalité femmes-hommes au filtre de l'ensemble des compétences régionales, nous regrettons de constater que souvent cela ne dépasse pas la déclaration d'intention ou qu'il nous manque des éléments pour juger du contraire.

Pour conclure, je souhaiterais revenir sur le projet d'un groupe de travail sur les violences sexistes et sexuelles. La réponse donnée il y a un mois, liée à la clôture du groupe de travail sur l'amiante, est décevante. Nous ne devrions pas mettre en compétition les victimes de l'amiante et celles de violences sexistes et sexuelles. Le groupe de travail sur l'amiante est bouclé depuis plus d'un an. Ses conclusions ont été intégrées au SRDEII. Les proches des 19 victimes de féminicide dans notre région attendent une réponse aujourd'hui. Merci.

M. LE PRESIDENT : Madame HAMDANE, bon courage.

MME HAMDANE : Vous me donnez la parole ?

M. LE PRESIDENT : Oui, pour 25 secondes.

MME HAMDANE : C'est toujours ça de pris, je vous remercie. Je voulais remercier Le CESER et les services de la région pour le travail rendu.

Quelques propositions. Eduquons nos adolescents et déployons un plan préventif dans les lycées et les centres de formation contre les VSS, favorisant l'apprentissage du consentement dès le plus jeune âge.

Créons une commission de contrôle en lien avec l'inspection du travail auprès de laquelle l'employeur devra prouver l'égalité salariale entre les hommes et les femmes. Si l'employeur est en incapacité de le faire, il devra verser au salarié une prime compensatoire d'un montant supérieur ou égal à l'inégalité constatée. Merci.

M. LE PRESIDENT : Sarah KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président,

Mes chers collègues, dans les Hauts-de-France plus qu'ailleurs les femmes sont les premières victimes de la pauvreté et la lutte pour l'égalité, cette lutte de chaque instant, doit se retrouver tant au sein de notre institution que dans les politiques régionales que nous menons.

Au sein de notre institution tout d'abord nous remarquons que les femmes restent sous-représentées dans les métiers d'encadrement : elles n'y sont qu'à 31,5 % alors que le taux de féminisation, tous métiers confondus, est de 54,8 %. Aussi les femmes représentent-elles 62 % des emplois précaires de notre région. Elles restent minoritaires quand on regarde les cadres d'emploi et diminuent dès le cadre de technicien. Les femmes ont aussi plus faiblement accès aux promotions et aux avancements de grade. Nous attendons de voir le dispositif Pass management avec ses conséquences positives, on l'espère, qui vient d'être mis en place par vos services. Nous

pensons cependant que renégocier à tous les niveaux de critère de classification afin de revaloriser les emplois à prédominance féminine serait plus efficace et permettrait surtout de mettre tout le monde sur un pied d'égalité.

Plusieurs améliorations sont encore à attendre concernant le traitement de nos agents femmes : l'égalité de genre dans le recrutement d'agents jeunes ; il y a en effet moins de jeunes, en dessous de moins de 40 ans, quand on s'intéresse au recrutement. Égalité de revenus entre les agents du siège et les agents hors siège, notamment au niveau des lycées. Et enfin meilleure formation des femmes agents de catégorie C. Nous en profitons pour vous proposer l'expérimentation du congé menstruel comme le font plusieurs collectivités ou grandes entreprises telles que Carrefour.

Concernant la lutte pour l'égalité au sein des politiques régionales, nous remarquons davantage d'indicateurs que l'année précédente. Un volontarisme affiché mais les résultats restent malgré tout faibles. Prenons par exemple les actions mises en œuvre pour la contribution à la mixité des formations et des métiers : 52 % des femmes sont concentrées sur 12 filières professionnelles sur 87. Or, pour changer et diversifier davantage les filières il faut un accompagnement lors de l'orientation et Proch'orientation nous semble faiblement outillé à ce sujet. Nous devons également faire l'inventaire des équipements des lycées techniques et des équipements sanitaires dans les lycées pour favoriser davantage la mixité. Vouloir l'égalité pour les femmes, c'est prendre en compte tous les aspects de leur quotidien pour les changer afin de contourner les obstacles, notamment leur mobilité. Il faut pour cela une offre ferroviaire adaptée aux horaires de travail parfois en décalé pour les métiers du soin et du lien, et ne pas supprimer les dessertes dans les petites communes. L'aménagement des espaces de transport public, des gares doit être repensé et comporter des dispositifs d'alerte. Pourquoi ne pas déployer le dispositif Angela comme le fait la métropole de Lille dans toutes les gares TER des Hauts-de-France ? Nous pouvons aussi majorer certaines aides. C'est ce que fait la région Occitanie pour l'aide à l'installation des jeunes agricultrices qui souvent ont plus de freins à l'installation. Enfin, la lutte est impérative contre les violences sexistes et sexuelles pour lesquelles notre région est malheureusement en tête des indicateurs. Nos taux de violence sont les plus hauts au niveau régional. Nous devons penser une politique volontariste, non seulement nous appuyer sur les associations mais bien avoir un véritable portage politique sur le sujet.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres inscrits. Ce rapport ne fait pas l'objet d'un vote.

Madame la Vice-présidente, je tiens à vous remercier. Je vous remercie aussi d'avoir voulu assister aux différentes prises de parole des représentants des groupes. Bonne journée à vous.

7° Rapport annuel sur la situation en matière de développement durable 2022.

M. LE PRESIDENT : Je donne la parole à Nicolas VERHILLE, conseiller et rapporteur du CESER pour la présentation de l'avis du CESER relatif à ce rapport. Prendront ensuite la parole Amel GACQUERRE, Alexandre COUSIN et Sarah KERRICH-BERNARD.

M. VERHILLE : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, l'avis du CESER sur le rapport annuel en matière de développement durable 2022 établi par le Conseil régional fait suite à la saisine du président du Conseil régional des Hauts-de-France en date du 29 novembre 2023. Il est développé dans l'avis porté à votre connaissance, approuvé en assemblée plénière mardi dernier par 113 voix sur 114 présents.

L'avis du CESER s'articule en trois parties : un avis sur l'ensemble du rapport et sur l'action dont il témoigne, un ensemble d'observations portées par les commissions thématiques du CESER et enfin une conclusion en guise de synthèse.

Sur l'ensemble du rapport, le CESER salue le choix de garder un document d'exacte même forme pour la deuxième année consécutive, ce qui facilite la mise en perspective pluriannuelle et le suivi des évolutions. Celui-ci comporte des avancées notables dans certains domaines, mais aussi des régressions dans d'autres, laissant un goût d'inachevé. La forme choisie ne permet toujours pas de relier les actions aux cinq finalités du développement durable conformément au cadre réglementaire. Le CESER souhaite qu'une introduction plus politique qui insiste sur le rôle essentiel et l'engagement de la région pour accélérer les transitions soit réintégrée dans le prochain rapport.

Le CESER s'interroge une nouvelle fois sur l'hétérogénéité des données présentées année après année, ainsi que sur les modalités de construction du rapport et sur la méthode retenue. Le CESER regrette que les engagements pris en 2022 par le vice-président en charge de ce rapport n'aient été que très partiellement intégrés dans ce rapport. Ces interrogations posent globalement la question de la mise en œuvre des politiques publiques régionales pour être en capacité de relever à temps les défis climatiques et de biodiversité.

Le CESER relève un défaut général d'évaluation, identique aux rapports 2019, 2020, 2021, qui ne permet pas d'objectiver les avancées réelles. Le CESER espère que l'exercice de transversalité envisagé pour le prochain rapport avec la feuille de route REV3 permettra d'améliorer ces points, tout en permettant le suivi par rapport aux années précédentes.

Le CESER préconise une nouvelle fois que le rapport de développement durable soit un véritable instrument de pilotage et de connaissance pour évaluer les moyens engagés et suivre les objectifs liés aux actions.

Sur les différents domaines couverts par l'action du Conseil régional le CESER émet une série d'observations et de recommandations formulées par ses commissions. Notamment concernant la commission santé, sport, lien social et cadre de vie, le CESER constate que pour la prévention et l'accès aux soins au plus proche de la population, malgré les objectifs affichés ambitieux, la réalité ressemble à du saupoudrage. Le CESER se réjouit du nouveau schéma régional des formations sanitaires et sociales et de la hausse des places ouvertes en première année en 2022.

Concernant la culture en particulier, le CESER plaide pour que la réflexion concernant le prisme citoyen soit prise en compte et qu'elle soit approfondie et déclinée. Le CESER pointe toujours l'absence d'indicateurs de suivi ou d'évaluation afin d'évaluer le rééquilibrage dans les territoires ruraux ou les moins outillés.

En matière de tourisme, le CESER salue notamment la prise en compte des enjeux du tourisme durable et les orientations de la feuille de route REV3 dans la nouvelle génération des contrats de destination touristique avec les territoires.

Environnement. En matière de biodiversité le CESER se réjouit de la création en 2022 de l'Agence régionale de la biodiversité des Hauts-de-France. Le CESER s'interroge sur l'absence de création de nouvelles RNR, compétence de la région et véritable levier régional pour la biodiversité.

En matière de troisième révolution industrielle le CESER souligne l'effort de la région, confirmé par l'adoption en 2022 de la feuille de route REV3, pour le développement de la TRI tant au sein des diverses politiques qu'à l'échelle des territoires des Hauts-de-France. Le CESER espère que la refonte annoncée du prochain rapport selon REV3 permettra de mieux appréhender l'action régionale réelle pour une économie décarbonée et la réduction des gaz à effet de serre. En l'état ce rapport n'y répond pas.

Mobilité, transport. Le CESER exprime ses réserves sur le choix de nouveaux carburants comme l'hydrogène, mentionné dans la feuille de route REV3, pour favoriser les filières d'avenir existantes et émergentes notamment en matière de mobilité durable. Le CESER s'interroge sur l'objectif de privilégier le transport fluvial plutôt que routier, qui pollue moins, le fret ferroviaire qui pollue encore moins n'étant pas cité.

Concernant l'aménagement du territoire et la ruralité, la nouvelle politique ACTes est à souligner pour l'intégration d'une économie REV3, conditionnée avec des premières orientations entre la sobriété foncière et les performances énergétiques qu'il conviendra de renforcer. Le CESER regrette l'absence de précision sur les intentions de la région pour les parcs naturels régionaux en matière de développement durable.

En conclusion, le CESER souligne que le rapport sur le développement durable 2022, basé sur la même structuration que ceux de 2020 et 2021, ne gagne pas en qualité malgré des avancées et a tendance à redevenir général. Il constate que ce rapport ne lui permet pas de suivre de façon satisfaisante le développement de la durabilité des politiques régionales et le fonctionnement de l'institution. Il regrette que la structuration de ce rapport ne soit toujours pas basée sur les cinq finalités du développement durable et que le rapport ne soit pas présenté lors d'une séance plénière précédant celle du ROB. Il renouvelle son appel à la généralisation de données évaluatives annuelles pour éclairer un bilan objectif et ainsi mesurer les évolutions. Le CESER appelle à une véritable vision prospective pour anticiper les changements indispensables pour la région. Le CESER salue enfin le fait que la feuille de route REV3 devrait permettre une plus grande transversalité entre les différentes politiques de la région et souhaite que la région se saisisse de la refonte annoncée de ce rapport au spectre de REV3 pour que celui-ci devienne un véritable outil d'évaluation et de suivi de l'état d'avancement des politiques publiques régionales au regard du développement durable. Enfin, le CESER sera vigilant à ce que le rapport développement durable ne devienne pas le rapport REV3, ce qui ne couvrirait pas tous les champs du développement durable. Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements sur les bancs de l'assemblée)

M. LE PRESIDENT : Amel GACQUERRE a la parole.

MME GACQUERRE : Monsieur le Président, chers collègues, le dernier rapport du GIEC est sans appel, le changement climatique n'est plus une menace mais une réalité. La mise en œuvre de politiques adaptées à l'échelle des territoires n'est plus un choix mais une obligation. Notre majorité a bien évidemment fait le choix de prolonger la dynamique REV3 pour la placer au cœur de nos actions et ainsi accorder aux transitions la place qui leur est due. Et ce rapport le démontre en présentant l'ensemble des actions mises en place par notre région en matière de développement durable : lutte contre le réchauffement climatique, préservation de notre environnement, bien-être des habitants, production et consommation responsable, les champs d'action sont nombreux.

Je m'arrêterai ici sur l'un des gros chantiers auxquels nous devons faire face, la rénovation de notre parc de logements, l'un des plus anciens de notre pays. C'est un défi aux multiples enjeux. Ecologique avec la neutralité carbone à atteindre en 2050 ; social en luttant contre la précarité énergétique et la préservation du pouvoir d'achat de nos concitoyens ; économique et industriel en développant les filières et les formations nécessaires. La région a depuis longtemps pris sa part avec la création du service public de l'efficacité énergétique du côté picard il y a dix ans, au travers du Pass rénovation également. Ce sont 715 maisons, dix copropriétés qui ont pu être rénovées. Je peux également citer l'engagement pour le renouveau du bassin minier, pour lequel la région est aux côtés de l'Etat pour investir massivement dans ce territoire. Depuis 2017 250 millions d'euros ont été investis par la région dans ce programme. L'AREL, l'aide à la rénovation énergétique des logements privés, est également une aide bienvenue en cette période de forte hausse du coût de l'énergie. Avec tous ces dispositifs, plus de 12 000 habitations ont été rénovées.

Il nous faut bien sûr poursuivre les efforts à notre niveau, mais également nous assurer de l'engagement fort et sans faille de l'Etat, ce que je défends avec mes collègues parlementaires au Sénat. Nous demandons une stratégie ambitieuse dans laquelle nous pouvons nous inscrire, une feuille de route claire et stabilisée, et les moyens budgétaires nécessaires, ce qui est loin d'être le cas aujourd'hui. La crise du logement que nous connaissons actuellement est sans précédent, il est vital que tous les acteurs soient au rendez-vous pour y répondre, collectivités, bailleurs sociaux et bien sûr l'Etat. En tout cas, aujourd'hui la région est engagée et nous poursuivons ce travail. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Alexandre COUSIN.

M. COUSIN : Monsieur le Président, chers collègues, nous souhaitons tout d'abord remercier le CESER pour son évaluation du rapport développement durable, avec laquelle nous sommes en parfaite adéquation, en soulignant son premier point, à savoir que l'évaluation et la prospective de ce rapport sont très compliquées à appréhender. C'est un inventaire de mesures qui ne permet pas d'avoir une lecture intelligente et dynamique de la situation.

Cependant, pour commencer par quelques motifs d'espoir, on souligne avec ferveur la mise en place de la COP régionale qui va permettre d'embarquer toute la région et toutes ses strates dans cette politique de lutte contre le réchauffement climatique, essentielle pour notre région. Nous souhaitons commencer par dire que certaines politiques fonctionnent, comme le plan Arbres, qui doit certes être massifié mais qui a une certaine efficacité.

En trois minutes je vais essayer de faire un focus sur les questions de biodiversité et d'eau. Dans le point 4.1, « Politiques en faveur des écosystèmes », nous devons rappeler que les inondations sont une énorme piqûre de rappel qui nous oblige. Très peu de moyens financiers sont engagés dans le domaine de la restauration des écosystèmes, alors même que pour prendre l'exemple des inondations, les zones humides qui se sont effondrées en région depuis quarante ans sont le plus efficace moyen de lutte pour prévenir ces inondations.

Concernant le plan Arbres, là aussi les inondations l'ont illustré dans les zones impactées, l'absence de haies et d'arbres a été très néfaste. Ce plan doit être amplifié et généralisé en ciblant notamment les territoires en région qui sont les plus pauvrement arborés.

À l'instar du CESER on se félicite de la mise en place de l'ARB qui va permettre de piloter et de rendre efficaces à l'échelle de la région toutes les politiques régionales de biodiversité, ce qui souligne là aussi l'absence de moyens financiers d'importance pour les rendre efficaces.

Dans le point 4.2 nous souhaitons mettre un focus sur les centres de sauvegarde, au nombre de deux soutenus en région. Il faudrait davantage de moyens notamment pour faire de ces lieux des vitrines de l'action régionale pour la sauvegarde de la faune régionale et montrer l'utilité de leur fonction. Les bâtiments, les équipements manquent souvent et ne permettent pas une action efficace. Par ailleurs, nous soulignons la disproportion des moyens accordés par la région aux chasseurs en comparaison des associations de protection de l'environnement.

Sur la question de l'eau nous saluons la décision proactive de la région de vouloir prendre la main sur cette question. En prenant quatre points, les inondations, la pollution de l'eau, la pénurie, la submersion marine, il est très clair que nous aurons besoin de moyens financiers très élevés pour engager des politiques efficaces pour relever les défis de demain.

Pour conclure, on souligne les bonnes intentions présentes dans ce rapport. On rappelle que l'évaluation et la prospective manquent pour avoir une lecture dynamique et intelligente, et nous demandons un véritable changement de braquet financier, comme le demandent les accords de Paris et l'esprit de la COP régionale, pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité. Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

M. LE PRESIDENT : Vous vous étonnez pour les chasseurs, mais c'est parce que les associations de chasseurs font partie des associations de protection de l'environnement et de la biodiversité. Il fallait le préciser.

Sarah KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, j'interviens sur ce rapport qui est le moins bon des trois rapports qui nous sont présentés aujourd'hui. On a du mal à retrouver dans ce rapport ce qui le relie aux cinq axes qui sont normalement les cinq axes légaux sur lesquels le rapport doit se baser en matière de protection de l'environnement.

Tout d'abord, cela a été dit, il n'y a aucune possibilité de voir la progression ou l'avancement de cette politique d'année en année. C'est curieux en matière de politique publique. Etant élu dans cet hémicycle depuis deux ans désormais, nous avons l'impression chaque année de revenir à l'année zéro. Étant moi-même membre de la commission environnement, je trouve que c'est assez compliqué de s'y retrouver, d'autant plus qu'il n'y a pas de délai. Or la lutte contre le changement climatique ou la préservation de la biodiversité sont des impératifs nommés en tant que tels et ce n'est pas seulement une question de méthode, c'est aussi une question d'urgence et de délai à respecter avant l'effondrement de la biodiversité qui a déjà commencé dans notre région et plus largement dans le monde.

Un focus sur deux sujets sur lesquels la région est chef de file. Tout d'abord, la protection de la biodiversité. On retrouve plusieurs dispositifs qui restent cosmétiques. Je prends pour exemple les dispositifs Nature en chemin et Lycée et Nature qui ont le mérite d'exister, mais malheureusement, comparativement au nombre de kilomètres de haies plantées, ils sont largement insuffisants pour faire face à la destruction des haies alors qu'elles sont un préalable indispensable à la préservation de notre écosystème. Il faut inscrire ces plantations de haies comme des objectifs opposables.

Autre sujet, le développement économique. Nous le redirons lors de cette plénière budgétaire, REV3 ne peut pas être la seule boussole régionale. C'est une boussole qui n'a pas d'indicateurs, de flèches et qui nécessite, au-delà des soi-disant objectifs qu'elle se fixe, un accompagnement spécifique des directions des pôles régionaux. Or aujourd'hui ce n'est pas le cas. De plus, l'appropriation citoyenne reste très faible, on le remarque sur le terrain ou dans nos communes. On voudrait davantage de contrainte et de cohérence. La cohérence, c'est par exemple ne pas valoriser l'incinération qui n'est pas une énergie décarbonée. De la volonté est enfin nécessaire pour sortir des faibles actions à ce sujet.

Quelques axes sur lesquels nous aimerions voir la région intervenir davantage : la rénovation thermique massive des bâtiments, l'écoconditionnalité des aides, la relocalisation de toute la chaîne de production et, je le dis et je vous en supplie, ne pas tout miser sur les industries du futur. Si l'on doit continuer à importer pour notre consommation intérieure du quotidien, le résultat en termes de développement durable est nul. Enfin, nous souhaitons un investissement massif dans le fret ferroviaire qui est aujourd'hui mis en danger par le démantèlement programmé par notre gouvernement. Faisons-en aussi une de nos grandes priorités régionales.

(applaudissements sur les bancs du groupe Gauche Républicaine et Ecologique)

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ? Il nous reste à vous remercier, Monsieur VERHILLE, d'avoir fait la présentation de l'avis sur ce rapport et d'avoir tenu également à assister à l'ensemble des interventions. Bonne journée.

Monsieur TANGUY ?

M. TANGUY : Merci, Monsieur le Président. Effectivement nous n'étions pas inscrits. Ce sera très rapide.

M. LE PRESIDENT : Allez-y.

M. TANGUY : Quelques mots. Nos collègues de gauche l'ont signalé, s'est tenue la COP28. Elle a fait le bilan du traité de Paris. Dans ce bilan on voit que les efforts faits ne sont pas suffisants pour respecter les engagements faits depuis les années 1990. Ceci pour une raison simple : au lieu de multiplier les moulins à prières et de vouloir faire payer les consommateurs pour les erreurs des multinationales et de la mondialisation, mettons sur la table

les technologies nécessaires. Après trente ans d'erreur on a enfin une relance du nucléaire et la mise sur le tapis d'un certain nombre d'innovations technologiques. Trente ans d'erreur donc et trente ans de raison pour ceux qui défendaient le nucléaire. Or, dans ce rapport, on voit malheureusement qu'aucune leçon n'a été tirée de trente ans d'erreur, on continue le saupoudrage, le moulin à prières sur des technologies qui ne marchent pas et qui ne marcheront pas.

J'ai entendu une critique de l'hydrogène. Or, en particulier pour notre région, la coopération entre le nouveau nucléaire – je sais, Monsieur le Président, que vous êtes sensible à Gravelines et sur ce point nous nous rejoignons – et la production massive d'hydrogène est un élément clé pour décarboner notre économie, en particulier avec le nouveau et le maintien de l'industrie lourde et aussi pour le transport lourd, qui est particulièrement adapté à la décarbonation par l'hydrogène. Je voudrais que l'on cesse ce saupoudrage, que l'on cesse de continuer à faire payer les contribuables pour des technologies qui ne servent à rien et que l'on concentre enfin nos efforts, comme le disent Marine LE PEN et Sébastien CHENU depuis de nombreuses années, sur le nouveau du nucléaire et la production d'hydrogène. Ce n'est évidemment pas l'alpha et l'oméga du développement durable mais je voulais dire quelques mots là-dessus car dans ce rapport comme dans les interventions faites je ne vois que la prolongation des erreurs et pas du tout l'adoption des changements qui ont été actés lors de cette COP28.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

EXAMEN DU BUDGET PRIMITIF

M. LE PRESIDENT : Nous allons maintenant aborder la séquence budgétaire de notre session en examinant la proposition de budget primitif 2024. Je vous rappelle que ce budget primitif est composé d'un budget principal et d'un budget annexe Industrilab.

En ce qui concerne les modalités de vote, conformément à l'article L.4311-3 du Code général des collectivités territoriales, ces deux budgets primitifs seront soumis à un vote par chapitre comportant une inscription en dépense ou en recette. Les chapitres à zéro et donc sans inscription ne feront pas l'objet d'un vote formel spécifique, mais seront inclus dans le vote global de chacune des deux délibérations. Nous procéderons ensuite au vote global sur chacun de ces deux budgets primitifs, éventuellement amendés.

L'examen du budget primitif s'organisera de la manière suivante. Jean-Pierre BATAILLE procédera à la présentation générale du BP ; ensuite Frédéric MOTTE interviendra. Jean-Pierre HILLEWAERE, vice-président du CESER en charge des finances, présentera l'avis rendu par cette instance. J'inviterai les membres de l'exécutif à compléter de façon très synthétique cette présentation pour ce qui relève de leur délégation. Ils m'ont tous fait savoir qu'ils n'avaient pas besoin de plus de deux minutes pour cela. Enfin, chaque groupe politique sera invité à s'exprimer à raison de cinq minutes maximum avant que nous ne passions à l'examen des chapitres du budget primitif principal en vue du vote par chapitre.

Il est temps maintenant de donner la parole à Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, le budget primitif que je vous présente ce matin s'inscrit dans le droit fil du ROB du 23 novembre dernier et reste dans la ligne de la stratégie financière du mandat en ce qui concerne l'épargne brute, la capacité de désendettement et un haut niveau d'investissement estimé à 900 millions d'euros en moyenne annuelle entre 2024 et 2027. Mais hélas, les échanges autour du PLF 2024 n'ont pas conduit à pouvoir mettre sous le sapin une recette nouvelle pour notre région et le contexte économique et financier qui est le nôtre et que je vous ai détaillé lors du ROB ne fait que contraindre les dépenses des territoires. Malgré tout, je vais vous présenter la composition de ce budget volontariste avant que chaque vice-président ne vous en décline les mesures les plus emblématiques.

Notre équilibre en fonctionnement, comme vous pouvez le lire dans le tableau, nos recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à 2,973 milliards d'euros, en progression de seulement 7,8 millions d'euros. Nos dépenses s'élèvent à 2,728 milliards d'euros, en augmentation de 6,4 millions d'euros. Cela génère une légère hausse de notre épargne brute, pour atteindre 245,5 millions. Elle sera évidemment plus conséquente au moment du CFU.

Dans les grandes lignes l'évolution des dépenses est principalement due aux décisions de l'Etat, au cadencement de la programmation des fonds européens et au contexte inflationniste de nos charges financières. Mais c'est un budget maîtrisé, conformément aux engagements pris par notre exécutif, où l'augmentation exponentielle du coût des intérêts de la dette est contenue par une gestion rigoureuse qui allie maîtrise et sens des responsabilités. Je tiens à remercier ici l'ensemble de mes collègues VP qui réussissent le difficile pari de maintenir leur budget constant dans ce contexte.

L'équilibre en investissement. Nos dépenses d'investissement atteignent 1,66 milliard d'euros, en croissance de 431 millions dont 12 au titre des fonds européens et 420 en politiques sectorielles. C'est un budget inédit de soutien massif aux investissements structurants de notre territoire. A ceux qui nous reprocheraient de faire de REV3 un gadget je répondrais à l'inverse que notre politique de transition est profonde, structurante avec des investissements majeurs dans la décarbonation via notre politique transport, la rénovation de nos lycées et nos

investissements pour permettre la création d'une vallée de la batterie. Notre approche n'est ni idéologique ni punitive, elle s'adapte à la réalité du quotidien de nos habitants et à l'évolution de notre économie.

En conséquence notre épargne nette s'en ressent légèrement car notre dette, stable ces dernières années, voit son annuité de remboursement au capital progresser de 8,4 millions.

La structure de nos recettes de fonctionnement à 2,973 milliards augmente de 7,8 millions en bénéficiant du dynamisme du produit de TVA en lien avec l'inflation et une croissance estimée à 4,5 % en 2024. Petit bémol concernant ces hypothèses du PLF qui prévoyait +5,1 de recette en 2023 alors que nous n'avons perçu que +3,7. L'augmentation tarifaire votée en novembre sur les cartes grises couvre le verdissement du parc automobile pour une hausse de recette de seulement 2,4 millions et un produit attendu de 150 millions. Vous le constatez, cette fiscalité indirecte représente maintenant 76 % de nos recettes et est conditionnée aux aléas nationaux et à la fiabilité des données communiquées par l'Etat. Nous sommes bien loin du principe d'autonomie financière et de libre administration des collectivités.

Nos dotations augmentent de 25 millions sous l'effet de mesures compensatrices. Les fonds européens liés à la nouvelle programmation sont en hausse de 35 millions d'euros. Nos recettes sectorielles baissent de 77 millions d'euros sous l'effet notamment de la fin du Pacte en attendant la contractualisation du nouveau Pacte.

La structure de nos dépenses de fonctionnement est à 2,728 milliards. Elles augmentent peu, 6,4 millions, et reposent comme chaque année à 70 % sur les dépenses en enseignement, formation professionnelle, apprentissage d'une part et sur les transports d'autre part. Pour ne renoncer à aucune de nos actions en développement économique, en culture, en sport, en aménagement du territoire nous pouvons compter sur quelques diminutions de dépenses : la DGF lycée où nous nous adaptions avec une baisse de 35 millions d'euros, après l'avoir augmentée de 60 millions d'euros l'année dernière. Le Pacte avec -27 millions avec la sortie de contractualisation. Et l'optimisation du modèle de financement de notre politique transport avec un transfert de 32 millions du fonctionnement vers l'investissement. En revanche nous devons à nouveau faire face à des augmentations en ressources humaines : +33 millions d'euros. Outre les mesures volontaristes portées par Brigitte FOURE en matière de régime indemnitaire ou pour venir en protection de nos agents confrontés à la hausse des prestations d'assurance et de prévoyance, nous subissons la deuxième vague d'augmentation des décisions prises par l'Etat sans concertation avec les élus locaux et surtout sans financement. Les formations sanitaires et sociales vont augmenter de 8 millions d'euros en raison des augmentations de point d'indice et de revalorisation des bourses décidées aussi par l'Etat. Les transports scolaires et interurbains progressent de 9 millions d'euros. Les fonds européens, c'est une bonne nouvelle, augmentent de 35 millions d'euros, liés à la nouvelle programmation 2021-2027. Enfin, les frais financiers augmentent de 30 millions d'euros, liés à l'augmentation du coût des emprunts en dépit de l'excellente gestion de trésorerie dont nous pouvons remercier les services.

Aussi vous aurez compris, chers collègues, que présenter un budget maîtrisé dans un contexte inflationniste n'est pas chose aisée. Il est le fruit d'une élaboration rigoureuse où l'usage de chaque euro est évalué au plus juste. Je tiens à saluer l'action de notre président et les efforts de tous les élus de la majorité qui incarnent une région courageuse et qui se relève les manches.

Concernant l'investissement porté à 1,110 milliard en dépense, les recettes évoluent de 445 millions par le biais de la mise en place de la SPL mobilité avec le transfert d'actifs ferroviaires à cette dernière avec des droits d'entrée d'une valeur estimée à 506 millions d'euros qui seront perçus au cours de l'année 2024. On note également une baisse de 44 millions d'euros liée au cadencement du financement de l'acquisition des intercités et dont 2024 est la dernière année de versement.

À l'instar des recettes de fonctionnement, les recettes européennes sont en hausse de 12,5 millions d'euros sur la nouvelle programmation.

Nos dépenses d'investissement ressortent à 1,66 milliard d'euros, elles progressent de 431 millions. Notre investissement sera porté à 44 % par les dépenses transport avec 728 millions d'euros dans les transports du quotidien, trop longtemps délaissés par l'Etat, 621 millions pour l'investissement dans nos rames TER entre acquisition et rénovation et gestion de notre SPL, 105 millions pour les infrastructures ferroviaires, le fret, les gares, pôles d'échange ainsi que pour les projets routiers – 15 millions d'euros –, le fluvial et les véloroutes. Nous mobiliserons 86 millions au titre du développement économique, +14 millions par rapport à 2023, pour l'aide au développement et à la transformation des grandes entreprises mais également des TPE et des PME. Avec l'artisanat, l'agriculture, la recherche et le tourisme, ce sont 124 millions d'euros qui seront consacrés au renforcement de l'action économique de notre territoire.

La politique ACTes poursuivra son développement auprès des plus petites communes mais également dans les projets plus structurants et dans la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs avec 68 millions d'euros de crédit. Si certains ne manqueront pas de pointer les budgets aménagement, agriculture, mer, artisanat, commerce, politique de la ville en légère baisse, c'est sans compter sur l'optimisation par la région des crédits européens, dédiés au FEDER, au FSE, au FEADER, au FEAMPA, qui nous permettront d'être aux côtés de nos territoires et de nos habitants et de renforcer notre engagement financier total.

Enfin, vous le savez, Monsieur le Président, j'ai à cœur notre politique d'investissement en faveur des lycées. Laurent RIGAUD saura rassurer nos collègues avec une réinterrogation de notre PPI lycée, incluant la rénovation énergétique et la mise en sécurité de nos établissements.

Voilà, Monsieur le Président, chers collègues, résumée en quelques minutes la présentation d'un budget d'une région audacieuse dans ses ambitions, vigilante sur la maîtrise et l'efficacité de ses actions, mais avec pour mot d'ordre de soutenir et d'investir. C'est fidèle à vos engagements et dans un contexte de crise permanente que la majorité sera mobilisée à vos côtés pour être à la hauteur de notre belle et courageuse région. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : J'aurai l'occasion de revenir sur le travail qui a été fourni par le vice-président et ses équipes.

L'examen du budget primitif est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'intégration de notre politique REV3. Pour ce faire, Frédéric MOTTE a la parole pour quatre minutes.

M. MOTTE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, je veux vous évoquer le cœur du réacteur, celui qui va mettre en œuvre toutes les politiques que vous allez voter, je parle bien évidemment du fonctionnement de notre institution. En 2022 nous avons délibéré pour que l'ambition de transformation REV3 soit le fil rouge de notre action avec la volonté d'entraîner les collectivités, les entreprises, la formation et surtout les citoyens. Cela sous-tend de revisiter nos politiques pour intégrer ces enjeux de transition dans nos dispositifs, nos financements. La valeur de l'exemple est un élément clé pour entraîner, et surtout dans une dynamique de changement. Aussi y avait-il l'orientation n° 5 de notre feuille de route : être une institution exemplaire, et revisiter ainsi notre organisation, notre fonctionnement.

Je veux ici vous rendre compte de l'importante dynamique en cours au sein des services du Conseil régional. Gérer le changement, modifier les pratiques est complexe et prend du temps si on veut responsabiliser, associer, entraîner. Chantier d'autant plus complexe que REV3 n'est pas une politique de plus mais bien une ambition transversale ; c'est unique en France.

Pour illustrer mon propos je vais retenir treize points.

En termes d'organisation, tous les trimestres la DGS tient copie des DGA uniquement sur la « REV3lisation » de notre action, de notre organisation.

Deuxièmement, déclinaison de feuilles de route REV3 dans chacun des pôles avec en cours la mise en place d'indicateurs et de revue de projet REV3.

C'est enfin la nomination d'un référent REV3 par chaque DGA et l'organisation de la DREV3 avec trois responsables de projet correspondants des pôles et des directions.

En termes délibératifs et budgétaires un codage REV3 dans nos outils budgétaires pour chaque opération.

C'est la mise en place d'une qualification des opérations à l'aune de REV3. Ce marquage REV3 n'est pas toujours simple mais c'est parti. On va améliorer son efficacité et ce sera totalement généralisé en février.

Dès ce budget 2024 un paragraphe dédié dans l'exposé des motifs du rapport budgétaire de chaque vice-président. Cela nous permet d'extrapoler une estimation de la part REV3 dans notre BP 2024, soit 28 % du fonctionnement et 52 % en investissement.

Un pas audacieux a été franchi concernant la conditionnalité de nos interventions. Je pense bien sûr à la politique ACTes mais nous avons encore des marges de progression car que ce soit en conditionnalité ou en bonification, cela ne concerne à ce jour que peu de dispositifs. Demain les banquiers conditionneront leurs aides. Je pense qu'un jour ou l'autre il nous faudra afficher une volonté de généralisation de cette ambition.

La revisite de notre politique d'achat avec la rédaction d'un guide qui sera ensuite diffusé à toutes vos communes.

Nos outils financiers dédiés pour accompagner des projets REV3, notamment avec l'ADEME.

Dans les autres actions, je retiendrai la sensibilisation formation à REV3 des agents. Ce sont des webinaires ouverts à tous, un programme de formation REV3 en cours d'élaboration avec le CNFPT, des fresques du climat déjà réalisées pour l'ensemble des DGA directeurs et petit à petit au-delà. Ce sont des articles dans Leo, la création d'une boîte à outils REV3 sur l'intranet.

Une action de communication sensibilisation qui monte en puissance avec nos référentiels, notre site, les cartouches de mail ou les cartes de visite, avec une mention REV3 dans toutes les notifications d'aide et bientôt un dossier « REV3 c'est du concret » pour vous tous.

Le lancement d'un bilan carbone de notre institution pour mieux cibler demain nos actions.

L'actualisation de notre feuille de route en juin 2024 pour tenir compte des avancées et des difficultés, mais aussi pour mieux intégrer les ambitions écologiques biodiversité et eau.

Vous l'avez compris, toute notre organisation, nos politiques sont en train d'être revisitées. Notre souhait n'est pas de caricaturer ni de simplifier ou de diviser mais bien de rassembler, de mobiliser et nous savons que la route est encore longue, que les obstacles seront encore nombreux, mais résolument la dynamique est engagée. Merci et bravo à vous, Madame la Directrice générale des services, aux DGA, à tous les agents de cette grande et belle maison qui rendent chaque jour ce pari plus concret, plus opérationnel au service de nos habitants, de leur qualité de vie, de notre attractivité et de la planète. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRÉSIDENT : Je laisse maintenant la parole à Jean-Pierre HILLEWAERE, vice-président du CESER en charge des finances, afin qu'il nous présente l'avis de son assemblée sur le budget régional.

M. HILLEWAERE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, avant tout je voudrais remercier Jean-Pierre BATAILLE pour sa présentation du budget devant les membres du CESER. Nous tenons également à remercier Brigitte FOURE et Anne PINON pour leur participation à cette réunion et leurs échanges avec les membres. Mes remerciements s'adressent également aux services du Conseil régional qui se sont montrés très disponibles.

Le CESER a examiné le BP pour 2024 et a souhaité insister sur quelques points. De manière générale le CESER fait le constat que dans sa forme le budget primitif 2024 est un instrument budgétaire difficilement utilisable pour apprécier globalement le sens et la portée des actions du Conseil régional.

Le BP 2024 a été conçu pour diffuser et pour suivre les objectifs REV3 à l'ensemble de ses politiques régionales. Pour le CESER cette volonté est louable et utile pour voir comment REV3 se décline dans les différentes politiques, à condition de pouvoir effectivement en mesurer l'impact. Il encourage le Conseil régional à avoir une ambition plus large en allant vers la mise en place d'un budget vert qui permettrait d'éclairer ses dépenses et ses recettes à l'aune du développement durable et les annonces qui viennent d'être faites par Frédéric MOTTE vont dans ce sens. Le CESER a conscience que cela représente un travail considérable qui ne pourra être réalisé que par une volonté politique forte.

Par ailleurs le CESER a souhaité s'attarder quelque peu sur la création de la SPL mobilité qui est détenue à 98 % par la région et qui aura pour tâche la gestion du parc ferroviaire. Il apparaît que dans le cadre de ce mécanisme une plus grande transparence sur la gestion du matériel ferroviaire devrait être permise, contrairement aux craintes initiales qui étaient les nôtres, dans la mesure où l'ensemble des pièces seront annexées au CFU et seront publiques. Le CESER accueille favorablement cette annonce. Il estime néanmoins nécessaire que soit mise en place une information régulière aux deux assemblées afin de faire le suivi et l'évaluation de ce dispositif.

Quelques mots sur les politiques sectorielles. Concernant la politique de l'eau, le CESER se félicite de l'apparition d'un budget eau clairement identifié dans ce BP 2024, même s'il demeure insuffisant au regard des enjeux régionaux. Une politique et une stratégie régionale eau sont attendues depuis plusieurs années, et ce d'autant plus que le sujet est grave en région, comme le montrent les pollutions, les inondations et les restrictions. Le CESER renvoie vers ses travaux sur l'eau qui pourraient être une bonne base pour la future politique régionale et rappelle qu'il a créé en novembre dernier l'Assemblée régionale pour l'eau, l'ARPE, afin de faciliter la coordination des acteurs et les actions sur l'eau en Hauts-de-France. Le CESER souhaite que ce nouveau budget soit affecté à un rôle de coordinateur des acteurs et des actions sur l'eau en région.

Concernant l'enseignement supérieur, le budget primitif 2024 témoigne d'une inquiétante stabilité, les engagements budgétaires ne traduisant toujours pas le grand bond en avant souhaité par le CESER.

Concernant la recherche, les crédits de paiement sont en baisse de 3 % par rapport au BP 2023 ; malgré tous les messages d'alerte envoyés par le CESER, la baisse des crédits dans le domaine de la recherche continue et constitue un risque pour l'avenir des Hauts-de-France.

Concernant les formations professionnelles, le CESER note que le budget est en baisse importante. Ceci est probablement dû à la fin du PRI 2019-2023 et à l'absence aujourd'hui de contractualisation dans le cadre du PRI 2024-2027. Le CESER espère que cette dernière aboutisse rapidement. Il s'inquiète cependant de cette baisse, car même si la situation de l'emploi s'améliore, les besoins en formation sont importants et croissants notamment pour les métiers en tension et émergents. La région ne doit pas rater ce cap essentiel pour son avenir et doit privilégier les acteurs régionaux dans la mise en œuvre de sa politique.

Concernant la biodiversité, le CESER regrette la nouvelle baisse du budget consacré à cette politique au regard des enjeux en Hauts-de-France de préservation et de restauration de la biodiversité et des milieux. Nous sommes en effet dans une crise de biodiversité qui mérite une politique régionale dédiée.

Pour conclure, le CESER prend acte du projet de budget primitif 2024 qui lui est soumis et suivra avec attention la mise en place de la SPL mobilité, les transferts qui seront opérés vers celle-ci, ainsi que leur impact sur la structure du budget du Conseil régional et de son endettement.

Enfin, le CESER rappelle que pour mobiliser les fonds européens et les fonds inscrits au sein du contrat de plan Etat-région il est nécessaire que la région affiche des contreparties indispensables. De plus il serait souhaitable que ses investissements s'inscrivent dans des stratégies régionales clairement identifiées.

Avant de rendre la parole, je voudrais avoir un mot plus personnel. Je tiens à vous remercier de votre attention en ce moment particulier pour moi. En effet, toutes les informations en ma possession montrent qu'il s'agit vraisemblablement de la dernière fois où j'aurai l'occasion de m'exprimer devant vous, mon mandat au CESER n'étant pas reconduit à ce moment, à mon grand regret. Je remercie l'exécutif et en particulier Jean-Pierre BATAILLE pour sa disponibilité aux sollicitations de ma commission et pour les éclaircissements qui m'ont été apportés. Je remercie aussi les services qui se sont montrés toujours prêts à apporter toute information qui m'était utile dans la rédaction des avis sur les parties budgétaires de vos débats, et vous remercie toutes et tous pour votre écoute attentive. Ce fut pour moi un honneur et un plaisir. Merci.

(applaudissements sur les bancs de l'assemblée)

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Monsieur le Vice-président. Les choix n'ont pas encore été effectués par Monsieur le Préfet. Nous espérons qu'il sera possible de vous entendre à nouveau.

C'est au tour maintenant des membres de l'exécutif de compléter la présentation générale pour ce qui relève de leur délégation. Brigitte FOURE a la parole.

MME FOURE : Merci, Monsieur le Président. Merci à Jean-Pierre BATAILLE pour sa démonstration précise et détaillée. Mes remerciements iront également à Jean-Paul FONTAINE qui m'épaula avec efficacité dans mes fonctions.

Je détaillerai plus particulièrement le budget des ressources humaines qui est le cœur de ma délégation. Cette année encore le budget ressources humaines a été affecté par des mesures structurelles qui s'imposent à nous : la hausse du point d'indice de 1,5 %, le glissement vieillesse technicité, les CAP avancement d'échelon, la hausse de cinq points supplémentaires dès janvier, la revalorisation des bas salaires, soit 17,4 millions d'euros de plus.

Néanmoins, dans l'actuel contexte d'inflation la collectivité fait le choix de soutenir les agents de manière durable et d'aller au-delà des mesures conjoncturelles proposées par l'Etat. La collectivité a décidé de prendre des mesures concernant plus particulièrement les agents régionaux des lycées, soit 3 800 agents, en alignant leur régime indemnitaire sur celui des services. Cette mesure progressive se traduira en 2028 par une augmentation de 240 euros par agent et par mois. Dès 2024 c'est une augmentation de 50 euros par mois, soit 600 euros sur l'année, qui est prévue. À terme, nous serons une des régions à avoir le meilleur régime indemnitaire des catégories C.

Grâce au forfait mobilité durable les agents adeptes des transports et mobilité douce pourront bénéficier d'une prime qui pourra aller jusqu'à 300 euros par an.

La santé et la prévoyance sont également au cœur de nos préoccupations. La région a décidé d'augmenter sa participation pour permettre aux agents de continuer à bénéficier d'une complémentaire santé de qualité et d'un système de prévoyance sans avoir à subir de plein fouet l'augmentation de 4 % pour la santé et de 55 % pour la prévoyance qui vient d'être imposée par notre prestataire.

Toutes les mesures concernant les remboursements domicile-travail, les titres-restaurants – un euro en plus – les actions proposées par le CNAS, CLEA et d'autres associations, la gestion du fonds social, la protection sociale complémentaire et la mise en place du forfait mobilité durable représentent un budget de plus de 17 millions d'euros.

Enfin, cette année ce sont 346 femmes et 271 hommes qui ont été promus et ont ainsi bénéficié d'un coup de pouce sur leur rémunération.

Pour conclure, je veux dire un grand merci aux services de la DRH pour leur travail et leur dévouement.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président. Sous votre directive, Frank DHERSIN et Olivier ENGRAND m'ont transmis un budget exceptionnel. Je voudrais vous en dire quelques mots. Exceptionnel d'abord parce que nous avons un volume financier rattaché à ce budget qui est historiquement le plus important que nous ayons jamais connu, à savoir 1,6 milliard d'euros dédiés à la fonction transport. C'est considérable et c'est exceptionnel de consacrer 37 % d'investissement de plus que l'année dernière sur le ferroviaire.

Nous faisons un travail très important sur deux sujets ferroviaires essentiels : l'infrastructure et le matériel. Nous allons avoir et nous avons déjà eu cette année la livraison d'une partie des 19 trains commandés en 2018 qui sont des Regio 2N de 1 100 places, en remplacement de matériels vieillissants de 600 places. Et nous allons commencer à toucher sur le deuxième semestre 2024 les premiers trains de la commande 2020, 33 trains de 1 400 places qui vont remplacer les trains les plus capacitaires aujourd'hui sur le sud de notre région, de 1 300 places. Ces trains de 1 300 places vont remplacer à l'intérieur de notre région, sur le versant nord et Pas-de-Calais, des trains de 700 places. Nous allons donc avoir à partir de cette année avec du matériel nouveau une capacité de transport supplémentaire inédite pour notre région.

Il est aussi exceptionnel d'avoir au 1^{er} janvier 2024, pour la première fois, la plénitude des moyens du service annuel signé en 2020. Au 1^{er} janvier 2024, puisque nous avons dépassé plusieurs crises – crise du Covid et ses conséquences, conséquences d'un certain nombre de mouvements sociaux, conséquences d'organisation, conséquences de défaillances de matériel –, nous aurons la plénitude des moyens humains, techniques et opérationnels. Ce sont les moyens contractualisés au 1^{er} janvier 2020.

Il nous reste deux sujets à traiter : les conséquences des inondations dans le Nord – Pas de Calais qui font que nous devons attendre le mois d'avril pour que la totalité de nos infrastructures soit remise en œuvre. J'en termine par le volet scolaire. Chaque jour, pour 400 millions d'euros notre région transporte gratuitement 200 000 élèves dans 3 000 cars. On parle trop peu de ce service essentiel qui se fait dans le cadre de l'ouverture à la concurrence puisque nous avons des partenaires multiples. Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Florence BARISEAU.

MME BARISEAU : Merci, Monsieur le Président.

Une région proche des habitants, qui soutient la ruralité et qui traite l'enjeu de l'eau. Proximité, ruralité, politique de l'eau, solidarité, PRES. Etre près est une ambition claire, s'occuper des gens et notamment ceux qui travaillent. C'est la volonté de ne laisser personne au bord du chemin grâce aux politiques liées au handicap, à l'illettrisme, à l'illectronisme, aux violences faites aux femmes. Ce sont des actions concrètes avec des résultats, en soutien des villages, des petites et moyennes communes, des terroirs. C'est l'eau qui n'appartient à personne mais est le bien commun de tous.

Concrètement, proximité avec ouverture de deux nouvelles antennes, portes d'entrée des territoires, des associations, des acteurs économiques et des habitants. Soutien à la ruralité encore plus et encore mieux avec le nouveau fonds d'appui aux projets locaux. Redynamisation commerciale, renouvellement urbain, services publics sans oublier le numérique notamment comme arme de sobriété énergétique. Et le tout bien sûr en dynamique REV3.

Solidarité avec nos aides directes qui impactent un million des habitants des Hauts-de-France avec une volonté de simplification comme pour le permis de conduire.

Et l'eau. Parfois sans eau, parfois sous l'eau, les enjeux sont clairs : préserver, stocker, évacuer, acculturer, transformer. Nous devons tous ensemble tout faire pour protéger l'eau et parfois nous en protéger. La région n'a à ce jour pas la compétence eau mais elle ne regarde pas ailleurs et agit déjà via les aides aux habitants, entreprises, agriculteurs, communes sinistrées, via le SRADDET, le PRES, REV3, la délégation biodiversité. La région est déterminée à jouer un rôle pivot pour une gouvernance mieux partagée et plus efficace, et aussi pour faire pression et engager un bras de fer quand c'est nécessaire comme le fait Xavier BERTRAND, demandant pour les travaux urgents de simplifier les procédures et d'abaisser à 10 % le seuil minimal d'apport de fonds propres pour les communes.

Pour tout cela, des moyens consolidés, comme l'a présenté Jean-Pierre BATAILLE. Une région proche des habitants, qui soutient la ruralité, qui traite l'enjeu de l'eau. En un mot une région près de tous et sur tous les fronts. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Daniel LECA.

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit d'un budget à l'image de la délégation qui m'a été confiée, une délégation qui vise à préparer l'avenir tout en agissant au quotidien pour notre territoire. Trois volets pour une ambition commune : accompagner le développement de notre territoire dans une logique durable et dans une logique d'aménagement équitable de notre territoire.

La prospective, avec notre agence Hauts-de-France 2020-2040 qui va gérer notamment la révision de notre SRADDET et qui devra piloter le déploiement de la loi ZAN. C'est un outil très puissant qui nous permet de penser notre région, son aménagement, son avenir, qui nous permet de nous projeter mais aussi d'accompagner de manière extrêmement concrète les collectivités par un apport d'ingénierie évidemment attendu dans nos territoires.

Deuxième volet, la stratégie territoriale avec des dispositifs et des actions très concrètes pour accompagner nos partenaires. La reconduction de notre soutien à la politique ACTes pour les projets structurants mais aussi un accompagnement et notre engagement dans les différents contrats territoriaux, comme l'engagement pour le renouveau du bassin minier, le contrat Sambre-Avesnois-Thiérache ou encore le contrat de plan Etat-région et le soutien à nos parcs naturels qui jouent aussi un rôle d'aménagement majeur.

Troisième volet, l'Europe qui crée un effet de levier puissant pour nos projets locaux. Ce budget est le plus rentable de la région car avec celui-ci on gère plus de 1,3 milliard d'euros pour nos territoires. C'est aussi avec ce budget européen que l'on accompagne les porteurs de projet pour ramener de l'argent européen par le biais des politiques sectorielles. J'aurai l'occasion d'en parler tout à l'heure.

Sachez qu'au travers de ces trois volets, qui sont tous pensés dans une logique de développement durable de nos territoires et d'aménagement équitable de notre région, empreints de la logique REV3 et de notre pragmatisme, nous avons un budget efficace au service des habitants de notre région.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Manoëlle MARTIN.

MME MARTIN : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, soutenir et investir, deux verbes qui caractérisent le budget régional de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la vie étudiante et de l'orientation qui a été construit par Daniel LECA que je remercie.

D'abord investir dans les campus de formation et de recherche avec plus de 19 millions d'euros consacrés aux réhabilitations universitaires des Hauts-de-France.

Soutenir les étudiants dans leur pouvoir d'achat, les accompagner dans leur parcours, dans des possibilités d'emploi étudiant comme les contrats étudiant région au sein même de leur grande école ou de leur université. Investir dans la mobilité internationale de nos étudiants qui booste leur réussite et leur insertion professionnelle.

Soutenir la recherche, les projets pour attirer des chercheurs, multiplier les collaborations avec les entreprises régionales, faire émerger des innovations en lien avec le développement économique et en faire une force de l'attractivité de notre région des Hauts-de-France.

Soutenir l'avenir de la recherche avec près de 9 millions d'euros pour permettre à nos jeunes doctorants d'effectuer leur thèse au bénéfice des priorités que la collectivité porte et notamment la dynamique REV3.

Soutenir les jeunes et leurs familles dans la construction de leur parcours d'orientation en favorisant les rencontres avec des ambassadeurs Proch'orientation et les stages sur l'ensemble de notre territoire.

Soutenir encore plus ceux qui se perdent en route et décrochent et pour qui des alternatives de formation, de coaching, de mentorat doivent être proposées et animées.

Soutenir sans faille l'excellence de la voie professionnelle, grâce notamment à la formidable vitrine des métiers de la formation que sont les WorldSkills.

Vous l'aurez compris, investir dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'orientation est pour l'essentiel la base de la singularité de chaque jeune.

Pour finir, je remercie Jean-Pierre BATAILLE pour tout le travail et l'écoute qu'il fournit au quotidien, les services qui l'entourent et qui nous accompagnent et bien évidemment Simon JOMBART qui s'investit pour l'orientation de nos jeunes. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Laurent RIGAUD.

M. RIGAUD : Merci, Monsieur le Président.

Deux minutes pour décliner le budget des lycées qui est de 356 millions d'euros. D'abord une dotation globale de fonctionnement initiale de 102 millions d'euros, qui pourra être complétée au besoin en cours d'année. Montant exceptionnel si l'on compare à 2022 où on était à 77 millions d'euros.

Pour étudier dans de bonnes conditions, 137 millions d'euros de travaux et d'équipements seront réalisés dans nos établissements publics. Des restructurations lourdes : 70 chantiers en 2024. Des opérations de rénovation et de maintenance en nombre important. Bref, chaque lycée bénéficiera de travaux en 2024. Nous serons aussi aux côtés des lycées privés : 50 millions d'euros pour le fonctionnement comme le prévoit le Code de l'éducation. Mais avec une politique volontariste : 9 millions pour accompagner les investissements immobiliers des lycées privés sous contrat.

La région protège aussi le pouvoir d'achat des familles avec la carte Génération Hauts-de-France ; plus de 210 000 lycéens ont activé la carte au 30 octobre. Elle permet de bénéficier de 100 euros la première année, 55 euros les années suivantes. Ce sont aussi des aides sociales mobilisables en cas de difficulté de transport, d'hébergement et de restauration.

La région investit aussi énormément dans la sécurité. Le vice-président Jean-Pierre BATAILLE vous en parlera.

Nous poursuivons notre mobilisation contre le harcèlement scolaire. J'aurai l'occasion de vous présenter un point d'étape du plan et en 2024 nous organiserons les premières assises.

Un budget ambitieux, important, qui démontre la volonté de la région d'être aux côtés des lycéens, des agents des lycées, des habitants des Hauts-de-France pour réussir l'éducation, la formation de notre jeunesse, tout ceci en lien avec l'économie et les besoins des entreprises.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Marie-Sophie LESNE.

MME LESNE : Merci, Monsieur le Président.

La région poursuivra en 2024 sa mobilisation avec et pour les agriculteurs et avec l'ensemble des acteurs des filières, avec un budget de 19 millions d'euros en investissement et de 11 millions d'euros en fonctionnement, ce qui nous met à iso budget par rapport à 2023.

Les grandes lignes de ce budget traduisent notre volonté d'agir en faveur du renouvellement des générations, grand enjeu pour l'agriculture, notamment pour l'installation et le suivi des jeunes agriculteurs, à hauteur de 1,7 million d'euros ; d'agir en faveur de la transition agroécologique, le tout en lien avec REV3 pour accompagner les agriculteurs dans l'adaptation et le changement de leurs pratiques afin de répondre aux grands enjeux climatiques.

Nous allons construire en 2024 un plan d'action régional d'adaptation au changement climatique dont nous organiserons les assises au printemps. Cette ligne s'élève à 2,5 millions d'euros. Nous allons également agir en faveur de la promotion et de la diversification de l'agriculture qui sont des conditions clés pour transformer et activer la résilience des exploitations agricoles, à hauteur de 4,9 millions d'euros. Nous allons aussi agir en faveur du soutien à notre élevage en accompagnement des filières, à hauteur de 2,6 millions. Enfin, nous poursuivrons le plan bio signé en mars dernier, à hauteur de 1,7 million d'euros.

Du côté de la pêche et de l'aquaculture la région continuera sa mobilisation aux côtés des acteurs de la filière halieutique avec un budget de 2,8 millions en investissement et de 1,5 million en fonctionnement. Nous avons voté cette année un plan d'action régional en faveur des produits aquatiques et nous continuerons en 2024 à mettre en œuvre toutes ces actions. Les grandes lignes de ce budget traduisent notre volonté d'agir en faveur de l'investissement des entreprises du secteur de la pêche maritime et de l'aquaculture, d'agir en aidant les projets innovants et en favorisant la transition et la diversification de la filière, et d'agir en faveur de la recherche et développement pour la filière halieutique. La région prévoit également un fonds d'urgence pêche qui permettra de mieux anticiper d'éventuelles mesures à court terme et de mieux accompagner les aléas liés à la crise énergétique

ou aux aléas climatiques. Enfin, la région accompagnera les structures d'intérêt régional pour l'animation de la filière.

Au total ce sont près de 34 millions d'euros qui seront consacrés à l'agriculture et à la pêche régionales, témoignant le volontarisme très fort de la politique portée par notre majorité. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Monsieur le Président.

Relation avec les entreprises, c'est le premier budget. Soyons très simples, un budget est le moyen d'appliquer une politique et cette politique, nous l'avons décidée et votée ensemble par le schéma régional de développement économique et par les cadres que nous avons votés en juin 2023.

Il faut se féliciter que notre budget soit à la hauteur de nos ambitions et de ce que nous avons voté, puisque nous sommes en augmentation de plus de 20 % par rapport à l'an dernier. Nous continuerons donc à parler d'avances, de subventions, de garanties, de prêts, d'accompagnement des filières et des incubateurs, etc.

Permettez-moi de vous citer trois exemples. La maison des entrepreneurs que nous avons mise en place apparaît aux yeux de tous comme un résultat positif puisque la BPI veut la développer au niveau national. Ne rougissons pas d'être considérés comme le meilleur et d'être copiés.

Le fonds petit capital, transmission, développement est un fonds que nous allons mettre en place en 2024. Vous nous faites souvent le reproche de n'aider que les grandes entreprises, reproche à tort ; ce fonds permettra justement d'aider les petites entreprises dans leur développement et dans leur transmission.

J'aurais pu également vous parler du fonds régional de soutien aux activités territoriales mais je dois maintenant vous parler de formation professionnelle. Le budget est effectivement en baisse, mais c'est parce qu'on attend la nouvelle signature du plan d'investissement dans les compétences. Ce budget en baisse en autorisation de programme ne l'est pas en autorisation de paiement, donc nous allons déployer notre politique sur l'année 2024.

Enfin, un mot sur la direction emploi. Le dispositif senior que vous retrouvez dans le budget a trouvé son public, c'est la raison pour laquelle on le redote régulièrement.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Anne PINON.

MME PINON : Merci, Monsieur le Président.

Le volet santé. Ce budget 2024 illustre nos priorités régionales. Poursuite de l'appel à projet prévention santé environnement pour permettre l'émergence de nouveaux opérateurs en santé. Poursuite de la mise en place des conventions pluriannuelles d'objectifs permettant de soutenir les actions structurantes dans la durée en matière de prévention. Nous réaffirmons notre politique de soutien aux maisons de santé sur le volet immobilier, équipement, logement dans des zones sous-dotées ou identifiées comme prioritaires. Nous nous engageons en faveur de nouveaux publics, le grand âge, avec le soutien du gérontopôle Hauts-de-France et soutiendrons en 2024 le déploiement de l'UFR d'odontologie au sein du CHU d'Amiens et des CH périphériques.

Concernant le budget des formations sanitaires et sociales, nous prenons plus que notre part pour exercer cette compétence, certes obligatoire mais surtout structurante et stratégique pour le développement de notre

territoire. Preuve en est : sur les trois dernières années des centaines de places supplémentaires de formation sur des métiers en très grande tension, aide-soignant et infirmier pour ne citer que ceux-là. Nous transformons encore davantage notre outil de formation régional parce que les enjeux à relever restent massifs. Nous avons besoin plus qu'ailleurs de travailleurs sociaux formés et reconnus pour accompagner notamment à domicile les plus de 60 ans qui en 2050 seront bien plus nombreux qu'aujourd'hui dans les Hauts-de-France.

Ce budget 2024 que je vous propose se doit d'être à la hauteur et il l'est. Il est en augmentation par rapport à celui de 2023 avec 175 millions d'euros d'autorisation d'engagement et un volontarisme maintenu sur une politique d'équipement et d'appui à l'investissement de près de 7,5 millions d'euros. Car pour réussir ses études il faut disposer des meilleures conditions d'apprentissage possibles. Cette enveloppe est importante mais elle est indispensable pour permettre le fonctionnement pédagogique des écoles et des instituts.

Il est aussi prévu dans ce budget 47 millions d'euros pour les bourses aux étudiants éligibles, bourses revalorisées par l'Etat au printemps dernier. Si on peut se satisfaire de cette revalorisation, on peut regretter malgré tout que, comme trop souvent, la région soit mise devant le fait accompli sans concertation et sans que les compensations soient pérennes, et elles sont trop souvent partielles. Mon collègue et vice-président Jean-Pierre BATAILLE l'a dit, nous attendons de la part de l'Etat encore des recettes importantes pour partager cet effort nécessaire. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : François DECOSTER.

M. DECOSTER : Merci, Monsieur le Président.

Depuis la création de notre région l'ambition pour la culture, le patrimoine et les langues régionales est un marqueur de notre politique en faveur des habitants et des territoires des Hauts-de-France. En juin dernier nous avons voté les nouvelles orientations de la politique culturelle et deux priorités ont été réaffirmées. D'abord l'équité entre les filières artistiques, les territoires, les habitants. En 2024 nous poursuivrons ce travail pour accompagner le rééquilibrage de nos soutiens envers certaines filières comme les musiques actuelles, le livre ou encore les arts de la rue. Nous assurons aussi la présence culturelle dans les territoires en soutenant davantage les formats en itinérance, en accompagnant les territoires ruraux notamment avec les contrats ruralité. Le premier d'entre eux sera signé la semaine prochaine avec la communauté de communes des Sept Vallées. Nous le ferons également en renforçant la coordination des interventions des collectivités locales grâce à la commission culture que nous venons de mettre en place au sein de la conférence territoriale de l'action publique.

Favoriser l'accès à la culture, c'est aussi penser l'équilibre de la politique culturelle à l'échelle de la région, et quand nous accompagnons le développement de l'Institut pour la photo à Lille, nous sommes des partenaires majeurs à Amiens pour la Plateforme des images et de la création ou encore l'arrivée de la BNF. Nous le sommes également à Arras pour le projet de pôle culturel Saint-Vaast ou pour la nouvelle galerie du temps au Louvre-Lens.

La transition écologique est aussi une ambition qui se reflète dans les conventionnements avec les structures culturelles. Ce sont de nouveaux indicateurs dans les CPO ou dans les conventions bilatérales.

Je veux souligner le travail de ma collègue Mady DORCHIES pour animer et renouveler le travail d'inventaire du patrimoine, notamment au travers des inventaires participatifs.

Sur les relations internationales nous allons continuer à renforcer nos relations avec nos voisins en structurant nos relations. C'est la feuille de route avec les Pays-Bas, notre participation au programme de la présidence belge du Conseil de l'Union européenne, en concentrant nos outils de mobilité sur cette proximité géographique et en plaçant notre politique internationale sur les grands enjeux : l'énergie avec Frédéric MOTTE, les coopérations dans le domaine de l'hydrogène, les dispositifs acteurs de l'énergie pour l'Afrique, l'aide à la reconstruction de

l'Ukraine et toute la mobilisation de Hauts-de-France International avec Philippe BEAUCHAMPS et Jean-Paul MULOT pour soutenir notre économie régionale, attirer les investissements internationaux et favoriser la conquête de nouveaux marchés pour nos exportations.

Deux politiques qui traduisent l'ambition d'une région qui s'épanouit et qui rayonne à la fois sur ses territoires et au-delà de ses frontières. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Je vous rappelle que c'est deux minutes pour chacun.

Marie-Noëlle DELAIRE.

MME DELAIRE : Merci, Monsieur le Président.

C'est avec fierté, honneur et sens des responsabilités que je vous présente, chers collègues, le budget de mes délégations artisanat, commerce et ESS. Ce budget a vocation à accompagner le développement de l'économie de proximité et à soutenir nos TPE, nos artisans et les entreprises de l'ESS. Sommairement, il prévoit de mobiliser en investissement 11 millions d'euros dont 4 pour les mesures nouvelles 2024 ; en fonctionnement 8,5 millions d'euros dont 2,7 pour les mesures nouvelles 2024.

Sur l'économie sociale et solidaire nous portons depuis 2023 une nouvelle politique régionale qui embrasse les évolutions du SRDEII et permet de mieux répondre aux besoins des entreprises du secteur. L'année 2024 sera une année de plein déploiement des nouveaux dispositifs régionaux. Les délibérations seront d'ailleurs proposées à vos votes lors de cette Séance plénière. Comme pour les entreprises classiques les aides régionales génèrent des effets leviers très importants sur d'autres interventions financières. Trois nouveaux dispositifs d'aide ont été votés en 2023 : INV'ESS, l'aide à l'investissement ; BUSIN'ESS, l'aide au fonctionnement pour la création des premiers emplois ; l'aide aux entreprises de l'ESS existantes.

Pour ce budget je voudrais mettre en lumière notre soutien spécifique aux initiatives venant des territoires, comme le soutien aux intercommunalités rurales du pacte SAT ou de l'ERBM qui souhaitent développer une politique de soutien à l'ESS.

Enfin, la région apporte un soutien financier aux territoires habilités par l'Etat dans le cadre de l'expérimentation « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

Sur l'artisanat et le commerce nous sommes en train de travailler à une redéfinition des politiques au regard des nouvelles orientations du SRDEII. Plusieurs modalités de soutien ont été validées dans le courant de 2023 : l'aide à l'acquisition et l'aménagement du véhicule de tournée, l'aide à la réhabilitation du local commercial dans les territoires ruraux, qui viennent compléter l'ADEN, l'aide au développement de solutions numériques, et l'aide à l'investissement et au renouvellement du matériel de production. Ces aides permettent ainsi d'accompagner les très petites entreprises, en particulier dans les territoires ruraux, dans leurs projets d'investissement.

Je mets également en lumière le soutien spécifique aux communes retenues par la région dans le cadre de l'appel à projets « centre-ville centre-bourg ». La région peut soutenir financièrement les nouvelles communes labellisées sur la période 2023-2027 sur le volet développement économique, l'aide au financement de managers de centre-ville, la réalisation d'études ou la mise en œuvre. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Arnaud DECAGNY.

M. DECAGNY : Merci, Monsieur le Président.

La politique de la ville et du logement s'articule autour de trois domaines complémentaires en faveur de la cohésion urbaine, de l'efficacité énergétique de l'habitat, conformément à nos objectifs REV3 et notre ambition d'améliorer le pouvoir d'achat et la qualité de vie des habitants de notre région.

Concernant le nouveau programme de renouvellement urbain le budget proposé a pour ambition de tenir les engagements de la région dans le cadre du CPER en faveur des 25 quartiers d'intérêt national et des 32 quartiers d'intérêt régional, ainsi que d'accompagner nos quartiers dans le cadre des nouveaux contrats ville qui seront redéfinis en 2024.

Le volet logement, le plan de réhabilitation énergétique du parc existant, se poursuit par le renforcement des filières éco-rénovation du particulier, notamment avec le dispositif AREL, l'aide à la rénovation énergétique des logements, et le déploiement des guichets uniques de l'habitat ou encore le réseau des conseillers France Rénov'. La région des Hauts-de-France, par ce budget, tiendra également ses engagements concernant le pacte SAT et l'ERBM sur la politique logement.

Concernant l'apprentissage, la région Hauts-de-France est l'une des régions qui soutiennent le plus, à travers les projets thématiques, l'accompagnement des investissements dans les CFA. Le projet soutenu relève de l'amélioration de la situation énergétique des bâtiments et contribue à notre objectif REV3. Notre feuille de route est claire : implantation de nouveaux établissements dans les zones insuffisamment dotées en filière de formation pour les jeunes ; acquisition de nouveaux matériels pédagogiques et machines leur permettant à la sortie de la formation d'être immédiatement opérationnels dans les entreprises ; accompagnement des apprentis avec le versement d'aides au logement, au transport, à l'acquisition d'équipement professionnel et le fonds de solidarité à hauteur de 16 millions d'euros. Nous sommes passés de 51 000 apprentis en 2021 à plus de 70 000 apprentis en 2023. Grâce à ce budget, la dynamique continue.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Est-ce que Jean-Pierre BATAILLE souhaite prendre ses deux minutes car il n'y a pas que le budget dans sa délégation ?

M. BATAILLE : Bien volontiers, Monsieur le Président.

Vous m'avez confié récemment la centralisation des missions de sécurité exercées par la région et qui concernent les transports, les lycées, la vidéoprotection dans les communes.

Concernant nos lycées, la région s'est engagée pour leur sécurisation dès 2017 avec l'adoption du plan de sûreté des EPLE. Nous avons procédé à l'installation de 1 017 caméras, et le tragique attentat survenu à Arras le 13 octobre dernier a rappelé l'importance de cette politique et la hauteur des enjeux. C'est pourquoi nous proposerons au cours de cette séance un renforcement de ce plan sur la base des résultats de l'enquête menée auprès de nos 272 lycées et CFA. Il ressort que 60 % de nos établissements sont convenablement sécurisés et que les moyens financiers supplémentaires que nous allons apporter permettront une couverture complète d'ici à fin 2026. Ces moyens nouveaux viendront en complément des 8 millions d'euros actuellement consacrés annuellement à la conformité et à la mise en sécurité incendie de nos établissements. Soyez assurés de la pleine mobilisation de nos services pour le traitement des besoins remontés. Près d'un million d'euros a déjà été mandaté depuis le 13 octobre pour pallier les fragilités constatées.

En ce qui concerne l'aide à l'installation de la vidéoprotection dans les communes de moins de 20 000 habitants, nous avons accompagné 412 communes en deux ans pour un total de 6,5 millions d'euros et nous attendons 200 nouveaux projets l'année prochaine avec la reconduction du dispositif dont l'appel à projets démarrera le 1^{er} avril et se terminera le 30 juin.

Enfin, au titre de la sécurité dans les transports 80 millions sont prévus en fonctionnement dans le cadre de la convention TER pour financer les personnels de sécurité de la SNCF et 2 millions en investissement pour la poursuite du déploiement de la vidéosurveillance des gares et de leurs abords.

Quelques mots sur l'évaluation de nos politiques publiques. Faire aussi bien, voire mieux avec moins, dégager des marges disponibles pour des domaines nécessitant plus de moyens, le tout avec l'objectif d'une qualité de service public de haut niveau, tel est le cap que je vous propose. Les politiques seront étudiées dans leur globalité en partenariat avec la commission 9 présidée par Jean-Christophe LORIC et nous analyserons l'efficacité de toutes nos politiques, à commencer par les plus coûteuses, transport, formation professionnelle, lycées. Le chantier est vaste mais nous ouvrira de nouvelles perspectives dans l'intérêt de la collectivité et de nos habitants. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Véronique TEINTENIER.

MME TEINTENIER : Merci, Monsieur le Président.

Chacun doit en être conscient, l'année que nous venons de traverser nous a apporté son lot de difficultés. Mais notre collectivité, forte de sa gestion à la fois rigoureuse et agile, a su les affronter. A ce titre chacun doit porter l'effort à son niveau et la biodiversité se retrouve elle aussi les manches pour aider à maintenir le cap. En ce qui concerne ma délégation je considère cet effort non pas comme une sanction imposée par la conjoncture mais plutôt comme une opportunité.

L'opportunité d'abord de travailler davantage en transversalité avec les autres politiques publiques portées par le Conseil régional. Ce travail a en réalité déjà commencé par le biais de REV3 est la contribution évidente de la biodiversité dans la transition écologique. Il s'effectue également avec d'autres comme la politique des lycées, de la santé ou encore de l'agriculture et a donc vocation à se poursuivre et s'étendre.

L'opportunité ensuite de conforter la place de nos partenaires dans la réalisation au quotidien de notre politique de biodiversité sur le terrain. Vous connaissez ces partenaires et je ne peux les citer tous, mais parmi eux le Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France, l'Association régionale des fédérations de pêche, la Fédération régionale de chasse, le Conservatoire botanique National de Bailleul ou encore l'Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement.

L'opportunité enfin d'agir avec encore plus de détermination pour accompagner notre territoire régional et ses habitants dans la transition écologique, notamment par la poursuite de dispositifs tels que le plan Arbres ou Génération+ Lycée et Nature. S'inscrire dans cette démarche c'est en effet s'inscrire dans un cercle vertueux qui in fine nous permettra de retrouver des marges de manœuvre plus importantes.

Les équipes de la direction de l'eau et de la biodiversité du Conseil régional et moi-même sont plus que jamais déterminées à relever le défi de la transition écologique en Hauts-de-France. Collectivement nous sommes prêts à saisir cette opportunité et à faire de notre politique régionale de biodiversité un outil au service de la transition écologique pour le territoire et pour ses habitants. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Antoine SILLANI.

M. SILLANI : Merci, Monsieur le Président.

La région la plus jeune de France. 37 % des habitants ont moins de 30 ans et nous continuerons à agir pour nos jeunes en mettant en place une politique volontariste auprès des acteurs jeunesse. Je pense aux chantiers

de jeunes bénévoles, à l'information jeunesse, au dialogue structuré, à la lutte contre l'illettrisme ou encore au dispositif CLAP et à toutes les initiatives associatives pour accompagner les jeunes. Vous trouverez aussi ce soutien à la jeunesse dans toutes nos politiques avec des actions fortes comme l'aide au permis, la bourse Mermoz, notre soutien aux lycéens, apprentis, en alternance. En transversalité c'est près de 80 millions d'euros engagés chaque année.

En matière de vie associative nous consolidons nos politiques pour être aux côtés des plus de 100 000 associations. Nous resterons attentifs au soutien aux têtes de réseau, à la formation des bénévoles, à l'emploi associatif, à l'animation de nos villes et villages grâce à « Hauts-de-France en fête ». Après des avancées en 2023 nous continuerons aussi à travailler sur la simplification administrative.

Enfin, parce que la région a du cœur, comment ne pas parler de notre soutien aux associations caritatives alimentaires, que nous renouvelons et renforçons : plus de 1,5 million d'euros pour ces associations en fonctionnement et en investissement. Nous sommes la seule région de France à le faire.

En sport la région restera une région en forme, qui forme, qui performe et qui innove pour reprendre ce slogan cher à Florence BARISEAU. De grandes ambitions pour notre rayonnement à quelques mois des Jeux olympiques et paralympiques, à un an de l'accueil du grand départ du Tour de France dont nous sommes partenaires. Pour ce faire, comme depuis le début du mandat nous apporterons un soutien impactant aux grands événements internationaux, aux athlètes de la team Hauts-de-France, à nos ambassadeurs, aux ligues et comités, aux équipements sportifs d'excellence comme à la politique sportive de proximité. Je pense aux manifestations sportives portées par nos clubs, aux équipements sportifs de proximité et surtout aux 700 clubs que nous soutenons et qui forment les champions de demain.

Pour terminer, je voudrais saluer du fond du cœur les milliers de bénévoles qui sur l'ensemble du territoire font vivre nos clubs et nos associations. Par ce budget nous restons à leurs côtés pour porter haut et fort la jeunesse, la vie associative et le sport. Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Les groupes ont maintenant la parole pour cinq minutes chacun. François DESHAYES a la parole pour commencer.

M. DESHAYES : Merci, Monsieur le Président. Je ferai également l'explication de vote.

Chers collègues, nous votons aujourd'hui le troisième budget de cette mandature qui nous guidera toute l'année 2024. A la suite de la présentation du vice-président Jean-Pierre BATAILLE, des choses évidentes ressortent. Tout d'abord ce budget met clairement en lumière une nouvelle fois que nous sommes de bons gestionnaires de la région Hauts-de-France. Malgré un contexte qui reste particulièrement contraint par l'inflation ou les décisions que nous impose l'Etat nous maintenons une vraie maîtrise budgétaire avec un contrôle au plus juste de nos dépenses. Chaque euro dépensé est réfléchi dans l'intérêt des habitants des Hauts-de-France.

Nous pouvons retenir de ce budget qu'il est la parfaite illustration de notre forte volonté politique de faire avancer et développer notre belle région. J'en veux pour preuve un investissement important, en hausse de plus de 400 millions d'euros. Notre action politique est pleinement engagée dans la transformation de notre région pour faire face à tous les défis et les enjeux du futur. Mais le temps long ne fait pas oublier la nécessité d'œuvrer chaque jour pour accompagner le quotidien de nos habitants ou de réagir lorsque ce dernier est bouleversé par les aléas. Je pense bien entendu aux récentes inondations qui ont accablé le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme. Notre réaction fut immédiate et réfléchie. Face à la détresse de nos sinistrés la région Hauts-de-France s'est mobilisée avec la mise en place d'aides exceptionnelles pour apporter son soutien aux habitants, aux entreprises, aux agriculteurs et aux communes de notre territoire. Cet exemple démontre notre capacité à agir et à mobiliser nos forces pour soutenir notre population dans les moments les plus durs.

Mais nous sommes loin de nous contenter des situations exceptionnelles pour agir ; depuis notre arrivée, améliorer et accompagner le quotidien de nos habitants est un des fils rouges de notre action. Je ne peux que citer une nouvelle fois toutes nos aides directes mises en place depuis plusieurs années, comme l'aide au transport aux particuliers, l'aide à la garde d'enfants, l'aide au permis de conduire et bien d'autres encore. Nous continuerons bien sûr dans cette voie en 2024 et au-delà car nous avons la vision d'une région proche de ses habitants et notre action politique le prouve.

Améliorer le quotidien de nos habitants passe aussi par la prise en compte de tous les défis et enjeux qui nous attendent à l'avenir. Mes chers collègues, nul doute que ces derniers mois nous ont montré un monde en constante évolution, parfois de manière rapide, parfois de manière inquiétante. Cette décennie est celle de la transformation et la préparation du temps long est donc essentielle pour que nos territoires puissent s'adapter et performer aux évolutions de notre monde. Pour ce faire et comme le démontre ce budget, nous fixons un cap pour préparer cet avenir avec des politiques responsables, ambitieuses et innovantes.

Pour commencer, en matière économique nous pouvons nous féliciter de l'implantation de quatre usines de fabrication de batteries pour voitures électriques. Ces gigafactories sont la vitrine de la mutation industrielle de notre région, à la pointe de l'économie durable et décarbonée, pleinement inscrite dans notre dynamique REV3 ; c'est une véritable fierté. Bien entendu, les enjeux économiques et de décarbonation sont intimement liés aux enjeux de mobilité. Mais là aussi nous répondons présents avec la mise en place de la SPL mobilité et des importants investissements ferroviaires prévus pour renforcer et développer davantage les lignes de nos territoires. En la matière le CPER que nous avons voté lors de la dernière Séance plénière vient aussi contribuer largement à développer les nouvelles mobilités en Hauts-de-France, le ferroviaire donc, mais aussi le réseau routier et les véloroutes, nos ports et le fluvial avec le chantier du siècle, le canal Seine-Nord.

La région s'engage pleinement dans sa transformation pour nos habitants aux côtés des collectivités territoriales. Avec ACTes nous mettons en place un dispositif qui vient soutenir les projets des communes qui s'inscrivent dans la dynamique REV3, en matière énergétique, numérique ou économique. Le dispositif vient aussi soutenir l'émergence de projets qui répondent à un objectif de sobriété foncière et à la préservation des ressources telles que la biodiversité et l'eau. D'ailleurs, la préservation de la biodiversité est une politique à part entière de la région qui s'investit pleinement dans la protection, la restauration et la reconquête de cette ressource essentielle pour notre avenir. Cela s'effectue aussi avec le travail que nous menons au travers de nos politiques agricoles pour œuvrer à une agriculture plus vertueuse, à travers notamment notre plan agroécologie mais surtout grâce au travail remarquable de nos agriculteurs. Il ne s'agit pas d'opposer nos modes de production mais de créer un tissu agricole équilibré pour que l'agriculture de notre région reste performante au regard des enjeux de souveraineté alimentaire.

Enfin, comment parler de l'avenir sans mentionner notre jeunesse ? La région Hauts-de-France est la région métropolitaine la plus jeune ; n'oublions pas cette incroyable force qui est la nôtre et qui nous oblige tant. Evidemment, et ce depuis notre arrivée, les importants travaux que nous menons dans nos lycées le sont en total respect de l'ambition REV3, en faisant des bâtiments régionaux des bâtiments exemplaires en matière d'économie d'énergie, où les lycéens peuvent s'épanouir dans les meilleures conditions pour le suivi de leur scolarité. C'est aussi œuvrer pour leur insertion sociale, professionnelle, avec un accompagnement dans leur orientation pour qu'ils puissent être préparés au monde de demain.

Mes chers collègues, comme vous l'avez compris, la région Hauts-de-France marche sur ses deux pieds. Notre action régionale est pleinement engagée dans le présent et dans le futur. Sous l'impulsion de notre président Xavier BERTRAND nous répondons à la fois aux nécessités du quotidien tout en regardant avec confiance vers l'avenir. J'en profite pour remercier Jean-Pierre BATAILLE, notre grand argentier depuis des années, pour son travail sérieux ainsi que tous nos collègues vice-présidents qui chacun dans leur domaine contribuent activement à l'élaboration de ce budget.

Le groupe Majorité régionale, Républicains et Indépendants votera bien sûr pour ce budget et nous serons encore et toujours pleinement investis dans la mise en œuvre de nos politiques. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Jean-Paul FONTAINE.

M. FONTAINE : Merci, Monsieur le Président. Je prendrai les deux minutes d'explication de vote si c'est nécessaire.

Chers collègues, comme l'a très bien évoqué le vice-président BATAILLE, dans un contexte de croissance faible, d'inflation toujours présente mais aussi de réduction continue des aides de l'Etat la région poursuit la voie qu'elle trace depuis le début du mandat à travers un budget qui pour l'année 2024 pourra une nouvelle fois être qualifié de réaliste, en nous permettant de continuer à soutenir nos territoires, à investir de façon ambitieuse dans notre avenir régional comme nous le faisons depuis 2016. Des voix différentes se feront entendre au sein de cet hémicycle, c'est normal, c'est la démocratie. Les amendements présentés à ce budget prévisionnel en seront l'expression. Toutefois, une bonne gestion ne peut se fonder sur des opportunités de situation, des postures idéologiques, des ambiguïtés dans les priorités retenues où au final la fragilité des habitants de notre région ne pourrait être que renforcée et la dégradation de leur vie quotidienne, certainement à dessein, exacerbée. Pour notre part, nous assumons les choix de la majorité régionale ; des orientations ont été prises, des priorités ont été données, cohérentes depuis 2016 sans renoncement.

Chers collègues, je ne commenterai pas le budget régional 2024, le groupe UDI étant parfaitement en phase avec ce qui vient d'être dit par le vice-président BATAILLE et avec la position de l'ensemble des groupes de la majorité. Je voudrais simplement évoquer des craintes que l'on peut légitimement avoir face au désengagement de l'Etat envers les financements alloués aux collectivités qui, ramené aux réalités des territoires, place désormais les régions et les départements comme les principaux financeurs des projets locaux, alors que les budgets des régions et des départements supportent eux aussi ce même désengagement important de l'Etat auquel s'ajoute la folle envolée du coût de l'énergie.

Deux inquiétudes pour les Hauts-de-France. En 2014, faute de moyens les collectivités avaient bien malgré elles généré une baisse de la commande publique, entraînant une crise sans précédent dans le BTP. Quel avenir l'Etat réserve-t-il à ce secteur d'activité aujourd'hui si de nouveau les collectivités ne savent plus investir, étranglées par les baisses de dotation, la hausse du coût de l'énergie, coût qui ne reviendra jamais à ce qu'il était il y a deux ans, étranglées par les augmentations certes nécessaires du point d'indice des fonctionnaires mais non compensées, de même que le CIA ou récemment la prime pouvoir d'achat dans la fonction publique ? Que l'Etat, lorsqu'il a ce genre d'idées, les assume lui-même sans nous plonger davantage dans la difficulté financière, en se désengageant de tout, notamment dans le dialogue social que nous avons à mener avec les agents de nos collectivités. Les élus locaux ne sont pas les supplétifs de l'Etat, le rapport de subordination devient insupportable, surtout lorsque les moyens ne sont pas au rendez-vous. Le jacobinisme n'a que trop duré.

Parce que l'hémicycle est aussi le porte-voix de nos territoires, la seconde inquiétude concerne l'ensemble des communes et des habitants des Hauts-de-France durement touchés par les récentes inondations. Dominique FAURE, ministre déléguée chargée des collectivités territoriales, a annoncé que 50 millions d'euros viendraient abonder la dotation de solidarité, une dotation permettant en plus aux collectivités de bénéficier d'une subvention de 150 000 à 6 millions d'euros pour permettre la reconstruction d'équipements. A-t-on seulement idée, quand on connaît ce territoire touché par les inondations, à cheval entre le Pas-de-Calais et un bout du département du Nord, qu'il y aura toujours un reste à charge pour les collectivités, notamment les communes dont la taille et les ressources sont modestes ? Un reste à charge qui va venir gravement hypothéquer nombre de budgets communaux, à moins qu'une fois encore, comme pour l'ERBM, la région et les départements ne soient sollicités. En venant faire sauter le verrou de 20 % de reste à charge cela augure peut-être de nouvelles pressions surprises sur notre budget 2024. Ces effets d'annonce laissant à penser que l'Etat est protecteur des collectivités nous placent dans la même situation que la prise en charge des dégâts occasionnés par les violences urbaines fin juin. Certaines communes attendent encore les notifications de financement de la part de l'Etat. Pendant ce temps rien ne change vraiment dans le quotidien de ces communes, pour leurs habitants, pour leurs élus. Le temps de l'Etat n'est réellement pas celui des élus ni celui de nos concitoyens.

En conclusion, le budget 2024 de la région sera un budget où nous prendrons courageusement notre destin en main, sans rien attendre de l'Etat mais davantage avec le soutien des fonds européens, pour être dans une vraie présence auprès des habitants de nos territoires, comme vous l'avez récemment fait, Monsieur le Président, avec l'annonce de l'indemnisation des foyers sinistrés par les inondations de novembre en Hauts-de-France jusqu'à 380 euros sans conditions de ressources ni d'évaluation sociale. Si certains peuvent être critiques à notre égard concernant ce budget prévisionnel 2024, la vérité est qu'il n'a jamais été dans nos habitudes de nous emparer des opportunités de situation, aussi tragiques soient-elles, pour être auprès des habitants de notre région quand ils ont besoin de notre aide. Si nous sommes au rendez-vous, c'est parce que vous avez eu la clairvoyance, Monsieur le Président, de mettre de l'argent de côté pour subvenir aux coups durs que nous pourrions rencontrer. C'est ce qu'on appelle bien gérer. Aussi le groupe UDI votera-t-il ce budget prévisionnel 2024 sans réserve. Je vous remercie de votre attention.

(applaudissements sur les bancs du groupe UDI)

M. LE PRESIDENT : Anthony JOUVENEL.

M. JOUVENEL : C'est Edith VARET qui interviendra pour le groupe.

MME VARET : Monsieur le Président, chers collègues, je tiens à remercier les services et Jean-Pierre BATAILLE pour nous avoir présenté ce budget primitif d'une façon toujours aussi claire et efficace. À l'heure de discuter des lignes budgétaires définissant l'année 2024 nous prenons acte du climat incertain et surtout contraint dans lequel a été menée l'élaboration de cette feuille de route pour l'année 2024. Ce contexte a malgré tout permis l'élaboration d'un budget maîtrisé, cohérent et réaliste, au service des habitants de notre région. Dans ce contexte il est impératif d'effectuer des ajustements, des redéfinitions et des priorisations budgétaires. Nous devons ne pas abandonner la trajectoire de désendettement qui est la nôtre depuis des années et construire une perspective budgétaire toujours plus saine d'année en année. Le budget que nous examinons aujourd'hui met l'accent sur les compétences régionales tout en honorant nos engagements envers les habitants.

C'est un budget de soutien marqué notamment par l'appui aux activités économiques structurantes, par une dimension européenne forte et par une bataille résolue pour l'emploi et les mobilités. Le soutien à l'économie régionale est palpable. Cette année et les prochaines seront marquées par l'implantation des gigafactories qui formeront à terme la vallée de la batterie. Ce projet a été rendu possible par notre collectivité qui la première s'est engagée sur ces dossiers et alloue aujourd'hui un budget de développement économique de 38 millions d'euros en fonctionnement et 86 millions d'euros en investissement. Cette approche, nous le pensons, sera déterminante dans les prochaines années.

D'autre part, l'Union européenne réaffirme son soutien à la région Hauts-de-France avec 2,79 milliards d'euros contenus dans les programmes FEDER, le FSE+ et le FTJ. Cette contribution renforce le rôle moteur de l'Europe dans notre développement régional et dans la lutte contre les inégalités. En tant qu'européen convaincu, le groupe MoDem, Radicaux et Apparentés se réjouit du soutien sans faille accordé par l'Union européenne aux régions françaises. Ces fonds européens illustrent l'importance du partenariat entre les Hauts-de-France et ses voisins européens, proches comme lointains, pour relever les défis de demain, y compris les déséquilibres territoriaux.

En matière de transport l'augmentation des budgets, 294 millions en investissement et 866 millions en fonctionnement, témoigne du volontarisme de la région en vue d'améliorer l'offre de transport, en particulier celle du TER. Les investissements importants dans les transports et les actions visant à garantir un service de qualité, malgré les difficultés de la SNCF, montrent la détermination de la région à soutenir les mobilités. C'est un défi crucial pour nos concitoyens.

Soulignons aussi que ce budget s'attelle avec sérieux à répondre aux enjeux de demain. Notre groupe met particulièrement l'accent sur la nécessité de connecter les territoires, reconnaissant le rôle crucial de la région en tant qu'interface. Cette connexion permet aux élus locaux et aux habitants d'accéder à des fonds et à des outils pour améliorer le quotidien et travailler à l'avenir des Hauts-de-France.

L'investissement dans le soutien aux collectivités locales, notamment au travers du dispositif ACTes, qui voit son volet augmenter à 67 millions d'euros, reflète l'attente suscitée par nos communes. Il ne faut pas décevoir. Pour permettre une identité régionale tout en respectant les spécificités de chacun, l'écoute sera essentielle. Notre groupe s'engage à prendre part à ce vaste chantier.

Enfin, investir dans l'éducation est un acte essentiel de notre budget. Les montants significatifs alloués au patrimoine des lycées et au fonctionnement des établissements publics et privés démontrent notre engagement en faveur d'une politique éducative ambitieuse. Là aussi il faudra se montrer concret pour répondre aux attentes devenues légitimement pressantes. En matière d'enseignement supérieur restons attentifs à financer des projets novateurs et à soutenir les chercheurs pour le rayonnement futur de notre région.

Pour conclure, je souhaite souligner le défi financier qui nous attend. Si la crise sanitaire est derrière nous, d'autres contraintes liées au climat économique ou aux catastrophes naturelles viennent resserrer l'attention sur ce nouvel exercice. Le budget primitif 2024 va néanmoins dans le sens de l'ambition pour tous par des investissements significatifs et responsables pour demain. Ensemble nous relèverons ce défi et c'est pourquoi le groupe MoDem, Radicaux et Apparentés votera en faveur de ce budget primitif. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe MoDem, Radicaux et Apparentés)

M. LE PRESIDENT : Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, nous ferons à deux voix avec mon collègue Jean-Philippe TANGUY.

Mes chers collègues, être président de région, n'est-ce pas agir, comme on le dirait en droit, en bon père de famille ou en bon père raisonnable ? Pourtant, vous n'avez pas protégé notre région et ses habitants ; alors êtes-vous un bon père de famille, Monsieur le Président ? Carburant hors de prix à cause des taxes, attaque terroriste dans un de nos lycées, perpétuelle crise du TER et des transports, accès à la santé dégradé, entreprises en difficulté, formation insatisfaisante, rien n'a été épargné aux habitants cette année encore. L'an dernier, le bilan était calamiteux. La situation empire faute d'action forte de votre part. Et pour cause, le système politique que vous incarnez est une cause du déclin de la France et seul le RN en est la solution...

(brouhaha)

M. LE PRESIDENT : Votre collègue et elle seule a la parole.

MME MARAIS-BEUIL : Aucun des secteurs de notre région ne se porte mieux que l'an dernier ni depuis votre prise de responsabilité politique. Peut-être est-il temps d'en tirer les conséquences puisque vous n'en êtes pas à votre coup d'essai. Le bénéfice du doute ne peut plus vous être accordé après huit ans de présidence.

Un taux d'activité toujours plus faible que la moyenne nationale, 50 % des TPE et PME risquant de mettre la clé sous la porte malgré des investissements généreux. Un chômage toujours trop élevé, malgré des forums pour l'emploi et des missions locales dépêchées sur la question et une action Proch'emploi mise en place depuis votre premier mandat. La situation que nous connaissons n'est évidemment pas liée au hasard. Elle résulte de politiques nationales menées depuis longtemps par vous-même, vos amis et la macronie que vous soutenez, de doctrines économiques que vous encouragez et que nous payons cher ici.

Vous promettiez le 1^{er} janvier 2023, dans une vidéo postée sur X, anciennement Twitter, de créer du lien entre les habitants et les territoires de la région. Vous continuez de transformer une fissure en fracture, opposant toujours plus les villes aux campagnes, en favorisant la métropole lilloise vis-à-vis du reste du territoire régional, en favorisant le versant nord de notre région par rapport au versant sud, les subventions à destination de quartiers difficiles voire de non-droit plutôt qu'aux territoires ruraux et périurbains. Vous avez également privilégié des associations aux desseins parfois douteux, les très grandes entreprises plutôt que les petits artisans, pourtant

plus grands pourvoyeurs d'emplois en France. Exemple parmi tant d'autres : l'an dernier Sébastien CHENU, notre président, vous avait fait remarquer que vous étiez à la remorque d'une SNCF qui vous tenait la dragée haute. Les années se suivent et se ressemblent visiblement, car vous aviez promis zéro euro d'augmentation sur les services du TER. Pourtant, lors de la Commission permanente du 30 novembre dernier vous avez voté l'augmentation du tarif du TER, et ce même pour les abonnés et les étudiants, alors que le service proposé est toujours en deçà de la promesse faite par la SNCF et les vôtres : « Assis, à l'heure, averti ».

D'autres choses sont possibles et nos collègues vous les présenteront tout au long de ce débat budgétaire avec de nouvelles propositions budgétaires de fonds d'aide répondant aux besoins de nos entreprises et de nos habitants. Vous avez tendance à toujours nous dire que nous ne sommes jamais force de proposition. Nous allons vous prouver le contraire. Je le sais, aucune de ces propositions ne sera retenue par votre majorité mais elles auront le mérite d'exister.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. LE PRESIDENT : Monsieur TANGUY.

M. TANGUY : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, dans la continuité des éléments qu'a indiqués Claire MARAIS-BEUIL, deux éléments. Premièrement, notre région et les régions en général commencent à souffrir gravement du manque d'autonomie financière. Cette autonomie financière des collectivités territoriales est pourtant garantie par la Constitution et devrait être assurée par nos institutions. Or, vous le savez, l'essentiel de nos ressources ne provient pas de fiscalité sociale, du devoir de responsabilité qu'il y a entre les élus locaux et leurs administrés, du devoir d'efficacité qu'il peut y avoir dans les résultats de l'économie locale et donc des recettes financières, mais uniquement du destin de la nation et des financements que le gouvernement veut bien donner à notre région. Cela pose un grave problème de responsabilité pour les élus ici présents, pour vous, Monsieur le Président, et pour notre démocratie en général.

Deuxième élément sur lequel nous souhaitons vous alerter, la trajectoire de financement. Les conseillers régionaux du Rassemblement National avaient alerté sur le fait que les taux zéro ne dureraient pas, que le financement à bon compte ne durerait pas et qu'il faudrait une réelle stratégie d'investissement et de financement pour l'avenir. Quelle est aujourd'hui cette stratégie d'investissement et de financement pour l'avenir ? Nous ne la connaissons pas. Et quelles sont les économies qu'il faut faire pour financer l'endettement ? Nous vous proposons encore et toujours une revue des dépenses transpartisane, notamment une revue des dépenses des associations pour faire de vraies économies structurelles. Nous sommes disponibles et nous espérons que vous finirez par tendre la main à l'opposition.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. LE PRESIDENT : Thomas HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, rassurez-vous, cette fois je vais faire court pour laisser la place à mon collègue et je ne vais même pas chanter, malgré la période, car la fête n'est pas au menu avec ce budget que nous avons étudié longuement.

D'abord pour nos recettes. Comme nous l'avions signalé lors du débat d'orientation budgétaire, elles sont en berne. L'hiver de nos finances publiques vient et vous regardez ailleurs. Vous aviez refusé notre vœu pour que l'Etat renforce notre financement de la transition écologique, qui est pourtant nécessaire. Vous aviez refusé aussi notre amendement lors du débat d'orientation budgétaire pour augmenter un peu la taxe sur les cartes grises, ce qui aurait permis de rééquilibrer ce budget d'austérité. Ce sont toujours les vieilles recettes, celles qui considèrent

que seul l'investissement au sens comptable a de la valeur et qu'à l'inverse le fonctionnement de nos services au public, aux habitants, aux associations, aux entreprises doit toujours être la variable d'ajustement de nos budgets. Beaucoup d'entreprises ont pourtant compris que la plus grande de leurs ressources était humaine.

Dans ce menu budgétaire un ingrédient étrange vous permet d'accompagner un fort investissement, une recette exceptionnelle annoncée d'une SPL mobilité qui n'est financièrement pas opérationnelle et à qui nous allons pourtant gager notre patrimoine ferroviaire, une hypothèque de nos trains actuels pour payer les nouveaux qui seront au final offerts au privé. Il y a de quoi s'inquiéter à juste titre et notre CESER – cette assemblée et même le vice-président aux finances – s'inquiète. Rassurez-vous, nous vous proposerons un amendement pour rétablir l'équilibre réel, un principe budgétaire fondamental.

Quid du budget vert promis l'année dernière, qui aurait réorienté nos dépenses ? Mais rien, Monsieur MOTTE. Et ce REV3, cité 94 fois comme un mantra à l'extase mais sans concrétisation avec un budget encore une fois en baisse. A l'inverse vous continuez de financer les pollueurs, les climato-négationnistes et les banques qui soutiennent les bombes climatiques. La COP régionale, comme l'application de notre SRADDET, est bien mal engagée, très loin de montrer l'exemple à l'aune de la COP28.

Par nos interventions et nos amendements nous allons montrer la réalité budgétaire, tenter de rééquilibrer ce budget mais également de verdir un peu ce sombre budget.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

M. TIRMARCHE : Puis-je y aller, Monsieur le Président ?

M. LE PRESIDENT : Il y a ce que l'on appelle une discussion et après il y a les explications de vote. Si vous souhaitez être inscrit à deux sur la délibération, ce n'est pas un problème. Quand voulez-vous la parole, Monsieur TIRMARCHE ?

M. TIRMARCHE : Je la prends maintenant et Monsieur HUTIN la reprendra pour l'explication de vote.

L'exercice est périlleux de devoir résumer l'analyse d'un budget en deux minutes alors que les vice-présidents avaient chacun deux minutes et des services à leur disposition pour argumenter. On va faire rapide, simple, avec un peu de pédagogie.

M. LE PRESIDENT : Un point, excusez-moi. Je veux savoir si les conférences des présidents servent à quelque chose ? On s'est mis d'accord là-dessus, il n'y a pas eu de remise en cause.

M. TIRMARCHE : Si vous m'invitez à cette conférence des présidents, j'y siégerai avec grand plaisir.

M. LE PRESIDENT : Je vous explique. A moins que vous ne vouliez passer chez Bertrand CHAMEROY, on ne va pas monopoliser les Hauts-de-France et l'ensemble des émissions de C à vous. On ne veut pas squatter les antennes. On a fait une conférence des présidents pour bien expliquer les choses. Si vous n'êtes pas d'accord, parlez-en avec votre président de groupe. Je vous rends le temps que je viens de vous prendre à l'instant et à l'avenir quand on prend des décisions, on les respecte ; c'est tout.

M. TIRMARCHE : J'insiste, Monsieur le Président, si vous permettiez la constitution d'un groupe Insoumis avec cinq élus, ce genre de problème ne se poserait pas. Mais peu importe.

Je vais reprendre sur le budget. Des artifices, pourrait-on dire, ont été utilisés pour construire ce budget puisque globalement il est en hausse de 15 %, et on devrait s'en féliciter, sauf que dans le détail on voit, en particulier sur le fonctionnement, que tout est en baisse. Le transport, qui représente pourtant un tiers du budget : -1 %. L'enseignement, la formation professionnelle, qui représente aussi grosso modo un tiers du budget : -5 %. On passe en dessous de la barre symbolique du milliard. La santé : -3 %. C'est effectivement un vrai problème.

Alors où va l'argent ? L'investissement, l'investissement, l'investissement, sans qu'on sache réellement quelle sera sa pertinence à l'avenir, quelle sera l'utilité réelle pour les citoyens de notre région. Et cette drôle de ligne : +500 millions d'euros d'investissement sur les transports, +150 %, mais à travers un mécanisme très opaque et très inquiétant pour l'avenir, comme Thomas HUTIN l'a dit. J'interroge, l'Etat a annoncé un plan à 100 milliards pour les transports, la création de RER métropolitains. Où est l'argent ? Pourquoi mobilisez-vous maintenant 500 millions d'euros pour les transports alors que dans les prochaines années il y aurait peut-être... Je sais bien que ce sont des promesses de macronistes qui ne sont crues que par ceux qui veulent y croire. Mais où et quand êtes-vous allé vous bagarrer auprès de l'Etat pour récupérer cet argent pour les transports ? Où et quand avez-vous tenté d'utiliser votre influence auprès de la représentation nationale pour voter des budgets qui permettraient de financer les transports d'avenir ? Mais c'est vrai, la représentation nationale ne vote plus les budgets grâce aux macronistes que vous soutenez et à leur usage immodéré du 49.3.

Un dernier mot sur le CESER et sur l'intervention magistrale de Monsieur HILLEWAERE. Écoutez-le. Associez le CESER à vos travaux préparatoires pour le budget. Ils ont le temps d'écouter, de lire, de travailler, de réfléchir, de débattre hors des enjeux politiques auxquels nous sommes tous soumis ; c'est la vie politique qui veut ça. Eux ont le temps et leur avis est précieux, d'autant plus qu'il est effectué dans un vrai cadre pluraliste eu égard à la composition du CESER, même si on pourrait encore améliorer sa représentativité.

Je résumerai ce budget 2024 du Conseil régional des Hauts-de-France en disant que le compte n'y est pas. Nous, les Insoumis, le regrettons profondément. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Sarah KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Mesdames et Messieurs les Vice-présidents, je vous félicite pour ce brillant exercice de communication et de présentation. Nous comprenons l'intérêt politique que l'on peut trouver à ce que chacun se félicite de son action et de sa gestion ; néanmoins la plupart des exposés qui nous ont été faits manquent de chair budgétaire, de chiffres et de précisions. Vous le savez, quand il y a un flou, c'est qu'il y a un loup. Et quel manque de chiffres dans le panorama qui vient de nous être fait, un budget primitif comme chaque année sans visibilité sur ce qui a été effectivement dépensé l'an dernier, budget qui n'a fait l'objet d'une présentation sommaire qu'en commission des finances et non dans les autres commissions, avec absence de concertation au sein des groupes politiques et des différentes orientations politiques de cet hémicycle sur les grands axes de notre politique régionale.

Malgré ce manque de clarté nos critiques vont s'articuler autour de deux axes. Tout d'abord, contrairement à ce que vous pouvez prétendre, ces chiffres ne témoignent pas d'une si bonne gestion. Vous aimez à vous mobiliser derrière la figure du bon gestionnaire ; pourtant cette année vous ne nous proposez pas de dépenser mieux, mais vous nous imposez de dépenser moins. -20,9 millions en fonctionnement sur les opérations ventilées par rapport à 2023, -51 millions pour l'enseignement, la formation professionnelle et l'apprentissage, -11 millions sur les transports et -2,6 millions sur l'action économique. Une augmentation seulement de 3 % sur les services généraux et sur la culture, alors que l'inflation est évaluée à 5,8 %. C'est simple, quand les dépenses augmentent moins que l'inflation, c'est qu'elles baissent. Pourtant les recettes de TVA vont augmenter. On est face à une austérité en fonctionnement et une pénurie en investissement.

Certes, l'on retrouve 430 millions supplémentaires en investissement et au chapitre transports 505 millions sont dédiés exclusivement à l'étoile d'Amiens, quasiment la moitié de notre budget d'investissement total annuel. Il s'agit cependant seulement d'une partie du réseau régional alors que les besoins sont criants partout. Vous nous présentez d'ailleurs cette opération quasiment comme une opération blanche, vous nous dites : « On achète pour 505 millions de rames neuves mais la SPL nous donne 505 millions de l'autre côté. » Vu comme cela, cela paraît anodin, mais j'imagine bien que ces 505 millions ne viennent pas d'une planche à billets installée dans les sous-sols de notre siège. Il faut emprunter pour les trouver et nous observons ainsi que la charge de la dette augmente cette année. Notre stock de dette passe ainsi de 277 à 363 millions d'euros, soit 30 % de plus, et le

remboursement est à 30 millions cette année. Les annuités de remboursement s'élèvent donc à 14,9 années. C'est contradictoire avec la bonne gestion dont vous vous prévaluez.

Au-delà de cette simple lecture comptable, comme nous l'avons dit lors du débat d'orientation budgétaire, ce budget est à contre-courant de l'urgence du moment. D'autres orientations sont nécessaires et un autre budget est possible. C'est – mon second axe – un budget qui ne protège personne. Vous nous présentez ce budget comme celui d'une région qui protège chacun. Mais les budgets sectoriels sont à la baisse et ce budget ne protège pas le pouvoir d'achat malgré les slogans formulés. Par exemple, il est refusé aux agents de la région le versement de la prime inflation. Vous avez choisi de vous donner cinq ans pour lisser les revalorisations du régime indemnitaire attendues depuis des années et cela fait dix ans que les agents attendent le lissage des disparités entre le versant nord et le versant sud. Votre projet de budget ne les protège pas. Prenons les usagers du train. Vous avez fait voter lors de la CP précédente une hausse des tarifs des trains du quotidien. Leur infliger cette hausse, ce n'est pas les protéger. Prenons les lycées. Je pense que malheureusement on ne peut pas parler d'ambition. Vous inscrivez une baisse de la DGF après avoir contraint les gestionnaires à des économies sans précédent l'an dernier. L'expérimentation de votre nouvelle grille d'allocation des moyens humains se conclut par une baisse nette des agents mis à disposition et donc à des suppressions d'emplois. Ce budget ne protège ni les lycéens, ni leurs familles. Je ferai un focus sur les lycées agricoles qui voient leur dotation baisser de 37,5 %. C'est plus d'un tiers de baisse sur ces lycées avec un impact particulier sur les lycées d'Aumont, de Douai, de Raismes, du Paraclet, de la Haute-Somme. Quel est l'avenir de ces jeunes en lycée agricole si on baisse des dotations qui leur permettent de fonctionner ?

Trois exemples donc qui montrent que ce budget, au-delà des effets de communication, ne protège pas mais fragilise. Ce budget ne prépare pas l'avenir. Les inondations qui viennent de frapper une partie de notre région, créant ainsi les premiers réfugiés climatiques de l'histoire des Hauts-de-France, illustrent la nécessité absolue de mener des politiques ambitieuses en matière d'aménagement du territoire pour protéger nos habitants. Rien n'y concourt dans ce budget. Nous ne voyons aucun caractère décisif au label REV3, fût-il porté avec l'enthousiasme et la ferveur dont est coutumier notre collègue Frédéric MOTTE qui nous annonce qu'un jour ou l'autre il faudra mettre en place l'écoconditionnalité. C'est maintenant qu'il faut le faire, mon cher collègue. Ce label ne saurait tenir lieu de politique susceptible de changer de modèle tant il semble qu'il puisse tout embrasser et donc rien véritablement étreindre.

Nous avons proposé à ce budget plusieurs amendements et nous verrons s'il y a ainsi volonté de travailler ensemble pour l'avenir des citoyens de notre région.

(applaudissements sur les bancs du groupe Gauche Républicaine et Ecologique)

M. LE PRESIDENT : Est-ce que le vice-président souhaite répondre ?

M. BATAILLE : Pas forcément, Monsieur le Président. Je remercie les groupes de la majorité régionale de nous soutenir et d'avoir compris, eux, contrairement à vous, Madame, comment nous pouvons avoir un budget ambitieux et que le fonctionnement et l'investissement sont les deux jambes sur lesquelles nous devons reposer notre action.

Monsieur TANGUY, il y aura un paradoxe entre la prétendue défense du pouvoir d'achat que vous affichez et l'amendement que vous proposerez dans quelques minutes de supprimer 50 millions d'euros de recettes pour le budget régional. Comment voulez-vous que nous allions plus loin avec moins de recettes ?

Monsieur HUTIN, j'entends vos remarques et je les entends en commission finance. Vous savez les efforts que nous faisons, les moyens limités qui sont les nôtres. Je vous confirme que les politiques de fonctionnement ont toutes été maintenues après avoir été menées à des très hauts niveaux de performance depuis deux ou trois ans. Aujourd'hui, nous sommes contraints à ne pas pouvoir aller plus loin parce que les recettes nous y amènent, mais ce n'est pas l'envie qui manque.

Madame KERRICH-BERNARD, un petit conseil, venez siéger en C1, car vous n'avez toujours pas compris que la capacité dynamique de désendettement du budget primitif et celle du compte administratif ou du CFU sont deux sujets différents. Nous inscrivons une même CDD au BP 2024 qu'en 2023 mais je vous rappelle qu'au CFU 2022 nous sortons à 8,9 années de capacité dynamique de désendettement, donc nous sommes complètement conformes à notre objectif de 9 années au terme du C1 2027. Voilà, Monsieur le Président, les quelques remarques que m'ont inspirées les orateurs.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI, à quel titre ? On ne vous entend pas.

M. HUTIN : Du coup, je vais prendre la parole pour un rappel au règlement.

M. LE PRESIDENT : Sur la base de quel article ?

M. HUTIN : Le 2.2.

M. LE PRESIDENT : Vous parlez avec l'accord de votre présidente de groupe ?

M. HUTIN : Oui, bien sûr mais elle n'a pas de micro.

D'abord je voudrais remercier les services, le gros travail du CESER et de mes collègues pour cette analyse et ce travail collectif que vous allez découvrir.

Sur notre fonctionnement, nos décisions budgétaires, Monsieur le Vice-président, vous en conveniez quand vous étiez président de la C1, il y a un gros travail à faire pour que les choses soient plus claires, à revoir pour que ce soit présenté par vice-président dans chaque commission. Je pense que ce serait mieux et j'ai l'impression que cela a été fait pour le CESER. On demande que chaque vice-président vienne défendre en commission au préalable, ce qui éviterait aussi des débats qui vont être très longs aujourd'hui avec beaucoup d'amendements parce qu'on n'a pas eu le temps de discuter de ces politiques sur le fond. On pourrait mieux les défendre et les présenter et voir sur quoi on est d'accord, sur quoi on n'est pas d'accord.

On n'est pas d'accord sur le fait que vous nous présentiez un budget alors que des lettres de cadrage envoyées aux services sont plus restrictives. On n'est pas d'accord que le fonctionnement baisse dans un contexte d'inflation à 5 % ; quand on a une politique stable, cela veut dire que l'on va restreindre certaines politiques. C'est le cas pour nos agents de service public, pour nos territoires, pour la formation tout au long de la vie, pour nos lycées, pour le logement qui est pourtant en crise, c'est largement le cas pour la biodiversité et pour REV3 transformée en triste gadget. A la une de *La Voix du Nord* la semaine dernière on lisait : « C'est le temps d'agir. » On était en avance il y a trente ans, l'inaction coûte très cher : selon une étude de l'ADEME, 270 milliards d'euros à comparer aux 66 milliards qu'il faudrait mettre en France. Monsieur MOTTE, nous ne sommes plus en avance et le retard s'accumule. Encore une année de perdue pour la transition de notre territoire à l'enjeu de ce siècle. Nous avons pourtant tous les outils nécessaires. Que nous manque-t-il ? Une ambition et les moyens de cette ambition. Vous n'avez pas pris la mesure des enjeux, on reste dans des mesurette qui ont le même niveau d'efficacité que la suppression des toilettes dans les avions, du ticket de caisse et de la vignette d'assurance. Il n'y a aucune ambition pour la massification dans ce budget.

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN, un rappel au règlement, c'est deux minutes et on n'a pas fini la discussion budgétaire. Vous pourrez le faire à la fin.

M. HUTIN : On aura encore un moment à la fin ?

M. LE PRESIDENT : Bien sûr.

M. HUTIN : Je ne savais pas, ce n'est pas dans le déroulé.

M. LE PRESIDENT : Madame DELLI, même si ce n'était pas vous, vous étiez très largement représentés, la réunion s'est bien passée, on s'est mis d'accord, mais parlez-en au sein de votre groupe. Sinon on va revenir à ce que l'on faisait avant, la conférence des présidents ne sert pas à grand-chose.

COMMISSION 1 – Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

Finances

2022.02000 - Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2023

M. LE PRESIDENT : On passe au vote relatif au budget primitif 2024. On va commencer par le vote par chapitre, d'abord les chapitres de la section d'investissement puis les chapitres de la section de fonctionnement. Je rappelle que le vote par chapitre concerne les chapitres comportant une inscription en dépense ou recette. Les chapitres sans inscription ne feront pas l'objet d'un vote formel spécifique mais seront inclus dans le vote global de chacune des deux délibérations.

Je rappelle aussi que conformément à l'article 9-17 du règlement intérieur récemment modifié les amendements prévoyant une dépense supplémentaire en crédit de paiement ou une diminution d'une recette régionale doivent proposer en contrepartie et au même titre de la même section budgétaire la réduction d'une dépense d'un même montant ou l'inscription d'une recette équivalente. En l'absence manifeste de respect des conditions posées il n'y aura pas de discussion sur cet amendement.

On est sur le chapitre 900 et Bernard BAUDE a demandé la parole.

INTERVENANTE : L'intervention est retirée, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Sur le chapitre 900, le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 900 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN, un rappel au règlement ?

M. HUTIN : Oui car je devais intervenir sur cette délibération.

Le chapitre 900 qui concerne l'investissement dans les services généraux augmente cette année de 2,8 millions à 17 millions. Baisse par contre pour les relations internationales et la sécurité. Cette augmentation est due principalement à la mise en œuvre d'un programme d'investissement sur la performance énergétique du patrimoine régional qui a été adopté en 2022 mais qui est largement insuffisant. Ce plan prévoit une réduction de 10 % de nos consommations énergétiques par des équipements de gestion technique centralisée alors que le décret tertiaire nous oblige à réduire de 40 % notre consommation, soit quatre fois plus. On est loin d'une exemplarité qui est nécessaire pour une politique REV3.

Même si j'ai bien compris que vous entendiez aussi faire des économies sur la qualité de travail des agents par le flex office et le télétravail forcé afin de réduire notre patrimoine immobilier, je vous rappelle que la réduction des consommations d'énergie s'entend pour tous les bâtiments de plus de 1 000 m². Il est donc temps de passer à l'action pour la rénovation de nos bâtiments administratifs comme pour nos lycées avec un plan pluriannuel

d'investissement à la hauteur au moins de la réglementation, voire des enjeux climatiques et de la qualité de vie au travail de nos agents.

M. LE PRESIDENT : Je vous propose de ne pas répondre à toutes les provocations sur le télétravail forcé.

Chapitre 9005. Monsieur RICHARD a demandé la parole.

M. RICHARD : Merci, Monsieur le Président.

Vous présentez un BP 2024 dans l'agriculture dans la continuité de 2023, poursuivant son engagement auprès des agriculteurs, voire volontariste selon vos mots lors de la présentation. Si de fait nous retrouvons tous les intitulés, tous les postes de dépense déjà travaillés en 2023 et que le BP en fonctionnement est effectivement stable, force est de constater qu'il diminue de 15 % en investissement. Peut-on parler de continuité dans un tel cadre ? Peut-on affirmer la poursuite de nos engagements ? Il serait plus juste de reconnaître qu'il y a un désengagement et un recul.

En investissement la baisse est sérieuse, je l'ai dit. Peut-être sera-t-elle compensée par la mobilisation des crédits FEDER mais la présentation du budget telle qu'elle nous a été faite et l'impossibilité d'en discuter en commission thématique en amont ne nous permet pas de savoir à l'instant t si les affectations dans ces postes permettront de compenser les baisses. Ce qui m'inquiète et ce qui m'étonne aujourd'hui, c'est que le poste sur l'accompagnement des filières d'élevage dont vous ne cessez, à juste titre, de dire les difficultés baisse de 80 %, tombant à 100 000 euros. Que doit-on en conclure sur votre politique vis-à-vis des éleveurs ?

(Xavier BERTRAND transmet la présidence de la séance à Brigitte FOURE)

MME FOURE : Une réponse dans l'exécutif ? Non.

On passe au vote sur le chapitre 9005.

Vote sur le chapitre 9005 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : On passe au chapitre 902. Amendement n° 15 de Monsieur GUINIOT.

M. GUINIOT : Les crédits inscrits au chapitre 902 sont majorés de 3 millions d'euros et ces 3 millions sont pris sur le virement de la section d'investissement obtenu par la diminution du chapitre 93822 transports. Les motifs sont de sécuriser nos lycées. Nous devons soutenir l'installation de portiques de sécurité ainsi que l'installation de caméras de vidéoprotection. Nous l'avons vu, les caméras de vidéoprotection ne sont pas suffisantes, force est de constater qu'il faut un peu plus que ces caméras pour pouvoir détecter ce que des malfaisants peuvent amener dans les enceintes scolaires. En 2020 quand j'étais intervenu suite à la décapitation de Samuel Paty, on m'avait répondu que tout était réglé. Malheureusement les faits m'ont donné raison.

MME FOURE : La parole est à Monsieur COULON pour la réponse.

M. COULON : Avis défavorable sur cet amendement car si l'enjeu sécuritaire est évidemment un enjeu dont nous nous emparons, ceci revient à réduire la capacité de notre Conseil régional à investir dans le domaine du ferroviaire et des transports. Nous avons tous en tête le besoin absolu d'investissement sur l'ensemble des moyens de mobilité collective. Merci, Madame la Présidente.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres prises de parole sur l'amendement, je le mets aux voix.

Vote sur l'amendement n° 15 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 902 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Monsieur BROHARD, pour un rappel au règlement ?

M. BROHARD : C'est une réponse à cet amendement pour lequel je m'étais inscrit. Monsieur GUINIOT, savez-vous que les assassinats de Samuel Paty ou de Dominique Bernard ont eu lieu en dehors de leurs établissements ? Et donc la présence de caméras ou de portiques n'y aurait malheureusement rien changé.

D'ailleurs, de quoi parlez-vous en évoquant des portiques de sécurité quand nos lycées sont déjà pourvus de grilles massives, même s'il convient de les renforcer et de les entretenir ? S'il s'agit de détecteurs de métaux, sachez qu'en la matière les agresseurs éventuels sauront toujours comment les contourner. Il faudra également nous expliquer comment vous faites passer quotidiennement plusieurs centaines de lycéens sous un portique sans perturber l'organisation des lycées. Quant à votre proposition de caméra, on a du mal à savoir si c'est un système de vidéoprotection comme le dit votre amendement ou un système de vidéosurveillance comme le mentionne votre vœu. Avouez que cela manque de rigueur, sauf à considérer que la vidéoprotection a le même objectif que la vidéosurveillance et dans ce cas c'est une raison supplémentaire de voter contre.

MME FOURE : Nous allons procéder aux prises de parole sur le chapitre 902. Monsieur GUINIOT, le vote de l'amendement est passé.

M. GUINIOT : Madame la Présidente, vous venez de donner la parole à un opposant.

MME FOURE : J'ai donné la parole...

M. GUINIOT : Parce que vous êtes plus gentille avec eux qu'avec nous.

MME FOURE : J'ai demandé qui souhaitait prendre la parole sur l'amendement et je n'ai pas vu que notre collègue BROHARD m'avait demandé la parole. Je la lui ai donc donnée après le vote.

Monsieur GUINIOT ?

M. GUINIOT : J'ai été mis en cause personnellement. Monsieur, je pense que ces choses-là sont trop sérieuses pour que vous nous répondiez de cette manière. Je ne suis pas devin, je ne suis pas médium non plus mais le quand le 19 novembre 2020, répondant à Monsieur COULON, à Monsieur LECA et à Madame MARTIN, j'avais évoqué le cas d'un malfaisant entrant avec un couteau de 50 centimètres dans un établissement scolaire, on m'avait dit que tout était prévu, que les sas étaient là où il le fallait.

Dans la région Auvergne cela se fait. Ensuite savez-vous combien de passagers passent à Orly et à Roissy sous des portiques pour prendre l'avion ? Arrêtez de dire des inepties. Vous êtes contre toute la sécurité, même de nos jeunes, même de nos enseignants. Le mot « sécurité » vous fait sortir les yeux de la tête. Arrêtez ! Il y aura malheureusement encore ce genre de drame bien évidemment. Soyez sûrs que vous en porterez la responsabilité et j'espère que vous en dormirez très mal pendant des nuits et des nuits parce que vous en serez responsables. Arrêtez de faire de la politique politicienne. Quand vous entrez à l'Élysée, pensez-vous qu'il n'y a pas un portique de sécurité, un détecteur de métaux ? Et ce que vous dites est faux, à Arras c'est bien dans la cour de l'établissement que ça s'est passé. Le monde entier l'a vu.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

MME FOURE : Madame DELLI, un mot, ensuite on reprend l'ordre normal de notre ordre du jour parce que je voudrais que l'on puisse travailler dans la sérénité et en s'écoutant.

MME DELLI : Merci, Madame la Présidente.

Au nom de mon groupe et je crois aussi des trois quarts des élus, il est hors de question d'accepter les propos tenus par notre collègue GUINIOT, nous menaçant. De toute manière c'est toujours la même rengaine au sein du Rassemblement National : quand on n'a pas de proposition, on insulte et on montre du doigt. C'est la raison pour laquelle je vous invite à retirer vos propos, pas seulement pour les membres de mon groupe mais pour les membres républicains des autres groupes politiques. Nous n'acceptons pas vos propos, que vous le vouliez ou non.

MME FOURE : J'invite chacun à faire preuve d'un peu de modération. Je voudrais que l'on puisse continuer à travailler correctement et à montrer un autre visage à ceux qui nous regardent que celui qui vient d'être montré il y a quelques minutes.

M. POIX : Un rappel au règlement très court pour préciser au groupe opposé et au collègue qui siège en face que si le nombre de victimes n'a pas été plus élevé à Arras, c'est parce que le protocole alerte intrusion, obligatoire dans chaque établissement, a bien fonctionné également. Je le sais en tant que professeur, nous avons plusieurs exercices par an qui sont faits avec le plus grand professionnalisme. Le confinement des élèves en respect du protocole prévu a permis, en complément des actes héroïques de Dominique Bernard et des agents de notre région, d'éviter plus de drames. Il faut le préciser pour qu'on comprenne bien tous les tenants et les aboutissants. Merci.

MME FOURE : Nous passons à l'amendement n° 17 du groupe PCPE défendu par Monsieur BROHARD sur le chapitre 902. Cependant cet amendement n'est pas gagé, donc il est irrecevable. Je donne la parole à Monsieur BATAILLE pour qu'il explique.

M. BATAILLE : Cet amendement n'est pas recevable car il ne correspond pas à l'article 9-17 de notre règlement intérieur qui exige que le gage soit équilibré en section. Quand vous faites une proposition d'augmentation de dépense en fonctionnement, elle doit être gagée par une diminution de dépense en fonctionnement, et de même pour l'investissement. Nous ne pouvons donc pas recevoir cet amendement.

MME FOURE : Un peu de sérénité, un peu de calme, on est là pour appliquer le règlement intérieur et discuter de chacun des amendements de manière sereine.

Amendement n° 36 du groupe PCPE. Madame CLOEZ le présente.

MME CLOEZ : Merci, Madame la Présidente.

Par cet amendement nous proposons de supprimer le soutien aux investissements des lycées privés d'un montant de 10 millions d'euros pour l'exercice budgétaire 2024 et de le réallouer aux programmes visant à renforcer les politiques en matière d'égalité des chances et de transition écologique dans nos établissements. En effet, les établissements éducatifs privés sont moteur d'inégalités inextricables du fait du coût de l'inscription. Les écoles privées ne sont pas celles de toutes et tous. Défendre l'investissement dans l'enseignement privé, c'est abandonner encore et toujours notre école publique laïque, celle qui accueille tous les enfants de la République sans distinction.

Ainsi, nous proposons de réinvestir le montant alloué aux établissements privés au service de l'amélioration des conditions d'enseignement dans les établissements publics, en favorisant les politiques d'égalité des chances à travers l'augmentation des subventions d'investissement pour des projets dans des lycées dans lesquels il y a une plus grande proportion d'élèves connaissant des situations socio-économiques difficiles. J'ai d'ailleurs une pensée pour les enseignants du lycée Baudelaire de Roubaix qui nous ont interpellés sur les baisses d'investissement de la région car leurs sorties et voyages scolaires sont désormais menacés en 2024.

Nous proposons également de travailler sur la transition écologique des établissements en augmentant le fonds d'investissement pour les travaux liés à la rénovation thermique.

Nous proposons aussi de travailler au financement de la cantine bio et gratuite afin de garantir aux élèves une alimentation saine et accessible dans des conditions propices à la réussite scolaire. Merci pour votre écoute.

MME FOURE : Laurent RIGAUD pour la réponse.

M. RIGAUD : Merci, Madame la Présidente.

Nous ne supprimerons pas notre soutien aux lycées privés, tout simplement parce que nous souhaitons accompagner toutes les familles qui ont fait le choix d'un lycée privé ou public. D'ailleurs la région Hauts-de-France a instauré des conventions-cadres avec les cinq grandes fédérations, qui ont été renouvelées en 2023 pour une période de six ans. Au travers de ces conventions la région apporte aux établissements privés sous contrat à la fois une contribution obligatoire au titre du forfait régional d'externat mais aussi un soutien totalement volontariste en faveur des investissements immobiliers et des équipements numériques. Par ces conventions la région a conforté son engagement financier global de 10 millions d'euros par an, proposé sous forme d'un bouquet d'aides à l'investissement dont l'introduction d'un dispositif d'avance remboursable dit prêt à taux zéro. Ce nouveau cadre de partenariat consolide une politique volontariste qui grâce à un effet de levier permet d'accompagner plus d'établissements, de prioriser les projets et surtout de maintenir un engagement envers les familles.

Par ailleurs, la région contribue depuis 2016 à l'accompagnement des projets des établissements qui accueillent des élèves à la situation socio-économique difficile à travers la subvention relative à l'accompagnement des projets éducatifs mis en place par les lycées.

C'est pourquoi je vous propose de rejeter cet amendement.

MME FOURE : Monsieur TANGUY, pour une explication de vote.

M. TANGUY : Merci, Madame la Présidente.

Notre groupe votera évidemment contre cet amendement qui poursuit cette rengaine et cette guerre inepte des forces de gauche contre l'enseignement privé. On voit les résultats des établissements publics dans le classement PISA mais aussi dans les évaluations faites par l'Education nationale elle-même, suite à l'application des méthodes pédagogiques ineptes et absurdes qu'ont imposées la gauche et sa sphère culturelle, détruisant l'école du mérite. Je suis un enfant de l'école de la République, je dois tout comme tant d'autres à l'école de la République, je suis un survivant de l'école publique comme beaucoup d'enfants des classes moyennes et populaires qui ont réussi malgré tout ce que vous avez fait contre l'école publique et contre les hussards noirs de la République. Heureusement aujourd'hui il reste au sein des établissements privés des méthodes d'enseignement correctes qui favorisent le progrès des élèves et le mérite. C'est grâce à ces établissements que des enfants, y compris des classes populaires quand leurs parents font beaucoup de sacrifices, peuvent encore réussir. Je ne comprends pas cette guerre inepte, que d'ailleurs vous ne menez pas quand vous êtes au pouvoir car c'est une guerre idéologique. Au pouvoir vous vous contentez de détruire l'école publique. Quand vous êtes dans l'opposition, non seulement vous continuez à détruire l'école publique mais vous voulez aussi détruire l'école privée. Nous, nous défendons ce qui reste de l'école privée et nous redressons l'école publique.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

MME FOURE : Monsieur TIRMARCHE, pour une explication de vote.

M. TIRMARCHE : Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous soutenons cet amendement de bon sens qui défend un principe : à école publique argent public, à école privée argent privé.

Ensuite, concernant les propos assez virulents de Monsieur TANGUY qui se prévaut d'être un survivant de l'école publique, je suis ravi d'apprendre que l'école HEC a été nationalisée. Je m'en félicite. Nous avons assisté à un discours idéologique de la part de Monsieur TANGUY qui oublie de dire que les enseignants dans les écoles privées ont la même formation que ceux dans les écoles publiques, que les enseignants du privé passent quasiment le même concours que pour les écoles publiques. Il est même souvent plus facile, plus accessible que celui de l'école publique. Les programmes scolaires des établissements sous contrat sont les mêmes que ceux dans les établissements publics. De nombreuses études, qu'elles soient françaises ou internationales, montrent que, toutes choses égales par ailleurs, notamment par rapport aux conditions sociales et économiques des élèves, les établissements publics sont plus performants que les établissements privés ; ils arrivent à sortir plus facilement les élèves du destin social qui leur était attribué.

Chers collègues, il faut soutenir l'école publique, elle en a bien besoin face au rouleau compresseur de la macronie, dont on a bien compris qu'elle était soutenue par le Rassemblement National encore une fois.

MME FOURE : Monsieur TANGUY, pour un bref rappel au règlement.

M. TANGUY : Un rappel au règlement pour un mensonge qu'il faut rétablir. Je suis bien un enfant de l'école publique, j'y ai fait l'ensemble de ma scolarité de la maternelle à la classe préparatoire. Effectivement, grâce à l'école publique – c'est la définition de survivant –, j'ai eu des concours aux grandes écoles comme tous les méritocrates de ce pays. J'ai passé les concours et j'ai payé l'ESSEC – ce n'est pas HEC, quand vous mentez, faites-le bien – avec un emprunt bancaire que j'ai payé avec mon salaire de serveur à Paris. J'en suis fier. Cela ne m'accorde aucun droit, sinon de ne pas être diffamé et de pouvoir me réclamer d'un parcours qui n'est pas un déshonneur pour moi. Je pense d'ailleurs que beaucoup de gens à gauche ont eu ce même parcours. Il fut un temps où c'était une fierté de la gauche, je vois que maintenant c'est un déshonneur pour vous.

MME FOURE : Monsieur TANGUY, vous n'aviez pas été diffamé, tout le monde avait compris le sens de vos propos et de ceux de Monsieur TIRMARCHE.

On passe au vote sur l'amendement n° 36.

Vote sur l'amendement n° 36 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 902 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : J'ouvre le débat sur l'article 902 dans son ensemble. Sont inscrits Madame BOMMART, Madame CLOEZ, Monsieur BROHARD et Madame LAYER.

MME BOMMART : Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous étions déjà intervenus lors de la séance de novembre 2020 sur le sujet de la sécurité dans les établissements scolaires sous la responsabilité de la région. Force est de constater que trois ans après, rien n'a changé et que nous devons une nouvelle fois vous interpeller. Vous avez réagi lors de l'attentat qui a coûté la vie au professeur Dominique Bernard à l'intérieur même de l'enceinte du lycée Gambetta d'Arras, mais qu'avez-vous mis en place ? Quelles ont été vos propositions ? Dans quelle mesure avez-vous cherché à protéger nos élèves ?

L'école est avant tout un lieu d'apprentissage et d'épanouissement, et non un lieu d'inquiétude et d'angoisse pour les enseignants, les élèves et leurs parents. La sécurité est une priorité. J'aurais préféré parler ici des conditions de travail, des résultats sans cesse en baisse de nos jeunes plutôt que de cette sécurité. Nous devons maintenant agir et non pas simplement réagir dans les médias et sur les réseaux sociaux. Nous vous demandons donc de renforcer la sécurité à la fois aux abords des établissements avec l'embauche d'un agent de sécurité par lycée, l'installation de portiques de détection de métaux, la généralisation de la vidéosurveillance et enfin la mise en place d'équipes mobiles de prévention et d'intervention en cas de besoin. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

MME FOURE : Pour le groupe PCPE, ai-je bien deux personnes inscrites qui se partagent les deux minutes ?

MME CLOEZ : Ce sera moi.

MME FOURE : Allez-y.

MME CLOEZ : Ce nouveau budget primitif aurait pu être celui de la prise de conscience de la nécessité de donner des moyens ambitieux en matière d'enseignement et de formation professionnelle aux jeunes de la région. Et pourtant, si nous pouvons nous féliciter de l'augmentation globale du budget 2024 de 15 %, nous sommes atterrés de voir que cette augmentation ne profitera pas à l'enseignement, ni à la formation professionnelle, ni à l'apprentissage : -2,74 millions d'euros dans ce domaine par rapport au budget 2023.

La politique de diminution des dépenses d'investissement a largement été entamée lors de votre premier mandat. La marche funèbre entamée entre 2016 et 2019, où les dépenses d'investissement avaient baissé de 60 %, est toujours à l'action. Monsieur le Président, n'avez-vous pas conscience qu'il est nécessaire d'investir au sens premier du terme dans la jeunesse et la formation ? Comment voulez-vous bâtir un meilleur avenir si les citoyens qui construisent la société de demain sont laissés à l'abandon aujourd'hui ? Comment voulez-vous que les travailleurs assurent la transition écologique s'ils ne sont pas formés pour répondre à ce défi ? Chers collègues, dois-je vous rappeler ces statistiques alarmantes de l'INSEE, que le flux sortant de décrocheurs scolaires dans les Hauts-de-France est encore estimé à plus de 12 000 en 2020, que les jeunes des Hauts-de-France ni en emploi ni en formation ni en études représentent près d'un jeune sur quatre, cinq points de plus qu'en France métropolitaine, que la région détient malheureusement la plus forte part de non-diplômés et non-scolarisés de France métropolitaine. Nous sommes une des régions les plus jeunes de France et c'est une force. Notre jeunesse mérite que nous lui donnions les moyens pour réussir.

Ici le compte n'y est pas, nous voterons donc contre.

MME FOURE : La parole est à Madame LAYER.

INTERVENANTE : L'intervention est retirée.

MME FOURE : Sur le chapitre 902 il n'y a plus d'intervention ? Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Explication de vote, Madame la Vice-présidente.

Nous voterons pour mais je tiens à rappeler que principalement dans l'Oise nous attendons la construction de deux lycées, un sur Chaumont-en-Vexin, un sur Grandvilliers. Les élèves sont obligés de faire de nombreux déplacements. Nous voterons pour mais nous serons vigilants à suivre le développement et la construction de ces deux lycées.

MME FOURE : Nous pouvons passer au vote sur le chapitre 902

Vote sur le chapitre 902 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : On passe au chapitre 903.

Amendement n° 17 de Monsieur TORRE.

M. TORRE : Merci, Madame la Présidente. Je ferai également l'explication de vote.

Cet amendement est rédigé comme suit : « Les crédits inscrits au chapitre 90310 patrimoine en investissement sont majorés de 2 millions d'euros. Ils sont pris sur la section d'investissement par la diminution du chapitre 93822. »

Je voudrais procéder à un hommage, à une dénonciation et à une proposition pour être comme toujours constructif. L'hommage n'est évidemment pas pour Xavier BERTRAND en matière de patrimoine ; d'ailleurs il a préféré se retirer ; il est pour notre ami Stéphane BERN dont l'action remarquable au profit du patrimoine a largement profité à notre région. Merci, Stéphane qui nous regarde, j'espère, parmi les 17 spectateurs qui nous visionnent. Merci pour la chartreuse de Neuville-sous-Montreuil dans le Pas-de-Calais, merci pour le magnifique hôtel de ville de Bergues dans le Nord, pour l'église Notre-Dame à Hesdin, pour la galerie Jules Barni à Mers-les-Bains, pour la tour d'aiguillage ferroviaire à Buire dans l'Aisne et pour ce magnifique four à chaux de la sucrerie de Francières.

La dénonciation, c'est évidemment qu'en matière de patrimoine ces actions médiatiques sont l'arbre qui cache la forêt, la forêt de l'abandon de notre patrimoine et particulièrement de notre patrimoine religieux. C'est par une loi du 2 janvier 1907 que l'Etat français s'est approprié environ 40 000 églises catholiques, et seulement des édifices catholiques comme chacun sait. Ces édifices sont pour beaucoup en péril. On parle d'ici à 2030 de la destruction de 5 000 églises. Ce n'est pas le résultat du hasard, mais de la négligence, de notre négligence d'élus et d'un sous-jacent idéologique teinté de gauchisme et d'anticléricalisme issu de la franc-maçonnerie.

J'en veux pour exemple la petite commune de Marle-sur-Serre qui héberge une magnifique église gothique du XII^e siècle ; tout autour de cette église gothique qui est en complète déshérence et qui menace quasiment ruine, dans laquelle il pleut, les subventions régionales sont allées à un pavement en granit, sans aucun égard pour le fait qu'au centre de ce pavement en granit qui a coûté fort cher à la région une église avait été laissée complètement à l'abandon. Depuis 1960 elle n'a pas bénéficié de subvention.

Cet exemple m'incite à proposer que dans nos dossiers d'investissement liés au patrimoine ou à la construction de nouveaux édifices dans les communes il y ait une déclaration des élus sur l'état du patrimoine existant, notamment du patrimoine religieux. J'ai bien conscience que la région n'est pas maître de l'ouvrage pour la rénovation ou l'édification de ces bâtiments, mais nous devons être attentifs sur ce point et veiller à ce que ces errements ne continuent plus. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

MME FOURE : La parole est à Christophe COULON pour la réponse.

M. COULON : Monsieur TORRE, je suis défavorable à l'amendement parce qu'il revient à priver la région de moyens d'investissement très importants sur le ferroviaire. Vous venez de parler de la commune de Marle ; si l'on suit votre logique, par exemple nous ne pourrions pas être capables de financer la rénovation de la ligne Laon-Marle-Hirson dont l'arrêt pour une rénovation très lourde a été lancé lundi. Donc, l'arbitrage étant nécessaire en la matière, je trouve incohérent par rapport au programme que vous nous rappelez souvent en matière d'investissement massif pour nos infrastructures que vous vous évertuez à nous enlever des moyens consentis au bénéfice de l'amélioration de l'infrastructure ferroviaire. Quand Stéphane BERN viendra vous voir, vous pourrez lui parler de l'éolien sur Berlancourt, cela lui fera grand plaisir, Monsieur TORRE.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

MME FOURE : Pas d'autres prises de parole sur l'amendement ?

On passe au vote.

Vote sur l'amendement n° 17 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 903 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : L'amendement suivant est le n° 14 de Monsieur BROHARD du groupe PCPE mais cet amendement n'est pas gagé, donc il est irrecevable.

Je passe la parole à Monsieur BATAILLE pour l'explication.

M. BATAILLE : Malgré l'intérêt que nous portons à la création et à la rénovation de monuments aux morts faisant l'objet de votre amendement – la délégation de Mady DORCHIES montre bien notre intérêt –, votre amendement n'est pas recevable puisque comme celui de tout à l'heure il est mal équilibré entre fonctionnement et investissement.

MME FOURE : Nous passons à l'amendement n° 41 du groupe PCPE. Monsieur TIRMARCHE le défend.

M. TIRMARCHE : Merci, Madame la Présidente.

L'amendement vous propose une augmentation de 2,5 millions d'euros en faveur des équipements sportifs de proximité. Il s'inscrit dans la délibération cadre que nous avons adoptée au mois de juin 2023 sur les investissements à l'égard des équipements sportifs, avec des échanges que nous avons eus à l'époque avec Madame BARISEAU pour une « région qui forme, en forme, qui performe » – nous avons bien rigolé –, délibération cadre que nous les Insoumis avons soutenue avec réserve. Nous sommes arrivés au moment où nous exprimons nos réserves. Cette délibération cadre affichait une belle intention, favoriser le développement de tout type d'équipement sportif au niveau de tous les territoires, mais malheureusement cette belle intention ne se traduit pas du point de vue budgétaire et on se retrouve après cette belle impulsion avec cette ligne de budget en baisse par rapport à 2023.

Cet amendement vise à vous aider à tenir votre promesse, Mesdames et Messieurs de la majorité, et donc à encourager le développement des équipements sur tous les territoires. On parle ici de gymnases, de salles de sport collectif, de dojo et autres équipements sportifs, de développement pour toujours encourager la pratique sportive.

Ajoutons un très gros enjeu dont vous vous étiez prévalus au niveau de REV3, à savoir la rénovation énergétique de ces équipements qui sont un gisement considérable de sobriété énergétique.

Cet amendement vise à vous aider à tenir votre promesse, Mesdames et Messieurs de la majorité, je vous invite donc à l'adopter. Merci.

MME FOURE : La parole est à Antoine SILLANI.

M. SILLANI : Monsieur TIRMARCHE, vous avez dit que vous aviez rigolé à l'époque, tandis que nous travaillions. On voit bien la différence entre vous et nous. Vous avez parlé de soutien avec réserve, sachez que nous soutenons avec enthousiasme cette très belle politique qui a porté 600 projets pour plus de 96 millions d'euros répartis sur les cinq départements des Hauts-de-France. Cette politique d'investissement et de fonctionnement pour le sport intervient sur de grands projets impactants, de rayonnement, mais aussi sur des équipements de proximité et nos budgets sont calibrés en fonction des demandes du territoire. Ils sont réalistes, concertés et calculés.

C'est pourquoi je vous propose de rejeter cet amendement.

MME FOURE : D'autres interventions ? Monsieur TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : En vérité Monsieur SILLANI ne me contredit pas dans cette baisse objective de cette ligne de crédit. C'est un bon point. Quant au fait que vous répondiez aux demandes, il est aussi de votre responsabilité de les susciter.

Je suis obligé de relever le comble : au titre de l'année 2024, année olympique, qui voit notre région accueillir deux grandes compétitions de sport collectif avec le basket-ball et le hand-ball, la région, factuellement, n'est pas au niveau de ce point de vue. Je le regrette.

MME FOURE : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 41 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 903 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 42 de Monsieur TIRMARCHE mais il n'est pas gagé, donc il est irrecevable.

Monsieur BATAILLE, un mot ?

M. BATAILLE : Madame la Présidente, il est encore moins recevable que ceux que j'ai déclarés irrecevables tout à l'heure. Monsieur TIRMARCHE, vous demandez de nouveaux crédits de paiement en investissement et vous les gagez sur des autorisations d'engagement en fonctionnement, qui plus est sur des dépenses obligatoires pour la région. Il va falloir que vous relisiez l'article du règlement intérieur pour bien comprendre l'équilibre des gages. Cet amendement est irrecevable.

MME FOURE : Amendement n° 43 de Monsieur TIRMARCHE qui n'est pas non plus gagé, donc irrecevable.

Monsieur BATAILLE ?

M. BATAILLE : Même argument, Madame la Présidente.

MME FOURE : Amendement n° 44 de Monsieur TIRMARCHE, également non gagé, donc irrecevable.

Est-ce la même explication, Monsieur BATAILLE ?

M. BATAILLE : Pas mieux.

MME FOURE : Amendement n° 49 de Madame LUNDY, également non gagé, donc irrecevable.

Monsieur BATAILLE ?

M. BATAILLE : Même explication, Madame la Présidente.

MME FOURE : J'ouvre le débat sur l'ensemble du chapitre 903. Sont inscrits Monsieur BRICE, Madame LUNDY et Monsieur TIRMARCHE en tandem, puis Madame ROUCHET.

La parole est à Monsieur BRICE.

M. BRICE : Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous sommes ravis de constater que nos multiples sollicitations et appels à donner plus de moyens pour le monde sportif soient enfin entendus mais cela sans grandes ambitions. A la veille des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, ce budget primitif connaît un faible sursaut, mettant fin à la baisse constante des dotations depuis 2020, mais il est loin de revenir aux crédits alloués il y a plusieurs années. Votre politique que vous voulez volontariste et ambitieuse et pour laquelle vous annoncez vouloir poursuivre l'impulsion engagée en 2023 porte à questionnement.

Rappelons que la région Hauts-de-France demeure à la traîne avec 41,3 équipements sportifs pour 10 000 habitants, elle est la moins bien dotée en équipements sportifs du territoire national et 25 % des communes des Hauts-de-France ne possèdent aucun équipement. En matière de pratique sportive et de licenciés la région est bonne dernière également, derrière les autres régions métropolitaines.

Nous saluons à nouveau les collectivités territoriales qui ont réalisé un effort considérable pour leur investissement dans les infrastructures dédiées au sport, et au niveau régional nous ne pouvons qu'observer que les politiques et dispositifs engagés jusque-là ne sont pas à la hauteur des enjeux et que le Conseil régional manque encore de moyens par rapport aux ambitions avancées, et cela après un premier mandat écoulé où des décisions auraient déjà pu être entreprises. Il aura fallu attendre l'arrivée des JO pour que le sport regagne de l'intérêt pour votre majorité.

Au constat de cette situation, nous demandons que plus de moyens soient accordés pour accompagner les communes dans la rénovation et la création de nos équipements sportifs. Je vous remercie.

MME FOURE : Madame LUNDY et Monsieur TIRMARCHE qui se partagent les deux minutes de temps de parole.

MME LUNDY : Merci, Madame la Présidente.

Nous avons voté à la précédente session régionale le nouveau cadre d'investissement pour les politiques culturelles. Nous nous sommes félicités à cette occasion des orientations prises, en particulier des priorités affirmées, à savoir le principe d'équité vis-à-vis des filières artistiques, des territoires et des habitants ainsi que la transition écologique. Avec une légère hausse du budget consacré aux investissements culturels nous pouvons néanmoins regretter l'absence de précisions quant aux grands projets culturels d'initiative régionale et le fait que les nouveaux axes du cadre d'investissement n'apparaissent pas clairement dans la structuration budgétaire.

Nous serons donc vigilants quant à la mise en œuvre de ce budget en veillant à ce que notre action se fasse en matière d'investissement en étroit lien avec les acteurs culturels de notre territoire. Merci.

MME FOURE : Monsieur TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Merci, Madame la Présidente.

Je vais profiter de ce temps de parole inespéré – merci, Roxane – pour poursuivre mon raisonnement sur les équipements sportifs. Il y a aussi un enjeu sur les piscines, j'en avais parlé au mois de juin. Là aussi le compte n'y est pas, il y a un vrai besoin partout dans les territoires de nouvelles piscines, car des dizaines de milliers d'élèves n'ont pas accès à l'apprentissage de la nage, alors que c'est une obligation réglementaire dans les programmes de l'Education nationale. C'est un grand problème et on en voit les conséquences tous les étés avec les nombreux accidents de baignade, que ce soit à la mer, dans les espaces publics ou dans les trop nombreuses piscines privées. Je regrette vraiment que la région Hauts-de-France ne prenne pas sa part.

Il en est de même sur les autres équipements sportifs, notamment ceux en libre accès, tout ce qui est terrain multisport d'extérieur, couvert ou non, street foot, streetball. On connaît l'enjeu et l'intérêt de la pratique libre des activités sportives et la région n'est pas au rendez-vous.

MME FOURE : La parole est à Madame ROUCHET.

MME ROUCHET : Merci, Madame la Présidente.

Permettez-moi de parler en fait du fonctionnement. Il est en effet compliqué en deux minutes de faire entrer tous les sujets, culture, sport, vie associative, jeunesse, etc., donc je parlerai du fonctionnement, plus précisément de la jeunesse. Quand on regarde le budget, on voit les sept lignes principales qui correspondent aux grands traits de la politique jeunesse de notre région ; on peut constater qu'il y a la lutte contre l'illettrisme, l'information des jeunes, les chantiers jeunes bénévoles, le soutien au CLAP, les appels à projets 4T, la lutte contre l'illettrisme une nouvelle fois, qui sont les grandes politiques que nous avons votées avec beaucoup de réserves pour notre part. Cette réserve s'avère juste quand on voit qu'une ligne écrase toutes les autres : l'aide au permis de conduire qui est valorisée pour 2024 à 5 millions d'euros. Cette ligne écrase les moyens des autres politiques de la jeunesse alors même que le Conseil régional est le chef de file de la politique jeunesse. Cette compétence lui est dévolue par l'Etat et nous avons déjà appelé à ce que des moyens conséquents soient impulsés.

On ne le voit pas dans la présentation politique et technique du rapport, mais dans les lignes apparaît la création d'un conseil régional des jeunes avec une attribution de 124 000 euros. Je voudrais réitérer un certain nombre d'inquiétudes que j'avais déjà exprimées. Je m'inquiète du périmètre de ce futur conseil régional des jeunes et de sa capacité d'aller vers les jeunes de la région, ceux que l'on a besoin d'entendre le plus, c'est-à-dire ceux qui sont éloignés de nos institutions et qui cumulent tous les indicateurs, illettrisme, décrochage, pauvreté, mauvaise santé, chômage, alors même que nous finançons des dispositifs déjà efficaces qui maillent finement le territoire et en partenariat avec des acteurs jeunesse et éducation populaire. Merci.

MME FOURE : Je pense que votre intervention a été faite par anticipation sur un débat que nous aurons plus tard dans la journée. Nous étions dans la section d'investissement et pas de fonctionnement.

MME ROUCHET : Comme je l'ai précisé au début de mon intervention.

MME FOURE : Le moment venu on parlera de fonctionnement aussi.

S'il n'y a pas d'autres prises de parole, je mets aux voix le chapitre 903.

Vote sur le chapitre 903 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Nous passons au chapitre 904. Amendement n° 34 de Madame CLOEZ pour le groupe PCPE mais cet engagement n'est pas gagé, il est donc irrecevable.

Monsieur BATAILLE, même explication ?

M. BATAILLE : Quasiment, Madame la Présidente. En dépit de l'intérêt que représente la santé mentale, et je vous invite, Madame CLOEZ, à en discuter avec la vice-présidente santé ou en travaux de commission, votre amendement ne comprend aucun élément budgétaire ni en dépense ni en recette. Il n'est pas recevable.

MME FOURE : Amendement n° 47 de Madame HAMDANE, qui n'est pas gagé non plus, donc irrecevable.

Monsieur BATAILLE ?

M. BATAILLE : Même chose. Vous nous demandez 2,9 millions de plus en dépense d'équipement et vous n'avez pas gagé la recette, donc il est irrecevable.

MME FOURE : J'ouvre le débat sur le chapitre dans son ensemble. Sont inscrits Madame TONDELIER et Madame HAMDANE qui doivent se partager le temps du groupe de deux minutes, Monsieur CLAVET et Monsieur PEN.

MME HAMDANE : Merci, Madame la Présidente. Je prendrai tout le temps de parole.

Je ne peux déposer mon amendement ; pour autant je demande d'augmenter le budget alloué aux dépenses d'équipement dans la section investissement pour les dispensaires et autres établissements sanitaires de la région, le faisant passer de 1,1 à 3 millions. Cette augmentation budgétaire répond à des demandes directes et croissantes d'équipement médical de la part de divers dispensaires et établissements de santé de la région.

Ce budget étant largement insuffisant actuellement, l'augmentation permet de répondre au mieux aux demandes d'investissement des établissements de santé au service de la population des Hauts-de-France. Cette baisse en investissement est incompréhensible mais aussi dangereuse face à la réduction des budgets de santé par l'Etat. Pourquoi la région ne vient-elle pas pallier les manques étatiques sur un sujet essentiel ? La demande des établissements de santé n'a jamais été aussi forte, ils ont besoin de matériel et d'équipement. Les personnels ne tiennent qu'à la force de leur conviction et à la résistance de leurs nerfs. Ce ne sont pas des conditions de travail acceptables.

Cette baisse budgétaire s'inscrit dans une politique régionale plus globale qui néglige largement la santé des habitants des Hauts-de-France comme le montrent le schéma régional de santé, le PRS et le PRSE4 qui confirment une politique d'austérité généralisée, le refus de prendre en compte les facteurs ayant de lourdes conséquences sur la santé de la population. Comment justifier d'augmenter d'autres budgets qui ne sont pas de la compétence de la région comme la sécurité et de baisser les dépenses de santé. Les épidémies de grippe, de Covid, de rhino, de gastro sont en train d'exploser, ces maladies vont revenir de façon cyclique chaque année, pourquoi ne pas planifier et prévoir en dotant mieux les dispensaires et établissements de santé de la région. Merci.

MME FOURE : La parole est à Monsieur CLAVET.

M. CLAVET : Merci, Madame la Présidente.

Plus que jamais la santé est au cœur des préoccupations des habitants des Hauts-de-France. Bien qu'il s'agisse avant tout d'une compétence de l'Etat, vos élus se targuent souvent de vouloir faire de la santé l'une des priorités régionales. Néanmoins à la lecture de ce chapitre nous découvrons qu'il ne s'agit que de paroles en l'air.

Un plan régional de santé, encore faut-il qu'il existe, doit pouvoir traduire la volonté d'apporter des solutions aux différentes problématiques. Celui-ci doit également permettre de bâtir une politique de santé au plus près des territoires et permettre aux habitants de bénéficier d'un accès à des soins de qualité. Vous le savez, notre région voit un peu plus chaque année ses indicateurs de santé se dégrader et la désertification médicale s'étendre à tous les territoires. C'est pourquoi nous devons plus que jamais soutenir la modernisation des établissements de santé et leurs équipements mais aussi les projets innovants. Comment y parvenir avec seulement 2,5 millions d'euros en soutien aux maisons de santé pluridisciplinaires et 2,5 millions d'euros en soutien des centres hospitaliers ? Comment porter l'ambition d'une santé accessible à tous avec 5 millions d'euros d'investissement ? Je le rappelle, au niveau national la régulation de l'investissement en santé est au cœur des enjeux. Elle est d'ailleurs rendue particulièrement difficile par un horizon d'autant plus long que les opérations sont importantes.

C'est pourquoi, à l'instar d'autres régions de France, les Hauts-de-France pourraient porter la volonté d'un copilotage avec l'Etat sur des projets ayant pour objectif la lutte contre la désertification, l'accès aux soins et l'amélioration des conditions de travail du personnel soignant. Alors même que notre région apparaît comme le mauvais élève en matière de santé, elle pourrait être la tête de proue en matière de protection de ses habitants et des professionnels de santé, mais pour cela il aurait fallu que ses investissements traduisent cette ambition et permettent cette volonté.

Ainsi, puisque les crédits inscrits au chapitre 904 nous semblent insuffisants pour une région censée protéger, les élus du groupe RN s'abstiendront. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

MME FOURE : La parole est à Monsieur PEN.

INTERVENANTE : L'intervention est retirée.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres interventions, nous passons au vote sur le chapitre 904.

Vote sur le chapitre 904 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : On passe au chapitre 905. Amendement n° 6 de Monsieur POIX.

M. POIX : Merci, Madame la Vice-présidente.

Cet amendement est sobrement intitulé « Rallumons les lumières dans les Hauts de France ». Le Conseil régional renforce ses investissements en direction des communes qui souhaitent moderniser leur éclairage public en s'équipant par exemple de LED, plus écologiques, plus économiques, ou d'éclairage intelligent. Pour atteindre cet objectif je propose une aide de 3 millions d'euros répartie sur 2024 et 2025. A ce titre les crédits du chapitre 5 concernant les équipements numériques de vidéoprotection sont minorés de 3 millions d'euros.

91 % des Français soulignent le rôle de l'éclairage public pour renforcer les conditions de sécurité le soir et la nuit. La lutte contre le sentiment d'insécurité dans nos villes et villages passe par des espaces publics éclairés correctement, par une présence humaine aussi, par des commissariats ouverts dans des horaires convenables et dans des lieux étudiés avec les habitants et les élus locaux. Cet amendement propose d'aider les communes des Hauts-de-France à apaiser leur espace public en leur permettant d'agir écologiquement mais également en leur permettant d'alléger les factures car on sait que la baisse des dotations est cruelle pour les collectivités locales. Les LED permettent à la fois de remplacer des lampes énergivores et de moduler l'éclairage en fonction des usages. Mais le coût d'investissement reste élevé. Il faut donc que la région puisse être moteur sur l'établissement d'un réseau de villes qui pourraient intégrer ce plan destiné à moderniser leur éclairage public.

Il y a urgence à les aider parce que l'Agence française de l'éclairage précise qu'il y a un vieillissement très fort de l'éclairage public. 40 % de l'éclairage public a plus de vingt-cinq ans dans les Hauts-de-France. Rien que pour remplacer les dernières lampes au mercure, 10 % du parc encore, les collectivités en France devraient dépenser un milliard d'euros. Aujourd'hui 80 % des rénovations et nouvelles installations se font sur des sources LED, c'est une technologie plus chère à installer mais qui a un meilleur retour sur investissement dans le budget des communes à long terme. Equiper les communes en LED est bon pour le porte-monnaie mais aussi pour le climat. La ville de Sancerre dans le Cher a réduit sa facture de 70 % ; celle de Loing dans les Deux-Sèvres d'au moins 30 % tout en réduisant de 1,3 tonne par an sa dépense en CO2. Elle a gagné sur le plan fiscal, sur le plan écologique.

Notre rôle doit être aux côtés de ces élus qui souhaiteraient apaiser leur espace public et rendre leur ville plus sûre et plus durable. Je vous remercie.

MME FOURE : Vous avez dépassé votre temps mais je vous ai laissé la parole pour l'explication de vote.

La parole est à Florence BARISEAU.

MME BARISEAU : Merci. Votre titre est très bon, je vous ai trouvé très bien dans la peau de l'allumeur de réverbères. Mais je rappelle que ACTes permet de soutenir les communes et les intercommunalités pour leurs projets d'aménagement public. Il n'y a aucune raison d'exclure certains types d'éclairage public intégrés dans des projets d'aménagement globaux. ACTes permet aussi de soutenir des projets qui s'inscrivent fortement dans la démarche REV3 portée par la région. Enfin, je rappelle que la rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public fait l'objet de financements importants. Il n'y a aucune raison non plus de ne pas solliciter le fonds vert.

Pour ces trois raisons je propose le rejet de cet amendement.

MME FOURE : Je mets aux voix l'amendement de Monsieur POIX.

Vote sur l'amendement n° 6 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 16 présenté par Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : Merci, Madame la Vice-présidente.

Quand on parle de sécurisation aux abords des lycées, il faut éviter de ne l'envisager que par le prisme sécuritaire ou criminel. Cet aspect revient aux murs d'enceinte et aux grilles d'accès. La sécurisation concerne aussi l'apaisement de ces espaces de transition et de rencontre dont chacun d'entre nous garde, même si c'est à des époques plus ou moins lointaines, quelques souvenirs agréables. Aujourd'hui, nombre de ces espaces, parce que partagés avec la circulation et très largement minéralisés, sont devenus des espaces d'une tristesse absolue.

Cet amendement propose de créer un fonds de soutien destiné aux communes désireuses de sécuriser les parvis des lycées en y bannissant toute forme de circulation motorisée et en les végétalisant car agir pour la sécurisation des lycées c'est aussi prévenir leurs usagers des conséquences du changement climatique par la création d'îlots de fraîcheur dont la rentrée scolaire 2023 a démontré la cruelle absence dans les établissements de la région. La région doit aider et encourager financièrement ce genre d'initiatives, c'est tout le sens de cet amendement et de cette proposition.

MME FOURE : Florence BARISEAU.

MME BARISEAU : Merci. ACTes permet déjà cela, dès lors que cela s'inscrit dans une démarche REV3. J'ai souri en lisant l'amendement parce que le lien entre arbre et sécurité m'a un peu interpellée. Je suis d'accord pour les îlots de fraîcheur mais on peut se cacher derrière un arbre et je me suis demandé si vous vouliez des arbres aux abords des lycées pour mettre davantage de caméras de vidéoprotection aux branches.

Je propose le rejet de l'amendement.

MME FOURE : Pas d'explications de vote ? Je mets aux voix l'amendement du groupe PCPE.

Vote sur l'amendement n° 16 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 20. Madame HAMDANE le présente.

MME HAMDANE : Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous demandons l'augmentation de l'autorisation de programme ERBM logement à 10 millions d'euros, la création d'un dispositif d'aide à la rénovation thermique des logements sociaux de Picardie d'un montant de 10 millions d'euros, l'augmentation de l'autorisation de programme ACTes fonds projets structurants à 16 millions d'euros.

L'accélération de la rénovation thermique des logements sociaux doit devenir une priorité de la politique de logement de la région afin de soutenir un programme de transition écologique ambitieux et de subvenir aux besoins des populations les plus exposées au choc thermique et à la surconsommation. Les engagements partenariaux ERBM logement et pacte SAT vont dans le bon sens et la délégation insoumise souhaite voir ces initiatives se multiplier sur le territoire. Cependant, ces programmes sont largement insuffisants au vu de l'urgence de la situation de certaines personnes qui vivent dans de véritables passoires thermiques, des logements non conformes aux normes ou des taudis insalubres qui sont autant de fuites thermiques. C'est une mesure de bien-être ; avoir un logement sain et bien isolé, c'est améliorer son confort de vie et rendre leur dignité à ceux qui en étaient privés à cause de conditions d'habitat très dégradées. C'est une mesure également économique pour les logements sociaux car cela soutient les économies d'énergie et le pouvoir d'achat du locataire et fait faire des économies aux bailleurs sociaux après un coût d'investissement initial.

MME FOURE : Je passe la parole à Arnaud DECAGNY.

M. DECAGNY : La région a rempli son engagement parce que nous avons augmenté de 30 millions d'euros en faveur du logement social dans le bassin minier et aussi l'accompagnement pour le pacte SAT. Il y a aussi le programme régional pour l'efficacité énergétique et le passeport énergétique du logement qui permet aux habitants d'identifier les travaux, ou encore le déploiement du service public sur l'efficacité énergétique ; enfin l'AREL, l'accompagnement financier des ménages les plus modestes pour réaliser des travaux de rénovation dans les logements privés qui sont encore trop souvent des passoires énergétiques. L'ensemble de ces aides marque un engagement massif de la région avec des engagements de programme déjà conséquents et à la mesure de l'enjeu.

C'est pourquoi je vous propose de rejeter l'amendement.

MME FOURE : Je mets aux voix l'amendement n° 20.

Vote sur l'amendement n° 20 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 25 de Madame SECK.

MME SECK : Merci, Madame la Vice-présidente.

Il y a quelques mois je vous proposais un vœu afin d'engager une planification et une gouvernance pour une politique de l'eau dans les Hauts-de-France. Vous avez rejeté ce vœu, Monsieur COULON m'indiquant qu'un colloque sur l'eau aurait lieu à l'automne et sous-entendant que de grandes décisions seraient prises. Où sont les décisions dans votre projet ? Où sont les lignes budgétaires qui planifient l'aménagement du territoire pour une grande politique de l'eau ? La raréfaction de l'eau est le défi majeur pour les vingt prochaines années. La qualité de l'eau s'est altérée du fait de l'agriculture chimique et de l'artificialisation des sols, et la pollution continue de descendre vers les nappes phréatiques qui sont actuellement au plus bas, concentrant davantage les polluants.

Trois jours sans eau et l'humanité meurt. Nous demandons une planification et une gouvernance de la politique publique de l'eau dans l'objectif de reconstituer le cycle de l'eau sur les vingt prochaines années. Pour cela nous avons des propositions. Nous demandons d'instaurer une règle bleue qui introduit le principe de ne pas prélever à la nature davantage d'eau potable que ce que les milieux naturels peuvent produire pour alimenter les besoins vitaux. Nous demandons la création d'une subvention afin d'encourager l'installation de récupérateurs d'eau de pluie pour satisfaire les besoins en eau non potable, à hauteur de 500 000 euros pris sur le budget booster start-up, largement subventionné et dont les retours sur investissement sont toujours attendus. Nous demandons la création d'un fonds de développement de la phyto-épuration, qui fait ses preuves dans les communes où les maires ont eu la volonté d'installer ces stations pour leurs contribuables. Il faut sortir des modèles imposés en matière d'assainissement non collectif qui laissent des milliers de personnes seules pour régler leurs problèmes, et sortir du tout station épuration qui coûte cher. L'avantage de la phyto-épuration est de conserver l'eau sur notre territoire en permettant à l'eau en sortie d'épuration de s'infiltrer très progressivement dans les sols vers nos nappes phréatiques qui sont historiquement basses dans beaucoup de nos territoires.

Mes chers collègues, il y a urgence à agir. La maîtrise du cycle de l'eau s'impose comme une priorité dans l'aménagement de notre territoire, ce bien commun doit être préservé des pollutions et de l'épuisement.

Vous l'aurez compris, j'ai présenté mes trois amendements dans une seule intervention.

MME FOURE : D'accord. La parole est à Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Je répondrai à l'amendement n° 25. En dépit de l'évocation poétique de la règle bleue – j'ai lu que c'était dans le programme de Jean-Luc MELENCHON qui est un poète en son genre quand on apprécie ce genre d'écrit –, la région n'est pas compétente pour évaluer, suivre et fixer les volumes d'eau prélevables et prélevés. C'est la Banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau qui est l'outil national dédié aux prélèvements. La région ne peut pas s'impliquer dans votre proposition.

Madame la Présidente, en ce qui concerne l'amendement n° 25 je propose le rejet.

MME FOURE : Je ferai voter séparément chacun des amendements, bien entendu.

L'amendement n° 26 a donc déjà été présenté par Madame SECK. Monsieur RIGAUD lui répond.

M. RIGAUD : Madame SECK, vous proposez de réduire de 10 millions d'euros l'autorisation d'engagement prévue pour le forfait régional d'externat ; nous ne sommes pas d'accord pour deux raisons, politique et juridique. Politiquement, parce que la région souhaite accompagner toutes les familles et tous les jeunes, qu'ils soient dans le public ou le privé, et juridiquement, parce que le calcul du versement du forfait régional d'externat est régi juridiquement par le Code de l'éducation. Votre proposition n'est pas recevable.

Je propose donc de rejeter cet amendement.

MME FOURE : On passe à la réponse à l'amendement n° 27 qui a été également défendu par Madame SECK.

M. BEAUCHAMPS : Merci. Même s'il faut anticiper, je ne suis pas sûr que la captation d'eau pour les gens qui vivent sur notre territoire soit l'élément du moment ; ce serait plutôt comment on fait pour s'en débarrasser.

Vous savez qu'une nouvelle élue vice-présidente parmi nous est en charge de ce sujet de l'eau. Nous allons la laisser travailler et proposer dans les mois à venir un plan général sur ces sujets.

Par contre, je dirai que vous vous trompez de visée pour cette disposition. Vous n'avez certainement pas encore bien analysé les fonds régionaux. Ils aident principalement des start-up, des entreprises innovantes qui travaillent très souvent sur les sujets d'écologie. Par exemple, on accompagne notamment une entreprise qui travaille sur la limitation des eaux de rejet des industries pour permettre de les réutiliser dans les process industriels à hauteur de 90 %. Ne nous prenez pas cet argent, il bénéficie aux projets que vous défendez vous-même.

C'est pourquoi je propose le rejet de l'amendement.

MME FOURE : Merci. S'il n'y a pas de prises de parole sur les amendements, je les mets aux voix. Amendement n° 25.

Vote sur l'amendement n° 25 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 26.

Vote sur l'amendement n° 26 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 27.

Vote sur l'amendement n° 27 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : On passe à l'amendement n° 31 du groupe PCPE, défendu par Madame CLOEZ.

MME CLOEZ : Merci, Madame la Vice-présidente.

Chers collègues, dans les nombreuses missions que peut compter le Conseil régional il lui revient chaque année d'œuvrer au mieux à l'établissement de politiques régionales de protection de l'environnement. Pour cela la région est initiatrice d'appels à projets et investit dans des dispositifs à saluer comme le plan Arbres ; elle subventionne aussi des associations qui œuvrent en faveur de la protection de l'environnement. Que ce soit en séance mais aussi en commission thématique, nous avons souvent répété avec nos collègues de gauche que le montant des subventions destinées aux associations de chasse et de pêche, surtout de chasse, est indécent. Contrairement à ce que vous disiez ce matin à mon collègue Alexandre COUSIN, nous n'estimons pas que la Fédération régionale des chasseurs soit un acteur de la protection de la faune et de la flore dans notre région. Il y a urgence à protéger la faune et la flore de notre région, très impactées par les conséquences du réchauffement climatique. Cette protection passe par des investissements dans le tissu associatif que constituent des associations comme la Ligue de protection des oiseaux mais aussi auprès de nos partenaires comme le Conservatoire des espaces naturels, le Conservatoire botanique, les centres permanents d'initiatives pour l'environnement. L'ensemble des acteurs que je viens de citer ont nettement plus besoin des financements de la région que vos amis du lobby de la chasse. Il est temps d'accepter que la chasse est une tradition dépassée ; l'ensemble des sondages nous montrent qu'une majorité des Français n'est plus en faveur de ces pratiques, les scandales de la chasse à courre ou encore les débats qui animent la sphère publique à chaque accident de chasse le démontrent.

Nous proposons donc que la subvention allouée à la Fédération de chasse soit redistribuée à un panel d'associations protégeant réellement l'environnement ; ce sera bien plus utile pour la faune et la flore des Hauts-de-France. Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

MME FOURE : Je donne la parole à Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Madame CLOEZ, un premier argument pour vous dire qu'au moment du vote du budget nous ne sommes pas dans la définition de l'octroi de subventions, ce sont les commissions permanentes qui décideront du vote de telle ou telle subvention. Plus philosophiquement, nous sommes très fiers de contractualiser depuis un certain nombre d'années avec la Fédération des chasseurs des Hauts-de-France ; nous avons une convention pluriannuelle 2021-2024 qui fera l'objet d'un réexamen annuel en 2024 et nous serons heureux de la prolonger.

Je vous propose de refuser cet amendement.

MME FOURE : Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Nous ne prendrons pas part au vote mais il me semble que nous sommes en section d'investissement et qu'il s'agit de fonctionnement.

MME FOURE : Monsieur BATAILLE ?

M. BATAILLE : Vous nous demandez de réorienter une demande de subvention qui fera l'objet d'une délibération en Commission permanente, qui est partie prenante d'un volet budgétaire mais qui n'est pas aujourd'hui clairement fichée. C'est une contractualisation qui devra être confirmée par une délibération en Commission permanente, donc de toute façon on ne pourrait pas réorienter budgétairement les crédits puisque l'affectation budgétaire ne fait pas partie de l'objet du vote du budget primitif.

MME FOURE : On passe au vote sur l'amendement n° 31.

Vote sur l'amendement n° 31 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 48 de Madame LUNDY. Mais il n'est pas gagé.

Monsieur BATAILLE, même explication que tout à l'heure ?

M. BATAILLE : Oui, pas gagé donc non recevable.

MME FOURE : On passe maintenant au débat sur l'ensemble du chapitre 905. Sont inscrits Madame VUYLSTEKER avec Madame HAMDANE pour deux minutes à elles deux, Monsieur MASEELE et Monsieur MARCELLAK.

MME VUYLSTEKER : Merci, Madame la Vice-présidente. Je prendrai les deux minutes, en accord avec ma collègue.

Parler du budget d'investissement aménagement du territoire et habitat, c'est devoir aborder un coup de frein terrible avec une diminution de plus de 25 % des crédits. Nous passons en effet de 121 millions d'euros l'an passé à 90 millions d'euros cette année et nous perdons ainsi l'intégralité de l'augmentation qui avait été votée en 2022 sans que l'inflation soit redescendue.

Nous sommes surpris de ce choix budgétaire, alors que les élections municipales se profilent, que les collectivités locales, j'imagine, sollicitent fortement les aides de la région en cette période. Elles nous sollicitent d'autant plus que leurs capacités de financement et de cofinancement nécessaires pour émarger à nos aides dont le programme ACTes sont impactées par le contexte économique depuis la crise du Covid. Nous attendons donc le bilan pour voir quelles collectivités auront consommé les crédits de ces politiques qui leur sont dédiées.

Concernant l'habitat, vous mettez l'accent sur l'engagement spécifique pour le pacte SAT et pour l'engagement régional pour le renouveau du bassin minier du Nord – Pas de Calais. Cela est très bien et nous le soutenons, mais nous notons un manque d'investissement concernant la rénovation thermique des logements qui est une priorité absolue dans la période.

Du côté de l'aménagement numérique du territoire, vous maintenez un budget d'investissement qui avait été diminué de moitié l'an passé. Dans ces conditions vous pourrez développer les opérations de fresque du numérique, bien sûr, mais pour la couverture des zones rurales, le développement de tiers lieux multifonction et le soutien aux expérimentations numériques, les actions de la région risquent d'être bien modestes. Je vous remercie.

MME FOURE : La parole est à Monsieur MASEELE.

M. MASEELE : Madame la Vice-présidente, il n'y a pas de prise de parole.

MME FOURE : Très bien. Monsieur MARCELLAK.

M. MARCELLAK : Merci, Madame la Vice-présidente.

Comme l'a souligné le CESER, il n'est pas facile de s'y retrouver dans les crédits, les fonctions et, ajouterais-je, dans les prises de parole des vice-présidents avec des périmètres de délégation qui ne recoupent pas les fonctions du budget.

Premier point, la politique ACTes, point majeur de votre politique d'aménagement du territoire. Il est bon de soutenir les efforts d'investissements des communes et des intercommunalités ; cependant nous craignons, tant l'adjectif « structurant » peut relever de réalités différentes, que cette politique ne se limite au final à du saupoudrage et que notre collectivité manque son objectif d'orienter la région vers ce qui doit nous préoccuper : l'adaptation de notre territoire au dérèglement climatique et à ses conséquences sur le cadre de vie de nos habitants. Les inondations et crues du mois de novembre l'ont montré, nous sommes confrontés à des risques inédits ; nous ne sommes pas prêts et déjà nous comptons parmi nos propres habitants des réfugiés climatiques.

À ce titre l'irruption d'une politique régionale de l'eau est un bon signal ; cependant nous avons du mal à saisir son objet – c'est le deuxième point. De quoi allons-nous nous occuper ? De la qualité de la ressource alors que les rapports alarmants se multiplient pour montrer que l'eau est de trop mauvaise qualité dans trop de secteurs de notre région ? Va-t-on s'occuper de la ressource elle-même, de la quantité disponible alors que nous avons été frappés par des épisodes de pénurie ? C'est impossible, cela a été souligné, puisque c'est la BNPE qui centralise et analyse les données des agences et des offices de l'eau pour une direction de l'eau du ministère. Va-t-on s'occuper des éventuels conflits d'usage à venir autour de cette ressource entre particuliers, industriels, agriculteurs, éleveurs ? Dans le rapport on évoque l'entretien des cours d'eau mais il relève déjà de la responsabilité des propriétaires des berges, du couple commune-intercommunalité, qui dispose même d'un outil de financement pour cela avec la taxe GEMAPI, et des syndicats de gestion des SAGE. Quelle sera la valeur ajoutée de la région ? Difficile de se faire une idée précise, d'apprécier l'adéquation des sommes inscrites avec la hauteur des enjeux.

Nous voterons donc contre ce chapitre. Merci.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres prises de parole, le scrutin est ouvert sur le chapitre 905.

Vote sur le chapitre 905 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : On passe au chapitre 906. Amendement n° 18 de Madame LUNDY.

MME LUNDY : Merci, Madame la Vice-présidente.

Cela ne va pas vous surprendre outre mesure, proposer la création d'un pass transformation écologique est finalement en accord avec la philosophie de notre groupe qui s'appelle Pour le Climat et Pour l'Emploi. Par la mise en place de ce pass nous entendons accompagner les petites entreprises de moins de 20 salariés dans la transition et la sobriété énergétique afin de soutenir ces acteurs économiques qui ont décidé d'engager des travaux d'amélioration de l'impact environnemental de leur activité. C'est un dispositif qui a déjà fait ses preuves dans d'autres régions. Nous proposons sa création de manière à soutenir nos petites entreprises et la planète, en créant de l'emploi. Je vous remercie.

MME FOURE : Je donne la parole à Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Voici un amendement intéressant qui nous demande de créer quelque chose qui existe déjà : il existe sur le volet TPE le booster transition énergétique, sans parler de tout ce qui existe dans toutes les tailles d'entreprise. Vous avez PME+ pour les PME et tous leurs investissements qui aboutissent à économiser l'énergie, toute la démarche REV3 avec les diagnostics approfondis, et même REHA pour les commerces puisque non seulement tous les travaux de façade et d'intérieur sont admis mais aussi tous les travaux qui permettent d'économiser de l'énergie.

C'est donc un amendement intéressant mais son dispositif existe déjà dans notre politique. J'en propose donc le rejet.

MME FOURE : Explication de vote, Monsieur POIX ?

M. POIX : Merci, Madame la Vice-présidente.

Dans le sens de l'intervention de ma collègue Roxane LUNDY, comme on parle de la question de l'aide aux travaux des entreprises, je voulais que l'on fasse un focus sur l'aide aux agriculteurs, notamment en matière de désamiantage de leurs bâtiments agricoles. C'est un dossier sur lequel nous pourrions être proactifs. Je vous le rappelle, l'amiante est un sujet qui me touche particulièrement, j'avais d'ailleurs proposé une des premières motions en début de mandat. Cette fibre provoque des maladies respiratoires graves, allant jusqu'à des cancers bronchopulmonaires, du larynx et de l'ovaire qui ont été reconnus dans un décret du 14 octobre 2023 par le ministère de l'Agriculture comme maladies professionnelles pour les agriculteurs.

La région pourrait, dans l'année qui vient, proposer une aide spécifique sur l'aide au désamiantage des bâtiments agricoles et sur le dossier collecte des déchets amiantés, pour déposer, collecter et mettre en forme ces déchets. C'est une chose à laquelle on pourrait réfléchir. Le groupe amiante n'existe plus mais son esprit domine toujours l'assemblée. C'est une idée que je mets sur la table de la commission 4 « Au travail », à creuser peut-être pour l'année prochaine. Un fonds régional pour aider les agriculteurs à désamianter leurs bâtiments agricoles pour leur santé et pour notre environnement. Merci.

MME FOURE : Sur l'amendement n° 18, le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 18 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 906 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 21 présenté par Madame HAMDANE.

MME HAMDANE : Merci, Madame la Vice-présidente.

Le Conseil régional décide l'augmentation de l'autorisation de programme devoir de mémoire pour 450 000 euros. L'histoire de notre région est riche, marquée par des événements historiques tragiques dont la mémoire doit être sauvegardée et promue afin de transmettre leur souvenir et leur leçon aux générations présentes et à venir. Une mémoire saine n'oublie jamais.

Pourtant c'est ce qui se passe lorsque le Conseil régional refuse de financer à juste hauteur le devoir de mémoire. Le devoir de mémoire envers ceux qui sont passés avant nous ne fait pas que nous honorer, il nous apprend et nous enseigne, nous rend humbles par le souvenir et la commémoration. Refuser d'augmenter les financements du devoir de mémoire, c'est accepter que l'histoire vivante se perde au nom de principes budgétaires obscurs et d'une austérité délétère. Plutôt que d'allumer de plus en plus de flammes pour celles et ceux qui sont partis, pourquoi ne pas raviver le feu de la transmission mémorielle chez ceux qui vivent ? A Amiens, l'Association

des anciens combattants PTT va être dissoute faute de moyens. Elle est pourtant l'une des sections les plus actives de France avec de nombreux membres qui la font vivre. Doit-on préférer la mémoire qui a vécu au devoir mémoriel des vivants ? Les associations d'anciens combattants d'Algérie et de harkis sont sous-financées. Elles sont mises à l'os par l'arrêt de subvention qui est incompréhensible au vu de l'importance du travail de représentation et de transmission de l'histoire que portent ces associations. Subventionner le devoir de mémoire, c'est honorer la mémoire de notre région violemment meurtrie par les deux grandes guerres et les conflits qui les précèdent et dont la terre elle-même porte les stigmates. Ne jamais oublier pour ne jamais recommencer. C'est permettre aux jeunes générations d'apprendre des leçons du passé pour tirer les conclusions du futur, la nécessité de la défense de la paix et de la justice partout et à chaque instant.

MME FOURE : Je donne la parole à Mady DORCHIES.

MME DORCHIES : Merci, Madame la Vice-présidente.

Aussi tentante que paraît cette proposition, elle repose sur un argument qui n'est pas juste parce qu'en région Hauts-de-France le devoir de mémoire est plus que jamais bien vivant. Avec l'adoption en 2018 de la délibération cadre qui définit les ambitions, enjeux et objectifs de la politique devoir de mémoire, la région Hauts-de-France s'est engagée dans une action volontariste à destination de ceux qui œuvrent au travail de mémoire et à ceux qui souhaitent mieux connaître l'histoire internationale dont les Hauts-de-France sont dépositaires. C'est le sens des deux dispositifs d'aide à la rénovation des monuments aux morts communaux et au renouvellement des drapeaux associatifs que nous animons depuis le printemps 2019. Aider les communes à ce que les grandes commémorations nationales se tiennent au pied de monuments aux morts dignes, c'est montrer notre attention collective à ce que la mémoire de nos combattants soit toujours nôtre. De même, permettre aux vaillantes associations d'anciens combattants de présenter des étendards aux couleurs vives, c'est prouver notre attachement à reconnaître l'engagement à la transmission de la mémoire et des valeurs de notre pays.

Mi-novembre, dans le cadre de l'appel à projet régional sur le travail de mémoire de la Seconde Guerre mondiale 120 lycéens se sont rendus en Pologne à la découverte du complexe concentrationnaire et de mise à mort d'Auschwitz-Birkenau. En décidant cette année d'annualiser ce dispositif nous permettrons à encore plus de jeunes de devenir des passeurs de mémoire et des citoyens attentifs à lutter contre le rejet de l'autre. C'est bien une politique volontariste en direction des jeunes dans une politique d'éducation et de tolérance, en élevant le travail de mémoire et d'histoire de la Shoah au rang d'obligation citoyenne. Nous continuerons avec le président Laurent RIGAUD à y travailler pour toucher plus de jeunes encore à l'échelle des sites de mémoire des Hauts-de-France.

En 2024 nous dévoilerons à nos habitants et à nos visiteurs quatre chemins de mémoire 1914-1918 dans les Hauts-de-France au travers d'un magazine et surtout d'un site portail pour présenter les sites de mémoire emblématiques de notre région dont bon nombre ont été labellisés cette année.

En plus de poursuivre l'accompagnement des projets de modernisation des équipements et des sites mémoriaux majeurs, comme nous l'avons fait cette année pour le site de Notre-Dame de Lorette, une attention forte sera mise à ce que les enjeux afférents au tourisme de mémoire soient identifiés et travaillés dans les futures destinations touristiques, dans les territoires où ces enjeux sont prégnants. Nous travaillerons également avec les départements sur les plans de gestion et de valorisation des 43 sites de mémoire et funéraires reconnus au patrimoine mondial de l'humanité.

Vous l'aurez compris, par ces différents exemples l'objectif régional est bien d'entretenir une mémoire vivante, active et rassembleuse en y consacrant les moyens nécessaires pour 2024. Cela nous permettra de capitaliser sur la dynamique que nous avons su créer pour mieux intégrer dès l'année prochaine la mémoire de la Seconde guerre mondiale pour le 80^e anniversaire du débarquement et à terme les multiples travaux de mémoire en région.

Enfin, sur le plan budgétaire cet amendement prévoit d'augmenter l'AP de 450 000 euros sans préciser l'impact sur les crédits de paiement 2024. Il prévoit donc des dépenses supplémentaires qui ne sont pas compensées.

Pour toutes ces raisons il est proposé de rejeter cet amendement.

MME FOURE : Et vous avez fait l'explication de vote en même temps.

La parole est à Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Cet amendement me semble irrecevable car non gagé. Nous ne devrions même pas l'étudier et le voter puisqu'il est non gagé, comme le dit le règlement intérieur.

MME FOURE : C'est en autorisation de programme. Celui-ci est bien recevable donc je le mets aux voix maintenant.

Vote sur l'amendement n° 21 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 906 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 24 du groupe PCPE, présenté par Madame SECK.

MME SECK : Merci, Madame la Vice-présidente.

D'année en année il est dommage que nous ne soyons pas agréablement surpris. Il y a toujours de moins en moins de surfaces agricoles dans notre région, de moins en moins d'éleveurs et d'agriculteurs. Nous sommes toujours la pire région en termes de surfaces agricoles bio et le budget agriculture n'augmente pas. Vous m'aviez dit, Monsieur PYPE, que la faute était à l'agribashing. Ce n'est pas ce que nous disent les agriculteurs et les éleveurs que nous rencontrons sur le terrain. Ils demandent, je vous le redis et vous le redirai encore et encore, ne vous en déplaise, à sortir du modèle productiviste des années 1970 dans lequel vous êtes bloqués. Certes, les agriculteurs en fin de carrière n'ont pas l'envie de changer leur fonctionnement et cela s'entend. Ce modèle productiviste a eu ses avantages lorsque notre pays a dû faire face à la famine à la sortie de la guerre puis poursuivre son expansion économique. Mais les jeunes générations d'éleveurs et d'agriculteurs veulent contribuer à laisser une terre vivable aux générations futures. Cependant, les traités de libre-échange n'aident pas.

Nous faisons donc les propositions suivantes : ouvrir davantage les marchés publics des cantines scolaires aux agriculteurs et producteurs locaux et bio, augmenter les financements de l'agrifilière pour accélérer la transformation des fermages vers les nouvelles générations de repreneurs, accompagner les collectifs d'agriculteurs et de repreneurs vers le démembrement qui permettrait aux éleveurs d'améliorer le bien-être des animaux en les laissant paître davantage en extérieur et aux agriculteurs de se convertir à des cultures plus respectueuses des sols. Je vous remercie.

MME FOURE : Laurent RIGAUD.

M. RIGAUD : Madame la Conseillère régionale, une nouvelle fois vous proposez de réduire l'autorisation d'engagement prévue pour le forfait d'externat, et là de 20 millions. Comme précédemment, nous ne sommes pas d'accord pour deux raisons, politique et juridique. Politiquement, parce que la région souhaite accompagner toutes les familles et tous les jeunes, qu'ils soient dans le public ou le privé, et juridiquement, parce que le calcul du versement du forfait régional d'externat est régi juridiquement par le Code de l'éducation. Votre proposition n'est pas recevable.

C'est pourquoi je propose de rejeter cet amendement.

MME FOURE : Madame SECK ?

MME SECK : Je vois que vous ne critiquez pas le fond de mon amendement mais la forme sur les crédits. C'est donc juste une question de volonté politique. Je vous remercie.

MME FOURE : Je pense que c'est juste une volonté de financement.

On passe au vote sur l'amendement n° 24.

Vote sur l'amendement n° 24 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 906 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 30, présenté par Madame SECK.

MME SECK : J'ai défendu les deux amendements dans la même explication de vote.

MME FOURE : Madame LESNE, un mot ? Sinon on passe directement au vote.

MME LESNE : Madame SECK propose d'abonder les crédits en direction de l'agriculture en difficulté. Or, dans nos dispositifs nous avons déjà tout prévu et nous avons 454 000 euros, c'est déjà beaucoup annuellement. En tout cas nous faisons régulièrement le point avec ces structures. L'agriculture en difficulté évolue et il ne s'agit pas de reproduire les erreurs du passé.

Un chiffre par rapport à votre intervention précédente : actuellement plus de 20 % des exploitations en Hauts-de-France sont converties à l'agroécologie. Notre objectif de 25 % en 2025 sera dépassé. Nous sommes dans l'agriculture de l'avenir et non pas dans un modèle passéiste, industrialo-productiviste comme vous le dénoncez à de multiples reprises. Je pense que vous n'entendez pas la réalité.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

MME FOURE : On passe au vote sur l'amendement n° 30.

Vote sur l'amendement n° 30 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 906 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Je donne la parole à Monsieur GUINIOT pour un rappel au règlement.

M. GUINIOT : Les diabétiques doivent déjeuner un petit peu et il est 13 heures 30. Ce serait sympathique que l'on puisse aller déjeuner. Merci, Madame la Présidente.

M. LE PRESIDENT : Nous avons prévu de nous arrêter après ce chapitre.

MME FOURE : Les amendements n° 35, 37, 38, 39 et 40 qui avaient été proposés ont été retirés. J'ouvre le débat sur le chapitre 906. Sont inscrits Monsieur METTAI et Monsieur BRUN ensemble pour deux minutes, puis Madame QUIGNON.

M. METTAI : J'interviendrai sur le 906 et Monsieur BRUN sur le 936.

On peut tromper mille fois une personne, mais on ne peut pas tromper 6 millions de personnes deux fois. Tout cela rime avec REV3. Vous annonciez, Monsieur MOTTE, il y a un an jour pour jour un nouveau top départ et le lancement du budget 2023 avec l'engagement d'une comptabilité analytique qui allait permettre de suivre notre engagement en transversalité. Vous ajoutiez qu'elle permettait, accompagnée d'indicateurs REV3, de revisiter toutes nos façons de faire, d'acheter, d'organiser, et toutes nos politiques à l'aune de ces transitions énergétiques, technologiques et sociétales.

Les semaines ont passé, les mois ont passé et un an plus tard toujours pas de traçabilité, de comptabilité analytique, pas plus que d'indicateurs de performance REV3. Quelle déception ! Si, comme le déclare souvent le président BERTRAND, l'important est l'obligation de résultat, force est de constater qu'ils ne sont encore pas au rendez-vous. C'est profondément désolant car l'économie – éco, la maison, nomie, la loi, l'administration – et l'écologie – sa science, son étude – ne devraient jamais être dissociées car l'une a vocation à aiguiller l'autre, à condition qu'il y ait un cap et de bons outils.

86 millions d'euros seront investis dans le développement économique sans réellement pouvoir en mesurer l'efficacité, que ce soit en termes de bilan carbone, d'impact environnemental, social, d'équité territoriale. +15 millions pour le développement économique, essentiellement destinés à financer les gigafactories de Boulogne et de Dunkerque, gigafactories qui cachent mal votre désengagement et les 5 millions ponctionnés sur la pêche et l'agriculture, les 4 millions – un tiers de l'enveloppe – supprimés pour l'artisanat, le commerce, l'ESS. Vous jouez ainsi la carte des grands contre les petits, des puissants contre les plus faibles.

En parallèle, même si les propos liminaires du vice-président BEAUCHAMPS paraissaient rassurants, nous constatons une baisse de 12,5 % du budget accordé au financement de la formation professionnelle, des demandeurs d'emploi : -48 millions pour les formations certifiantes et professionnalisantes et la rémunération des stagiaires. En l'état ce budget qui déstabiliserait durablement notre appareil de formation régional est inquiétant.

En conclusion, ces choix politiques trahissent votre absence d'ambition d'aller résolument vers une transition juste car on ne transite pas en se contentant de répondre aux besoins du marché. On ne transite pas sans se doter des indicateurs garantissant une économie régionale soutenable au service de tous les habitants de la maison Hauts-de-France. Merci.

MME FOURE : La parole est à Madame QUIGNON.

MME QUIGNON : Merci, Madame la Vice-présidente.

Nous aussi avons un avis pas très positif. Pourquoi ? L'action économique est un axe majoritaire et important puisqu'il contribue à créer de l'emploi, à former les gens sur notre territoire et à impulser une dynamique positive. Lorsque des mesures de soutien au niveau des entreprises sont données, un suivi est mis en place et nous pouvons constater parfois que les emplois qui étaient prévus et garantis, qui devaient être réalisés, ne le sont pas. Nous aimerions que systématiquement un délai soit proposé pour que cet objectif soit atteint, plutôt qu'un effacement. Sinon il y a une discordance dans le traitement des entreprises.

Autre objectif sur lequel on souhaiterait intervenir, le fonds pour la transition plus juste. Ce fonds a vocation à atténuer les conséquences économiques et sociales de la décarbonation dans des filières émettrices de CO2 dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, et finalement ils ne sont pas forcément bien fléchés dans ce que nous verrons ultérieurement. Nous aimerions qu'un effort soit vraiment fait car il ne faut pas minimiser les impacts : 630 000 emplois pour le Nord et 37 000 emplois pour le Pas-de-Calais.

Dernier volet, la formation. A l'heure où on ne trouve pas de main-d'œuvre, on peut s'interroger sur les dispositifs d'accompagnement, les soutiens aux filières de formation pour que demain les jeunes puissent sortir des dispositifs et être en capacité d'honorer les postes vacants au sein de nos entreprises. Merci.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres interventions, on passe au vote sur le chapitre 906.

Vote sur le chapitre 906 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, je vous propose de suspendre la séance. Il est 13 heures 25, on reprendra nos travaux à 14 heures 45. C'est le lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry qui s'occupe de notre restauration aujourd'hui. La séance est levée.

(la séance, suspendue à 13 heures 25, reprend à 14 heures 55)

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, la séance est reprise. Vous avez pu constater que ce n'était pas le lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry mais le lycée Henri Senez d'Hénin-Beaumont qui nous a offert ce très bon repas. Vous aurez l'occasion de les féliciter demain car ce sont eux qui nous accompagnent également. Si le repas vous a plu, sachez qu'à chaque fois c'est moi qui fais les choix.

Chapitre 907. La parole est à Frédéric MOTTE avant que l'on ne reprenne le fil des amendements.

M. MOTTE : Chers collègues, je profite du redémarrage de nos débats et de ce chapitre 907 que vous allez étudier, car, comme tous les autres d'ailleurs, il me donne l'opportunité en lien avec Aurore COLSON en charge de l'économie circulaire de vous redire deux mots sur les budgets REV3 et l'ambition régionale.

Le premier est la transversalité ; c'est la volonté de notre président que REV3 ne soit pas une politique de plus qui servirait de variable d'ajustement mais qu'elle permette de revisiter toute notre organisation et qu'elle soit transversale à toutes nos politiques pour que tout intègre nos enjeux des transitions énergétiques, technologique, écologiques et sociétales.

Mon deuxième mot sera « massifier ». Nous sommes résolument dans la bonne direction et posons de bons jalons. Mais l'urgence climatique, les révolutions technologiques et les attentes citoyennes dans les usages nous obligent à accélérer. Sans posture ni dogmatisme, avec la nécessité d'expliquer, de motiver, nous devons nous mobiliser pour massifier nos interventions qui influenceront sur ces transitions. Ce sera le sens de notre action dans ce budget 2024.

Qui dit budget dit chiffres et je voudrais vous donner quatre exemples sur des thématiques évoquées de-ci de-là. Premièrement, REV3 Capital, ce sont déjà 14 participations dans des entreprises résolument ancrées dans les transitions. Deuxièmement, c'est le FRATRI, dispositif unique en France, porté avec l'ADEME. A ce jour ce sont plusieurs milliers de projets d'entreprises, de collectivités, de citoyens qui sont accompagnés. Troisièmement, c'est Nord France Invest, notre agence d'attractivité qui affichait dans son dernier tableau de bord 17 entreprises industrielles implantées en 2023 dont huit sont en lien avec REV3. Cela devient un vrai marqueur d'attractivité de la région. Quatrièmement, les initiatives citoyennes en région. Nous accompagnons notamment avec l'ADEME 185 repair cafés, 40 collectifs en transition, 107 AMAP et 75 lycées bénéficiaires de Génération+ REV3.

J'entends l'impatience ou les interrogations, voire les frustrations, de certains sur l'engagement de notre région autour de cette ambition REV3. Je vous invite à en échanger avec l'ADEME, avec la préfecture ou le secrétaire général en charge des COP venu en région : tous saluent l'ambition, la mobilisation et la transversalité de notre engagement qu'ils disent unique en France. Certains aboient, quant à nous, nous travaillons.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

MME FOURE : Je donne la parole à Madame ENGRAND pour l'amendement n° 14.

MME ENGRAND : Merci, Madame la Vice-présidente.

Chers collègues, 247 communes inondées, 1 391 évacuations, 2 426 interventions de pompiers dont nous saluons d'ailleurs l'action aux côtés de la protection civile et des volontaires, tel est le bilan à ce jour des tempêtes Ciaran et Domingos et des précipitations consécutives s'étant abattues sur le Pas-de-Calais et une partie du Nord. Le caractère exceptionnel de ces phénomènes climatiques m'amène aujourd'hui à vous présenter cet amendement.

Dans cet amendement nous proposons un investissement important de 7 millions d'euros dans la création de nouveaux bassins de rétention. Mais nous souhaitons en parallèle un engagement très fort pour un curage régulier des bassins existants et des bassins futurs. Nous souhaitons également que tous les maires soient associés et pas seulement les présidents d'intercommunalités. Nous souhaitons que les maires de communes de moins de 500 habitants soient aussi associés car on les laisse souvent en désarroi et ils ne sont pas interrogés quand ils ont des besoins dans leurs communes. J'espère que vous voterez cet amendement en faveur de tous les habitants Pas-de-Calais et du Nord. Merci.

MME FOURE : La parole est à Christophe COULON.

M. COULON : Merci, Madame la Présidente.

Une réponse basée sur le fait que vous souhaitez ponctionner un certain nombre de crédits sur le chapitre transports. Globalement vos amendements ponctionnent 70 millions d'euros sur les transports. Au-delà de cela, Madame ENGRAND, on ne peut pas se permettre de réduire la voilure sur la question des transports. On n'a déjà pas assez par rapport à la réalité de ce qu'on devrait investir tant sur le portuaire, le ferré que sur le routier. Votre proposition d'isoler 7 millions d'euros de crédit n'a pour l'instant pas de sens ni de traduction opérationnelle parce que vous ciblez une opération, les retenues d'eau, alors que c'est un système global qu'il faut revoir, Florence BARISEAU pourrait le dire mieux que moi. Ce n'est pas en mettant 7 millions d'euros sur une retenue d'eau qu'on aurait évité les inondations auxquelles nous avons été confrontés. Il y a le système des wateringues, la communication avec VNF, les écluses dont certaines arrivent en bord de mer et sont gérées par le Conseil régional, l'urbanisme sur des zones plutôt défavorables, l'artificialisation des sols. Les 7 millions d'euros ne sont pas pris au bon endroit parce qu'on a besoin de transports et sont nettement insuffisants par rapport à la revoyure globale du système qu'il faut engager.

Florence BARISEAU aux côtés du président BERTRAND assistera mardi prochain à une grande réunion de retour d'expérience « à chaud » avec l'ensemble des acteurs pour notamment engager une autre gouvernance à l'échelle de notre région. Je pense qu'elle vous en parlera bientôt.

Avis défavorable sur votre amendement.

MME FOURE : Pas d'autres prises de parole ? Je le mets aux voix.

Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 14 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 907 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 16.

MME FATNA : Merci, Madame la Présidente.

Les crédits inscrits au chapitre 90754 énergie hydraulique en investissement sont majorés de 5 millions d'euros. Les 5 millions d'euros sont pris sur le virement de la section d'investissement obtenu par la diminution du chapitre transports 93822.

Explication de vote. Face au défi que la transition énergétique représente, il est impératif de diversifier nos investissements et de privilégier les énergies vertes. L'énergie hydraulique a pour propriété d'être durable et peu chère. C'est pourquoi nous demandons la création d'un fonds de 5 millions d'euros pour le développement de l'énergie hydraulique dans la région. Merci.

MME FOURE : Christophe COULON.

M. COULON : Madame la Conseillère régionale, avis défavorable pour la même explication. Vous ponctionnez le budget TER. Je pense que globalement on est à 66 millions d'euros pour l'ensemble de vos amendements. Avis défavorable parce que cela voudrait dire que, soit on augmente le prix de l'abonnement TER, soit on réduit l'offre. Il faudra me dire comment vous pensez gager, fonctionnellement parlant, ces 5 millions d'euros en moins.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres interventions, je mets au vote l'amendement n° 16.

Vote sur l'amendement n° 16 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 907 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 15, présenté par Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : Merci, Madame la Présidente.

Le dispositif Génération+ Lycée et Nature permet de planter quelques séries d'arbres dans les établissements scolaires entre autres et c'est une très bonne chose. Cet amendement a pour ambition d'en augmenter substantiellement les crédits afin de donner un nouveau souffle au dispositif puisqu'il vise à la création de mini-forêts dans les lycées qui se porteraient volontaires. Pour ceux qui l'ignoraient, il s'agit d'une méthode mise au point par le botaniste japonais Miyawaki qui permet de créer tout un écosystème sur une petite surface densément végétalisée. Les avantages en sont multiples en termes de préservation de la biodiversité, de lutte contre les effets du changement climatique, et notamment les extrêmes chaleurs, mais aussi de lutte contre les bruits extérieurs. Ces structures ont en outre d'intéressants impacts sur la santé mentale et sur la sensation de bien-être grâce aux stimulations visuelles, sonores et olfactives qu'elles procurent, soit autant d'atouts pour atteindre cet autre objectif mentionné dans le rapport budgétaire qui nous occupe aujourd'hui, celui de donner aux lycées un cadre de vie convivial. Nul doute, chers collègues, que vous y serez sensibles. Je vous remercie.

MME FOURE : La parole est à Laurent RIGAUD.

M. RIGAUD : Merci, Madame la Présidente.

Monsieur le Conseiller régional, compte tenu du niveau d'alerte actuel du dispositif Vigipirate, je pense qu'il n'est pas souhaitable de réduire l'enveloppe sécurité et sûreté qui est requise pour poursuivre et renforcer la sécurisation de nos lycéens, de nos agents et de la communauté éducative. Par ailleurs, tous les projets de plantation proposés par les lycées ont jusqu'à présent été financés. Les petites forêts dans les lycées, c'est bien, mais la sécurité reste la priorité.

Il est proposé de rejeter l'amendement.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres observations, j'ouvre le scrutin sur l'amendement n° 15.

Vote sur l'amendement n° 15 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 907 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 28, présenté par Madame SECK.

MME SECK : Merci, Madame la Présidente.

Lors de la dernière Séance plénière, nous avons construit une motion commune à votre initiative dans cet hémicycle. Vous avez bien voulu intégrer notre proposition de création d'une aide financière pour les communes et les intercommunalités afin de lutter collectivement contre les inondations. Mes chers collègues, je vous propose de ne pas tarder à mettre en place cette mesure. En effet, les inondations qui touchent le Pas-de-Calais sont une tragédie pour tous ces foyers, ces entreprises, ces commerçants, ces agriculteurs et éleveurs lourdement touchés. Les inondations sont la première cause de catastrophes naturelles en France. La région Hauts-de-France est régulièrement touchée du fait de sa géographie. Laisser ces catastrophes se produire coûte plus cher que les prévenir. Le budget de la région alloué à la lutte contre les inondations est proche de zéro.

Je vous propose donc d'allouer une enveloppe budgétaire pour soutenir les communes dans la lutte contre les inondations par ruissellement, non couverte par la GEMAPI et rentrant clairement dans le cadre de l'aménagement du territoire. La région doit soutenir nos communes car la complexité réside dans le fait de savoir où tombe l'eau et non pas où va l'eau, pour savoir qui paye les travaux. Pour financer ce fonds je vous propose de diminuer l'aide aux grandes entreprises qui touchent de l'argent public sans aucune condition contre les licenciements. Monsieur le Président, il est temps que la région prenne ses responsabilités dans la lutte contre les inondations.

MME FOURE : La parole est à Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Madame la Vice-présidente.

Ne confondons pas vitesse et précipitation. Lors de notre session précédente nous avons pris les dispositifs d'aide d'urgence, que ce soit aux ménages ou aux entreprises. Mais il ne vous aura pas échappé qu'il a aussi été décidé d'ouvrir une véritable vice-présidence en la personne de Florence BARISEAU sur la politique de l'eau. Il n'y a pas une urgence telle à décider aujourd'hui d'ouvrir une ligne budgétaire parce que les travaux qui vont devoir être faits sur la limitation des inondations ne se décident pas en une semaine ni même en un mois ni même en six mois. On a d'ailleurs des exemples de bassins de rétention d'eau ou de bassins d'orage qui ont été faits et qui ne fonctionnent absolument pas. Je propose d'attendre que la vice-présidente nous présente ultérieurement son dispositif et je conclus en disant que nous avons bien besoin des sommes allouées pour le développement des grandes entreprises dans notre région.

Je propose donc le rejet de cet amendement.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres observations, nous pouvons passer au vote.

Vote sur l'amendement n° 28 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 907 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : J'ouvre les débats sur le chapitre 907. Sont inscrits Monsieur COUSIN et Madame KERRICH-BERNARD.

La parole est à Alexandre COUSIN.

M. COUSIN : Merci, Madame la Vice-présidente.

Avant de commencer j'aimerais souligner que les petits mots lancés à la volée sur les politiques environnementales sont assez désagréables, je pense à « petites forêts dans les lycées » qui vient d'être prononcé. Je pense aussi à la réflexion faite auparavant qu'il était plus urgent d'évacuer l'eau plutôt que de préserver la ressource en eau alors même qu'on sait que l'été prochain il y aura de nouveau des problèmes. Ayons une longueur de vue, une intelligence pour ne pas se lancer dans ces petits mots qui ne grandissent pas le débat.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

Il est toujours difficile de hiérarchiser et d'arbitrer financièrement des choix politiques budgétaires, surtout dans ce contexte social, économique et environnemental. Pourtant, dans ce contexte d'effondrement et à la lueur des épisodes d'inondations récents le chapitre 907 est malheureusement un parent bien pauvre de notre budget.

Saluons tout de même l'effort fait dans la lutte contre les inondations. Mais nous partions de bien loin, 900 000 euros qu'il faut malheureusement rapporter aux estimations des dégâts liés aux inondations de cet automne qui approcheront sans doute le milliard d'euros. Le rapport du CESER regrettait le manque de création de nouvelles réserves naturelles. Il souligne en fait que la région n'est pas offensive dans ses investissements pour lutter contre l'effondrement de la biodiversité. Est en jeu dans ce chapitre la capacité de notre institution à assurer la vivabilité de notre territoire. Pour rappel, le réchauffement climatique bouleverse les espèces, y compris végétales. Les végétaux parcourent ainsi 17 kilomètres vers le nord chaque décennie dans notre région.

Alors soutenons notre meilleur allié technologique pour lutter contre le réchauffement climatique : la nature. Si nous le faisons avec diligence, au-delà de la beauté qu'elle nous procure, par sa protection ce sont des milliards d'euros qu'elle nous permettra d'économiser demain. Merci.

MME FOURE : La parole est à Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Mes chers collègues, je serai aussi rapide que l'absence de contenu de ce chapitre. Je signale en tant que commissaire de la C2 que nous n'étions pas réunis la semaine dernière en l'absence totale de délibération présentée lors de cette Séance plénière et de la Commission permanente, ce qui me semble assez incroyable au regard de l'urgence environnementale dans laquelle nous sommes. -25 % d'investissement pour 2024 dans ce chapitre, c'est encore une fois irresponsable. Je ne répéterai pas ce qu'a dit mon collègue COUSIN sur l'urgence qui est face à nous, le CESER le souligne d'ailleurs, il faut absolument prendre un autre tournant pour cette année.

C'est donc avec une grande force et une grande vigueur que nous votons contre ce chapitre et que nous alertons encore une fois sur l'urgence et le devoir qui est le nôtre de préserver les générations futures.

(applaudissements sur les bancs du groupe Gauche Républicaine et Ecologique)

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres prises de parole, nous passons au vote sur le chapitre 907.

Vote sur le chapitre 907 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Nous passons au chapitre 908. Je passe la parole à Monsieur HUTIN pour l'amendement n° 1.

M. HUTIN : Cet amendement sur l'investissement dans les transports vise à rétablir l'équilibre réel de votre budget. En effet, les recettes affectées inscrites au chapitre 90822 transports ferroviaires sont minorées de 505,8 millions euros et cette somme est compensée par la même somme au chapitre 923 dettes et autres opérations financières par un emprunt.

Pourquoi ? Parce que le transfert d'actifs de ces 505,8 millions d'euros au profit de la SPL mobilité ne peut pas être considéré juridiquement et financièrement comme étant effectif lors du vote de ce budget primitif pour l'exercice 2024. Nous demandons que les investissements soient faits pour le matériel ferroviaire et ils étaient prévus de longue date. Pour autant, afin d'équilibrer votre budget et de présenter cette recette exceptionnelle, vous la proposez par la SPL mobilité qui est nouvellement créée, qui n'est pas encore opérationnelle et avec qui nous n'avons pas signé de contrat de concession entre nos deux structures. A l'inverse vous ne comptez pas l'annuité de l'emprunt que devra souscrire la SPL pour les nouvelles rames puisque rien n'est défini. Deux poids et deux mesures, cela vous arrange pour de l'affichage. Mais l'affichage n'est pas un principe budgétaire. Quand ces contrats seront signés, vous pourrez compléter ce budget primitif dans un budget supplémentaire ou une décision modificative.

Je vous invite donc à voter cet amendement pour rétablir l'équilibre réel de ce budget primitif et le sécuriser réellement, ce dont a besoin une collectivité.

MME FOURE : La parole est à Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Monsieur HUTIN, je suis un peu surpris qu'au moment où nous disposons d'une ressource garantie, vous préféreriez nous demander une inscription en volume d'emprunt. Contrairement à ce que vous disiez, la SPL est créée et fonctionne. Elle est active. Je suis d'accord avec vous que le contrat de concession va être élaboré, mais au budget prévisionnel nous sommes régis par un principe de prudence. Nous aurons donc dans quelques semaines le contrat de concession clairement élaboré. Mais aujourd'hui l'évaluation des actifs que la SPL va reprendre comme propriété régionale donne des chiffres évidemment proches des 505 ou 506 millions d'euros que nous vous proposons aujourd'hui. Donc pourquoi écrire un emprunt ? Par sincérité budgétaire et par garantie, et on se donne rendez-vous dans quelques semaines, vous verrez que nous avons prudemment mis ce montant de recette au titre de la SPL mobilité.

Je vous propose de refuser cet amendement.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres prises de parole, on passe au vote sur l'amendement n° 1.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 2, présenté par Monsieur POIX.

M. POIX : Merci, Madame la Vice-présidente.

Je propose cet amendement pour muscler le plan vélo qui en a bien besoin. Dans le chapitre transports 5 millions supplémentaires seront alloués au plan vélo de la région. Ils seront fléchés en priorité sur les investissements et actions qui participent à l'amélioration de la sécurité des cyclistes. Les crédits inscrits au chapitre 908 transports voirie nationale sont minorés de 5 millions d'euros. L'argent ainsi récupéré sert à abonder l'enveloppe supplémentaire dédiée à ce plan vélo régional reboosté.

L'objectif de cet amendement budgétaire est de redonner les moyens financiers à ce plan vélo pour le rendre le plus opérationnel possible, le plus profitable possible aux habitants des Hauts-de-France. La région des Hauts-de-France doit mettre l'accent sur la sécurité des usagers dans tout type de transport et en particulier sur le plan vélo. Il est urgent d'aller plus loin que le CPER assez chétif que nous avons voté le 23 novembre : une enveloppe de 20 millions d'euros, 10 millions pour l'Etat, 10 millions pour la région, ce n'est pas terrible. On pédale un peu dans le vide sur notre plan vélo. Le CESER souligne d'ailleurs cette faiblesse dans son rapport que je vous invite à consulter.

Ailleurs, on investit beaucoup : 120 millions dans les Pays de la Loire, douze fois plus d'argent consacré au financement du routier que dans notre CPER. Dans le Grand Est le plan vélo est de 125 millions, 58 millions sur les infrastructures ; et certaines régions mettent en place des aides pour développer l'acquisition des vélos, en particulier les vélos à assistance électrique comme c'est le cas avec l'écochèque mobilité en Occitanie : 200 euros. Une idée à reprendre pour permettre aux habitants de découvrir nos riants contrées.

Je vous propose cet amendement dans un sens positif de dialogue. J'espère qu'il trouvera des échos sur les bancs de l'assemblée. Je vous remercie.

MME FOURE : Pour la bonne compréhension de chacun, c'est l'amendement n° 5 qui vient d'être présenté par Monsieur POIX. Nous allons continuer à l'examiner et le voter et nous reviendrons à l'amendement n° 2 présenté aussi par Monsieur POIX.

Je passe la parole à Christophe COULON pour la réponse.

M. COULON : Monsieur POIX, ne confondez pas la poule et l'œuf. Sur les infrastructures nous sommes en co-investissement, vous savez que le domaine cyclable n'est pas la propriété du Conseil régional et que nous abondons un certain nombre d'opérations matures, que l'Etat, les intercommunalités, les communes, voire des départements – vous citez des régions dans lesquelles des départements sont très engagés sur le cyclable – nous demandent de cofinancer. Si les moyens sont maigres, pour autant nous sommes en réponse à la maturité des projets qui nous sont présentés. 46 millions d'euros de co-investissement depuis 2016. 2 millions d'euros par an, ce n'est sans doute pas assez, je suis d'accord avec vous et je pense qu'il y a peut-être besoin d'un électrochoc collectif. Mais ne nous rendez pas responsables de ce dont nous ne le sommes pas.

Sur la question de l'acquisition des vélos je pense qu'il faut être sérieux. La région ne peut pas tout faire. Ce niveau d'accompagnement des foyers relève du bloc communal, les municipalités le font, des intercommunalités le font. Ce n'est pas à la région de payer les vélos. Demandez aux municipalités de le faire mais nous ne pouvons pas prendre la place de chacun. Nous sommes sur des opérations plus structurantes.

J'accepte ce dialogue bien volontiers mais je ne pourrai pas suivre votre amendement. Je propose un avis défavorable.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres observations, on passe au vote.

Vote sur l'amendement n° 5 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Je donne de nouveau la parole à Monsieur POIX pour l'amendement n° 2.

M. POIX : Merci, Madame la Vice-présidente.

Cet amendement s'attaque à un problème que nous allons devoir affronter dans les années qui viennent, comme toutes les autres régions d'ailleurs et la COP régionale lancée mercredi dernier nous en a rappelé l'urgence avec les transformations climatiques qui vont frapper chaque région française. En 2100 la région Hauts-de-France aura le climat du Bordelais. Avec le dérèglement de la pluviométrie que cela implique, ce sera beaucoup d'inconvénients et de problèmes, en particulier sur le transport et sur les infrastructures de transport. Nous allons devoir lancer, à l'échelle peut-être du collège de prospective CESER ou de la région, une évaluation, une étude prospective pour un fonds d'adaptation des infrastructures de transport aux conséquences du réchauffement climatique.

Je propose dans l'amendement que la région Hauts-de-France crédite 200 000 euros afin de lancer cette étude prospective sur les infrastructures de transport, avec pour objectif d'évaluer l'impact de ces 4 degrés en plus d'ici à 2100 sur ces infrastructures. Pour ce faire je propose que les crédits du chapitre 902 concernant l'aide à la construction et à la réhabilitation des EPLE privés soient minorés de 200 000 euros. Nous nous rendons compte des conséquences depuis le mois de septembre avec les inondations qui touchent nos concitoyens du Pas-de-Calais et du Nord. Certaines lignes comme les lignes du TER Pas-de-Calais sur la côte vont être très fortement impactées et ne rouvriront certainement pas avant février ou avril 2024. En tant qu'autorité organisatrice des mobilités, nous avons le devoir brûlant de lancer dès à présent cette étude prospective afin de définir les besoins pour notre réseau en matière d'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique. Je vous remercie.

MME FOURE : Je passe la parole à Laurent RIGAUD.

M. RIGAUD : Merci, Madame la Vice-présidente.

Monsieur POIX, vous indiquez que la région, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, se doit de lancer une étude sur les conséquences des aléas climatiques. On demande tout à la région parce qu'elle est autorité organisatrice mais elle n'est ni gestionnaire ni propriétaire du réseau ferré ou des roues. Il ne faut pas se tromper de responsabilité et il serait opportun que l'Etat, les départements et les gestionnaires propriétaires des réseaux de transport puissent conduire de telles études. C'est d'ailleurs une obligation réglementaire dès lors qu'une action de modernisation est entreprise. La région n'a donc pas la légitimité pour décider de porter seule ces études.

D'autre part, la région Hauts-de-France a instauré des conventions-cadres avec les cinq grandes fédérations de l'enseignement privé qui ont été renouvelées en 2023, et ce pour une période de six ans. Ce nouveau cadre de partenariat consolide une politique volontariste qui grâce à un effet de levier permet d'accompagner plus d'établissements, de prioriser les projets et de maintenir un engagement envers les familles.

C'est pourquoi je propose de rejeter cet amendement.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres observations, j'ouvre le scrutin sur l'amendement n° 2.

Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 10, présenté par Madame DELLI.

MME DELLI : Merci beaucoup.

Depuis plusieurs années des initiatives des collectivités régionales se multiplient pour promouvoir le vélo comme l'alternative de mobilité, notamment sur des trajets quotidiens pour nos jeunes, entre le lycée et le domicile. L'ADEME met en avant le fait que favoriser la pratique du vélo chez les lycéens et les collégiens apparaît comme un véritable levier pour renforcer l'autonomie et lutter contre la sédentarité. Vous le savez, nous sommes dans une région où l'obésité, le surpoids sont importants. Cette obésité ne touche pas seulement les adultes, elle touche notamment les jeunes. 73 % des jeunes de 11 à 17 ans n'atteignent toujours pas par jour les 60 minutes d'activité physique recommandées. C'est pourquoi la question de mettre en place l'expérimentation d'avoir un vélo au lycée apparaît comme un travail de promotion des bonnes pratiques.

Si on fait la comparaison avec d'autres régions nous sommes très en retard. La région Normandie a décidé d'équiper les lycées à vélo pour permettre aux lycéens de les utiliser. Elle va encore plus loin : avec l'aide des enseignants et des cadres pédagogiques elle va permettre d'organiser le plus souvent possible l'éducation physique et sportive par le cyclisme. Les bénéficiaires sont tous les lycées publics normands. Deuxième exemple, la région Occitanie développe des aides à l'achat d'un vélo pour les lycéens et favorise la gratuité pour les boursiers. La région Occitanie nous amène à réfléchir puisqu'elle a lancé l'expérimentation d'un prêt d'une trentaine de vélos dans chaque lycée. Elle part sur une expérimentation de six établissements. La volonté est de lancer une stratégie des lycées cyclables.

Je considère aujourd'hui que nous avons tous les atouts dans notre région, que nous avons la capacité de financer cette expérimentation. Nous sommes dans une question d'urgence. C'est une première étape et comme l'a très bien dit mon collègue et ami Julien POIX, demain, après l'achat de vélos, viendra le deuxième dispositif pour des pistes cyclables sécurisées. Là aussi dans les autres régions ces installations vont amener des abris vélos dans les lycées, des pistes sécurisées devant les lycées et donc tout un dispositif.

Je pense qu'on ne peut pas être à la traîne sur ces questions. Toutes les régions ont un dispositif. C'est la raison pour laquelle je vous demande de mettre 3 millions d'euros pour expérimenter au minimum dans plusieurs dizaines de lycées cette opération qui ferait du bien pour la santé, pour le climat mais aussi pour permettre à nos jeunes d'être autonomes en termes de transport. Je vous remercie.

MME FOURE : Vous avez fait l'explication de vote en même temps. Je passe la parole à Christophe COULON.

M. COULON : Madame DELLI, je rebondis sur l'explication de rejet du précédent amendement. Si l'influence positive que nous pouvons avoir sur les comportements de mobilité, notamment des jeunes, est un sujet sur lequel nous pouvons nous impliquer, nous ne souhaitons pas nous lancer dans une expérimentation comme celle-là et financer les vélos au bénéfice des lycéens. Nous pouvons trouver un partenariat à mettre en place avec certains territoires dans le cadre d'un plan local de mobilité, mais le décréter ex nihilo par la région serait certainement un échec.

Je vais vous livrer une confidence. Comme un certain nombre de collègues ici, je suis administrateur de lycées et dans un conseil d'administration d'un lycée laonnais un enseignant a demandé de bonne foi un abri à vélos pour pouvoir y mettre son vélo et ceux des élèves. Je lui ai indiqué que nous pouvions regarder cet investissement mais qu'il fallait une étude d'opportunité. Il a mené cette étude d'opportunité et au final il a été incapable de démontrer qu'il y avait un besoin global, enseignants et élèves, pour se lancer dans ce genre de chose.

Vous prenez appui sur les autres régions qui font, dites-vous, un maximum. J'ouvre une parenthèse, Nouvelle-Aquitaine a lancé une SPL, je pense que Nouvelle-Aquitaine n'est pas très éloignée de certains idéaux politiques du côté de cet hémicycle. Je referme la parenthèse. Attention quand on prend exemple sur les autres, ce n'est pas toujours la vérité. Notre volonté est d'influencer les comportements, d'accompagner les initiatives locales mais nous ne sommes pas dans la disposition de payer la totalité des investissements sur nos propres fonds en ce qui concerne cette expérimentation.

Je propose un avis défavorable.

MME FOURE : Monsieur GUINIOT.

M. GUINIOT : Merci, Madame la Présidente.

Premièrement en Occitanie il ne fait pas toujours le même temps qu'ici. Il faudra parfois transformer les vélos en pédalos, chère collègue, parce qu'avec les inondations ce ne sera pas très pratique. Autre point très positif, c'est une très bonne idée qu'a Madame DELLI, ainsi un certain nombre de jeunes arriveront encore plus vite au McDo ! Merci.

MME FOURE : On passe au vote sur l'amendement n° 10.

Vote sur l'amendement n° 10 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 11, défendu par Madame DELLI.

MME DELLI : Merci beaucoup.

Pour vous répondre, Monsieur COULON, parfois il faut savoir aussi créer les besoins et les désirs, notamment dans les politiques de mobilité parce que justement il y a des gens qui ne pratiquent pas le vélo parce qu'ils ont peur ou qu'ils n'ont pas accès à un vélo. On aura l'occasion d'en reparler en commission, je pense qu'il faudra vraiment des dispositifs pour les lycéens.

L'autre amendement que je vous propose vise à anticiper les risques liés au dérèglement climatique à l'échelle de notre région. La situation est un peu catastrophique, la COP28 nous l'a rappelé et la France n'est pas du tout sur le scénario des accords de Paris. Nous ne sommes pas dans la trajectoire de 1,5, voire 2 degrés. Nous sommes dans un scénario de près de 4 degrés. Et cela a été redit lors de la mise en place de la COP régionale avec le représentant de l'Etat, Antoine PEILLON.

La question n'est pas de savoir si on est pour ou contre le canal Seine-Nord. Il s'agit d'anticiper sur des horizons assez courts, 2050, mais aussi sur ce qui va se passer en 2100. La volonté est de regarder ce qui existe déjà. Une étude est parue il y a deux ans dans laquelle le Conseil économique et social tirait déjà la sonnette d'alarme sur les ressources en eau à propos de ce projet, ressources déjà fragilisées par le dérèglement climatique et par les activités autour du canal. Il ne s'agit pas seulement du canal, mais aussi des activités qui vont être générées autour du canal. Il ne faut pas mélanger le canal Seine-Nord et les activités autour.

C'est la raison pour laquelle cet amendement nous amène à être vigilants. Il s'adresse à nous, responsables politiques par rapport aux citoyens, et l'enjeu est de montrer à quel point sur la question de l'eau il n'y a pas à attendre 2050. Nous connaissons la situation des inondations et des crues. Il faut absolument que nous anticipions sur une feuille de route concrète, quitte à changer par moments certaines dispositions actuelles. C'est la raison pour laquelle sur ce canal nous avons une obligation de nous renseigner maintenant et d'avoir une expertise. Je suis satisfait que nous ayons demain un débat mais je pense que dans le budget nous devons faire preuve de prospective. C'est la raison pour laquelle je demande au nom de mon groupe que puisse être votée une étude sur l'état des lieux mais surtout sur la prospective des impacts environnementaux du canal Seine-Nord à l'horizon 2050 mais également à l'horizon 2100. Je suis certaine que la majorité a compris les enjeux aujourd'hui. Cela a été redit lors de la réunion de la COP régionale et j'espère que tous ensemble nous prendrons les bons choix politiques car ce que nous décidons aujourd'hui aura des impacts pour les générations futures. Je vous remercie.

MME FOURE : Encore une fois vous avez fait l'explication de vote en même temps parce que vous avez largement dépassé les deux minutes.

Monsieur COULON.

M. COULON : Madame DELLI, on aura bien évidemment ce temps sur le canal demain. C'est un moment important que j'attends avec beaucoup d'impatience parce qu'il va permettre de lever quelques flous sur le sujet. Vous demandez au nom de votre groupe une étude sur l'anticipation des conséquences du canal mais ce même groupe a déposé une motion demandant le moratoire sur le canal. On verra ça demain.

Cela étant, pour ce qui concerne l'impact en matière de ressources en eau, et d'ailleurs l'impact global sur la biodiversité, la Société du canal s'investit très fortement sur la prise en compte de cette dimension. Il y a beaucoup de littérature sur le site internet et il y a même une vidéo qui s'intitule : « Comment le canal Seine-Nord Europe s'adapte au changement climatique ». Sincèrement la Société du canal est très investie sur ce sujet. Ces derniers jours, les lecteurs du *Courrier picard* de l'Oise ont pu lire les articles sur la manière dont la forêt, la végétation, la biodiversité, détruites en certains endroits, se reconstruisent aux abords du nouveau canal avec la plantation de milliers d'arbres. L'enjeu est donc vraiment pris en compte. Votre proposition est pleine de bon sens, nous avons la même vision des choses sur l'anticipation. C'est un amendement qui me semble déjà satisfait eu égard à l'action de la Société du canal.

Je propose donc soit que vous le retiriez soit d'émettre un avis défavorable.

MME FOURE : S'il n'y a pas d'autres observations, on passe au vote sur l'amendement n° 11.

Vote sur l'amendement n° 11 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 7, présenté par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Madame la Vice-présidente.

Cet amendement vise simplement à amortir le volet CPER qui a révélé l'insuffisance des crédits mobilisés pour le volet routier. On propose d'abonder de 20 millions d'euros l'article 203 et de diminuer de 20 millions d'euros le chapitre 938 transports en reportant à l'exercice 2025 une partie des crédits prévus pour la SPL.

En effet, le volet sécurisation des routes est insuffisant alors que les voiries posent de réels problèmes de sécurité, telle la RN42 dans la traversée de Renescure, où un dramatique accident en 2019 avait relancé le projet de contournement de la commune et conduit à l'interdiction de sa traversée par les poids lourds ainsi qu'à une déclaration d'utilité publique du projet de contournement en 2021. Mais ce projet est toujours au point mort faute de financement. Cet engagement de la région aurait donc vocation à faire levier pour déclencher d'autres financements dont celui de l'Etat, le projet ayant été évalué à 79 millions d'euros en 2019.

MME FOURE : Monsieur COULON répond.

M. COULON : Merci, Madame la Présidente.

Trop de routier, pas assez de routier, trop de ferré, pas assez de ferré, il est difficile de lire dans les nuances des groupes minoritaires. L'identité de chacun fait que pour nous il est assez compliqué de satisfaire tout le monde. Cela étant, j'assume complètement l'orientation que le président du Conseil régional nous a demandé de prendre. Sur un CPER de 700 millions d'euros pour la part de la région 500 millions d'euros sont sur le ferroviaire. Et si nous avons besoin d'un certain nombre de modernisations d'axes routiers, l'accord trouvé avec l'Etat a été de s'orienter d'abord sur les routes nationales. L'exemple que vous donnez n'est pas une RN, c'est une route départementale que le département a reprise il y a bien longtemps. Si le département à l'époque a accepté cette reprise, nous l'accompagnons sur certaines

opérations structurantes, notamment la RN2, sur la partie sud du Nord dans l'Avesnois, contournement de Maubeuge qui figure sur le volet routier du dernier CPER adopté. Nous ne souhaitons pas aller sur des opérations qui relèvent du réseau routier départemental.

Sans doute y a-t-il besoin de regarder dans une prochaine revoyure quelques opérations matures notamment en lien avec l'enjeu de la sécurité routière à laquelle nous ne sommes pas insensibles. Mais si certaines régions ont fait le choix de s'emparer du réseau routier et de reprendre des nationales, nous n'avons pas fait ce choix. Notre priorité est la remise en état du réseau ferroviaire, sans quoi cela ne sert à rien d'avoir une politique volontariste sur les TER, et nous ne pouvons pas faire tout en même temps. Nous avons donné priorité au volet ferroviaire. La seule opération routière qui a été acceptée est une opération nationale, la RN2 qui a une incidence à la fois dans l'ancien versant Nord – Pas de Calais et dans l'ancien versant Picardie. C'est la raison pour laquelle l'essentiel du financement routier concerne cette opération.

Je propose de rejeter cet amendement.

MME FOURE : On passe au vote sur l'amendement.

Le scrutin est ouvert sur l'amendement n° 7.

Vote sur l'amendement n° 7 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : J'ouvre le débat sur le chapitre 908. Sont inscrits Madame DELLI et Monsieur POIX pour deux minutes, Monsieur NAVE et Madame DHALLUIN.

M. POIX : C'est Madame DELLI qui interviendra.

MME DELLI : Que vous dire ? Le transport est le premier poste budgétaire, 1,6 milliard d'euros, vous l'avez dit ce matin, Monsieur COULON, mais avec un manque réel de prospective. Il n'y a pas de cohérence stratégique globale vraiment appropriée sur cette politique des transports. Notre région a trois grandes missions, dont l'organisation des mobilités. Le 1,6 milliard d'euros va seulement à l'acquisition de nouvelles rames quand nous devons être force d'engagement en matière de service, de transport des voyageurs. L'impact environnemental restera à évaluer notamment lorsqu'on a des projets d'entrée d'autoroute sur les aéroports de Lesquin ou de Beauvais. En même temps nous pouvons observer des engagements assez faibles sur les infrastructures ferroviaires de fret, le fluvial et les véloroutes, sans oublier que nous ne connaissons pas les montants dévolus pour atteindre notre réduction de gaz à effet de serre.

Contrairement à ce qui avait été dit, à compter du 1^{er} février 2024 les tarifs TER vont augmenter dans les Hauts-de-France de 1 à 4,5 selon les profils des voyageurs. Il serait bon par ailleurs d'avoir des trains qui roulent, confortables, avec plus de fréquence, alors qu'aujourd'hui le service est dégradé, avec des retards réguliers, du matériel en panne, un manque de moyens humains dans les gares. Il nous faut une amélioration et un choc. Nous attendions aujourd'hui de voir concrètement dans la feuille de route budgétaire ce qu'on fait à Orchies, à Lille, à Comines, à Abbeville, etc. Pour Abbeville-Le Tréport il faut investir dans une ligne, pas juste dans un BHNS. Nous n'avons pas besoin de gadget, mais d'un plan global. Monsieur le Vice-président en charge des transports, nous avons besoin de nouveaux leviers. J'espère que dans la mandature et dans les mois qui viennent vous allez être à nos côtés pour avoir plus de recettes et une baisse de la TVA à 5,5 dans les transports. Il faut aussi aller sur l'ecocontribution sur les poids lourds et je termine sur l'ouverture d'un vrai débat sur les péages ferroviaires.

MME FOURE : Monsieur NAVE.

M. NAVE : Merci, Madame la Présidente.

Les années passent et les budgets se ressemblent. Notre collectivité a le devoir d'avoir une stratégie ferroviaire cohérente, malheureusement ce n'est pas le cas. La convention TER n'intègre toujours pas SNCF Réseau, pourtant maillon essentiel pour le bon fonctionnement des mobilités. En matière d'investissement en 2018 les rapports DURON et SPINETTA ont pointé du doigt de nombreux dysfonctionnements et manques d'investissement dans l'entretien de notre réseau. Qu'en avez-vous fait ? J'ai entendu tout à l'heure votre remarque selon laquelle il n'y avait pas assez de financement de la part de l'Etat pour répondre à nos besoins. Il est vrai que vous venez d'adopter un CPER avec 500 millions d'euros et nous avons pointé du doigt ce manque d'investissement pour faire face aux nombreux besoins de notre région sur l'entretien du réseau.

Lors de la dernière commission transports nous avons visité les locaux de SNCF Mobilités ainsi que le centre de gestion opérationnelle du trafic, visite intéressante qui permet de se rendre compte de la complexité de gérer et coordonner nos TER. Les élus régionaux ont la charge de permettre cette bonne gestion, le budget investissement de notre collectivité doit servir à cela. Depuis 2015 nous vous demandons la mise en place d'une vraie politique du train, alliant investissement sur le réseau, matériel roulant mais aussi une politique tarifaire attractive. Force est de constater que ce budget ne permet pas tout cela.

Nous constatons également certaines dérives financières au fur et à mesure des délibérations. Pour que ce budget investissement soit plus efficace, nous vous demandons de conditionner le paiement des études au respect des budgets prévisionnels. Le montant des études avant le lancement des travaux des investissements représente plus de 10 % de notre budget. C'est énorme. L'explosion du budget prévisionnel de la ligne Abbeville-Le Tréport doit nous alerter.

Nous vous demandons également un plan pluriannuel d'investissement pour le remplacement des passages à niveau qui sont source d'accidents. Nous connaissons tous sur nos territoires des accidents dramatiques qui ont lieu au niveau des passages à niveau ; dernièrement à Cappelle-la-Grande et à Arnèke, deux accidents ont entraîné la perte de vies et des retards sur les lignes.

Depuis 2015 nous vous demandons la mise en place d'une vraie politique du train. Ce n'est toujours pas le cas, nous nous abstiendrons donc sur ce chapitre. Merci.

MME FOURE : Madame DHALLUIN.

MME DHALLUIN : Merci, Madame la Présidente.

Nous trouvons dans ce budget primitif 2024 une augmentation très forte du volet investissement pour ce chapitre mobilité, infrastructures, transports et ports. Une augmentation attendue dans le cadre des investissements qu'il était urgent d'opérer via le programme matériel roulant qui s'élève donc à 547,91 millions d'euros. 505,8 millions d'euros de ce montant seront transférés à la SPL au titre des actifs TER que celle-ci devra maintenant gérer et redistribuer dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Nous nous sommes déjà exprimés par le passé sur ces investissements que nous jugions un peu tardifs. Ils sont là et nous ne nous en plaindrons pas. À vrai dire nous pourrions même en être satisfaits si ces investissements étaient réalisés pour la remise à niveau d'un véritable service public incontournable pour le développement économique, social et écologique de notre grand territoire.

Cependant il nous semble que ces investissements lourds sont réalisés pour permettre à des entreprises ferroviaires de s'intégrer confortablement à nos étoiles régionales. Le contribuable paye donc un capital roulant que des privés se chargeront de faire fructifier dans le cadre de cette politique d'ouverture à la concurrence. C'est bien le problème avec ces investissements. Derrière ces sommes d'apparence colossale, d'autant plus si on y additionne le CPER comme vous le faites régulièrement dans les médias, on en oublierait presque que ceux-ci sont d'une part insuffisants et d'autre part destinés à faire fructifier le capital d'entreprises ferroviaires de droit privé dont rien ne garantit que l'intérêt général des usagers devenus clients passe au premier plan. Bien au contraire.

Je terminerai par les infrastructures ferroviaires fret. Nous avons à cœur de réindustrialiser notre région. Nous aurions aimé – et cela fait suite à nos interventions sur le canal Seine-Nord Europe, le raccordement fret des ports intérieurs ou encore le développement du SERM – un peu plus que quelques lignes lapidaires sur le sujet et un investissement plus conséquent. J'y reviendrai en commission mais nous souhaiterions entretenir une véritable réflexion sur le développement du fret ferroviaire dans notre région. Je vous remercie.

MME FOURE : Monsieur COULON.

M. COULON : Quelques réponses par rapport aux observations faites. Madame DELLI, vous parlez de susciter le désir en matière de mobilité, vous qui avez récemment suscité le désir de notre retour dans les trains de nuit. C'était une bonne opération, je vous en félicite. Je crois qu'il faut à un moment chercher à susciter l'adhésion sur la base d'un certain nombre de réalités. Vous nous demandez ce qu'on fait dans notre budget sur Abbeville-Le Tréport. L'art de la pédagogie est la répétition, les membres de la communauté éducative ici présents ne me démentiront pas. Il ne vous a pas échappé nos multiples explications ces dernières semaines sur l'impossibilité, hélas, de mettre Abbeville-Le Tréport dans le CPER parce que nous sommes passés de 40 millions d'euros à 147 millions d'euros pour la rénovation de cette ligne. Il faut marquer son impatience mais il faut aussi susciter l'adhésion et la vérité. Sur Lille-Comines, même problématique. On arrive en 2016 avec un état du réseau ferroviaire catastrophique. On est en 2023, mais vous savez que le temps ferroviaire est long, Madame DELLI. Nous avons commandé pour 300 millions de trains en 2018, nous avons commandé pour 500 millions de trains en 2020. Nous avons commandé presque autant en 2020 pour la rénovation à mi-vie d'un certain nombre de trains. On met sur le CPER 500 millions d'euros sur le ferroviaire. Nous faisons le travail. Cela risque d'être tard mais on ne peut pas faire avant. Quand on a un diagnostic extrêmement long à établir avec nos partenaires, ne nous reprochez pas d'être trop longs. On a la meilleure volonté et Frank DHERSIN s'y est beaucoup investi. Nous arrivons aujourd'hui à une situation insatisfaisante mais beaucoup plus saine.

Monsieur NAVE, les années passent et ce sont vos discours qui sont exactement les mêmes. Vous êtes complètement fermé à l'évolution de notre situation. Vous parlez d'une politique budgétaire attractive. Selon une évaluation faite par la FNAUT, sur un transport de 40 kilomètres standard ferroviaire nous sommes la deuxième région de France la moins chère. Même si on était premier, vous trouveriez qu'on n'en fait pas assez. Vous ne prenez pas acte de ce vers quoi nous avançons collectivement. Vous dites que le CPER n'a pas assez de crédits. On fait ce qu'on peut. On a mis autant de crédits que nous le pouvions. Nous sommes le deuxième CPER en niveau d'investissement régional de France, derrière Nouvelle-Aquitaine qui nous bat de 43 millions. C'est plutôt un CPER costaud. Vous ne pouvez pas dire que nous ne faisons pas le travail. Il y a des lignes qui sont fermées depuis lundi pour une rénovation de 95 millions d'euros dont une ligne chère à Monsieur TORRE, Laon-Hirson qui passe par Marle et son église. Nous avons la ligne de Douai-Cambrai, fermée pour quinze mois pour une rénovation lourde. Nous avons la gare de Chantilly, le nœud ferroviaire de Creil. À un moment, si nous ne faisons pas tout bien, il faut avoir l'honnêteté intellectuelle de reconnaître les progrès vers lesquels nous allons. Il y a des faits, il y a des livraisons de trains, il y a des tarifs. Je pense sincèrement qu'il faut avoir cette lucidité de reconnaître que nous avançons. Nous reviendrons sur la SPL, qui est un outil de mobilité. Les usagers se moquent de savoir si c'est une SPL. Concurrence ou pas, l'essentiel est que les trains arrivent à l'heure et collectivement on a un gros problème là-dessus.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

MME FOURE : Nous passons au vote sur le chapitre 908.

Vote sur le chapitre 908 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Nous passons au chapitre 922. Il n'y a pas d'orateur inscrit. Peut-on passer au vote directement ?

Vote sur le chapitre 922 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Chapitre 923. Sont inscrits Madame MARAIS-BEUIL, Madame KERRICH-BERNARD et Monsieur HUTIN.

Madame MARAIS-BEUIL, vous avez la parole.

MME MARAIS-BEUIL : Merci, Madame la Présidente.

Mes chers collègues, comme toujours on peut voir le verre à moitié plein ou à moitié vide. En effet, avec un endettement d'environ 557 euros par habitant nous sommes dans la partie basse des régions. De même pour le taux de désendettement qui se situe à 8,9 années. La région est donc un bon élève.

Pourtant, il ne faut pas méconnaître le niveau de remboursement de nos emprunts qui s'envolent. L'argent que l'on pouvait croire il y a quelque temps encore sans risque puisque les taux étaient quasiment à zéro, devient chaque année de plus en plus cher. Si l'on prend le budget primitif présenté aujourd'hui et si l'ensemble des projets sont menés à terme, nous pourrions atteindre plus de 14 ans de désendettement comme l'a fait remarquer le CESER dans son rapport. C'est un chiffre préoccupant. Alors, Monsieur BATAILLE, vous ne réaliserez que 80 % de ce budget comme vous nous l'avez confirmé en commission, et donc tout ira bien. Avant même le vote et le début de réalisation de ce budget, vous nous dites que vous ne ferez pas tout. Mais un budget doit être sincère, avec une volonté non feinte de le réaliser à 100 %. Vos propos me font douter. Je vous appelle donc à une grande prudence, vous qui rappelez sans cesse le niveau d'endettement élevé de la région Nord – Pas de Calais avant que vous n'arriviez à la gouvernance. Vous avez réussi à baisser cet endettement mais n'oubliez pas que cela a été dû à la fusion avec l'ex-Picardie qui, elle, avait une très bonne gestion. Ne faites pas comme vos prédécesseurs, faites attention, nous risquons quand même de partir dans le rouge.

MME FOURE : Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Madame la Vice-présidente,

Je vais reprendre des observations du CESER pour souligner un point important, la montée de l'endettement régional, en raison d'un choix de gestion que vous avez fait et dont vous auriez pu vous abstenir. En effet, vous nous présentez l'opération SPL comme une opération blanche en matière de financement. On dote la SPL de matériel pour un montant de 505 millions d'euros et la SPL nous rend 505 millions d'euros. Le problème est que vous devez emprunter pour financer ces 505 millions d'euros et donc payer des intérêts à terme alors qu'ils ne permettent aucun service nouveau pour les habitants de la région. C'est le prix de votre choix d'ouvrir à la concurrence la gestion du réseau TER alors que vous auriez pu y surseoir pour dix ans comme d'autres régions l'ont fait. 505 millions d'euros à rapporter au montant total de la section d'investissement, soit un quart. En 2022 seuls 277 millions étaient inscrits sur cette ligne. Cette année ce sont 363 millions. Notre capacité de désendettement théorique monte donc au-delà des seuils d'alerte pour un choix politique dans un contexte tendu depuis la hausse des taux d'intérêt.

C'est donc pour ces raisons que nous voterons contre.

MME FOURE : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Madame la Présidente.

C'est cette dette financière qui équilibre notre budget, c'est le principe. Nos emprunts vont encore augmenter fortement en 2024 ainsi que les charges financières qui vont avec et qui sont, elles, en fonctionnement, avec +30 millions d'euros. L'encours de la dette cumulé devrait approcher les 4 milliards d'euros et la capacité dynamique de désendettement serait de plus de 16 ans, un record. Notre taux d'endettement avoisinerait les 134 %. Ce sont les chiffres bruts de ce qui est mis dans le budget.

Mais il y a une autre dette que vous ne comptez pas, la dette environnementale et climatique, une dette actuelle et pour la génération qui vient. Nous vous avons pourtant proposé l'année dernière un amendement pour que nos prêts soient verts et éthiques, que vous avez refusé sans l'étudier et qui visait qu'une écoconditionnalité des prêts bancaires soit élaborée et mise en œuvre afin de compléter les critères de choix uniquement financiers. Cette démarche est appliquée partout depuis longtemps pour les marchés publics afin de distinguer les entreprises les mieux-disantes avec des critères environnementaux, mais nous ne le faisons pas pour les prêts bancaires. Pourquoi ? Pourtant, des banques, par leur financement de projets climaticides, nous emmènent vers un monde à +5 degrés en moyenne. Les six principales banques françaises ont ainsi atteint plus de 3,3 milliards de tonnes d'équivalent CO2, soit près de huit fois les émissions de la France. Il est donc urgent de bien choisir nos prêteurs. C'est un risque financier et extra-financier que nous ne voulons pas supporter et c'est cela une véritable politique REV3.

MME FOURE : Je mets aux voix le chapitre 923.

Vote sur le chapitre 923 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Vous avez la parole.

M. TANGUY : Merci, Madame la Présidente.

Je trouve dommage que nous n'ayons pas eu de réponse aux questions de Madame MARAIS-BEUIL qui posait des questions sérieuses, de même que je n'ai pas eu de réponse aux questions que j'avais posées lors de l'intervention liminaire sur le budget. Les changements de conditions de financement de notre région comme de toutes les collectivités territoriales, de la nation, comme des entreprises d'ailleurs, sont des questions sérieuses. Ni les interventions de Claire MARAIS-BEUIL ni les miennes n'étaient polémiques. On a posé des questions objectives sans d'ailleurs accuser les services qui se chargent de suivre l'endettement et de placer notre dette dans les meilleures conditions possibles. Il y a des changements de conditions de marché qui, même si elles s'améliorent un peu, ne vont pas revenir à des taux faibles voire négatifs. Il est normal que les conseillers régionaux soient éclairés sur votre stratégie de financement. Comment allez-vous adapter les méthodes d'endettement de notre région aux marchés ? Faute de réponse là-dessus ainsi que sur l'exécution du budget nous avons voté contre ce chapitre.

MME FOURE : Monsieur BATAILLE.

M. BATAILLE : Tous les documents, toutes les modalités d'emprunt, tous nos taux d'emprunt sont dans les documents budgétaires mis à votre disposition. Demandez à Madame MARAIS-BEUIL qui est assidue en C1, il est répondu à toutes les questions. Je peux reformuler des explications en plénière mais je pensais que votre élue vous avait communiqué tous les éléments. Je rappelle aussi que si nous déplorons tous ici l'inflation des taux d'intérêt, quand les taux étaient bas les services financiers qui sont derrière moi nous ont fait épargner 80 millions d'intérêts sur une dette à peu près constante. Aujourd'hui on constate que l'on paye 30 millions d'euros de plus que l'an dernier, nous le déplorons, mais la stratégie financière est toujours la même, aller chercher l'emprunt au meilleur moment au meilleur taux et en essayant de le renégocier dès que la baisse des taux se profile, ce qui n'est pas arrivé depuis dix-huit mois.

MME FOURE : Chapitre 925. Madame ROUCHET a la parole.

MME ROUCHET : L'intervention est retirée, Madame la Présidente.

MME FOURE : Pas d'intervention ? Je le mets aux voix.

Vote sur le chapitre 925 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Chapitre 926. Pas d'intervention. Je le mets aux voix.

Vote sur le chapitre 926 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Chapitre 950. Pas d'intervention. Je le mets aux voix.

Vote sur le chapitre 950 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Chapitre 951. Pas d'intervention. Je le mets aux voix.

Vote sur le chapitre 951 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Chapitre 954. Pas d'intervention. Je le mets aux voix.

Vote sur le chapitre 954 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Nous passons au budget principal, section de fonctionnement. Chapitre 930. Amendement n° 1, présenté par Madame BARA.

MME BARA : Merci, Madame la Vice-présidente. Je ferai l'explication de vote également.

Nous proposons que les crédits inscrits au chapitre 930 services généraux en fonctionnement soient majorés de 500 000 euros. Cette somme est gagée par minoration du compte 93032 CESER à hauteur de 500 000 euros.

Exposé de motifs : Création d'un fonds de soutien aux femmes atteintes d'endométriose au sein de la collectivité. L'endométriose est une maladie très douloureuse qui touche 10 % des femmes. Depuis le 13 janvier 2022 l'endométriose a été reconnue comme affection de longue durée de façon unanime à l'Assemblée nationale. Les douleurs provoquées par cette maladie sont intolérables et impactent négativement de nombreux pans de la vie des femmes concernées, notamment la vie professionnelle et personnelle. Leur capacité à être dans les meilleures conditions pour travailler est très fortement altérée et dans 30 à 40 % des cas cette maladie altère aussi la fertilité des femmes. C'est pourquoi, vu les conséquences lourdes et le pourcentage de la population féminine concernée, nous pensons qu'il est important que la région crée un fonds dédié aux femmes de la collectivité de façon qu'elles puissent bénéficier d'un jour de congé menstruel par mois. Monsieur le Président, vous pourriez ainsi vous appuyer sur votre ami et conseiller régional Frédéric LETURQUE, maire d'Arras, qui, lundi, a fait voter une délibération autorisant des congés pour règles douloureuses aux agents de la ville.

MME FOURE : C'est moi qui réponds. Le chapitre 93032 du budget concerne les dépenses obligatoires de fonctionnement du CESER. Ces dépenses permettent d'assurer les garanties accordées par la loi aux membres du CESER et prévues par différents textes du CGCT dont je ne vous donnerai pas les numéros car ce serait un peu fastidieux. Il s'agit là de dépenses obligatoires calculées par référence aux indemnités des conseillers régionaux et qui ne peuvent être réduites.

C'est la raison pour laquelle je propose que l'amendement soit rejeté.

Madame VUYLSTEKER.

MME VUYLSTEKER : Avec ce sujet de l'endométriose le RN a découvert au hasard d'un vote à l'Assemblée nationale qu'il était capable de consentir à une revendication en faveur du droit des femmes, une seule. Les élus d'extrême droite portent désormais cette question dans tous les hémicycles. Fort bien. Mais cela ne doit pas nous faire oublier qu'ils portent par ailleurs un projet de société profondément rétrograde et misogyne, ce qui se confirme partout où ils accèdent au pouvoir. Votre discours et votre programme sont dangereux pour les femmes et si votre antiféminisme se rêve féministe, nous ne sommes pas dupes. Sur l'accès à la contraception et à l'avortement, la santé et la sécurité des travailleuses enceintes ou allaitantes, mais aussi sur l'égalité salariale, l'égalité des genres, l'égalité des chances et le traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi, les carrières scientifiques et universitaires des femmes, l'entrepreneuriat féminin comme sur les violences sexuelles et le harcèlement, vous êtes systématiquement opposés à défendre ou renforcer les droits des femmes.

Nous sommes pour accompagner les femmes agents dans notre collectivité atteintes d'endométriose mais nous considérons que la création d'un fonds ne vaut pas, loin de là, l'instauration d'un congé menstruel. Par ailleurs, de nombreuses femmes souffrent pendant leurs règles sans toutefois être atteintes d'endométriose. Vous proposez par ailleurs de piocher dans le budget du CESER pour financer votre proposition Voilà à une preuve de plus de votre manque d'intérêt pour les droits des femmes. Le CESER avec sa commission 12 « Les femmes dans la société » œuvre pleinement pour faire progresser les droits et l'égalité et je suis convaincue que nous devons beaucoup aux membres de cette commission des mesures parfois insuffisantes mais existantes portées par notre collectivité. Nous appelons à voter contre cet amendement et à engager un travail sérieux sur la question du congé menstruel pour nos femmes agents.

MME FOURE : Madame ENGRAND, à quel titre demandez-vous la parole ?

MME ENGRAND : Pour une explication de vote. En tant que femme présente au Rassemblement National, conseillère régionale et députée, je ne pense pas du tout que le groupe soit misogyne. Je voulais répondre à cette charmante dame qui fait une grosse erreur.

MME FOURE : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 930 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 8, présenté par Madame FENAIN.

MME FENAIN : Merci, Madame la Vice-présidente.

La sécurité des élèves est une préoccupation essentielle pour leur assurer un environnement propice à l'apprentissage. Des mesures rigoureuses telles que des contrôles d'accès auraient dû être mises en place depuis plusieurs années. Il est important que nos élèves soient en sécurité totale dans nos établissements. L'attentat que le lycée d'Arras a subi et la mort tragique de Dominique Bernard nous ont démontré que nous n'étions pas préparés à faire face à de tels assauts.

C'est pourquoi le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés demande que les crédits au chapitre 930 services généraux en fonctionnement soient majorés de 12,5 millions d'euros pour l'embauche d'un agent pour chaque lycée dans la région, dédié à la sécurisation de l'entrée et à veiller à ce qu'aucune personne extérieure à l'établissement ne puisse entrer sans justificatif. Merci.

MME FOURE : Monsieur BATAILLE répond.

M. BATAILLE : Madame FENAIN, si nous sommes tous dans le même état de sidération et de peine, eu égard aux événements d'Arras, je me dois de vous rappeler trois choses. D'abord, la région dès 2017 a mis en place un plan de sûreté auprès de ses EPLE et CFA avec 3,5 millions d'euros de crédit par an depuis 2017, ce qui fait un cumul de 28 millions d'euros. 60 % de nos EPLE s'estiment aujourd'hui suffisamment sécurisés et nous allons voter demain une enveloppe exceptionnelle de 10 millions complémentaires, qui pourrait s'étaler sur 2025 et 2026. Nous aurons donc la garantie d'avoir convenablement, efficacement sécurisé, sachant que l'accident ou l'attentat peut toujours arriver, vous le savez comme moi. Ensuite, relève de la compétence de la police nationale et de la gendarmerie la surveillance des abords de nos EPLE. C'est l'activation du plan Vigipirate qui déclenche telle ou telle activation des forces de police ou de sécurité. Enfin, dernier argument qui n'est pas le moindre, il n'existe pas de cadre d'emploi agent de sécurité dans les effectifs actuels de la région. Même avec la meilleure volonté du monde nous ne pourrions pas recruter ces agents que vous nous préconisez. Je ne parle pas du gage sur lequel vous avez établi votre amendement.

Je propose de refuser cet amendement.

MME FOURE : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 8 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 930 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 5, présenté par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Madame la Vice-présidente, voici un amendement dont vous connaissez un peu la teneur : octroi de la prime inflation aux agents régionaux. L'inflation frappe durement les agents régionaux alors que leurs perspectives de progression salariale sont ralenties par le rythme de progression du point d'indice et par les difficultés de notre collectivité à revaloriser et harmoniser les différents régimes indemnitaires en vigueur. Nous aurons d'ailleurs le débat demain lors de la Commission permanente. Nous souhaitons, quant à nous, que cette prime exceptionnelle qui est possible, pas obligatoire mais possiblement versée par les collectivités, le soit dans notre région à hauteur de 500 euros brut aux 7 734 agents dénombrés. Cela permettrait de lutter efficacement pour leur pouvoir d'achat. Je vous remercie.

MME FOURE : Je donne la parole à Christophe COULON.

M. COULON : Je suis étonné que vos collègues présidents d'exécutifs locaux vous aient laissée présenter cet amendement. C'est sans doute la pratique qui rentre. Vous gagez des dépenses d'investissement sur des crédits de fonctionnement. Je vous propose, je propose au président ENGRAND que nous puissions prochainement aller visiter les SPL d'Occitanie et de Nouvelle-Aquitaine, qu'elles ont fondées, car les SPL vous intéressent beaucoup. On ira en C3, je pense que ça va être très intéressant pour tout le monde. Cela étant, le budget RH de la collectivité est en progression de 8 % en 2024, intègre un régime indemnitaire des agents régionaux harmonisé et plus attractif, propose une équité de traitement entre filières et cadres d'emploi, s'appuyant sur des modalités de reconnaissance des agents qui s'impliquent au-delà de leurs fonctions habituelles.

Donc, pour ces motifs, compte tenu de ce régime indemnitaire rénové suite aux travaux menés par la vice-présidente FOURE, je vous propose le rejet de cet amendement.

MME FOURE : Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Depuis le début, lorsque nous étions sur la section investissement, vous nous avez dit que si des crédits investissement et fonctionnement étaient mélangés, c'était irrecevable. Vous venez de dire que les deux étaient mélangés, Monsieur COULON. Il va falloir m'expliquer comment vous fonctionnez car tantôt vous acceptez l'amendement, tantôt vous l'enlevez.

M. COULON : Madame, je plaide coupable. C'est parce que je voulais faire la démonstration de l'incohérence de cet amendement.

MME FOURE : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 5 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 930 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

MME FOURE : Amendement n° 6, présenté par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Mes chers collègues, il s'agit d'un amendement pour abonder des loyers pour les antennes régionales. En effet, la région a déployé 16 antennes sur le territoire régional. Leur implantation s'est souvent heurtée à un inconvénient, l'absence de loyer consenti par la région pour les locaux mis à disposition par les collectivités, ce qui représente donc une charge supportée par ces dernières, souvent les mairies.

Afin de pérenniser ces implantations il est proposé de verser un loyer annuel symbolique de 10 000 euros. Ces crédits seront ponctionnés sur les actions de promotion de la marque employeur, la faiblesse des rémunérations étant le principal frein à l'attractivité de cette marque. Ces actions de promotion ne sauraient être qu'accessoires et superfétatoires par rapport à une vraie politique salariale.

(la présidence de la séance est donnée à Christophe COULON)

M. COULON : Florence BARISEAU.

MME BARISEAU : Merci. C'est vraiment méconnaître ce qu'est une marque employeur que de tenir de tels propos. Vous devriez potasser ce qu'est une vraie marque employeur aujourd'hui pour la nouvelle génération que vous êtes censée représenter.

Sur le fond de l'amendement, rappelons que la région prend bien sûr en charge les fluides pour ses antennes régionales. Ces antennes assurent un service public, grâce à elles se créent des synergies. C'est donc un partenariat gagnant-gagnant.

Je propose le rejet de l'amendement.

M. COULON : Des explications de vote sur l'amendement ? Il est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 6 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 930 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous allons procéder aux interventions sur le chapitre 930. Sont inscrits Philippe THEVENIAUD, Thomas HUTIN et Bernard BAUDE.

M. THEVENIAUD : Merci, Monsieur le Vice-président.

Je pensais m'adresser à la vice-présidente car mon intervention la concerne beaucoup plus, puisqu'il s'agit du personnel. Notre groupe remercie les agents de la collectivité pour le travail qu'ils effectuent au quotidien. Malgré leur volonté et leurs efforts, la baisse des coûts de fonctionnement n'est pas significative. Force est de constater que le Conseil régional n'a pas de véritable plan d'action pour améliorer la productivité afin de baisser les coûts. À part quelques mesurette comme le regroupement d'achat, je n'ai pas identifié de véritable feuille de route. À ce sujet j'ai rencontré des organisations syndicales et de nombreux agents qui ont témoigné dans ce sens.

Monsieur le Président, absent, et Madame la première Vice-présidente, absente, vos méthodes de travail datent du siècle dernier. Améliorer la productivité sans alourdir la tâche individuelle des agents est possible dans notre collectivité. C'est également une méthode pour améliorer le service public. Dans de très nombreuses administrations et entreprises des dispositifs ont été mis en place comme des conventions ou des accords avec des objectifs et des moyens. Vous devez prendre le taureau par les cordes car prioriser une stratégie de productivité demande du temps, de la patience et du courage politique. Il existe de nombreuses méthodes, groupe de travail composé d'agents, force de proposition, indicateurs clés, motivation des salariés, bien-être physique, privilégier la simplification sans construire de nouvelles usines à gaz, réduire les activités qui vous font perdre du temps, etc. Un tel dispositif doit se construire avec les agents, pas contre les agents. Dépenser plus ne donne pas toujours les meilleurs résultats. Dans notre pays les exemples sont nombreux. Il est vrai que le président BERTRAND a été ministre de différents gouvernements qui ont gaspillé l'argent des Français et qui ont contribué fortement à l'endettement de la France. Dépenser l'argent des contribuables sans maîtriser les dépenses de fonctionnement est facile.

Notre groupe propose donc de rendre aux Françaises et aux Français une partie de leur argent. Je demande également qu'un plan d'action et une feuille de route soient présentés lors de la prochaine C1. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. COULON : Thomas HUTIN.

M. HUTIN : Merci, Monsieur COULON.

Sur le chapitre 930 en fonctionnement vous nous annoncez des mesures, volontaires ou pas, qui augmenteraient la charge de la masse salariale de 25 millions d'euros. Dans cette augmentation il y a le glissement GVT, vieillesse-technicité, pour 5 millions d'euros, ce qui est quand même quelque chose de normal. Il y a la hausse du point d'indice qui a été effective depuis le mois de juillet, mais 1,5 %, c'est très loin du niveau d'inflation. Et s'ajoute la hausse de cinq points supplémentaires. Vous nous remettez des mesures volontaristes, qui vont commencer, la revalorisation du régime indemnitaire mais on est plutôt en retard là-dessus. On parlera demain de la cotisation prévoyance en Commission permanente, mais on est loin du compte aussi. S'ajoute la mise en place du forfait mobilité durable, que vous aviez oublié de mettre en œuvre et que l'on vous a proposée.

De BP à BP ces 25 millions d'euros n'y sont pas puisque nous n'avons qu'une augmentation de 7 millions d'euros. A l'inverse on a une baisse dans l'administration générale de 2 millions d'euros. Mais pour la communication on a toujours 5 millions d'euros. On a donc un écart de 18 millions d'euros. Le compte n'y est pas pour les agents de nos collectivités qui seront de moins en moins nombreux à assurer un service public aux différents publics. Des postes seront bien ouverts mais ils seront non pourvus, on verra cela au tableau des emplois. Des départs en retraite seront non remplacés, avec des emplois de plus en plus précaires. Nos agents sont la variable d'ajustement de vos politiques.

Vous avez refusé notre amendement pour la mise en place de la prime pouvoir d'achat. Cette prime pouvoir d'achat est très mal nommée, elle essayait juste de compenser un peu l'inflation. C'était un minimum. Madame FOURE est partie, je crois, rejoindre les agents de la ville qui vont manifester avant le conseil d'agglomération pour la réclamer. Nos agents sont pourtant notre principale ressource par leur compétence et leur dévouement à l'intérêt général, contrairement à ce que vient de dire le Rassemblement National qui trouve qu'ils ne travaillent pas assez. Ceux qui seront encore là en 2024 verront donc baisser leurs moyens pour leur famille. Après une mobilisation et nos alertes ce sont ceux des lycées de catégorie C qui seront enfin revalorisés mais devront atteindre cinq ans pour rattraper ceux de l'administration. Pour notre collectivité autonomie ne veut pas dire juste rémunération et justice sociale et c'est bien dommage.

M. THEVENIAUD : S'il vous plaît, mise en cause, article 2.2.

M. COULON : Non, vous allez attendre qu'on finisse les prises de parole. Donc patience.

La parole est à Monsieur BAUDE.

MME DHALLUIN : C'est moi qui interviendrai.

Nous aurions aimé voter pour ce chapitre du budget car les temps sont difficiles et vous nous avez annoncé des gestes forts pour les agents du Conseil régional dont on sait les conditions salariales difficiles. Malheureusement, nos attentes sont déçues, premièrement, parce que vous refusez de mettre en place la légitime prime inflation. Je suis pourtant loin de croire que la majorité de nos agents, en particulier de catégorie C, soient rémunérés au-delà du seuil fixé par Stanislas GUERINI qu'on ne pourrait pas qualifier de dangereux gauchiste : 3 250 euros brut pour pouvoir bénéficier de la prime dans la fonction publique d'Etat ou hospitalière. Combien de nos agents sont-ils payés plus que ces 3 250 euros brut ? Pourquoi ne faire aucun geste en leur direction ? Vous voulez promouvoir la marque employeur de la région : accorder cette prime à tous les agents qui sont rémunérés moins de 3 250 euros brut serait un excellent signal.

Deuxième motif de déception, les harmonisations des régimes indemnitaires que vous nous proposez de mettre en place. Fort bien. A travail égal salaire égal. Mais sur cinq ans. C'est presque une éternité quand on a le sentiment de souffrir d'injustice salariale. Et pourquoi cinq ans pour tout le monde, sauf pour les directeurs généraux ? Et pourquoi ne l'a-t-on pas fait plus tôt ? Nous entendons parler de l'alignement depuis le début de ce mandat, que de temps perdu pour un chantier inachevé.

Enfin, troisième motif de déception et même d'insatisfaction, voire de colère, la fameuse grille d'affectation des moyens humains dans les lycées que vous expérimentez. Nous avons eu un aperçu du bilan, globalement les suppressions de postes l'emportent sur les créations. Et sur le plan géographique les suppressions de postes concernent plutôt le versant nord que le versant sud. Nous nous félicitons que vous prévoyiez de mettre plus de moyens dans les lycées du versant sud mais nous demandons que vous sanctuarisiez les postes dans le versant nord car nous estimons que s'il faut habiller Paul davantage, cela ne peut pas se faire en déshabillant Pierre.

Bref, prime inflation, harmonisation des régimes indemnitaires et suppression de postes dans les lycées, trois raisons qui nous conduiront à voter contre ce poste budgétaire.

M. COULON : Je crois qu'il y avait un rappel au règlement. Monsieur THEVENIAUD.

M. THEVENIAUD : Oui, article 2.2. Je voudrais répondre à mon collègue d'extrême gauche. S'il connaît bien la langue française, que veut dire le mot « productivité » ? Il ne s'agit pas d'augmenter la tâche de travail individuelle, c'est mieux travailler et c'est décidé par les salariés. Je me demande si Thomas HUTIN a déjà mis les pieds dans une entreprise. Moi qui ai passé toute ma vie en entreprise privée, formé par les Japonais, je sais de quoi je parle. C'est travailler mieux, avec des efforts physiques moins difficiles, etc., c'est baisser les coûts. Ce serait bien qu'il parte en formation. J'ai été président de divers organismes dans ma vie, dont le Fongecif Picardie, dont le coût de fonctionnement était le plus bas de France parce que j'avais mis en place ces méthodes de management. Les salariés ne travaillaient pas plus, mais mieux et c'était eux qui décidaient. Monsieur HUTIN, allez faire un stage en entreprise et regardez sur votre tablette ce que veut dire le mot « productivité ». Merci.

M. COULON : Le drame pointe le bout de son nez. Monsieur HUTIN, rappel au règlement au titre de quel article ?

M. HUTIN : Mise en cause personnelle. Lisez mon CV, Monsieur THEVENIAUD, vous saurez que j'ai travaillé dans tous les domaines. Le vôtre est beaucoup plus léger en termes de travail. Quand vous demandez de la productivité pour nos agents, c'est bien dire qu'ils ne travaillent pas assez. Malheureusement vous ne savez pas ce que c'est que de travailler dans une collectivité où vous voyez vos collègues partir les uns après les autres. Je pense qu'effectivement vous feriez pire si vous étiez au pouvoir.

M. COULON : La parole est à Jean-Paul FONTAINE qui veut réagir au titre de l'exécutif.

M. FONTAINE : Merci, Monsieur le Vice-président.

Je suis un peu étonné de la teneur des propos tenus. Depuis que nous sommes arrivés au précédent mandat, on a hérité d'une situation assez compliquée. Au précédent mandat beaucoup d'agents notamment dans les lycées étaient en contrat aidé, et quand le dispositif a été supprimé, cela a été un effondrement pour notre collectivité. Ce n'est pas nous qui à cette époque avons choisi de donner des missions de titulaires à des personnes très peu rémunérées. Cet héritage ne se gère pas d'une année sur l'autre, c'est un travail de longue haleine. Depuis le précédent mandat on s'emploie à régulariser les choses. Et en 2024, 1 000 agents vont être déprécarisés. De mémoire ils sont 270 ou 273 pour cette année et on continue l'année prochaine.

On a aussi augmenté cette année le ticket-restaurant avec une somme supérieure à ce qu'on peut avoir dans d'autres collectivités. On a travaillé pour accompagner la qualité de vie au travail, pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques. Ce que vous dites aujourd'hui est très confus. Des primes ont été versées, ne l'oublions pas. Il est compliqué de rattraper un héritage, on a mis des priorités parce que le budget n'est pas extensible. On a fait des choix qui ne vous conviennent peut-être pas mais qui ont significativement amélioré le quotidien des agents. La réalité aujourd'hui est que des solutions vont être trouvées pour les agents les plus en fragilité. Aujourd'hui les catégories C sont proportionnellement mieux rémunérées que les catégories A et aujourd'hui ce sont les catégories A qui doivent être accompagnées par la collectivité.

M. COULON : Merci, Monsieur FONTAINE pour ce rappel des faits. Pas d'autres interventions ? Je mets aux voix le chapitre 930.

Vote sur le chapitre 930 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous passons au chapitre 9305.

Pas d'amendement. Monsieur RICHARD.

M. RICHARD : Il y a une semaine nous étions en commission 10. Plus de trois heures de route pour ma part pour dix minutes de commission, tout cela parce qu'il n'a pas été possible de discuter de la partie agricole du budget. Je regrette une fois de plus que nous ne puissions pas avoir des discussions sur les thèmes qui sont en commission car cela éviterait des questions. Je suis resté sur un certain nombre de questions que je vais vous poser, même si je n'ai pas eu de réponses sur celles concernant la section investissement.

On doit constater que le budget agricole est resté stable sur le côté fonctionnement. On s'en félicite, il faut reconnaître les choses. Par contre, l'aide aux agriculteurs en difficulté baisse de 30 %. On pourrait s'en réjouir en se disant que c'est sans doute parce que la profession va mieux. Je n'en suis pas si sûr et j'aimerais être rassuré sur ce point.

Autre poste de dépense, le soutien aux SIQO chute de 40 %. Là encore ces filières sont-elles toutes matures et n'ont-elles plus besoin de soutien ? Peut-être les crédits FEDER dont on n'a pas le détail d'affectation viennent-ils compenser d'une certaine manière les baisses. Mais là encore pas de réponse. Merci.

M. COULON : Peut-on répondre maintenant ? Madame LESNE.

MME LESNE : Je peux répondre. Effectivement, on n'a pas eu le débat en commission. Ceci étant, si les crédits d'investissement sont en baisse, c'est simplement parce qu'il y avait eu au niveau du FEADER et de la fin de programmation un besoin supplémentaire de crédits de paiement l'année précédente. Le même besoin n'est pas prévu cette année, donc je crois qu'il y a 2,7 millions d'euros en moins. C'est strictement lié à ça. Les autres politiques d'investissement et de fonctionnement ne sont impactées par aucune baisse de crédit. On a souvent l'occasion de remettre quelques crédits en DM mais dans le budget primitif nous sommes à iso budget. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur les crédits dédiés au monde agricole, il n'y a pas de baisse.

M. COULON : Cela étant, Monsieur RICHARD, vous pouvez tout à fait être accueilli dans d'autres commissions pour rentabiliser votre déplacement.

S'il n'y a pas d'autres intervenants, je mets aux voix le chapitre 9305.

Vote sur le chapitre 9305 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous passons au chapitre 932 enseignement, formation. Il y a un grand nombre d'amendements. Nous commençons par le n° 9 déposé par Pierrick BERTELOOT.

M. BERTELOOT : Merci, Monsieur le Vice-président.

Mes chers collègues, à l'heure où la majorité se pose encore la question de l'uniforme, il y a des élus sûrs de leur revendication qui n'attendent qu'une seule chose : le déploiement du dispositif. En effet, nous avons l'intime conviction que le port de l'uniforme au sein des établissements scolaires serait plus que bénéfique pour nos étudiants. Les tenues vestimentaires font figure de marqueurs sociaux, distinguent et discriminent les élèves entre eux. Cela est propice tantôt à la moquerie, tantôt au harcèlement. Nous avons déjà proposé cette mesure l'an dernier à l'Assemblée nationale. Cette mesure est urgente et nécessaire. Elle était notamment dans le programme de notre candidate Marine LE PEN lors de l'élection présidentielle de 2022. De cette façon les élèves seront reconnus à l'école sans que soient prises en compte leur origine sociale, culturelle, leur opinion ou orientation philosophique et religieuse. Nous sommes convaincus de l'importance et l'efficacité de cette mesure. Je vous remercie.

M. COULON : Il y a une expression explicative de vote de Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Conseiller BERTELOOT, voilà un amendement où l'on retrouve votre goût immodéré de l'uniforme et de la discipline qui rejoint le fantasme véhiculé par les tenants du « c'était mieux avant ». Nous voterons évidemment contre car, premièrement, il n'y a jamais eu d'uniforme dans les écoles françaises ; deuxièmement, personne n'en veut ; troisièmement, cela coûte horriblement cher ; quatrièmement, c'est totalement inefficace pour lutter contre le harcèlement ou les discriminations sociales et cinquièmement, une expérimentation faite dans tous les lycées n'est plus une expérimentation mais une généralisation. Essayez au moins de ne pas maltraiter la langue française.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

M. COULON : Monsieur TANGUY, un rappel au règlement.

M. TANGUY : Une explication de vote. Les arguments qui viennent de nous être opposés sont assez faibles. Je voudrais informer nos collègues que c'est une réforme massivement soutenue par les Français : six Français sur dix veulent cette expérimentation. Il est vrai que certains n'en voulaient pas, par exemple la majorité qui malheureusement gouverne notre pays. Mais au fil des mois ils ont changé d'avis et plusieurs villes de toute obédience politique se sont manifestées pour expérimenter cet uniforme qui n'est pas une mesure passéiste, loin de là. Nous avons des territoires d'outre-mer qui utilisent l'uniforme et en sont très fiers, très heureux. On regarde souvent les territoires d'outre-mer avec beaucoup d'ide paternalisme – ce n'est pas le cas du Rassemblement National – et pour une fois l'Hexagone ferait bien de s'inspirer de ces territoires d'outre-mer qui ont adopté cette mesure il y a bien longtemps et qui en sont très satisfaits.

M. COULON : Ces 27 millions d'euros, c'est l'équivalent à peu près de 15 % de nos recettes sur le TER. Donc, Monsieur BERTELOOT, vous proposez d'augmenter de 15 % le prix des transports TER pour que nous puissions équilibrer les comptes. C'est une traduction littérale, c'est la réalité de ce que vous proposez, ce n'est pas autre chose, l'uniforme plutôt que le train. Tentez et vous verrez ce que cela donne à la prochaine campagne régionale si vous en faites partie.

Globalement, cette initiative ne nous intéresse pas parce qu'il n'est pas plus dans notre rôle de payer les tenues scolaires que les vélos. Si expérimentation il y a, ce ne sera pas de notre volonté.

Je propose de rejeter cette proposition budgétaire.

Je mets aux voix l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 9 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 10, défendu par Madame CASIER.

MME CASIER : Merci, Monsieur le Vice-président.

Chers collègues les crédits inscrits au chapitre 932 enseignement, formation professionnelle et apprentissage en fonctionnement sont majorés d'un million. Les crédits inscrits au chapitre 9371 transports ferroviaires sont minorés d'un million d'euros.

Exposé des motifs. De plus en plus souvent nous apprenons la mort d'enfants et d'adolescents qui ont cédé à la tentation du suicide. Comment ne pas être désespéré face à ces jeunes qui ne voient plus que cette solution à leur situation souvent sous-estimée par leur entourage et les institutions. Le harcèlement scolaire toucherait un élève sur dix. Dans la région nous nous rappelons douloureusement la récente mort de Lindsay qui ne doit pas rester vaine. Nous n'avons pas le droit d'abandonner ces jeunes à leur détresse, souvent doublée par le cyberharcèlement. Nous proposons donc de prendre le sujet à bras-le-corps en donnant les moyens à la région d'agir. Nous souhaitons mettre en place des actions de lutte contre le harcèlement scolaire à hauteur d'un million d'euros. Merci.

M. COULON : Laurent RIGAUD vous répond.

M. RIGAUD : Tout d'abord, je pense qu'il doit y avoir une erreur dans le numéro de chapitre budgétaire sur lequel vous appuyez mais je vais vous répondre sur le fond. Lors de la séance plénière du 22 juin 2023 les élus régionaux ont adopté à l'unanimité une motion proposant un certain nombre d'actions dans le cadre d'un plan régional ambitieux d'évaluation et de lutte contre le harcèlement et les violences scolaires. Au printemps 2024 des assises régionales contre le harcèlement scolaire seront organisées. De nombreuses actions sont déjà en cours et en discussion avec les autorités académiques. D'ailleurs un point d'étape avec l'ensemble des partenaires sera réalisé en tout début d'année prochaine.

Pour toutes ces raisons je vous propose de rejeter cet amendement.

M. COULON : Pas d'autres prises de parole ? L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 10 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 4, défendu par Monsieur POIX.

M. POIX : Merci, Monsieur COULON.

Cet amendement propose de développer enfin les formations des métiers de la batellerie dans les Hauts-de-France. Le Conseil régional soutient le développement de la filière batellerie qui doit connaître un renouveau notamment avec le projet de canal Seine-Nord Europe. Nous proposons que la formation sur les métiers de la batellerie soit créée, puisqu'elle n'existe plus. Les crédits inscrits au chapitre 930 action économique sont minorés de 200 000 euros en fonctionnement et serviront à abonder l'enveloppe destinée à la formation des futurs bateliers des Hauts-de-France.

Les métiers de la batellerie ont connu un déclin important, ils sont souvent mal connus du grand public. L'objectif est d'acter dans le plan régional de formation une ligne budgétaire renforcée afin de répondre aux besoins liés au développement du canal Seine-Nord Europe et de combler un vide inacceptable. En 2022, un article des *Echos* mettait en lumière les aspirations de la batellerie dans les Hauts-de-France ; je cite : « *Le secteur tente d'anticiper l'ouverture en 2030 du canal Seine-Nord Europe en formant davantage de professionnels. Armateurs et indépendants craignent de voir les futurs marchés échouer aux mains des Néerlandais faute de compétences suffisantes.* » Voilà le problème qui est posé par cette situation. En effet, depuis quatre décennies les effectifs de ce secteur délaissé par les pouvoirs publics

sont en plongée totale. De 12 000 bateliers dans les années 1980 on est passé actuellement à environ 3 500 en incluant les professionnels du tourisme.

Nous devons en l'occurrence agir vite et fort face à la concurrence de la flotte néerlandaise qui suscite plus de vocations et qui dispose de plus de formations au niveau des navigants comme des armateurs. Il faut un plan d'urgence. On se souvient avec regret qu'en 2016 il y avait eu un long débat. La région n'avait pas voulu ouvrir de formation batellerie au lycée Saint-Exupéry à Halluin. C'était une erreur. Si vous débutez des études en batellerie aujourd'hui, vous devez aller très loin, en Alsace, à Montélimar, dans la Drome ou dans les Yvelines pour faire votre CAP navigation fluviale. Il faut donc offrir aux jeunes filles et aux jeunes garçons des Hauts-de-France cette possibilité d'avoir accès à ces métiers du futur pour réaliser ce report modal qu'on nous promet et que nous aimerions voir se concrétiser.

Je terminerai cette proposition d'amendement en vous appelant à soutenir cette ouverture de ligne budgétaire pour bâtir une filière solide de la batellerie ; sinon nous subissons de plein fouet la pression des entreprises belges et hollandaises qui prendront les marchés sur le futur canal Seine-Nord Europe. Je vous remercie.

M. COULON : Philippe BEAUCHAMPS vous répond.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Conseiller, votre amendement permet de remettre le sujet sur le tapis. Mais le sujet est déjà pris en compte. Autour du grand chantier du canal Seine-Nord Europe il y a cinq dispositifs qui sont tous aussi importants les uns que les autres : le canal emploi, le canal formation, le canal solidaire, le canal entreprise et le canal accueil. Aujourd'hui – et vous pourrez échanger demain avec le président du directoire, Monsieur DEZOBRY –, vous nous parlez de l'offre de formation dans le cadre de ce canal. Cette offre est en cours d'élaboration, elle va bientôt être finalisée, elle est portée globalement dans le cadre du plan régional de formation et elle va de l'apprentissage à la formation continue, en passant par l'enseignement scolaire. Je ne peux pas accepter votre amendement mais la question a le mérite d'être posée à ce stade de l'avancement du canal. On en parlera demain à Monsieur DEZOBRY pour lui demander son avis sur la question.

Donc rejet de l'amendement mais pas rejet du fait de le remettre à l'ordre du jour.

M. COULON : Madame DELLI.

MME DELLI : Une explication de vote. C'est à chaque fois la même réponse : très bonne idée de l'opposition mais on dit non parce qu'on verra demain. C'est toujours plus tard. Je pense que l'on doit avoir un discours sérieux et responsable. Vous êtes d'accord avec nous, alors dotons-nous des outils pour mettre en place une vraie filière des métiers de la batellerie. Mettons en place une vraie étude prospective sur les horizons 2050, 2100. Nous avons la chance d'avoir une région avec un littoral et du fluvial qui sont des lieux de vie et d'action extraordinaires pour le secteur des transports. Nous avons la capacité d'avoir cette formation. Soyons à l'avant-garde des métiers de demain. Il n'y a pas assez d'engagement. Je pense que vous êtes à même de donner des engagements chiffrés.

M. COULON : Monsieur BEAUCHAMPS vous a expliqué, il n'a pas dit non. Il a dit que Julien POIX suscitait le désir de batellerie et il vous précise comment nous le mettons en œuvre.

M. BEAUCHAMPS : Explication de vote. Ce n'est pas en demandant de prendre 200 000 euros sur un budget que vous allez créer une filière de formation à la batellerie. Il y a des lycées dans d'autres régions dans lesquels il y a une filière scolaire. Les investissements et les moyens sont nettement supérieurs aux 200 000 euros dont vous parlez. Ça n'est pas le sujet, il vaut mieux dans le cadre de canal formation reposer la question, puisque maintenant on y arrive, et voir quelle somme budgétaire il faut effectivement engager pour répondre à ce besoin si ce besoin est confirmé. La mesurette à 200 000 euros ne répond pas au sujet. C'est soit oui soit non et malheureusement ça ne sera pas 200 000 euros.

M. COULON : Clause de revoyure donc. Nous y revenons demain avec le président du directoire.

Explication de vote de Daniel LECA pour le groupe UDI.

M. LECA : Je ne peux qu'être d'accord avec mon collègue pour le rejet de cet amendement mais j'ai une question sur la cohérence du groupe qui vient de déposer cet amendement. Il me semblait que vous aviez déposé un texte pour demander un moratoire sur le « giga canal ». Il y a un problème de cohérence mais ce n'est pas grave, ce n'est pas la première fois.

M. COULON : On vote l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 12, défendu par Gilles METTAI.

M. METTAI : Merci, Monsieur le Vice-président.

Alors que le taux de chômage des Hauts-de-France atteint 8,9 % de sa population active, en hausse de 0,1 point en un trimestre, et est supérieur de 2 points à la moyenne nationale, que le budget dédié à la formation certifiante des demandeurs d'emploi baisse de 17 %, que les crédits accordés aux formations professionnalisantes chutent drastiquement de plus de 30 %, le Conseil régional doit concentrer tous ses moyens à réduire cette fracture. Or, la formation des salariés en activité ne relève pas des compétences du Conseil régional et celui-ci n'a pas vocation à devenir une banque de financement des entreprises plus qu'elle ne le fait déjà, c'est-à-dire de façon particulièrement généreuse. Ce n'est pas à nous de payer les vélos, mais ce n'est pas à nous non plus de payer les plans de formation des entreprises.

C'est la raison pour laquelle je vous demande de réaffecter un million d'euros à la ligne budgétaire 93252 formation professionnalisante, imputés sur la ligne budgétaire formation des actifs, destinée à disparaître.

M. COULON : Philippe BEAUCHAMPS vous répond.

M. BEAUCHAMPS : Deux erreurs dans cet amendement ou dans la manière dont il est présenté. La première erreur, vous l'avez déjà faite ce matin en reprenant la parole après les explications que l'on vous avait données : le budget de la formation tel qu'il est présenté aujourd'hui, puisqu'on présente des budgets vrais, qui correspondent à des engagements que l'on peut tenir, n'inclut pas le plan régional d'investissement dans les compétences. On ne parle pas de 5 ou 10 millions d'euros. Je prenais attache avec Madame la DGS tout à l'heure puisqu'elle mène la négociation avec l'Etat, on parle de 150 à 180 millions d'euros de plus. Quand cela va être définitivement réglé, on va vous présenter un budget modificatif sur la formation professionnelle et vous verrez que vos chiffres de -17 et -30 vont disparaître. Prenez-le en compte.

Deuxième erreur essentielle, le plan de formation des actifs que vous voulez supprimer n'a rien à voir avec le plan de développement des compétences pour les entreprises. C'est un plan qui finance des projets individuels de transition professionnelle pour les salariés. Je vais vous rappeler deux chiffres : aujourd'hui 27 % des salariés déclarent souhaiter faire une reconversion et 32 % souhaitent changer de secteur d'activité. Soit on fait abstraction de cette évolution dans le monde du travail et on n'aide pas les actifs à aller vers cette évolution, soit on passe à côté du sujet si on vous suit. Je souhaite personnellement, si le président en est d'accord, augmenter les fonds sur la reconversion professionnelle.

Donc rejet de l'amendement.

M. COULON : Pas d'explication de vote ? L'amendement est aux voix.

Vote sur l'amendement n° 12 du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Il y avait un rappel au règlement. Madame SECK.

MME SECK : Je reviens sur les propos de Monsieur LECA. Il n'y a pas d'incohérence avec notre demande de moratoire concernant le giga canal qui ne remet pas en cause la nécessité de développer la voie douce pour le transport fluvial. Notre demande vise à revoir ce grand projet inutile, extractionniste et polluant dans sa construction. Il existe des solutions. Nous aurons besoin de former aux métiers de la batellerie et nous reviendrons en détail demain sur l'exposé de nos motifs.

M. COULON : Amendement n° 13, défendu par Gilles METTAI.

M. METTAI : Merci, Monsieur le Vice-président.

La région des Hauts-de-France accompagne ses apprentis, on peut dire qu'elle le fait très bien, mais on connaît l'hétérogénéité de ces jeunes et de leurs origines. Les crises successives que rencontrent nos territoires fragilisent les parcours de ces jeunes et particulièrement les plus précaires d'entre eux, les apprentis préparant un diplôme de niveau 3, CAP, BEP. Comme partout l'inflation galopante a engendré une augmentation des tarifs du service de restauration dans les CFA, le plus souvent assuré par des prestataires externes. Ces jeunes déjà en grande difficulté doivent de plus en plus souvent arbitrer entre devoir se loger, se déplacer, se vêtir et maintenant se nourrir. Ce n'est pas juste pour notre jeunesse qui a fait le choix de l'apprentissage. Il convient pour ces publics particuliers de renforcer nos aides notamment à la restauration en réévaluant la carte Hauts-de-France de 100 à 150 euros et en affectant à la ligne budgétaire apprentissage 500 000 euros imputés sur la ligne formation des actifs.

M. COULON : Arnaud DECAGNY.

M. DECAGNY : Monsieur le Conseiller, la région des Hauts-de-France consacre aujourd'hui 18 millions d'euros aux apprentis, notamment pour les aides spécifiques : l'aide au premier équipement de 200 euros par apprenti primo entrant, l'aide au transport, l'aide au logement, l'aide à la restauration, le dispositif de reprise des apprentis qui perdent leur contrat d'apprentissage, et surtout, dans le cas de votre amendement, le fonds de solidarité pour les apprentis en grande difficulté. La région vient accompagner les apprentis. Par ailleurs, le contrat d'apprentissage donne un salaire, l'apprenti a tout de même des revenus.

Enfin, la ligne budgétaire que vous proposez de diminuer vise à accompagner 300 personnes dans leur projet de transition professionnelle. Ce sont des projets individuels pour des salariés en reconversion. Il serait dommage d'abandonner cette ligne budgétaire.

C'est pour ces raisons que je propose de rejeter l'amendement.

M. COULON : Il est aux voix.

Vote sur l'amendement n° 13 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 32, défendu par Madame CLOEZ.

MME CLOEZ : Finalement je le retire.

M. COULON : Amendement n° 50, défendu par Roxane LUNDY.

MME LUNDY : Merci, Monsieur le Vice-président.

Mes chers collègues, les sorties et voyages scolaires sont un temps fort dans un parcours scolaire et même dans un parcours de vie. Ce sont des moments souvent inoubliables qui participent à l'apprentissage de compétences mais aussi à la découverte du monde de tous les élèves, quel que soit leur milieu social d'origine. Notre responsabilité doit être de les encourager et de les développer. Au lieu de cela, les coupes budgétaires infligées à de nombreux lycées de notre région, parfois drastiques, menacent directement les sorties voyages et activités pédagogiques menées auprès des élèves. Nous ne sommes pas dupes. Évidemment, face à ces coupes budgétaires des établissements abandonnent des activités pédagogiques pour prioriser les dépenses de chauffage ou pour ne pas assécher leurs réserves dans un contexte encore incertain. Vous me répondez que les établissements n'ont qu'à candidater à des appels à projet ou à manifestation d'intérêt qui sont des opportunités de financement. Je vous répondrai que la liberté pédagogique de l'enseignant doit être préservée et protégée car elle est au cœur du métier d'enseignant.

C'est le sens de cet amendement qui propose d'annuler une partie de ces coupes budgétaires en faisant en sorte que les différentes DGF des lycées ne soient pas inférieures à 80 % de la dotation de fonctionnement en 2023. Je vous remercie.

M. COULON : Monsieur BATAILLE.

M. BATAILLE : Madame, comme vous je siège dans des conseils d'administration de lycées. La seule diminution de DGF proposée en 2024 est inhérente aux dépenses énergétiques. Nous avons des retours des dépenses 2023, il n'est en aucun cas question de couper quelque action d'accompagnement pédagogique dans les lycées.

Deuxièmement, votre amendement ne révèle aucune demande budgétaire puisque vous évoquez 80 % de la DGF 2023 ; or la DGF 2023 n'est pas définitivement arrêtée même si elle a été votée.

Enfin, le Code de l'éducation prévoit de voter le montant prévisionnel de notre participation avant le 1^{er} novembre de l'année précédant l'année d'exercice budgétaire. Cela signifie que votre proposition aurait pu trouver sa place si elle avait été proposée avant le 1^{er} novembre 2023 ; or nous avons voté la DGF 2024 le 5 octobre dernier et nous ne pouvons évidemment pas revenir sur le montant de la DGF 2024.

Donc, je vous propose, Monsieur le Président, de rejeter l'amendement.

M. COULON : Madame LUNDY.

MME LUNDY : Explication de vote. J'entends ce que vous dites, mais dans les faits, lorsque les budgets sont présentés en conseil d'administration par les directeurs, quand des hausses de prix des fluides sont annoncées, les coupes budgétaires proposées impactent les sorties scolaires. Nous avons des remontées dans beaucoup de lycées qui nous disent être obligés d'agir sur le pédagogique, de supprimer des sorties scolaires et des voyages parce qu'ils ne sont pas en mesure de répercuter ces coupes ailleurs. Ce que vous dites est complètement faux et je vous demande d'entendre ce qui est dit. Vous nous dites que nous aurions dû avoir ces discussions avant le 1^{er} novembre 2023 mais c'est aujourd'hui que nous débattons du budget, donc il était compliqué d'avoir ce débat avant d'avoir la présentation du budget. Je vous demande d'entendre ce que nous vous rapportons qui est ce que rapportent aujourd'hui de nombreux établissements dans notre région.

M. COULON : Monsieur BATAILLE.

M. BATAILLE : Nous avons voté la DGF lycées le 5 octobre, donc vous avez connu dès avant la session d'octobre dernier le montant de la DGF envisagée pour 2024. Elle a été expliquée par Manoëlle MARTIN hier. Dans un dialogue de gestion individualisé avec les établissements je ne connais pas beaucoup d'établissements qui n'acceptent pas le dialogue que nous proposons. J'ai assisté à des conseils d'administration il y a moins d'un mois, je n'ai pas entendu cela, peut-être que je siège dans des établissements bénis où la gestion est bonne et où aucune des sorties pédagogiques n'a été remise en question. C'est la vérité. En aparté je vous dirai dans quels lycées j'ai siégé récemment.

Je compte sur Laurent RIGAUD comme l'a fait Manoëlle MARTIN par le passé pour avoir le dialogue de gestion individualisé avec chaque établissement. Nous ne mettons pas les établissements sous pression. Ils ont des fonds de réserve conformes aux capacités que nous devons leur laisser. Je ne dis pas que c'est simple, la crise énergétique a été violente mais aujourd'hui aucun lycée n'est en difficulté pour son fonctionnement global. La réinterrogation de toutes les activités pédagogiques relève du travail du proviseur, des équipes pédagogiques et des élèves. Merci.

M. COULON : Pas d'autres interventions ? L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 50 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 4 du groupe GRE, défendu par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Vice-président.

C'est encore ce débat sur la dotation globale de fonctionnement des lycées. Nous avons des indications très claires que des économies sont réalisées sur les actions pédagogiques. On viendra nous aussi donner la liste des établissements qui nous remontent de telles coupes et ce sera une des priorités 2024 de notre groupe. Aujourd'hui les baisses tant dans les lycées agricoles – j'en ai parlé dans mon intervention sur le budget – que dans les lycées généraux inquiètent énormément les équipes pédagogiques et les parents d'élèves. Lorsque ce n'est pas le cas, c'est que les gestionnaires des lycées font des choix différents et arrivent se débrouiller, mais on a clairement des preuves.

Nous proposons donc un amendement pour abonder cette dotation globale de fonctionnement des lycées. L'argument selon lequel cela a été voté lors d'une plénière précédente n'est pas le bon car nous pouvons abonder une dotation complémentaire. Nous refusons ces économies faites sur le dos de nos lycéens et remettons le débat dans le panier. Je vous remercie.

M. COULON : Je vais proposer le rejet de l'amendement. Je ne vais pas redonner l'argumentaire de Jean-Pierre BATAILLE. Cela étant, s'il y a des établissements en difficulté, nous avons toujours été ouverts à la discussion. Je siège moi-même dans trois conseils d'administration de lycées. J'essaie d'être présent au moins à toutes les sessions budgétaires et quels qu'aient été les proviseurs, il y avait le relais d'inquiétudes à l'approche de la crise énergétique, sur le dialogue de gestion qui a établi de nouvelles règles qui ont questionné au début de la mandature. Mais je n'ai pas connaissance aujourd'hui de ce genre de difficulté. Je pense qu'il serait opportun que nous parlions d'établissements précis, hors séance. Nous ne mettons pas votre parole en doute mais il s'agit de régler la situation. Nous n'avons pas connaissance de lycées en difficulté par l'inflation ou la crise énergétique. C'est le budget du Conseil régional qui a très largement assumé la crise énergétique. Vous nous dites que c'est normal mais ne nous reprochez pas de baisser la DGF. C'est incohérent. On fait le travail, il n'est pas question de mettre les établissements en danger. Encore une fois l'intérêt va être de débattre de faits précis, de situations précises. Si la présidente de la C5 et les membres de l'exécutif le souhaitent, il peut y avoir un travail très précis sur ces établissements. Sans doute des interrogations pourraient-elles être levées. Notre volonté n'est pas de faire des économies sur le dos des lycéens.

M. POIX : Explication de vote. Ce n'est pas une succession de cas particuliers. J'ai sous les yeux le comparatif des dotations 2024 et 2023. Dans tous les lycées des Hauts-de-France il y a une baisse de -25 % à -46 %. Au lycée Kastler de Denain il y a une différence de -46 % entre la dotation de 2023 et celle prévue en 2024. On a ici un mail des professeurs du lycée Mousseron qui ont fait une motion commune avec les parents, les élèves, les représentants du personnel, qui doivent renoncer à des voyages scolaires parce qu'il leur manque 7 500 euros et que leur fonds de roulement est asséché. On n'est pas dans de l'individualisation, il y a un problème global. Certes, la région a fait l'effort mais il faut utiliser la position nationale de Monsieur BERTRAND pour qu'il demande à l'Etat des mesures compensatoires.

C'était la même question que je posais concernant les établissements culturels qui voient la fin de l'aide énergétique. Le théâtre du Phénix à Valenciennes perd 35 000 euros sur son budget par rapport à l'année dernière. Le président de la Cave aux poètes de Roubaix doit annuler un festival qui devait avoir lieu la semaine prochaine. Ce sont des problématiques que l'on retrouve dans les lycées car une fois que la mer des subventions se retire, il ne reste que des algues sur le sable et ce n'est pas suffisant pour assurer un suivi pédagogique dans les établissements et une cohérence dans une programmation d'un établissement culturel. C'est ce que je voulais rappeler en appuyant les propos de ma collègue.

M. COULON : Puisque la DGF a été votée au mois d'octobre, la vice-présidente MARTIN d'alors, qui a préparé le dialogue de gestion sur la DGF, va pouvoir vous éclairer sur la proposition qu'elle vous a faite.

MME MARTIN : Monsieur POIX, je me permets de vous rappeler ce que je vous avais dit au moment du vote de la DGF. On ne peut pas comparer 2024 et 2023, on a sanctuarisé la ligne énergie qui a été exceptionnelle en 2023 et nous avons ensuite fait comme nous le faisons toujours, la moyenne sur les trois dernières années, que ce soit en recette ou en dépense, pour verser la DGF à chaque lycée. Elles diminuent partout puisqu'elles avaient augmenté exceptionnellement en 2023. C'est normal, on ne va pas continuer à augmenter tous les ans. Il faut bien prendre en compte la réalité de la situation financière et nous connaissons la réalité énergétique puisqu'en matière de gaz le prix est encadré. Il n'est pas question de donner des fonds aux lycées dont ils n'ont pas besoin.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. COULON : Les propos ont été assez complets. Mon intention en tant que président de séance n'était pas de couper court au débat, le sujet est important. On parle de 270 000 lycéens et d'une relation extrêmement importante pour nous avec la communauté éducative. Monsieur POIX, vous pouvez continuer à payer votre kilowattheure au prix de 2023, mais nous, nous ne pouvons pas nous le permettre. En 2023 on a fait ce qu'il fallait eu égard à l'inflation gigantesque mais il est normal que la DGF évolue puisque les coûts ne sont plus les mêmes. Cela me semble une démarche lucide et honnête et ne dites pas que nous faisons des économies sur le dos des lycéens. Ce n'est pas la situation.

Je mets aux voix l'amendement n° 4

Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous avons plusieurs inscrits sur le chapitre 932. Madame ENGRAND d'abord.

MME ENGRAND : Merci, Monsieur le Vice-président.

Deux réflexions concernant les formations payées par la région, et les droits et les devoirs que nous avons concernant l'usage de l'argent public. Quand on suit une formation qualifiante, par exemple dans le domaine de la restauration, on doit accepter à l'issue de cette formation les postes proposés, même si subitement on découvre qu'on va travailler le vendredi soir, le samedi ou le dimanche. Prenons l'exemple des infirmières qui ne financent pas leurs études et qui doivent travailler au moins trois ans en hôpital ou en clinique pour rembourser le financement de ces études. A défaut exigeons la même chose pour les stagiaires de la formation professionnelle.

Concernant les formations des seniors, nous aimerions qu'un effort plus important soit fait puisqu'aujourd'hui ils doivent travailler jusqu'à 64 ans. Arrivés à 57 ou 58 ans beaucoup d'entre eux sont tout à fait décalés pour les attentes des entreprises. Nous espérons que ces deux réflexions auront un effet dans les mois à venir. Merci.

M. COULON : Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : Merci, Monsieur le Vice-président.

Puisque comme chaque année la discussion budgétaire est réduite à deux minutes par chapitre sans débat, entrons dans le vif du sujet. Le budget fonctionnement de ce chapitre s'inscrit dans une lente mais régulière baisse. Avec cette injonction aux services concernés de faire pareil mais avec 51 millions d'euros en moins, les agents gestionnaires apprécieront votre mépris quant à leur dévouement.

En ce qui concerne les lycées, le retour à la normale après l'effort consenti en 2023 suite à la hausse des prix de l'énergie n'explique pas tout. De votre aveu même la situation énergétique pour 2024 sera aussi tendue qu'en 2023. Peut-être faut-il en chercher une raison dans la baisse de 13 millions d'euros des dépenses pour opérations de rénovation qui permettraient de réduire le nombre de passoires thermiques parmi les lycées. Peut-être est-ce pour cela que vous avez décidé d'enlever de votre budget l'objectif d'atteindre « *l'exemplarité énergétique dans une logique de sobriété accrue* », phrase dont nous avons souligné la prétention l'an passé. Les lycées reçoivent en ce moment le montant de leur dotation et certains savent déjà qu'il sera insuffisant. Il y aura certes des dotations complémentaires mais ce procédé va à l'encontre d'un des objectifs de ce budget primitif, « *donner aux lycées les moyens de leur autonomie* ». De quelle autonomie parlons-nous ? Après avoir été forcés de réduire jusqu'à l'os leurs fonds de roulement, les lycées se voient réduire inexorablement les dotations initiales, ce qui les place de facto dans une position de dépendance. Voilà une bien curieuse conception de l'autonomie.

En deux minutes je ne pourrai pas évoquer la situation tout aussi délicate du fonctionnement des universités ou de la formation professionnelle, mais une chose est certaine : cette stratégie du stop-and-go pour les budgets de fonctionnement – une année j'augmente, une année je baisse – rend impossible toute projection à long terme et ne permet pas une gestion pensée et ambitieuse, mais il ne s'agit manifestement pas de votre ambition. Je vous remercie.

M. COULON : Madame SADOUNE.

INTERVENANTE : C'est Marie-Ange LAYER qui va intervenir.

MME LAYER : Merci, Monsieur le Vice-président.

Quand nous avons annoncé un vote différencié contre la DGF 2024 en baisse de 40 millions d'euros par rapport à 2023, nous avons alerté sur le risque de voir les lignes activités pédagogiques se réduire comme peau de chagrin. Mais vous nous avez opposé une baisse de la DGF qui s'expliquerait par une baisse du coût des fluides qui perdurerait. C'est une gestion un peu optimiste et un budget de fiction car on ne sait pas de quoi l'avenir va être fait.

Vous nous avez opposé les efforts que vous avez demandés dans les établissements pour économiser sur les factures en 2023. Cela a permis environ 25 % d'économie dont on peut féliciter les usagers, les équipes techniques de la région ainsi que les équipes administratives et pédagogiques. Vous nous avez dit qu'il n'y aurait pas d'atteinte à la ligne activités pédagogiques, mission première d'un enseignement de qualité. Cela nous fut répété à de nombreuses reprises. Or vous êtes rattrapé par la réalité, la baisse des dotations dans les établissements se traduit par une ponction sur la ligne activités pédagogiques. Monsieur SILLANI, sur BFMTV, à propos du rassemblement du 11 décembre au lycée Baudelaire de Roubaix, jouait sur les mots en disant qu'il n'y avait pas de baisse de la DGF mais un réajustement dû à la baisse des coûts énergétiques. Mais que se passe-t-il au lycée Baudelaire avec une DGF baissée de 28 %, des sorties scolaires annulées, aucun crédit pour l'infirmerie et -34 % d'achat de livres et de revues pour le CDI. Or ce lycée accueille des publics en attente de ces activités. Dans une classe de seconde la moitié des parents sont au chômage et un élève sur trois vient d'une famille monoparentale. Il est bien cynique de mettre les équipes en demeure de choisir chauffage ou pédagogie. Même chose au lycée Mousseron de Denain, il manque 7 500 euros, donc suppression de sorties pédagogiques, y compris au Louvre-Lens, fleuron de notre région. Impact terrible puisque 60 % des élèves bénéficiaires de ces actions pédagogiques sont boursiers.

Maintenant un petit calcul, la DGF 2023 de 142 millions incluait 95 millions de facture énergétique. Par le choix d'un opérateur gazier plus intéressant, la facture serait réduite à 78 millions, soit 17 millions d'économie, ce que je salue au passage. Alors pourquoi une DGF à 102 millions puisque nous aurions besoin logiquement de 124 millions ? Monsieur le Président, à l'instar des professeurs du lycée Baudelaire, je vous demande revenir à la DGS 2023.

M. COULON : Le vice-président RIGAUD répond aux interventions des groupes.

M. RIGAUD : Merci, Monsieur le Président.

Non, nous ne reviendrons pas à la dotation de 2023. Vous dites que la région a touché aux lignes d'activités pédagogiques, non, ce n'est pas la région qui décide. Ce sont les proviseurs qui font le choix de toucher à cette ligne. On estime une baisse de l'énergie parce qu'on a les chiffres en main et que les prix sont encadrés pour 2024. Il ne faut pas nous demander la même chose en début d'année dans la dotation globale. Ensuite, dotation globale initiale veut bien dire cela, on regardera les cas particuliers et on pourra regarder en cours d'année en gestion de bon père de famille pour accompagner les quelques cas particuliers qui pourraient sortir. À l'heure actuelle on écoute et on travaille en direct avec les proviseurs. On a une petite dizaine de cas où on va devoir regarder. On s'est déplacé pour le lycée Baudelaire, on a discuté avec le proviseur et la ligne activités pédagogiques a été remise comme elle l'était au démarrage. Ce n'est pas nous qui y avons touché. Et je redis que les prix de l'énergie sont encadrés en 2024 et qu'on n'aura pas à mettre 60 millions.

M. COULON : Quelques points pour compléter. La région n'est pas Madame Irma, mais quand même. Vous nous dites qu'on ne sait pas, mais si, on sait parce qu'on a sécurisé l'achat de la totalité du gaz et de l'électricité. Nous avons une sécurité financière et une projection sur cette question. Cette prudence ne peut pas nous être reprochée.

N'oublions pas qu'il reste 5 millions d'euros de DGF non affectés ; c'est le système prudentiel que nous avons mis en place depuis quelques années, l'amortisseur en cas de coup dur, immédiatement débloqué puisqu'il est déjà non affecté mais sur les lignes de la DGF. Il va nous permettre, comme Laurent RIGAUD vient de le rappeler, d'intervenir en urgence sur des situations exceptionnelles, eu égard à notre nombre total de lycées publics, plus de 270 si ma mémoire est bonne. Grâce à ce moyen nous avons la capacité de permettre le retour dans de bonnes dispositions et de rassurer les équipes pédagogiques. Des établissements en difficulté ont été cités, on va les investiguer car l'idée est d'aller au bout des choses. Nous sommes plutôt tranquilles vu l'honnêteté de notre démarche, mais dans le doute on va regarder ce que vous nous dites. Faites-nous remonter des noms d'établissements de manière à regarder précisément la nature des difficultés. Notre volonté, la volonté du président de région, n'est pas de faire des économies sur le dos des lycées ou des lycéens.

Explication de vote, Monsieur RICHARD ? Il y en a déjà eu pas mal pour votre groupe.

M. RICHARD : Vous nous demandez des détails, je vais vous en donner deux. Le lycée Condorcet de Saint-Quentin : - 20 % en comparaison 2022 et 2024. -32 % sur le lycée de Coucy-la-Ville. Je vous donne deux exemples sur lesquels il va falloir travailler effectivement.

M. COULON : Non, on vous demande que vous nous communiquiez des cas particuliers qui ont annulé du pédagogique à cause d'une DGF insuffisante.

M. RICHARD : Coucy-la-Ville avec certitude, Monsieur.

M. COULON : Ne parlez pas d'une réduction de budget d'une année x vers une année y. Donnez-nous des éléments précis et on les regardera. Si tel est le cas, il faut les regarder.

On passe au vote.

Vote sur le chapitre 932 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous passons au chapitre 933. Amendement n° 8, présenté par Julien POIX.

M. POIX : Merci, Monsieur le Vice-président.

Un amendement de devoir de mémoire destiné à renforcer les fonds alloués aux voyages mémoriels et à élargir les publics visés. Sur les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025 la région a voté une subvention de 113 000 euros attribuée à l'Association pour la mémoire de la Shoah, qui a la charge de l'organisation des déplacements des élèves vers le site mémoriel d'Auschwitz-Birkenau. L'amendement propose de doubler cette somme pour atteindre 226 000 euros sur la même période. Pour financer ce dispositif je vous propose de minorer les crédits du chapitre 930 services généraux et de les porter sur ce dispositif nouveau.

Pourquoi ? Alors que les derniers témoins de la Shoah sont sur le point disparaître, il est impératif de massifier ce très bon dispositif ouvrant la possibilité aux élèves des Hauts-de-France de visiter des lieux de mémoire du génocide des Juifs et des Tsiganes. L'augmentation de l'enveloppe budgétaire permettra aussi de réfléchir à toucher de nouveaux publics, les apprentis, les étudiants ou les publics des centres sociaux. Selon un sondage IFOP de septembre 2022, si la Shoah et son histoire sont bien identifiées au sein de la jeunesse française – 86 % des moins de 25 ans déclarent en avoir entendu parler –, il y a quand même des signaux qui peuvent nous inquiéter. La montée sur les réseaux sociaux des thèses négationnistes, le révisionnisme, la relative méconnaissance du processus d'extermination des Juifs et des Tsiganes nous amènent à massifier ce dispositif. 33 % des sondés estiment que la commémoration de la Shoah empêche l'expression d'autres drames de l'histoire. Ce relativisme historique est très préoccupant. Un jeune sur cinq indique avoir déjà assisté à une remise en cause par un ou plusieurs élèves de certains aspects du génocide. C'est une proportion qui monte à 30 % parmi ceux qui vivent dans les banlieues les plus populaires. Depuis l'attaque terroriste du Hamas contre Israël le 7 octobre les actes antisémites se multiplient dans notre pays, plus de 4 000 signalements ont eu lieu sur la plateforme Pharos et 588 actes ont été recensés par le ministère de l'Intérieur. Ces chiffres choquants nous montrent que nous ne devons pas baisser la garde. Chaque voyage mémoriel organisé est un pas fait sur le chemin de la tolérance et de la transmission de l'histoire. La région s'honore de faire vivre ce devoir de mémoire, ce devoir de l'histoire, ce devoir d'avenir. Merci, chers collègues.

M. COULON : Vous avez partiellement pris le temps de l'explication de vote.

Y a-t-il des prises de parole sur l'amendement ? Des explications de vote ? Laurent RIGAUD vous répond.

M. RIGAUD : Monsieur POIX, je partage l'importance de sensibiliser, d'informer et d'impliquer les lycéens sur le travail de mémoire lié à la Shoah. Ce n'est pas Mady DORCHIES qui dira le contraire, elle qui a accompagné les jeunes à Auschwitz. C'est pour cela que depuis 2023 nous avons fait le choix d'organiser ce voyage chaque année au lieu de tous les deux ans. Nous avons donc déjà doublé le nombre de jeunes impliqués et l'enjeu est de tendre vers la réalisation d'une visite liée à l'histoire pour chaque élève.

C'est pourquoi je propose de rejeter cet amendement.

M. COULON : Merci. Je mets l'amendement aux voix.

Vote sur l'amendement n° 8 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 933 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 19, défendu par Roxane LUNDY.

MME LUNDY : Merci, Monsieur le Vice-président.

La démocratie ce sont des élections, ce sont des assemblées comme la nôtre, mais c'est aussi la démocratie sociale. Mesurons ce que nous devons, et singulièrement dans cette région, au mouvement social et syndical. Chers collègues, laissez au président de la République le mépris des organisations syndicales et des corps intermédiaires. Il n'est pas sérieux de baisser encore les crédits alloués aux organisations syndicales, singulièrement après l'année que nous venons de vivre. Que leur reprochez-vous ? D'avoir été le fer de lance de la mobilisation contre la réforme des retraites indigne du président MACRON ? De s'être battus pour la hausse des salaires dans le contexte d'inflation que nous connaissons ? Par cet amendement je vous demande la baisse de budget que vous voulez leur infliger et qui sonne aujourd'hui comme une sanction insupportable. Je vous remercie.

M. COULON : Explication de vote ?

M. THEVENIAUD : Merci, Monsieur le Vice-président.

C'est un ancien responsable syndical qui va parler, qui a eu trente ans de responsabilité syndicale. Je vais vous étonner mais je suis opposé au financement des organisations syndicales par l'argent public car cela remet en cause leur indépendance. Une organisation syndicale doit vivre avec l'argent des adhérents. C'est pour cette raison que je propose un système de financement beaucoup plus sain, qui serait un chèque syndical comme en Belgique par exemple. On voit aujourd'hui que les organisations syndicales ne sont plus indépendantes, à chaque élection elles appellent à voter pour un candidat.

M. COULON : Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Une explication de vote, Monsieur COULON, pour soutenir cet amendement. Il est faux de dire que les syndicats et les organisations syndicales ne doivent pas bénéficier de subventions publiques. Les partis politiques en bénéficient et cela n'empêche pas leur indépendance, bien au contraire c'est une des garanties de leur indépendance parce que cela évite les financements d'organisations privées ou les ingérences étrangères, suivez mon regard.

Nous soutenons cet amendement et il est important que les organisations syndicales puissent être soutenues de manière égalitaire, selon des critères, par l'argent public. C'est une des fiertés de la démocratie sociale de notre pays.

M. COULON : Madame TONDELIER.

MME TONDELIER : Une explication de vote également. On sent qu'il y a des gens que dérangent les syndicats, la défense des travailleurs et des travailleuses, mais c'est comme ça. Je suis choquée d'entendre ce genre de propos parce que nous devrions tous savoir ce qu'on doit aux syndicats. Depuis qu'Emmanuel MACRON est président de la République, les corps intermédiaires sont méprisés, mis de côté mais ils comptent encore. La proposition que vous faites est proche des propositions de Julia CAGE pour le financement des partis politiques également. Cela se passe ainsi dans certains pays, on peut choisir de donner sa quote-part à tel parti politique. Mais ce n'est pas le lieu d'en discuter. Si on doit discuter de quelque chose ici, ce sont des sommes versées aux syndicats régionaux, qui baissent d'exercice en exercice et qu'on devrait toutes et tous soutenir. Merci à eux pour leur travail dans l'adversité.

M. COULON : Véronique TEINTENIER vous répond puisque c'est sur les lignes qu'elle anime, la politique biodiversité, que vous gagez cet amendement.

MME TEINTENIER : Notre politique biodiversité s'appuie sur deux piliers, l'animation en régie de dispositifs pérennes ou plus expérimentaux et l'accompagnement de structures à la réalisation sur le terrain de notre politique régionale en faveur des espèces et des espaces. L'effort budgétaire auquel je participe dans ma délégation m'a amenée à faire des choix, parmi eux, celui assumé et de poursuivre l'accompagnement des structures qui accomplissent un travail quotidien et indispensable sur le terrain. La FRC au même titre que d'autres structures telles que le CEN, le CBN doivent continuer de pouvoir compter sur notre soutien sans lequel la situation de la biodiversité régionale viendrait à se trouver encore plus en danger qu'elle ne l'est déjà.

Je propose de rejeter cet amendement.

M. COULON : L'amendement est aux voix.

Vote sur l'amendement n° 19 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 933 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 22, défendu par Madame HAMDANE.

MME HAMDANE : Merci, Monsieur le Vice-président.

Le Conseil régional décide de diminuer de 2 millions d'euros l'autorisation d'engagement convention TER afin d'augmenter l'autorisation d'engagement aide individuelle au permis de conduire à 7 millions d'euros.

La région doit renforcer l'aide au permis de conduire afin de répondre aux besoins croissants de la population des Hauts-de-France. Les jeunes sont frappés par une crise sociale et économique qui ne cesse de s'aggraver. Plus de 30 % des jeunes actifs de notre région sont en situation de pauvreté : un jeune sur trois. Dans ce contexte, l'obtention du permis est plus que jamais un outil d'émancipation, une condition pour accéder à l'emploi et une question de pouvoir d'achat. Depuis 2022 vous avez augmenté régulièrement l'enveloppe afin de favoriser plus de bénéficiaires. Continuons, allons plus loin. La France Insoumise reste favorable à la gratuité du permis de conduire pour tous les jeunes.

M. COULON : Des explications de vote sur cet amendement ?

Il me semblait avoir entendu tout à l'heure que c'était une subvention qui écrasait tout le reste, n'est-ce pas Madame

ROUCHET. Mais il faut en mettre un peu plus. Réponse de l'exécutif, d'Antoine SILLANI.

M. SILLANI : Je suis étonné de cet amendement qui propose un élargissement de l'aide au permis après tous les débats que nous avons eus en commission où on nous a expliqué que l'aide au permis était inadmissible parce que la voiture polluait. Je suis donc très heureux de vous entendre dire qu'il faut généraliser ce très bon dispositif, que c'est un dispositif que vous allez soutenir avec force dans les années à venir.

Je rappelle que ce dispositif a été mis en place pour favoriser l'emploi des jeunes. Chaque année plusieurs milliers de jeunes sont soutenus et peuvent avoir le permis de conduire grâce à ce beau dispositif. Je suis heureux de vous voir saluer ce dispositif et je n'hésiterai pas à le rappeler dans nos commissions.

Je propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : L'amendement est aux voix.

Vote sur l'amendement n° 22 du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi au chapitre 933 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Madame HAMDANE.

MME HAMDANE : Pour un rappel au règlement. Monsieur SILLANI, je crois que je suis dans une certaine constance depuis le début et depuis 2021. Dès la proposition de l'aide au permis de conduire nous avons demandé un texte de revoyure pour allonger et donner le permis de conduire à tous. Ma position a toujours été la même, mais souffrez que dans un groupe il puisse y avoir des positions différentes. Merci.

M. COULON : Je vous le confirme, on souffre. L'amendement a été examiné et le vote prononcé.

Amendement n° 52, défendu par Madame LUNDY.

MME LUNDY : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, notre région s'honore chaque fois qu'elle contribue au travail de mémoire, à la reconnaissance de notre histoire commune, à sa transmission aux générations futures. L'histoire des tirailleurs sénégalais fait partie de notre histoire française mais continue d'être ignorée de beaucoup.

Par cet amendement je propose qu'une subvention puisse être accordée aux communes de notre région qui souhaitent rendre hommage à la bravoure et au sacrifice des tirailleurs sénégalais ayant combattu pour notre pays sur les champs de bataille. Il s'agit d'encourager la reconnaissance du rôle joué par les combattants africains dans notre histoire et d'inscrire de manière permanente leur sacrifice dans la mémoire de notre pays et de notre région. Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

M. COULON : J'ai souvenir d'un très beau film qui s'appelle *La dette* et qui pour partie a été tourné dans le département de l'Aisne.

Mady DORCHIES en réponse.

MME DORCHIES : Avec sa politique devoir de mémoire la région s'est engagée de façon volontariste pour soutenir les initiatives visant à la transmission de la mémoire des soldats morts pour la France. C'est cette ambition que nous portons notamment avec notre dispositif régional de soutien à la rénovation des monuments aux morts communaux. Durant les commémorations quand nous honorons la mémoire des soldats qui ont combattu dans la région durant les conflits mondiaux, nous ne faisons aucune différence dans l'hommage rendu selon la nationalité ou l'origine géographique des combattants. La région est dans son rôle quand elle apporte son soutien aux communes et associations qui souhaitent évoquer les combats qui se sont déroulés localement et qui ont été conduits en fonction des troupes en présence. S'il y a des projets dans les territoires qui témoignent de la vitalité d'un travail autour des mémoires combattantes, étudions-les au nom de l'hommage à ceux qui se sont battus pour défendre la France et ses valeurs, comme nous l'avons fait pour les tirailleurs sénégalais à Crouy-Saint-Pierre dans la Somme.

À cet égard nous proposons de rejeter l'amendement.

M. COULON : Explication de vote de Monsieur POIX puis de Monsieur GUINIOT.

M. POIX : Merci. Cette intervention pour soutenir l'amendement proposé par Roxane LUNDY et faire un petit focus historique sur la bataille de Lille que peu de gens connaissent. Fin mai 1940 l'armée française est encerclée et bon nombre des troupes sont des troupes coloniales, des tirailleurs africains qui ont combattu plusieurs jours et ont permis par leur action de retarder l'avancée allemande sur Dunkerque pendant que les alliés anglais embarquaient lors de l'opération Dynamo.

Il y a en ce moment sur Lille un projet de monument porté par l'Association nationale des amis de la Résistance qui cherche un soutien pour créer un dialogue fructueux avec la mairie de Lille et la région afin de marquer dans l'espace public à Lille ce fait qui est méconnu, y compris des Lillois. Cette bataille de Lille a même été citée par Churchill dans ses *Mémoires* comme ayant permis le réembarquement du corps expéditionnaire britannique et donc la constitution du futur noyau de l'armée britannique qui va permettre de résister pendant toute une année avant l'arrivée des Américains dans le conflit mondial.

Je pense que cet amendement est intéressant car il nous permet de mieux connaître notre histoire régionale puisque c'est un pan méconnu, notamment à Lille, de cette histoire de la Seconde Guerre mondiale. Merci.

M. COULON : Monsieur GUINIOT, pour un rappel historique ?

M. GUINIOT : Non. Ce que vient de dire Monsieur POIX est entendable et on peut le prendre en considération, et même l'exposé des motifs bien évidemment. Nous avons été parmi les premiers pendant de très longues années à nous souvenir en permanence du sacrifice des harkis et de ceux qui ont été laissés à la boucherie du FLN. Ce n'est pas nous qui pourrions tirer dans l'autre sens si je puis dire. Tous ces braves soldats qui sont venus d'Afrique ont le droit non seulement au souvenir mais au respect.

Par contre, je suis opposé à faire un tri. Il n'y avait pas que les tirailleurs sénégalais, il y avait les tirailleurs marocains, d'autres troupes venues d'outre-mer et pas seulement d'Afrique. Dans cet amendement il faudrait parler des troupes venues d'outre-mer. Je crois que ça doit être plus large. Si quelque chose doit être fait, cela doit être beaucoup plus large, pour l'ensemble des troupes qui sont venues de partout, des anciennes colonies, combattre sur notre sol, sans faire de tri.

M. COULON : C'était donc un rappel géopolitique. Monsieur MULOT.

M. MULOT : Merci. Je voulais saluer, une fois n'est pas coutume, la proposition de Roxane LUNDY et les arguments développés par Monsieur POIX. Je rappelle que les tirailleurs sénégalais venaient non seulement du Sénégal mais de tous les pays d'Afrique. La région se penche sur cette question au travers des interventions pour les jardins de la paix. Nous créerons dans les années à venir un projet de jardin qui honorerait la mémoire des combattants venus des colonies françaises d'Afrique.

M. GUINIOT : Nous proposons la rédaction suivante : « hommage à la bravoure et au sacrifice des troupes venues d'outre-mer ».

M. COULON : C'est donc un sous-amendement oral de l'amendement de Madame LUNDY qui va être mis aux voix.

Vote sur le sous-amendement du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés à l'amendement n° 52 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 933 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Nous passons à l'amendement de Madame LUNDY.

Vote sur l'amendement n° 52 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 933 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Cela étant, je pense qu'il peut y avoir une discussion sur le sujet entre nous puisque l'idée est bien d'honorer la mémoire de tous les combattants.

On passe au débat sur le chapitre. Madame LUNDY.

MME LUNDY : Merci, Monsieur le Président.

Si nous nous sommes félicités de la légère hausse des investissements pour le budget culture, la section de fonctionnement est en baisse continue depuis 2021 avec une certaine stabilisation des moyens pour 2024. L'effort qu'a consenti notre région en soutien à la culture et à la jeunesse il y a quelques années ne doit pas s'étioler. Nous devons être vigilants à maintenir un niveau de fonctionnement conséquent de manière à continuer à soutenir nos acteurs culturels et associatifs sur ces questions.

Nous voterons contre cette baisse et nous vous invitons à retravailler ce budget de manière pluriannuelle pour qu'il reste soutenable.

M. COULON : Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Nous ferons cette intervention à deux voix avec mon collègue Laurent BRICE. Nous prendrons aussi les deux minutes d'explication de vote.

Encore cette année nous nous confortons dans l'idée que votre volonté est forte à concevoir la région comme inventive, créative et participative pour que la culture rime avec investissement à perte et dilapidation de l'argent public. Dans votre attention portée aux habitants et à leur espace de vie l'argent de nos concitoyens du Nord – Pas de Calais et de la Picardie est investi dans des projets qui ne profitent pas directement à ces derniers, à l'image des dispositifs Hauts-de-France en Avignon, Energie pour l'Afrique comme d'autres subventions accordées à des projets se déroulant hors région. Ce ne sont pas aux habitants du territoire que profitent ces événements et les retombées économiques qui en découlent.

Dans votre volonté d'accompagner la création artistique et culturelle, là encore, permettez-nous d'être dubitatifs quant à la quantité de fonds alloués à des associations dont la neutralité idéologique, voire politique se fait absente. Ce ne sont pas vos semblants de chartes régionales ou de l'Etat qui sont force d'autorité sur ce problème. Nous ne dénombrerons pas les associations subventionnées pro-migrant, écologistes à l'extrême, favorisant des idéologies engagées, parfois empreintes de wokisme et qui n'ont pas leur place dans le cadre culturel public. Libre à ces associations d'exprimer leur vision de la culture mais ce n'est pas avec l'argent public que cela doit se faire.

Vient également le financement que nous jugeons excessif pour des organismes tels que Pictanovo dont les sommes allouées atteignent bientôt les 10 millions ou encore le fonds régional d'art contemporain, le FRAC, surfant sur la spéculation financière d'œuvres contemporaines à plusieurs millions d'euros.

Vous souhaitez également repenser votre politique culturelle au regard des enjeux et contraintes actuels, notamment sur le principe d'équité territoriale. Comment croire cela quand depuis des années nous constatons le monopole du Pas-de-Calais face à la Picardie qui ne récupère qu'un maigre saupoudrage de subventions, à l'inverse de la gargantuesque métropole de Lille ? D'autres exemples dépassent tout entendement, comme les financements que vous allouez à l'antenne tourquennoise de l'Institut du monde arabe. Cet institut aurait dû fonctionner de manière bicéphale avec une majorité de fonds provenant de la Ligue arabe. Or ces pays n'ont jamais respecté les modalités du contrat et n'ont jamais participé au financement de cet institut, contraignant chaque année les contribuables de la région à verser des millions d'euros et à s'acquitter d'une dette qui n'est pas la leur.

D'autres projets dans l'intérêt des habitants de la région sont envisageables, tels que le renforcement des investissements dans les structures de formation des métiers du multimédia de demain, dans la communication de ces métiers et le soutien à la création de structures de formation dans ce secteur ou encore dans la création d'un comité pour le folklore des Hauts-de-France. Les musiques électroniques devraient aussi se voir davantage valoriser. Le devoir de mémoire et les fonds alloués au patrimoine culturel méritent également d'être valorisés davantage face à l'abandon de l'Etat pour les communes dans le maintien et la préservation des édifices et des traditions de notre région.

Nous le répétons, la région n'est ni guichet, ni un ministère bis de la culture. Elle devrait être un instrument de valorisation, de soutien et de rééquilibrage territorial en matière culturelle. Mais à ce stade elle ne l'est toujours pas. C'est pour cela que nous nous abstenons sur ce chapitre.

M. COULON : Monsieur BRICE, pour trente secondes.

M. BRICE : Sur les politiques sportives, nous regrettons que le dispositif ambassadeur Hauts-de-France ne parvienne pas à prendre son envol. Les moyens alloués à celui-ci pourraient être utilisés de manière plus efficace pour accompagner plus de sportifs, notamment, comme nous l'avons proposé, en élargissant les bénéficiaires du dispositif team Hauts-de-France pour la catégorie relève. Il est également regrettable qu'à la veille de la saison olympique ne soit plus évoqué dans la présentation du budget ni dans les rapports l'appel à projets Empreinte territoriale 2024 destiné aux communes régionales labellisées « Terre de jeux 2024 ». Il avait le mérite d'accompagner et de faire émerger des initiatives locales en matière d'activité physique et sportive pour tous, attirant de nouveaux publics. Ce dispositif a tout simplement été abandonné. Toutes les initiatives pouvant développer et subventionner le sport ne doivent pas être écartées.

Le Rassemblement National porte d'autres propositions comme accompagner la dynamique des maisons sport et santé, développer les moyens et les subventions dans le domaine du sport dans les zones rurales, proposer des dispositifs de promotion du sport dans les lycées...

M. COULON : Le temps est dépassé. Nous avons l'intervention de Margaux ROUCHET.

MME ROUCHET : Merci, Monsieur le Président. Je vais prendre aussi sur le temps de l'explication de vote.

Je voudrais rejoindre en préambule les conclusions générales du CESER. Je trouve comme lui qu'il est compliqué de lire dans le budget 2024 les grandes ambitions de la politique culturelle tant budgétairement elle se lit en deux grandes masses de fonctionnement, plus ou moins 40 millions d'euros d'une part pour les opérateurs dits structurants, les projets avec les habitants dans les territoires d'autre part. Ce classement budgétaire ne permet pas de lire les dynamiques du rééquilibrage entre les disciplines, les secteurs et les territoires, tout ce qui correspond en fait à l'opérationnalisation très concrète du principe d'équité qui est le mot d'ordre de notre nouvelle politique culturelle que l'on a votée il n'y a pas si longtemps. Mais on sait qu'une équité à budget constant revient à déshabiller Pierre pour habiller Paul, c'est la mise en concurrence des structures et des projets. Si le rééquilibrage au profit de l'art de rue et des musiques actuelles se fait à budget constant, c'est aux dépens de certains opérateurs. Peut-être aux dépens du spectacle vivant ou des musiques de répertoire, je ne sais pas le lire dans ce budget, qui sont pourtant parmi les plus chères parce que ce sont celles qui emploient le plus d'artistes. Un rééquilibrage au profit des musiques actuelles, oui, c'est très difficile à lire dans ce budget au lendemain des annonces de la Cave aux poètes de Roubaix.

Le rééquilibrage au profit de la ruralité, oui, mais aux dépens de quels territoires ? Aux dépens peut-être des formes hors les murs d'opérateurs dits structurants dont les budgets de fonctionnement sont baissés alors même qu'à la fusion des régions en 2015 votre exécutif avait imposé à ces opérateurs de se projeter aux quatre coins de la nouvelle région.

Enfin et surtout, puisque sur nos bancs nous partageons le souhait que la culture soit le ciment pour notre région et nos concitoyens, nous pensons que la culture et les arts sont le meilleur remède à la fracturation de notre société, ainsi qu'un levier de la nécessaire lutte contre les inégalités entre les habitants, d'autant plus nécessaire aujourd'hui dans un contexte de profonde crise sociale qui ne fait qu'accentuer l'ampleur des défis auxquels nos concitoyens étaient déjà confrontés. Je rejoins notre collègue Roxane LUNDY sur le fait qu'il faudrait augmenter le budget culture pour soutenir et conforter les projets artistiques de structures reconnues dans leur champ et dans leur territoire sans mettre en concurrence la ruralité avec l'urbain, mais en développant une stratégie à la hauteur des enjeux d'une région qui réitère chaque année son ambition culturelle. Merci.

M. COULON : François DECOSTER.

M. DECOSTER : Quelques réponses parce que j'ai entendu beaucoup d'éléments venant de Madame MARAIS-BEUIL sur l'incompréhension de ce que sont nos dispositifs. Pour autant, régulièrement lorsque nous évoquons les raisons qui nous amènent à accompagner les acteurs culturels hors de la région, nous avons expliqué combien il était nécessaire d'être en Avignon lorsqu'on est une compagnie de théâtre, d'être à Charleville-Mézières lorsqu'on est un théâtre d'objet. Allez dire à ces compagnies qu'elles ne seront pas accompagnées dans ces rendez-vous et vous verrez si on vous croit quand vous affirmez en même temps que vous avez une ambition culturelle. Pour avoir une ambition pour la culture, il faut pouvoir être dans ces festivals, dans ces rendez-vous. Il faut pouvoir être programmé pour rencontrer son public. Allez dire aux lycéens du lycée Gambetta qu'ils n'ont pas le droit d'aller à Avignon l'été prochain, alors qu'ils ont vécu ce qu'ils ont vécu. La culture est là aussi pour pouvoir accompagner. Nous sommes fiers d'avoir des dispositifs qui permettent de partager la culture, ces grands moments de culture.

Lorsque ce matin j'ai évoqué les grands investissements de la culture, j'ai parlé de la Plateforme des images et de la création. La région est un grand partenaire à Amiens. C'est aussi un grand partenaire pour faire en sorte que la Bibliothèque nationale de France retienne la région pour venir y développer un nouveau lieu dédié aux médias, aux journalistes. Mais peut-être cela vous déplaît-il d'avoir un outil qui va nous permettre de favoriser l'esprit critique, le sens de l'analyse de ce qu'on peut entendre ici et là. Voilà des rééquilibrages.

Je pourrais vous parler de la politique du patrimoine. Certains de vos collègues sont dans le comité de pilotage, ils le savent, nous avons cette discipline très stricte de faire que nous puissions diviser en cinq parts égales les budgets de la restauration du patrimoine pour que dans chaque département 20 % du budget soit mobilisé. C'est une sacrée forme de rééquilibrage quand on sait qu'il n'y a pas 20 % de la population dans le Pas-de-Calais ou dans le Nord. C'est plus qu'un équilibre, c'est un rééquilibrage et nous le faisons naturellement.

Merci de rappeler que sur les musiques actuelles nous avons aussi conventionné avec le Centre national de la musique, dans le cadre des Nuits secrètes à Aulnoye-Aymeries l'été dernier pour faire favoriser la filière. La région a le premier budget de France en matière de culture. Effectivement, Madame ROUCHET, nous avons fait ce choix quand d'autres régions font le choix de baisser le budget culture et d'en faire une variable d'ajustement. Cela n'a jamais été le cas pour le président de la région et ce n'est pas ce que nous vous proposons aujourd'hui. Charge aussi à nous dans les différentes structures culturelles de faire en sorte que les deux grandes priorités adoptées en juin dernier accompagnent les choix des structures culturelles. A chacun des représentants de la région de faire en sorte de porter cet objectif et cette ambition d'une équité territoriale, d'une accessibilité partagée auprès de tous les habitants et de faire en sorte que cette transition écologique que nous appelons de nos vœux puisse être vérifiée dans les indicateurs. Les 40 conventions pluriannuelles d'objectifs que nous avons votées ensemble dans les commissions permanentes tout au long de l'année 2023 sont désormais dotées d'indicateurs qui vont nous permettre de vérifier que cette ambition de REV3 est partagée par la culture. Voilà quelques-unes des réponses que je voulais faire. Ce sont des ambitions partagées et effectivement il faut que nous puissions les déployer en accompagnant les structures culturelles. Vive la culture.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. COULON : Je mets aux voix le chapitre 933.

Vote sur le chapitre 933 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Chapitre 934. Amendement n° 3 de Monsieur DUFOSSET.

M. DUFOSSET : Merci, Monsieur le Président.

Notre amendement vise à majorer les crédits sécurité alimentaire de 450 000 euros pour pouvoir créer un label éthique qui garantit que l'animal n'a pas été maltraité de l'élevage à l'abattoir. Ce label servirait à assurer la traçabilité alimentaire qui est un gage de sécurité pour les consommateurs ; en particulier le fait de connaître les conditions d'abattage permettra de connaître les produits qui relèvent de l'abattage rituel et ceux qui relèvent de l'abattage traditionnel, plus soucieux de la maltraitance animale.

M. COULON : Jean-Paul FONTAINE.

M. FONTAINE : Merci. Une réponse qui va s'adosser sur l'application du Code général des collectivités territoriales. Le chapitre 930, sous-fonction 32, du budget concerne les dépenses obligatoires de fonctionnement du CESER. Ces dépenses permettent d'assurer les garanties accordées par la loi aux membres du CESER et prévues aux articles L.4134-6 à L.4134-7.2 du CGCT, le droit à indemnités et frais de déplacement. Il s'agit là de dépenses obligatoires calculées par référence aux indemnités des conseillers régionaux et qui ne peuvent être réduites.

Cet amendement doit être par conséquent rejeté.

M. COULON : Explication de vote ?

M. DUFOSSET : On m'a juste répondu sur le gage de mon amendement mais pas sur son fondement. Est-on pour ou contre la création du label ?

M. COULON : On aime Georges Marchais, vous avez vos questions, nous avons nos réponses. J'assume.

Autre explication de vote ?

Je mets aux voix l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 934 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 5 de Madame DURIEZ.

MME DURIEZ : Merci, Monsieur le Président.

Cet amendement vise à majorer de 3 millions d'euros les crédits inscrits au chapitre 93428 autres interventions sociales en fonctionnement. Ceux-ci sont gagés par une diminution du chapitre 9352 politique de la ville de 2 millions d'euros et au chapitre 937 environnement de 1 million d'euros.

Les étudiants n'ont jamais eu réputation d'être un public aisé, bien au contraire. De plus, depuis que l'inflation régit notre économie, leur situation n'a jamais été aussi précaire. Certains d'entre eux sautent régulièrement un repas ou n'en prennent qu'un par jour pour limiter leurs dépenses. Est-ce vraiment cela que nous voulons offrir comme condition estudiantine à nos jeunes ? Pensez-vous que dans ces conditions ils puissent être concentrés sur leurs études ? Je ne crois pas que l'on puisse apprendre sereinement lorsqu'on est d'abord angoissé à l'idée d'assurer sa subsistance. Des associations d'aide se multiplient et tentent difficilement de pallier ce problème. Ces étudiants sont l'avenir de la région, il est donc de notre ressort et de notre devoir de les aider.

Nous proposons la création d'un fonds d'aide alimentaire destiné aux associations qui s'attellent à ce problème. Merci.

M. COULON : Manoëlle MARTIN vous répond.

MME MARTIN : Nous connaissons la difficile situation des étudiants mais vous n'êtes pas sans ignorer les dispositifs mis en place par la région, notamment les dispositifs d'aide à la restauration qui proposent cent repas gratuits aux étudiants boursiers, avec une moyenne de 12 000 étudiants qui bénéficient de ce dispositif pour une année universitaire. Nous avons également dans les formations sanitaires et sociales plus de 3 800 élèves qui bénéficient aussi de ce dispositif. Nous avons mis un autre dispositif en place, le fonds régional d'aide d'urgence qui est mobilisé de façon plus ponctuelle à des fins alimentaires. Comme vous le savez, nous travaillons aussi en étroite collaboration avec les deux CROUS pour accompagner les jeunes. J'ajoute que l'Etat a reconduit son dispositif des repas à un euro pour les jeunes et nous travaillons bien évidemment à les accompagner encore plus.

C'est pour cela que je vous propose de repousser cet amendement.

M. COULON : Monsieur GUINIOT.

M. GUINIOT : Madame MARTIN a fait un lapsus « vous n'êtes pas sans savoir », pas « sans ignorer ». Vous voyez que je suis attentif.

M. COULON : Pas d'explication de vote après la brillante explication de Monsieur GUINIOT ?

L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 5 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 934 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 2, défendu par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur COULON.

Création d'un fonds régional d'urgence alimentaire pour permettre aux associations caritatives de surmonter leurs difficultés actuelles.

La plupart des associations caritatives communiquent depuis plusieurs mois sur la grande difficulté dans laquelle elles se trouvent face à l'augmentation dramatique du nombre de personnes s'adressant à elles pour bénéficier de leurs actions de distribution de produits alimentaires. La politique régionale existante, on le souligne, de soutien aux têtes de réseau caritatives seulement ne suffit donc pas à compenser ces difficultés. Nous souhaitons la création d'un véritable fonds d'urgence à hauteur de 200 000 euros qui aurait vocation à intervenir plus largement.

M. COULON : Antoine SILLANI.

M. SILLANI : On le fait déjà parce que la région Hauts-de-France a mené une initiative inédite en France pour une région en votant un plan exceptionnel de soutien à ces associations caritatives alimentaires avec 540 000 euros de soutien en CPO sur plusieurs années en fonctionnement, notamment sur l'urgence alimentaire, et également plusieurs milliers d'euros sur l'investissement. C'est près de 1,5 million d'euros qui est engagé aujourd'hui pour les associations caritatives alimentaires. Je profite de cet amendement pour remercier les services qui ont fait un gros travail et qui font preuve d'une grande réactivité comme lorsque nous sommes allés il y a quelques jours prêter une camionnette aux Resto du Cœur. J'étais également il y a quelques jours avec Patrick BANNEUX à Wattrelos dans leurs locaux. On fait un gros travail aux côtés des associations caritatives et je tiens à remercier tous ces bénévoles qui ne comptent pas leurs heures pour venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. Aujourd'hui nous avons décidé d'aider ceux qui aident.

Pour ces raisons je vous propose le rejet de cet amendement.

M. COULON : Pas d'explication de vote ? L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 934 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Amendement n° 3, défendu par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : C'est un autre fonds, on essaie encore, fonds d'urgence de lutte contre la précarité étudiante. Vous ne le découvrez pas, je l'espère, la précarité continue de toucher de plus en plus d'étudiants et ils sont de plus en plus nombreux à se tourner vers les distributions alimentaires assurées par les associations caritatives. Nous demandons la création d'un fonds d'urgence qui aurait vocation à permettre à ces étudiants d'accéder à leurs prestations et aux associations étudiantes d'améliorer leurs propres opérations de distribution.

M. COULON : Manoëlle MARTIN.

MME MARTIN : *Bis repetita*. Les mêmes aides et donc les mêmes conséquences, le rejet de cet amendement.

M. COULON : L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 934 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Prises de parole sur le chapitre. Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Je n'ai pas eu le temps de répondre avant le vote, je voulais intervenir sur l'amendement proposé par nos collègues de gauche et les remercier d'avoir présenté strictement le même amendement que nous. Merci beaucoup.

M. COULON : Monsieur PEN.

M. PEN : Ce chapitre budgétaire est globalement stable par rapport à 2023, comme le souligne le CESER. Il permet entre autres la formation de professionnels de santé et de l'action sociale mais si la formation est aujourd'hui impérative, nous devons également nous soucier des départs des professionnels de santé, des démissions. Pour inciter les jeunes gens à embrasser ces métiers il faut augmenter l'attractivité ; or les salaires de ces professions sont insuffisants et les conditions de travail sont épouvantables. La réforme des retraites n'a fait que majorer cette situation. Un rapport de la DREES de septembre signale que 14 % des infirmières quittent leur profession au bout de dix ans de carrière et la situation des aides-soignantes est sensiblement superposable.

Si nous voulons un budget efficace, il faut éviter que nos dépenses ne soient rendues partiellement inutiles du fait d'abandon d'études ou de carrière. Nous devons donc interpeller l'Etat et l'ARS sur les salaires, les conditions de travail, la politique de santé en général ; nous ne sommes pas uniquement des gestionnaires, nous avons des responsabilités politiques.

Vous notez dans le commentaire de ce chapitre que le Covid-19 a révélé la fragilité de notre système de santé ; pourtant vous ne faites aucune référence à l'indigence du projet régional de santé qui, pour l'essentiel, ne reprend que l'existant actuel alors qu'il est signalé dans ces chapitres que tous les indicateurs de santé sont mauvais dans les Hauts-de-France. Par ailleurs, ce projet régional de santé a évité toute concertation sérieuse puisqu'elle a été organisée durant les congés d'été.

En plus de ce budget, pour poursuivre la démarche et le rendre efficace, nous devons prendre une initiative politique régionale pour demander un changement politique de santé ; à défaut nous accompagnerions la dégradation de la santé dans les Hauts-de-France. Merci.

M. COULON : Y a-t-il d'autres interventions ?

Le chapitre 934 est mis aux voix.

Vote sur le chapitre 934 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Chapitre 935 Aménagement du territoire et habitat.

Madame HAMDANE, l'amendement n° 46 n'est pas recevable car non gagé.

MME HAMDANE : Dommage.

M. COULON : Amendement n° 51, défendu par Madame LUNDY.

MME LUNDY : Merci, Monsieur le Président.

La crise du logement est une réalité qui frappe de nombreux habitants et entrepreneurs de notre région. Ce sont ces familles qui attendent depuis des mois un logement social et sont laissées sans solution. Ce sont celles qui peinent à payer leurs charges locatives qui se sont envolées, en particulier quand elles vivent dans des passoires thermiques.

Ce sont aussi ces artisans de la filière construction qui font face à l'envolée des prix des matières premières et à la chute des réservations des logements neufs de plus de 50 % l'année passée dans notre région. La crise du logement doit être prise au sérieux.

C'est pourquoi je propose la création d'une cellule de veille sur le sujet. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés en attendant que la situation s'arrange d'elle-même car ce ne sera pas le cas. Cette cellule de veille permettra de surveiller la situation et d'identifier nos marges de solution. Je vous remercie.

M. COULON : Des explications de vote sur cet amendement ? Arnaud DECAGNY.

M. DECAGNY : Bonne nouvelle, cela existe, il s'appelle comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

Je vous propose de rejeter l'amendement.

M. COULON : L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 51 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 935 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : Débat sur le chapitre.

MME VUYLSTEKER : Merci, Monsieur COULON.

Tout d'abord, je suis obligée de souligner que du fait que ni le découpage de nos commissions ni la répartition des rôles dans votre exécutif ne correspondent aux chapitres budgétaires, nos débats ne sont pas très lisibles depuis ce matin, loin de là. Cela est encore renforcé par le refus de présenter les différents chapitres de budget dans les commissions. Cela nous donnerait pourtant l'occasion d'un débat utile entre les commissaires et les vice-présidentes et vice-présidents.

Le budget de fonctionnement aménagement du territoire et habitat augmente d'un million d'euros cette année. On pourrait s'en réjouir s'il n'en avait pas perdu 3,5 l'an passé. Le besoin est pourtant important dans les quartiers politique de la ville. Avec le vote du nouveau cadre d'intervention régional en faveur des quartiers politique de la ville pour la période 2024-2030, il y a quelques semaines, vous entendiez renforcer l'attractivité des quartiers par l'amélioration du cadre de vie, de l'accès à l'emploi, de la formation des habitants et développer une plus grande proximité avec les habitants des quartiers par l'accompagnement de la citoyenneté active et la coconstruction des contrats de ville. Un projet ambitieux. Où sont les moyens pour le faire alors que nous sommes la région métropolitaine avec la plus forte proportion d'habitants en QPV ?

Ainsi, je regrette que vous ayez repoussé l'amendement de notre collègue LUNDY et écarté celui de notre collègue HAMDANE et je m'inquiète du manque de perspective que vous offrez aux habitants des quartiers. De même, alors que vous semblez nous concéder que les quartiers les plus en difficulté sont davantage exposés aux nuisances environnementales et aux conséquences du réchauffement climatique, et ce, alors qu'ils y contribuent le moins, je constate que les moyens manqueront à nouveau pour accompagner les actions de sensibilisation et d'accompagnement au développement durable, que ces moyens manqueront malgré l'enthousiasme béat de notre président à la mission REV3.

M. COULON : Madame DE TEMMERMAN.

MME DE TEMMERMAN : Merci, Monsieur le Président.

Le budget de l'aménagement du territoire et de l'habitat représente moins de 5 % du budget investissement et moins de 0,5 % en fonctionnement. Pourtant l'aménagement du territoire est fondamental, c'est le quotidien de nos habitants, c'est l'accès aux services, à la culture, aux soins, à l'éducation, aux politiques financées par notre région. L'aménagement du territoire prépare l'accueil des entreprises que notre région contribue à attirer par son volontarisme, que je tiens à saluer. On peut se réjouir de l'installation de gigafactories, elles vont créer de l'emploi. Mais comment accompagne-t-on les territoires dans leur transformation, infrastructures, transport, logement ?

Attardons-nous sur la politique de la ville et l'habitat. En matière de logement social et de grands ensembles des efforts plus importants devraient être fournis. Les bailleurs sociaux sont exsangues et dans l'incapacité de financer aussi bien la rénovation et la réhabilitation énergétique de leurs parcs que la construction de nouveaux logements. Les communes détruisent du parc sans reconstruire, d'autres refusent de se conformer à leurs obligations légales. La pénurie de l'offre, les difficultés d'accès à la propriété des ménages conduisent à une embolie des parcours résidentiels et contribuent à la montée d'un sentiment de relégation et de ressentiment dans les quartiers populaires. Nous avons pu en voir les effets cet été.

Il est urgent que la puissance publique, chaque acteur à sa place, Etat, région, département ville et intercommunalité, investisse massivement pour la politique de la ville et l'habitat. Nous regrettons que la région ne s'empare pas davantage de ce champ malgré les sommes consacrées à l'ERBM. Le sentiment à la lecture du BP 935 est celui d'un manque de vision. Comment l'humain s'inscrit-il dans son environnement, qu'il soit urbain, naturel, économique ? Comment aménage-t-on notre territoire non plus en lutte contre le climat et la nature mais en synergie et en résilience ? Je salue le fonds déployé pour aider les collectivités touchées par les inondations, mais qu'envisage-t-on pour s'adapter en termes de changement climatique ? Cessons de subir, sortons des fonds d'urgence pour anticiper les transformations nécessaires de nos habitats, espaces, villes et villages. Nous n'éviterons plus les impacts de notre inertie passée, préparons-nous au moins aux conséquences. L'aménagement du territoire et l'habitat sont une priorité, ce sont des conditions de notre avenir commun.

En conclusion nous ne trouvons pas notre compte dans le budget proposé et nous voterons contre.

M. COULON : D'autres interventions sur le fond ? Je mets aux voix le chapitre 935.

Vote sur le chapitre 935 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, il est 18 heures 30. Je propose une suspension de séance pour dix minutes. Ensuite, on débattera encore une heure. J'aimerais pouvoir aller jusqu'à la fin du vote par chapitre et du vote du budget. La séance est suspendue jusqu'à 18 heures 40.

(la séance, suspendue à 18 heures 31, reprend à 18 heures 45)

M. LE PRESIDENT : Chapitre 936. Amendement n° 4, défendu par Madame DELANNOY.

MME DELANNOY : Merci, Monsieur le Président.

Les crédits inscrits au chapitre 9361 interventions économiques transversales en fonctionnement sont majorés de 25 millions. Les crédits inscrits au chapitre 936 action économique plateforme Proch'emploi en fonctionnement sont minorés de 5 millions et au chapitre 93313 activités artistiques, actions et manifestations culturelles de 20 millions d'euros.

Nous souhaitons créer un fonds d'aide supplémentaire aux entreprises de moins de 50 salariés en difficulté. Elles sont en effet touchées par les aléas climatiques, l'inflation, le mauvais contexte économique, des taux bancaires élevés, la baisse du pouvoir d'achat, une insécurité ambiante qui fait que nos centres-villes et nos entreprises sont vidés de leur clientèle. C'est pour cela que nous voulons abonder dans ce sens.

M. LE PRESIDENT : Il n'est pas question de diminuer le fonds culture d'un tel montant. Nous savons pouvoir concilier le développement économique et l'essor culturel.

Avis défavorable.

Le scrutin est ouvert sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 4 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 936 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 6, défendu par Monsieur EYMERY.

Il est absent.

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 23, défendu par Madame SECK.

MME SECK : Je vous remercie.

Mesdames et messieurs, chers collègues, Monsieur le Président, sur le précédent mandat vous avez voté un plan de 5 millions d'euros afin de valoriser l'élevage régional et de soutenir le développement économique de la filière équine pour la tirer vers l'excellence, disiez-vous. Pour cela vous avez financé des projets de développement des chevaux de trait, utiles dans le développement du tourisme, mais aussi pour le ramassage des déchets, l'entretien des forêts, pour préserver les tourbières par exemple. Mais vous financez également les concours, les compétitions, le débouillage et la modification génétique des chevaux de course sans parler des hippodromes.

Monsieur le Président, cette filière tend à rester une filière non pas d'excellence mais d'élite puisque ce sport ne s'adresse qu'à une partie bien définie de la population. Nous sommes pour un plan cheval qui a pour but de favoriser le tourisme dans le respect du bien-être des animaux, l'accessibilité de l'équitation à tous les publics, les projets d'équithérapie qui ont fait leurs preuves dans la prise en charge de l'autisme notamment et qui doivent être fortement encouragés. En revanche, si cela favorise les grosses structures qui prennent les chevaux pour des machines au service de l'homme, dans le but de faire des bénéfices, nous rejetons cet usage de l'argent public qui s'avère être dans les faits une appropriation privée et de la vie des chevaux et de l'argent de nos concitoyens. Nous ne sommes pas en accord dans le financement des paris, des courses, des hippodromes, du monde des courses avec toute la brutalité qu'il fait endurer aux chevaux lorsqu'ils ne finissent pas en abattoir car trop lents ou trop vieux. C'est la Fédération nationale des courses hippiques qui l'indique ; environ un cheval meurt tous les trois jours dans les hippodromes. Le monde des courses, c'est le monde des blessures, des euthanasies, de l'épuisement, de la cravache. Le monde des courses, c'est

le monde des addictions aux paris hippiques et le plan cheval a été introduit par une inquiétude : baisse des paris hippiques, fin du monopole du PMU.

Mes chers collègues, stoppez les financements aux paris. Engagez l'argent public qui vous est confié pour rendre la pratique de l'équitation accessible à toutes et tous et pour un plan cheval qui replace le cheval comme partenaire de l'humain. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Je vous demande de bien veiller à respecter le temps de parole qui est prévu dans le règlement intérieur.

Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : Amendement rejeté. Il n'y a aucune précision budgétaire. Vous proposez de passer de l'investissement au fonctionnement mais sans précision. On ne peut pas retenir votre amendement.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 23 du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi au chapitre 936 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Un rappel au règlement ?

INTERVENANT : Nous ne prenons pas part au vote de cet amendement car nous ne voulons pas nous positionner sur de l'agribashing permanent. La réalité décrite par Madame SECK n'est pas la réalité. Nous soutenons les éleveurs, quels qu'ils soient.

M. LE PRESIDENT : L'amendement n° 7 déposé par Monsieur POIX est non gagé, donc irrecevable.

L'amendement n° 29 déposé par Marianne SECK a été retiré.

L'amendement n° 33 déposé par Madame CLOEZ est non gagé, donc irrecevable.

Amendement n° 1, défendu par Sarah KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Un amendement pour définir une stratégie de sauvegarde du tissu industriel du grand Calais et de la côte d'Opale. Vous le savez, la situation du tissu industriel calaisien avec l'ensemble des fermetures annoncées ou les difficultés économiques de certains établissements est plus que préoccupante.

Il est proposé de définir grâce à ces crédits une stratégie de sauvegarde du tissu industriel du grand Calais et de la côte d'Opale afin d'anticiper et d'éviter, pour ne pas avoir à chaque fois le même schéma de fermeture d'entreprise qui se répète, des externalités négatives au développement à venir du Dunkerquois en matière industrielle sur le reste du littoral.

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS répond.

M. BEAUCHAMPS : Mes chers collègues, je demande le rejet de cet amendement car je vais le qualifier de pas sérieux. Comment demander que soient affectés 100 000 euros pour l'accompagnement et la réindustrialisation du Calaisis alors que vous-même, Monsieur le Président, avez écrit avec Madame Natacha BOUCHART au président de la République en demandant que le Calaisis puisse bénéficier d'un plan rebond, à l'image de ce qui a été mis en œuvre sur le Cambrésis-Caudrésis. On parle de millions d'euros.

Je propose le rejet de l'amendement.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 1 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 936 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Un rappel au règlement, Monsieur EYMERY ?

M. EYMERY : Il se trouve qu'à l'occasion de la suspension de séance j'ai été retenu plus longtemps que prévu et c'est pour vous présenter l'amendement n° 6 de notre groupe qui n'a pu être présenté du fait de mon absence.

M. LE PRESIDENT : Comme les questions orales au moment où l'amendement est défendu, il faut être présent. Je veux bien vous donner un rappel au règlement pour que vous défendiez virtuellement l'amendement mais je ne le présente pas au vote.

M. EYMERY : Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit d'une proposition afin de majorer les crédits inscrits au chapitre 93631 agriculture, pêche et agroalimentaire de 5 millions d'euros.

Il s'agit là de loger ce montant dans un fonds d'aide et de soutien aux pêcheurs parce que cette profession, dont vous savez qu'elle a été mise à mal par la suppression de licences permettant de pêcher dans les eaux britanniques dans le cadre du Brexit ce qui a abouti à supprimer un gros pourcentage de la flotte, a dû ensuite subir les hausses successives du gasoil qui représente un poste important des dépenses d'exploitation. Le soutien mis en place par l'Etat début 2022 va s'arrêter en juin 2024. Gouverner, c'est prévoir, la création de ce fonds d'aide proposé par le groupe Rassemblement National a pour objet de permettre à la filière de faire face à cette échéance. Il a été calibré à hauteur de 5 millions d'euros, montant qui pourra être abondé si nécessaire par une décision modification du budget. Merci.

M. LE PRESIDENT : S'il avait été présenté, nous aurions proposé de le repousser car on n'a pas attendu pour saisir le gouvernement et nous n'avons pas été pour rien dans la décision de repousser les bonnes décisions de quelques mois. Par ailleurs, j'ai donné mon accord à la profession pour solliciter les fonds de modernisation pour pouvoir les aider.

Le scrutin est ouvert sur le chapitre 936.

Vote sur le chapitre 936 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 937. Monsieur HEUSELE a la parole pour l'amendement n°2.

M. HEUSELE : Merci, Monsieur le Président.

Cet amendement vise à majorer d'un million d'euros les crédits inscrits au chapitre lutte contre les inondations en fonctionnement. Cette somme est gagée sur le chapitre information, communication, publicité.

C'est un choix motivé par les inondations ayant touché notre région. La région s'est positionnée dès le départ pour soutenir toutes les personnes sinistrées par ces inondations. Des annonces ont été faites. Mais il est nécessaire d'aider concrètement les habitants et les communes sinistrées dans le temps. Cela nécessite d'accompagner dès maintenant les communes dans des programmes de lutte contre les inondations. Ainsi, nous pouvons notamment soutenir les communes rurales dans la remise en état des berges, dans le curage des canaux. L'entretien des cours d'eau et des fossés est très coûteux, cela nécessite la mobilisation d'agents tout au long de l'année. Les agriculteurs ont rappelé à plusieurs reprises qu'il est primordial de faciliter l'entretien des waterings, ces fossés creusés de la main de l'homme. Pour rappel, concernant les canaux, écurer, retirer la boue et les sédiments pour que l'eau s'évacue plus vite est aussi un nettoyage à la charge de des communes. On arrive vite dans le chiffrage à plusieurs millions d'euros. Sans oublier que les coûts sont plus importants parce qu'il existe une réglementation sur la gestion des boues et la manière dont on peut les valoriser.

Cet amendement permet de rappeler que trop de normes et de contraintes pèsent sur l'entretien des fossés et des canaux. Ces normes et contraintes d'entretien ne permettent pas de faire le travail nécessaire sur le curage pour des raisons qui tiennent essentiellement à des conditions environnementales, ce qui au final est dommageable pour tout le monde.

Enfin, par le vote de cet amendement nous enverrons un signal positif et concret vers les communes sinistrées. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Florence BARISEAU répond.

MME BARISEAU : Merci. Tout d'abord votre amendement est mal gagé puisque vous demandez un prélèvement sur les crédits de fonctionnement pour financer de l'investissement. Ensuite, on ne vous a pas attendus pour envoyer non pas un signal mais pour mener des actions. Globalement il y a eu plusieurs amendements sur ce sujet, j'ai fait mon intervention budget là-dessus aussi, la solution est une stratégie globale et pas une seule petite goutte d'eau qui empêchera le vase de déborder.

Je propose le rejet de cet amendement.

M. LE PRESIDENT : le scrutin est ouvert sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 2 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 937 du budget primitif principal 2024

Rejeté

M. LE PRESIDENT : À partir du moment où on aura le vote final, je vous laisserai plus de temps pour que vous puissiez faire un focus sur le chapitre 936. Vous aurez le temps nécessaire sur le focus sur l'action économique qui tient à cœur à chacun.

Jean-Louis SOUFFLET, pour l'amendement n° 7.

M. TANGUY : L'amendement est retiré.

M. LE PRESIDENT : Donc il n'y a plus de sous-amendement de Monsieur COUSIN. Vous étiez dépendant du Rassemblement National pour intervenir.

Sarah KERRICH-BERNARD sur l'amendement n° 8.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Un amendement pour proposer une aide pour la création d'un centre de soins à la faune sauvage dans l'arrondissement de Lille. En effet, la Ligue de protection des oiseaux nous a saisis, elle a besoin de soutien afin d'ouvrir un nouveau centre de soins à la faune sauvage dans cet arrondissement. Notre région est la moins dotée en centres de soins et les besoins se sont accrus l'année dernière avec une augmentation de 30 % des appels passés sur la ligne SOS faune sauvage, laquelle témoigne d'une véritable expertise en la matière.

L'amendement a pour objet de lui permettre d'ouvrir ce centre qui participera à la politique régionale de soutien à la biodiversité.

M. LE PRESIDENT : Véronique TEINTENIER.

MME TEINTENIER : Merci. Loin de faire l'autruche sur la question de la faune sauvage, nous avons au contraire fait le choix d'accompagner deux centres de soins en région ainsi que la structuration et le développement du réseau faune sauvage. A ce titre je rappelle que la subvention allouée à la LPO avait été doublée entre 2021 et 2022 et que dans le cadre de notre accompagnement de la LPA de Roubaix nous avons financé leurs locaux provisoires et les avons aidés dans leur relocalisation.

La création d'un centre de soins à Lille pose à mon sens une véritable problématique d'accessibilité. En effet, je mets au défi quiconque d'accéder à Lille aux heures de pointe dans un délai raisonnable pouvant assurer la survie d'un animal blessé. Dans cette logique j'imagine donc que demain vous nous demanderez de financer des ambulances vétérinaires. Mais qu'importe, je constate qu'une fois de plus la chasse aux chasseurs est ouverte. Je tiens seulement à rappeler que parmi les nombreux animaux rapportés dans les centres de soin beaucoup le sont par des chasseurs, grâce à leur présence quotidienne sur le terrain et pas seulement le fusil à la main. À méditer.

Je propose donc de rejeter cet amendement.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 8 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 937 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Explication de vote.

M. HANSEN-CATTA : Monsieur COUSIN a expliqué tout à l'heure à propos de la politique biodiversité de la majorité qu'elle manquait clairement de longueur de vue. En fait, on ne peut pas reprocher ce qui est fait en matière de biodiversité par votre majorité, une absence d'intention ou de la mauvaise volonté. Là n'est pas le sujet. Mais il y a effectivement un manque de visibilité de cette matière de la biodiversité. Un représentant éminent de la défense de l'environnement, le président du Conservatoire des espaces naturels, en commission évoquait le millefeuille associatif en la matière. C'est vrai que compte tenu de la multiplication des associations en matière de défense de l'environnement, on voit des aides se croiser, des actions se répéter et cela rend ingouvernable.

Il y a plus grave que le millefeuille associatif, il y a le maquis des outils institutionnels qui rend cette politique de la biodiversité difficilement compréhensible. Il y a un nombre étonnant de structures. Pour illustrer cela, je voudrais vous lire un passage d'une note officielle sur les institutions chargées de l'environnement dans notre région : « *La mise en place de la nouvelle Agence régionale de la biodiversité en Hauts-de-France a été une opportunité pour intégrer l'Office régional de la biodiversité à une structure publique existante, Espaces naturels régionaux, partenaire de premier plan de l'ARB.* » Voilà comment est défini le paysage institutionnel intervenant en matière de biodiversité. C'est incompréhensible. Des institutions se multiplient, siègent l'une dans l'autre. C'est un jeu de poupées russes qui rend extrêmement difficile la politique de biodiversité de la région des Hauts-de-France. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons que nous abstenir.

M. LE PRESIDENT : Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Je retire mon intervention. Nous voterons de toute façon contre.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur le chapitre 937.

Vote sur le chapitre 937 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 938. Amendement n° 11, défendu par Jean-Philippe TANGUY.

M. TANGUY : Merci, Monsieur le Président.

Nous proposons à nouveau cette année une formalisation de la proposition qu'avait faite Sébastien CHENU de rendre tout ou partie de leur contribution aux habitants de la région, en particulier la part de la TICPE qu'ils payent pour un montant d'environ 50 millions d'euros. Nous proposons plusieurs formes d'économie qui permettent de redéployer ces montants vers une forme libre qui pourrait passer par l'amélioration en qualité et en quantité du chèque que vous versez à un nombre que nous estimons trop restreint de travailleurs ayant besoin de leur automobile parce qu'ils n'ont pas accès à des transports publics ou dont les contraintes familiales ou professionnelles ne leur permettent pas d'utiliser un moyen de transport public. Nous espérons que cette année elle aura votre soutien, Monsieur le Président. On a débattu il y a quelques séances sur le montant des taxes qui touchent le carburant dans notre pays. Vous vous en êtes inquiété publiquement, vous avez raison, Marine LE PEN elle-même en a fait un axe central de sa campagne présidentielle et encore aujourd'hui dans notre action à l'Assemblée nationale. La part de la TICPE est certes symbolique mais il faut bien commencer quelque part et aussi envoyer des symboles. Alors que notre région a été fer de lance dans les Gilets jaunes, c'est important. Nous pensons qu'il est très important de rendre une partie de leur argent aux contribuables des Hauts-de-France. Cette proposition, même si elle reste modeste permet d'engager ce retour de la fiscalité indirecte vers les contribuables, en particulier les habitants des zones rurales.

M. LE PRESIDENT : Jean-Pierre BATAILLE.

M. BATAILLE : L'amendement revient tous les hivers et nous lui répondons de la même façon. Nous ne pouvons pas nous priver de 50 millions d'euros de recettes utiles pour nos infrastructures durables, dont le canal Seine-Nord. C'est non encore pour cette année.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 11 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 938 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Monsieur TANGUY, rappel au règlement ?

M. TANGUY : Une explication de vote et une réponse à ce que vient de dire Monsieur BATAILLE. En l'occurrence ce n'est pas le cas puisque nous avons gagé autrement ce retour d'argent vers les contribuables des Hauts-de-France, ne serait-ce que parce que nous n'aurions pas le droit de faire autrement. Nous ne sommes pas d'accord avec ce que vous dites sur le financement des infrastructures, nous considérons qu'il faut trouver d'autres ressources mais en l'occurrence ce n'est pas le cas.

Nous avons eu beaucoup de réponses sur la nature des gages mais vous savez très bien qu'en tant que membres de l'opposition nous sommes limités dans les moyens des gages que nous pouvons utiliser. Nous faisons des propositions alternatives et je trouve dommage que vous n'y répondiez jamais. Nous vous proposons de travailler avec l'ensemble des oppositions et des membres de la majorité qui le souhaitent à faire une revue des dépenses pour voir où il est possible de faire des économies structurelles pour rendre leur argent aux contribuables. Chacun doit prendre ses responsabilités de faire une revue des dépenses ; que chaque force politique dise publiquement là où il faudrait faire des économies pour rendre leur argent aux contribuables. Il est trop facile de promettre monts et merveilles sans les gager, mais il est aussi facile à la gauche de critiquer le montant de l'endettement, le montant des emprunts en promettant monts et merveilles qui ne peuvent être que financés par la dette puisque nous n'avons de fiscalité directe ou indirecte que nous pourrions ajuster. Acceptez, Monsieur le Président, que nous fassions tous ensemble une revue des dépenses.

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 12, défendu par Mélanie DISDIER.

MME DISDIER : Merci, Monsieur le Président.

Les crédits inscrits au chapitre 938 transports en fonctionnement sont minorés de 2 millions d'euros. Les crédits du chapitre 9371 sont minorés de 1,5 million d'euros et ceux du chapitre 93822 sont minorés de 500 000 euros.

Afin d'encourager la mobilité ferroviaire il est important de ne pas majorer le prix des abonnements. Nous avons tous le même objectif, nous voulons fidéliser les abonnés, inciter les actifs à utiliser le train au détriment de la voiture. Nous voulons décarboner notre planète. En augmentant le prix des abonnements vous ne donnez pas un bon signe. Les usagers subissent au quotidien de nombreux désagréments. Ça n'est pas bon si on veut continuer à leur faire prendre le train. Nous vous redemandons, puisque j'avais déjà présenté cet amendement lors de la dernière Commission permanente, de ne pas majorer le prix des abonnements. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : L'explication a déjà eu lieu point à différentes reprises au cours de cette séance budgétaire.

Je propose le rejet de l'amendement.

M. LE PRESIDENT : Madame DISDIER.

MME DISDIER : Vous n'avez pas été très clair dans vos explications mais je vais reprendre tout ce que vous avez pu nous dire durant la journée. Nous ne diminuons pas le budget transports en fonctionnement. Au total, au travers de plusieurs amendements, nous avons retiré la somme de 56 millions d'euros, que nous souhaitons récupérer par l'intermédiaire des pénalités infligées à la SNCF, de l'ordre de 10 % puisque nous estimons que c'est à peu près le pourcentage de défaillances quotidiennes que subissent les usagers. Ces 56 millions d'euros sont crédités et financés par les pénalités à la SNCF que nous vous demandons depuis longtemps d'augmenter. Nos propositions peuvent ne pas vous plaire, c'est votre droit, mais ne nous discréditez pas en disant que nous mentons à nos concitoyens.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais vous signaler que dans le cadre de l'ouverture à la concurrence sur le premier lot attribué, on a largement augmenté les pénalités. Dans les autres situations on est déjà au maximum des pénalités.

Madame DELLI.

MME DELLI : Explication de vote. Nous allons voter contre cet amendement. Il faut trouver des recettes, donc j'invite le Rassemblement National à voter à l'Assemblée nationale lorsqu'il y a un amendement qui baisse la TVA à 5,5 % dans les transports puisque ces recettes reviendraient aux collectivités locales. Cela permettrait de travailler sur la question des prix pour les usagers. Deuxièmement, je l'invite à mettre au débat la question des péages ferroviaires. Nous avons les péages ferroviaires les plus chers d'Europe. Troisièmement, je l'invite à regarder ce qui se passe au niveau de la région Grand Est qui va mettre en place une écocontribution notamment des poids lourds. Là aussi cet investissement ira directement sur les infrastructures et sur les billets. Tout cela est du bla-bla, nous voulons des résultats, donc on vote contre.

M. LE PRESIDENT : Le vote est ouvert sur l'amendement.

Vote sur l'amendement n° 12 du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés au chapitre 938 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 13, défendu par Mélanie DISDIER.

MME DISDIER : Les crédits inscrits au chapitre 93822 transports ferroviaires en fonctionnement sont minorés de 16,6 millions d'euros. Les crédits du chapitre 023 virement à la section d'investissement sont majorés de 16,6 millions d'euros. Nous proposons ce virement à la section d'investissement afin de soutenir des projets d'investissement proposés par notre groupe tout au long de cette journée.

M. LE PRESIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : On ponctionne encore une fois le budget transports de 16 millions d'euros. Ce sont des recettes en moins. Je ne cherche pas à vous discréditer, vos amendements parlent d'eux-mêmes.

Je propose le rejet de l'amendement.

M. LE PRESIDENT : Une explication de vote ?

MME DISDIER : Nous allons de toute façon retirer cet amendement. Je me devais de le présenter puisque nous avons fait des propositions durant toute la journée et qu'il participait à l'équilibre d'un contre-budget. Étant donné que depuis ce matin vous n'avez voté aucune de nos propositions, nous retirons cet amendement.

M. LE PRESIDENT : Amendement n° 3 de Monsieur POIX.

M. POIX : Monsieur le Président, que serait une séance du Conseil régional sans évoquer la ligne Ascq-Orchies, chère à mon cœur, vous le savez. Je vous propose par cet amendement le financement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un train léger dans le cadre de la régénération de la ligne Ascq-Orchies. Je propose que la région crédite 200 000 euros afin de réaliser l'étude et de ponctionner les services généraux de 200 000 euros affectés à l'information, la communication, la publicité. J'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de rappeler l'importance stratégique de la ligne Ascq-Orchies dans le développement des territoires périurbains de la MEL ; surtout, dans le cadre du futur service express régional métropolitain, elle peut constituer un atout essentiel pour développer les mobilités durables. Sa fermeture est ancienne, elle invite donc à réfléchir à la mise en place d'une solution ferroviaire alternative, non classique, innovante, légère et cadencée comme cela peut être déjà développé par SNCF ou par Taxirail, une entreprise normande. Cette solution n'avait pas été évoquée dans les précédentes études de 2017 et 2018.

Je suis un homme qui aime bien l'histoire, donc je suis allé dans les archives. On y trouve des choses intéressantes. J'ai trouvé une délibération du 29 juin 2017. À l'unanimité, 154 voix, vous, Monsieur le Président, Monsieur COULON, Monsieur DHERSIN et Monsieur FOUTRY, vous aviez affirmé très fortement « *l'engagement de la région qui souhaite réaliser les travaux de régénération et de modernisation de la ligne Ascq-Orchies et pour faire de la gare de Pont-de-Bois un véritable hub ferroviaire urbain* ». Vous sollicitiez à l'époque SNCF Réseau, vous demandiez l'appui de l'Etat et vous sollicitiez aussi la MEL et la communauté de communes Pévèle-Carembault. Or, la situation actuelle ne nous oriente pas dans cette solution. Pourtant la délibération existe. Entre-temps, un collectif s'est constitué à l'initiative d'élus locaux qui en un mois ont collecté 1 566 réponses à un questionnaire très intéressant. 1 566 personnes ont répondu, beaucoup à Anstaing, à Cysoing, à Genech, et majoritairement 871 personnes dans la communauté de communes Pévèle-Carembault, signe qu'il y a là un besoin. Ces personnes répondent qu'elles sont favorables à une solution légère et cadencée sur la ligne Ascq-Orchies.

Monsieur le Président, je propose cet amendement pour essayer de repartir sur des bases saines, constructives. 200 000 euros pour répondre à l'attente des habitants du sud et de l'est de la métropole de Lille. Profitons de l'opportunité qui est offerte par le SERM, par cette fenêtre de tir pour saisir l'occasion de remettre à plat et pour respecter aussi les engagements que l'assemblée régionale avait pris de façon unanime en 2017. Merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Luc FOUTRY.

M. FOUTRY : Monsieur POIX, avant 2017 il y avait eu 2015 et la fermeture de cette ligne par une autre majorité. Au cours de 2018, 2019 et 2020 avec l'ensemble des élus que vous avez cités, nous avons porté une étude cofinancée par l'Etat, par la MEL et la communauté de communes Pévèle-Carembault. Cette étude d'opportunité a révélé – je tiens les huit comptes rendus de pilotage à votre disposition – qu'il était impossible de remettre du train lourd. C'est SNCF réseau qui l'a dit.

Pour l'amendement en tant que tel, je vous rejoins, Monsieur POIX, chose votée, chose sacrée. Savez-vous ce qu'ont voté le conseil communautaire de Pévèle-Carembault et le conseil métropolitain de la MEL ? Justement, à la suite de l'étude qui a été menée, de valider le travail sur le car à haut niveau de service, pour un certain nombre de raisons que je n'ai pas le temps de développer ici. Je veux juste relever ici qu'il y aurait un gros problème à remettre du train, au-delà du coût, à savoir l'effacement des passages à niveau. Vous passez au-dessus, en dessous, mais surtout vous ne passez plus. Donc, tous les habitants dont vous vous préoccupez – on le fait également – auraient des trajectoires fortement perturbées. Par contre la ligne à haut niveau de service permet de faire un itinéraire cyclable sur plus de 90 % de l'itinéraire, ce que ne permet pas votre proposition de train lourd ou de train léger.

M. LE PRESIDENT : Monsieur COULON.

M. COULON : Permettez-moi de faire cette explication de vote en citant du Julien POIX : « C'est une impasse, il faut être lucide, il faut quitter un parti zombie. » Je me permettrais de dire : Le projet ferroviaire est une impasse, il faut être lucide il faut arrêter de défendre un projet zombie. Je ne dis pas cela pour vous taquiner, Monsieur POIX, mais par rapport à l'approche que vous avez sur les dossiers d'une manière générale, votre entêtement contre une solution approuvée par deux assemblées souveraines, MEL, communauté de communes Pévèle-Carembault, après qu'une étude a très clairement indiqué que ce n'était pas possible. Qu'une association milite pour cette solution, c'est légitime, c'est son droit, mais à un moment il faut arrêter de s'entêter et plutôt trouver une autre solution que le « gadget » du train léger, pour citer du Karima DELLI. Ce projet n'est plus possible. Vous essayez de le défendre de bonne foi, je vais vous accorder la bonne foi parce que c'est vous, ou peut-être par opportunisme politique parce qu'il y a une actualité à la suite de la production d'un sondage. Si on demande aux gens s'ils veulent mieux, les gens répondent oui. Si on leur demande s'ils veulent mieux pour 100 millions d'euros, ils vont peut-être hésiter. On ne peut pas le faire. C'est notre honneur à toutes et tous que de nous battre sur des convictions fortes, des identités fortes mais quand ce n'est pas possible financièrement parce que nous n'avons pas les moyens, il faut rebondir sur autre chose. J'ai reçu en début de semaine ce courriel que vous évoquez, je répondrai aux deux maires qui animent cette association pour leur dire ce que je viens de vous dire. Mais je veux avancer et je suis dépositaire du choix souverain de deux assemblées qui ont pris une orientation très claire. Une étude de la région après avoir constaté le potentiel sur le routier actuel à infrastructure constante va être complétée

par une étude sur éventuellement du BHNS en site propre sur cette voie et ensuite on avancera ou pas. Mais on ne va pas revenir sur le dossier du ferroviaire.

M. LE PRESIDENT : L'amendement est mis aux voix.

Vote sur l'amendement n° 3 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi au chapitre 937 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : L'amendement n° 9 est non gagé, donc irrecevable.

Amendement n° 10, défendu par Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président

Un dernier amendement pour cette session budgétaire qui s'achève, maintenir les tarifs TER au niveau de 2023. La double urgence sociale et climatique nécessite de promouvoir l'utilisation des transports en commun pour les trajets du quotidien. Dans ce cadre l'augmentation des tarifs actée par notre Commission permanente le 30 novembre dernier va à contre-courant de cette nécessité. Il était indiqué dans le rapport d'explication de la délibération qu'elle entraînerait un gain de recettes escompté de 5,35 millions d'euros pour 2024. L'amendement proposé a donc vocation à compenser budgétairement la perte de recette occasionnée par l'annulation de cette hausse des tarifs.

M. LE PRESIDENT : Philippe BEAUCHAMPS.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur le Président, le sujet des tarifs a été débattu le 30 novembre dernier, débattu et redébattu aujourd'hui. Je propose le rejet de l'amendement.

M. LE PRESIDENT : Explication de vote ?

MME DISDIER : Je voudrais profiter de cet amendement pour répondre à Madame DELLI qui a voté contre notre amendement. Tout ce qu'a dit Madame DELLI est du bla-bla et vous êtes en totale contradiction avec votre collègue qui présente un amendement contre l'augmentation des tarifs TER et vos collègues, qui lors de la dernière Commission permanente, ont tous voté contre en disant qu'ils n'étaient pas favorables à l'augmentation des tarifs TER.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur l'amendement n° 10 du groupe Gauche Républicaine et Ecologique au chapitre 937 du budget primitif principal 2024

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des explications de vote sur ce chapitre ? Monsieur POIX.

M. POIX : Je prendrai les deux minutes sur le chapitre transports en fonctionnement. Je voudrais commencer par déplorer comme mes collègues le fait que nous n'ayons pas pu débattre de ces budgets dans les commissions thématiques. C'est fort regrettable, cela nous aurait permis de déblayer le terrain en ce qui concerne les amendements.

Le budget de fonctionnement du chapitre transports est en très légère baisse, -1,27 %. Il passe de 558 445 000 euros d'autorisation à 512 millions environ en 2024. Rien de très notable sur cette constante.

Un zoom sur ce que mon collègue HUTIN avait ciblé tout à l'heure, la question de la SPL qui gagera nos actifs matériels. Parce que cela aura un impact sur le fonctionnement, nous vous appelons ici encore solennellement à rétablir l'équilibre réel du budget. Nous pouvons difficilement cautionner ce chèque en blanc, ce budget à trous, à énigmes, ce budget par anticipation ou procuration. Cette structure écran pose question quant à son financement sur le long terme, via l'emprunt surtout qui sera gagé sur les actifs de la région. Il est en effet noté dans la délibération du 9 décembre 2022 que la SPL portera le financement et la recherche de celui-ci pour le compte de la région. Cette reconfiguration des investissements aura sans doute des conséquences, des impacts sur le budget. Cela a-t-il été évalué ? On est dans le brouillard de la SPL et cela aura des impacts par ricochet sur le fonctionnement.

La SPL va emprunter, la région paiera les annuités de l'emprunt. Si nous croyons à la force de l'emprunt pour actionner des politiques publiques puissantes et opérantes, nous nous demandons tout de même quel sera l'impact réel sur la SPL et l'endettement de la région. Nous demandons avec le CESER la clarté, la transparence dans le futur suivi de la SPL. Si toutes les pièces financières seront publiques, il n'en reste pas moins qu'il est indispensable d'avoir des informations régulières ici même. Or, la délibération votée en décembre dernier par votre majorité laisse à penser que les élus seront dépossédés du pouvoir de contrôle sur la SPL. Ils ne pourront constater qu'une fois par an son activité. Je cite la délibération : « *Un comité opérationnel de suivi regroupera des agents, des techniciens, des actionnaires et aura pour objet de rendre des avis sur toutes les décisions stratégiques de cette société en amont du conseil d'administration.* » On est dans une technicisation de cette SPL qui dépossède l' élu de son action stratégique.

En conclusion, il faut reconnaître qu'un investissement a été mis sur le renouvellement du matériel roulant. Cela a été fait aussi sur le recrutement. Mais je pense qu'il faut être très vigilant. Nous tirons à nouveau le signal d'alarme sur cette SPL sur le long terme. Merci.

M. LE PRESIDENT : D'autres interventions ? Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 938 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 940. Y a-t-il des explications de vote ?

Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 940 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

MME KERRICH-BERNARD : Madame GOMBERT était inscrite juste avant. Peut-elle avoir un rappel au règlement.

M. LE PRESIDENT : Madame GOMBERT.

MME GOMBERT : Je vous remercie. J'avais une explication de vote sur le 938.

Il est difficile de commenter ce volet fonctionnement tant les explications fournies sont allusives. Par exemple, pour le volet recettes les sommes inscrites dans le détail des inscriptions budgétaires sont strictement identiques à celles du BP 2023 à l'exception de l'article participation du sous-chapitre transports ferroviaires qui passe de 15 à 22 millions d'euros sans qu'on sache très bien pourquoi.

J'axerai mon propos sur trois points déjà abordés mais la répétition fixe la notion. D'abord, nous ne sommes pas convaincus par les réponses fournies par Monsieur COULON à Monsieur POIX puis à Madame DELLI concernant le plan vélo. Nous regrettons le peu d'implication de la région, en fonctionnement comme en investissement, sur le développement des mobilités douces qui doivent devenir une réelle alternative à la voiture pour les trajets courts. Budget stable à 1,7 million en investissement pour le réseau des véloroutes et à seulement 10 000 euros pour la mise en place du futur plan vélo. Nous trouvons que tout cela est nettement insuffisant.

Concernant le véloroutier, nous l'avons vu lors de l'examen du volet mobilités du CPER, des tronçons routiers ont besoin de travaux de sécurisation et Monsieur COULON a dit tout à l'heure que ce n'était pas la priorité de la région. Nous pensons que des crédits d'étude ou d'ingénierie auraient pu être inscrits ; or ils sont à zéro pour l'ensemble du chapitre.

Enfin, nous sommes opposés à la hausse des tarifs des trains du quotidien, votée en Commission permanente et non dans cet hémicycle il y a deux semaines. On peut entendre l'effet de la hausse des énergies mais chaque jour en Hauts-de-France on compte 200 000 trajets quotidiens en train contre 3,5 millions en voiture. Cette hausse tarifaire est conséquente pour nos concitoyens et elle amplifiera le choix du tout voiture alors que le transport routier est saturé. Il serait absurde d'investir massivement dans de nouvelles rames pour que celles-ci soient sous-fréquentées. Le montant des recettes espéré par ces augmentations sans précédent est estimé à un peu plus de 5 millions d'euros. Nous constatons que les recettes augmentent de 10 millions, nous aurions préféré la renonciation des augmentations des tarifs.

Nous votons contre ce chapitre.

M. LE PRESIDENT : Chapitre 941. Madame MARAIS-BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : il n'y aura pas d'intervention, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 941 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 942. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 942 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 943. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 943 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 944. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 944 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 945. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 945 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 946. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 946 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 952. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 952 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 953. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 953 du budget primitif principal 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Avant de procéder au vote global du budget principal, y a-t-il des demandes de parole pour une explication de vote en y ajoutant la partie économique ?

Madame DELANNOY.

MME DELANNOY : Merci, Monsieur le Président.

Dans cette période compliquée et inflationniste, nombreuses sont les difficultés de trésorerie, de risque de fermeture de TPM PME. Nous pensons qu'il est important d'aider nos entrepreneurs qui sont les plus grands pourvoyeurs d'emplois en France. La plateforme Proch'emploi a montré ses limites. Mise en place à grands frais depuis votre premier mandat, elle n'a pas porté assez de fruits. Il est donc important de rediriger des fonds de façon à créer une aide que nous espérons mieux connue, plus accessible aux chefs d'entreprise, dédiée aux structures de moins de 50 salariés.

Nous pensons aussi qu'une campagne de communication papier et numérique devrait être organisée en masse pour que les entreprises soient réellement touchées, qu'elles soient au courant et qu'elles puissent en bénéficier, que le chef d'entreprise soit écouté, mis en confiance, compris par un interlocuteur qui reconnaisse ses problèmes. L'artisan, le commerçant ne doit pas être considéré comme un client. Le montant du reliquat de 2023 nous prouve bien qu'il y a eu un souci de communication, de proximité avec l'entrepreneur. Il faut aller plus loin dans les aides à l'accompagnement face aux futurs problèmes qu'ils pourront rencontrer en 2024 : inflation, contexte économique, taux bancaires très élevés et insécurité ambiante qui crée un vide dans les commerces et l'artisanat dans toutes nos villes. Je pense que cela ne va pas aller en s'améliorant. Merci.

M. LE PRESIDENT : Monsieur BRUN.

M. BRUN : Merci, Monsieur le Président.

J'avais tout à l'heure une intervention concernant le fonds pour une transition juste, notamment pour les nouvelles activités de la batterie. Nous tenons à mettre en garde l'exécutif sur l'importation à marche forcée des gigafactories. En Europe, les ventes de voitures électriques n'augmentent plus de façon importante, voire s'effondrent depuis quelques mois. Les élections à venir au sein de la Commission européenne en juin et aux Etats-Unis en novembre pourraient entraîner d'importants changements de stratégie sur l'électrification du parc automobile mondial.

L'Europe a certes déjà acté la généralisation des voitures à zéro émission pour 2035, donnant surtout un alibi tout trouvé aux constructeurs pour délocaliser les produits des véhicules à moteur thermique, et ce malgré des centaines de millions d'euros d'aide publique. Le meilleur exemple est celui de l'usine de Douvrin où c'est l'argent public qui a permis à PSA d'entamer le processus de fermeture d'une usine de 5 000 salariés.

Le véhicule électrique n'est pas si écologique même avec une filière efficace de recyclage des batteries. Surtout, quand on regarde le cycle de vie d'un véhicule, cela le rend aussi polluant qu'un véhicule thermique. Le subventionner à tout va n'a aucun sens, d'autant que les classes populaires n'y auront jamais accès. Il y a aussi le problème du prélèvement des matières rares, lithium, cobalt, nickel. Savez-vous qu'environ 20 % du cobalt fourni par la République démocratique du Congo provient des mines artisanales où selon l'UNICEF 40 000 enfants travaillent dans des conditions extrêmement difficiles et dangereuses. Au Chili l'extraction du lithium utilise près de 65 % de l'eau dans l'une des zones désertiques les plus sèches du monde, avec les conséquences que vous imaginez. De plus, la voiture électrique en France est d'abord une voiture nucléaire car la quasi-totalité des bornes de recharge installées sont branchées sur des réseaux électriques ordinaires, à 80 % nucléaires.

En conclusion la voiture électrique n'est pas plus écologique que la voiture thermique et ne garantit pas la souveraineté industrielle ; elle va servir d'alibi aux constructeurs pour délocaliser en masse. L'argent public consacré à son développement est donc totalement injustifié et l'installation à marche forcée de gigafactories est un pari extrêmement dangereux compte tenu de la masse d'argent public distribuée sans garantie à long terme.

M. LE PRESIDENT : Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Je remercie les services pour la préparation de ce budget et l'organisation de cette séance, et leur soutien parfois. Je remercie le CESER pour ses avis éclairés et mes collègues pour cette analyse collective et les propositions. Nous avons fait de nombreuses propositions et des nouvelles seront renvoyées à plus tard.

Collectivement nous pourrions faire mieux sur la forme de ce débat budgétaire. Nous avons fait des propositions pour améliorer en amont la compréhension, voir les amendements en commission et garder ce temps pour mieux débattre sur le fond des propositions et des orientations politiques. Nous avons montré vos orientations et ce qui allait baisser. Dans un contexte d'inflation, ce qui ne va pas augmenter va plutôt être en difficulté, on l'a dit notamment pour les lycées. On aura un travail de fond à faire pour vous montrer quelque chose que vous ne voulez pas voir.

Globalement, il manque dans vos orientations une ambition, REV3 si vous voulez, mais c'est tellement galvaudé qu'il va falloir parler d'autre chose, parler de transition écologique et énergétique, préparer notre territoire, nos entreprises, accompagner nos habitants, les aider à rénover, à regarder comment ils peuvent se déplacer autrement, avoir une vraie COP régionale et aller au-delà de mesurette.

Nous allons voter contre ce budget mais nous sommes toujours ouverts à travailler sur le fond pour les décisions modificatives.

M. LE PRESIDENT : D'autres interventions ? Madame MARAIS-BEUIL, brièvement.

MME MARAIS-BEUIL : Je voulais vous remercier de ne pas m'avoir fait mentir. J'avais fait le pari qu'aucun de nos amendements ne serait voté. Je note aussi qu'aucun de nos amendements n'a été rejeté puisqu'ils étaient tous gagés. Je remercie tous nos assistants et tous mes collègues qui ont participé à l'élaboration de ces amendements et du contre-budget.

Vous n'avez acquiescé à aucune de nos demandes, nous voterons contre ce budget.

M. LE PRESIDENT : Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Voici les éléments que nous pouvons retenir de l'examen de votre projet de budget primitif. Tout d'abord, les ressources de la région augmentent, principalement en raison de l'augmentation des ressources de TVA, liée à l'inflation, +27 millions au seul chapitre autres impôts et taxes. Face à cette donnée, constatant les menaces que l'inflation comme le dérèglement climatique font peser sur nos habitants, vous auriez pu, et c'est ce que nous aurions fait, choisir de restituer aux habitants de la région ces ressources issues de leur consommation et investir pour les protéger des dérèglements à venir.

C'est ce que nous vous avons demandé le 30 novembre lors du débat d'orientation budgétaire, augmenter les budgets des lycées pour leur permettre de ne rogner ni sur la quantité ni sur la qualité, maintenir ou baisser les tarifs du TER, abonder les cartes Génération, augmenter les subventions aux associations en particulier les associations caritatives qui hurlent leur désarroi face à la montée de la précarité et de l'extrême pauvreté ; lancer enfin un grand plan d'investissement pour l'adaptation du territoire au dérèglement climatique, car les usines de batteries, les projets industriels de stockage de carbone, si tant est qu'ils soient efficaces, ou encore des pompes ou des digues ne sauraient préparer notre région aux conditions de vie qu'on nous annonce pour les décennies à venir. Vous êtes malheureusement prisonniers de vos schémas de pensée et de vos engagements. Budget après budget nous constatons que vous considérez la dépense comme mauvaise en soi et non comme un outil à disposition. Nous considérons au contraire qu'il est de notre responsabilité d'investir aujourd'hui pour éviter de réparer demain, de dépenser à court terme pour aider nos concitoyens à long terme pour préparer au dérèglement.

Nous sommes en désaccord avec ce budget, nous voterons contre. Parce que vous êtes de droite, parce que nous sommes de gauche, nous n'adopterions pas le même budget. Quelque part, ce budget nous permet de constater que le clivage existe et sur ce point il n'y a pas de flou entre nous.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres interventions ? Le scrutin est ouvert sur le budget primitif principal 2024.

Vote sur la délibération n° 2023.01559

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Je voudrais remercier l'ensemble des services qui ont permis ce travail aux côtés de celui qui a longtemps été le rapporteur général et qui est aujourd'hui le vice-président en charge du budget, Jean-Pierre BATAILLE. Je lui suis reconnaissant de la qualité de son travail.

C'est un budget qui se fait dans un cadre très contraint. Les choses ne sont pas faciles pour les collectivités locales. Pour les communes un effort a été consenti par le gouvernement dans le cadre du PLF ; pour les départements aussi. Pour les régions nous sommes dans l'attente pour être en mesure de réaliser l'ensemble de nos missions dans les meilleures conditions possibles. En attendant, nous avons fait le choix du sérieux budgétaire, nous ne coupons pas d'actions, nos concitoyens sont toujours au cœur de nos préoccupations. J'ai entendu les grands assauts de démagogie sur l'augmentation des tarifs des trains, alors que le maximum de hausse est inférieur à l'inflation, et je me dis que l'opposition a une position facile, mais je ne suis pas certain qu'elle soit gage d'un grand sérieux et d'une grande crédibilité. Pour le reste, nous continuons nos actions. La région est en train de se transformer, avec les décisions prises sur les EPR, avec le canal Seine-Nord Europe qui est en train de progresser avec des créations d'emplois – vous en aurez la démonstration demain –, les gigafactories qui commencent déjà à être une réalité. Nous continuons à exercer nos missions au quotidien ; transformer la région, prendre soin de nos concitoyens, c'est au cœur des orientations de ce Conseil régional. Grâce au budget primitif que la majorité a adopté, nous allons pouvoir continuer avec une boussole qui est celle de l'intérêt général.

2023.01561 - Adoption du Budget primitif annexe Industrilab pour l'exercice 2024

M. LE PRESIDENT : La parole est à Anthony JOUVENEL.

M. JOUVENEL : Merci, Monsieur le Président.

Nous votons ce budget deux fois par an, une fois pour le budget primitif, une fois pour le budget supplémentaire, généralement sans nous y appesantir. Nous voulions y revenir. Cette structure, héritage de l'ex-région Picardie, et située à Meaulte, relève désormais de notre région et abrite un formidable dispositif de booster industriel. A Industrilab de grands industriels comme Airbus mettent à disposition des outils de pointe à des porteurs de projets. Sélectionné par Industrilab en raison de la qualité de son projet, tout industriel français a ainsi l'opportunité de développer ses idées et de les concrétiser. Ce faisant, Industrilab épargne à de nombreuses entreprises une phase d'investissement longue et coûteuse en mettant à leur disposition des outils et des savoirs d'excellence à un prix défiant toute concurrence, levant ainsi des freins financiers souvent fatals à la poursuite de projets. De plus, les murs d'Industrilab abritent le lycée Airbus Henry Potez qui forme nos jeunes aux métiers de la confection aéronautique.

Cette délibération nous le confirme encore, Industrilab est un outil qui fonctionne très bien. La subvention d'équilibre présentée ici vient compléter un budget incroyablement bien maîtrisé et reposant sur des recettes importantes issues en grande partie de la location d'équipements et d'outils industriels. Pour les en convaincre j'ai invité les élus de mon groupe à venir découvrir ce lieu l'été dernier. Au cours de cette visite nous avons pu constater tout le potentiel de développement contenu dans ce modèle de partenariat public-privé, ainsi que toute l'ambition des équipes. Cette ambition passe par le rachat de nouveaux équipements de pointe tels qu'une imprimante 3D fonctionnant à la poudre de métal et permettant d'imprimer directement des pièces en métal. Citons également leur volonté d'acquérir un supercalculateur qui permettrait de créer des modèles d'intelligence artificielle et des vaccins directement dans notre région.

Jadis terre de naissance de l'aviation, l'est de Somme au cœur de notre région doit pouvoir devenir demain un nouveau pôle industriel d'excellence à l'instar de la vallée de la batterie près de Dunkerque. Notre région réalise actuellement une montée en puissance inédite sur le plan industriel au travers de l'aide aux entreprises.

M. LE PRESIDENT : Madame VARET.

MME VARET : Merci, Monsieur le Président.

Industrilab est une structure d'excellence qui n'appelle qu'à se développer pour devenir une plaque tournante de l'industrie dans son territoire. Cette perspective nous invite à mobiliser notre action pour favoriser l'émergence de centres similaires à travers toute la région dans un souci d'équité et de développement harmonieux de notre territoire. Industrilab se base sur un partenariat avec une entreprise d'élite d'un secteur local au service de la formation et de l'industrie. Cette structure aide les entreprises à se développer et forme les jeunes qui viendront, par leur savoir et leur savoir-faire, développer ces entreprises, créant une alchimie à même de faire naître des pôles d'excellence.

Le modèle d'Industrilab, extrêmement bien pensé, doit nous amener à réfléchir au développement de ce modèle ailleurs dans notre région sur des thématiques entrepreneuriales locales. Si Airbus soutient Industrilab à Meaulte, nous pourrions imaginer des partenariats dans le nord de notre région avec des géants de la batterie pour créer des circuits de formation locaux. Chacun en mesure l'enjeu aujourd'hui. En valorisant des savoirs d'excellence locaux nous pourrions développer l'ensemble de notre territoire en s'appuyant sur les spécificités de chacun. Répondons à la timidité des uns par notre audace et au pessimisme des autres par l'ambition que nous portons pour notre région et qui commence d'ores et déjà à se concrétiser sur le plan industriel. N'ayons pas peur de voir grand pour notre région, elle le mérite.

Parce que nous croyons fortement à la vertu de cet écosystème, le groupe MoDem, Radicaux et Apparentés votera avec conviction en faveur de cette délibération et soutiendra toujours les initiatives de développement économique et industriel tournées vers l'avenir. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : On va procéder au vote par chapitre du budget annexe Industrilab. La section investissement d'abord.

Chapitre 900. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 900 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 923. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 923 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 926. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 926 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 951. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 951 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : On passe à la section de fonctionnement. Chapitre 930. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 930 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 943. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 943 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 946. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 946 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Chapitre 953. Pas d'inscrit. Le scrutin est ouvert.

Vote sur le chapitre 953 du budget primitif annexe Industrilab 2024

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Le budget annexe donne lieu maintenant aux explications de vote. Madame SECK, vous avez la parole.

MME SECK : Je vous remercie. Chaque année, au moment du vote du budget les conseillers régionaux découvrent le nouveau budget Industrilab présenté en annexe. Par curiosité nous nous sommes renseignés sur ce dispositif, pour l'année dernière et l'année précédente encore. C'est toujours la même chose. La plateforme est présentée comme une plateforme d'innovation pour l'industrie. Pourtant, ses missions et ses bénéfices sont particulièrement flous et ce projet engloutit plusieurs millions d'euros par an, sans que personne ne comprenne grand-chose à ce qu'apporte Industrilab. Preuve en est le manque de prise de parole sur ce sujet, même sur vos bancs. Quel est l'objectif poursuivi par votre majorité en mettant les conseillers régionaux devant le fait accompli du budget Industrilab chaque année ? Quels sont les objectifs d'Industrilab ? A-t-on la possibilité de consulter des rapports quant à ces résultats ? Rapports déjà demandés, sans succès. Pourquoi cette plateforme bénéficie-t-elle d'un budget annexe ? Pourquoi celui-ci est-il à peine défendu par votre majorité ? Pourquoi cette plateforme dont les prestations sont payantes bénéficie-t-elle de subventions qui se chiffrent en millions chaque année ? Pour quels résultats ? Autant d'interrogations auxquelles nous espérons que vous apporterez des réponses pour 2024.

M. LE PRESIDENT : Tout simplement parce que c'est un lieu d'excellence, de formation et qu'il nous permet de continuer à faire vivre et développer la filière aéronautique dans les Hauts-de-France.

D'autres explications de vote ?

Le scrutin est ouvert sur le budget annexe Industrielab.

Vote sur la délibération n° 2023.01561

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Je vous remercie, mes chers collègues.

(applaudissements sur les bancs du groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants)

M. LE PRESIDENT : Je lève la séance et nous nous retrouvons demain à 9 heures. Très bonne soirée aux uns et aux autres.

(la séance est levée à 20 heures)

**Procès-verbal arrêté lors de la séance plénière du jeudi 01 février 2024
conformément à l'alinéa 1^{er} de l'article L. 4132-12 du Code général des collectivités territoriales**

<p>Xavier BERTRAND Président du Conseil régional</p>	<p>Faustine MALIAR Secrétaire de séance</p>
--	---

JOURNÉE DU 15 DÉCEMBRE 2023

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, afin de poursuivre nos travaux démarrés hier, je déclare la séance ouverte et je demande à Monsieur SILLANI d'assurer le secrétariat de séance.

Monsieur SILLANI, je vous remercie de bien vouloir procéder à l'appel nominatif de chacun des conseillers régionaux et de faire lecture des pouvoirs qui m'auront été transmis. Vous avez la parole.

(Monsieur SILLANI procède à l'appel nominal des élus)

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Monsieur SILLANI.

Nous sommes donc 117 membres présents. Le quorum est atteint et dépassé.

Je rappelle que cette séance est publique. Elle fait l'objet d'une retransmission en direct sur le site internet de la région. Le public présent peut être, quant à lui, accueilli dans les espaces qui lui sont dédiés.

Je vous invite à poursuivre les travaux de notre assemblée selon le programme suivant : nous démarrerons par l'examen des délibérations de la Commission 8 Affaires familiales et sociales, en particulier par l'examen du Plan régional santé environnement, avant de reprendre l'ordre chronologique des commissions pour l'examen des autres délibérations. Ensuite, comme annoncé hier, nous recevrons le président du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe. Chaque groupe disposera de cinq minutes pour intervenir. Puis, nous aborderons la séquence de vote de l'urgence des motions et vœux, et nous examinerons les motions et les vœux, dont l'urgence aura été votée. Enfin, nous concluons nos travaux par l'examen des questions orales. Il sera à peu près 11 heures du soir à ce moment précis. Non ! C'était pour voir qui suivait.

Santé

2023.01749 - Plan Régional Santé Environnement 4 (2024-2028)

M. LE PRÉSIDENT : Nous accueillons Madame Yvonne TASSOU, conseillère du CESER, à qui je laisse la parole pour la présentation de l'avis du CESER relatif à ce Plan régional santé environnement.

C'est à vous, Madame.

MME TASSOU : Bonjour à toutes et à tous. Bonjour, Monsieur le Président. Merci de me céder la parole.

Je suis devant vous aujourd'hui pour vous présenter l'avis du CESER sur le PRSE 4, après que le CESER a été saisi par Monsieur le Président du Conseil régional le 29 novembre 2023.

Nous sommes face à un sujet global, à l'heure où plus personne ne peut nier l'impact de l'espèce humaine sur son environnement, comme partie intégrante de ce qui peut être néfaste à son état de santé. Un sujet régional aussi, qui doit tenir compte des réalités et problématiques propres à notre région.

Le CESER note avec satisfaction que les rédacteurs du PRSE 4 – merci – ont pris en compte certaines des préconisations formulées dans le rapport-avis de 2019 sur le PRSE 3 et intitulé « Concevoir autrement les futures planifications en santé environnement et agir ensemble ». Il s'agit notamment des préconisations relatives à la gouvernance, à l'élargissement de la concertation durant la phase d'élaboration du plan, même si les industriels manquent encore à l'appel, et surtout à la prise en compte de l'approche « Une seule santé ».

Sur l'élaboration du plan, le CESER note que le diagnostic territorial datant de 2016 et les recherches sur les risques polluants émergents ne sont pas intégrés dans le PRSE 4. Les rédacteurs s'appuient sur le bilan du PRSE 3 qui, notamment en raison du Covid-19, n'a pu être mis en œuvre dans son intégralité. Enfin, le décalage important entre le calendrier du Plan national de santé environnement et celui du PRSE 4.

Sur le PRSE 4, le CESER propose, tout au long de sa mise en œuvre, de rester vigilant sur l'absence de certains thèmes et de solliciter régulièrement le GRSE, auquel il participe, pour adapter ou actualiser certains dispositifs se révélant insuffisants.

Sur les différents axes du PRSE, l'intégralité de nos remarques figure sur l'avis qui a été porté à la connaissance de chacun des membres de cette assemblée. Je n'en referai donc pas la lecture.

A propos de la cohérence et de l'articulation avec les autres plans, le CESER félicite les copilotes pour le travail de mise en relation de différents plans, schémas, stratégies et feuilles de route. L'exercice constitue les prémices d'un véritable outil de pilotage de l'action publique. Toutefois, le CESER aurait apprécié que le volet Déchets du SRADDET soit appréhendé au-delà du simple brûlage des déchets verts, compte tenu des enjeux sanitaires associés à ce sujet.

Le CESER s'interroge sur l'intégration dans le Plan régional de santé et le Plan régional santé au travail des recommandations du PRSE qui démarrera en 2024, alors que les autres plans sont déjà en cours de réalisation.

A propos du financement du PRSE 4, le CESER déplore que, à ce jour, le PRSE 4 ne soit pas doté d'un budget dédié. Le précédent plan avait bénéficié d'un financement de 11 millions d'euros. Un manque de moyens et un saupoudrage sont à craindre *via* des appels à projets, ce qui pourrait nuire à la réalisation des objectifs fixés. Pourquoi ne pas conditionner les aides au développement économique à des critères environnementaux et sanitaires dans le cadre de REV3, par exemple ?

En conclusion, le PRSE 3 s'adressait surtout aux individus, ce qui en limitait la portée. Les cibles du PRSE 4 sont plus diversifiées, ce qui devrait permettre de réellement agir ensemble, comme le suggérait le CESER dans son rapport précité. Toutefois, si de nombreuses avancées ont été observées dans la rédaction de ce plan, l'absence de budget dédié, l'absence de plan d'action et l'absence d'actualisation du diagnostic sanitaire et environnemental laissent le CESER dubitatif sur la réalisation effective de ce plan et l'atteinte des objectifs fixés.

Merci de votre attention.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Madame TASSOU.

Je vais donner la parole – vous pouvez rester, si vous le souhaitez – à Anne PINON, pour la présentation du plan.

MME PINON : Merci, Madame la Vice-présidente du CESER.

Monsieur le Président, chers collègues, lorsque, avec les copilotes du Plan régional santé environnement 4, nous avons lancé nos travaux début 2023, nous avons bien sûr commencé par faire le bilan du plan précédent. Le troisième Plan santé environnement a été mis en œuvre en partie pendant la période de la crise sanitaire de la Covid-19. Son bilan fait apparaître certaines faiblesses, mais il nous a aussi permis de valoriser les actions très concrètes qui ont pu être mises en œuvre en région. Lorsque l'on travaille sur la santé environnement en Hauts-de-France, on évoque son riche passé industriel, des indicateurs de santé dégradés, on analyse des données, beaucoup de données.

Ce qui marque tout d'abord dans l'élaboration de ce nouveau Plan régional santé environnement quatrième génération, c'est la dynamique qui est lancée, avec une mobilisation importante d'une diversité d'acteurs aux différentes instances, malgré un calendrier très resserré. Chacune des réunions de travail, chacun des ateliers participatifs et chacune des restitutions ont mis autour de la table des professionnels de santé, des associations, des usagers, le monde économique. Chacun d'entre nous s'est investi avec pragmatisme, sans idée préconçue, ni dogmatisme.

La pandémie de Covid-19 invite à repenser les liens entre vulnérabilités aux virus, aux pollutions, tout comme la vulnérabilité économique et climatique. C'est une évidence pour beaucoup d'entre nous. Autre singularité de ce plan, la mise en œuvre d'une approche globale « Une seule santé » : santé humaine, animale et environnementale sont étroitement liées.

Déclinaison territoriale du Plan national santé environnement : ce plan, qui vous est présenté aujourd'hui, a vocation à être, pour les 5 années à venir, le cadre de référence de l'action en santé environnement en Hauts-de-France. Il sera en lien avec les autres plans ou programmes régionaux et territoriaux, en déployant des stratégies complémentaires de prévention et de promotion de la santé environnementale. S'inscrivant dans la continuité des précédents plans, le quatrième plan se concentre sur les enjeux et les objectifs aujourd'hui prioritaires pour améliorer l'état de santé et les conditions de vie des habitants de la région. Adaptation des territoires au changement climatique, lutte contre les inégalités sociales et environnementales de santé, prise en compte de la santé environnement dans les politiques publiques, tout cela représente les enjeux globaux de demain.

Cinq axes, 14 objectifs. A ceux qui peuvent penser que ce plan n'est pas dans l'action, je leur dis et je leur réponds : non. Nous sommes allés bien plus loin que dans le précédent plan. Oui, ce plan n'est pas opposable, car nous souhaitons laisser chacun s'approprier ses enjeux et placer le curseur où il le peut, où il le veut. La démarche est transversale : agriculture, mobilité, logement, alimentation, économie. Nous souhaitons de la transversalité dans nos politiques et nos dispositifs. Alors, nous travaillons ensemble.

Je remercie mes collègues vice-présidentes Véronique TEINTENIER, Florence BARISEAU et Marie-Sophie LESNE de leur implication. Véronique TEINTENIER, la présidente de la commission, Nathalie DROBINOHA et Denis PYPE vont vous illustrer dans quelques minutes le volontarisme régional dans un grand

nombre de nos politiques publiques. Notre action en Hauts-de-France, c'est bien sûr REV3, cette stratégie portée par mon collègue Frédéric MOTTE et l'ensemble de l'exécutif, qui accompagne les entreprises industrielles dans la décarbonation de leurs activités, qui soutient les projets à impacts écologiques moindres et promeut l'utilisation de modalités de déplacement alternatives, moins carbonées. Notre région dispose de nombreux leviers pour porter et concrétiser ce PRSE 4.

Permettez-moi, pour finir, de vous partager les travaux du professeur CUNY de l'université de Lille, avec la projection de cette carte concernant la vulnérabilité et la résilience des communes des Hauts-de-France. La première carte, à votre gauche, concerne la vulnérabilité des territoires et des populations, teintée du rose au rouge foncé, du moins au plus vulnérable. Lorsque les paramètres de vulnérabilité augmentent, la santé des populations s'altère. Les paramètres utilisés sont très variés : présence de populations sensibles sur le territoire, défaveurs sociales ou encore pollutions des milieux.

La carte du milieu illustre l'indice de résilience. Comme celui de la vulnérabilité, il est calculé à partir de plusieurs dizaines de paramètres, qui associent des dimensions telles que les équipements de santé, les modes de déplacement, les politiques de l'habitat. Ces paramètres sont sélectionnés de telle sorte que lorsqu'ils augmentent, la santé des populations s'améliore.

La carte de droite fusionne tous ces indices : le bleu et le violet, les communes des territoires résilients, qui ont les ressources pour améliorer la santé de leurs habitants ; en rouge, les territoires les plus en vulnérabilité. La coloration de cette carte témoigne que notre région ne se résigne pas. Nous avons ici l'illustration que nos territoires peuvent être des territoires d'innovation en matière de santé environnement. Les professionnels de santé, les élus, les associations et un grand nombre d'acteurs l'ont compris. Chacun peut agir à son niveau.

Ce Plan régional santé environnement 4 souhaite permettre à tous de s'investir. Il nous engage dans une démarche immédiate et mobilisant toutes les énergies.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Anne.

Je donne la parole à Julien POIX, qui a déposé l'amendement n° 9. Ensuite, nous aurons les prises de parole qui ont été demandées par les groupes.

Monsieur POIX, c'est à vous.

M. POIX : Monsieur le Président, un amendement sur ce Plan régional santé environnement, qui couvre la période 2024-2028. Un amendement pour la création de centres publics de soins dans les déserts médicaux des Hauts-de-France, amendement que j'avais déjà proposé les années précédentes et que je remets ici sur la table du débat. La région, *via* cet amendement, s'engage pleinement pour la santé environnementale des habitants des Hauts-de-France et pour la prévention, puisqu'il s'agit surtout de prévention, dans le champ de nos responsabilités, en ciblant les territoires prioritaires que Madame PINON a très justement indiqués sur cette carte. J'espère que celle-ci nous sera communiquée, car elle éclaire vraiment bien la situation, notamment sur l'Aisne. Ces centres publics de soins, que je propose de déployer à l'horizon 2028, ne sont pas des solutions miracles, mais ils seraient ciblés sur des territoires très précis. Bien sûr, l'action serait menée conjointement et en lien étroit avec le département du Nord, qui a lancé des initiatives et qui continuera à en déployer l'année prochaine, l'ARS et le projet régional de santé.

La question de la prévention est centrale, encore plus dans les territoires que vous ciblez sur les cartes, les déserts médicaux. Nous devons la prendre à bras-le-corps. Beaucoup de départements et de régions ont pris la décision de cofinancer l'implantation de ces centres publics de soins dans les territoires qui souffraient d'un manque d'offre de soins. Plusieurs arrondissements de notre région semblent prioritaires : l'Aisne, la Sambre-Avesnois, le Cambrésis, le sud du Pas-de-Calais. C'est le parcours du combattant pour trouver un ophtalmologue

à Denain, un cardiologue à Aulnoye-Aymeries, un neurologue ou même un généraliste. Les centres publics de soins sont des lieux de proximité créés et gérés par des établissements de santé, des coopératives ou des collectivités territoriales, comme les conseils départementaux ou les régions. Ils appliquent aussi le tiers payant, sans dépassement d'honoraires. Les professionnels de santé y sont également salariés.

Je le disais, d'autres élus de toutes tendances politiques ont fait ce choix.

Je ferai aussi l'explication, Monsieur le Président.

En Saône-et-Loire, c'était même illégal, avant que la loi 3DS ne l'autorise en 2022. Sept centres, 70 médecins, 23 professionnels, du personnel médical aussi, des secrétaires administratifs pour dégager du temps pour les professionnels de santé, et cela fonctionne : 12 000 consultations, 5 000 visites sur la période de lancement de ces centres. Dordogne, Corrèze, Gers, Rhône, Orne, région Occitanie et récemment le Nord, avec deux maisons de santé prévues pour 2023 et 2024.

Cette offre publique, je le rappelle, doit être ciblée. Elle vient compléter l'offre présente sur les territoires de médecine libérale, pas la remplacer. Pour cela, mes chers collègues, il faut un budget dédié – comme vient de le rappeler le CESER, ce n'est pas encore le cas – pour déployer cette volonté régionale de prévention dans le concret. La prévention coûte moins cher que le soin sur le long terme, quand les maladies sont trop tardivement détectées, je vous le rappelle. Ce plan régional santé, comme le SRADDET – je terminerai sur ce point –, doit être opposable. Nous le déplorons, nous le regrettons. Nous souhaitons que, à l'avenir, cela puisse changer.

Je vous remercie, Madame PINON.

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-présidente.

MME PINON : Monsieur POIX, vous êtes constant dans vos questions. Je serai constante dans mes réponses, forcément. Finalement, le sujet que vous abordez aujourd'hui, on aurait pu et on l'a d'ailleurs déjà évoqué, lorsque nous avons donné un avis défavorable sur le Plan régional de santé, lors d'une séance précédente.

Vous l'aurez compris, sur l'accès aux soins, je vous l'ai déjà dit, concernant la démographie médicale, nous avons opté pour des dispositifs qui concernent les centres hospitaliers universitaires et les centres hospitaliers. Si l'on parle de chiffres, on dépassera plusieurs centaines de professionnels de santé qui ont pris place dans ces services, où vous savez qu'il y a aussi un manque crucial de personnel. On a pu maintenir certains services grâce à ces dispositifs. C'est pour l'aspect démographie médicale.

Sur le volet plus spécifique de la santé environnementale, les maisons de santé que nous accompagnons, 69 projets. Encore une fois, nous allons sur toutes les maisons de santé à portage public en région. Elles contribuent aussi à cet accès aux soins dans la prise en charge de pathologies liées à la santé environnementale. Nous allons sur les MSP. Nous accompagnons aussi des projets avec le fonds FEDER, c'est plus de 10 millions d'euros.

M. LE PRESIDENT : S'il vous plaît, mes chers collègues.

MME PINON : Vous avez aussi une notion budgétaire importante : 15 millions pour les maisons de santé, 10 millions avec le fonds FEDER.

Je finirai pour vous dire que, sur la santé environnementale, pour le coup, vous connaissez très bien notre dispositif d'appel à projets « Santé Environnement ». Vous avez un budget dédié, 300 000 euros. Nous avons choisi, à partir de ce dispositif, de mettre en place des actions au plus près des territoires qui en ont le plus besoin. Voilà la réponse que je peux vous apporter. Pour toutes ces raisons, je vous propose de rejeter cet amendement.

Vote sur l'amendement n° 9 du groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi à la délibération n° 2023.01749

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Nous avons maintenant, pour cinq minutes, Nathalie DROBINOHA et Véronique TEINTENIER.

MME DROBINOHA : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, en appui de la présentation du PRSE 4 qui vient d'être faite par notre Vice-présidente, je souhaite revenir sur quelques points.

Tout d'abord, la démarche partenariale qui a été menée au travers de la mobilisation importante des copilotes et de nombreux acteurs, les associations, les acteurs économiques et institutionnels, les professionnels de santé, qui ont d'ailleurs été rejoints par les acteurs de la biodiversité et du monde de la recherche. De nombreuses actions ont été menées depuis le premier COPIL d'avril 2023. Malgré le calendrier resserré, des rencontres ont été organisées, des entretiens collectifs ont eu lieu, des ateliers ont été construits, une enquête en ligne, des webinaires ont été menés.

En second lieu, un travail collaboratif entre les vice-présidents et une douzaine de directions s'est déroulé, afin de poursuivre l'action concrète et engagée sur nos différentes politiques. De nombreuses actions volontaristes en matière de santé environnement sont déjà initiées par notre région. Lorsque nous accompagnons l'implantation d'une sucrerie biologique à Escaudœuvres, lorsque nous participons à la réhabilitation et à la rénovation énergétique d'une maison communale à Saint-Omer pour créer une maison d'accueil des internes et des médecins nouvellement diplômés, lorsque nous initions le Plan Vélo, lorsque nous passons une convention avec Atmo pour accompagner Arcelor dans sa décarbonation, sans oublier REV3 qui intervient transversalement dans toutes nos politiques, nous agissons déjà pour améliorer la santé et l'environnement des habitants de notre région.

Néanmoins, ce PRSE 4 a pour vocation de faire plus encore, pour permettre à l'ensemble des acteurs concernés de se saisir de cette problématique. Il sera en constante évolution grâce aux actions transversales qui sont et seront menées. Il sera évalué chaque année. Sous l'impulsion de notre Vice-présidente, ce plan ne restera pas qu'un plan, car il est nécessaire de le faire vivre et évoluer. En tant qu'élus, nous avons le devoir de nous en emparer pour le faire connaître et accompagner nos territoires dans leur volonté et leurs actions. Ce plan n'est pas opposable, mais il pourra venir en appui des collectivités locales, qui ont la responsabilité d'agir sur la santé et l'environnement.

Notre volonté de travailler à partir de l'approche *One Health*, « Une seule santé », nous permettra d'agir sur les facteurs environnementaux, qui affectent à la fois la santé humaine, animale et plus largement les écosystèmes.

Je vous remercie.

MME TEINTENIER : Merci, Monsieur le Président.

J'en suis convaincue, santé et environnement sont liés. Le quatrième plan régional santé environnement, qui vient de nous être présenté, en est la preuve. Pour cause, son élaboration est, comme cela a déjà été évoqué, mais permettez-moi de le redire, le fruit d'un travail transversal entre nos différentes politiques publiques.

Dans une région où nous ne sommes pas épargnés par la désertification médicale, nous avons par conséquent, peut-être, mais par choix plus certainement, un environnement naturel foisonnant. Avec 5 parcs naturels régionaux, 90 sites Natura 2000, plus de 30 réserves naturelles régionales, plusieurs grands massifs forestiers et une façade maritime particulièrement bien préservée, ce sont autant d'atouts pour la santé des

habitants des Hauts-de-France. Les continuités écologiques produites par ce réseau d'espaces naturels assurent par ailleurs une certaine qualité de l'eau dans la région, ressource que nous savons à la fois essentielle et menacée.

Les actions menées dans le cadre de ma délégation contribuent systématiquement à la bonne santé physique et morale des habitants des Hauts-de-France. L'exemple du Plan Arbre est sans doute le plus parlant. Avec plus de 700 000 plantations effectuées depuis 2020, ce sont 280 000 tonnes de CO₂ qui sont captées chaque année sur le territoire grâce à ce dispositif. Je vous laisse imaginer l'impact de cette captation sur les risques cardiovasculaires de nos compatriotes, et je ne parle pas du bien-être apporté aux citoyens par la végétalisation des espaces urbains ou encore aux lycéens par la plantation de vergers dans nos établissements. Parmi les actions de ma délégation en faveur de la santé, je pourrais également évoquer la lutte contre les espèces exotiques envahissantes, telles que le rat musqué ou le ragondin. Toutes ces actions sont possibles grâce à notre réseau d'acteurs présents quotidiennement sur le terrain et qui sont autant de capteurs de l'état de santé de nos concitoyens.

Ce quatrième plan régional santé environnement est donc aussi l'occasion pour moi de rappeler que l'écologie en laquelle nous croyons est une écologie au service de l'humain et de son projet de société, une écologie qui ne punit pas, mais qui rend des services écosystémiques à la société, dès lors que la société fait un pas vers elle.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Je voudrais, au moment où Madame TASSOU doit nous quitter, au-delà de son intervention, saluer tout le travail qui a été effectué par le CESER pendant cette mandature. La mandature du CESER a été particulièrement fructueuse. Je voudrais que vous puissiez transmettre, à la fois au Président DEGROOTE, au Bureau et à l'ensemble des membres du CESER. On est dans une phase de renouvellement, qui va voir le jour dans quelques jours, à l'initiative du Préfet de région. Dans de très nombreux domaines, je pense notamment à l'action en direction des jeunes, je pense au Parlement de la Mer, Jean-François RAPIN a repris cette idée pour la faire vivre, je pense aussi aux politiques de l'eau, c'est le CESER qui a été à l'origine de ces politiques.

Cette articulation trouvée dans cette dernière mandature est certainement – d'après ce que j'en sais, je ne suis pas conseiller régional depuis un siècle, cela va faire 8 ans – l'une des fois où ce dialogue a permis d'aboutir le plus sur des politiques très concrètes. Je tenais à vous en remercier. En remerciant Madame TASSOU, je voudrais aussi que l'on puisse la saluer et applaudir le travail du CESER.

(applaudissements)

MME TASSOU : Merci infiniment, Monsieur le Président. Je transmettrai avec beaucoup de plaisir l'ensemble de vos compliments. Merci.

M. LE PRESIDENT : Grégory TEMPREMAN et Cathy DESFONTAINES.

M. TEMPREMAN : Merci, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, tout d'abord, je voudrais m'associer, au nom du groupe UDI, aux remerciements que vous avez formulés à l'égard du CESER. A l'UDI, on croit beaucoup à la parole et à l'écoute des corps intermédiaires.

Sur le Plan régional santé environnement 4, il constitue le cadre de référence de l'action dans notre région, élaboré conjointement avec la Préfecture et l'Agence régionale de santé, afin de coordonner nos politiques publiques en matière de santé environnementale. En tant que membre du GRSE, j'ai participé à de nombreuses réunions, de nombreux groupes de travail et ateliers. Je tiens à remercier les différents participants pour la qualité des échanges.

Au moins 60 % des maladies humaines infectieuses ont une origine animale. De nombreuses épidémies apparues ces dernières années, comme celles causées par les virus du Covid, Zika et Ebola, ont en commun de venir des animaux. La crise sanitaire du Covid-19 a montré l'impact considérable que peuvent avoir les épidémies sur nos sociétés et, donc, l'importance de la bonne prise en compte des interconnexions entre la santé animale, la santé humaine et les écosystèmes. Cette approche globale de la santé, appelée *One Health*, « Une seule santé » en français, est un élément essentiel de ce PRSE et nous nous en réjouissons.

La région a des indicateurs de santé particulièrement dégradés et les déterminants de santé sont nombreux. Aussi, ce PRSE croise de nombreuses politiques régionales, évoquées lors de cette séance plénière budgétaire, avec des ambitions affirmées par nos collègues vice-présidents sur l'agriculture, l'eau, l'air, la recherche, l'alimentation, ma collègue Cathy DESFONTAINES y reviendra, la formation, le logement ou la mobilité, entre autres. Elle s'articule donc avec nos différents schémas et avec la feuille de route REV3, portée par notre collègue Frédéric MOTTE.

Je profite aussi de cette délibération pour soulever de nouveau un point de vigilance sur l'antibiorésistance, qui est un axe de ce plan. J'ai évoqué le sujet lors de la défense du vote du vœu, lors de la dernière séance plénière, pour lutter contre la pénurie des médicaments. Aujourd'hui, Mesdames et Messieurs, nous n'utilisons pas l'antibiotique adapté aux pathologies, mais l'antibiotique disponible, avec des spectres d'action plus larges, ce qui entraînera à court et à moyen terme des problèmes d'antibiorésistance. Je le rappelle aujourd'hui ici : il est urgent que le gouvernement puisse prendre en compte notre vœu, pour lutter efficacement contre la pénurie de médicaments et que, en France, on puisse offrir à la population l'antibiotique adapté à leur infection.

En tant que professionnel de santé, je tiens à saluer les initiatives et les engagements pris par les secteurs hospitalier, médico-social et libéral, y compris dans le champ de la formation sur la santé environnementale et pour décarboner le secteur de la santé. Je pense aussi particulièrement au travail de référence mené en région autour de la périnatalité et les 1 000 premiers jours de la vie lors du précédent plan. Nous serons attentifs au suivi de ce nouveau plan, pour lequel il conviendra de faire des points d'étape, ce qui manquait sur le plan précédent, pour poursuivre la dynamique initiée dans les groupes de travail.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Permettez-moi de vous reprendre, Monsieur TEMPREMANT. Vous parlez de pénurie de médicaments. Ecoutez le ministre de la Santé, il paraît qu'il n'y a plus de problèmes. Il paraît qu'il n'y a pas de problème d'approvisionnement depuis des semaines. Je le dis ainsi, car ce que vous venez de soulever est un scandale sanitaire d'une ampleur jamais égalée dans notre pays, de par son importance et sa durée.

Vous vous êtes aussi exprimé en tant que conseil de santé. Chacun connaît votre expertise en la matière. Vous l'avez fait en tant que conseiller régional. Je voudrais aussi m'exprimer en tant que père de famille : c'est une honte qu'un grand pays comme la France, qui a toujours été *leader* dans l'accès aux médicaments, en soit à ce point dépourvu. Je ne sais pas si vous avez fait attention à ce qu'a bien dit Grégory TEMPREMANT : on ne donne pas l'antibiotique le plus adapté, on donne celui qui est disponible. Je ne vous parle pas des effets secondaires sur les enfants. En effet, pour les uns et pour les autres, lorsque nous avons des pathologies qui surviennent conjoncturellement, imaginez ceux qui en ont besoin pour des traitements de longue durée. Surtout, mettez-vous à la place des enfants.

Ce qui se passe est un véritable scandale. On nous a fait des campagnes de prévention de la bronchiolite à grand renfort de communication. Cependant, derrière, que s'est-il passé ? Il n'y a pas eu assez de commandes. Le Ministre se permet de dire : « Non, pour les nourrissons à l'hôpital, il n'y a pas de problème. Dans les officines, ce n'est pas tout à fait au même niveau. » Bien sûr que ce n'est pas au même niveau ! Le problème est que les étagères sont vides depuis des semaines. C'est seulement maintenant, alors qu'une grande partie du cap de bronchiolite est déjà derrière nous, que nombre d'enfants ont été victimes de la bronchiolite, alors qu'on leur avait dit qu'ils pourraient se faire vacciner préventivement, voilà la situation aujourd'hui. C'est la même chose – il y avait encore un article aujourd'hui, je vais le citer – sur l'amoxicilline.

Sur tous ces sujets, alors que l'on n'est pas encore au cœur de l'hiver, alors que l'on a été un pays qui a toujours su avoir la disponibilité nécessaire, les différentes raisons à cela, j'ai eu l'occasion de m'exprimer devant la commission du Sénat avec des propositions très concrètes. Il faut que l'on arrête de se moquer du monde – je vais rester poli –, en nous disant qu'il n'y a pas de problème de disponibilité. Je ne sais pas quand ils vont dans des pharmacies et je ne sais pas à quel moment ils se rendront compte de la réalité de ce que vivent les Français.

Je voudrais sincèrement remercier Grégory TEMPREMANT pour son intervention.

(applaudissements)

Cathy DESFONTAINES.

MME DESFONTAINES : Monsieur le Président, chers collègues, tout d'abord, je voudrais saluer ma collègue Anne PINON et tous les autres acteurs impliqués dans la rédaction de ce Plan régional de santé environnement. Si l'on ne devait retenir qu'une chose de ce travail collectif, c'est à quel point la santé doit être, au même titre que REV3, le vecteur de nos actions.

Nous nous réjouissons de voir figurer dans ce plan plusieurs préoccupations centristes, comme la santé animale et la qualité sanitaire des logements, une thématique par ailleurs chère à mes collègues Amel GACQUERRE et Arnaud DECAGNY, dont je loue l'engagement sur ce sujet.

Je souhaiterais, à cet égard, parler plus particulièrement de l'axe 3 de ce plan régional, notamment des objectifs inscrits pour ce qui a trait à l'alimentation. L'école, dans un premier temps, puis les collèges et les lycées constituent les meilleurs terrains pour mettre en place les bonnes pratiques : informer, sensibiliser, éduquer. C'est dans ces lieux que les connaissances sur les bienfaits de l'alimentation doivent être inculquées et que la pratique d'un sport doit être encouragée. C'est grâce à la restauration collective, peut-être plus qu'à la maison, que les enfants doivent avoir accès à des plats plus sains, équilibrés et, qui plus est, locaux.

Cependant, il faut aller plus loin. C'est ce que propose ce plan régional. Des initiatives, comme des visites de fermes urbaines, pourraient être mises en place plus régulièrement, tant elles permettent d'éveiller les plus jeunes au goût et à des aliments proches de chez eux. Les collectivités doivent également prendre le pas de cette ambition du « bien manger », tout comme les établissements accueillants du public. En 2020, on dénombrait 66 lycées qui avaient décroché le label « Je mange local ». Ils n'étaient que 14 en 2017. Une vraie dynamique est en marche, avec des institutions qui s'engagent. Il faut persévérer dans cette voie.

Nous avons la chance d'avoir une région où se côtoient des territoires de pêche, des territoires agricoles, avec des éleveurs et des producteurs de fruits et légumes. Utilisons cette richesse et cette diversité de ressources, mettons à profit leurs expériences et leurs savoir-faire pour créer des circuits d'approvisionnement vertueux sur l'ensemble de nos territoires.

Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT : Fatima MASSAU.

MME MASSAU : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur le Président, chers collègues, hélas, c'est un constat régulier que nous faisons dans cette assemblée : notre région connaît des problématiques importantes dans le domaine de la santé. Démographie médicale, indicateurs négatifs, population défavorisée sur le plan sanitaire, les Hauts-de-France souffrent de difficultés que notre majorité s'emploie à surmonter par des actions concrètes et ciblées, comme ce fut le cas au cours de notre dernière séance plénière par le vote d'un soutien financier à la création d'une UFR odontologie à Amiens.

Ce Plan régional santé environnement vient concrétiser la volonté de la région d'agir sur les territoires avec clairvoyance et pragmatisme : clairvoyance quant aux situations diverses ; pragmatisme quant aux différentes actions. Madame la Vice-présidente Anne PINON l'a rappelé, c'est un plan d'action dense, qui nous est aujourd'hui présenté et qui met en avant l'ambitieux projet de faire converger l'ensemble des volontés en faveur d'une seule santé. Ce plan inclut une notion fondamentale : la santé humaine ne peut s'entendre que dans un contexte de bonne santé environnementale et animale. Nous sommes ce que nous mangeons. Nous sommes responsables de l'air que nous respirons.

Dans la concorde entre les acteurs réside l'innovation de ce plan. En unissant les forces de l'ensemble des collectivités de notre région, il est possible d'impulser des dynamiques menant à des actions concrètes et de grande envergure. La santé environnement se trouve dans tous les domaines et la convergence des actions mènera à l'amélioration de la santé dans notre région. Concorde et cohérence sont les objectifs de ce plan. Il adopte une approche de cohérence avec les autres plans et schémas régionaux et nationaux.

Ce plan est ambitieux. Indéniablement, sa mise en œuvre sera longue et nécessitera des efforts. Nous en sommes capables et, comme toujours, nous ne devons pas nous interdire l'ambition. C'est pourquoi le groupe MoDem, Radicaux et Apparentés votera en faveur de ce Plan régional santé environnement.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup.

Bruno CLAVET.

M. CLAVET : Monsieur le Président, je ferai l'explication de vote en même temps.

Chers collègues, le Plan national santé environnement a pour but de donner la priorité au renforcement de l'implication des collectivités. A ce titre, la place de la région dans le pilotage de ce quatrième plan régional santé environnement est stratégique. En effet, les compétences des collectivités, en particulier pour la région, sont des leviers d'action en matière de santé environnementale et d'amélioration du cadre de vie, dans une logique de territorialisation de l'action publique. C'est également à cet échelon de proximité que ces enjeux peuvent apparaître les plus tangibles, facilitant leur nécessaire appropriation par la population.

C'est d'ailleurs en ce sens que la Charte de l'environnement, promulguée en 2005, a consacré à chacun un nouveau droit individuel, celui de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé. Alors que nous sommes tous exposés à de multiples polluants, surtout dans les Hauts-de-France, les pathologies graves peuvent réduire notre espérance de vie. Ainsi, et ce dans la continuité des plans nationaux santé environnement, les plans régionaux santé environnement doivent avoir pour ambition de réduire l'impact des altérations de notre environnement sur la santé et de maintenir un cadre de vie préservant la santé des populations. C'est au nom de ce principe qu'est apparu celui d'une seule santé, celle d'organismes interdépendants : l'humain, l'animal et le végétal.

A cette fin, vous nous présentez un plan régional en cinq axes, contre six pour le PRSE 3, qui, comme l'a relevé le CESER, font l'impasse ou du moins survolent certains thèmes. Je pense ici à la question du végétal. De fait, ce PRSE 4 s'inscrit-il vraiment dans la logique d'une santé globale ?

Au-delà de cela, je regrette également, comme demandé lors de la commission, de ne pas avoir de projection budgétaire de ce quatrième plan. Le CESER l'a également relevé. Nous savons que la part régionale du PRSE 3 était de 3,9 millions d'euros. Qu'en sera-t-il du PRSE 4 ? Comment peut-on juger de l'efficacité, mais aussi de la faisabilité des actions, si l'on ne sait pas à quelle hauteur celles-ci seront soutenues ? De plus, quelle est la part de projets copilotés par la région et l'Etat, comme cela a été fait avec le PRSE 3 ? Ce plan est-il plus ambitieux que le précédent ? Impossible de le dire. Si c'est le cas, comment sera organisée la gouvernance ?

Néanmoins, en dépit de ces quelques faiblesses qui, à ce stade, n'empêchent pas la mise en place de ce PRSE, nous ne pouvons que souscrire à celui-ci. Tout d'abord, il faut souligner le travail des services, puisque ces derniers ont la mission de retranscrire au niveau régional un plan national, déjà compliqué à appliquer et à instaurer, en raison de la transversalité des actions et de l'impact sur différents écosystèmes économiques. De plus, voter contre serait empêcher une avancée en faveur de la santé et de l'environnement.

C'est pourquoi, en vrais écologistes que nous sommes, contrairement à ceux qui veulent interdire, bannir, punir, détruire, nous veillerons à ce que ce plan permette le développement de nouvelles économies, la protection de ceux qui sont déjà fragilisés, comme nos agriculteurs, la mise en place de mesures en faveur de la protection animale, le soutien aux collectivités locales souhaitant s'inscrire dans cette démarche de développement durable, la transmission des connaissances, la création de nouvelles filières, la revalorisation de la pratique du sport... Bref, tout ce sur quoi nous pouvons agir concrètement et qui fait la croissance d'un territoire. Pour toutes ces raisons, le groupe Rassemblement National votera en faveur de ce quatrième plan régional santé environnement.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Sans transition, Marine TONDELIER.

MME TONDELIER : Si, il y a une belle transition. Je suis extrêmement honorée de voir que nos idées sont attractives pour Monsieur CLAVET. Sachez que l'inverse n'est absolument pas vrai. Mieux vaut faire envie que pitié.

Sur la santé environnementale, c'est un sujet qui me tient extrêmement à cœur. Il se trouve que j'ai grandi dans le territoire du bassin minier. C'est ce sujet qui m'a fait devenir écologiste, car, en classes primaires, il n'y avait pas besoin d'être épidémiologiste pour se rendre compte qu'il y avait un problème sur ce territoire et qu'il n'était pas égal aux autres territoires, même si à l'époque je ne connaissais pas les autres territoires. Clairement, le bassin minier du Pas-de-Calais, c'est valable pour d'autres territoires de cette région, fait partie des territoires nationaux où l'espérance de vie est la plus faible. Lorsque vous naissez à Bois-Bernard, pour moi, à l'époque, vous aviez, le jour de votre naissance, avant même d'avoir respiré votre première bouffée d'air, d'avoir bu votre première gorgée d'eau, 5 ans d'espérance de vie de moins qu'un Parisien. Ce n'était pas seulement pour des raisons sociales, c'était aussi pour des raisons environnementales.

Sur le PRSE, le CESER a apporté beaucoup d'éléments que je partage. Merci à eux. Il est vrai que le manque de suivi budgétaire est un vrai sujet, car les plans s'empilent, mais tant que l'on ne sait pas combien de moyens sont alloués à cette politique et, surtout, comment on va suivre son évolution, comment on va l'évaluer, c'est un peu compliqué. Je voudrais, pour la défense du Conseil régional et de ses services, rappeler que les PRSE sont la transcription en région des PNSE. Pour avoir participé, dans mes activités professionnelles précédentes, à l'élaboration du PNSE 4, on voyait déjà tous les débats sur ce sujet au niveau national. Lorsque l'on arrive en région, on en tire le fil.

Sur le PNSE, d'ailleurs, car les inspections générales nationales des Finances, des Affaires sociales et de la Santé, lorsqu'elles avaient évalué le PNSE 3, avaient été extrêmement sévères, notamment en disant que c'était du saupoudrage et qu'il y avait trop d'actions. En réalité, dans le PNSE 4, on est dans l'inverse. C'est-à-dire que l'on avait jugé que le PNSE 3 était trop large et que c'était donc du saupoudrage. Par conséquent, lorsque l'on a discuté du PNSE 4, toutes les associations – par exemple, je représentais la qualité de l'air – disaient que c'était trop précis. Des dizaines d'associations participaient à la concertation et chaque association ne retrouvait plus son sujet dans le plan final. C'est le sujet classique, lorsque l'on a des plans, de savoir si l'on fait le spectre le plus large possible, si l'on cible des actions précises. On n'est pas près de sortir de ce débat.

Je voulais vous dire que l'on ne peut pas regarder ce PNSE sans regarder le reste des politiques régionales. Madame DROBINOHA, vous avez parlé, par exemple, d'une sucrerie biologique en disant : « On fait aussi de la santé environnementale dans d'autres politiques. » Vous dites cela, car, en commission, je vous ai interpellée sur le fait que si l'on voulait vraiment faire de cette région une grande région en santé environnement, il fallait regarder

toutes les politiques menées et chaque euro dépensé par la région.

Chaque euro est-il mis dans une politique qui va nuire à la santé environnementale ou dans une politique qui va faire du bien à la santé environnementale ? Je vous disais notamment que, dans l'agriculture, tout ce que l'on subventionne en matière d'agriculture conventionnelle subventionne, quelque part, l'utilisation de pesticides, qui se retrouvent dans notre eau, notre air et notre alimentation. C'est aussi cela, la santé environnementale, c'est regarder chacune des politiques publiques.

Vous nous mentionnez une sucrerie biologique. J'en suis ravie, elle est biologique, mais c'est tout de même une sucrerie. Dans « santé environnementale », il reste aussi « santé » et le sucre ne sera jamais bon pour la santé. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas faire de betteraves. Je suis une petite-fille de cultivateur de betteraves. Cela ne signifie pas qu'il ne faut pas du tout manger de sucre, mais je ne pense pas que les sucreries, même biologiques, soient le meilleur exemple de santé environnementale à apporter. C'est cela que je voulais vous dire.

Chaque euro de cette politique régionale, on doit se poser la question, lorsque l'on vote les budgets, si cet euro mis dans le TER est bon ou non pour l'environnement. Oui. Cet euro, qui est mis dans d'autres politiques, l'est-il ? La réponse est parfois « non ». C'est cela que l'on doit regarder pour les années qui viennent.

Je vous remercie de votre attention.

M. COULON : Merci, Madame TONDELIER.

Madame KERRICH-BERNARD.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur COULON.

Mes chers collègues, après débat, nous votons pour ce PRSE, car nous sommes convenus qu'il s'agissait d'un objectif prioritaire sur lequel nous devons être unis. Aujourd'hui, la santé des habitants de notre région, qui est une région – cela a été dit avant moi – avec beaucoup d'indicateurs sanitaires et sociaux dans le rouge, doit être, sur le mandat qui arrive, une priorité pour l'ensemble des élus de cet hémicycle. Je salue à ce titre la création du groupe de travail sur le surpoids, qui va se mettre en route à la rentrée 2024, à la suite du vote d'un vœu que nous avons proposé.

Pointer les limites de ce PRSE, mais comme le disaient certains de mes collègues, c'est une déclinaison du plan national, fixant les objectifs prioritaires sur notre territoire régional. Ce PRSE n'est pas doté d'un budget suffisant. C'est bien là le nerf de la guerre. C'est le débat que nous avons eu hier, sur une journée entière, je n'y reviendrai pas. Un plan qui n'est pas prescriptif, ni opposable ; j'entends ce que vous dites, Madame PINON, mais l'opposabilité reste malheureusement la clef en matière de politique publique. Si, à chacune des règles que nous appliquons, nous laissons les acteurs s'en saisir ou non, on va avoir du mal en matière de cohérence et, surtout, de respect des objectifs, dans un domaine, la santé environnement, qui nécessite des délais et des contraintes si l'on veut s'en sortir, si l'on veut que les plus précaires et ceux qui sont les plus exposés aux facteurs environnementaux négatifs puissent s'en sortir.

Manque d'objectifs lisibles, avec des indicateurs faibles. Comme le disait Monsieur TEMPREMANT à juste titre, nous serons aussi attentifs en commission au bilan et au suivi qui sera fait de ce PRSE. Malheureusement, des petits manques aussi en matière de critères environnementaux, qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'exposition des conditions climatiques comme facteurs d'exposition environnementale. Rappeler que ce sont des facteurs comme les autres. Il faut donc les prendre en compte dans les critères.

Enfin, nous renouvelons également la demande faite par le CESER, mais aussi plusieurs organisations syndicales, que la région puisse rejoindre la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens ». Il s'agit aussi d'une priorité et d'un enjeu de santé publique pour nos citoyens.

M. COULON : Madame PINON, avant les explications de vote ?

MME PINON : Reprendre quelques points ou quelques questions qui ont été posées dans cet hémicycle.

Tout d'abord, la question du budget qui revient régulièrement. Ecoutez, faites comme moi : faites le tour des PRSE qui ont été adoptés dans les régions. Il n'y a jamais de budget en face. Jamais. Trouvez-moi un PRSE où il y a un budget en face et je vous ferai un cadeau à Noël. En tout cas, il n'y en a pas, ce n'est pas fléché de cette façon. En revanche, ce qui est sûr, c'est que – on en a parlé en commission – vous avez un bilan du PRSE 3 qui a été fait, qui affiche un budget d'un peu plus de 11 millions entre tous les partenaires. C'est pour les partenaires copilotes. Je ne vous parle même pas des actions budgétées dans les collectivités locales. Sur ce budget, il est évident que, vu la dynamique que nous avons depuis le PRSE 3, je ne vois pas comment nous pouvons aller en dessous de ce budget. Un travail énorme a été fait depuis le plan précédent. Il y a une dynamique importante. On va rester dans cette enveloppe budgétaire.

Encore une fois, comment voulez-vous que l'on mesure aujourd'hui les actions qui seront portées par les communes et par les intercommunalités ? Je n'ai pas de boule de cristal, je ne suis pas médium, je ne peux pas vous dire, par exemple, qui... Je peux peut-être parler pour ma commune, en tant que maire, mais je ne peux pas parler pour la commune d'à côté. Je ne sais pas ce qu'elle va mettre dans son budget l'année prochaine pour mener des actions favorables à la santé environnementale de ses habitants.

C'est sur la question du budget, je voulais vraiment vous l'expliquer. Ce n'est pas du tout un manque de volontarisme de la région que de ne pas afficher de budget précis en face, d'autant plus que, en commission, on a tout de même expliqué tout ce qui avait été budgété sur le PRSE 3.

Sur la charte, oui, nous ne l'avons pas signée. Cependant, est-ce parce que nous ne l'avons pas signée que nous ne faisons rien ? Sincèrement, le bilan du PRSE 3 nous a montré que des actions ont été menées dans un grand nombre de domaines. Il y a eu des indicateurs de résultat, quantitatifs, qualitatifs. Encore une fois, je vous invite à relire ce bilan PRSE 3 et à vous replonger dans le PRSE 4. Vous avez un certain nombre d'indicateurs qui apparaissent, qualitatifs, quantitatifs, des périmètres d'action définis. Tout cela va nous permettre d'aller dans le même sens que ce qu'il y a dans la charte. Oui, on n'a pas signé la charte. Pour autant, nous agissons et nous faisons.

Comme ce sont les fêtes, puis-je me permettre, Monsieur COULON, président de cette séance ? Les fêtes arrivent bientôt. Je vois que des débats sont importants avec Monsieur CLAVET, avec Madame TONDELIER, avec vous, Madame KERRICH. Nous allons tous parler de santé environnement, je l'espère, pendant les repas de famille. L'action de la région a notamment financé des actions du CPIE de l'Aisne. Un petit guide pratique a été édité, le « Livret de survie pour les repas de famille réussis ! » sur les questions de santé environnement. Je vous l'offre. C'est mon cadeau pour les fêtes. Sincèrement, ce sera utile pour lutter contre quelques idées reçues. Je vous remercie, Monsieur le Président.

(applaudissements)

M. COULON : C'est l'esprit de Noël que va tenter de prolonger Denis PYPE pour l'explication de vote.

M. PYPE : Merci, Monsieur le Vice-président.

Mes chers collègues, alors que certains et certaines dans cet hémicycle et ailleurs rendent responsables les agriculteurs de tous les maux, nous venons encore de l'entendre par la brillante intervention de Madame TONDELIER, qui remet même en cause le principe d'une industrie sucrière biologique, c'est tout de même marcher sur la tête. C'est certainement le principe même de l'industrie qui est remis en cause par Madame TONDELIER. Je l'invite à mettre un morceau de betterave crue dans son café, elle verra que ce n'est pas aussi bon qu'un bon morceau de sucre produit dans une industrie raisonnée, raisonnable, qui défend un intérêt territorial.

L'agriculture est la source pour relever les nombreux défis climatiques et environnementaux alimentaires. Nous faisons confiance et nous soutenons nos agriculteurs. Ce sont les premiers contributeurs à l'aménagement du territoire. Ils rendent les services nécessaires pour préserver, améliorer et entretenir notre biodiversité, notre environnement. C'est pour eux un engagement du quotidien. Nos politiques agricoles régionales, portées par la Vice-présidente Marie-Sophie LESNE, contribuent fortement à ce PRSE. Un climat de confiance entre notre institution et le monde agricole s'est instauré et est à la hauteur des enjeux qui nous concernent tous, qui sont le corps de ce PRSE.

Lorsque nous soutenons le monde de l'élevage, nous soutenons une résilience écologique. Notre élevage n'est pas une machine industrielle, comme beaucoup le pensent, mais l'héritage d'un territoire riche et préservé, à taille humaine. Lorsque nous soutenons l'investissement des exploitations agricoles, c'est pour les rendre plus fortes et capables de relever les défis souhaités par nos concitoyens, ainsi que le défi de la politique REV3, si chère à notre collègue Frédéric MOTTE. Lorsque nous soutenons la transformation et la commercialisation des produits agricoles par les agriculteurs et leurs groupements, nous contribuons aux circuits courts, à une alimentation saine et équilibrée, à créer de la valeur ajoutée sur nos territoires.

Mes chers collègues, renforcer les pratiques de nos professionnels agricoles, c'est ce que nous proposons à travers nos différentes politiques. Celles-ci contribueront concrètement à la réussite de ce Plan régional santé environnement. Soyons fiers de notre agriculture, soyons fiers de nos agriculteurs, soyons fiers de ce que nous faisons pour eux. Pour toutes ces bonnes raisons, notre groupe soutiendra sans réserve ce Plan régional santé environnement.

(applaudissements)

M. COULON : C'est donc l'esprit de Noël.

MME TONDELIER : Ce n'est pas Noël pour tout le monde.

M. COULON : Cela va être Noël pour Madame HAMDANE.

MME HAMDANE : Monsieur le Président, chers collègues, Monsieur PYPE s'est trompé de délibération, je crois. Il a parlé à 3 % des agriculteurs et non de la totalité.

La délégation insoumise s'associe aux remerciements au CESER pour son travail, l'évaluation et les points d'achoppement nécessaires à prendre en compte.

L'OMS peut dire que le lien étroit entre santé humaine, santé animale et environnement n'est plus à démontrer. Les facteurs environnementaux (qualité de l'air, de l'eau, alimentation) sont responsables de 20 % de la mortalité en Europe. Les enjeux sanitaires sont immenses et les menaces se multiplient : 47 000 décès par an sont associés à la pollution de l'air. L'usage généralisé des pesticides et l'absence de restrictions des perturbateurs endocriniens sont les conséquences du productivisme le plus aveugle. Nous serons confrontés à l'augmentation des maladies chroniques, due au vieillissement de la population déjà engagée. Notre système de santé n'y est pas préparé. Les personnes âgées isolées sont abandonnées sur des brancards aux urgences.

Deux défauts de notre système doivent être corrigés : le cloisonnement des politiques publiques, qui réduit la santé à la seule question de l'offre aux soins au lieu d'une politique globale, l'aggravation du manque de coordination du parcours de santé à cause de la mise en concurrence des acteurs. A la France Insoumise, nous disons que la santé n'est pas réductible aux soins techniques, mais doit prendre en compte les composantes physiques, psychologiques, sociales, qui définissent un bon état de santé. Les inégalités sociales, le taux de pauvreté, la précarité, les conditions de travail, le système éducatif, les conditions d'alimentation ou la qualité du lien social ont des conséquences directes sur la santé.

Un programme de santé cohérent doit être articulé avec des mesures sociales et environnementales, qui

contribuent à l'amélioration de l'état de santé de la population. Nous pourrions privilégier la prévention, faire du Plan régional santé environnement le moyen d'éradiquer les maladies chroniques liées à la « malbouffe », l'exposition aux pollutions, notamment dans le cadre professionnel (pesticides, radioactivité), intensifier la lutte contre la consommation de tabac, d'alcool, premiers facteurs de mortalité prématurée dans nos lycées, centres de formation, et favoriser les associations qui traitent de ces sujets.

Pour conclure, je salue l'initiative – j'ai eu l'occasion de le faire en commission – de mettre en place un observatoire de santé environnement. En effet, cette proposition était dans le programme de Jean-Luc MELENCHON aux dernières présidentielles. Merci.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

M. COULON : Vous avez un grand fan à côté de vous, Madame HAMDANE. Madame KERRICH, voulez-vous faire l'explication de vote ?

MME KERRICH-BERNARD : Je l'ai faite, donc je retire.

M. COULON : C'est pourquoi j'avais un doute. Il n'y a plus de prise de parole sur cette délibération.

Vote sur la délibération n° 2023.01749

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Je crois que Monsieur TIRMARCHE va de nouveau pouvoir applaudir à tout rompre. Elle est adoptée. Je vous remercie.

(applaudissements)

2023.02017 - Subventions prévisionnelles de fonctionnement 2024 pour les instituts publics et privés de formations paramédicales et de sages-femmes Hauts-de-France

M. COULON : Monsieur TIRMARCHE, vous vous retirez. Pas de regret ? Il n'y a pas de prise de parole ? (*non*)

Vote sur la délibération n° 2023.02017

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.02018 - Subventions prévisionnelles de fonctionnement 2024 pour les écoles et instituts publics et privés de formations sociales Hauts-de-France

M. COULON : Monsieur CLAVET, vous étiez inscrit pour votre groupe. Pas d'intervention ?

Monsieur TIRMARCHE non plus ? Pas de regret ?

Vote sur la délibération n° 2023.02018

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

COMMISSION 1

Finances

2023.01982 - Mise en conformité de l'inventaire comptable de la région Hauts-de-France avec l'état de l'actif du payeur régional

Vote sur la délibération n° 2023.01982

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Madame DELLI, vous avez un problème de vote ? Appuyez sur le bouton. Vous connaissez cette réplique célèbre tirée d'un film non moins célèbre. Non, je ne pensais pas à celui-là. Je n'irai pas jusqu'à vous qualifier de « Septième Compagnie ». Vous me donnerez le nom de « Tassin ».

Administration générale

2023.01994 - Modalités d'exercice et orientations du droit à la formation des conseillers régionaux

M. COULON : Madame BEUIL, vous êtes inscrite pour la 1994.

MME MARAIS-BEUIL : Absolument, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, après avoir posé de nombreuses questions en commission, il reste encore quelques interrogations, puisque vous nous dites que, aujourd'hui, après une diminution de 100 000 euros de l'enveloppe globale de formation pour les élus, qui passe donc de 240 000 euros à 140 000 euros, il s'agit d'une enveloppe globale à l'intention de tous les élus. Il nous a été confirmé que « premiers demandeurs, premiers servis ». Comme il n'y a pas de fléchage par groupe, on peut se retrouver en milieu d'année, alors que l'on veut tirer notre formation plutôt en fin d'année, sans sous restants sur cette enveloppe.

Nous voulions confirmation qu'il y a tout de même une réserve par groupe, de façon à pérenniser des formations pour chacun, et que ce n'est qu'en fin d'année que seront tirés les restes. Sinon, nous vous demanderions de bien vouloir essayer de flécher par groupe, afin que tout le monde puisse assurer sa formation. En effet, « premiers demandeurs, premiers servis », il risque d'y avoir quelques difficultés pour certains.

M. COULON : Merci, Madame BEUIL.

Pas d'explication de vote ? Le vote...

M. TIRMARCHE : Monsieur le Vice-président ?

M. COULON : Monsieur TIRMARCHE ? Attendez, on va reprendre : Monsieur TIRMARCHE, Monsieur FONTAINE, Monsieur TANGUY. C'est bien cela ?

Allez-y, Monsieur TIRMARCHE.

M. TIRMARCHE : Merci, Monsieur COULON.

Pour le coup, la question de Madame BEUIL est assez légitime. Il faudrait que nous puissions avoir une réponse.

Ce n'était pas tellement une explication de vote, mais plus une remarque sur le fait que le Conseil régional serait bien inspiré d'organiser un certain nombre de formations collectives à l'adresse de tous les conseillers régionaux. On doit pouvoir disposer d'une enveloppe personnelle pour choisir nos formations par rapport aux failles...

M. COULON : Monsieur DUFOSSET, arrêtez de faire le *Muppet Show* à chaque fois. Sincèrement, c'est lourd.

M. TIRMARCHE : Oui, Monsieur DUFOSSET devrait arrêter...

M. COULON : Arrêtez de haranguer ainsi. Vous demandez la parole, vous faites un rappel au règlement ; au moins, c'est clair, c'est franc et cela ne fait pas « du fond de la salle, je balance la pierre, puis on verra bien ce qui retombe. » C'est vrai, c'est pénible, franchement.

M. TIRMARCHE : C'est effectivement pénible. Je vais donc faire l'intervention préalable avec l'explication de vote.

Monsieur DUFOSSET, il est assez pénible... Je n'avais pas prévu cet écart par rapport à la délibération. Il est pénible et il se fait remarquer inutilement sur les réseaux sociaux. Cela fait 8 ans que, malheureusement, les conseillers régionaux du « Racisme national » sont élus. Ils sont 32 dans le groupe...

(brouhaha sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

...et hier, lors du vote du budget...

M. COULON : Suspension de séance, la séance est levée.

Conférence des Présidents, s'il vous plaît. On reprend dans 10 minutes. Merci.

(la séance, suspendue à 10 heures 18, reprend à 10 heures 34)

M. LE PRESIDENT : Mes chers collègues, la séance est reprise. Les présidents de groupe sont présents.

J'estime que ce qui s'est passé est un fait suffisamment grave pour que Christophe COULON suspende la séance.

Je vais donner la parole pour un rappel au règlement à Monsieur TANGUY.

M. TANGUY : Merci, Monsieur le Président.

Evidemment, notre groupe ne tolère pas cette insulte. On ne va pas rentrer dans la polémique pour ne pas déranger davantage nos travaux et la quasi-totalité de nos collègues, qui ne sont pour rien dans cette altercation insupportable. J'espère et je pense que ce sera au procès-verbal. Les élus de notre groupe donneront les suites judiciaires qui s'imposent.

Je propose que nous retournions à nos travaux.

De toute façon, les Français – on le voit à travers les sondages – ne donnent plus crédit à ceux qui persistent dans ces diffamations. Allons de l'avant. En tout cas, nous allons de l'avant pour l'intérêt général. Je propose que l'on reprenne nos travaux.

Je reviens tout de même au fond, puisque Claire MARAIS-BEUIL avait posé une question qui intéressait tout le monde – c'est d'ailleurs peut-être pour cela qu'il y a eu un dérapage : avant de nous insulter, il avait dit que nous avons raison –, à savoir la dotation de formation des groupes. C'est concret et cela intéresse la bonne tenue de la démocratie.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Plusieurs éléments. Premièrement, pour les propos que l'on tient dans cette enceinte, il n'y a aucune immunité. Aucune. Clairement, ce qui a été dit par Monsieur TIRMARCHE figurera au compte rendu officiel du Conseil régional pour cette séance du 15 décembre. Ce procès-verbal, bien évidemment, sera disponible pour l'ensemble des élus, mais il sera fourni dès aujourd'hui au groupe Rassemblement National, s'il entend y réserver des suites.

Pour le reste, il y a à la fois les propos qui peuvent tenir lieu de débats, véhéments, respectueux ou irrespectueux. Il y a eu certains mouvements de la main qui ont été faits sur certains bancs, que je ne tolère pas. Je n'ai pas voulu que l'on s'y arrête, pour ne pas dramatiser cette séance, mais ils n'y ont pas leur place, comme les interpellations.

En ce qui concerne, Madame DELLI, ce que je viens de dire lors de la Conférence des Présidents, si ce sont les mêmes élus qui, par leur comportement, de façon répétée, ont de telles attitudes ou tiennent de tels propos, je proposerai à la Conférence des Présidents, avant de le faire pour l'ensemble de l'hémicycle, des sanctions qui porteront sur les personnes qui se rendront coupables de tels agissements. A bon entendeur.

Quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ? Oui, Monsieur.

M. TIRMARCHE : Monsieur le Président, je tenais à présenter des excuses, des excuses à votre égard, Monsieur le Président, à l'égard de tous les collègues des membres de la majorité, à l'égard de mes collègues du groupe PCPE et des collègues du groupe GRE d'avoir interrompu nos travaux sur une question importante. Ce n'était pas du tout mon intention.

Je vous prie de m'excuser pour ce désagrément, involontaire de ma part, vous l'aurez compris.

Pour ce qui concerne les propos que j'ai tenus, je les pense ; il n'y a donc aucune raison que je les retire. J'en assumerais les conséquences, s'il devait y avoir des conséquences.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Nous prenons acte de la précision de votre réponse. Je maintiens ce que j'ai dit : le compte rendu sera disponible, sur cet extrait, dès la fin de journée, et sera remis aux différents présidents de groupe.

Nous reprenons exactement là où nous étions arrivés. Je me tourne vers le Président COULON.

M. COULON : C'est Benoît TIRMARCHE qui avait la parole pour son groupe.

M. LE PRESIDENT : Monsieur TIRMARCHE, vous avez dit ce que vous aviez à dire ? Très bien.

Jean-Paul FONTAINE a la parole.

M. FONTAINE : Merci, Monsieur le Président.

Je vais essayer, en l'absence de Brigitte FOURE, de vous apporter les réponses qui se doivent à cette délibération, en étant plutôt rassurant.

Premièrement, en rappelant que le droit à la formation est un droit individuel. Il n'y a pas de raison de parler de groupe. Chaque groupe peut organiser des formations, mais c'est chaque élu qui doit s'inscrire individuellement pour former ce groupe. On est donc bien sur une formation individuelle. Effectivement, l'inscription budgétaire diminue en raison du contexte budgétaire de 2024, mais surtout, soyons pragmatiques et réalistes, cela a été rappelé en C1, car il y a une sous-consommation des crédits de formation des élus constatée depuis 3 ans.

Je pense qu'il ne convient pas de s'emporter. Chacun a pu, peut ou pourra partir en formation.

En 2023, le montant mandaté, ce qui était engagé, s'élevait à 108 068 euros sur un budget de 340 000 en 2023. En 2022, le montant mandaté a été de 117 929 euros sur un budget de 340 000 euros. En 2021, le montant mandaté a été de 78 748,80 euros sur un budget de 340 000 euros. Nous n'avons absolument pas consommé toutes les enveloppes annuelles.

Au-delà de cela, l'enveloppe individuelle indicative de 2 000 euros restera d'actualité en 2024, dans la mesure où elle s'établit sur la base du budget de 240 000 euros pour 2024, soit 1 411,76 euros par élu, complétée, comme il avait été dit en C1, par la mobilisation du reliquat 2023 inscrit en provision, de l'ordre de 230 000 euros.

Le droit à la formation de tous les élus est donc garanti en mobilisant les reports des crédits inscrits en provision, et ce peu importe que l'élu ait ou non réalisé une formation en 2023. Par ailleurs, l'objet de cette délibération est aussi de fixer les règles de mobilisation de ces crédits de formation, en précisant les orientations des formations qui peuvent être suivies.

Voilà, Monsieur le Vice-président.

M. COULON : Merci, Monsieur FONTAINE. Puisque j'ai compté et qu'il n'y a pas de compteur qui s'affiche, vous étiez bien dans la limite des deux minutes.

Je vais vous décompter aussi, Monsieur TANGUY, le temps que le compteur arrive. Allez-y, je vous en prie. Prenez la parole. Non, il n'y a pas de demande ? Vous aviez pourtant demandé.

Plus de prise de parole sur cette délibération concernant les crédits de formation ? (*non*)

Vote sur la délibération n° 2023.01994

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01995 - Moyens matériels des groupes politiques

M. COULON : Madame BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, mes chers collègues, nous voilà encore avec une diminution. Nous passons de 80 euros par élu à 60 euros par élu. L'affirmation donnée a été que nous avons déjà tout le matériel nécessaire.

En revanche, en commission, il a été sous-entendu que certains groupes étaient mieux lotis que d'autres, avaient des possibilités d'obtenir ce qui est refusé à d'autres. Nous voulions aujourd'hui, en pleine séance plénière, que cela soit éclairé, connaître si tous les groupes étaient mis au même banc et si tout était respecté au même niveau par tous.

M. COULON : Sous réserve des explications fournies par Jean-Paul FONTAINE et d'autres, je me permets de réagir en tant que président de groupe. Globalement, notre groupe doit consommer autour de 60 % à 65 % des

crédits – je vais vous répondre – mis à sa disposition, puisqu'il n'y a pas besoin de consommer inutilement des crédits, tant en matière de fonctionnement que d'investissement, si vous voyez ce que je veux dire. On a eu sous d'autres cieux un débat sur Darty, je me souviens bien, et le nombre d'ordinateurs qui était supérieur au nombre de collaborateurs de certains groupes.

Il n'y a pas, je peux être complété par Jean-Paul FONTAINE, de privilèges accordés à certains groupes, sous-entendu aux groupes de la majorité *versus* les groupes minoritaires. On a à la fois un catalogue de matériels disponibles, et les moyens sont définis par notre règlement intérieur et encadrés par le Code général des collectivités. Je ne vois pas, sincèrement, ce à quoi vous faites référence en matière de privilèges accordés ou de traitement préférentiel.

Monsieur FONTAINE, je vous en prie.

M. FONTAINE : Merci, Monsieur le Vice-président.

Il faut bien repréciser les choses. En C1, on a manqué d'explications sur ce qui était sous-entendu. Je vais donc essayer d'apporter une réponse globale, tant sur les moyens matériels que sur la prise en charge des frais de repas. Au moins, ce sera clair.

Cette année, comme l'a rappelé Madame MARAIS-BEUIL, il est considéré que les groupes, étant investis depuis 3 ans, sont correctement équipés. Il est donc proposé de passer de 80 euros à 60 euros par élu par mois dans le financement des moyens des groupes, pour financer les frais de documentation, d'affranchissement et de télécommunication. L'ensemble de ces dépenses est consultable sur l'*open data* de la région et fait l'objet d'une publication annuelle, sous l'égide du Code général des collectivités territoriales.

Ensuite, sur la prise en charge des frais de repas, des éléments ont également été apportés en C1. Concernant ceux-ci, ils ne font pas partie de la liste des moyens matériels attribués aux groupes. En revanche, les frais de déplacement, dont les frais de séjour des élus, sont régis par la délibération 2023.00415, votée en séance plénière le 26 janvier 2023, délibération relative aux remboursements des frais de conseillers régionaux nécessaires à l'exercice de leur mandat. C'est cette délibération qui fait foi. Cette délibération décide d'autoriser le remboursement des frais de déplacement engagés par les élus pour prendre part aux instances du Conseil régional et des organismes dans lesquels ils sont désignés *ès qualités*, y compris pour une réunion de groupe préparatoire à chaque séance plénière. Ces frais de déplacement englobent les frais de repas. Cette délibération a été votée à l'unanimité par 147 pour, 0 contre, 14 abstentions, les 14 abstentions émanant du groupe PCPE.

Voilà, Monsieur le Vice-président.

M. COULON : Merci. C'est assez complet et clair. Peut-être y a-t-il eu des précisions sur les doutes, Madame BEUIL ? Si l'on peut vous être utile, il n'y a pas de souci. Autant profiter de la séance.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, nous n'avons jamais parlé des frais de déplacement. Néanmoins, j'avais un collègue de l'opposition, qui se trouve de l'autre côté, qui nous disait détenir une liste de matériels octroyés à certains groupes, refusés à d'autres. Nous voulions donc quelques informations.

M. COULON : On retombe donc sur le matériel. Tranchons cette histoire. En réalité, la majorité, nous avons sans doute beaucoup de défauts, mais sous l'autorité du Président et parce que c'est la loi, je peux vous dire que, sur ce sujet, nous sommes intransigeants, extrêmement intransigeants. Sur les repas, en dehors de ce que prévoit notre règlement intérieur, pour les groupes de la majorité, c'est une association autonome, alimentée par les crédits personnels des élus régionaux, qui paye des repas en dehors du champ prévu par la loi, et c'est bien ainsi.

En revanche, sur le matériel, je ne pense pas qu'il y ait de difficulté.

La parole est à la défense ?

M. HUTIN : Je ne suis pas là pour défendre.

M. COULON : Vous levez la main. Je vous en prie, Monsieur HUTIN.

M. HUTIN : Juste un rappel au règlement, puisque j'ai été mis en cause. Simplement, je pose des questions, j'obtiens des réponses. J'ai obtenu ces réponses et vous les avez eues, Madame MARAIS-BEUIL, comme sur la formation. Lisez les réponses que la commission vous envoie. Il sera intéressant de les diffuser. Ces réponses sont très claires. Il n'y a pas de mise en cause. Il y a juste une question pour que les choses soient claires. Je demande simplement que les choses soient claires. C'est pourquoi on en débat.

Sur le matériel, que l'on ait une liste précise des choses autorisées et qu'elle soit la même pour tout le monde. Les données sont sur l'*open data*. Lorsqu'on les analyse un peu, on voit que les dépenses peuvent être assez différentes d'un groupe à l'autre, notamment en matière de matériel informatique. Il faut que les choses soient dites. Vous avez rappelé un certain nombre de choses. Pour moi, il n'y a pas de souci. Plus on sera précis, plus ce sera clair et transparent, mieux ce sera pour tout le monde.

M. COULON : On a essayé de faire vivre le débat. S'il y a le moindre doute, je suis tout à fait d'accord – je m'exprime encore en tant que président de groupe, j'imagine que les présidents des groupes majoritaires le seraient –, il faut lever tous les doutes. Il n'est pas question de privilégier plus l'un que l'autre. Il n'y a pas de conseillers régionaux à deux vitesses ici. On a tous la même valeur démocratique. La loi encadre, ainsi que notre règlement intérieur, les moyens mis à notre disposition. C'est ainsi et pas autrement.

Vote sur la délibération n° 2023.01995

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

2023.01996 - Crédits en Personnel par groupe politique

M. COULON : Il n'y a pas d'inscrit. Pas de demande d'explication de vote ? (*non*)

Vote sur la délibération n° 2023.01996

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.02069 - Indemnités et prise en charge des frais des membres du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)

M. COULON : Pas de demandes d'intervention ? (*non*)

Vote sur la délibération n° 2023.02069

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Personnel

2023.02075 - Adoption du tableau des emplois

M. COULON : Madame KERRICH-BERNARD, vous étiez inscrite en explication de vote.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur COULON.

Mes chers collègues, quelques remarques sur le niveau et la qualité d'emplois nécessaires pour remplir les missions du service public régional. On a donc à débattre du tableau des emplois de notre région. On remarque que le volume total des emplois autorisés est quasi stable depuis 5 ans. On note un écart important entre ce nombre d'emplois autorisés et l'effectif permanent présent dans la collectivité.

On remarque, je voudrais attirer votre attention sur ce point, que le nombre d'agents contractuels, c'est-à-dire des agents précaires, positionnés sur des emplois permanents a bien augmenté ces dernières années. Les agents temporaires en lycée, environ 1 500, qui enchaînent les contrats, n'ont pas de contrat pendant les grandes vacances et sont moins rémunérés, car ils ne sont pas compris dans le régime indemnitaire. On remarque également une diminution (- 59 depuis 2018, donc depuis plusieurs années) des emplois liés à l'entretien des lycées, dont celui d'agent d'entretien, qui est pourtant le premier métier de la collectivité. Cela signifie plus de recours à des prestataires privés. On sort du statut protecteur de la fonction publique.

Recrudescence également des agents recrutés en contrat de projet dans les services. Nous alertons encore sur le développement de ces types de contrats, qui sont en réalité limités à l'exercice d'une mission spécifique de 3 à 6 ans, qui n'ouvrent pas de droit de reprise à l'ancienneté, ni à un CDI à l'issue des 6 ans, contrairement aux CDD, et qui ne permettent pas de conserver les compétences au sein de la collectivité.

Sur les emplois non permanents, il n'y a pas de distinction dans le tableau entre les besoins occasionnels, c'est-à-dire ceux liés à une recrudescence d'activité, et les remplacements d'absence. On passe de 1 598 à 1 325 d'une année sur l'autre, sur ces emplois non permanents. J'attire votre attention sur le fait d'être vigilant à la capacité de remplacement des absences dans les lycées.

Pour toutes ces raisons, une recrudescence des agents recrutés en contrat de projet et une précarisation de nos agents régionaux, nous nous abstenons sur ce tableau d'emplois et jugerons sur pièce les engagements pris par le Président de région d'accélérer les « déprécarisations » d'agents, ce qui n'est pas le cas actuellement.

M. COULON : Merci, Madame KERRICH.

Je ne sais pas si Jean-Paul FONTAINE souhaite réagir.

M. FONTAINE : Merci, Monsieur le Vice-président.

Pour bien préciser les choses, je ne pense pas que ce soit un tableau qu'il faille débattre. On est davantage sur un document technique, puisque le tableau des emplois est une obligation juridique pour chaque collectivité, qui doit délibérer le nombre d'emplois nécessaires au fonctionnement de la collectivité. C'est un document qui nous est demandé par la Préfecture ou la Paierie, à l'occasion de divers contrôles. Il recense, comme il vient d'être dit, les emplois permanents répartis au sein des 106 métiers de la collectivité – le nombre total est stable, la répartition par métier évolue en fonction des réorganisations de services – et les emplois non permanents (remplacements d'agents absents, besoins occasionnels, contrats de projet), comme il a aussi été dit.

Je voudrais tout de même préciser qu'il faut arrêter cette petite musique de dire que l'on cautionne les agents dans la précarité. On est en train de « déprécariser » des agents, je l'ai dit hier : 252 en lycées et, de mémoire, 273 au total sur l'exercice 2023, donc une vingtaine dans les sièges. On va aller à 1 000 sur les 2 ou 3 ans à venir. On prend donc le problème à bras-le-corps. Nous n'avons pas recours à de la sous-traitance privée, sauf lorsque

nous n'avons pas les compétences pour le faire. Nos agents peuvent être redéployés sur des établissements scolaires, oui, mais il n'y a pas de fermeture de poste. Nous essayons aussi, c'est précisé aux organisations syndicales, de ne pas perdre la mémoire des métiers.

En même temps, sur les contrats de chargés de mission, le terme signifie bien « chargés d'une mission ». Ce n'est pas forcément une mission qui a vocation à durer *ad vitam aeternam*. On est donc bien sur des temporalités courtes, avec les conséquences que vous pouvez évoquer, mais c'est bien aussi pour répondre à des besoins de la collectivité. Une collectivité ne peut pas fonctionner de manière complètement unie, comme un rouleau compresseur. On a besoin de souplesse, de personnes qui interviennent de temps en temps sur des missions particulières. On a besoin de personnel qui reste dans la collectivité. C'est cette organisation que nous gérons. En même temps, je rappelle que pour recruter un agent, le temps que l'on passe l'annonce, le temps qu'il y ait le délai de prévenance pour quitter la collectivité, le temps de l'intégration dans la collectivité d'accueil, on est au minimum sur une temporalité de six mois.

Voilà, Monsieur le Vice-président.

M. COULON : Merci, Monsieur FONTAINE. Vous avez répondu au nom de l'exécutif et en prenant aussi du temps de parole pour votre groupe.

Vote sur la délibération n° 2023.02075

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

Développement économique

2023.02092 - Fonds pour une Transition Juste : lancement d'une première série d'appels à manifestation d'intérêt visant à favoriser le développement de nouvelles activités économiques dans les domaines du bâtiment, de la batterie et de la valorisation du CO₂

M. COULON : Frédéric MOTTE, au titre de l'exécutif, mais nous commençons par Daniel LECA pour le groupe UDI.

Pardon, Monsieur MOTTE. Je pensais que vous vous étiez absenté momentanément. Je vous en prie, vous ouvrez les débats.

M. MOTTE : Jamais, Président. Surtout pour défendre cette belle ambition que nous avons autour de cette opportunité du Fonds de transition juste. Je vais vous parler d'un défi à relever, d'une opportunité et d'une ambition.

Le défi à relever est celui de notre histoire industrielle. L'Europe a identifié – « hélas », diront certains – les seuls départements du Nord et du Pas-de-Calais comme devant affronter des défis plus importants dans leur transformation, donc faire face aux conséquences sociales et économiques des transitions et, surtout, se mettre au diapason des objectifs européens dans la marche vers la neutralité carbone.

L'opportunité est celle de ce Fonds de transition juste. C'est une enveloppe de 228 millions d'euros pour accompagner des projets dans nos entreprises, nos universités, à relever les défis de la transformation et à être exemplaires, plus particulièrement sur les enjeux des nouveaux modèles économiques, ce que l'on appelle la coopération industrielle, sur la circularité, et ainsi s'adapter aux défis de la compétitivité industrielle mondiale, tout en marchant vers cette neutralité carbone.

Une ambition que nous avons, c'est d'être une région *leader* sur ces enjeux de l'économie circulaire. Nous sommes d'ailleurs soucieux de les accompagner de longue date, puisque, sous la houlette d'Aurore COLSON, nous avons voté une feuille de route sur l'économie circulaire. Nous avons identifié cette même économie circulaire comme une des six filières d'excellence pour notre feuille de route REV3.

L'idée est de faire remonter un certain nombre de projets, pour que nous puissions les accompagner. C'est déjà en route, mais on voudrait accentuer, massifier et mieux cerner sur un certain nombre de secteurs. Nous allons vous proposer, au fil des prochains conseils, des appels à manifestation d'intérêt (AMI). Aujourd'hui, on vous propose de délibérer sur trois premiers AMI : le premier sur le cycle de vie de la batterie, vous savez que c'est un élément essentiel dans la transformation de notre filière automobile ; le deuxième sur le CO₂ et de nouveaux usages ; le troisième sur les matériaux et déconstruction du bâtiment.

Voilà l'objet de cette première délibération. D'autres vont suivre et d'autres viendront pour vous présenter les projets retenus.

M. COULON : Merci, Monsieur MOTTE.

Daniel LECA.

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Un petit mot complémentaire à ce que vient de dire Frédéric, pour compléter le regard sur ce dispositif. Evidemment, le Fonds de transition juste, dispositif européen visant à accompagner la transition, n'est pas un fonds de décarbonation, mais bien un fonds visant à accompagner les conséquences de cette décarbonation, et

qui ne concerne que le Nord et le Pas-de-Calais. Avec 227 millions d'euros, c'est un fonds très important qui sera, comme Frédéric l'a dit, décliné en appels à manifestation d'intérêt.

Il est intéressant de dire, pour rassurer ceux qui ne sont pas du Nord et du Pas-de-Calais, dans la maquette européenne que nous avons construite, 45 % des fonds FEDER gérés par la région en tant qu'autorité de gestion vont être attribués à cette ambition d'une Europe plus verte, donc d'une région Hauts-de-France plus verte. Cela signifie que, dans son travail d'examen des dossiers, son travail d'accompagnement des secteurs, nous nous assurerons évidemment qu'aucun des territoires de la région ne soit abandonné ou moins bien traité. Nous allons nous assurer que ce Fonds de transition juste, qui poursuit des objectifs extrêmement ambitieux et puissants pour notre économie régionale, puisse aussi être relayé dans les autres territoires non éligibles à ce Fonds de transition juste. C'était important de le dire.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Monsieur LECA.

Monsieur EYMERY, pour le groupe Rassemblement National ? Merci.

Monsieur BRUN. Quelqu'un prend-il l'intervention de Monsieur BRUN ? Madame SECK, Madame HAMDANE ? Non ?

M. METTAI : Non, c'est moi qui vais intervenir.

M. COULON : Pardon. Allez-y, Monsieur METTAI.

M. METTAI : Merci, Monsieur COULON.

Par cette délibération, vous nous proposez le lancement d'une première série d'appels à manifestation d'intérêt visant à favoriser le développement de nouvelles activités économiques dans le domaine du bâtiment, de la batterie et de la valorisation du CO₂, dans une logique d'économie circulaire et sous la perspective de l'industrie verte. Tout cela va dans le bon sens, aux yeux des Ecologistes. Nous voterons cette délibération, malgré quelques réserves. Ce n'est pas le cas de l'appel à manifestation « Matériaux et déconstruction sélective des bâtiments », qui n'appelle pas de remarque particulière.

Pour le cycle de la batterie, il s'agit d'une injonction du Conseil européen, indispensable pour fluidifier l'écosystème public, privé, universitaire, autour de l'écoconstruction, l'écoconception et du recyclage des batteries, afin de garantir la soutenabilité de sa production à l'horizon 2025 et de l'interdiction de la vente des véhicules thermiques. Attention, toutefois, à prendre en compte la remarque du CESER concernant l'hydrogène et de ne pas mettre tous nos chevaux-vapeur dans le même panier technologique, y compris en matière de mobilité.

Concernant la captation et la valorisation du CO₂, le gouvernement mène actuellement une consultation à propos de la stratégie du pays en matière de captation, stockage et éventuelles utilisations du carbone issu des processus industriels. C'est ce que l'on appelle les CCUS : captage, stockage et utilisation du CO₂. Cette consultation en plein été, actuellement réservée aux seuls professionnels et industriels, ne permet pas l'expression de la société civile sur ce sujet, certes technique, mais très important à l'heure de la planification de la décarbonation pour notre pays. Cette technologie, qui peut amener de graves conséquences si elle est mal utilisée, ne sera pas la panacée du monde industriel, le sauvant d'une profonde remise en question et de l'absence de prise en compte de la sobriété.

La technologie ne nous sauvera pas du désastre. Les quantités de carbone que celle-ci pourrait prélever sont particulièrement faibles par rapport aux émissions globales. C'est la raison pour laquelle les Ecologistes ont demandé, à l'échelon national, qu'une véritable consultation soit organisée sous l'égide de la Commission nationale du débat public, afin de permettre à celui-ci d'en comprendre les enjeux.

Ainsi, en responsabilité, les Ecologistes voteront cette délibération et veilleront à ce que les réponses apportées, au-delà de la circularité, visent également à la sobriété de notre modèle économique. Merci de votre attention.

M. COULON : Merci, Monsieur METTAI.

Nous avons Madame QUIGNON, qui est inscrite.

MME QUIGNON : Pour le groupe que je représente, nous voterons pour, car ce Fonds de transition est juste. On aimerait tout de même que soient ciblés les deux territoires qui seront particulièrement impactés, que sont le Nord et le Pas-de-Calais. En effet, comme je l'évoquais hier dans mon intervention, ils ont perdu énormément d'emplois et risquent d'en perdre beaucoup. Il semble équitable de favoriser des actions un peu plus concentrées sur ces territoires et que le reste puisse être fléché sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France et équitablement réparti.

Ensuite, on attire votre vigilance sur l'histoire du stockage du carbone. Les experts émettent des avis réservés. Attention aux projets qui pourraient être soutenus, pour qu'il n'y ait pas d'effets négatifs pour nos territoires. Merci.

M. COULON : Merci, Madame QUIGNON.

Pas d'explication de vote ? Monsieur METTAI, vous avez fait les deux en même temps, Madame QUIGNON aussi.

Vote sur la délibération n° 2023.02092

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Innovation numérique et sociale

2023.01808 - Cadre d'intervention régionale d'aide au développement par l'innovation sociale

M. COULON : La 1098, Madame DELAIRE.

Pardon. Excusez-moi. La Directrice générale des services, qui a une meilleure vue que moi, mais elle n'a pas que cette qualité, elle a aussi beaucoup de défauts, me rappelle à l'ordre. Ce n'est pas la 1098, c'est la 1808. C'est néanmoins Madame DELAIRE qui prend la parole.

MME DELAIRE : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, comme je l'ai dit hier matin lors de ma présentation budgétaire, c'est avec fierté et sens des responsabilités que j'ai l'honneur de porter ici, au Conseil régional, les politiques d'économie sociale et solidaire et, donc, ce cadre d'intervention régionale d'aide au développement par l'innovation sociale qui est soumis au vote.

Je voudrais saluer à cette occasion le travail de nos collègues Guillaume DELBAR, Faustine MALIAR et Arnaud DECAGNY, qui ont porté l'ESS lors de ce mandat et lors du précédent. Je vais prolonger l'action entamée, mais surtout développer la nouvelle direction que nous portons, à la suite de l'évolution du SRDEII. En effet, l'ESS porte une résonance bien particulière, en ces temps où l'économie circulaire, la sobriété énergétique, la coopération, l'insertion par l'économie, la solidarité et la transition écologique sont devenues des maîtres mots.

Le secteur arrive à maturité. Notre deuxième génération de la stratégie régionale de l'ESS en est à la fois le témoin et s'inscrit dans une démarche de plus en plus en phase avec ce que nous devons faire comme développement économique et social. L'économie sociale et solidaire n'est plus une niche dans l'économie

générale, mais le poste avancé de ce que va devenir l'économie. C'est bien cette dimension économique que nous portons ici, dans les Hauts-de-France. Ce laboratoire, ce terrain d'expérimentation qu'est l'ESS a parfois donné naissance à des raisons sociales disparates et protéiformes, qui nécessitaient des réponses particulières, parfois complexes, au regard de la diversité des statuts du secteur.

Avec ce nouveau cadre, nous traçons une ligne de route structurelle autour de plusieurs grands axes : l'émergence, la structuration, le développement et l'essaimage de dynamiques territoriales ESS, avec comme critère d'éligibilité la création d'emplois. Je parle ici de l'aide au développement par l'innovation sociale, de nos nouvelles aides, celle à l'émergence de nouvelles activités de l'économie sociale et solidaire (Business) et celle à l'investissement des entreprises de l'économie sociale et solidaire (Invest). Notre ambition est d'appuyer, d'accompagner et de dynamiser un secteur économique qui représente 14 086 établissements, soit 8,8 % des établissements en Hauts-de-France, 220 729 salariés, 10,9 % de l'emploi salarié régional. Rappelons que 9 % des emplois de l'ESS en France sont situés en Hauts-de-France.

Un mot, puisque j'ai la parole, sur les deux autres délibérations, qui sont de mon ressort et qui sont à l'ordre du jour.

M. COULON : Vous vous exprimez également au nom de votre groupe. Voilà pourquoi nous dépassons les deux minutes.

MME DELAIRE : Merci.

Le cadre d'intervention régionale de l'aide aux coopérations territoriales économiques : cette aide permet le regroupement sur un même territoire d'entreprises de l'ESS, qui s'associent à des entreprises, en lien avec des collectivités territoriales, des centres de recherche, des organismes de formation, pour mettre en œuvre une stratégie commune et continue de coopération au service du développement de ces nouvelles entreprises et nouvelles activités sur les territoires.

Enfin, le cadre d'intervention du soutien aux territoires d'économie sociale et solidaire, qui a pour objet d'accompagner les EPCI dans l'élaboration de politiques publiques locales de développement de l'ESS. Nous souhaitons créer les conditions favorables du soutien des intercommunalités au secteur, en permettant aux territoires ruraux, aux territoires du Pacte Sambre-Avesnois-Thiérache ou de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, de se doter d'une expertise, principalement par le recrutement d'une ou d'un référent ESS au sein de la collectivité, et ainsi amplifier le rôle des collectivités locales dans le développement de l'ESS et favoriser une offre au service des entreprises et entrepreneurs de l'ESS en proximité.

Vous le voyez, nous avons créé toutes les conditions pour faire de l'ESS, avec le concours de tous les acteurs et tous les territoires, un des piliers de notre action économique, le laboratoire de l'économie de demain, des emplois réels, non délocalisables, ancrés sur nos territoires, et qui portent en eux une dimension solidaire et sociale.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Madame DELAIRE.

Christine ENGRAND est inscrite. D'accord.

Gilles METTAI, dans ce cas.

M. METTAI : Merci, Monsieur le Président.

Mon intervention portera également sur les trois cadres d'intervention régionale d'aide au développement par l'innovation sociale, aux coopérations territoriales et économiques, aux territoires d'économie sociale et solidaire.

Tout d'abord, nous tenions à saluer la toute nouvelle nomination de Madame Marie-Noëlle DELAIRE à la vice-présidence à l'Artisanat et l'Economie sociale et solidaire. Je me souviens de l'une de mes premières interventions dans cet hémicycle, pour m'étonner que l'ESS, si chère aux Ecologistes, ne soit pas – non pas mieux, puisque Monsieur DECAGNY a toujours été clairement identifié par les acteurs, mais – plus visiblement incarnée dans son exécutif par une vice-présidence dédiée. C'est à présent le cas. Vous trouverez toujours les Ecologistes à vos côtés, Madame la Vice-présidente, pour soutenir des dispositifs vertueux, en faveur de ces deux formes d'économie que sont celle de la proximité, de l'artisanat et celle de l'économie sociale et solidaire.

D'ailleurs, Madame DELAIRE, notons que c'est un joli cadeau de bienvenue que vous ont réservé Messieurs BATAILLE et BERTRAND, avec une enveloppe budgétaire dédiée à l'Artisanat, au Commerce et à l'ESS amputée de près d'un tiers (- 4 millions en investissement). Malgré cela, nous nous félicitons que le budget consacré à l'ESS ait été sanctuarisé et protégé de ces coupes franches, puisqu'il reste stable, si l'on tient compte de l'inflation.

Ces délibérations-cadres visent donc à faciliter le travail des acteurs de l'ESS. Ces nombreux acteurs de l'ESS se sont réunis tout au long de cette année 2023, pour la quatrième Conférence de l'Economie sociale et solidaire, qui s'est terminée ce mardi à Nogent-sur-Oise, en présence de Madame la Vice-présidente. Une partie des conclusions et préconisations, exprimées en synthèse de ces ateliers, a d'ores et déjà été intégrée à ces délibérations. On pense notamment aux besoins en ingénierie financière exprimés par les participants.

Nous y avons également entendu s'exprimer des craintes concernant la pérennisation des financements, avec la fin de la stratégie de développement prévue dans le Pacte d'ambition, et des alertes, celle du directeur de BGE, par exemple, sur le développement excessif de la promotion de l'entrepreneuriat, qui aboutit trop souvent à multiplier des porteurs de projet, dont le revenu ne culmine qu'à 500 euros. Alertes et réserves également sur la méthode des appels à projets, qui mettent les structures de l'ESS en concurrence avec le domaine lucratif, nuisent à la stabilité des structures, en l'absence de visibilité sur la pérennisation de leurs actions.

Vous l'aurez compris, les Ecologistes voteront ces délibérations-cadres et seront vigilants à leur évolution dans le temps.

M. COULON : Merci, Monsieur METTAI.

Y a-t-il d'autres prises de parole ? (*non*)

Vote sur la délibération n° 2023.01808

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

2023.02000 - Cadre d'intervention régionale de l'aide aux coopérations territoriales économiques

M. COULON : Madame DELANNOY, vous êtes inscrite. Retiré.

Monsieur METTAI, vous étiez inscrit en explication de vote. Les trois ? C'est parfait.

Vote sur la délibération n° 2023.02000

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Madame ENGRAND ? Monsieur METTAL, vous l'avez fait.

Vote sur la délibération n° 2023.02012

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Madame SECK, pour un rappel au règlement sur la 2012.

Attendez, c'est un sabotage... Voilà, cela fonctionne.

MME SECK : Je vous remercie. Le vote va aussi trop vite, car on a des procurations et il n'est pas forcément simple de voter. Je vous remercie.

L'économie sociale et solidaire regroupe des espaces de travail et de production, qui s'organisent hors des principes capitalistes, privilégiant l'utilité sur le profit et la décision collective sur l'impérialisme actionnarial. L'économie sociale et solidaire propose une alternative, un avenir en commun, en rupture avec le système capitaliste encore majoritaire. Nous saluons votre retour à la raison, en soutenant cette économie la plus humainement avancée, pour engager la transition post-capitaliste. Cette grande transformation a actuellement lieu dans de très nombreux secteurs : santé, services aux personnes, protection de la nature, culture, éducation, agriculture, numérique et tant d'autres.

L'idée de l'ESS émerge dès le début du mouvement ouvrier, soucieux de gérer rationnellement les conditions de travail et de récupérer les profits capitalistes, afin de les convertir en investissements utiles ou en hausses de salaire. La délégation insoumise se félicite du rapprochement de la majorité régionale vers les positions insoumises sur l'ESS. Vous voyez, Monsieur BATAILLE, que des sujets peuvent nous rassembler, même s'ils sont empreints de poésie à vos yeux, comme notre proposition de la règle bleue. A la fin du XIXe siècle, c'est Jaurès qui dénonçait le paradoxe de voir que la République avait fait du travailleur un citoyen dans la Cité, mais qu'il restait esclave dans l'entreprise. L'ESS fait vivre concrètement la démocratie sociale dans les entreprises et les associations. Les salariés sont les meilleurs connaisseurs de leur outil de travail. Ils et elles sont donc au cœur de la bifurcation écologique et sociale.

Nous constatons que les propositions de l'avenir en commun, portées par Jean-Luc MELENCHON, ont fait leur bout de chemin dans votre majorité et nous nous en réjouissons. Nous vous encourageons donc à poursuivre dans cette voie. Nous voterons pour cette délibération.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Madame SECK. Le vote étant acquis.

Je vous ai fait part d'une certaine admiration personnelle pour Georges Marchais hier. De là à faire le parallèle avec Jean-Luc MELENCHON, il y a encore un peu de travail. Cela ne concerne que moi.

Lycées

2023.02105 - Plan de Sécurité Sûreté Lycées : mise en place d'une enveloppe spécifique pour renforcer la sécurité et la sûreté des EPLE

M. COULON : Jean-Pierre BATAILLE, au titre de l'exécutif. Monsieur le Vice-président.

M. BATAILLE : Monsieur le Président, chers collègues.

Je ne suis pas sûr, Madame SECK, que cette délibération va rester dans votre règle bleue. Peu importe, elle est importante.

Vous le savez tout, l'attaque au lycée Gambetta-Carnot à Arras nous a récemment rappelé l'importance de notre engagement en matière de sécurité et la hauteur des enjeux, la vie de nos élèves et des personnels. Depuis 2017, nous avons mis en œuvre un plan de sûreté de nos EPLE, visant à équiper nos lycées et CFA régionaux d'installations et de matériels permettant de protéger au mieux nos agents et nos jeunes.

Concrètement et pour rappel, ce plan nous a fait intervenir sur les systèmes de sécurité incendie, les plans particuliers de mise en sécurité, que vous connaissez tous sous l'acronyme PPMS, la généralisation des systèmes de vidéoprotection des entrées et sorties et la sécurisation des périmètres par des clôtures, portillons, tourniquets et autres installations. Depuis l'adoption de ce plan, ce sont 28 millions d'euros qui ont été engagés pour la sécurité des établissements sous notre compétence. A ce jour, plus de la moitié des lycées estiment avoir eu la totalité de leurs besoins sécuritaires traitée, et plus de 1 017 caméras ont été installées dans 127 lycées au titre de la généralisation de la vidéoprotection.

L'inacceptable, l'ignoble attentat d'Arras, qui a frappé au cœur d'un symbole de la République, est venu nous rappeler que notre vigilance ne peut et ne doit pas faiblir. C'est pourquoi nous avons mené immédiatement une enquête *flash* auprès de nos 272 lycées et CFA, afin de faire remonter les fragilités constatées et les éventuels dysfonctionnements. Il ressort de cette enquête que 148 établissements sont suffisamment équipés. Sur la base de ces informations, nous avons pris la décision de considérablement accélérer ce plan de sûreté, tant sur les équipements que sur le patrimoine.

D'abord, la totalité de nos services est mobilisée afin de traiter le plus rapidement possible les besoins restants en matière d'équipement. De cette manière, nous allons augmenter la cadence de la généralisation de la vidéoprotection, qui passera de 20 à 50 nouveaux lycées équipés par an, afin d'en doter la totalité sous 3 ans. Les PPMS et les systèmes d'incendie suivent cette même accélération de cadence. Ainsi, depuis le 13 octobre, près de 1 million d'euros ont déjà été engagés dans des installations, maintenances et réparations diverses. Enfin, c'est le but de cette délibération que je vous présente, nous dédions une enveloppe inédite de 10 millions d'euros, triplement du budget actuel, pour la mise en œuvre de travaux sur le patrimoine, comme l'installation de clôtures, portillons, visiophones et autres systèmes d'entrée et sortie. Les besoins en la matière sont estimés entre 20 et 30 millions, répartis sur les trois prochains exercices.

Pour conclure, malgré l'émotion légitime qu'a engendrée la tragédie d'Arras et les efforts que nous consentons, il nous faut garder raison : la sécurité totale n'existe et n'existera malheureusement pas. Celui qui prétend pouvoir l'assurer est un menteur. D'autant plus que nos EPLE doivent rester des lieux d'apprentissage, de construction et d'émancipation des jeunes, et non des établissements « bunkérisés ». Ce que nous pouvons faire, c'est garantir à nos usagers et nos agents d'avoir pris toutes les mesures possibles et adaptées pour leur sécurité. C'est tout le sens de cette délibération et, plus largement, de nos efforts en la matière. Soyez assurés de notre pleine mobilisation et vigilance.

J'en profite pour remercier Manoëlle MARTIN pour le travail déjà effectué, ainsi que Laurent RIGAUD pour notre future collaboration sur cette thématique EPLE, avec un seul objectif : garantir à nos jeunes les meilleures conditions d'études, dans le meilleur environnement. Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Monsieur le Vice-président.

Pour rappel, nous sommes sur cinq minutes par groupe maximum pour chacune de ces interventions.

Pour le groupe Majorité régionale, nous avons Madame Houda DHIFALLAH. Je vous en prie, Madame la Conseillère régionale.

MME DHIFALLAH : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, que l'on soit Arrageois ou non, habitant des Hauts-de-France, Français, et bien au-delà de nos frontières, nous sommes encore tous marqués par l'assassinat terroriste du professeur Dominique Bernard, survenu le 13 octobre dernier à la cité scolaire Gambetta à Arras. Très présents aux côtés des personnels de cet établissement, aux côtés de Xavier BERTRAND, de Manoëlle MARTIN, de Frédéric LETURQUE, de Nathalie GHEERBRANT, nous avons pu exprimer notre soutien, comme notre solidarité, à la communauté éducative, touchée une fois de plus en son sein.

L'Ecole, l'Education nationale devrait être un sanctuaire. C'est ce à quoi la région travaille au quotidien, dans le cadre des compétences qui sont les siennes. Notre engagement pour la réussite éducative de tous est sans faille. Cela comprend également la sécurisation et la sûreté de et dans nos établissements. Rappelons que la région a adopté en 2017 un plan de sûreté au sein des EPLE, qui se décline de la manière suivante : sonneries différenciées dans le cadre de la mise en œuvre des plans particuliers de mise en sûreté, la priorisation des travaux de sûreté périmétrique des bâtiments et la généralisation de la vidéoprotection aux entrées et sorties des établissements.

Après l'avoir expérimenté, puis évalué, le programme correspondant est désormais généralisé à l'ensemble des lycées et permet d'apporter une réponse technique et économique adaptée à la situation de chaque établissement. Précisons, rappelons même que 28 millions d'euros ont été mobilisés en faveur de ce plan depuis 2017. Beaucoup a déjà été fait. Nous le savons, nous qui siégeons dans les conseils d'administration des lycées. Je saluerai d'ailleurs à ce propos le travail mené par les équipes en interne et les services très investis dans leurs tâches.

Aujourd'hui, avec cette délibération, nous souhaitons aller encore plus loin, en 2024, par la mobilisation de 6,5 millions supplémentaires pour les opérations patrimoniales, portant l'enveloppe dédiée à 10 millions d'euros, en complément de l'enveloppe de 8 millions d'euros dédiée aux équipements de sécurité, comme le PPMS et la vidéoprotection. Dans ce contexte sensible, nous accélérons et amplifions nos investissements au travers des opérations pluriannuelles programmées sur la thématique sûreté et sécurité des lycées. Nous y dédions un budget spécifique pour la réalisation des travaux de clôtures, portails, portillons, tourniquets et de sécurisation des SAS d'accès dans les lycées présentant des fragilités.

C'est un signal fort à destination des établissements, de nos personnels, des lycéens et, bien entendu, de la communauté éducative, signal auquel nous souscrivons pleinement. Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. COULON : Merci, Madame DHIFALLAH.

Nous avons ensuite, inscrite pour le groupe UDI, Elisabeth GONDY.

MME GONDY : Monsieur le Vice-président, chers collègues, la sécurité aux abords et à l'intérieur des lycées est primordiale pour assurer un climat propice à l'éducation de nos enfants. Nous proposons aujourd'hui d'affecter une enveloppe de 10 millions supplémentaires, mobilisables pour les équipements nécessaires. Pour autant, ils ne peuvent être la seule réponse. Je donnerai pour exemple les Etats-Unis qui, malgré des mesures de protection renforcées avec des caméras, des vigiles, n'empêchent pas l'expression de la violence. Je citerai cependant un incident d'un autre ordre, qui a eu lieu récemment dans un lycée de mon agglomération. Celui-ci a pu être maîtrisé rapidement grâce à l'intervention d'un agent de la région. C'était d'un tout autre ordre, c'était une jeune fille, un appel au secours. Ce que cette situation a mis en lumière, c'est le sentiment de peur planant autour de nos enfants, notamment chez les parents qui se sont précipités, ayant en tête les événements récents largement relatés sur les réseaux et dans les médias.

Dans ces temps incertains, notre priorité est d'apporter de l'apaisement, en travaillant ensemble à la sécurité de tous. Ce que nous souhaitons avant tout, c'est transmettre à nos jeunes le respect de l'autre et des différences, qui ne représentent pas une menace, mais une richesse pour leur accomplissement. C'est là tout le rôle de notre Ecole. En plus d'instruire, de développer des connaissances, elle doit être un lieu de rencontre, de partage, de vie en commun et de socialisation ; ce lieu est reconnu et respecté en tant que tel. On a parlé de sanctuarisation. Sans ces apprentissages essentiels, les notions de citoyenneté, de respect et d'humanisme ne sont plus assurées.

Nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des dérives, voire à des drames. Je voudrais saluer la réactivité de l'exécutif régional, à la suite de l'attentat perpétré au lycée Gambetta-Carnot d'Arras, et le soutien affirmé de notre Président. La région a mené une enquête *flash*, lancée mi-octobre auprès des 272 lycées publics et CFA, afin de faire remonter des pistes d'amélioration. Nombre d'élus de cet hémicycle en ont été les relais. Je les en remercie.

La compétence Lycées est l'une des missions premières de la région. Nous nous devons d'assurer leur bon fonctionnement, ainsi que l'encadrement des élèves. Nous devons aujourd'hui les rassurer en étant réactifs sur le sujet de leur sécurité. Nous devons repenser et renforcer davantage, peut-être différemment aussi, les lycées de la région ; une tâche dans laquelle nous nous impliquons tous.

Je voudrais terminer mon propos par des remerciements, tout d'abord, envers ma collègue Manoëlle MARTIN pour le travail réalisé durant sa vice-présidence. Je me réjouis de le poursuivre aujourd'hui avec Laurent RIGAUD. Enfin, je salue le travail des services, qui sont à nos côtés et qui n'ont pas ménagé leurs efforts, nous permettant d'apporter rapidement des solutions adaptées aux demandes légitimes de nos établissements. Cette délibération y contribuera, je l'espère de tout cœur. Merci de votre attention.

(applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. COULON : Merci, Madame GONDY.

Qui remplace Monsieur BERTELOOT, qui est inscrit pour vous ? Monsieur GUINIOT.

M. GUINIOT : Merci, Monsieur le Président.

Mon collègue, dans son intervention que j'ai sous les yeux, devait parler de moi-même. Je suis donc un peu gêné. Je vais d'ailleurs le faire. Je pense que je le ferai peut-être même mieux encore.

Au-delà de cela et sans plaisanterie aucune, je crois que la première qualité d'un acteur politique, d'un homme politique, c'est d'avoir de la mémoire. Malheureusement pour vous, j'en ai. Je viens d'entendre des propos lénifiants, que j'ai écoutés avec beaucoup d'attention il y a quelques instants, par l'oratrice précédente. Tout cela, c'est ce que l'on dit lorsque tout va bien ou lorsque l'on veut essayer de dissimuler ce qui ne va pas ou ce qui n'a pas été.

Plutôt que de vous lire ce que vous pourriez avoir entre les mains, je vais donc simplement vous relire quelques extraits de propos de la majorité : 19 novembre 2020, il y a donc 3 ans, j'ai évidemment alerté à l'époque, comme je le fais depuis des années, sur la sécurité, notamment dans les lycées, je l'ai évoqué hier, en précisant qu'il s'agissait de la décapitation de Monsieur Paty. On en était déjà là. La politique, c'est aussi de prévoir. Madame MARTIN me répond : « Effectivement, Monsieur GUINIOT, je tiens à vous rappeler que nous assurons la sécurité de tous les lycées depuis le début du mandat. » Dont acte. « C'est pourquoi votre motion d'urgence n'a pas de sens, car, heureusement... » Je vous passe le détail. On peut peut-être demander au dernier enseignant assassiné ce qu'il pense des propos.

« Je vous garantis que la sécurité dans les établissements est depuis toujours un aspect prioritaire des politiques que nous menons. Je ne vois donc pas où est l'urgence. » On peut redemander au professeur assassiné ce qu'il en pense. « Je propose que nous rejetions votre motion. » C'est ce que vous avez tous fait !

Je précise : « Je souhaite ardemment que les propos de Madame Manoëlle MARTIN ne résonnent pas dans quelque temps d'une autre manière. » Exactement, je ne demandais que de renforcer tout cela et d'assurer le mieux possible, c'est-à-dire d'augmenter la sécurité et de réduire les risques. C'est ce que vous nous demandez de voter aujourd'hui, ce que j'avais demandé il y a 3 ans.

On continue. C'est étrange, 19 novembre, c'est presque un anniversaire, malheureusement. Je dis à Madame MARTIN : « Je souhaite que nous n'ayons pas à regretter ici, dans cette assemblée, les propos que vous venez de tenir, puisque c'est de l'autosatisfaction. » Je viens d'entendre encore la même chose. Les morts ne servent pas de leçon ! Quelqu'un d'autre me dit, c'est moi : « Ce n'est pas la vidéo qui arrêtera un malfaissant, qui entrera avec un couteau de 50 centimètres dans un établissement scolaire. » C'est ce que nous avons vu.

Monsieur COULON, je vous en ai gardé un petit morceau aussi : « Le sujet est traité depuis un bon moment au sein du Conseil régional », dont acte. On peut demander la même chose à celui qui n'est plus là. Sur la présence des agents du Conseil régional qui opèrent un repérage et un filtrage des entrées et des sorties, vous n'avez pas eu le temps de le faire, Monsieur COULON : « Vous verrez que nous sommes aussi sur des systèmes de contrôle d'accès à distance. » Il faut croire que tout ne peut pas être empêché, je suis d'accord avec vous, mais rien n'avait été fait de plus.

Monsieur LECA, je ne vous oublie pas dans mes prières non plus. « Il y a », me dit-il – je passe le tout, mais je vous en prends une toute petite dose –, « des caméras là où il faut, des sas de sécurisation là où il faut. » Je crois me souvenir vous avoir répondu que, en matière militaire, c'est toujours là où l'on n'attend pas l'adversaire qu'il arrive.

Je ne vais pas jouer sur tout cela, je ne vais pas ratiociner.

Ne recommencez pas, là-bas, à gauche. Je vous ai écoutés religieusement, même lorsque vous dites des choses qui me déplaisent. Ce n'est pas possible. Nous sommes tout de même sur un sujet qui ne prête pas vraiment à rire, ni à sortir des sornettes.

M. COULON : Continuez, Monsieur GUINIOT.

M. GUINIOT : C'est le propre de la gauche, il faut le croire, de ne pas considérer les choses. Ils voteront, ils ont voté, comme vous, d'ailleurs, le 19 novembre 2020. Vous avez voté contre la demande que j'avais faite, d'essayer de voir comment on pouvait sécuriser un peu plus, au-delà des caméras vidéo. Nous vous avons demandé, répété régulièrement, d'avoir des dispositifs, notamment des détecteurs de métaux. Lorsque j'entends, hier, que l'on ne peut pas passer... Pardonnez-moi, il y a des milliers d'aéroports dans le monde entier, nous passons tous sous les détecteurs de métaux. La fille, qui a encore poursuivi deux autres élèves hier ou avant-hier, je ne sais où, avec un cutter, il aurait été détecté, si elle était passée devant...

M. COULON : Cinq minutes.

M. GUINIOT : Je vous en supplie, je ne suis pas là pour une posture politique, mais au moins faire en sorte que nos élèves, nos enfants puissent aller dans une cour d'école sans avoir la crainte d'avoir la gorge tranchée ! C'est de notre ressort et j'en ai déjà parlé en 2020. Nous sommes en décembre 2023 ! Merci, Monsieur le Président. Nous voterons, bien sûr !

M. COULON : Merci. Je vous ai laissé continuer, car il y avait le temps d'explication de vote de votre groupe. Surtout, je ne voulais pas vous interrompre sur un sujet grave et que vous puissiez dire encore que nous nous retranchions derrière des artifices de séance pour ne pas voir la réalité.

Monsieur GUINIOT, si vous permettez, il y a un moment, on peut dire des choses, on peut les penser avec sincérité, mais il faut ensuite comprendre la portée de ces propos. Je dois vous avouer que, en ouverture de séance, hier, par l'un des orateurs de votre groupe, lorsque, sur le commentaire général de notre budget, a été fait un lien très clairement entre l'actualité dramatique, à savoir que Monsieur BERTRAND ne fait rien, sous-entendu qu'il y a des enfants ou des adultes qui meurent dans les lycées faute d'avoir fait quelque chose, je parle de l'un des orateurs de votre groupe.

M. GUINIOT : (*Inaudible*).

M. COULON : Oui, mais vous êtes tout de même tenus par une solidarité de groupe. Franchement, je peux vous dire que la majorité, il y a un moment...

Je ne vous ai pas interrompu, Monsieur GUINIOT. Souffrez que je puisse vous répondre.

Ce lien qui a été fait par l'un des orateurs de votre groupe, en propos liminaire, entre l'inaction du Président du Conseil régional, « et c'est à cause de cela que les gens meurent, hélas, dans un lycée, sous les coups et les armes d'un fou », je peux vous dire que, à un moment, on encaisse de notre côté. On encaisse et nous sommes plutôt patients, car ces raccourcis sont choquants. Néanmoins, nous avons continué la journée.

Ensuite, vous confondez aussi deux choses. Si nous faisons tout ce que nous pouvons en tant que collectivité locale pour sécuriser, pour renforcer, il ne vous a pas échappé que la sécurité n'était pas la prérogative du Président du Conseil régional. Peut-être faudra-t-il, sur une police de proximité, un peu comme il y a une police ferroviaire, pourquoi pas, je n'en sais rien, à un moment, qu'un acte de décentralisation décide d'avancer vers quelque chose.

Seulement, vous parlez de propos sérieux. Je vais vous mettre devant vos contradictions. Vous produisez un amendement au budget, pour nous demander de mettre un agent devant chaque établissement, pour protéger. Vous mettez 12,5 millions de crédits ; 270 lycées publics. Vous croyez que, avec 12 millions d'euros, nous allons pouvoir mettre un agent ? Payez-vous ces personnes à coups de trique ? Ne sont-elles jamais malades ? N'ont-elles pas le droit d'avoir des jours de repos ? Hier, avec beaucoup de retenue, beaucoup de patience, on n'a pas pointé cette incohérence de votre part ; 12 millions d'euros pour 270 personnes à l'année. Vous plaisantez ? Comment les payez-vous ? Il y a un Code du travail dans ce pays !

Je referme la parenthèse. Si vous avez le droit d'exprimer ce que vous nous avez dit, nous mettre, nous, Conseil régional, exclusivement en responsabilité de ces drames absolus, c'est une malhonnêteté intellectuelle. J'assume ce propos, Monsieur le Conseiller régional.

A un moment, nous souhaitons tous que davantage soit fait et beaucoup a été fait, car nous héritons d'un patrimoine qui n'a jamais été prévu pour cela. Nos lycées n'ont jamais été des établissements au sein desquels on pouvait imaginer que quelqu'un entre avec un couteau et tue des professeurs, menace des élèves. Nous nous adaptons petit à petit. Que faut-il ? Acheter des parpaings en pagaille et murer toutes les entrées ? On ne peut pas le faire. Nous ne sommes pas un aéroport. Nous n'avons pas été conçus pour cela. Nous nous adaptons petit à petit. C'est ce que Jean-Pierre BATAILLE a exprimé aujourd'hui. C'est insuffisant, sans doute, mais nous ne pouvons pas faire plus aujourd'hui. Surtout, ne doutez pas que nous soyons des inconscients de cet enjeu

prioritaire. Vous ne pouvez pas dire cela.

Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. GUINIOT : Pardon, Monsieur le Président. Monsieur le Président, une toute petite précision.

M. COULON : Faites un rappel au règlement, s'il vous plaît. Nous n'allons pas entrer dans une conversation.

M. GUINIOT : Absolument. Rappel au règlement.

Mon texte commençait par : « Renforçons la sécurité dans les lycées ». Vous ne pouvez pas me faire dire que j'aurais dit que vous ne faisiez rien. C'est faux. Je n'ai jamais dit cela. J'ai dit que nous étions dans une telle situation qu'il fallait faire plus encore. Je dis que si cela avait été fait il y a 3 ans, cela aurait été mieux que de le faire demain. Merci.

M. COULON : Merci.

Nous avons d'autres orateurs, notamment Monsieur BROHARD qui est inscrit, qui pourra intervenir jusqu'à cinq minutes et au-delà. Si vous vouliez me dire tout de suite si vous comptez dépasser les cinq, cela éviterait qu'il y ait des manifestations d'impatience.

M. BROHARD : Non, je prends simplement l'intervention, que je partagerai avec Monsieur COUSIN.

Monsieur le Vice-président, mes chers collègues, essayons de remettre un peu de dignité dans ce débat. Je pense que le sujet l'appelle.

Il y a un an, je déposais un amendement au Budget Primitif, qui prévoyait d'affecter une somme de 3 millions d'euros à l'entretien des murs d'enceinte et des abords des lycées, au motif que les solutions techniques de vidéosurveillance ne sauraient jamais protéger quelqu'un d'une menace ou d'une violence intentionnelle, puisqu'aucune caméra n'empêchera jamais des actes délictueux. Cet amendement a été rejeté. Je ne sais pas si le vote de cet amendement aurait d'ailleurs pu éviter les drames atroces que nous avons tous en mémoire et ce n'est, de toute façon, pas mon propos.

Cependant, voilà qu'aujourd'hui, avec cette délibération, vous proposez de mettre en place une enveloppe spécifique pour renforcer la sécurité et la sûreté des EPLE, reprenant ainsi, peu ou prou, la proposition de cet amendement. L'enquête *flash*, diligentée par votre prédécesseur, Monsieur le Vice-président RIGAUD, a permis de faire remonter des dysfonctionnements, parfois anciens. J'avais d'ailleurs, par courrier, relayé un certain nombre d'inquiétudes, qui ont depuis été levées.

Nous accueillons donc évidemment favorablement cette initiative, qui ne doit pas rester une ligne comptable parmi d'autres, ni donner lieu à un concours Lépine des solutions les plus angoissantes, comme on a pu en voir en Auvergne-Rhône-Alpes, par exemple. Je crois, au contraire, que la question de la sécurité de nos lycées, ainsi que celle de la protection des élèves, des équipes éducatives et des agents territoriaux, ne sauraient faire l'économie d'un grand débat sur la sécurisation des lycées, un débat à même de dépasser une approche techniciste et un peu froide, pour remettre de l'humain dans le cœur vivant de notre République. Ce serait une première et la région Hauts-de-France ferait ainsi œuvre de pionnière.

Faisons ce qui pourrait faire la noblesse de cette assemblée, à savoir discuter, débattre, écouter, concerter, dans l'intelligence et la coopération, afin de trouver, demain, ensemble, la meilleure solution à la sécurisation de nos lycées. Cette délibération en est l'occasion. Saisissons-la. Gardons-nous de la surenchère sécuritaire. Prévenons-nous de la méfiance érigée comme règle de vie. Répondons aux attentes et aux craintes de ceux qui

fréquentent nos lycées, sans jamais céder le moindre terrain à ceux qui veulent en faire des camps retranchés ; sans angélisme, bien sûr, mais avec humanité. Écoutons ce qu'ont à nous dire les élèves et leurs enseignants, les syndicats ou les services du Rectorat, qui ont tous rappelé récemment leur opposition à la « bunkérisation » de nos écoles comme solution miracle. Nous avons cette responsabilité pour nos jeunes, dans les collèges et dans les lycées, qui vivent aujourd'hui avec angoisse ce qui devrait pourtant être le temps de l'insouciance, de l'émancipation et de l'ouverture au monde.

Si d'aventure vous décidiez d'aller dans ce sens et de mettre en place ce débat, sachez que nous nous tenons, Monsieur le Vice-président, à votre service. En attendant, nous voterons évidemment pour cette délibération. Je vous remercie.

M. COULON : Monsieur COUSIN.

M. COUSIN : Je n'avais pas prévu, à la base, d'intervenir sur cette délibération.

Vous savez que je suis Arrageois. Nous avons voté en conseil municipal, lundi dernier, un vœu sur cette question du collège-lycée Gambetta, avec beaucoup de dignité, avec des débats. Hier, on parlait de hauteur d'esprit, de grandeur d'esprit, cette réflexion sur le « bien vivre ensemble » et sur le fait qu'il fallait, comme mon collègue Yannick BROHARD l'a dit, ne pas rentrer dans une logique de « bunkérisation ». Ce n'est, de toute manière, pas la demande des enseignants, ni des syndicats enseignants présents dans ces établissements. J'ai beaucoup d'amis au collège-lycée Gambetta-Carnot. Nous en avons beaucoup parlé. La situation est très complexe. Les lycées ne sont pas du tout les mêmes dans notre région, entre des vieux lycées de centre-ville, des lycées récents de centre-ville, des lycées un peu excentrés. La capacité et la possibilité de sécuriser ces établissements sont tout à fait différentes et ne peuvent pas donner lieu à des solutions totalement normées.

Enfin, j'aimerais que l'on arrête cette instrumentalisation de drames, cette instrumentalisation de personnes qui ont souffert et qui sont mortes dans des situations hallucinantes d'actes terroristes. Qu'on laisse un peu en paix les personnes, sans vouloir en faire des récupérations ignobles. Cela m'insupporte et je pense que je ne suis pas le seul.

(applaudissements sur les bancs du groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi)

M. COULON : Tel n'est pas le propos. Je ne juge pas, mais j'essaie d'être, en tant que président de séance, honnête dans la démarche. Lorsque l'on est saisi et votre groupe, sur les enjeux climatiques notamment, se saisit régulièrement de l'actualité, à bon droit, car cela interpelle les consciences, même si l'on ne peut pas comparer les drames entre eux, mais à un moment chacun peut s'exprimer librement.

Je vais rebondir sur votre propos. On a des différences dans l'approche de l'outil. Je vous ai régulièrement taquiné en disant que je ne comprenais pas la différence entre une caméra dans une gare ou dans un train et celle qui était à l'abord d'un lycée. Le plus important est que nous prévoyons la faculté de le faire, financièrement parlant. C'est Jean-Pierre BATAILLE qui le porte, en lien avec Laurent RIGAUD et avec votre serviteur sur l'enjeu ferroviaire. Pour le lycée, pour le collège, la communauté éducative peut s'exprimer aussi sur le sujet. C'est elle qu'il faut entendre. C'est elle qui exprimera finalement, avec nos représentants dans les lycées au sein des conseils d'administration, si, oui ou non, le choix est fait.

L'idée n'est pas de systématiser, mais de s'ouvrir à la possibilité de le faire, hélas, même si cela ne réglera jamais totalement les choses. Lorsqu'un fou, un terroriste veut pénétrer quelque part, dans un établissement qui n'est pas fait pour être ultra-sécurisé – et heureusement, les écoles ne sont pas des prisons –, il y a toujours un moyen qu'un drame se produise. L'idée est de ne pas se priver et de considérer que seul le vivre-ensemble, qui est un des fondements d'apaisement de notre société, suffira à éviter tous ces fous qui, hélas, au nom d'une idéologie, de toute façon, voudront tuer « du chrétien », « de l'Occident » et ainsi de suite ; pire, le savoir, puisque c'était un professeur qu'il était question de tuer.

Y a-t-il encore des interventions ? Madame SADOUNE, vous êtes inscrite à la fois sur l'explication de vote et pour votre groupe.

MME SADOUNE : Je serai très succincte, Monsieur le Vice-président.

Je vais commencer par renvoyer très gentiment, puisque je pense qu'il nous écoute religieusement, Monsieur GUINIOT à ses sornettes et faire un rappel au fait que nous n'étions pas dans l'hémicycle en novembre 2020. Nous n'avons donc pas pu voter contre votre motion. Toutefois, si nous y avons été, nous aurions effectivement voté contre.

Si certains en doutaient encore, bien entendu, nous sommes actifs dans ce qui relève de la sécurité de nos habitants et de nos jeunes. La Gauche Républicaine et Ecologique a aussi été très peinée par ce qu'il s'est passé au lycée Gambetta-Carnot, et a montré tout son soutien à la famille BERNARD et à la communauté éducative.

Néanmoins, sur cette délibération, si les outils sont nécessaires à la sécurisation, il n'y a pas de technologie qui ne soit pas liée à l'action de l'humain. Monsieur le Vice-président, a-t-on prévu d'ajouter des moyens humains ? En effet, s'il y a des vidéosurveillances, il faut quelqu'un derrière les écrans pour regarder ce qu'il se passe aux abords des établissements, d'une part. D'autre part, je rebondirai sur ce que mes collègues d'Europe Ecologie-Les Verts ont souligné : le principe de concertation est aussi très important, car la configuration d'un lycée n'est pas celle d'un autre. Il faut vraiment se rapprocher de la communauté éducative et des collectivités locales, pour appréhender au mieux ce que l'on souhaite installer en fonction des établissements et où ils se situent.

Nous voterons, bien entendu, pour cette délibération.

M. COULON : Merci, Madame SADOUNE.

Y a-t-il des explications de vote ? Pardon, Madame HAMDANE. Je vous en prie.

MME HAMDANE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, je me permettrai de faire un écart, si vous le permettez, Monsieur le Président. Loin de moi l'idée de mettre une pièce dans la machine, mais il y a besoin de reposer des vérités. Sur les réseaux sociaux...

M. COULON : Lorsque cela commence ainsi, je suis très méfiant.

MME HAMDANE : Non, ce sera très tranquille. Ne vous inquiétez pas.

Sur les réseaux sociaux, nous avons été pris à partie par les membres du RN. Des amendements n'ont pu être présentés, car non gagés hier, lors de la séance. Juste pour dire que, à 5 conseillers, les Insoumis ont déposé plus d'amendements que les 32 du RN : 29 amendements, soit 6 par conseiller. Le RN en a déposé 21 pour 32 conseillers, donc moins d'un amendement par conseiller. Ils les ont retirés en catimini, car irrecevables.

M. COULON : On n'est pas sur la délibération, sincèrement...

MME HAMDANE : J'y arrive.

M. COULON : Vous exagérez.

MME HAMDANE : La seule pratique « écolo » du RN, c'est le recyclage. Bientôt 3 ans qu'ils déposent les mêmes amendements à chaque fois pour le même résultat. Votre tentative de respectabilité ne trompe personne et surtout pas les habitants.

M. COULON : Allez sur le fond, Madame.

MME HAMDANE : Monsieur le Président, pour revenir à la délibération, quelques mots concernant la sécurité et la sûreté des établissements scolaires, pour lesquelles notre vigilance est malheureusement rappelée et renforcée, après l'attentat d'Arras et les faits divers locaux récents portés à notre connaissance.

Vous proposez un budget spécifique pour la réalisation de travaux de clôtures, portails, portillons, tourniquets de sécurisation des SAS d'entrée des lycées. Voilà bien l'aspect le plus important de la sûreté : la gestion humaine, la gestion des flux de personnes, la mise en œuvre de plans de réaction et d'adaptation face à des situations de danger, quelles qu'elles soient.

Nous avons, bien sûr, une mise en garde avec ce que vous proposez. Nous sommes pour des établissements scolaires où la tranquillité de tous est assurée. Nous sommes contre des établissements-bunkers, car ils nuisent au climat scolaire, à l'optimisme et l'envie d'apprendre des élèves. L'exemple donné tout à l'heure de l'enfant de 12 ans est, à mon sens, un mauvais exemple. Le procureur précise qu'elle souffre de troubles psychiatriques, qu'elle a un problème de discernement et qu'elle est même dangereuse pour elle-même. Dans ce cas, c'est un problème de manque de moyens de la psychiatrie. D'ailleurs, l'incident n'a pas été qualifié de terrorisme.

Une mise en garde, donc, et une ligne rouge : oui à la réparation des grillages, oui à la régulation des abords et de l'intérieur des établissements ; non aux détecteurs de métaux, scanners et autres engins techniques, qui ne profiteront réellement qu'aux bénéficiaires de ceux qui les produisent. Tout l'enjeu de cette délibération se situera dans la mise en œuvre au cas par cas dans chaque établissement. Merci pour le temps dépassé.

M. COULON : Trop gentil, trop bon, cela me perdra.

Monsieur MULOT, dans les deux minutes imparties, merci.

M. MULOT : Je voulais aussi rappeler à Monsieur GUINIOT que, dans cette assemblée, ce que nous essayons de faire, ce n'est pas une surenchère. Tout le monde a de la mémoire. Nous avons aussi de la mémoire.

Lorsqu'en 2015 Madame LE PEN, dans un débat télévisé, refusait la vidéosurveillance à l'intérieur des lycées, elle le disait publiquement. Quel constat peut-on faire aujourd'hui ? Que le Front National de l'époque ou le Rassemblement National – non, c'était peut-être déjà le Rassemblement National –, que faisait-il ? Il refusait que l'on installe de la sécurité pour les enfants. Aujourd'hui, les propositions qui sont faites... Oui, nous avons de la mémoire. Nous nous souvenons aussi des positions du Rassemblement National en 2015.

(brouhaha sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. COULON : Faites vite, s'il vous plaît. Ensuite, on passe au vote.

M. GUINIOT : Simplement pour conseiller à Monsieur MULOT de prendre du phosphore, c'est bon pour la mémoire !

M. COULON : Calmement. Bon. On n'a rien entendu. Tant pis pour vous.

M. GUINIOT : Je vais la refaire !

M. COULON : On passe au vote. Je vous remercie.

Vote sur la délibération n° 2023.02105

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : La délibération est adoptée à l'unanimité. Nous vous en remercions. Jean-Pierre BATAILLE vous en remercie.

Mes chers collègues, je vous propose d'avancer, car nous avons encore beaucoup de points à l'ordre du jour, et derrière une commission permanente, un temps Europe, un temps Canal. Je souhaite que nous poursuivions dans cet esprit de Noël aussi longtemps que possible.

2023.01455 - Contribution régionale au fonctionnement des établissements d'enseignement privés au titre du forfait régional d'externat de l'année scolaire 2023/2024

M. COULON : Laurent RIGAUD.

M. RIGAUD : Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit de la contribution régionale au fonctionnement des établissements d'enseignement privé au titre du forfait régional d'externat de l'année scolaire 2023-2024, une contribution de 49 313 086 euros. Il s'agit d'une obligation légale. Cette contribution est calculée au regard du coût moyen d'un élève externe de l'enseignement public. Elle permet de financer des dépenses de fonctionnement et de rémunération des personnels non enseignants, comme les personnels techniques, ouvriers et agents de service. Bien qu'obligatoire, cette délibération relève également d'une politique volontariste de la région d'accompagner le choix des parents et de tous les jeunes des Hauts-de-France, peu importe que leur choix se porte sur un établissement public ou privé.

M. COULON : Merci, Monsieur RIGAUD.

Nous avons en inscrit Madame SECK et en explication de vote Monsieur BROHARD.

MME SECK : Je vous remercie. Il est dommage que Monsieur BERTRAND ne soit pas présent. Cette intervention lui était destinée.

Monsieur le Président, il y a un an, je vous interrogeais concernant votre volonté de bloquer les subventions du lycée Averroès chaque année depuis 2019, et d'engager l'argent des contribuables dans votre bataille contre cet établissement. Oui, votre bataille, puisque vous m'aviez alors répondu que vous mettriez tout en œuvre pour poursuivre cette bataille. Cependant, de quelle bataille parlons-nous ? Est-ce parce que le lycée Averroès est un lycée musulman ? En effet, votre bataille a commencé, rappelons-le, à la suite d'une interpellation du Rassemblement National. Pourtant, la région a été condamnée à chaque fois par le tribunal administratif à verser la subvention à ce lycée.

Etre républicain, Monsieur BERTRAND, c'est tenir tête à l'extrême droite. Il est dommage que vous n'ayez pas pris le temps de rencontrer le corps enseignant du lycée, des professeurs, qui sont des professeurs républicains, ayant reçu une formation républicaine, et qui sont profondément choqués par la cabale menée contre leur établissement.

Le lycée Averroès est un lycée républicain. Il a toujours été présenté comme un lycée d'excellence. Les différents rapports d'inspection l'ont toujours confirmé, comme ce rapport d'inspection générale de l'Education nationale en 2020, considérant que rien ne permettait de penser que les pratiques enseignantes ne respectaient pas les valeurs de la République. Ce lycée républicain, où vous étiez autrefois convié, reçu et où vous sembliez prendre plaisir à vous rendre, pour lequel, à l'époque, vous, Monsieur BERTRAND, défendiez le « pas d'amalgame » face à Marine LE PEN, à la suite des terribles attentats contre *Charlie Hebdo* ; ce lycée républicain, qui organisait les minutes de silence à la mémoire des professeurs Samuel Paty et Dominique Bernard, et bien d'autres événements qui honorent notre République, comme le chant de la Marseillaise lors des remises de diplômes.

Monsieur BERTRAND, ce traitement s'apparente à un traitement discriminatoire et islamophobe. Vous êtes également responsable de l'opprobre jeté sur cet établissement et de la procédure qui a mené à la résiliation du contrat d'Etat du lycée Averroès par le Préfet du Nord. C'est une faute politique, Monsieur BERTRAND. Aller séduire les électeurs du RN est un jeu dangereux avec lequel vous vous brûlerez les doigts, car, tenez-vous-le pour dit, mais l'original est toujours préféré à la copie.

Je vous remercie.

M. COULON : Monsieur BROHARD.

M. BROHARD : Merci, Monsieur le Vice-président.

Mes chers collègues, encore une fois, cette année, je vais m'opposer au vote de cette délibération. Je sais bien qu'elle dépend d'une loi sur laquelle la région n'a pas de prise, mais vous l'appliquez avec un certain zèle. Monsieur RIGAUD vient de le rappeler.

En 2024, près de 50 millions d'euros seront versés aux établissements d'enseignement privé de la région au titre du forfait régional d'externat. En 2024, près de 50 millions d'euros d'argent public seront donnés aux établissements d'enseignement privé. En 2024, près de 50 millions d'euros manqueront aux lycées publics des Hauts-de-France. Certains pourraient voir dans cette opposition une croisade antireligieuse. Ce n'est pas le cas. D'autres pourraient soupçonner un souhait de revenir sur la liberté de choix scolaire. Il n'en est rien. Seules l'égalité et la justice m'importent, celles-là mêmes sur lesquelles repose notre modèle républicain.

Ainsi, nous devrions accepter que plus de 10 milliards d'euros d'argent public par an aillent dans les caisses de l'enseignement privé, qui peut, de son côté, librement s'exonérer des contraintes justement imposées à l'enseignement public, notamment en matière de laïcité ou d'impératifs pédagogiques. Si ce n'était que cela, mais pouvons-nous balayer du revers de la main la sélection des élèves sur des critères bien souvent financiers ? Vous savez tous, chers collègues, que le calcul des indices de positionnement social montre que la grande majorité des établissements scolaires privés sont des espaces de ségrégation sociale, des lieux d'évitement de la mixité et des réduits séparatistes.

Vous allez me dire que tous les élèves de ces lycées ne sont pas des privilégiés, qu'il y en a qui appartiennent aux classes laborieuses. Vous avez entièrement raison. Cependant, comme disait « l'autre », il existe aussi des poissons volants qui ne constituent pas la majorité du genre.

Considérant que l'argent public doit aller à l'école publique, vous comprendrez que nous votions contre cette délibération. Je vous remercie.

M. COULON : Il y a une intervention à deux voix pour le groupe GRE, Madame KERRICH-BERNARD et Madame SADOUNE.

MME KERRICH-BERNARD : Je levais la main pour Madame SADOUNE. C'est elle qui intervient.

M. COULON : Allez-y, Madame SADOUNE.

MME SADOUNE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, tout d'abord souhaiter la bienvenue au nouveau Vice-président RIGAUD. Il comprendra que, dans mon expression, il y a quelques messages et appels que nous formulons depuis le début du mandat. Nous souhaitons commencer, par cette délibération, à saluer le travail réalisé par les services de la région, au siège et dans les lycées, qui œuvrent vraiment au quotidien pour offrir à l'ensemble des jeunes des Hauts-de-France les meilleures conditions de vie lycéenne possible. Il est important aujourd'hui de le souligner plus que jamais.

Là encore, cette délibération souligne l'absence de critères précis du calcul des DGF aux EPLE et fait référence à un coût moyen d'élève externe de l'enseignement public pour calcul du forfait obligatoire pour les lycées d'enseignement privé. Ce qui nous interroge aujourd'hui n'est pas sur le financement de ce forfait aux établissements privés, mais vous l'aurez compris, cette année encore, comme nous en faisons le vœu depuis le début du mandat, quels sont les critères objectifs et précis de calcul des dotations et forfaits aux établissements publics, qui nous permettraient de faire le calcul qui devrait être alloué aux établissements privés.

Disparité même au sein des dotations allouées aux établissements privés. Si l'on compare, j'avais déjà cité cet exemple lors de la commission, les lycées Saint-Pierre d'Abbeville et Saint-Paul de Lens, le premier, avec 350 élèves, reçoit un forfait de 228 000 euros et le second, avec 298 élèves, percevra un forfait de 1 145 880 euros. J'insiste – l'art de la répétition, nous sommes dans l'enseignement –, l'absence de lisibilité du mode de calcul nous amène, pour le groupe socialiste, à nous abstenir, et pour les communistes, à voter contre.

M. COULON : Merci.

Y a-t-il encore des prises de parole ? Laurent RIGAUD, souhaitez-vous répondre ?

M. RIGAUD : Oui. Merci, Monsieur le Président.

Madame SADOUNE, je pense que l'on a dû vous donner les éléments, puisque vous l'avez posée en commission. Il y a une différence entre les filières générales et les filières professionnelles. Je suis d'accord avec vous, c'est un calcul ; je ne vais pas dire « scientifique », mais c'est un calcul. Une fois que vous aurez les éléments, je pense que tout cela ira beaucoup mieux.

Monsieur BROHARD, oui, nous accompagnons les lycées privés sur notre volet obligatoire, comme sur cette délibération, et aussi sur l'investissement de manière volontariste, car ce sont – je l'ai dit – des jeunes de la région. Le choix revient aux familles. Nous respectons ce choix.

Ensuite, Madame la Conseillère régionale, on n'est pas sur les mêmes sujets. Vous connaissez la position de Xavier BERTRAND sur le lycée Averroès et son combat. J'estime que vous êtes là hors sujet.

M. COULON : Quant aux poissons volants qui ne constituent pas la majorité de l'espèce, je vais vous inviter à Laon. Cela nous donnera l'occasion de partager un bon café. Plusieurs fois par semaine, en me rendant à mon travail, je passe devant un lycée privé. Je peux vous dire que les personnes qui sont là, que je connais bien, Laon est une petite ville, les familles qui sont là, honnêtement, il faudrait en parler avec un peu de retenue, car ces catégories, c'est « le métro à l'heure de pointe », comme disait le général.

Je comprends votre différence, je la respecte. Cependant, ce qui est une réalité, vous l'avez souligné, c'est que l'on a des familles qui viennent d'horizons différents et qui, pour des raisons très différentes, souhaitent que leur enfant soit là. Gageons, à un moment ou un autre, que le législateur permette à chacun de rebattre les cartes de ce qui n'a pas été rebattu lors des précédents quinquennats de gauche, à la gestion desquels participait Europe Ecologie-Les Verts.

Vote sur la délibération n° 2023.01455

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

Commission n° 6

Rapport d'information sur l'exercice de la compétence déléguée au Président en matière d'attribution et de mise en œuvre des subventions liées à la gestion des fonds européens au titre des programmations 2014-2020 et 2021-2027

M. COULON : Nous commençons par le temps Daniel LECA ou plutôt le temps de l'Europe. Monsieur le Vice-président.

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Il s'agit du temps Europe, temps régulier qui intervient chaque année, auquel je me permets d'associer mon collègue Ludovic ROHART, puisqu'il est, à mes côtés, chargé de tout ce qui relève de la coopération et d'INTERREG. Je tenais à le remercier, puisqu'il a été extrêmement pertinent dans ses prises de parole en la matière. Surtout, il m'a beaucoup aidé dans les relations avec nos partenaires.

Naturellement, ce point Europe est à la fois obligatoire, mais c'est aussi une opportunité de vous dire tout ce que l'on peut faire avec l'Europe et tout ce que la région fait au nom de l'Europe. Je vais vous faire un petit point rapide de l'état de la programmation, tel que nous l'avons vécue et réalisée.

Premier point, vous avez ici quelques chiffres qui illustrent de manière assez puissante à quel point les fonds utilisés par la région et mobilisés dans le cadre de notre partenariat, en tant qu'autorité de gestion, sont significatifs. En effet, près de 1,5 milliard d'euros ont été consommés, ce qui nous apporte à peu près 110 % de ce qui nous était attribué, en sachant qu'il y a forcément, dans le gap, certains fonds qui ne sont pas nécessairement utilisés, car des projets ont été abandonnés. En tout cas, nous avons une enveloppe très significative. Sachez qu'elle a notamment été abondée par REACT-U, une initiative qui a permis de faire face aux conséquences de la crise du Covid et qui nous a permis d'utiliser, pour notre territoire, presque 275 millions d'euros dans des secteurs extrêmement divers, mais toujours en lien avec la vie quotidienne des habitants.

Sur la *slide* suivante, un élément vous montre à quel point nous avons été performants et à quel point nous n'aurons aucun dégageant d'office. Nous faisons tout pour que la certification et la réalisation soient totales. Nous menons un gros travail pour nous assurer que cette programmation se termine dans les meilleures conditions et qu'aucun euro accordé par la Commission européenne à notre région ne reparte à l'Europe, pour qu'il puisse rester dans notre région.

Vous avez aussi les programmations FEADER. Vous le savez, pas besoin de rentrer dans le détail, le FEADER est un fonds très utile pour le monde rural et pour le monde agricole. Là aussi, la barre des 100 % de programmation a été franchie. Cela montre que nous avons aussi été particulièrement efficaces. Presque 350 millions d'euros ont été investis dans notre territoire, dans l'intérêt des habitants de notre région. Vous le voyez aussi, aucun dégageant d'office, donc aucun euro attribué à la région des Hauts-de-France ne repartira à l'Europe. Il restera chez nous, dans notre région.

Le FEAMP, idem : 236 dossiers ont été traités, pour 16,5 millions d'euros, ce qui montre que nous avons aussi été extrêmement efficaces. Nous avons donc une programmation 2014-2020 qui a permis de financer des projets extrêmement concrets pour nos territoires et pour l'ensemble des secteurs de notre région.

Une petite vidéo vous montre que, au-delà des chiffres, au-delà des mots, ce sont surtout des hommes et des femmes, des projets, des associations et des entreprises qui sont soutenus et qui doivent faire notre fierté.

(diffusion d'une vidéo, suivie d'applaudissements sur les bancs de l'assemblée)

Vous l'avez vu, des projets extrêmement concrets, extrêmement proches des territoires, et qui, encore une fois, n'auraient pas vu le jour sans l'implication conjointe de la région, qui mobilise les fonds européens, et grâce

à l'ensemble des porteurs de projet, l'ensemble des acteurs qui se mobilisent pour monter des projets pertinents, qui peuvent s'inscrire dans notre programmation européenne.

Nous allons rentrer dans une nouvelle période de programmation. Nous avons conclu 2014-2020. Nous terminons l'intégralité des dossiers et nous ouvrons la nouvelle période 2021-2027, avec les premiers projets qui sont en cours de programmation. On a mis du temps à démarrer, car il a fallu terminer la programmation précédente, notamment avec l'apport financier qui a été réalisé dans le cadre de la crise et de la crise du Covid en particulier. Nous avons donc eu beaucoup de dossiers à programmer, des dossiers dans des secteurs que nous n'avions pas l'habitude de traiter, je pense notamment au secteur de la santé. Par conséquent, nous avons dû, peut-être, surinvestir en matière d'accompagnement, car les acteurs n'étaient pas habitués à la programmation de fonds européens.

Maintenant, on va accélérer considérablement sur la période 2021-2027, puisque nous avons un taux de programmation de 10 %, c'est-à-dire que nous avons programmé 10 % de l'enveloppe qui nous est attribuée. A partir de maintenant, les choses vont s'accélérer considérablement. Nous allons pouvoir aller très vite dans l'utilisation de nos fonds européens, puisque nous y sommes tenus.

Nous avons aussi la responsabilité de lancer un nouveau fonds européen, le Fonds de transition juste. C'est un nouveau fonds, qui s'adresse à de nouveaux types de projets. Nous sommes, d'une certaine manière, une des régions pilotes sur le sujet. Au niveau européen, nous avons d'ailleurs servi d'exemple, puisque nous avons la chance d'avoir des services extrêmement compétents et performants, qui ont un peu servi de rôle modèle pour les autres régions. Il faut s'en féliciter.

Ce sont 228 millions d'euros qui vont être engagés dans notre territoire. Sachez que, dans le cadre de ce fonds, nous avons d'ores et déjà commencé à accompagner des projets. Ces projets, en l'occurrence, au-delà des appels à manifestation d'intérêt qui ont été évoqués tout à l'heure, sont déjà en train d'être déployés, avec des entreprises soutenues et des initiatives de recherche particulièrement innovantes, engagées. On a engagé ce fonds. On a essayé de le faire en relation avec les porteurs de projet, car c'est la responsabilité de la région de faire ce travail, de faire savoir que ces fonds existent, de faire savoir que ces projets peuvent être financés grâce aux fonds européens, puis d'accompagner le montage de projets. C'est le rôle de la région et nous le faisons le mieux possible. Je peux vous dire que c'était un fonds très attendu.

Puis, nous avons ce qui relève de la coopération, ce que l'on appelle INTERREG. Vous savez que la région des Hauts-de-France est concernée par trois programmes, sur lesquels nous sommes autorité de gestion. En tout, ce sont 442 projets qui sont financés, ce qui représente à peu près 960 millions d'euros de FEDER. Vous voyez, des chiffres qui sont extrêmement significatifs et que nous ne pourrions pas envisager sans le soutien de l'Union européenne.

Puis, un dernier volet important, car c'est aussi ce qui va vous montrer à quel point l'accompagnement de la région est important. Le dispositif FRAPPE est un dispositif d'accompagnement des porteurs de projet. Lorsqu'une entreprise, une association ou une université souhaite monter un projet pour aller chercher des fonds européens non gérés par la région, c'est-à-dire des politiques sectorielles gérées directement par la Commission européenne, on le sait, c'est un travail très technique. Sachez que, avec seulement 634 000 euros d'argent régional, donc de notre budget, investis dans l'accompagnement des porteurs de projet, nous avons pu lever 65 millions d'euros. Trouver un effet de levier de 1 %, c'est très rare. Cela prouve que cet accompagnement est efficace et utile.

Enfin, un dernier mot pour vous parler de la culture de la recette. C'est une culture très importante pour la région des Hauts-de-France, puisqu'il s'agit de financer une part des politiques régionales par la réponse à des appels à projets européens ou par le fait de porter des projets dans le cadre du FEDER. En la matière, on a aujourd'hui cette ambition d'aller chercher de plus en plus de fonds européens. Il est vrai que la France, parfois, au niveau national, n'est pas nécessairement très performante en la matière. Sachez que c'est une ambition très forte pour la région des Hauts-de-France, une ambition qui s'inscrit au travers de quelques projets emblématiques. Dans la *slide* qui vous est présentée, quelques exemples vous montrent que lorsque l'on se donne la peine d'aller

chercher des fonds européens, lorsque l'on se donne la peine de monter en expertise, on peut trouver des solutions de financement très significatives, qui permettront de monter des projets portés par la région dans l'intérêt des habitants.

Un dernier mot pour vous dire que – j'aurai l'occasion de réagir à vos interventions en prenant sur le temps du groupe UDI –, au travers de cette présentation, vous avez l'illustration concrète et la plus tangible de ce que peut apporter l'Union européenne pour nos territoires et de ce que nous pouvons faire en tant que région avec ces fonds européens. Je sais très bien que, face à ces sujets, on a souvent des postures, des critiques gratuites. Cependant, je crois qu'il est de notre responsabilité, à la fois démocratique et politique, de faire savoir ce que nous faisons. Face à celles et ceux qui critiquent sans savoir, nous avons cette responsabilité de l'information juste et transparente. C'est aussi cet exercice que nous avons réalisé aujourd'hui.

M. COULON : Merci, Monsieur le Vice-président.

Nous avons beaucoup d'inscrits. Le premier d'entre eux, Jean-François RAPIN pour le groupe Majorité régionale, ainsi que Marie-Sophie LESNE, dans la limite de quatre minutes.

M. RAPIN : Merci, Monsieur le Vice-président. C'est quatre minutes pour les deux ? On sera court. Monsieur le Vice-président, président de séance, Monsieur le Vice-président LECA...

M. COULON : Cinq minutes par groupe, pardon.

M. RAPIN : Merci à vous deux.

On voit, sur la présentation qui a été faite, l'importance des fonds européens. C'est indéniable. Actuellement se tient à Bruxelles le Conseil européen. Journée d'hier, journée d'aujourd'hui, les 27 chefs d'Etat et de gouvernement sont en réunion. Je dois faire un lien direct avec la pertinence des fonds européens et, surtout, leur avenir. On parle de sujets très importants dans ce Conseil, sujets d'avenir, sujets d'actualité aussi. Le premier qui me vient à l'esprit est celui du budget. Hier, pour négocier le travail sur le cadre financier pluriannuel, la réunion ne s'est pas terminée. Les 27 ont quitté la table. Cela signifie que cela chauffe.

Cela signifie que l'Union européenne entre dans une phase où elle va commencer à rencontrer des difficultés budgétaires. Je n'ai cessé de le dire au Ministre. C'est un sujet d'actualité qu'il faut vraiment prendre en compte, surtout lorsque l'on parle d'avenir sur les fonds européens. C'est-à-dire que la garantie et le maintien des fonds européens, tels qu'ils nous ont été présentés par Daniel LECA, passent par un budget qui soit approuvé par tous les Etats membres de l'Union. C'est le premier point.

Deuxième point, c'est l'évolution de l'Union européenne. On parle beaucoup d'élargissement dans ce Conseil européen. Comment l'Europe va-t-elle s'adapter budgétairement ? Comment va-t-elle adapter ses crédits, qui font du bien aux régions ? Ce sont des fonds structurels, des fonds de cohésion, qui font du bien à nos régions de France. Ils viennent très souvent en soutien de politiques régionales. L'Europe est parfois avant-gardiste, mais aussi les régions. Elles déclenchent des financements européens.

Il est important, à quelques mois des élections européennes, d'en parler ainsi, de dire qu'il y a un grand espoir dans l'Union européenne. Il faut continuer à cultiver cet espoir. Si, à certains moments de crise, l'Union européenne est venue au secours des Etats, c'est peut-être le moment pour les Etats de venir au secours de l'Union européenne. Attention à l'avenir. J'y suis très vigilant.

J'associe très vite, pour terminer et laisser la parole à Marie-Sophie LESNE, il y a un fonds sur lequel on doit tous se mobiliser, c'est le Fonds de solidarité de l'Union européenne par rapport aux inondations qu'il y a eu dans le Nord et le Pas-de-Calais. Je n'oublie pas la Somme non plus. Il est important. Je sais qu'une mission ministérielle a été lancée pour évaluer le coût des travaux.

Je vous remercie.

(applaudissements sur les bancs de la majorité)

M. COULON : Merci, Monsieur le Président de la Commission des Affaires européennes du Sénat.

Marie-Sophie.

MME LESNE : Monsieur le Président, quelques mots pour compléter les propos de Daniel LECA et de Jean-François RAPIN, pour souligner toute l'importance des fonds européens pour le monde agricole, mais aussi pour les territoires ruraux et pour l'installation des jeunes agriculteurs. Ce sont vraiment des outils fondamentaux, qui aident à la modernisation et à la compétitivité du monde agricole et des territoires. Je tiens à souligner l'investissement majeur de nos services au quotidien, pour faire fonctionner cette importante machine qui, je le rappelle, a été gérée seulement depuis 2014. C'est l'occasion de les saluer, car je peux vous dire que ce sont vraiment des mécanismes très précis.

C'est aussi l'occasion de saluer tous les organismes partenaires, en particulier la Chambre d'agriculture, mais pas seulement. Ils ont pris des habitudes de gestion au plus proche, de plus en plus précises, qui limitent l'impact des contraintes pour les agriculteurs et pour les territoires. Je sais que l'on fait aussi beaucoup au niveau des territoires, des parcs, lorsqu'ils instruisent des fonds européens ou qu'ils aident les communes à accéder au fonds LEADER.

Juste un mot pour vous dire que l'actuelle programmation a déjà commencé. Quatre appels à projets en direction du monde agricole sont d'ores et déjà ouverts, avec une enveloppe engagée à ce jour de 55 millions d'euros, dont 22 millions d'euros de contrepartie nationale et régionale. Pour l'aide aux jeunes agriculteurs, c'est la même chose, 6 millions d'euros, dont 2,5 millions d'euros de contrepartie régionale. Nous sommes, en 2024, sur un rythme de 14 millions d'euros de contrepartie strictement régionale. Nous allons monter en puissance.

Un mot pour la pêche, pour souligner que l'enveloppe 2021-2027 représente 18 millions d'euros à date. La région a déjà engagé 17 % de cette enveloppe. La règle, c'est 60 % de fonds européens pour 40 % de contrepartie régionale. Là encore, la pêche a besoin de cet argent européen. Les contreparties sont des mécanismes assez invisibles, mais qui ont un impact absolument énorme pour l'innovation, même s'il faudrait encore beaucoup plus d'argent. Je pense que, de temps en temps, il faut dire qu'il est le bienvenu et qu'il permet à notre agriculture et à notre pêche de se moderniser et de rester compétitives.

Voilà, Monsieur le Président, en quelques mots.

M. COULON : Merci, Madame la Vice-présidente.

Daniel LECA, président du groupe, cette fois-ci.

D'accord. Pardon. On a d'autres inscrits, et certains ne le sont plus. Monsieur MAESELE est inscrit pour votre groupe. Peut-être le remplacez-vous, Monsieur CLAVET ? Madame BEUIL ? Vous faites tout, Madame BEUIL. Partagez un peu avec vos collègues !

Madame BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, mes chers collègues, permettez-moi de débiter en soulignant que la région a alloué la quasi-totalité des fonds pour la période de programmation 2014-2020, démontrant ainsi que la proximité avec les territoires ciblés renforce l'efficacité de l'action publique.

Aujourd'hui, nos préoccupations se dirigent non pas vers l'utilisation des fonds eux-mêmes, mais plutôt vers la philosophie qui les sous-tend, partagée en grande partie au sein de cette assemblée et par la Commission

européenne. Nous réitérons notre inquiétude quant à la contribution nette de la France au financement de l'Union européenne. Contribuer avec 27 milliards pour en récupérer à peine la moitié, sans véritables débats sur cette question, semble être une situation que personne ne remet en cause. Notre opposition ne vise pas la région en tant qu'autorité de gestion, mais plutôt la conception des fonds européens. Ces règles imprégnées d'idéologie ne semblent pas toujours prioritaires pour les nations européennes et les peuples qu'elles représentent. Certes, la région s'efforce de remédier à la complexité et à la lenteur administrative, mais il est évident que des réformes plus larges sont nécessaires.

Nous ne remettons pas en cause l'Union européenne dans son ensemble aujourd'hui. Nous devons reconnaître le retour partiel de ces fonds dans les poches de nos concitoyens comme une avancée positive, mais il ne faut pas que l'Europe nous empêche d'aider nos concitoyens. Hier, nous avons fait une proposition d'amendement pour aider nos pêcheurs sur les futures hausses de gasoil. Monsieur LECA, vous nous avez dit que l'Union européenne ne nous le permettait pas. Vous le voyez, l'Union européenne peut aussi être un frein, pour lequel il va falloir que nous soyons tous ensemble.

Réaffirmer que contester le fonctionnement de l'Union européenne n'est pas être antieuropéen, mais plutôt un appel à la réforme et à l'amélioration. Notre vision est celle d'une Europe où des nations indépendantes et fortes coopèrent dans l'intérêt de peuples libres et fiers de leur histoire. Nous aspirons à une France inspirante, ambitieuse, retrouvant sa place parmi les nations européennes. Nous ne cherchons pas un isolement, mais plutôt une coopération basée sur le respect mutuel.

Aujourd'hui, nous ne pouvons que soutenir le retour partiel de ces fonds dans les poches de nos compatriotes. Nous devons accompagner au mieux nos territoires et collectivités, afin de les aider à remplir des dossiers trop souvent complexes. Nous devons tirer parti des fonds possibles pour l'ensemble de la région, l'ex-région picarde ne tirant pas le maximum des fonds possibles, le Nord – Pas de Calais y arrivant beaucoup mieux. N'oublions jamais que l'argent européen est l'argent des Français. Moins il y aura d'intermédiaires et de freins, plus l'argent sera rendu aux Français.

Enfin, nous trouvons que, pour le soutien à nos agriculteurs et nos entreprises, il est impensable d'élargir aujourd'hui l'Union européenne à l'Ukraine, la Moldavie et la Géorgie. Continuons en revanche, car cela est essentiel pour ces trois pays, de travailler en coopération avec eux. Surtout, n'oublions pas un autre pays, qui est l'Arménie.

M. COULON : Merci, Madame BEUIL.

D'autres inscrits de dernière minute. Madame KERRICH.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur COULON.

Mes chers collègues, quelques mots pour me féliciter, au nom de mon groupe, de voir que l'Union européenne est aujourd'hui un échelon largement contributif au sein de nos politiques européennes. Elle a d'ailleurs joué un rôle historique dans le redressement de notre région et de l'ancienne région Nord – Pas de Calais, dont je fais partie, à la suite de la désindustrialisation. Sans l'Europe, nous n'aurions pas pu investir autant et sortir de cette période, qui a vu beaucoup de nos concitoyens être mis sur le carreau par la fermeture des grandes industries, notamment textiles ou minières. C'est grâce à l'Union européenne, qui investit parfois plus que la France n'investit elle-même dans les Hauts-de-France, que nous pouvons aujourd'hui envisager la transition écologique.

Cela a été dit, on sort d'un Conseil européen qui doit aujourd'hui faire face à d'autres crises. Nous sommes satisfaits, en tout cas je le suis, de voir que l'intégration de l'Ukraine est aujourd'hui un processus qui va se poursuivre, grâce – heureusement – à l'abstention hongroise, mais aussi à la volonté et celle de respecter la volonté du peuple ukrainien de rejoindre l'Union européenne, contrairement à ce qui a été dit sur les bancs d'en face. On est aujourd'hui face, cela a été dit, à une brèche dans la *doxa* européenne. C'était une *doxa* d'austérité, celle de la règle des 3 %. Ces dernières années, on a vu qu'il était possible de dépasser cette règle. On l'a vu

grâce à la crise du Covid ou malgré la crise. On l'a vu malgré la guerre en Ukraine.

C'est aussi un état d'esprit que j'ai envie de vous partager, celui de vous dire que l'Union européenne fait beaucoup pour notre région. On est fier de pouvoir partager ces fonds et de mettre en œuvre les politiques qui y sont allouées. Cependant, elle pourrait faire encore plus. C'est tout l'enjeu des élections qui s'ouvrent face à nous. Alors, c'est avec joie que nous nous y engouffrons. Ceux qui dénoncent l'Union européenne et qui bénéficient pourtant d'élus et de leurs moyens alloués, aujourd'hui, ne sont pas les bienvenus. Il n'y a pas « d'Union européenne des nations », il y a une Union européenne démocratique, solidaire, unie face à la montée des populismes, qui veulent remettre en cause cette intégration. Nous serons défenseurs de cette union. Elle fait partie de notre histoire, notre ADN et nous nous en félicitons.

M. COULON : Merci, Madame KERRICH.

Karima DELLI.

MME DELLI : Mes chers collègues, bonjour.

Je crois que la première chose, c'est d'envoyer tous ensemble un message très clair à nos amis ukrainiens. Nous avons tous dit que nous sommes les amis de l'Ukraine. Aujourd'hui, c'est l'Union européenne qui tend la main, les bras à cette nouvelle adhésion. Je peux vous en dire deux mots. Je suis assez fière, car notre région a été une des premières régions à rappeler son soutien. Lorsque notre région des Hauts-de-France appelle au soutien de l'Ukraine, sachez qu'il est entendu et que notre région est regardée.

Oui, l'adhésion de l'Ukraine, les connaisseurs de l'Europe le savent, va nous amener à revoir la question budgétaire, car plus vous êtes nombreux, plus le budget est important. Deuxièmement, je rassure tout le monde, ce ne sera pas tout de suite, car l'adhésion des pays au sein de l'Union prend énormément de temps. Il faut donc arrêter les divagations ou les mensonges.

Sur la question budgétaire, notre région n'est pas en reste. On parle de milliards à chaque fois. C'est 1,7 milliard de financements européens qui se préparent. Je dois vous le dire, ces financements européens doivent respecter une ligne, qui est une feuille de route très claire. Vous le savez très bien, Monsieur BATAILLE, car vous regardez de très près les budgets. C'est notamment le *Green Deal*, qui nous amène à investir réellement dans toute la transition énergétique, écologique. Néanmoins, nous avons rajouté un chapitre, que l'on appelle un nouveau fonds, c'est le Fonds de transition juste, pour ne laisser personne au bord du chemin de cette transition. C'est là où cela devient très important.

Lorsque vous nous faites cette proposition d'une vidéo, qui est sympathique, la première chose dont nous manquons dans notre région, c'est la visibilité des fonds européens. Il n'est pas normal que, en tant que députée européenne, présidente de commission, lorsque je vois cela, je ne sois pas au courant. Si je ne suis pas au courant en tant que députée européenne, cela signifie que les 3/4, voire les 99 % des citoyens de la région ne le savent pas. C'est qu'il y a un manque de visibilité. C'est le premier point. Monsieur LECA, vous le savez, car vous êtes proeuropéen, comme moi : nous devons travailler sur la question de la visibilité des financements européens. Il ne peut pas être simplement dit : « C'est grâce à la région ». Ce n'est pas vrai. Nous avons bataillé pendant un an à l'Europe, pour justement faire en sorte que ces financements ne soient pas supprimés et créer de nouveaux fonds. C'est la raison pour laquelle, la première étape, il faut travailler sur la visibilité des financements.

Deuxième élément, c'est la simplification. Je rappelle et je demande à notre région, comme tous les ans – Monsieur LECA, on aura l'occasion de se revoir sur ce sujet –, de faire la bourse aux projets. En effet, aujourd'hui, énormément de petits porteurs de projet disent : « Nous n'allons pas du tout demander de financements européens. C'est trop complexe. C'est trop compliqué. » C'est la raison pour laquelle, tous les six mois, nous devrions organiser la bourse aux projets ici, au Conseil régional, et dire : « Venez nous amener vos projets. On va vous aider. »

La création d'un financement spécial sur l'ingénierie financière : vous savez, Monsieur BATAILLE, que l'ingénierie financière pour monter des projets est très importante. Vous le faites, certes, mais il faut la renforcer, car il y a même des projets sur lesquels on pourra faire des avances sur trésorerie. Nous savons que les petits porteurs de projet, pour pouvoir se développer, ont besoin de cette volonté d'avances sur trésorerie. Je pense notamment aux petites et moyennes entreprises de notre territoire qui, après la crise du Covid, ont parfois mis un genou à terre. Les financements européens – vous l'avez dit, Monsieur LECA, mais il faut le redire – ne sont pas simplement des leviers d'action. Les financements européens permettent également d'amplifier le domaine pour sauver des entreprises ou secteurs clefs dans notre région.

Le troisième élément que je voudrais vous dire, c'est véritablement d'avoir une vision sur ce Fonds de transition juste. C'est un fonds qui le dit très bien : toutes les régions ne partent pas du même départ. Lorsque l'on ajoute « juste », c'est parce qu'il y a des régions, comme la nôtre, qui ont une histoire. L'industrie est très lourde chez nous. Le temps de la transition se fera un peu plus long, mais nous avons des exemples extraordinaires, qui n'ont pas forcément bénéficié de véritables leviers d'action européens. Par exemple, Loos-en-Gohelle est regardée partout en Europe comme un véritable levier. Ce modèle de transition, avec Jean-François CARON, nous sommes aujourd'hui capables de l'appliquer un peu partout. Nous devrions être fiers. Ce Fonds de transition juste va devoir, Monsieur LECA, regarder les secteurs. Tout d'abord, un secteur qui nous est cher : nous sommes une région de l'automobile. C'est une écologiste qui le dit.

Le Fonds de transition va devoir accompagner l'ensemble des travailleurs de notre région, car les métiers de demain, avec le Fonds de transition juste, pourront nous amener à créer des emplois durables, avec une formation durable, mais surtout former à des secteurs clefs : nous le savons, les énergies renouvelables. Nous avons un manque de rénovation thermique, véritable levier d'action sur ces financements. Des objectifs devront aussi être mis en avant sur ce volet.

Je termine. Je sais, Monsieur COULON, je suis passionnée. Au Parlement européen, nous n'avons qu'une minute.

Monsieur LECA, sur les financements, je vous le demande une dernière fois : faites attention de bien mettre en place les conditionnalités strictes pour accéder à ces financements. C'est-à-dire...

M. COULON : Madame DELLI, je vous demande de vous arrêter. Je vous remercie.

Daniel LECA.

M. LECA : Merci, Président. Je vais être très bref, pour répondre à quelques petits éléments.

D'abord, sur ce que vous évoquez, à savoir la nécessité d'avoir un accompagnement renforcé, de simplifier, de mieux communiquer, premièrement, on a lancé une campagne de simplification, en accord avec la Commission européenne, en essayant de mettre en place des dispositifs de ce que l'on appelle « coûts simplifiés », qui allègent considérablement le nombre de démarches et de pièces justificatives à fournir pour les porteurs de projet. Dit ainsi, cela ne paraît rien. Cependant, dans la vie du projet, dans la vie des porteurs de projet, cela change beaucoup de choses. On essaie de le faire. Ensuite, il y a des limites, des contraintes. Il faut savoir jouer avec. A nous d'accompagner peut-être plus fortement les porteurs de projet, pour compenser cette complexité.

Deuxième élément sur la communication – je m'attendais à ce que le Rassemblement National le pointe, ils ne le font pas –, nous faisons de grosses campagnes de communication tous les ans, financées sur les fonds européens. Cela ne coûte pas un euro à la région et au Conseil régional. Ces campagnes de communication sont menées de diverses natures, avec de l'événementiel, de la presse. J'ai la responsabilité modeste d'essayer de porter ces sujets au quotidien, dans tous les événements organisés en région, mais aussi au travers de la participation à différentes mises en avant de projets et revues de projet, qui permettent de bien faire savoir ce que l'on peut faire et, surtout, de donner un visage concret aux projets financés.

Un petit mot sur le Rassemblement National, ce qui a été dit. L'espèce de volte-face ou la progression du Rassemblement National sur le volet européen me paraît toujours très étonnante, mais pourquoi pas. Vos électeurs doivent sans doute regarder cela avec étonnement ou déception. Je me permets de soulever tout simplement une chose, c'est que le travail que l'on vient de faire aujourd'hui est un travail de démonstration, d'illustration par le concret, par la preuve, que l'on peut faire des choses bien avec les fonds européens.

J'ai cinq minutes pour le groupe UDI, Monsieur COULON.

Il n'y a pas de démonstration plus criante de vérité que celle que l'on vient de faire sur le caractère concret des financements européens. Avoir cette logique du « *I want my money back* » est absolument stupide.

(applaudissements)

J'y viens, ne vous en faites pas. Je vais vous expliquer pourquoi c'est stupide. Ce n'était pas beaucoup plus intelligent à l'époque de Thatcher, cela ne l'est pas plus aujourd'hui, pour plusieurs raisons : d'une part, car beaucoup de choses vous échappent dans le fait que, par exemple, il y a des financements qui vont à nos agriculteurs, qui ne sont pas nécessairement comptabilisés comme vous le faites. Il y a par ailleurs une réalité : je ne sais pas quelle valeur vous donnez à la paix, quelle valeur vous donnez à la mise en cohérence de nos infrastructures européennes, à la mise en cohérence d'une politique énergétique, d'une politique industrielle, d'un marché commun, qui a permis à nos entreprises de se développer considérablement.

De manière extrêmement concrète, c'est un fait, avoir un cadre européen nous rend beaucoup plus puissants à l'échelle mondiale. C'est un fait. Vous pensez que l'Europe est un frein à notre souveraineté. Je pense que c'est un levier de souveraineté supplémentaire et que la France n'est grande que dans un cadre européen.

(applaudissements)

Evidemment, l'Union européenne est utile. Le Président RAPIN l'a dit, président d'une commission importante au Sénat, qui illustre justement à quel point le fait que la France s'inscrive dans un cadre européen est un outil puissant de souveraineté, de puissance mondiale, également un facteur et un vecteur de prospérité économique. C'est un fait. A un moment, vous pouvez le nier, vous pouvez vous retourner sur vos sièges, cela ne change rien.

Pour terminer, on est dans un cadre un peu particulier, puisque l'on est à quelques semaines des élections européennes. Ce débat européen permettra de montrer plusieurs choses : premièrement, ceux qui critiquaient hier l'Union européenne, qui s'en sont évidemment bien servis pour exister politiquement et médiatiquement, changent aujourd'hui de posture, uniquement parce qu'ils veulent se présenter comme étant responsables, respectables, donc en capacité de gouverner. Vous avez montré que vous ne l'êtes absolument pas, puisque ce n'est pas en faisant des volte-face absolues que vous y arriverez.

(brouhaha sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

Deuxième élément, nous aurons l'occasion de démontrer que le projet européen est toujours d'actualité, toujours vivant. Il mérite que l'on se batte pour lui. Ce que vous avez dit, Monsieur le Président RAPIN, vous avez raison, il faudra défendre un cadre pluriannuel budgétaire ambitieux de la Commission européenne, pour une raison simple : ce n'est que grâce à cela que nous aurons des politiques territoriales performantes et puissantes, pour accompagner le développement. Je le dis, puisque nous entrons dans un cadre de discussion qui permet de dessiner l'avenir de la politique de cohésion, nous sommes en train de discuter, au nom des régions françaises, avec la Commission européenne.

Sachez, en tout cas, que la région des Hauts-de-France est totalement mobilisée pour, d'une part, s'assurer que la politique de cohésion reste bénéficiaire pour nos territoires, en particulier pour la région des Hauts-de-France, et que nous puissions avoir un budget à la hauteur des besoins, pour accompagner la transition, le développement et nos populations dans leurs besoins de formation et, de manière plus générale, pour améliorer

leurs conditions de vie. Voilà l'engagement de la région des Hauts-de-France.

(applaudissements)

M. COULON : Bien. Je rappelle que c'était au titre du groupe UDI que Daniel LECA avait pris ces cinq minutes supplémentaires.

M. LECA : Oui, j'ai une double casquette.

M. COULON : Il est aussi président de groupe.

Je crois que des explications de vote se sont manifestées spontanément. C'est vous, Monsieur TANGUY ? Allez-y, Monsieur TANGUY.

M. TANGUY : Merci, Monsieur le Président.

M. COULON : C'est deux minutes, les explications de vote.

M. TANGUY : Oui, c'est très rapide.

J'entends ce que dit notre collègue. Effectivement, c'est la vision de l'UDI, que nous connaissons. Les habitants l'ont aussi entendue depuis longtemps. Il se préoccupe de nos électeurs ; nos électeurs semblent aller mieux que ceux de l'UDI, puisqu'il n'y a plus de représentant de l'UDI à l'Assemblée nationale. Au-delà, encore ce matin, nos électeurs se mobilisent. La liste de Jordan BARDELLA est annoncée à 30 % des électeurs. La liste fédéraliste macroniste s'enfonce de mois en mois et baisse. Ils ont raison, puisque, contrairement à ce que vous avez dit, les résultats ne sont pas là.

Je ne vais pas polémiquer, je vais vous donner des chiffres. Avant l'élargissement de l'Union européenne vers l'Est, toutes les régions françaises, en dehors, malheureusement, de nos territoires d'outre-mer, étaient plus riches que la moyenne européenne. Aujourd'hui, il n'y a plus que deux régions qui sont plus riches que la moyenne de l'Union européenne, c'est l'Ile-de-France et Rhône-Alpes. Pendant ce temps, les territoires comme Hauts-de-France, qui sont de tradition européenne, évidemment, que ce soit la Picardie, l'Artois et toutes les régions historiques qui constituent notre région, nous sommes au cœur de l'Europe. Vous voyez donc bien que, d'un côté, on a des habitants qui se désolidarisent de ce que vous avez fait de l'Europe, et qui se solidarisent, au contraire, de la vision de l'Europe des nations, qu'a déclarée tout à l'heure, proposée Claire MARAIS-BEUIL.

Ne soyez donc pas dans la caricature. Pendant de longues années, vous avez pu montrer que vous n'étiez pas capables de gérer l'Europe comme le voulaient les habitants. Ils souhaitent que nous puissions montrer, en tant que souverainistes, en tant qu'amoureux de l'Europe des nations et non d'une fédération d'Europe que personne ne veut, ce que nous pourrions faire. Nous verrons bien lorsque nous serons au pouvoir. Peut-être que vous aurez de bonnes surprises. En tout cas, les habitants des Hauts-de-France, eux, auront d'excellentes surprises !

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. COULON : On ne fait pas de ping-pong, s'il vous plaît. C'est bientôt l'heure du déjeuner, si je puis me permettre, même si, contrairement à d'autres Picards dans cette enceinte, je peux me passer de déjeuner. Je ne vise personne.

Madame DELLI, vous voulez une explication de vote ? C'est deux minutes, pas plus.

MME DELLI : Merci beaucoup.

Nous voyons un peu partout en Europe, malheureusement, énormément de personnes qui considèrent que l'Europe est un problème. Beaucoup de personnes considèrent aujourd'hui, car c'est la facilité, qu'il faut bien trouver un bouc émissaire. Si ce n'est pas l'étranger, si ce n'est pas le migrant, maintenant, c'est l'Europe et le projet européen.

Mes chers collègues, il est vrai que, dans quelques mois, vont arriver ces élections européennes, qui vont nous donner deux chances : soit la chance du sursaut des consciences, pour aller plus loin dans le projet européen, soit, malheureusement, le déclin.

Par rapport à cela, mes chers collègues, je vous invite tous, quelles que soient vos étiquettes politiques, lorsque vous sentez que vous êtes proeuropéens, à nous aider. En effet, c'est bien de parler de budget, mais c'est bien de parler d'un vrai budget européen, lorsque l'Union européenne, je le rappelle, face à des géants comme la Chine ou les Etats-Unis, n'a pas le budget à la hauteur. C'est la raison pour laquelle je vous invite tous à nous aider, dans vos partis politiques. Lorsque l'on dit qu'il faut mettre en place une taxe des transactions financières, même la droite, même les libéraux votent contre. On ne pourra jamais y arriver si nous n'avons pas des ressources en plus.

Aidez-nous lorsque nous demandons que l'on fasse réellement une volonté d'un impôt européen, car c'est nouveau. C'est là où tout va se gérer dans la crise et dans la mise en place de la transition. Aidez-nous encore lorsqu'on dit que, sur nos trains, on a assez de difficultés, mais lorsqu'un avion est beaucoup plus polluant qu'une voiture, on l'a vu avec les Gilets jaunes, pourquoi ne pas taxer le kérosène des avions et laisser un peu tranquilles les automobilistes ? C'est une écologiste qui vous le dit. La taxe kérosène au niveau européen, vous avez tous voté contre. J'en suis vraiment très triste.

Si nous avons des leviers d'action de recettes, vous allez avoir des régions fortes avec des budgets forts.

M. COULON : Je suis triste. Les deux minutes sont finies. Je vous remercie. Nous avons terminé. Non, il n'y a pas d'explication de vote, il n'y a pas de vote. Vous avez pris deux minutes de plus. Je les ai laissées à d'autres groupes. On va considérer que l'équité est respectée, dont acte.

Merci, Monsieur le Vice-président.

Aménagement du territoire

2023.02076 - Convention tripartite de partenariat entre la Région Hauts-de-France, l'Etablissement Public Foncier Hauts-de-France et l'Etablissement Public Foncier Local des territoires Oise et Aisne pour la recherche et le recyclage de foncier en faveur du développement économique pour la période 2023-2028

M. COULON : Philippe BEAUCHAMPS, voulez-vous intervenir ? Vous n'êtes pas inscrit. Eventuellement après, gourmandise, en réponse.

En revanche, sont inscrits Madame BIEGALSKI, Alexandre MAESELE qui sera sans doute remplacé. Encore vous !

Madame BIEGALSKI.

MME BIEGALSKI : Merci, Monsieur le Vice-président. Je poursuivrai sur l'explication de vote.

Monsieur le Président, chers collègues, durant de nombreuses décennies, nous avons lié notre développement à l'expansion urbaine et à l'utilisation sans réserve des terrains. Nul besoin de s'étendre sur les conséquences désastreuses de cette approche : dépendance à la voiture, coût environnemental élevé et espaces laissés à

l'abandon. Notre objectif est à présent d'améliorer nos pratiques en consommant de manière plus responsable, ce qui signifie réduire notre consommation de terrains, construire des bâtiments dans le respect du développement durable et recycler les usages. C'est ce que l'on appelle l'urbanisme circulaire.

Les sols jouent un rôle pivot dans notre vie quotidienne. Ils fournissent notre nourriture, contribuent à notre habillement, filtrent l'eau, stockent le carbone et dessinent notre paysage. Par conséquent, il est impératif d'orienter nos stratégies foncières en tenant compte des risques environnementaux et en s'adaptant au changement climatique. Il faut également prendre en considération les particularités propres à notre région.

Le principe de subsidiarité souligne à ce titre que, précisément, en tant qu'autorité territoriale, la région est la mieux placée pour traiter toutes les questions relatives à son territoire. La problématique est donc limpide et elle s'intègre parfaitement dans notre orientation REV3. Comment inscrire la sobriété foncière dans notre Pacte régional de réindustrialisation ? Fixer les règles, c'est maîtriser notre urbanisme. C'est dans ce cadre que s'inscrit cette délibération, portant convention entre l'Etablissement public foncier, acteur étatique, et notre région.

Cet accord viendra améliorer la recherche et la réutilisation de terrains, en faveur du développement économique. La conséquence de cet accord sera double : d'une part, elle permettra une meilleure adaptation des gouvernances entre collectivités ; d'autre part, elle participera à la systématisation des appels à projets immobiliers, car l'EPF porte les terrains, les dépollue et les rend propres à la réutilisation. Lorsque les règles des appels à projets sont respectées, les bénéfices sont multiples : émulation des acteurs autour du meilleur projet, rationalisation et contrôle de l'urbanisation, mise en place d'un cahier des charges venant régler la densité, les matériaux et l'architecture du projet, et régularisation du marché immobilier. En effet, un promoteur immobilier ne peut agir que dans le cadre qu'on lui fixe. Un tel accord entre donc dans un cercle vertueux de bonnes pratiques et de vision à long terme.

L'urbanisation alliée à la sobriété foncière est un sujet complexe. La région doit continuer son rôle de tutrice entre les institutions et la société civile, notamment avec les conférences SCoT, qui ont cours en ce moment sur tous nos territoires, à la suite de l'adoption de la loi ZAN. Cette dernière peut nous interroger, notamment dans son aspect généraliste et absolutiste. En aucun cas cette loi n'entraîne l'impossibilité de construction. Il existe dans notre région une réserve de friches à exploiter. La région propose d'ailleurs un accompagnement en matière d'ingénierie sur l'aménagement de ces friches, car les communes se sentent bien souvent désemparées sur ces sujets d'aménagement.

L'amélioration de la coordination entre les collectivités aboutira donc, à terme, j'en suis convaincue, à la rédaction finale d'une législation adaptée et ambitieuse, principe et pratique que nous aurons anticipés dans notre région.

Le groupe MoDem, Radicaux et Apparentés votera avec pragmatisme cette délibération. Je vous remercie de votre écoute.

M. COULON : Merci, Madame BIEGALSKI.

Madame BEUIL.

MME MARAIS-BEUIL : Monsieur le Président, mes chers collègues, je tiens à exprimer mon soutien envers la convention présentée, qui vise à répondre efficacement aux besoins identifiés par la région en matière de développement économique et stratégique. La collaboration entre la région et les établissements publics fonciers représente une initiative cruciale pour le renouvellement urbain. Je salue particulièrement les modalités de travail détaillées dans la convention, la détermination d'une méthode, l'utilisation de la plate-forme Géo2France, la qualification du potentiel des sites et l'organisation régulière de revues partenariales de projets, qui démontrent un engagement concret envers une approche globale et structurée.

Cependant, tout en appuyant cette initiative, je tiens à souligner la nécessité d'une réserve prudente en ce qui

concerne les futurs engagements financiers. Il est impératif d'évaluer rigoureusement les demandes financières à venir et d'assurer que chaque décision prise le soit en ligne avec la stabilité budgétaire de notre collectivité locale.

De plus, dans le contexte de la ZAN, il est important de travailler très étroitement avec les EPCI qui, pour la plupart, sont en train d'élaborer leur PLUi. Il est important de voir avec eux quels sont leurs besoins également.

En conclusion, nous sommes favorables à cette convention, vous l'avez compris, qui représente une étape significative pour le développement régional. Cependant, je plaide, je le redis, pour une vigilance accrue dans l'examen des futurs défis financiers que nous devons aborder.

M. COULON : Merci, Madame BEUIL.

Il n'y a plus d'intervention ? Alors, nous allons passer au vote, s'il vous plaît. Je laisserai, à l'issue de ce vote, que nous espérons positif, la parole au Président CASTIGLIONE, président de l'EPF.

Vote sur la délibération n° 2023.02076

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

M. COULON : Monsieur CASTIGLIONE, je vous en prie.

M. CASTIGLIONE : Merci, Monsieur le Président.

En tant que président de l'Etablissement public foncier des Hauts-de-France, je me réjouis à double titre de ce partenariat. Le premier, c'est parce qu'il vise à avoir une action concrète et opérationnelle en matière économique. La seconde des raisons, c'est parce que ce partenariat, cette convention est une première en France. L'aménagement durable de nos territoires régionaux doit permettre aujourd'hui de développer des filières d'avenir, d'accueillir de nouvelles activités industrielles et l'ensemble de leur écosystème, tout en respectant les impératifs d'une réduction drastique de l'artificialisation des sols à l'horizon 2030, puis 2050, ainsi qu'en préservant les terres agricoles, qui sont l'une des grandes richesses de notre région.

Au travers de ce partenariat, nous pourrions mettre en commun les compétences et connaissances pour détecter les sites à forts enjeux potentiels et apprécier leur capacité à accueillir des activités, mieux accompagner les collectivités pour partager le risque pris dans de telles opérations et définir les meilleures modalités d'intervention, donc tout simplement préparer le foncier économique, dont nous avons besoin, certes, aujourd'hui, mais aussi dans un futur proche.

L'EPF des Hauts-de-France, opérateur public foncier au service des collectivités locales et principal recycleur du foncier de la région, est un outil parfaitement adapté pour faire revivre des sites dégradés et contribuer ainsi au développement urbain ou économique, sans consommer de foncier agricole ou forestier, faut-il le rappeler. Des opérations réalisées sur le parc d'activité de Douvrin pour accueillir la *gigafactory* ou celles d'Envision sur le site de Renault à Douai ont montré le savoir-faire de l'EPF sur ces sujets. Il était donc naturel qu'il s'engage aux côtés de la région des Hauts-de-France pour son ambition d'optimiser le foncier économique existant et de remettre sur le marché des fonciers en faveur d'implantations d'activités économiques.

Ce partenariat tombe à point nommé, puisque nous avons lancé le principe de grandes rencontres des territoires sur l'ensemble de notre périmètre, avec 17 rencontres programmées dans le Nord, le Pas-de-Calais et la Somme d'ici mai 2024. C'est l'occasion d'échanger de manière approfondie avec les acteurs locaux et de préparer notre futur programme pluriannuel d'intervention 2025-2029, dans lequel la réindustrialisation devra forcément avoir une place.

En conclusion, l'Etat a accepté une augmentation de 2,5 millions d'euros du plafond de la TSE, que l'établissement percevra en 2024, ce qui consolide nos moyens d'action. C'est donc avec un budget de l'ordre de 80 millions d'euros d'intervention que nous pourrons être aux côtés de tous les territoires qui auront des projets en 2024.

Je vous remercie.

M. COULON : Merci, Monsieur CASTIGLIONE.

Je crois qu'il y a une précision du Vice-président BEAUCHAMPS avant la pause déjeuner. Ecoutez-le religieusement.

M. BEAUCHAMPS : Non, ce n'est pas une précision. Vous vous êtes tous félicités du fond. Je voudrais me féliciter de la méthode, car c'est bien de dire – et c'est bien évidemment utile – qu'il faut consommer de moins en moins de terres agricoles, qu'il faut donc aller chercher les friches. Cependant, une fois que l'on a dit cela, comment fait-on concrètement ? C'est là où le Président de région – c'est pourquoi je tenais à prendre la parole – a missionné Madame la Directrice générale des services, en disant : « Faites-le travail. Réunissez l'EPF, réunissez la région et voyez comment on peut optimiser la relation région et EPF, et comment on peut surtout accompagner les EPCI sur leurs problématiques de friches. » Bravo pour le fond, mais je voulais aussi parler de la méthode.

M. COULON : Merci, Monsieur le Vice-président.

Nous interrompons là nos travaux et reprendrons par le temps Canal en début d'après-midi. Reprise des travaux à 14 heures. Merci, chers collègues.

(la séance, suspendue à 12 heures 50, reprend à 14 heures 06)

M. LE PRESIDENT : J'ai l'intervention de Jérôme DEZOBRY, le président du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe, qui va s'exprimer. Ensuite, les différents groupes s'exprimeront. S'il le souhaite, le président du directoire de la Société du Canal Seine-Nord Europe pourra aussi apporter des compléments d'information et répondre à vos questions.

Monsieur DEZOBRY, je suis très heureux de vous accueillir ici. En tout état de cause, je vous donne la parole.

M. DEZOBRY : Monsieur le Président, merci.

Merci, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, de consacrer ce temps à ce grand projet européen de décarbonation des transports. Je vous propose, dans cette intervention, de rappeler le sens et le pourquoi de ce canal, comment il est conduit aujourd'hui. Normalement, il y a une petite vidéo, une petite présentation qui va vous être faite en PowerPoint. La voici.

(diffusion d'un PowerPoint)

Deux temps : vous rappeler un peu ce projet. Etant originaire de la région, ce projet a vécu beaucoup de choses, mon voisin le sait bien également, depuis plusieurs dizaines d'années. Rappeler où nous en sommes, puis faire un point d'où en est le chantier et des résultats déjà atteints sous l'égide du conseil de surveillance.

Rappelons déjà le sens de ce projet. C'est un projet de décarbonation des transports, puisque le fluvial, dans le Nord – Pas de Calais, on le connaît bien, un peu dans l'Oise, mais aussi dans la Somme, le transport fluvial, dès lors qu'il est à grand gabarit, permet d'émettre moins de CO₂. C'est quatre fois moins à la tonne transportée d'émission de CO₂. Simplement, le fluvial a un problème, c'est qu'il lui faut un grand gabarit, à partir de 1 000 à 1 500 tonnes, pour être compétitif. Vous voyez les bateaux types, l'automoteur rhénan notamment, que l'on voit ici. Etant Douaisien, on en voit à Douai aujourd'hui, mais aussi sur Saint-Saulve ou sur le port de Lille. Cependant,

aujourd'hui, entre le bassin de la Seine et le bassin de l'Escaut, il n'y a pas le grand gabarit suffisant, il n'y a pas cette autoroute fluviale qui permet de passer de l'un à l'autre.

L'idée de l'Europe a donc été de créer un grand projet Seine-Escaut. C'était déjà une idée ancrée dans nos territoires avant, mais que l'Europe a consacrée ensuite par la création du réseau Seine-Escaut.

C'est donc un projet de décarbonation des transports. C'est aussi un projet d'aménagement. Notre région est d'ailleurs caractérisée par une spécificité en France : ce sont les collectivités qui ont souvent aménagé et exploité les nouveaux ports intérieurs. L'idée est que, comme on avait pu connaître le TGV Nord en 1993 et le tunnel sous la Manche, en faisant un petit maillon central manquant, tout à coup, on bénéficie d'un grand effet réseau. Il y a énormément de ports, pas seulement les ports du Canal Seine-Nord Europe, qui vont bénéficier de l'effet réseau, donc de véhiculer des marchandises entre la Seine, le Canal Seine-Nord et le bassin de l'Escaut.

J'ai mis quelques-uns des ports principaux, qui sont sur cet itinéraire. Les quatre ports du Canal Seine-Nord Europe amplifieront encore cette capacité d'irriguer nos territoires en matière de report modal et de transport décarboné. Bien entendu, vous voyez aussi sur cette carte que Dunkerque est parfaitement positionnée pour bénéficier de ce nouveau réseau et véhiculer des marchandises jusqu'à la région parisienne.

Dans les années 1980 à 1990, le projet a d'abord été le projet du Canal Seine-Nord Europe, un projet plutôt porté par la France. A compter de 2000, mais surtout depuis les dernières années, à l'initiative de la région, le projet est devenu européen, un projet de décarbonation des transports. Nous ne sommes que trois projets en Europe à avoir cela. On a une décision de l'exécution de l'Europe qui engage la France, l'Europe et le Royaume de Belgique à réaliser ce projet. La nouveauté est que ce n'est plus un canal, mais bien un réseau global. L'Europe finance l'ensemble des travaux sur ce réseau, sur l'axe Seine.

Dernièrement – Christophe COULON était présent – a été inauguré le canal Condé-Pommerœul, un des éléments de ce réseau, qui permet de rapprocher la France et la Wallonie en matière de transport fluvial. C'est bien cette nouveauté, c'est un réseau intégré et cohérent, avec une vue à long terme, 2030, 2050, d'harmonisation des gabarits et d'irrigation du territoire.

C'est un projet européen conduit par quatre partenaires, que l'on connaît bien : côté belge le Service Public de Wallonie (SPW), côté flamand le DVW, côté français VNF et la Société du Canal. La Société du Canal a été créée pour assurer la maîtrise d'ouvrage du Canal Seine-Nord Europe entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac. Cette Société du Canal est un outil assez original, créé à l'initiative en particulier de la région, à la suite de l'appel de Péronne de 2017. A l'initiative de Xavier BERTRAND, il a été décidé de régionaliser le projet. C'est un établissement public. On fait beaucoup de réunions de concertation, on va y revenir. Souvent, « société », on pense que c'est privé. Non, c'est un établissement 100 % public. C'est un établissement public local depuis 2020, qui est bien de chez nous. Son siège est à Compiègne, avec une antenne à Lille.

Le président du conseil de surveillance est Xavier BERTRAND. La vice-présidente est la présidente du Conseil départemental de l'Oise, Nadège LEFEBVRE. L'originalité de cet établissement public est que, d'une part, il rassemble l'Etat et les collectivités qui financent. L'Etat n'est pas descendu en marche, il est encore pleinement dans le projet. Surtout, on a l'Europe. C'est un exemple de réunion du conseil de surveillance dans notre siège, à Compiègne. Péter BALAZS, le coordonnateur européen du corridor, assiste assidûment aux séances du conseil de surveillance. On a aussi la chance d'avoir Dominique RIQUET, membre du conseil de surveillance, qui nous conseille énormément sur la conduite du projet.

Le conseil de surveillance a fixé des priorités dans la façon de conduire le projet, d'une façon un peu innovante. L'exemple de la Société du Canal, établissement public, a essaimé, puisque désormais, dans d'autres régions, des établissements publics locaux ont été créés pour conduire de grands projets d'infrastructures, notamment de lignes ferroviaires.

J'ai sorti les quatre principales priorités.

La première est, bien évidemment, la sécurité du chantier. L'objectif est, en effet, de préserver la santé et la sécurité de l'ensemble des compagnons du chantier. Dans ce cadre, l'Office de prévention des métiers du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP) nous a choisis comme partenaires premiers au niveau national, pour développer un passeport Prévention Canal.

La seconde priorité, c'est l'environnement, que ce soit pendant le chantier ou après. J'y reviendrai, puisque l'on passera un peu plus de temps sur ce sujet.

Troisième sujet, c'est le partenariat participation. La marque de fabrique demandée par le conseil de surveillance de la Société du Canal, c'est le terrain, puis le terrain, puis le terrain. On ne fait pas de grandes réunions publiques. Je vois beaucoup de têtes dans la salle qui ont été sur le terrain. L'idée est vraiment de dialoguer avec les riverains, les maires, les conseillers départementaux et régionaux de terrain, pour pouvoir concerter ce projet. C'est ce qui a été fait depuis maintenant plus de 5 ans.

Dernier point, j'y reviendrai à la fin, c'est l'emploi pour les territoires. C'est une obsession. L'idée est de pouvoir maximiser les retombées locales du chantier.

Sur le partenariat participation, ce n'est pas parce que l'on a un grand projet que l'on ne peut pas faire de démarches participatives. Des démarches participatives ont été faites dans des lieux particuliers du projet, à Montmacq, dans l'Oise, par exemple, à Catigny, mais aussi dernièrement dans la Somme. C'est aussi une marque de fabrique. Ensuite, la concertation se fait sur les marchés, avec des permanences dans les communes, souvent en partenariat avec l'EPIDE. Cela se fait également par des randonnées du canal, des réunions sur le terrain, par des visites des élus. Aujourd'hui, sur le chantier, il y avait encore une revue des élus, une revue que l'on a tous les ans avec les élus du territoire, pour présenter le chantier.

Depuis la fin du confinement, c'est plus d'une réunion par jour qui se tient sur l'ensemble du tracé, avec les personnes les plus concernées, les compagnons, pour vraiment parler et écouter l'ensemble des territoires.

Voilà un peu le décor général.

Maintenant, où en est-on concrètement de l'avancement du chantier et de l'ensemble du projet ? Une des premières choses, c'est un peu la marque des grands projets d'aujourd'hui, on commence par aménager l'environnement. Ensuite, on fait le chantier. Enfin, on l'inaugure.

Les aménagements environnementaux, le chantier et le projet, où en est-on ? Le projet est divisé en deux phases, qui correspondent techniquement à deux phases différentes et à deux autorisations environnementales.

La phase lancée la première se situe dans l'Oise, entre Compiègne et Passel. Elle consiste à créer 18 kilomètres de canal, dont une bonne partie est la réutilisation d'un canal existant, le canal latéral à l'Oise. Après des études engagées dès 2017, des études détaillées sur les premières études que VNF avait conduites, dès le début des études ont été aménagées des mesures compensatoires. Des reboisements ont été faits avant même de commencer les chantiers. L'autorisation environnementale, qui est le permis de construire environnemental du projet, a été obtenue en avril 2021. Les travaux d'infrastructure eux-mêmes sont en place depuis 2021.

Quelques vues de ces aménagements environnementaux, car ils sont extrêmement diversifiés. Il y a des reboisements, notamment des reboisements d'ormes lisses, une espèce protégée en Picardie, qui n'avait plus de pépiniériste. On l'a donc fait avec un lycée horticole de Ribécourt, en partenariat, qui a redéveloppé l'ensemble des plants nécessaires à ces mesures. Vous voyez d'ailleurs le partenariat, en bas à gauche, avec le lycée horticole de Ribécourt. Aussi, une mesure compensatoire a été aménagée dans le lycée, car il est très important de transmettre, d'expliquer comment on fait des mesures compensatoires aujourd'hui.

A Bienville, c'était la première en 2017, pour montrer que cela reprend très vite et que la biodiversité se redéveloppe très vite. Depuis 2 ans, une des mesures compensatoires importantes dans l'Oise, en face de

l'abbaye de Chiry-Ourscamp, il y a la recréation de la vieille Oise, qui avait été envasée, qui n'existait plus et qui permet de développer des frayères, notamment. Il y a donc énormément de zones humides recréées, en particulier dans cette vallée de l'Oise. Les élus isariens le savent bien, c'est une vallée marquée par des carrières de sable. En matière d'environnement, ce sont des étangs anthropiques, avec des espèces exotiques en général. Elles vont être remblayées pour créer des zones humides. Nous sommes déjà au 2/3 de ce secteur en matière de réalisation des mesures compensatoires nécessaires, alors que le chantier commence.

Sur la diapositive suivante, il y a un petit film pour vous montrer tous les travaux engagés. On va faire sans la musique, pour que je puisse vous les commenter.

Première partie, un projet, on commence par les travaux environnementaux, par des reboisements, par des développements de zones humides, mais aussi, vous allez le voir, par des plantations chez des propriétaires privés, qui n'auraient pas replanté leurs parcelles, aussi avec des déplacements de quelques faunes ou flores extrêmement sensibles. Par exemple, on a déplacé 20 plants de Véroniques à écussons, une plante protégée.

Bien entendu, l'étanchéité du projet est essentielle. Dans la Somme ont été menés des tests d'étanchéité, notamment pour être certain que cela tienne aux chocs des ancres. On prépare le territoire. Premièrement, préparer le réseau. On a donc fait des giratoires pour assurer la sécurité de sortie et d'entrée du chantier. Le conseil de surveillance nous a demandé d'appuyer sur le report modal pour le chantier. Il y a donc eu, l'année dernière, le développement de deux quais ferroviaires, qui resteront d'ailleurs demain sur le canal. L'un de ces quais ferroviaires, celui de Ribécourt, il y a un embranchement ferroviaire en cours de développement.

L'intégration avec le territoire, c'est donc les giratoires, les quais, puis ce sont les ponts, car les ponts du canal latéral à l'Oise sont âgés. Ils ne tiennent pas la charge. C'est une opportunité de faire de nouveaux ponts. On développe donc des ponts qui pourront servir pour le chantier demain et passer facilement d'un côté à l'autre. Le déplacement d'une partie de la rivière de l'Oise dans des conditions environnementales très strictes, suivi par des organismes indépendants. Puis, vous voyez les premiers ponts, avec des chantiers déjà importants. Vous voyez également la portée de ces ouvrages « non courants », comme disent les ingénieurs. C'était une des étapes importantes cet été, de lever les premières poutres du premier pont du canal, qui a une portée de près de 100 mètres. Il va remplacer un pont qui est aujourd'hui en limite de tonnage et permettra à l'ensemble des riverains de passer de l'un à l'autre du tracé du canal. Il y a aussi des ponts qui sont faits sur l'Oise. Aujourd'hui, il y a cinq ponts en construction, plus l'écluse qui va se lancer l'année prochaine, tout cela dans des conditions extrêmement strictes de répartition des missions.

Il était important pour nous de terminer par des portraits. Côté Société du Canal, service d'instruction, collectivités et entreprises, les métiers sont très divers entre la concertation, la communication, les comptables, les marchés publics, mais aussi les ingénieurs, les techniciens, les compagnons du chantier. Ce sont vraiment des profils multiples qui sont utilisés.

C'était sur le premier secteur.

Sur le second secteur, entre Passel et Aubencheul-au-Bac, on est dans une étape un peu antérieure, puisque l'on est encore dans des études détaillées. On est en phase d'instruction de l'autorisation environnementale, déposée en mars 2022. Ces études se sont faites en concertation très forte. Ce sont quelques vues. Je n'en détaillerai pas beaucoup, car il y en a beaucoup. Par exemple, l'écluse de Noyon a été faite dans son intégration auprès du quartier politique de la ville à côté, mais aussi vis-à-vis des impératifs architecturaux, vu qu'il y a une remarquable cathédrale à Noyon. L'occasion aussi de montrer, à droite, la conception de l'écluse de jonction, puisque le Canal Seine-Nord communiquera avec le canal du Nord, avec un port de plaisance à cet endroit. Egalement, j'ai fait un bref aperçu, beaucoup de données techniques pour la fiabilité des ouvrages en matière de tenue à l'eau, tenue à l'érosion, tenue aussi au changement climatique et à l'ensemble des structures réalisées. Ce sont des milliers de pages d'études qui ont été faites.

Grand sujet : l'eau. C'est une priorité et une préoccupation majeure depuis le début de la conception. Pour

faire très simple, car ce n'est pas forcément toujours bien connu, même si, sur notre site internet, il y a de nombreuses vidéos que je vous invite à regarder. Premier point important, le canal ne puisera que dans les eaux de surface. Il y a juste un prélèvement d'eau dans l'Oise, à côté de Montmacq, mais pas de prélèvement dans les nappes.

Le canal, vous l'avez vu, est conçu pour être économe en eau. Premièrement, les écluses font l'objet d'un recyclage d'eau. Elles sont en circuit fermé pour les plus hautes et les principales. D'autre part, l'étanchéité haute performance a fait l'objet d'essais. Elle est garantie par des organismes agréés, des organismes d'ingénierie compétents dans le domaine. Ainsi, pas d'eau de surface, on économise l'eau au maximum.

Troisièmement, une résilience au changement climatique. Les scénarios de réchauffement climatique ont été pris en compte. Comme sur beaucoup de canaux, nos prédécesseurs l'ont fait, ne serait-ce que sur le Canal du Midi, près de 150 millions de mètres cubes sont stockés dans des réservoirs en France pour assurer l'approvisionnement des canaux. Sur le canal, ce sera le même système que sur le Canal du Midi et le barrage de Saint-Ferréol, pour ceux qui connaissent. Il y aura donc une retenue d'eau à Péronne de 14 millions de mètres cubes, qui permet, lorsqu'il y a sécheresse, de ne pas puiser dans l'Oise et de préserver la ressource en eau. Les calculs et les estimations ont montré que cette retenue n'aurait pas été épuisée, ni 1976, ni en 2022. Tout cela est dans le dossier d'autorisation environnementale et ce sera entièrement en enquête publique au premier trimestre 2024.

Maintenant, l'avancement du projet en matière de démarche « grand chantier », qui est aussi vraiment l'importance et les retombées locales. Quelques vues des dispositifs en cours, pour terminer. La démarche « grand chantier » est coordonnée au niveau régional et multipliée au niveau local. Cinq dispositifs avec cinq partenaires, que sont Pôle emploi, la CCI, la région, les conseils départementaux, qui définissent une organisation générale, pour que l'on mette des dispositions dans nos marchés. Ensuite, c'est décliné localement à chaque arrondissement, à Compiègne, Péronne, Cambrai et Arras, pour assurer que les territoires puissent répondre au mieux à l'ensemble des enjeux du projet.

Quelques exemples concrets, car on préfère toujours que les choses soient concrètes : aujourd'hui, 500 personnes travaillent sur le projet, avec tous les métiers différents que je vous ai montrés, avec une montée en charge progressive. Surtout, avec notre partenaire Pôle emploi, des kits des métiers du canal ont été faits pour que les personnes, qui vont dans les agences Pôle emploi, puissent être orientées sur les formations nécessaires, pour répondre au mieux aux besoins des entreprises.

Un dispositif dont on est très fier, puis j'ai entendu que, ce matin, outre l'Europe, vous avez parlé d'économie sociale et solidaire : Canal Solidaire. C'est un dispositif mis en place par six départements, le Nord, le Pas-de-Calais, la Somme, l'Oise qui financent le projet, mais aussi l'Aisne et le Val-d'Oise. On a mis des clauses d'insertion. C'est assez classique. Ce qui est très particulier, c'est la marque de notre région, on a mis ces clauses d'insertion dès les marchés d'études, dès les marchés de maîtrise d'œuvre. Les sociétés d'ingénierie, qui sont pour l'essentiel de grandes ingénieries nationales, n'avaient jamais fait cela. Elles ont beaucoup protesté au début, mais c'était non négociable. Aujourd'hui, ce sont déjà 137 bénéficiaires qui ont pu passer dans ces dispositifs, avec surtout un retour pérenne à l'emploi, qui était la volonté du conseil de surveillance. C'est-à-dire que l'on ne fait pas du quantitatif, mais du qualitatif. Plus de 80 % se font sur des contrats pérennes. On est déjà à 100 000 heures d'insertion. Avec la montée en charge des chantiers, ce chiffre va rapidement doubler.

La formation par la région, puisque l'une des difficultés peut parfois être de recruter, d'avoir des profils. La région s'est mobilisée pour assurer des formations pour les métiers des TP. Beaucoup de jeunes sont en formation. Vous le savez sans doute, nous avons une pépite dans cette région, c'est le lycée de Bruay-la-Buissière, un des deux seuls lycées de travaux publics en France, le seul public, dont la Société du Canal est aujourd'hui parrain. J'ai eu le grand honneur, la semaine dernière, d'aller au parrainage de la profession. C'est une vraie bouffée d'air d'entendre ces jeunes dire : « Je vais enfin pouvoir travailler sur de grosses machines, sur des machines adaptées, surtout avec la préoccupation de l'environnement et de préserver l'ensemble du chantier, aussi sur la sécurité ». On a la chance d'avoir cela dans notre région.

Pour terminer, la CCI est extrêmement mobilisée, puisque c'est un partenaire sans faille. De façon à faciliter l'accès à nos marchés, qui sont parfois un peu compliqués – vous savez que les grands projets européens, il y a parfois beaucoup de papiers –, ils ont développé un site internet qui s'appelle « CCI Business ». Ils vont chercher les entreprises. On a donc aussi des rencontres territoriales, des rencontres régionales de présentation du chantier, des priorités du chantier. J'ai mis, en bas à droite, une petite photo d'un soudeur, car c'est un des exemples. Il y en a beaucoup. Une entreprise de Roubaix, CORROSIA, n'avait pas osé – car « Ce n'est pas pour nous », la marque des gens du Nord – déposer sa candidature au canal. La CCI leur a dit : « Si, cela peut fonctionner. » Ils ont eu le marché de contrôle extérieur des premiers ponts, des soudures. Grâce à cela, on a beaucoup d'entreprises régionales qui travaillent, mais c'est vraiment ici l'exemple même de la réussite de Canal Entreprises.

Voilà un point à date de l'avancement du projet et de ses grands enjeux, Monsieur le Président.

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Jérôme.

On a Maryse FAGOT. On aura Michel GUINIOT, Julien POIX, Sarah KERRICH et Anne-Sophie FONTAINE. Madame FAGOT.

MME FAGOT : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux, chers collègues, je voudrais tout d'abord remercier Monsieur le Président du directoire du Canal Seine-Nord, Monsieur Jérôme DEZOBRY, pour cette présentation. Chacun peut donc constater que le chantier est bel et bien commencé. Je tiens aussi à remercier notre Président Xavier BERTRAND pour le temps d'échange organisé autour de ce projet et, à nouveau, pour le rôle essentiel qu'il a joué pour la concrétisation de ce projet. Nous n'oublierons pas non plus l'appel de Péronne, qui a été évoqué il y a un instant.

Nous souhaitons réaffirmer aujourd'hui tout le soutien de notre groupe à ce projet d'aménagement, proche des territoires malgré ses dimensions, contributeur de la transition écologique et porteur d'emplois. Le Canal Seine-Nord permettra, on le sait, de relier le bassin de la Seine aux grandes voies fluviales du nord de notre région et de l'Europe. Son grand gabarit permettra un report modal conséquent, libérant nos routes et autoroutes. Les ports intérieurs seront situés sur les secteurs Noyon, Nesle, Péronne et Marquion-Cambrai, mais tout cela, vous le savez déjà. Il contribuera donc bien à lutter contre le changement climatique, car le transport fluvial est moins émetteur d'émissions que le transport routier.

La préservation de l'environnement a toujours été un élément central des réflexions du canal, dès sa phase de conception. C'est à ce titre que plus de 700 hectares d'aménagements environnementaux ont été actés, avec la mise en place d'un observatoire de l'environnement indépendant, qui s'assurera de la bonne mise en œuvre des engagements du maître d'ouvrage.

Le Canal Seine-Nord Europe est aussi un projet pensé pour et avec les territoires. Cela vient également d'être rappelé. Ces territoires ont d'ailleurs été consultés. C'est le cœur des contrats territoriaux de développement (CTD), qui ont permis d'inclure les collectivités signataires aux travaux d'aménagement et à l'organisation opérationnelle du chantier. Ce sont par ailleurs les collectivités locales qui sont, depuis 2020, majoritaires au conseil de surveillance, ce qui permet de faire entendre leur voix et leurs intérêts. Il n'a jamais été question de foncer tête baissée dans la construction du canal. C'est un ouvrage qui respecte avant tout les particularités et l'histoire des territoires qu'il traverse. C'est le cas pour cette phase 1, à Compiègne et Noyon, où les tracés fluviaux originels ont été conservés.

Un tel projet est une chance historique pour l'économie régionale. Il suffit de regarder vers Nesle pour le comprendre. Plusieurs entreprises se sont déjà installées, en attente du canal. Le transport fluvial est un facteur de compétitivité pour nos entreprises du bâtiment ou de l'agroalimentaire, pour ne citer qu'elles, leur permettant de réduire leurs coûts de transport, tout en améliorant la fiabilité des échanges. Je pense, par exemple, à

l'entreprise NIGAY à Nesle, à l'entreprise SPURGIN, à l'entreprise BP-CASTROL à Péronne, ce qui est sur mon secteur et que je connais le mieux. Ces entreprises emprunteront le canal Seine-Nord. Cela leur permettra de réduire leur empreinte carbone, sans oublier l'aménagement des ports intérieurs le long du canal, qui constitueront de vrais bassins économiques au sein des territoires et pour les entreprises. Leur implantation stratégique permettra d'améliorer la fréquence et la qualité des connexions entre les zones de production et de livraison.

Enfin, c'est un projet porteur d'emplois. Près de 6 000 emplois directs seront nécessaires à la construction de l'ouvrage et bien plus après l'installation d'entreprises le long de l'ouvrage. Nous croyons beaucoup à la démarche « grand chantier », que nous copilotons avec l'Etat, pour accompagner et faciliter le recrutement, le pourvoi des différents besoins en postes dans les 29 filières des métiers reliés au chantier du Canal Seine-Nord. Nous savons parfaitement que, sur ce sujet d'emploi, rien ne sera simple. Pour autant, nous créons tous les dispositifs pour y réussir. Cela a été bien rappelé, hier et encore à l'instant, les cinq dispositifs pour anticiper : Canal Emploi, modèle très important, Canal Formation, Canal Solidaire, Canal Entreprises avec son guichet unique, et Canal Accueil.

Je pense sincèrement que toutes celles et tous ceux qui ne participent pas aux réunions peuvent assez difficilement se faire une idée de l'ensemble des travaux et de l'excellence des cabinets d'études. Il s'agit de travaux préalables extrêmement pointus, vous l'imaginez. Je ne pense pas avoir manqué beaucoup de réunions sur mon territoire. Je constate que des milliers de questions sont posées. Des réponses sont apportées et les ajustements sont pris en compte. Tout cela pour vous dire qu'il s'agit d'un véritable travail collaboratif de terrain.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous saluons cette première phase des travaux du futur canal, qui contribuera au développement structurel de nos territoires, à son rayonnement économique et à son attractivité. Je n'ai que cinq minutes pour vous en parler. Il faudrait tellement plus pour partager avec vous toutes les étapes vécues et ô combien techniques, mais très riches d'échanges avec nos territoires, les élus et, bien sûr, les copilotés, l'Etat, ses différents services, dont la DDTM, Pôle emploi, puis les départements avec leur grande expertise locale, les partenaires, CCI, les chambres d'agriculture, l'Union européenne, essentielle, et tous les spécialistes de l'environnement.

Pour conclure, je tiens également à saluer le travail de Franck DHERSIN et sa présence sur nos territoires, saluer également les équipes de la Direction des Transports et de la Société du Canal qui, tous, réalisent un excellent travail et sont très investis. Je ne doute pas un instant, Monsieur le Vice-président aux Transports, que vous apporterez votre grande énergie à la poursuite de ces travaux et nous aurons plaisir à travailler avec vous.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci, Maryse.

Je voudrais souligner l'implication, depuis le début sur ce dossier, de Maryse FAGOT. Je tenais aussi à lui rendre hommage.

MME FAGOT : Merci, Président.

M. LE PRESIDENT : Michel GUINIOT.

M. GUINIOT : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur DEZOBRY, bonjour. Vous tournez la tête par ici, c'est très bien. J'ai essayé de vous dire bonjour depuis tout à l'heure, je n'ai pas réussi à le faire.

Plutôt qu'une intervention comme celle que je viens d'entendre, il est vrai que tout est bien dans le meilleur des mondes, il y a peut-être un certain nombre de questions qui subsistent encore et qui attendent peut-être, en tout cas, mes collègues qui connaissent peut-être un peu moins bien le dossier. Pour ma part, j'ai participé à chaque fois que j'ai pu le faire, dans le secteur noyonnais, à un certain nombre de réunions qui ont été faites.

Vous avez dit tout à l'heure qu'il n'y avait pas beaucoup de réunions. Il y a tout de même beaucoup de réunions d'information. Je ne vais pas vous le reprocher, bien au contraire.

Cependant, puisque vous êtes là, on va peut-être pouvoir cerner encore quelques points. Je ne serai pas trop gourmand, je vous rassure tout de suite.

Premier point, on va le faire sous forme de questions, si cela ne vous ennuie pas, Monsieur DEZOBRY. Vous répondez point par point ou je vous donne ma liste de commissions et vous me répondez...

M. LE PRESIDENT : (*Inaudible*).

M. GUINIOT : Bien sûr, Président.

Tout d'abord, où en est-on définitivement du volet financier sur la totalité du parcours ? En effet, pour l'instant, vous le savez aussi bien que moi, les travaux sont effectivement commencés sur la première partie de cet ouvrage. Qu'en est-il des dates de mise en navigation sur la totalité de la longueur de l'ouvrage ? Quelles sont les avancées ? Que fait-on du canal du Nord actuel ? Y a-t-il eu d'autres idées mises en place ?

On parle d'emplois : les emplois directs par le canal, avez-vous affiné le chiffre ? Tout en étant raisonnable, bien sûr. Puis, les emplois indirects ou les emplois créés par les entreprises, avez-vous déjà quelques pistes d'entreprises qui seraient susceptibles de s'installer à la périphérie de ce canal ? Les formations, on sait que cela démarre un peu pour des emplois qui concernent le canal ; et après ?

Puis, les ports intérieurs, avance-t-on un peu plus ? Bien sûr, la première plate-forme qui m'intéresse, vous vous en doutez bien, est celle qui sera installée sur le noyonnais. Tout cela se développe-t-il rapidement ? L'installation des entreprises dans ce bassin d'emplois – je parle pour moi, je pêche pour ma paroisse –, qui est particulièrement sinistré, vous le savez, on l'a répété plusieurs fois.

Voilà, Monsieur DEZOBRY. Pour l'instant, je me contenterai de cela. Merci.

M. POIX : Monsieur le Président, en propos liminaire, je tiens à excuser ma présidente Karima DELLI, également présidente de la Commission Transports, et à saluer Monsieur Dominique RIQUET, ancien maire de Valenciennes, député européen, qui a joué un rôle moteur dans ce dossier.

Ce Canal Seine-Nord Europe est une liaison fluviale à grand gabarit, 107 kilomètres, on en a déjà beaucoup parlé, entre Cambrai et Compiègne, qui est au mieux prévu vers 2028, mais qui peut se prolonger, au regard des délais liés aux travaux.

Deux questionnements nous traversent, nous préoccupent plus particulièrement dans le groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi.

La première, c'est la question du modèle économique. Est-il viable ? Pouvez-vous nous présenter des scénarios qui nous rassurent sur la viabilité économique ? Notamment, quel tonnage sera-t-il possible de faire passer réellement sur ce canal : 4 000 tonnes, 2 500, 3 000 ? On voudrait des précisions à ce sujet.

La question de l'eau, c'est le deuxième point que je développerai après ce volet économique. Vous en avez un peu parlé. Pour nous, creuser ce canal, c'est aussi d'abord penser « global », si je puis dire. Ce n'est pas une solution miracle, mais il faut aussi le penser en intermodalité, en report modal. Si l'on veut avoir un vrai report modal, il faut le penser ainsi. Si l'on veut atteindre cet objectif de 500 000 à 600 000 camions en moins sur l'autoroute A1 et sur les réseaux des Hauts-de-France, il faut l'envisager en multimodalité. Qu'il s'agisse du ferroviaire ou du fluvial, le report modal de marchandises ne se fera pas sans un investissement massif sur les réseaux, en amont et en aval de ce canal, sur la vallée de la Seine, mais aussi sur l'Escaut belge ou même le réseau allemand. C'est la clef de l'efficacité de ce modèle.

On n'est pas très rassuré au niveau national, puisque l'on sent que le fluvial n'est pas pris en compte à sa juste valeur à l'échelle nationale. Si ce n'est ce projet Canal Seine-Nord Europe, le reste nous fait apparaître le fluvial comme un parent pauvre.

Sur ce dossier, nous faisons des propositions pour que ce canal soit à la bonne échelle, à la juste échelle, à une échelle juste écologiquement, juste aussi économiquement. Comment faire ? Déjà, mesurer l'évolution de l'offre logistique en région parisienne, également l'impact du Brexit, il faut le calculer, et l'émergence des nouvelles liaisons logistiques. Je pense notamment à ces fameuses routes de la soie, dont on a souvent parlé, qui sont un problème pour notre économie européenne. Actuellement, le point d'arrivée est à Duisbourg, en Allemagne. Chaque semaine, des centaines de trains chinois entrent dans cette ville, à 300 kilomètres de Lille, qui s'érige en porte d'entrée de l'Europe, avec des milliers de tonnes de marchandises.

Cela nous pose aussi une question : comment cela va-t-il s'articuler ? Ce canal ne doit pas être un accélérateur de la mondialisation, destructrice d'emplois, mais plutôt un outil – nous le partageons – pour relocaliser notre industrie, puisqu'il faut réindustrialiser la France et l'Europe.

La question de l'emploi, je l'évoquais hier, lors de nos débats de séance budgétaire. J'avais proposé un amendement, qui a fait un débat assez intéressant, sur la question de la filière batellerie. Avez-vous, en lien avec les établissements locaux, scolaires, les structures de formation, prévu de déployer une nouvelle formation sur cette batellerie et les métiers de la batellerie ? Si nous ne le faisons pas, nous allons offrir des marchés à des concurrents belges ou hollandais. C'est un objectif du canal. Vous avez dit que c'est un objectif. L'objectif phare de la Société du Canal, c'est aussi de faire de ce canal le canal de l'emploi. C'est une question que je vous pose sur cette filière. On sait que c'est une filière en crise, puisque l'on est passé, en 30 ans, de 12 000 navigants à 3 500 aujourd'hui, en incluant les navigants touristiques.

Les relations avec le tissu économique existant sont aussi à regarder. Vous pourriez nous en parler longuement également. Les entreprises existantes, on parle notamment d'ACC à Douvrin, qui n'a pas été associée à cette discussion autour du canal au départ. Je pense que cela a dû changer. La question aussi de la logistique, qui ne doit pas prendre le pas sur l'industrie. Le canal doit bénéficier à la réindustrialisation et non à la transformation de notre région en point de rupture de charge uniquement pour la logistique. C'est un point qu'il faudrait évoquer.

Rendre attractif le fluvial, le rendre responsable écologiquement et économiquement, c'est aussi casser l'effet frontière avec la Belgique. Il faut aussi y travailler. La région lilloise est souvent vécue comme un cul-de-sac en matière de communication. C'est regrettable, mais il faut y travailler. La frontière ne doit pas être une rupture, mais une couture. Du côté de Dunkerque comme Maubeuge, comme sur la ligne de fret Valenciennes – Mons, ce sont des barreaux transversaux qu'il nous faut aussi créer. Valenciennes – Mons, les études sont lancées. Il faut y être vigilant. J'espère que l'on pourra en discuter au sein de la Société du Canal.

Je termine mon propos sur l'eau. Vous avez parlé de la retenue près de Péronne. Nous sommes tout de même inquiets sur la modélisation de l'eau. Ce sont des scénarios qui datent des années 1960, qui sont sur des pluviométries d'étiages bas. On aimerait être rassuré. Y aura-t-il besoin d'une deuxième retenue d'eau ? Les eaux de surface de l'Oise seront-elles suffisantes ? La COP régionale nous l'a dit, le climat des Hauts-de-France en 2100 sera le climat du Bordelais, avec une pluviométrie 14 % inférieure l'été à ce qu'elle est actuellement, 24 % supérieure l'hiver. Cela suffira-t-il pour abonder ?

Enfin, le financement : il y a tout de même la question de l'emprunt. Jusqu'où la Société du Canal pourra-t-elle emprunter pour amortir le surcoût des matériaux, qui vont connaître les conséquences de l'inflation ?

Je vous remercie. Beaucoup de questions, beaucoup d'intérêt de notre part. Nous espérons beaucoup de réponses à l'avenir. Merci.

M. LE PRESIDENT : Du coup, c'est plus de cinq minutes.

Sarah KERRICH.

MME KERRICH-BERNARD : Merci, Monsieur le Président.

Monsieur DEZOBRY, vous remercie pour cette présentation. Rappeler brièvement que nous soutenons évidemment ce projet, déjà, en raison de l'histoire. Je tiens à saluer, entre autres, on ne pourra pas tous les citer, Rémi PAUVROS, maire de Maubeuge, député, qui avait aussi porté dans différents rapports le projet du Canal Seine-Nord de manière historique, puis de manière plus récente, le département du Pas-de-Calais et sa forte implication, celle de son président, Jean-Claude LEROY, qui a d'ailleurs accueilli votre dernier conseil de surveillance.

Ce projet, nous le soutenons historiquement et nous sommes contents de voir le chantier avancer. En trois points, tout d'abord, il s'agit d'un projet européen de décarbonation des transports, comme vous l'avez rappelé. Une péniche émet quatre fois moins de CO₂ à la tonne transportée, il est donc important que l'on puisse développer ce type de transport. Ce projet est financé à 50 % par l'Europe. Il permettra de rendre le fluvial compétitif et de prendre des parts modales à la route. On espère un million de poids lourds en moins en 5 ans, après son ouverture prévue en 2030.

En second lieu, c'est un projet d'aménagement, qui est à ce jour bien pensé. Il renforce les ports intérieurs de la région, c'est important en matière de retombées économiques, port de Lille, de Saint-Saulve, de Dourges, mais aussi les ports en eux-mêmes du Canal Seine-Nord Europe. Il est prévu que les berges soient parcourables à vélo, en créant un itinéraire intégré au réseau des EuroVeloroutes. Il existe à ce jour des objectifs de mesures compensatoires en matière de gestion des zones humides.

Enfin, c'est un projet qui se veut – nous y serons vigilants, car on n'est qu'au début des travaux – respectueux des principes du développement durable. Tout d'abord, en matière d'économie, il a permis à des entreprises du territoire d'être accompagnées pour obtenir des marchés. Par exemple, le siège du conseil de surveillance étant à Compiègne, les marchés d'études comportant des clauses de proximité, qui imposent aux cabinets d'études de se localiser à Compiègne ou Lille, cela permet des retombées économiques positives. En matière sociale, il y a eu un important dialogue avec les territoires. Le projet a permis de développer les clauses d'insertion sociale. Enfin, l'intérêt à terme de la décarbonation et le respect des autorisations environnementales, voire parfois le dépassement des exigences réglementaires.

En l'état actuel des choses, nous sommes inscrits en soutien depuis de très nombreuses années dans cette région, et même souvent à l'initiative. Toutefois, nous resterons attentifs aux inquiétudes rappelées par mon collègue Julien POIX en matière de gestion des déchets et de l'eau. Egalement vous poser la question du développement des péniches propres, à savoir : est-il prévu, en matière de développement, que des péniches d'une nouvelle génération puissent circuler sur ce Canal ?

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Anne-Sophie FONTAINE.

MME FONTAINE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, l'eau, c'est la vie. Le Canal Seine-Nord Europe, c'est l'avenir. Je dirais même que c'est déjà le présent. C'est un présent très concret pour les 500 emplois déjà créés sur le chantier. C'est un présent aussi très concret pour les habitants des communes riveraines, qui voient les travaux désormais très engagés. C'est l'avenir aussi pour la création de 6 000 emplois sur le chantier et 15 000 emplois à la mise en service sur nos territoires.

L'avenir, c'est de supprimer 1 million de camions par an et 500 000 sur la seule autoroute A1. Il s'agit également de connecter l'économie de notre région aux plus grands ports européens, Rotterdam et Anvers, tous

deux dans les 15 premiers ports mondiaux et près de 60 % des flux maritimes européens. Il s'agit aussi de consolider toute la plate-forme maritime de Dunkerque. Ce sont 34 000 emplois directs et indirects. C'est une plate-forme soutenue fortement par la région.

Je tiens d'ailleurs à souligner la détermination sans faille de notre Président Xavier BERTRAND, qui a porté ce projet du siècle. Sans cette détermination, le projet engagé en 1984, par l'inscription du Canal Seine-Nord au schéma directeur VNF, serait mort dix fois.

Chers collègues, ce projet permet d'injecter dans notre économie plusieurs milliards de fonds européens et de fonds d'Etat. Fin juin 2023, la Commission européenne confirmait l'attribution d'une nouvelle tranche de 405 millions d'euros.

Chers collègues, le chantier du canal nous fait également changer de génération dans l'approche citoyenne et écologique d'un projet majeur. Dans le monde du passé, dans le monde d'avant, on construisait des autoroutes, des TGV, sans regard citoyen, sans transparence, sans réelles compensations écologiques. Aujourd'hui, le Canal Seine-Nord Europe est construit dans la concertation, avec une information la plus large. Nous inaugurons vendredi dernier la Maison du Canal à Compiègne. Comme j'ai pu le dire la semaine dernière, c'est une maison de pierres, mais aussi une maison de verre, transparente. Elle concentre en un lieu l'ensemble des ambitions du canal : construire l'infrastructure majeure du XXI^e siècle pour la région et créer des milliers d'emplois, assurer une porte d'entrée d'information citoyenne et construire un éco-canal, avec des compensations écologiques importantes.

L'écologie, j'y viens quelques instants. A vrai dire, je ne comprends pas la logique, ni même l'actualité de la motion du groupe de Madame DELLI pour arrêter le chantier. Cette motion, rédigée à la hâte, n'est même pas actualisée. Chers collègues, allez expliquer aux milliers d'habitants du Pas-de-Calais sinistrés par les crues que nous vivons une pénurie d'eau historique. Elle nie notre histoire. Je vous renvoie au site de Préseau dans le Nord, qui montre que les Romains réalisaient déjà des aménagements hydrauliques dans notre région. Chers amis, cela fait juste 2000 ans que nous construisons des canaux.

Votre motion est une attaque contre l'écologie et le développement durable. Arrêter le chantier du canal aujourd'hui reviendrait à ne pas mettre en œuvre la plus grande action en faveur de l'environnement jamais financée dans notre région. Voter cette motion reviendrait à ne pas planter 850 000 arbres, à ne pas créer près de 1 100 hectares d'espaces naturels, à ne pas créer 25 kilomètres de berges naturellement lagunées. Enfin, vous n'avez pas travaillé le dossier technique. L'alimentation du canal ne prévoit aucun prélèvement dans la nappe phréatique, et l'ensemble des eaux est recyclé aux écluses.

Chers collègues, restons dans un monde réel. Il nous appartient tous de prendre la pleine mesure du Canal Seine-Nord et de son impact positif pour notre région. Chers collègues, en construisant le canal d'irrigation entre les Cévennes et Nîmes, canal qui passe par le Pont du Gard, les Romains ont permis le développement d'une région qui nous apprend beaucoup. En construisant ce Canal Seine-Nord Europe, nous irriguons l'économie de notre région, nous soutenons un équipement majeur qui restera le chantier du siècle. Ce canal, c'est aussi un lien fort qui se renforce entre notre Picardie historique et le Pas-de-Calais. En un mot, loin du déclinisme, nous avons confiance en l'avenir de notre région.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Merci beaucoup, Anne-Sophie, dont je veux souligner aussi l'intérêt sur ce dossier historique. Cela a été souligné.

Pas d'autres interventions ?

Monsieur le Président du directoire, on va respecter un peu les règles. Le président du conseil de surveillance ne va pas intervenir à la place du directoire. C'est donc vous que je laisserai répondre.

Monsieur COUSIN, c'était pour ? Sur les prises de parole PCPE, vous avez déjà largement dépassé cinq minutes.

M. COUSIN : C'est pour un rappel au règlement. Article 2.2, pour mise en cause personnelle.

Nous n'étions pas sur la motion, contrairement à ce que Madame FONTAINE disait. Cette motion est la motion du groupe LFI, qui fait partie du PCPE. Les éléments donnés par Madame FONTAINE sont caricaturaux. J'aimerais que l'on reste dans un débat qui soit serein, technique et sérieux.

M. LE PRESIDENT : Message reçu.

Monsieur DEZOBRY.

M. DEZOBRY : Merci, Monsieur le Président. Pour répondre point par point, du moins de manière générale.

Madame FAGOT, merci pour votre engagement. On vous a souvent croisée dans nos comités territoriaux. Vous connaissez parfaitement le sujet.

Monsieur GUINIOT, vous avez vu que, à dessein, j'ai choisi l'écluse de Noyon en photo, car il y a eu énormément de réunions de terrain. Cela a aussi permis de bien travailler avec le quartier à côté. On pense qu'il y a vraiment des idées à avoir en matière d'insertion. On espère que la communauté de communes pourra aussi nous accompagner pleinement sur ce sujet.

Vos questions, tout d'abord, sur la date, je réponds aussi pour Monsieur POIX : c'est 2030, la date de mise en navigation. C'est la date qui a été annoncée en juin 2022, en accord avec la Commission européenne, à la suite des incidences de la crise sanitaire, notamment, et aux délais d'autorisation. J'en ai parlé, on a une décision d'exécution. Elle est publique, elle est en cours de révision. Je pense que Monsieur POIX, vous l'avez lue, car la date dessus est aujourd'hui 2028. Toutefois, le Ministère a envoyé la demande de révision, en accord avec la Commission européenne, l'Etat français et le conseil de surveillance. C'est 2030, l'objectif.

Sur le financement, on peut vous rassurer : Anne-Sophie FONTAINE l'a dit, 405 millions d'euros ont été donnés à la Société du Canal. Cela signifie que, par rapport au 1,3 milliard évoqué ce matin des financements européens pour la région, il faut les rajouter. Vous voyez l'engagement de l'Europe sur ce projet. Les collectivités territoriales payent parfaitement et nous bénéficions d'un emprunt de la BEI, qui permettra de lisser l'ensemble du financement. L'Etat paye. Le président du conseil de surveillance a écrit à Clément BEAUNE pour engager les discussions sur l'emprunt de bouclage. Clément BEAUNE a répondu qu'il souhaitait engager ces discussions pour aboutir en 2026. Voilà sur le financement.

Sur le canal du Nord, comme vous le savez, la Société du Canal n'est pas exploitante du canal du Nord. Une concertation est en cours avec les contrats territoriaux de développement, pour le quatrième. En effet, il y a des endroits qui sont prévus. Je tiens notamment à souligner le remblaiement du canal du Nord à hauteur de Moislains, où nous allons restaurer une rivière. Cela fait partie des emprises prises par le projet, de restaurer une rivière qui avait été asséchée par le canal du Nord, qui s'appelle la Tortille.

En matière d'emploi, vous avez vu dans les chiffres que l'on est pleinement mobilisé. Les clauses d'insertion sont le levier majeur des grands projets et des projets de taille moins importante pour favoriser l'emploi local. L'engagement sans faille des conseils départementaux et de la région pour former montre que ce sera vraiment le levier pour assurer les retombées sur l'emploi.

Monsieur POIX, finalement, toutes vos questions portent plutôt sur le réseau Seine-Escaut. Il faut bien intégrer cette dimension. On n'est plus au canal du PPP d'il y a 10 ans, c'est bien le réseau Seine-Escaut. La date est donc 2030 pour le réseau Seine-Escaut. Vous l'avez dit, il faut faire une couture entre la Belgique et la France. Elle existe. Le Condé-Pommerœul a été fait. La décision d'exécution voit une vue globale. Ce n'est plus comme avant, où l'on faisait une autoroute et des routes départementales autour. Non. C'est un projet global. Vous avez dit « un investissement massif » en matière de fluvial ; allez voir le budget de VNF, il est de 345 millions d'euros cette année, il était de 100 millions d'euros avant 2020.

Grâce à l'Europe, car c'est l'Europe qui, dans le cadre de l'addition Seine-Escaut, finance des travaux sur la Seine, sur le Condé-Pommerœul, l'allongement de Quesnoy-sur-Deûle. Grâce aux régions, vous avez voté le CPER sur ce sujet, il y a un investissement massif dans le fluvial. Le fluvial a toujours un inconvénient, c'est qu'il ne fait pas de bruit. Discrètement, il avance, mais sachez qu'il y a un engagement massif pour ce mode de transport.

Sur la batellerie, c'est un sujet majeur de préoccupation, mais aussi d'opportunité. La Société du Canal, le conseil de surveillance a délibéré une convention de partenariat avec E2F, Entreprises Fluviales de France. Nous discutons également très étroitement avec Norlink Fluvial, car, outre le problème de la formation, même si E2F se veut aujourd'hui rassurante, les dispositifs vont pouvoir être mis en place, E2F au niveau national, il y a aussi un problème de financement de cales. Avec le Crédit Maritime, qui vient de développer un outil financier, avec le Crédit Agricole et avec la Banque des Territoires, nous réfléchissons à des éléments pour aider la profession batelière à investir.

En matière de décarbonation, c'était une question de Madame KERRICH, le fluvial, cela ne fait pas de bruit. C'est international. La Commission de coordination nationale du Rhin (CCNR), qui est, vous le savez sans doute, la plus vieille organisation intergouvernementale du monde, a développé une feuille de route de la décarbonation à l'échéance 2050. Elle s'inscrit donc sur ce sujet. Comme les bateliers sont des personnes prudentes, ils n'ont pas mis tous les œufs dans le même panier. Ils réfléchissent soit à l'hydrogène, soit à l'électrique. Tout cela est engagé avec eux. Il est certain que, à l'horizon du canal, il y aura des projets de bateaux électriques, avec des batteries dans les conteneurs, qui sont changés aux écluses.

Voilà sur l'ensemble des éléments. Je pense avoir répondu à tout.

Madame FONTAINE, on vous voit aussi souvent à la Maison du Canal. C'est un outil qui se veut transparent, comme l'enquête publique. Le dossier d'autorisation environnementale sera présenté au public au premier trimestre. Voilà, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux.

M. LE PRESIDENT : Un point dans les temps de parole qui n'étaient pas complètement écoulés, il y a Monsieur GONSSE pour une minute. C'est cela ?

M. GONSSE : Bonjour, Monsieur DEZOBRY. Merci pour la présentation.

Merci, Président.

Chers collègues, tout simplement rajouter quelques éléments et continuer à répondre à tout ce qui a été posé autour du Canal Seine-Nord. Il y a quelque chose d'important en matière de développement sur notre *range* nord, c'est 10 millions d'équivalents 20 pieds, 10 millions de conteneurs qui vont sortir en capacité sur le *range* nord du Havre jusqu'à Hambourg. Lorsque je dis cela, c'est 10 millions à 2032. Ce Canal Seine-Nord va donc être l'outil pour drainer en partie ces volumes, puisque l'on a ici, en consommation sur les Hauts-de-France, 1,2 million de conteneurs. Sur ces 1,2 million de conteneurs, le port de Dunkerque n'en traite que 800 000. Tous les autres passent par les autres ports du *range* nord.

L'avantage d'avoir ce Canal Seine-Nord, c'est que, vous l'avez compris, Dunkerque est en train de développer largement de nouveaux volumes. C'est 460 000 EVP supplémentaires grâce à la dizaine d'implantations

industrielles. Cela signifie que nous allons monter à plus de 2 millions de conteneurs de capacités sur le territoire. Le port de Dunkerque, d'ici 2030, va pouvoir se doter de 1 million de conteneurs supplémentaires et atteindre une capacité de 2,5 millions de conteneurs de capacité *via* le port de Dunkerque. Si nous voulons avoir ces volumes sur le territoire, cela a été dit tout à l'heure par certains d'entre vous, ce n'est certainement pas par l'autoroute que cela passera, c'est bien sûr par la voie fluviale et par le rail.

Tout cela pour vous dire que l'on doit apporter une attractivité ; des mots qui ont aussi été dits, l'attractivité. Avec le Président Xavier BERTRAND, on est parfois en discussion sur le sujet multimodal. On est sur un slogan que l'on souhaite appeler « Import-export, je passe par mes ports ». En effet, aujourd'hui, je viens de vous le dire, ce sont de très grosses capacités qui passent par les ports du *range*. Demain, grâce au canal, grâce aux capacités du grand port maritime de Dunkerque à accueillir tous ces volumes, nous allons pouvoir attaquer le marché. L'attractivité, ce sera dans les semaines, les mois et les années à venir, pour anticiper tout cela.

Autre chiffre très important et pour rester sur l'emploi : 1 000 conteneurs, c'est 6 emplois, 6 équivalents temps plein. Si l'on considère que l'on aura 500 000 conteneurs de capacité de plus, grâce aux implantations, rien qu'aux implantations des industries que l'on aura sur le port de Dunkerque, plus toutes les implantations que l'on aura sur les bords du canal, ce sera donc plus de 4 000 emplois supplémentaires directs, indirects et induits. C'est-à-dire que l'on va retrouver des emplois dans nos ports, mais aussi dans la logistique. On l'a dit tout à l'heure, Monsieur POIX l'a dit, il faudra travailler sur la partie des bateliers, puisque c'est aussi de l'emploi que l'on devra retrouver sur le canal ; sur le rail aussi, car nous sommes, bien évidemment, pour une décarbonation sur notre territoire.

J'ai beaucoup parlé de conteneurs, mais il ne faut pas oublier non plus l'agriculture. Ce canal va aussi nous permettre de faire du groupage de céréales. Sur notre territoire, on fait beaucoup de blé, de maïs, d'orge, de pulpe de betterave au travers de nos activités d'agriculture. On pourra, du nord de la France jusqu'au bassin parisien, et même plus loin encore en France, transporter, faire remonter dans le Nord ces volumes, puisqu'il ne faut pas oublier qu'environ 50 % du blé passe par l'export, par exemple.

J'en termine là. Tout cela pour vous dire que ce sera bien du social, des emplois et de l'économie pour notre territoire et, surtout, pour couronner le tout, moins de CO₂, de la décarbonation, pour répondre aussi aux sujets de l'environnement.

(applaudissements)

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur GUINIOT, vous n'avez pas fait vos cinq minutes. Voulez-vous reposer des questions ?

M. GUINIOT : Pardon, Monsieur le Président. C'est surtout trois questions auxquelles je n'ai pas eu de réponse, mais je comprends bien que Monsieur DEZOBRY n'avait peut-être pas tout noté. Je vais donc faire très vite.

Je reviens sur la formation et les futurs emplois : où en est-on ? Comment cela avance-t-il ?

Puis, j'avais aussi posé une question un peu généraliste sur les ports intérieurs. On parlait du rail. On sait très bien que, à des endroits, ce ne sera pas trop possible, n'est-ce pas ? Suivez mon regard. Là aussi, les infrastructures routières seront-elles au rendez-vous rapidement ? En effet, il y aura un certain nombre de gros travaux à faire.

Côté entreprises, même si c'est encore un peu tôt, mais 2030, en politique, c'est demain, avez-vous déjà quelques pistes ?

Ce sont les trois questions auxquelles vous n'avez pas donné de réponse, Monsieur DEZOBRY. Merci.

M. LE PRÉSIDENT : Pour les entreprises, le Canal Seine-Nord Europe, c'est 6 000 emplois pendant la

construction des travaux ; 500 sont déjà recrutés. Les milieux économiques nous donnent des chiffres très importants sur l'exploitation ensuite, car il y a les quatre ports intérieurs, mais pas seulement ; il y a aussi la façon dont cela va dynamiser l'activité du port de Lille, notamment celui de Valenciennes Saint-Saulve, et la façon dont on va avoir une synergie avec le port de Dunkerque. Je dis 15 000, même si le monde économique s'évertue à me dire que ce sera 30 000. On va diviser par deux. Au moins, si l'on a des surprises, elles seront bonnes.

On a déjà des marques d'intérêt très importantes sur les ports intérieurs. Deux ports intérieurs semblent aujourd'hui en pointe, celui de Marquion et celui de Nesle. Les deux autres, Noyon et Péronne – non, ne faites pas cette tête – sont aussi des ports intérieurs qui rencontreront le succès. Ensuite, tout est question... Je le dis au titre des ports intérieurs qui ne sont pas dans la compétence directe de la Société du Canal. Les ports intérieurs, c'est aussi une autre logique, mais c'est la même cohérence avec le canal. Sur les ports intérieurs, il y a la question du montage juridique, du montage financier. Il me semble important que la Société puisse creuser le canal, mais que, derrière, on puisse avoir toute cette synergie.

Je souhaiterais également que la région ne soit pas considérée comme quelqu'un qui est juste bien pour payer des subventions, mais que, s'il y a un développement économique, notamment sur les ventes de terrains, cela puisse être regardé de très près par le Conseil régional. On ne va pas devenir riche avec le canal, mais entre la logique de verser des subventions et d'être co-développeur, ce n'est pas du tout la même histoire. Je peux vous dire que l'on a aujourd'hui beaucoup de marques d'intérêt, pas seulement des entreprises, mais de grands aménageurs. Cela montre donc que l'on ne s'était pas trompé en pensant que ce serait quelque chose d'intéressant et d'important.

Voilà donc comment les choses s'organisent. J'ai souhaité que, au moins une fois par an, à moins qu'il y ait une actualité précise, la Société du Canal puisse venir s'expliquer devant le Conseil régional. Je pense que c'est aussi le cas devant les autres grands financeurs. Peut-être aussi à un autre moment dans l'année, si vous le souhaitez, le faire devant la Commission Transports. On fera la même chose avec un point précis sur les ports intérieurs, car ce dossier est majeur. On parle beaucoup des *gigafactories*, c'est vrai. On commence à parler des EPR. Sur la logique de climat et de logistique, le canal sera un acteur clef de la transformation de la région.

Il est vrai que lorsque vous êtes dans le Nord ou le Pas-de-Calais, on dit : « Votre canal, où en êtes-vous ? Va-t-il se creuser un jour ? » Lorsque l'on est dans l'Oise, on sait ce que cela représente. On est déjà à 500 emplois. L'économie régionale en bénéficie d'ores et déjà. L'Europe est très attentive, car c'est aussi ce qui permet de relier les uns aux autres, ce qui est la logique européenne.

Pour vous dire, Monsieur GUINIOT, sur les ports intérieurs, voilà comment les choses sont en train de s'engager clairement. Sur la formation, on est en train de susciter tous les efforts à faire en matière de formation, car il faut trouver le personnel. C'est la même logique que celle que l'on a sur les batteries électriques. Le tout dernier aspect, sur les entreprises, je pense que l'on aura plutôt à gérer un trop-plein, en tout cas plus de demandes qu'il n'y aura de possibilités de s'installer sur le bord à quai ou à proximité immédiate du canal. Voilà comment les choses vont s'organiser.

Tout cela n'est pas pour 2040. Tout cela est pour 2029 ou 2030, comme cela a été dit. On a l'ardente obligation de le faire, car c'est aussi l'une des conditions *sine qua non* posées par l'Europe. Entre parenthèses, heureusement que l'on a eu l'Europe. Sur ce dossier, s'il n'y avait pas eu l'Europe, le canal n'aurait jamais vu le jour.

Je pense que, en disant cela, une partie des réponses vous échoit encore, Monsieur le Président du directoire.

M. DEZOBRY : Sur quelle partie ?

M. LE PRESIDENT : Sur la formation, pour être plus précis que je ne l'ai été, sur la répartition surveillance et directoire.

M. DEZOBRY : Il y avait une diapositive sur la formation, Monsieur GUINIOT. Je pense que vous l'avez vue. Elle donnait les chiffres de la formation, de Canal Formation, qui donnait 17 000 personnes entrant en formation. Comme l'a dit le président, avec la région, partenaire de la Société du Canal, on est en train de voir quels sont les dispositifs de formation, et surtout avec la FRTP. Je vous engage à télécharger sur notre site internet. J'ai essayé de répondre rapidement, car je sais que vous n'êtes pas très en avance. Il y a de nombreuses informations sur notre site internet, notamment sur l'eau, pour Monsieur POIX qui posait des questions. Regardez les vidéos, vous aurez les réponses à vos questions. Il y a aussi des réponses sur les kits de compétences des métiers attendus. Vous verrez qu'il y a une partie formation attendue.

M. GUINIOT : *(Inaudible)*.

M. LE PRESIDENT : Non, car on est en train de les regarder en fonction de la montée en puissance. Vous avez vu le graphique, qui vous indique où l'on en est année après année. C'est aussi en fonction de cela et en fonction de la durée des formations. Vous ne les anticipez pas de la même façon lorsque ce sont des formations très courtes et qualifiantes, de 6 mois, ou des formations de 2 années. En revanche, je ne sais plus, sur le graphique que l'on a passé l'autre jour, il y a les types d'emplois. Ils n'y sont pas ? C'est dans la démarche « grand chantier » ?

M. DEZOBRY : Ils sont sur notre site internet.

M. LE PRESIDENT : D'accord, mais ce serait bien de pouvoir le passer à l'ensemble des conseillers régionaux. Vous verrez les types de métiers et les types de formations. Ce que l'on est aussi en train de faire : ces types de métiers seront disponibles à partir de quel moment, quelle année et à quel semestre ?

D'autres remarques, d'autres questions ? Oui, Madame.

MME SECK : Je vous remercie. Je voudrais profiter de la présence de Monsieur DEZOBRY pour poser quelques questions.

M. LE PRESIDENT : Il y a juste un point : on a dit cinq minutes par groupe. Les groupes ont déjà utilisé ce temps. J'ai laissé, dans le cadre des cinq minutes, la majorité n'avait pas utilisé les cinq minutes. J'ai laissé à nouveau Monsieur GUINIOT, car il n'avait pas utilisé cinq minutes. Ensuite, vous êtes le seul et même groupe aujourd'hui.

MME SECK : Je l'entends, mais notre délégation n'a pas eu cette information.

M. LE PRESIDENT : Madame, il y a eu une réunion des présidents de groupe et les choses ont été très claires.

MME SECK : Je voulais savoir si vous acceptiez que je pose...

M. LE PRESIDENT : En plus, vous revenez sur la motion tout à l'heure.

MME SECK : Monsieur DEZOBRY sera-t-il présent pour pouvoir répondre à mes questions ?

M. LE PRESIDENT : Peut-être que le président du conseil de surveillance sera en mesure d'apporter des éléments de réponse ou les administrateurs. C'est juste parce que l'on avait calé les choses de cette façon. Ensuite, vous me dites « délégation ». Je ne connais que les groupes. Je suis désolé.

Merci beaucoup, Monsieur le Président du directoire. Merci à vous.

(applaudissements)

Je laisse Christophe COULON, je raccompagne le président du directoire.

M. COULON : Mes chers collègues, nous passons à la défense de l'urgence sur plusieurs motions. La première inscrite étant celle à laquelle nous venons de faire référence, afin que le Président soit présent et que vous puissiez interagir avec lui, je vais attendre qu'il revienne pour que vous puissiez défendre l'urgence. Eventuellement, il répondra à vos questions.

Nous avons plusieurs autres motions en urgence.

VOTE SUR L'URGENCE DES MOTIONS ET VŒUX

1° Urgence de la motion « Renforçons la sécurité de nos lycées » déposée par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés

M. COULON : Monsieur Michel GUINIOT, « Renforçons la sécurité de nos lycées ». Vous avez deux minutes pour défendre l'urgence.

M. GUINIOT : Non, Monsieur le Président.

M. COULON : Vous avez deux minutes pour... Doucement.

M. GUINIOT : On va gagner du temps. Monsieur le Président, je ne vais pas remettre cela. J'ai fait la démonstration de ce qui était ce matin. Je ne suis pas un stakhanoviste pour refaire la même chose. Je retire donc cette motion. Nous l'avons largement discutée tout à l'heure.

M. COULON : Merci, Monsieur GUINIOT.

2° Urgence de la motion « Les salariés de PRYSMIAN doivent être respectés, Calais et le Calais ne doivent pas être oubliés » déposée par le groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants

M. COULON : Pour le groupe Majorité régionale, « Les salariés de PRYSMIAN doivent être respectés, Calais et le Calais ne doivent pas être oubliés », qui la défend ? C'est Nathalie DROBINOHA.

MME DROBINOHA : Monsieur le Président, je souhaite excuser Faustine MALIAR, qui devait défendre l'urgence initialement et qui a été retenue à Calais pour une visite ministérielle aujourd'hui.

En effet, le groupe PRYSMIAN a annoncé le 20 novembre dernier, subitement et sans préavis, aux 82 salariés de son usine de Calais qu'il avait pris la décision de fermer le site. Malgré l'interpellation immédiate de la direction européenne du groupe par Xavier BERTRAND et Natacha BOUCHART, nous n'avons pas obtenu de réponses satisfaisantes. Nous ne comprenons pas cette décision unilatérale, abrupte, violente, et ne l'acceptons pas.

Mes chers collègues, je vous demande donc d'accepter de voter l'urgence de débattre de cette décision brutale du groupe PRYSMIAN, afin d'afficher notre solidarité, mais aussi de faire des propositions pour soutenir les 82 salariés, leurs familles et, plus largement, ce territoire qui en subira l'impact.

M. COULON : Merci, Madame.

Nicolas RICHARD ? Non, pardon. Je n'ai plus la page du fil.

Il n'y a pas d'intervention pour la défense de l'urgence ? Madame KERRICH et Madame ENGRAND. On est sur la défense de l'urgence, pas sur le fond.

MME KERRICH-BERNARD : J'interviendrai sur le fond.

Vote sur l'urgence de la motion « Les salariés de PRYSMIAN doivent être respectés, Calais et le Calais ne doivent pas être oubliés » déposée par le groupe Majorité Régionale Républicains et Indépendants

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

M. COULON : La motion sera examinée.

3° Urgence du voeu « Sauvons l'agriculture française » déposée par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés

M. COULON : Nous avons ensuite Monsieur DUFOSSET, sur « Sauvons l'agriculture française », déposée par le groupe Rassemblement National.

M. DUFOSSET : Merci, Monsieur le Président.

Jusqu'en 2015, la France était le premier pays agricole d'Europe, avec 18 % de la production européenne en valeurs. Notre pays a depuis reculé de deux rangs dans ce classement, malgré de nombreux terroirs permettant de produire des variétés aux propriétés organoleptiques appréciées et enviées dans le monde entier. La mission quotidienne des agriculteurs est de prendre soin des bêtes et de la terre, de façon à nous nourrir le plus qualitativement possible. Ces personnes, dont la vie professionnelle pourrait supposer tant de sacrifices et de dévouement, sont en colère. Les agriculteurs ont choisi de la signifier pacifiquement, en retournant les panneaux à l'entrée des villes et villages de notre région, pour montrer combien les nouvelles règles et normes vont à l'encontre du sens commun, combien « on marche sur la tête », comme le dit si justement le slogan de leur mouvement.

Parmi les incohérences aussi ubuesques que handicapantes, nous pouvons noter l'augmentation de la redevance sur l'eau et les produits phytosanitaires, les potentielles conséquences de l'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur, en cours de négociation, la fin progressive de la défiscalisation du gazoil non routier, le refus de Bruxelles de prolonger en 2024 la dérogation permettant de mettre en culture les terres en jachère, alors que la tension alimentaire provoquée par la guerre en Ukraine se poursuit, ou encore la hausse d'importations de produits ne respectant pas les normes imposées aux agriculteurs français.

Autre incompréhension du monde agricole : le manque de budget pour les exploitants qui font l'effort de s'engager dans des mesures agro-environnementales et climatiques, pourtant plébiscitées par l'Union européenne. Comment vont-ils faire ? Chaque jour plus que la veille, les agriculteurs sont pris en étau entre ce qui leur est demandé et le principe de réalité, qui est : nul n'ignore désormais les nombreux suicides connus par la profession ou encore leurs difficultés financières, malgré un travail acharné.

Enfin, avant d'énumérer nos propositions, je veux, en cet instant, avoir une pensée pour Monsieur LEMEITER, agriculteur d'Aulnoy-lez-Valenciennes, à qui j'apporte de nouveau mon soutien, qui s'est fait agresser violemment par des individus guidés par la bêtise et la haine de ce que représentent nos milieux ruraux : le chant du coq, le meuglement des vaches, avec ces bruits et ces odeurs, et le ballet des engins agricoles, permettant aux cultivateurs d'entretenir notre sens commun, notre terre. En évoquant le bruit et l'odeur des vaches, je ne peux m'empêcher d'apporter également mon soutien à Monsieur VERSCHUERE, agriculteur de l'Oise, honteusement condamné dernièrement à une amende de 100 000 euros pour ce motif, à cause de néo-ruraux certainement venus de Paris.

Afin de soutenir les agriculteurs, nous souhaitons que le Conseil régional, réuni en séance plénière les 14 et 15 décembre 2023, demande à l'Etat de contrer la concurrence déloyale qui s'installe entre les produits agricoles français et européens, mettre en évidence la provenance des produits...

M. COULON : Monsieur DUFOSSET, vous lisez votre texte. Il vaut mieux défendre l'urgence, puisque vous avez dépassé les deux minutes.

M. DUFOSSET : Oui, mais il reste trois lignes.

M. COULON : Non, mais sincèrement, avançons. On a encore beaucoup de textes, on a derrière la commission permanente. C'est deux minutes, s'il vous plaît.

Qui vous répond sur l'urgence ? C'est Marie-Sophie LESNE.

MME LESNE : Monsieur le Président, je peux répondre sur le fond.

(dénégation sur les bancs de l'assemblée)

Sur l'urgence seulement ? Ecoutez, ce ne sont pas des problèmes nouveaux, Monsieur DUFOSSET, vous le savez. On vous reconnaît tout de même là : vous dénoncez, vous vous lamentez, vous cultivez tout ce qui ne va pas dans le monde agricole, mais il ne faut pas non plus réduire l'agriculture seulement à ce qui ne fonctionne pas. En tout cas, tous les constats que vous dressez ne sont pas nouveaux. Malheureusement, ils ne se résoudront pas d'une baguette magique. C'est la raison pour laquelle je propose de rejeter cette urgence.

M. COULON : Explication de vote ? *(non)*

Vote sur l'urgence du vœu « Sauvons l'agriculture française » déposée par le groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

4° Urgence du vœu relatif à l'expérimentation de la sécurité sociale alimentaire dans les Hauts-de-France, déposé par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi

M. COULON : Nous avons ensuite Nicolas RICHARD, pour un vœu relatif à l'expérimentation de la sécurité sociale alimentaire dans les Hauts-de-France. Monsieur RICHARD.

M. RICHARD : Merci, Monsieur le Vice-président.

Hier, à l'occasion de l'amendement proposé par notre collègue Sarah KERRICH, vous avez présenté le travail caritatif de la région, un travail qui existe, qui est conséquent. Nous proposons aujourd'hui de sortir de la logique de charité, dont on voit aujourd'hui les limites. En effet, les organismes caritatifs n'arrivent plus à suivre. On s'appuie sur des bénévoles qui sont à bout de souffle. Nous proposons donc d'ouvrir une réflexion pour sortir de la logique de la charité vers une logique de droit universel, celui de l'alimentation, à travers une expérimentation à conduire sur plusieurs années, sur la sécurité sociale alimentaire.

Il nous semble que c'est une urgence, compte tenu de la situation dans laquelle est le monde caritatif autour de l'alimentation et des problèmes que rencontrent 2,5 millions de nos concitoyens.

M. COULON : Merci, Monsieur RICHARD.

Madame LESNE ?

MME LESNE : Monsieur le Président, eu égard au moment de l'année dans lequel nous nous trouvons, ce sont des sujets qui ont une acuité particulière. Même si la région prend déjà toute sa part à ce sujet, et que les communes, ainsi que les CCAS font beaucoup – je vous invite quand vous voulez dans ma commune et dans bien d'autres –, on peut éventuellement discuter de l'urgence, mais je pense que l'essentiel a déjà été dit, Monsieur le Président. Je vous laisse décider de l'opportunité de cette urgence, si vous souhaitez en discuter.

Vote sur l'urgence du vœu relatif à l'expérimentation de la sécurité sociale alimentaire dans les Hauts-de-France, déposé par le groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

5° Urgence du vœu « Aide médicale d'Etat : protégeons ce dispositif indispensable » déposé par le groupe Gauche Républicaine et Ecologique

M. COULON : Il y a ensuite Margaux ROUCHET, avec un vœu « Aide médicale d'Etat : protégeons ce dispositif indispensable ».

MME ROUCHET : Merci, Monsieur le Président.

L'urgence est tout indiquée, quelques jours après le vote de la motion de rejet du projet de loi immigration et asile à l'Assemblée nationale et quelques jours avant que s'ouvrent les travaux de la commission mixte paritaire, pour rappeler tout de même l'urgence qu'il y a à défendre ce dispositif de l'aide médicale d'Etat, qui a été portée en pendant à la CMU, en 1999, par Martine AUBRY, alors ministre de l'Emploi et de la Solidarité, dans la perspective de rapprocher les personnes de l'offre de soins. La donnée est factuelle. Elle est posée en 1999 et elle est tout aussi vraie aujourd'hui, personne ne peut l'ignorer : plus la couverture de santé est bonne, meilleur est l'état de santé. C'est une donnée que l'on ne peut pas ignorer.

La santé est une responsabilité que l'on a en partage. C'est un bien commun. On l'a bien vu, puisque l'on a voté collectivement le Plan régional santé environnement. C'est un sujet sur lequel nous sommes d'autant plus sensibles que nous sommes aujourd'hui seulement 3 courtes années après une pandémie mondiale, et que l'on assiste à la résurgence des maladies infectieuses. On doit agir partout, dans tous les domaines, notamment dans notre région, qui accumule des indicateurs de santé dégradés.

Permettez-moi tout de même d'exprimer ma surprise, finalement, lorsque le consensus se fait sur les questions de santé régionale et lorsque l'on entend que cet outil de santé publique, puisque c'en est un, est attaqué au Sénat par les collègues de celles et ceux qui disent ici défendre la santé de nos concitoyens. Face aux risques sanitaires, il faut défendre la couverture universelle de toutes et tous, car il faut être responsable. La santé est la première préoccupation de nos concitoyens. Même si seul l'argument financier devait entrer dans la balance, permettez-moi d'emprunter les termes médicaux, pour rappeler que le calcul bénéfices/risques penche en faveur d'une AME forte et protégée.

Pour finir sur la défense de cette urgence, en espérant très sincèrement que personne dans notre assemblée n'aura l'indignité de prononcer l'argument de « l'appel d'air », brandi à longueur de temps par celles qui veulent la tête de l'AME ; surtout pas dans notre Conseil régional, surtout pas aujourd'hui, alors que des nouvelles terribles nous arrivent ce matin du large de Grand-Fort-Philippe.

M. COULON : Allez, c'est terriblement fini.

Madame PINON vous répond.

MME PINON : Vous l'avez indiqué, il s'agit d'un sujet d'actualité. Le débat se poursuit en dehors de cet hémicycle. Je pense que la position du Président de région a été partagée, encore une fois, en dehors de l'hémicycle régional. Il s'agit bien d'un sujet national. Pour cette raison, je vous propose de rejeter l'urgence.

M. COULON : Monsieur CLAVET ?

M. CLAVET : D'abord, pour être sûr, puis-je intervenir sur l'urgence, plus faire l'explication de vote ?

M. COULON : Deux minutes.

M. CLAVET : D'accord. Deux, deux, alors ?

M. COULON : Non.

M. CLAVET : On va essayer de faire vite, alors.

Madame ROUCHET, le vœu que vous présentez aujourd'hui constitue, pour notre groupe et, je crois, pour une majorité des Français, au mieux une hérésie, au pire une profonde injustice et en rien une urgence. Si l'hérésie peut être justifiée par la posture idéologique, l'injustice envers les Français ne peut l'être. Avant de parler du caractère non urgent de cette motion, permettez-moi d'émettre une critique quant à votre volonté de déporter un débat national au sein du Conseil régional. L'objectif à peine dissimulé de votre groupe est évidemment de faire son beurre sur l'actualité parlementaire de cette semaine, et ce afin simplement d'exister.

Dans un premier temps, vous évoquez, en cas de suppression de l'AME, le risque de résurgence des maladies infectieuses, même si vous omettez de dire, en parlant des étrangers qui sont surtout des immigrés clandestins. Vous admettez donc que cette immigration clandestine fait peser un risque sanitaire sur la population française, mais vous souhaitez, dans un autre temps, continuer de les accueillir. Cela est irresponsable.

Deuxièmement, vous utilisez la situation sanitaire de notre région pour justifier le soutien à l'AME. Oui, la situation sanitaire de nos concitoyens est précaire. C'est pourquoi il ne faut pas rajouter de la misère à la misère. Je rappelle que ce dispositif est extrêmement coûteux. Il représente un risque pour les Français. En plus, il agit comme une pompe d'aspiration de l'immigration illégale, avec toutes les conséquences que nous connaissons. Cela est insensé.

Alors, aujourd'hui, je pense que vous préférez traiter les conséquences, qui sont les risques sanitaires, plutôt que les causes, qui sont l'immigration illégale. Si l'on ne veut pas prendre de risque pour nos concitoyens, stoppons la folie migratoire, qui consiste à offrir des soins gratuitement, qui ne relèvent majoritairement pas d'urgences vitales, comme les dentistes, ophtalmologistes, podologues, etc., à des personnes entrées illégalement sur notre territoire, en totale violation du droit international, européen et français. Mettons plutôt en place une aide médicale d'urgence, permettant la prise en charge des urgences vitales ou le traitement des maladies infectieuses.

Pour finir, vous invoquez la Déclaration universelle des droits de l'homme. Je vous rappelle que l'article premier de cette Déclaration dit que tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Si l'on pousse votre raisonnement à son paroxysme, tout le monde devrait avoir accès aux soins gratuits. Or, ce n'est pas ce que vous proposez. Vous souhaitez que des étrangers, entrés illégalement sur notre territoire, aient des droits supérieurs à ceux des Français. Cela est totalement injuste pour les Français !

(applaudissements sur les bancs du groupe Rassemblement National, Indépendants et Apparentés)

M. COULON : On met aux voix l'urgence. Oui, c'est le risque.

Vote sur l'urgence du vœu « Aide médicale d'Etat : protégeons ce dispositif indispensable » déposé par le groupe Gauche Républicaine et Ecologique

Rejeté à la majorité des suffrages exprimés

6° Urgence du vœu « Soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens » déposé par le groupe UDI

M. COULON : Pascal DEMARTHE, pour le vœu « Soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens ».

Il faut mettre la carte, la bonne. Allons-y, Monsieur DEMARTHE. Je crois que vous devez changer de siège, s'il y a sabotage sur le vôtre. Prenez la place de Madame FAGOT. Elle n'en prendra pas ombrage.

M. DEMARTHE : Excusez-moi, Monsieur le Président.

C'est une motion de défense en soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens.

Le groupe Orange a annoncé la fermeture de sa filiale bancaire Orange Bank. C'est un véritable coup de massue pour les salariés, qui ont participé au lancement de cette banque en ligne en 2017. Dans notre région, à Amiens, ce sont 150 salariés qui sont concernés par le plan de sauvegarde de l'emploi annoncé par la direction. Les derniers échanges, que notre Président Xavier BERTRAND a eus avec les syndicats, indiquent que les modalités de ce plan ne sont pas satisfaisantes.

C'est la raison pour laquelle le groupe UDI a déposé ce vœu en urgence. Nous souhaitons que le groupe Orange prenne ses responsabilités, explique les raisons de la fermeture de cette filiale et propose des solutions de reclassement de ses salariés, dans les mêmes conditions d'emploi et sur le même secteur géographique.

Je vous remercie.

(applaudissements)

M. COULON : Merci, Monsieur DEMARTHE.

J'ai, pour la défense de l'urgence, Monsieur THEVENIAUD, Monsieur POIX. Allez-y, Monsieur THEVENIAUD.

M. THEVENIAUD : Merci, Monsieur le Vice-président. Je vais intervenir à deux reprises, pour la défense de l'urgence et, bien entendu, si cette urgence est votée, j'interviendrai sur le fond.

Nous allons voter cette urgence pour deux raisons : j'ai rencontré à plusieurs reprises les représentants du personnel. Le 30 novembre, de mémoire, avec mon collègue Philippe TANGUY, j'ai interpellé Monsieur le Président, Monsieur BERTRAND. Il n'y a pas eu de réponse. Lorsque je disais hier qu'il y avait un problème d'organisation, de fonctionnement, de productivité, on détecte bien un problème de réactivité dans le cabinet de Monsieur BERTRAND. Ces salariés attendent depuis longtemps. Nous ne sommes pas les seuls élus à interpellier Monsieur BERTRAND. Force est de constater qu'il n'y a pas eu de réponse.

Bien entendu, nous allons voter cette urgence. J'interviendrai sur le fond tout à l'heure. Merci.

M. COULON : C'est entendu.

Monsieur POIX.

M. POIX : Monsieur COULON, intervention de notre groupe pour soutenir cette urgence, puisque, il faut le rappeler, l'histoire d'Orange se résume depuis plusieurs années à l'histoire d'un scandale. En effet, l'entreprise, qui est née sur les fondations fumantes de notre groupe public de communication, a voulu diversifier son activité. Cette banque avait été lancée en grande pompe en 2017 par Monsieur RICHARD, qui porte un lourd tribut quant au climat social de l'entreprise, qui a conduit au suicide et à la dépression de nombreuses personnes au sein du groupe ex-France Telecom, de nouveau Orange. Cette banque a dégagé pendant plusieurs années des profits. Elle licencie maintenant au rabais. Les conditions sociales ne sont pas réunies. C'est une vraie catastrophe, qui va de nouveau frapper le paysage social régional.

Notre groupe souhaite que cette urgence soit votée. Merci.

Vote sur l'urgence du vœu « Soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens » déposé par le groupe UDI

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

7° Urgence de la motion « Moratoire sur le projet de mégacanal Seine-Nord Europe » déposée par le groupe Pour le Climat, Pour l'Emploi

M. LE PRESIDENT : Je passe la parole pour deux minutes à Madame Marianne SECK, pour la défense de l'urgence de la motion « Moratoire sur le projet de mégacanal Seine-Nord Europe ». Allez-y, Madame.

MME SECK : Monsieur le Président, notre région est devant un projet de construction d'un mégacanal pour relier le Nord Europe à la Seine. Je viens attirer l'attention de notre assemblée sur les « méga-dangers » que porte ce projet pour les générations futures, qui auront à supporter la charge financière et surtout environnementale des décisions que va prendre notre génération. La décision imposée par l'UE de ne subventionner que les projets fluviaux de classe 5 a conduit le gouvernement français à se plier à cette exigence, dans des conditions rocambolesques, d'un président à l'autre, à la suite de quoi vous avez décidé, Monsieur BERTRAND, de financer un milliard d'euros pour pallier les décisions de Monsieur MACRON de se dégager du projet, à la condition que la direction de la Société du Canal Seine-Nord Europe vous soit confiée. Ainsi, vous êtes aujourd'hui le patron de ce projet.

Nous ne contestons pas la nécessité de moderniser la liaison Seine-Nord, assurée aujourd'hui par le canal du Nord, ceci afin de développer le fret fluvial et réduire le nombre de camions sur les routes. Ce qui est contesté aujourd'hui, c'est ce grand projet inutile que vous soutenez, alors que vous avez fait le choix d'abandonner le transport par fret fluvial sur l'ensemble du petit réseau Freycinet du Nord. Pourquoi avoir accepté de réduire la profondeur du canal de la Sambre à l'Oise, à l'occasion de la remise en état des ponts-canaux de Macquigny et de Vadencourt, pour réserver la navigation en exclusivité à la plaisance fluviale et interdire le passage des professionnels du transport de fret, avec leurs péniches Freycinet ?

La Somme, le canal d'Abbécourt, la rivière d'Aisne, la Lys amont, le canal de Roubaix, le canal de Furnes, ce sont tous des canaux qui évoluent vers l'envasement et l'envahissement de plantes aquatiques, où la navigation devient quasiment impossible, y compris pour les plaisanciers. Le mégaprojet est aujourd'hui lancé, sans jamais avoir tenu compte des avertissements de multiples parties, comme le CESER qui alerte sur les problèmes prévisibles de manque d'eau dans les solutions proposées. On découvre maintenant des initiatives, comme le comblement programmé de la vieille Oise à Longueuil-Annel, zone naturelle protégée, sans aucune justification technique autre que d'économiser de l'argent...

M. LE PRESIDENT : Madame, c'est deux minutes, l'urgence.

MME SECK : Je fais l'explication de vote, Monsieur.

Sur l'évacuation de déblais de creusement du mégacanal. Ce projet va éradiquer près de 3 000 hectares de terres cultivables les plus riches, à la veille d'une pénurie alimentaire annoncée, aggravant encore la réalité de nos agriculteurs. Ce sont aussi de gros problèmes de pénurie d'eau et en énergie électrique qui se préparent, avec le choix de pomper l'eau de l'Oise, pour la remonter à 80 mètres d'altitude, au point haut du canal, soit 30 millions de mètres cubes, auxquelles il faut ajouter 14 millions de mètres cubes du réservoir de Louette.

Madame FONTAINE, laissez-moi vous dire que vous êtes complètement à côté, lorsque vous confondez les nappes phréatiques, leur sécheresse historique et les inondations par ruissellement qui ont un impact sur le Nord – Pas de Calais. C'est dire que vous allez nous mener dans le mur, face à la crise climatique qui nous attend. Vous n'êtes pas à la hauteur de vos responsabilités.

Nous avons des questions à la Société du Canal Seine-Nord Europe, questions que je n'ai pas pu poser lors de la présence de Monsieur DEZOBRY, malheureusement, le temps étant limité pour un sujet aussi important. Ainsi, l'attention de la Société du Canal Seine-Nord Europe a été attirée sur la présence de portes de garde de chaque côté du pont-canal de Péronne, qui va passer 26 mètres au-dessus de la vallée de la Somme et qui, en cas de rupture due à une cause extérieure, précipitera les 9 à 10 millions de mètres cubes dans les marais de la Somme vers Amiens et Abbeville. Des questionnements légitimes se posent concernant l'absence de ces portes-

guillotines, ces ouvrages de protection qui font partie des dispositifs sur tous les canaux sensibles.

La Société du Canal Seine-Nord Europe persiste à les annoncer comme inutiles. Il s'agit là de décisions qui mettent en danger la vie d'autrui. Nous faisons appel à votre sagesse, Monsieur le Président, pour proposer un moratoire sur ce projet. Il y a d'autres solutions beaucoup plus respectueuses de l'environnement qui existent et permettent d'assurer un volume de transit comparable à l'actuel projet.

M. LE PRESIDENT : Quatre minutes, Madame.

Juste un point : vous ne pouvez pas dire que vous n'avez pas eu le temps. D'habitude, c'est deux minutes, les interventions. On a laissé cinq minutes pour chacun des groupes.

Daniel ?

M. LECA : Merci, Monsieur le Président.

Je vais évidemment vous proposer de rejeter l'urgence de cette motion. Je vais simplement faire petit détour, puisque vous avez eu l'occasion d'avoir une présentation détaillée sur la situation du chantier et plus largement sur l'intérêt du projet. Juste vous montrer à quel point je plains Madame DELLI, qui doit faire un effort, un grand écart absolu. Malheureusement pour elle, elle a deux délégations dans son groupe, avec des positions totalement irréconciliables. Cela montre bien que, parfois, la politique, cela fait du mal à la cohérence.

Simplement vous faire remarquer, naturellement, que c'est un projet d'intérêt régional, national et européen. Il s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'équilibre de notre territoire. Ce projet va considérablement améliorer les conditions de trafic dans notre région.

Vous avez évoqué un certain nombre de contre-vérités absolues, que ce soit en matière de gestion de l'eau, en matière d'intérêt écologique du projet. Vous n'êtes que dans la contradiction et dans le mensonge sur ce projet. Vous affirmez des choses totalement fausses et vous les affirmez avec une telle certitude, que vous espérez que l'on y croie. Sachez que nous n'y croyons pas. Vous avez le sentiment d'avoir raison, car vous vous appuyez sur quelques obscurantistes, qui pensent que le canal est une absolue erreur, alors que c'est tout le contraire.

Ouvrez les yeux. Rendez-vous compte que le combat écologique sur ce point a été gagné. Si les habitants de la région nous soutiennent sur ce projet, c'est qu'ils ont bien compris son intérêt écologique, économique et, évidemment, qu'ils en ont la pleine conscience. Tout ce qui vous a été présenté tout à l'heure vous montre que vous avez tort. Encore une fois, je plains vos collègues qui, dans votre groupe, sont obligés d'entendre des âneries pareilles, qui font du mal au débat démocratique !

(applaudissements)

M. LE PRESIDENT : Le scrutin est ouvert sur l'urgence, pour un débat qui a déjà eu lieu tout à l'heure. Ce n'était pas une information, c'était vraiment un débat.

Vote sur l'urgence de la motion « Moratoire sur le projet de méga canal Seine-Nord Europe » déposée par le groupe Pour le Climat et Pour l'Emploi

Rejetée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRESIDENT : Nous allons maintenant examiner les vœux et motions.

EXAMEN DES MOTION ET VŒU

1° Motion déposée par le groupe Majorité régionale Républicains et Apparentés « Les salariés de PRYSMIAN doivent être respectés, Calais et le Calaisis ne doivent pas être oubliés »

M. LE PRESIDENT : Madame DROBINOHA dispose de trois minutes pour présenter la motion « Les salariés de PRYSMIAN doivent être respectés, Calais et le Calaisis ne doivent pas être oubliés », déposée par le groupe Majorité régionale Républicains et Apparentés.

MME DROBINOHA : Merci, Monsieur le Président.

Comme je vous l'indiquais, le 20 novembre dernier, sans la moindre alerte préalable, les 82 salariés de l'usine PRYSMIAN de Calais apprenaient la décision du groupe de fermer le site. Spécialisée dans la fabrication de câbles à fibre optique destinés au déploiement terrestre, l'usine calaisienne est réputée pour le savoir-faire de ses salariés, dont la plupart comptent plusieurs décennies d'ancienneté. La direction européenne du groupe, interpellée le jour même par Xavier BERTRAND et Natacha BOUCHART, évoque pour motif l'effondrement du marché français, à la suite de l'accélération du déploiement de la fibre sur le territoire national, ainsi que des prévisions pessimistes sur le marché américain.

Lors d'une réunion organisée à Calais le 6 décembre dernier, en présence des représentants du personnel, il a été réaffirmé à la direction que la motivation économique de cette décision ne semblait absolument pas démontrée. En effet, comment croire qu'un groupe international, possédant pas moins de 108 usines à travers le monde, est incapable d'anticiper l'achèvement du plan « France très haut débit » à l'horizon 2025 ? Comment croire qu'il est impossible de trouver d'autres marchés à investir, notamment en Europe, lorsque nous savons que l'Allemagne, l'Autriche ou encore la Pologne ne sont fibrées qu'à 20 % ? Comment croire qu'un groupe, qui dégage chaque année des bénéfices conséquents, n'est pas en mesure d'adapter l'outil de production calaisien, pour le rendre davantage compétitif ?

Pour nous, cette décision ressemble à s'y méprendre à une fermeture préventive. Evidemment, nous ne l'acceptons pas. Les 82 salariés et leurs familles doivent être traités avec la considération et le respect qui leur sont dus.

Calais et le Calaisis doivent également faire l'objet d'une attention toute particulière pour favoriser la réindustrialisation du territoire, comme Xavier BERTRAND et Natacha BOUCHART l'ont appelé de leurs vœux, en sollicitant auprès de Roland LESCURE, ministre délégué à l'Industrie, la mise en place dans les plus brefs délais d'un plan rebond, à l'image de ce qui a été fait chez moi, dans le Cambrésis, à la suite de l'annonce de la fermeture de l'usine Buitoni à Caudry et Tereos à Escaudœuvres.

Face à une situation à laquelle nous ne saurions nous résoudre, le Conseil régional des Hauts-de-France appelle le groupe PRYSMIAN à formuler à ses salariés des propositions dignes et décentes, tant sur la durée du congé de reclassement que sur les mesures de formation ou le montant des primes supralégales ; appelle l'Etat, au terme du processus de négociation, à faire preuve de la plus grande exigence avant toute validation du PSE ; appelle le gouvernement à mobiliser tous les moyens nécessaires pour favoriser la réindustrialisation de Calais et du Calaisis, afin de préserver l'emploi et de préparer sereinement l'avenir.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup.

Y a-t-il des personnes qui souhaitent s'inscrire ? Je vous en prie, Madame.

MME ENGRAND : Merci, Monsieur le Président.

La direction de l'entreprise PRYSMIAN DRAKA, installée à Calais, a annoncé le 20 novembre un plan social à horizon 2024. Présent dans une cinquantaine de pays, ce groupe PRYSMIAN DRAKA accuse une baisse d'activité

de 20 % en 2022. Sur le site de Calais, 82 emplois sont menacés par ce plan social, sans oublier les emplois indirects de Kuehne Nagel et les salariés en situation de handicap de Cap Energie. Nous mesurons le choc que cette annonce a généré pour les nombreux salariés ayant passé plusieurs décennies dans cette entreprise. Leur moyenne d'âge est ainsi supérieure à 50 ans. Nous considérons que ce plan social et sa divulgation font l'effet d'un double coup de massue, eu égard à l'attachement à l'entreprise précédemment évoqué et à la précarité dans laquelle les employés vont être plongés, en cette période de fêtes qui commence.

Cette fermeture d'entreprise n'est malheureusement pas la première dans le Calaisis. Elle fait écho aux cessations d'activités déjà connues par Tioxide, Synthexim ou encore Meccano. Une fois encore, la population locale peut remettre en cause le fameux slogan « Se battre au quotidien pour chaque Calaisien », cher à Madame BOUCHART, après ces annonces de fermetures en série.

Nous demandons que des projets de reprise de l'entreprise et de sauvegarde de l'emploi soient sérieusement étudiés, en concertation avec le groupe PRYSMIAN, la région Hauts-de-France et l'Etat. Nous demandons donc à l'Etat de mener une politique en faveur de l'emploi dans le Calaisis. En effet, si de nombreux efforts de réindustrialisation sont constatés à Dunkerque, il ne faut néanmoins pas en oublier Calais et Boulogne, qui ont des atouts comparables. Nous demandons que soit donc menée une politique efficace en faveur de l'emploi dans cette région.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Qui d'autre ? Madame KERRICH.

MME KERRICH-BERNARD : Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mes chers collègues, nous sommes, nous aussi, *via* nos élus locaux et au sein de cet hémicycle, engagés sur les dossiers concernant le Calaisis. Sur PRYSMIAN à proprement parler, le plus révoltant dans cette histoire, c'est que le site est profitable, mais que le groupe prévoit une baisse d'activité dans 3 ans et a perçu, on en a déjà parlé lors du budget et lors de la dernière plénière, me semble-t-il, une subvention régionale de 300 000 euros en novembre 2022 pour son site de Douvrin – je précise bien.

J'ai également envie de porter la parole des femmes d'ouvriers, qui ont pris la parole récemment pour défendre l'outil de travail de leurs compagnons. En effet, les salariés craignent que, une fois licenciés, les machines soient déménagées dans d'autres sites du groupe ou vendues. La majorité des salariés ayant plus de 50 ans, ils ne peuvent pas redémarrer une carrière professionnelle à Dunkerque sur d'autres activités industrielles. Nous serons donc évidemment en soutien de cette motion.

Nous avons déjà posé le débat lors du budget, qui a été discuté hier : il est nécessaire d'avoir un grand plan de réindustrialisation et d'apport de nouvelles activités sur l'ensemble du Calaisis.

M. LE PRESIDENT : Qui d'autre ? Christophe COULON.

M. COULON : Juste un rappel, car, à un moment, le cercle vertueux, les collectivités le président. Les administrateurs de la fibre le savent. La totalité du réseau de fibre optique Nord – Pas de Calais Numérique a été commandée 2 ans à l'avance à l'entreprise PRYSMIAN. A l'époque, on s'est battu pour que les câbles ne partent ni en Asie, ni sur le marché américain. C'est pour nous un choc de voir que cet outil, qui est très particulier... C'est très particulier de faire de la fibre optique, le savoir-faire et l'installation. Je vous avoue être un peu dans l'incompréhension, vu les tensions qu'il y a et les projets de déploiement à l'échelle mondiale de cette technologie ; une très grande déception quant à l'attitude de ce groupe.

M. LE PRESIDENT : Pas d'autres remarques ? (*non*)

Vote sur la motion déposée par le groupe Majorité régionale Républicains et Apparentés

Adoptée à la majorité des suffrages exprimés

M. LE PRÉSIDENT : Cette motion est importante, car, je ne vous le cache pas, nous devons faire pression sur ce groupe. Cela a été dit. Je remercie Nathalie DROBINOHA, Faustine MALIAR et Natacha BOUCHART pour leur implication sur ce dossier.

On a eu une réunion avec une entreprise, qui n'avait pas compris que la priorité est de respecter les salariés. Respecter les salariés, c'est avoir une attitude digne de ce nom. On a failli connaître un drame avec un salarié, qui a tenté de mettre fin à ses jours. Si vous aviez lu la réponse de la DRH, vous auriez été, comme moi, particulièrement choqués. La question du respect n'est pas une option, c'est une obligation.

Pour ce groupe, les obligations, à partir du moment où il décide de partir, c'est d'avoir le maximum pour que les salariés puissent rebondir professionnellement, mais c'est aussi mettre le maximum pour la revitalisation économique, car ces salariés ne veulent pas bénéficier d'indemnités maximales. Ils veulent un travail, un emploi.

Je le dis également, l'avenir du développement économique de Calais, ce n'est pas pour les salariés d'aller travailler à Dunkerque ; il y a des personnes qui iront travailler à Dunkerque, c'est vrai, mais c'est aussi la question du Rebond industriel. Avec Natacha BOUCHART et le député Pierre-Henri DUMONT, nous avons voulu saisir le ministre de l'Industrie pour obtenir comme pour le Cambrésis ; Nathalie DROBINOHA sait très bien de quoi je veux parler. On a obtenu un plan de Rebond industriel, qui a permis à l'Etat et aux collectivités locales d'obtenir de vrais résultats, de faire pression, c'est vrai, cela a été dit, Agristo à la place de Tereos, un repreneur italien à la place de Nestlé, mais aussi de dynamiser un certain nombre d'investissements locaux.

Nous voulons la même chose sur Calais, avec les mêmes résultats. Le Ministre doit venir, si je ne me trompe pas, la deuxième semaine de janvier pour mettre en place ce plan et engager toute cette stratégie, qui se veut, encore une fois, porteuse d'espoir. Pour moi, c'est très important.

2° Vœu déposé par le groupe UDI « Soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens »

M. LE PRÉSIDENT : Pascal DEMARTHE a trois minutes pour la présentation du vœu « Soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens », par le groupe Union des Démocrates Indépendants. C'est Monsieur LORIC.

M. LORIC : Monsieur le Président, chers collègues, nous apportons tout notre soutien aux salariés d'Orange Bank, confrontés à la fermeture de la banque en ligne. Le groupe Orange avait fait un véritable pari en se diversifiant dans les activités bancaires à distance, aujourd'hui soumises à une forte concurrence. Ce pari est malheureusement perdant, mais nous devons rendre hommage au courage des salariés d'Orange Bank, qui ont suivi le groupe dans ce projet et fourni leurs meilleurs efforts pour développer l'activité.

Les investisseurs locaux et collectivités ont été au rendez-vous également, facilitant la construction rapide d'un siège à Amiens, idéalement placé à proximité de la gare, pour éviter la délocalisation de près de 200 emplois au moment de la cession des activités de Groupama Banque à Orange, il y a 6 ans. Cette grande réactivité avait permis de maintenir, il y a quelques années, l'activité sur le territoire amiénois, face à d'autres sites candidats.

Vous le dites souvent, Président, ce ne sont pas les politiques qui créent les emplois, mais les entreprises. Les politiques s'engagent afin de rendre leur territoire le plus propice au maintien et au développement de l'activité des entreprises.

A Amiens, les élus ont fait, il y a plus de 20 ans, le choix visionnaire de constituer un véritable pôle de compétences dans le domaine de la relation client. Ce pari, osé à l'époque où les délocalisations battaient leur plein, s'est révélé particulièrement payant, permettant la création de 2 000 emplois pérennes et qualifiés, portés par une trentaine d'entreprises spécialisées dans les secteurs de l'assurance, de l'énergie, du conseil en

numérique, attirant de grands acteurs de la relation client, comme Intelcia, anciennement Coriolis, Logigaz, Hello Watt, KISIO, qui est le service de relation client de KEOLIS. Le groupe Infodis, par exemple, spécialisé dans les services informatiques, est ainsi venu créer 50 emplois avec l'aide de la région en 2020, embauchant aujourd'hui près de 100 salariés, permettant de remporter des marchés prestigieux, comme celui de la relation client de CNP Assurances. Lors de la Journée annuelle de la relation client, qui s'est tenue au Quai de l'Innovation, plus de 200 offres étaient proposées.

Dans ces conditions, étant donné la qualité et le dynamisme de l'écosystème créé à Amiens dans ce domaine, nous demandons, comme nos collègues du groupe UDI, au groupe Orange de veiller à la reprise du site d'Amiens et au reclassement de l'ensemble des salariés, dans les mêmes conditions d'emploi et sur le même secteur géographique. C'est pourquoi le groupe MoDem, Radicaux et Apparentés votera ce vœu d'urgence, en soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup, Jean-Christophe.

M. COULON : Thomas HUTIN. Pardon !

M. LE PRESIDENT : Vous voyez un peu ? L'habitude, tout de suite, cela va vite. Petit scarabée est pressé de... bravo !

Monsieur HUTIN, c'est à vous.

M. HUTIN : Merci. C'est compliqué, lorsqu'il y a deux présidents. En tout cas, Monsieur COULON a assuré longuement, et on le remercie aussi pour ce travail sur l'ensemble des deux jours.

Sur le fond, un peu...

M. LE PRESIDENT : Cela s'adressait aussi à moi, alors ?

M. HUTIN : Bien sûr !

M. LE PRESIDENT : C'est l'esprit de Noël qui envahit cet hémicycle !

M. HUTIN : On va attendre d'être à la fin de la commission permanente afin de se remercier pour cette année. On n'y est pas encore.

M. LE PRESIDENT : Oui, attendez, il y a la commission permanente.

M. HUTIN : Il y a encore un peu de travail.

M. LE PRESIDENT : Même sans pulls de Noël, l'esprit de Noël s'est emparé de...

M. HUTIN : Très bien, d'ailleurs, les pulls de Noël.

M. LE PRESIDENT : Ce n'est pas décompté sur votre temps de parole.

M. HUTIN : Merci. Sinon, je vais encore avoir des problèmes.

Orange Bank est une entreprise qui a bénéficié d'un accompagnement des acteurs territoriaux. Je n'ai pas regardé au niveau régional s'il y avait une aide à l'investissement, à l'implantation. On pourrait peut-être nous

éclairer sur ce point. Simplement, bien sûr, on va voter avec vous ce vœu, un peu surprenant quant à la situation des salariés, qui sont malheureusement abandonnés par un grand groupe, et soutenir votre démarche de demander plus de conditions pour ces salariés.

Puis, regretter aussi, malheureusement, qu'en matière de prévention, par rapport aux aides à l'implantation, nous n'ayons pas pu avancer collectivement sur l'écoconditionnalité que l'on pourrait envisager, pour que ces aides à l'implantation soient soumises à des devoirs. Des devoirs, il en faut aussi pour les entreprises, sinon on en arrive – c'est malheureusement souvent le cas – à des entreprises gérées par des « patrons voyous ». On a connu cela sur l'Amiénois et sur d'autres territoires, tant que l'on n'aura pas tout fait pour dire : « Oui, on est prêt à vous aider pour créer de l'emploi, mais à condition que ce soit des emplois pérennes et dans des conditions de travail dignes ».

M. LE PRESIDENT : On n'a pas aidé.

Monsieur THEVENIAUD.

M. THEVENIAUD : Merci, Monsieur le Président.

La gouvernance d'Orange, ces dernières années, a fait l'objet de multiples dérives, que notre famille a dénoncées, en vain. Encore une fois, ce sont les salariés qui payent l'incompétence de dirigeants, qui ne rendent jamais compte de leurs échecs. Comment expliquer que l'actionnaire de référence, l'Etat français, donc les gouvernements successifs, ait laissé la direction d'Orange faire un choix stratégique aussi absurde ? La convergence des télécoms avec le financement de l'économie reste une synergie créatrice d'opportunités professionnelles, pour peu qu'Orange s'engage à de vrais projets de reclassement pour l'ensemble des salariés.

Je vous remercie.

En revanche, je voulais juste ajouter : esprit de Noël, Monsieur le Président, (*inaudible*) beaucoup plus détendu (*inaudible*). Je pense que c'est pour votre image, une question de communication à la suite d'une émission de télévision.

M. LE PRESIDENT : Ne vous souciez pas trop de mon image, je m'en occupe moi-même, si je peux me permettre. On va le dire sereinement.

Voulez-vous que je vous dise ? Certains membres de certains groupes ont aussi eu une attitude correcte. Vous savez, pour jouer au tennis, vous jouez souvent en fonction de celui qui envoie les balles, et non de l'arbitre qui regarde à la télévision. C'est juste cela. On sait en plus que, sur une session de deux jours, j'ai maintenant un peu l'habitude de conduire des hémicycles, les choses se font très différemment en fonction des séances. Néanmoins, je prends cela comme un hommage, sans vouloir vous compromettre.

Quelqu'un d'autre souhaite-t-il s'exprimer sur cette question ? Non ?

Vote sur le vœu déposé par le groupe UDI
Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

QUESTIONS ORALES

M. LE PRESIDENT : Monsieur THEVENIAUD, sur Orange Bank.

M. THEVENIAUD : Je vous avais écrit, Monsieur le Président, le 30 novembre, avec mon collègue Jean-Philippe TANGUY. Comme il y a eu le vœu de l'UDI, je retire la question orale.

M. LE PRESIDENT : Si vous retirez la question orale, on a tout de même quelque chose à vous dire sur le dossier, pour faire un point de situation.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Monsieur le Président. J'attendais la question pour intervenir.

Votre question parlait du reclassement des salariés qui se trouveraient sans activité, donc plus simplement au chômage. Je rebondis sur l'intervention de notre collègue LORIC et également sur la motion qu'a déposée l'UDI et que vous avez votée.

On n'en est pas encore là. N'allons pas trop vite dans les étapes. Si nous-mêmes y allons trop vite, quel message voulez-vous que l'on donne à la direction d'Orange ? Le sujet n'est pas de savoir comment on reclasse les salariés. Le sujet est de savoir, premièrement, si Orange Bank confirme sa décision. Il y a des discussions, vous le savez. La deuxième chose est de savoir comment elle fait – c'est pourquoi je rebondis sur ce qu'a dit Monsieur LORIC, Amiénois – pour trouver un repreneur dans cet écosystème amiénois, où l'on trouve beaucoup d'entreprises dans ce domaine d'activité du service. A cette question, je n'ai rien à vous annoncer, mais on sait que, actuellement, on entend déjà des bruits sur un éventuel repreneur.

Je trouve que l'on doit vraiment axer notre action aujourd'hui, vis-à-vis d'Orange Bank, sur le fait de trouver la solution.

M. LE PRESIDENT : Juste un point sur ce sujet : un groupe comme Orange, s'il veut trouver un repreneur, il peut trouver un repreneur. La seule chose, c'est qu'il ne faut pas d'accord discret qui se trame, dans une situation qui ne serait pas conforme à l'intérêt des salariés.

Ensuite, je ne vais pas rentrer dans la stratégie d'Orange, mais je me demande s'il n'y a pas, comme c'était une politique Orange Bank décidée par le prédécesseur de l'actuelle directrice générale, que l'on n'en soit pas aujourd'hui à faire le contraire. En plus, je me suis laissé dire qu'il pouvait y avoir des projets de reprise, mais que les repreneurs, qui reprendraient l'ensemble des salariés, demandent que les comptes puissent se faire dans les agences Orange. Là, il y aurait un petit blocage. Cela va bien, les blocages ! L'intérêt des salariés passe avant tout le reste, surtout sur une activité qui reste intéressante pour nombre d'acteurs économiques.

Pour tout vous dire, j'ai saisi la directrice générale d'Orange, en lui demandant où ils en étaient sur le sujet du repreneur, car j'ai entendu dire, j'ai ouï dire, je me suis un peu renseigné. Je veux savoir exactement, derrière cela, si tous les efforts sont faits, non pas pour reclasser les salariés, mais qu'ils aient une nouvelle activité bancaire. Je reste persuadé que c'est possible. Encore une fois, dans ce dossier, s'il y a des efforts qui doivent être consentis par Orange, ce sera la moindre des choses.

Paul-Henry HANSEN-CATTA. C'est Florence BARISEAU qui lui répondra.

M. HANSEN-CATTA : J'aurais aimé que ce soit vous qui nous répondiez, Président, car cela s'adressait plus directement à vous.

MME BARISEAU : Ce n'est pas très gentil pour moi.

M. LE PRESIDENT : Monsieur HANSEN-CATTA, heureusement que je vous connais, que je sais que vous n'êtes pas discourtois par nature. C'est donc Florence BARISEAU. On ne choisit pas ses interlocuteurs.

M. HANSEN-CATTA : Non, non, ce n'est pas de la misogynie déplacée.

M. LE PRESIDENT : Si, si.

M. HANSEN-CATTA : Non !

(rires)

Mille excuses, Madame, si vous l'avez pris ainsi. Ce n'était pas du tout mon souhait. Mille excuses.

M. LE PRESIDENT : C'est noté au procès-verbal, vos excuses.

M. HANSEN-CATTA : En toute franchise, comme vous savez le faire, les uns et les autres, et par-delà les échos vénéneux que vous connaissez de polémiques politiciennes, pour quelles raisons techniques la région a-t-elle mis fin au partenariat avec Villers-Cotterêts autour du dispositif « Centre-villes et centre-bourgs » ? La ville se trouve ainsi injustement privée de l'aide régionale de soutien à sa redynamisation, par la facilitation du maintien et de l'installation de commerces. Vous n'ignorez pas que l'Etat et la Chambre de commerce et d'industrie se sont émus de cette situation.

Mille excuses encore, Madame.

MME BARISEAU : On s'éloigne un peu de l'esprit de Noël, je crois. Non ?

M. LE PRESIDENT : Cela va dépendre de votre réponse, Madame la Vice-présidente.

MME BARISEAU : Je me permets de vous répondre et je suis désolée de vous décevoir.

D'abord, vous parlez de fin de partenariat. Il n'y a pas de fin de partenariat. C'est le programme du premier AMI « Centre-villes et centre-bourgs », qui a pris fin en 2022 pour Villers-Cotterêts, comme pour l'ensemble des communes.

Deuxièmement, contrairement à ce que vous dites, la ville de Villers-Cotterêts n'est aucunement privée de l'aide régionale. Vous avez bénéficié d'un soutien à hauteur de 190 000 euros à l'occasion du premier AMI « Centre-villes et centre-bourgs ». Vous auriez d'ailleurs pu bénéficier de davantage, si vous nous aviez présenté des dossiers aboutis, puisque vous n'avez consommé qu'un quart de votre enveloppe. Vous pouvez tout à fait présenter un projet à caractère suprarégional cette fois, en sollicitant le fonds de soutien aux projets structurants.

Enfin, quant à la redynamisation de la ville et au soutien des commerçants et artisans, puisque vous y faites également mention, vous continuez à être éligibles aux aides économiques régionales, en tant que lauréat du premier appel à projets « Centre-villes et centre-bourgs ». Il n'y a donc pas d'ostracisme. Il n'y a pas de partenariat non plus, mais il n'y a pas de sanction particulière pour Villers-Cotterêts.

J'espère que, là, je suis dans l'esprit de Noël.

M. LE PRESIDENT : C'est très clair.

Philippe EYMERY. Christophe COULON lui répondra, au sujet de l'aéroport de Lesquin.

M. EYMERY : Monsieur le Président, vous avez déjà le texte de la question. Il s'agit de cette étude d'impact et d'approche équilibrée, qui a été commandée par le ministre des Transports pour l'aéroport de Lesquin, en lien avec à la fois la fronde des maires, les inquiétudes manifestées par les riverains et leurs associations, sur le fait des nuisances sonores. Or, le processus de cette étude d'impact et d'approche équilibrée implique que, avant d'arriver à toute conclusion sur une restriction des vols, que ce soit par le couvre-feu ou autre, l'optimisation des

trajectoires ait été résolue.

Il se trouve que ce travail d'optimisation des trajectoires est maintenant en route depuis plus de 2 ans, dans des groupes de travail menés par la Direction générale de l'aviation civile, donc sous l'autorité du Préfet. Il faut vraiment, mais j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire en comité syndical du SMALIM, que nous exerçons toutes nos prérogatives de maître d'ouvrage, pour demander au Préfet qu'il soit mis fin à cette incertitude ou à ce non-retour de conclusion des groupes de travail, et que les décisions soient prises.

Il se trouve que nous posons cette question pour la séance plénière du 14 et 15 décembre et que, par une sorte de télescopage, une proposition de loi vient d'être déposée par une députée de la majorité, qui a d'ailleurs reçu un avis favorable de l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires (ACNUSA), en disant qu'il faut arriver sur ce sujet à un travail transpartisan du Parlement, qui devrait être encouragé par le gouvernement.

En fonction de ce contexte et du cas particulier de l'aéroport de Lille Lesquin, ma question est la suivante : quand le Conseil régional va-t-il enfin prendre cette question à bras-le-corps, afin d'obtenir du Préfet, autorité de tutelle de la DGAC, que cette question préalable de l'optimisation des trajectoires soit résolue ? Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Christophe COULON.

M. COULON : Merci, Monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : De rien.

M. COULON : Monsieur EYMERY, l'étude d'impact demandée par le ministre des Transports pour notre plateforme, ainsi que six autres plates-formes en France actuellement, dont prochainement Beauvais, en cours d'année 2024, est arrivée presque au terme, m'a-t-on fait savoir, de ses conclusions techniques et internes, car elle est diligentée par un cabinet mandaté par l'Etat. Nous devrions, nous, administrateurs du SMALIM et membres de la Commission consultative de l'environnement (CCE), disposer d'une présentation des conclusions de cette étude courant janvier.

Quant à, ensuite, aborder la question de la révision des trajectoires, vous l'avez rappelé. Arrêtez de penser ou d'essayer de nous faire penser que la région peut contraindre le Préfet à travailler sur les trajectoires. Ce sont les services de l'Etat qui sont compétents. Nous l'avons demandé. Un groupe de travail a été mené, qui n'a pas abouti, qui n'a pas été conclusif. Malheureusement, nous ne pouvons pas aller plus loin, nous, Conseil régional. Nous ne nous désintéressons pas de ce sujet. J'ai d'ailleurs passé plusieurs heures, cet été, avec un certain nombre de riverains frappés par le survol de leurs habitations, pour les écouter, pour comprendre. J'ai aussi eu des discussions avec le DGAC par la suite, territorialement compétent. Je crois que nous faisons le maximum de choses.

Nous serons éclairés non pas sur des évolutions de trajectoires, mais éventuellement sur des décisions de restriction de vol.

C'est deux minutes ?

M. LE PRESIDENT : Vous avez encore le temps, Monsieur COULON.

M. COULON : Au mois de janvier, je pourrai vous répondre. Comme vous le savez, j'essaie chaque fois d'exercer, au sein du SMALIM, autant de transparence, y compris au bénéfice des membres qui ne siègent pas dans d'autres instances, comme la CCE.

M. LE PRESIDENT : Une minute 59, c'est parfait.

Julien POIX, pour le Racing-Club de Lens. C'est Philippe BEAUCHAMPS qui lui répondra.

M. POIX : Merci, Monsieur le Président.

Je me souviens avec émotion, en tant qu'enfant, des matchs au stade Bollaert, des coups francs d'Eric SIKORA et, surtout, de la finale perdue contre Lyon, avec les glissades de Guillaume WARMUZ. Après cet instant de nostalgie, je voulais revenir sur un sujet que vous avez annoncé cet été : le 13 septembre, le Racing-Club de Lens, à vos côtés, annonçait l'arrivée d'un nouvel actionnaire minoritaire régional, Side Invest. Cet événement a été présenté comme une première en France par vous, Monsieur le Président. Side Invest est une société d'investissement public-privé, créée conjointement par l'Association Familiale Mulliez (AFM), le groupe IRD et la région Hauts-de-France. C'est un investissement de 20 millions d'euros qui a été réalisé dans le capital du Racing-Club de Lens.

Une question, d'abord, sur la forme de cette société d'investissement public-privé : quelles sont les obligations et les implications juridiques pour la région ? Par ailleurs, quel sera l'impact budgétaire pour la collectivité ? Quelles seront, peut-être, les éventuelles retombées ? Le modèle d'une société d'investissement public-privé, s'il était généralisé, ne risque-t-il pas de capter une part des aides régionales aux sports de haut niveau ? Ne s'engage-t-on pas dans une forme d'externalisation des aides régionales à ce niveau ?

Le Racing-Club de Lens est depuis plusieurs années un ambassadeur phare de notre région et de son identité. Nul ici ne le contestera. Cependant, d'autres clubs professionnels pourraient également prétendre à cette participation au capital. Je pense au LOSC, mais à d'autres clubs professionnels, l'Union sportive du littoral dunkerquois et un club cher à mon cœur aussi, même s'il ne va pas très bien en ce moment, le Valenciennes Football Club. Est-il prévu, par exemple, d'étendre ce dispositif à d'autres acteurs sportifs, d'autres sports, aux sports féminins ?

Dans l'attente de votre réponse, j'espère, Monsieur le Président, que vous saurez m'éclairer. Merci.

M. LE PRESIDENT : Bien sûr, Philippe BEAUCHAMPS va vous éclairer.

M. BEAUCHAMPS : Merci, Monsieur le Président.

Mon cher collègue, pour vous éclairer, je vais reprendre à la base. Dans votre question, il y avait un mélange, subventions, etc. Side Invest est un fonds d'investissement où l'on collabore avec d'autres investisseurs du privé, comme on le fait très régulièrement dans la région, dans tous les fonds dont on vous parle sans arrêt, qu'ils soient dans l'ex Nord – Pas de Calais comme Finorpa, dans la Picardie comme Picardie Investissement, le fonds dit de Monsieur MOTTE, REV3 Capital, et je pourrais continuer encore longuement la liste des fonds dans lesquels nous sommes.

C'est donc un fonds d'investissement. Le principe d'un fonds d'investissement, c'est qu'il investit dans une entreprise, dont il peut, à court ou moyen terme, 5 à 7 ans, espérer des bénéfices en retour. C'est-à-dire que, pour répondre très clairement à la question, pour que Side Invest intervienne, le cas échéant, dans un autre club sportif, encore faut-il deux choses : bien évidemment, que le club sportif le demande, et que ce soit un club sportif en bonne santé, avec un vrai projet de développement, pour créer tout simplement, à terme, de la valeur.

Peut-être expliquer pourquoi nous sommes allés, par décision du président, avec les autres participants à ce fonds, au RC Lens. Nous sommes collectivement toujours très inquiets que nos clubs emblématiques de la région partent dans les mains de capitaux étrangers. En plus, pour être très honnête, lorsque c'est le cas, on en voit souvent le résultat. Ici, nous avons un dirigeant, propriétaire du club, qui ne souhaitait pas du tout vendre son club, mais qui avait besoin d'argent pour le développer. On ne lui a pas donné 1 euro à lui. C'est par le biais d'une augmentation de capital, qui a permis d'amener 20 millions d'euros d'argent frais au RC Lens. Nous pensons que ce dirigeant, qui reste majoritaire, a un vrai projet, y compris capitalistique pour son club. Il vaut mieux que ce soit des personnes de la région, plutôt que des personnes de l'extérieur.

M. LE PRESIDENT : Comme Philippe BEAUCHAMPS n'avait pas le droit de dépasser et que j'ai ce privilège, oui,

il est aussi possible d'aider d'autres clubs, en fonction de leur projet de développement, et pas seulement le Racing-Club de Lens. Je sais notamment qu'Olivier LETANG, pour le LOSC, club qui nous est cher, aura un rendez-vous très important dimanche. Le RC Lens en aura un samedi soir. Je dois le rencontrer. Il a également rencontré Jean-Pierre LETARTRE pour l'IRD, pour savoir s'ils ont un projet similaire ou non. C'est donc l'ensemble des actionnaires de ce fonds qui se positionnera, en fonction des demandes établies. D'autres demandes sont déjà arrivées. D'autres financeurs vont aussi venir dans Side Invest.

Vous avez fait référence à la finale contre Lyon. Le dernier match du RC Lens contre Lyon, c'est Lens qui l'a remporté.

Nous avons encore Monsieur POIX, sur Agristo. C'est à nouveau Philippe BEAUCHAMPS. Vous formez un tandem, tous deux.

M. POIX : Oui.

Sur Agristo, dans le Cambrésis, Monsieur le Président, Monsieur le Vice-président, on se souvient toutes et tous du coup de tonnerre qu'a représenté l'annonce de la fermeture de Tereos à Escaudœuvres. La mobilisation des travailleurs, des syndicats et des élus a pesé dans la balance, pour aboutir à un nouveau projet industriel pour le territoire, avec l'arrivée du groupe belge Agristo, qui a annoncé récemment son intention de s'installer à Escaudœuvres et de créer, à l'horizon 2027, 350 emplois. On peut s'en réjouir. Il convient cependant de rester vigilant. Nous sommes toujours prudents dans le Nord sur la concrétisation réelle du projet économique. Nous y serons attentifs.

Le projet porté par Agristo pose quelques questions. D'abord, au niveau économique, quel est le montant prévu pour les aides régionales ? Ces aides sont-elles conditionnées sur des critères sociaux et environnementaux ? Comment les producteurs locaux de pommes de terre vont-ils s'intégrer au modèle économique d'Agristo ? Quel sera l'avenir des producteurs locaux de betteraves, orphelins de Tereos ?

Au niveau environnemental et écologique, comment éviter les conflits d'usages sur la ressource en eau ? En effet, le volume d'eau nécessaire pour laver les pommes de terre ainsi que le traitement des eaux usées rejetées questionnent. Que propose l'entreprise pour mettre en place une gestion de l'eau raisonnée ? Par ailleurs, le groupe Tereos est loin d'avoir été au rendez-vous de ses responsabilités en matière de dialogue social, mais aussi en matière de respect des normes et consignes environnementales sur le dossier de la dépollution de la friche. Qui sera responsable de la dépollution du foncier ?

Enfin, au niveau social, le site ne sera pas opérationnel avant 2027. Quel sera le sort des salariés intérimaires employés dans les campagnes de betteraves ? Comment muscler aussi la formation sur ce secteur, alors que les syndicats déplorent que la mission Rebond industriel dans le Cambrésis soit un peu affaiblie ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-président.

M. BEAUCHAMPS : Monsieur POIX, on fait un tandem, mais dans vos questions, il y en a toujours dix à la fois. En deux minutes, je vais vous dire certaines choses.

D'abord, il y aura certainement un accompagnement de la région. Vous m'en demandez le montant, je ne vous le donnerai pas, car il n'est pas défini. Je vais vous dire pourquoi il n'est pas défini : même si vous avez parfois du mal à le comprendre, je n'ai pas le détail des investissements et je n'ai pas le détail des emplois créés. Je ne promets donc pas d'argent, le président encore moins, tant que je ne sais pas à quoi il servira.

Deuxièmement, je rappelle que ce sera la construction d'une nouvelle usine. Vous savez, aujourd'hui, on le dit d'ailleurs assez rarement dans la réindustrialisation, que construire une nouvelle usine, c'est un bien, car cela crée de l'emploi, mais c'est également un bien, car elle doit répondre à des normes, notamment aux normes sur les eaux de *process*, qui n'ont plus rien à voir avec celles que l'on imposait dans nos usines il y a 30 ans. Je fais

donc confiance à tous ceux qui vont donner les autorisations et les déclarations d'installations classées, pour faire le nécessaire, notamment – je peux vous assurer que c'est un vrai sujet aujourd'hui – sur le traitement des eaux de *process*.

Un mot, tout de même, sur les 123 salariés actuels de Tereos : 40 restent affectés au site pour la logistique, 20 seront *a priori* licenciés et accompagnés, bien évidemment, et 40 sont *a priori* reclassés dans le groupe.

Bien sûr, on parle du site qui va se créer à la place de Tereos, de celui qui va se créer à la place de Buitoni, mais le Rebond industriel du Cambrésis, vous aurez trois délibérations en commission permanente : c'est Saucés et Créations, 100 emplois à Iwuy, c'est Gestamp, 10 emplois à Gouzeaucourt, et c'est Houtch, 26 emplois à Raillencourt-Sainte-olle.

M. LE PRÉSIDENT : Quel dommage que Tereos se soit aussi mal comporté au départ avec ses salariés ! Quel dommage !

Madame HAMDANE, sur l'avenir des terres amiénoises pour toutes. C'est Aurore COLSON qui lui répond.

MME HAMDANE : Je prends mon document. Monsieur le Président, excusez-moi.

Je suis interpellée par l'association « Préservons l'avenir des terres amiénoises pour toutes », l'association PATAT, qui a pour objet la préservation des espaces naturels et des terres agricoles de l'Amiénois. Dans ses courriers du 10 juillet et du 27 octobre 2023, restés sans réponse, l'association PATAT vous alertait sur le projet d'extension du centre d'enfouissement des déchets de la Secode, filiale de Veolia, situé sur les communes de Boves et Sains-en-Amiénois. Ce centre, qui occupe déjà 50 hectares, projetée de s'étendre sur une superficie équivalente de terres agricoles, allant ainsi à l'encontre des dispositions de la loi climat et résilience, qui vise à diviser par deux la consommation de terres agricoles d'ici 2030. Traitant aujourd'hui les déchets de 700 000 habitants et 300 entreprises, le site de Boves est déjà d'importance régionale. Son extension, *a fortiori*, devrait s'inscrire dans la stratégie définie par le Plan régional de prévention et de gestion des déchets, établi par le Conseil régional.

Dans son courrier, l'association PATAT note que le PRPGD priorise le recours aux alternatives au transport routier, notamment le fer et la voie d'eau. Aucune alternative portant sur des friches déjà dégradées et desservies par ces modes de transport ne semble avoir été étudiée. Cette extension, de même, va à l'encontre des orientations de fond du PRPGD, qui dressait en 2019 le constat suivant : « Les capacités annuelles de stockage déjà autorisées jusqu'en 2031 en Hauts-de-France excédant les limites du Code de l'environnement, il n'apparaît pas nécessaire de créer de nouvelles installations de stockage de déchets non dangereux. »

Forte de la compétence que lui confie le Code de l'environnement, la région se doit de jouer tout son rôle, afin de réévaluer ce projet et les besoins auxquels il entend répondre, ce afin de réorienter les actions éventuellement nécessaires, ainsi que leur localisation, en conformité avec les orientations. L'association sollicite votre intervention, comme cela a été fait auprès de Monsieur le Préfet de la Somme, pour que soit instauré un moratoire suspendant tout avancement de ce projet. Quelle est votre position sur cette proposition et sur ce projet, Monsieur le Président ?

MME COLSON : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, cette question, tout du moins une question relativement similaire dans son texte, avait déjà été posée lors d'une de nos précédentes séances plénières, par votre groupe, mais côté délégation Ecologistes. La position de la région avait déjà été exposée à cette occasion, mais c'est avec plaisir que je vais vous en répéter l'essentiel.

Sur le projet en lui-même, je ne vais pas y revenir, vous l'avez en partie détaillé, si ce n'est pour vous préciser que le projet d'extension du centre d'enfouissement de Boves vise à déployer de nouvelles capacités de

valorisation. Ces évolutions – on parle notamment de déconditionnement des biodéchets, d'extension du broyage, du compostage, de l'augmentation du tri des déchets d'activités économiques – devraient conduire le site à des activités tournées en matière de capacités à 60 % vers de la valorisation. On est actuellement à 20 % de valorisation.

A ce jour, la région n'a pas encore été sollicitée officiellement, puisqu'aucun projet n'a encore été déposé auprès des services de l'Etat. Vous nous demandez que cette extension s'inscrive au minimum dans la stratégie du volet Déchets du SRADDET, puisque l'on ne parle plus du PRPGD, mais désormais du volet Déchets du SRADDET. Oui, de ce que nous en savons à ce stade, ce projet, dans son esprit, s'inscrit dans les tendances prescrites par les lois TECV et AGEV, lois reprises dans le volet Déchets du SRADDET et portées par la dynamique REV3 et notre feuille de route régionale pour l'économie circulaire. En l'occurrence, il s'agit de développer fortement la valorisation matière et énergétique, et de diminuer l'élimination en stockage.

Cependant, lorsque la région sera amenée à émettre officiellement un avis sur ce projet, nous serons particulièrement vigilants sur les points suivants, au regard de la planification régionale des déchets : l'ambition sur la diminution des capacités de stockage, dans un contexte de renforcement de la prévention des déchets et de l'atteinte effective des objectifs réglementaires, sur leur élimination ou stockage, la prise en compte du principe de proximité et d'équilibre territorial des solutions de traitement des déchets, les modalités de transport des déchets, vous l'avez également évoqué, et sur la mise en œuvre qualitative de la désartificialisation des sols à la fin des activités du site.

Sur la question du foncier, je vous redis la mobilisation qui est la nôtre... Je n'ai plus de temps ?

M. LE PRESIDENT : C'est deux minutes.

MME COLSON : Juste, rapidement pour vous dire que, nécessairement, nous allons bien entendu répondre à l'association PATAT. Nous le ferons à l'issue du dialogue que nous avons engagé avec les communes de Boves et de Sains-en-Amiénois.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Madame HAMDANE à nouveau sur la situation de nombreuses familles sans logement. C'est Arnaud DECAGNY qui lui répondra.

MME HAMDANE : Merci, Monsieur le Président.

Chers collègues, à Amiens, dans la Somme, comme dans tous les départements des Hauts-de-France, la situation de nombreuses familles, femmes, hommes et enfants, est catastrophique. Des dizaines de personnes se sont retrouvées jetées à la rue, sans solution de relogement durable, de possibilité de recours administratif ou judiciaire. A Amiens, c'est au total 39 familles, 53 adultes et 86 enfants, qui ont dû recourir à l'aide prodiguée par RESF 80, face à des décisions arbitraires et contraires au droit, prises par la Préfecture de la Somme. Ces personnes dormaient dans des parcs, des escaliers d'immeubles, des voitures ou des camions, en changeant de lieux ou de villes presque tous les jours, dans des conditions de promiscuité intolérables, tout en cherchant à assurer la pérennité de la scolarisation des enfants.

Je vous interpellais l'année dernière à cette même période sur ce même sujet. J'ai le regret de vous dire que force est de constater que, sur l'année 2023, les choses n'ont fait qu'empirer. En plus de toutes les personnes à la rue, sans solution de place d'hébergement d'urgence, nous avons vu des familles entières expulsées de leur logement avant la trêve hivernale. Arrêtons l'hypocrisie. Avoir un toit et des conditions de vie dignes est un droit garanti par la Constitution et régulièrement rappelé par la justice, lorsque des préfetures font des excès de zèle, à la suite de circulaires diffusées par le ministère de l'Intérieur.

Monsieur le Président, vous dirigez l'une des régions de France les plus peuplées. Vous avez la responsabilité d'offrir à chaque personne, de passage ou vivant sur notre territoire, d'être logée correctement et dignement. Il est de votre devoir de conjuguer avec les préfets pour l'obtention de places d'hébergement supplémentaires, et ce

toute l'année, pas seulement en hiver. Ensemble, nous ne devons plus accepter que des personnes dorment à la rue. Nous ne pouvons plus accepter de nous cacher derrière notre petit doigt et de renvoyer la balle à l'Etat, aux autres collectivités. La région peut-elle prendre sa part et devenir le fer de lance sur cette question ? Un toit est un droit.

M. DECAGNY : Merci, Monsieur le Président. Madame la Conseillère régionale, tout d'abord, la région est bien sûr particulièrement sensible à la détresse des familles qui se trouvent sans logement. Aucun enfant ne devrait passer une seule nuit dehors. Chaque situation de ce type est intolérable et doit mobiliser l'ensemble des acteurs chargés de ces situations d'urgence.

Comme vous le savez, l'hébergement d'urgence est une responsabilité de l'Etat et des départements. La région ne peut se substituer à ces acteurs majeurs, qui gèrent et assument des missions clairement dévolues à ces situations de détresse. La région, par ailleurs, assume pleinement ses responsabilités en matière d'incitation et d'aide à la réhabilitation des logements, auprès des associations qui œuvrent pour éviter ce type de situation, et continue de soutenir, dans les quartiers les plus pauvres, les communes et les associations qui accompagnent des familles dans leurs difficultés quotidiennes.

Nous avons par ailleurs l'occasion de porter ces sujets fondamentaux auprès des partenaires concernés. La région copilote, avec le Préfet, le Comité régional de l'habitat et de l'hébergement, une instance de partenariat élargie, qui partage la connaissance et débat des enjeux d'une politique de l'habitat adaptée aux territoires de la région, en faveur du développement de l'offre de logements sociaux, de l'amélioration de l'habitat privé et de l'accompagnement des plus fragiles. Merci.



M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Mes chers collègues, nous avons épuisé l'ordre du jour. Vous, je sais que vous ne l'êtes pas. Je tenais à vous remercier. Ne partez pas tous. Nous allons maintenant rentrer en configuration de commission permanente.

Comme l'ensemble des services qui sont ici doit normalement être à la commission permanente, je ne les remercie pas maintenant. Je le ferai tout à l'heure.

Pour ceux qui ne sont pas membres de la commission permanente, je tiens à vous remercier de votre présence, de votre participation, à part quelques accrocs, de l'esprit de Noël qui a recouvert l'hémicycle de ce grand manteau qui n'est pas encore blanc, ni rouge, d'ailleurs. Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

(la séance est levée à 16 heures 26)

**Procès-verbal arrêté lors de la séance plénière du jeudi 1^{er} février 2024
conformément à l'alinéa 1^{er} de l'article L. 4132-12 du Code général des collectivités territoriales**

 <p>Xavier BERTRAND Président du Conseil régional</p>	 <p>Antoine SILLANI Secrétaire de séance</p>
--	--

ANNEXE 1

Votes électroniques



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0007		
Nom	BP Investissement chapitre 900		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 11:39:03	Fin de vote à :	14/12/2023 11:40:11

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	100
	Non	26
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	61
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	N'a pas voté
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0008		
Nom	BP Investissement chapitre 9005		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 11:43:39	Fin de vote à :	14/12/2023 11:44:09

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	134
	Non	26
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	N'a pas voté
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0132		
Nom	Amendement n°15 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 11:46:35	Fin de vote à :	14/12/2023 11:47:05

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses	Oui	32
	Non	122
	Abstention	1
	NPPV	1
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	5
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU *		Oui
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DES 14 ET 15 DÉCEMBRE 2022

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) F. Barisau
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) 15 du RNIA

.....

CONTRE au lieu de POUR

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0103		
Nom	Amendement n°36 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:02:46	Fin de vote à :	14/12/2023 12:03:11

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	2
Réponses	Oui	23
	Non	140
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	2

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	32
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0009		
Nom	BP Investissement chapitre 902		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:07:25	Fin de vote à :	14/12/2023 12:07:51

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses		
	Oui	137
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	1
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	N'a pas voté
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	N'a pas voté
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0134		
Nom	Amendement n°17 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:13:17	Fin de vote à :	14/12/2023 12:13:46

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	33
	Non	129
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	Non
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0108		
Nom	Amendement n°41 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:18:22	Fin de vote à :	14/12/2023 12:18:45

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	27
	Non	105
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	N'a pas voté
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0010		
Nom	BP Investissement chapitre 903		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:27:09	Fin de vote à :	14/12/2023 12:27:34

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	106
	Non	24
	Abstention	31
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	31
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	N'a pas voté
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0011		
Nom	BP Investissement chapitre 904		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:32:37	Fin de vote à :	14/12/2023 12:32:59

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	106
	Non	26
	Abstention	32
	NPPV	0
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	32
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Oui
	Christophe COULON	Oui
	Isabelle ITTELET	Oui
	Olivier ENGRAND	Oui
	Nelly JANIER-DUBRY	Oui
	Marie-Sophie LESNE	Oui
	Florence BARISEAU	Oui
	Sébastien HUYGHE	Oui
	Jean-Pierre BATAILLE	Oui
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
	Franck DHERSIN	Oui
	Nathalie DROBINOHA	Oui
	Aurore COLSON	Oui
	Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
	Eric DURAND	Oui
	Mady DORCHIES	Oui
	Luc FOUTRY	Oui
	Yvan HUTCHINSON	Oui
	Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
	Manoëlle MARTIN	Oui
	Chanez HERBANNE	Oui
	Jean CAUWEL	Oui
	Anne-Sophie FONTAINE	Oui
	Denis PYPE	Oui
	Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	N'a pas voté
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0073		
Nom	Amendement n°6 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:37:08	Fin de vote à :	14/12/2023 12:37:29

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses	Oui	19
	Non	103
	Abstention	5
	NPPV	33
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	2
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	5
	Non	0
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0083		
Nom	Amendement n°16 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:39:29	Fin de vote à :	14/12/2023 12:39:50

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	25
	Non	102
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	N'a pas voté
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0087		
Nom	Amendement n°20 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:42:48	Fin de vote à :	14/12/2023 12:43:06

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	22
	Non	103
	Abstention	4
	NPPV	31
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0092		
Nom	Amendement n°25 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:49:03	Fin de vote à :	14/12/2023 12:49:21

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	3
Réponses		
	Oui	24
	Non	106
	Abstention	6
	NPPV	31
	N'a pas voté	3

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Abstention
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Abstention
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0093		
Nom	Amendement n°26 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:49:33	Fin de vote à :	14/12/2023 12:49:51

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	3
Réponses		
	Oui	20
	Non	105
	Abstention	12
	NPPV	30
	N'a pas voté	3

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	30
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Abstention
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Abstention
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0094		
Nom	Amendement n°27 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:49:55	Fin de vote à :	14/12/2023 12:50:10

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	4
Réponses	Oui	24
	Non	106
	Abstention	5
	NPPV	31
	N'a pas voté	4

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Abstention
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0098		
Nom	Amendement n°31 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:53:35	Fin de vote à :	14/12/2023 12:54:03

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	22
	Non	111
	Abstention	2
	NPPV	29
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	7
	Non	4
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0012		
Nom	BP Investissement chapitre 905		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 12:59:05	Fin de vote à :	14/12/2023 12:59:26

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	135
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0085		
Nom	Amendement n°18 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 13:03:15	Fin de vote à :	14/12/2023 13:03:33

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses	Oui	27
	Non	106
	Abstention	0
	NPPV	32
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	NPPV
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0088		
Nom	Amendement n°21 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 13:09:28	Fin de vote à :	14/12/2023 13:10:07

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	26
	Non	105
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	N'a pas voté
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0091		
Nom	Amendement n°24 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 13:13:08	Fin de vote à :	14/12/2023 13:13:34

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	20
	Non	101
	Abstention	2
	NPPV	32
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	32
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		N'a pas voté
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	N'a pas voté
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0097		
Nom	Amendement n°30 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 13:15:16	Fin de vote à :	14/12/2023 13:15:39

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	25
	Non	106
	Abstention	1
	NPPV	31
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	31
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0013		
Nom	BP Investissement chapitre 906		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 13:21:04	Fin de vote à :	14/12/2023 13:21:34

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	135
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0131		
Nom	Amendement n°14 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 14:58:46	Fin de vote à :	14/12/2023 14:59:22

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	25
Réponses		
	Oui	32
	Non	112
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	25

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	22
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	Non
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	N'a pas voté
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN *	Oui
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	N'a pas voté
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	N'a pas voté
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

14/15 Décembre

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e)

DHERSIN FRANCK

demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) RN 14

Vote contre au lieu de Pouv

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0133		
Nom	Amendement n°16 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:01:12	Fin de vote à :	14/12/2023 15:01:39

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses		
	Oui	28
	Non	119
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	1
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		N'a pas voté
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	N'a pas voté
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	N'a pas voté
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0082		
Nom	Amendement n°15 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:03:29	Fin de vote à :	14/12/2023 15:03:47

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	24
	Non	99
	Abstention	2
	NPPV	30
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	N'a pas voté
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0095		
Nom	Amendement n°28 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:06:56	Fin de vote à :	14/12/2023 15:07:16

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses	Oui	27
	Non	102
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0014		
Nom	BP Investissement chapitre 907		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:10:18	Fin de vote à :	14/12/2023 15:10:38

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	103
	Non	58
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	30
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0068		
Nom	Amendement n°1 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:13:43	Fin de vote à :	14/12/2023 15:13:59

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	29
	Non	98
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0072		
Nom	Amendement n°5 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:18:51	Fin de vote à :	14/12/2023 15:19:08

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	28
	Non	101
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	NPPV
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0069		
Nom	Amendement n°2 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:22:28	Fin de vote à :	14/12/2023 15:22:41

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	16
Réponses		
	Oui	25
	Non	100
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	16

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0077		
Nom	Amendement n°10 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:29:41	Fin de vote à :	14/12/2023 15:30:02

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	25
	Non	99
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0078		
Nom	Amendement n°11 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:35:38	Fin de vote à :	14/12/2023 15:35:58

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	16
	Non	103
	Abstention	11
	NPPV	29
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	11
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	N'a pas voté
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0144		
Nom	Amendement n°7 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:39:31	Fin de vote à :	14/12/2023 15:39:52

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses	Oui	13
	Non	109
	Abstention	6
	NPPV	30
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	6
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0015		
Nom	BP Investissement chapitre 908		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:52:03	Fin de vote à :	14/12/2023 15:52:22

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	104
	Non	26
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0016		
Nom	BP Investissement chapitre 922		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:52:32	Fin de vote à :	14/12/2023 15:52:51

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	128
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	24
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	N'a pas voté
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0017		
Nom	BP Investissement chapitre 923		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 15:57:58	Fin de vote à :	14/12/2023 15:58:26

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	22
Réponses		
	Oui	99
	Non	49
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	22

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	20
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	2
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		N'a pas voté
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0018		
Nom	BP Investissement chapitre 925		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:01:08	Fin de vote à :	14/12/2023 16:01:27

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	20
Réponses	Oui	99
	Non	22
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	20

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	22
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0019		
Nom	BP Investissement chapitre 926		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:01:33	Fin de vote à :	14/12/2023 16:01:48

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	19
Réponses		
	Oui	99
	Non	24
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	19

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	22
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	N'a pas voté
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	N'a pas voté
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0020		
Nom	BP Investissement chapitre 950		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:01:56	Fin de vote à :	14/12/2023 16:02:10

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	18
Réponses		
	Oui	128
	Non	23
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	18

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	1
	Non	10
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	N'a pas voté
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0021		
Nom	BP Investissement chapitre 951		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:02:17	Fin de vote à :	14/12/2023 16:02:31

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses		
	Oui	96
	Non	24
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	N'a pas voté
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	N'a pas voté
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0022		
Nom	BP Investissement chapitre 954		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:02:39	Fin de vote à :	14/12/2023 16:02:56

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses		
	Oui	126
	Non	20
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	N'a pas voté
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0118		
Nom	Amendement n°1 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:08:06	Fin de vote à :	14/12/2023 16:08:27

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	31
	Non	124
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	NPPV
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0125		
Nom	Amendement n°8 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:10:53	Fin de vote à :	14/12/2023 16:11:12

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	32
	Non	124
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	NPPV
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0142		
Nom	Amendement n°5 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:13:55	Fin de vote à :	14/12/2023 16:14:33

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	26
	Non	99
	Abstention	0
	NPPV	32
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	32
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0143		
Nom	Amendement n°6 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:16:12	Fin de vote à :	14/12/2023 16:16:38

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses	Oui	25
	Non	93
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0023		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 930		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:31:10	Fin de vote à :	14/12/2023 16:31:33

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses		
	Oui	96
	Non	49
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	61
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		N'a pas voté
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0024		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 9305		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:34:53	Fin de vote à :	14/12/2023 16:35:21

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	20
Réponses		
	Oui	122
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	20

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	62
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	24
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	N'a pas voté
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI *	N'a pas voté
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 14/12

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Emmanuelle LAMARQUE détenant le pouvoir de
Je soussigné(e) ~~Emmanuelle~~ Fulvio W21
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) Chapitre 9305

L'amendement (n° / du groupe)

..... Dispositif arreté

..... Pour au lieu de N'a pas voté

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0126		
Nom	Amendement n°9 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:40:16	Fin de vote à :	14/12/2023 16:40:51

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	19
Réponses	Oui	33
	Non	118
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	19

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	3
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0127		
Nom	Amendement n°10 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:43:13	Fin de vote à :	14/12/2023 16:43:35

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses	Oui	30
	Non	116
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	N'a pas voté
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	NPPV
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0071		
Nom	Amendement n°4 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:51:53	Fin de vote à :	14/12/2023 16:52:23

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	22
Réponses	Oui	29
	Non	95
	Abstention	0
	NPPV	24
	N'a pas voté	22

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	24
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	N'a pas voté
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0079		
Nom	Amendement n°12 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:56:11	Fin de vote à :	14/12/2023 16:56:30

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	19
Réponses	Oui	23
	Non	100
	Abstention	4
	NPPV	24
	N'a pas voté	19

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	25
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	24
	N'a pas voté	8
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0080		
Nom	Amendement n°13 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 16:59:51	Fin de vote à :	14/12/2023 17:00:11

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses	Oui	23
	Non	98
	Abstention	3
	NPPV	31
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	61
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	3
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	Non
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	N'a pas voté
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	N'a pas voté
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	Non
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	N'a pas voté
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	N'a pas voté
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0117		
Nom	Amendement n°50 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:06:31	Fin de vote à :	14/12/2023 17:06:52

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	24
Réponses	Oui	24
	Non	92
	Abstention	2
	NPPV	28
	N'a pas voté	24

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	60
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	10
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	22
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		N'a pas voté
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	N'a pas voté
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Abstention
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0141		
Nom	Amendement n°4 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:14:23	Fin de vote à :	14/12/2023 17:14:51

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	25
	Non	103
	Abstention	2
	NPPV	28
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	Non
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	N'a pas voté
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	Non
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0025		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 932		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:25:26	Fin de vote à :	14/12/2023 17:27:06

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	102
	Non	27
	Abstention	31
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Oui
	Christophe COULON	Oui
	Isabelle ITTELET	Oui
	Olivier ENGRAND	Oui
	Nelly JANIER-DUBRY	Oui
	Marie-Sophie LESNE	Oui
	Florence BARISEAU	Oui
	Sébastien HUYGHE	Oui
	Jean-Pierre BATAILLE	Oui
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
	Franck DHERSIN	Oui
	Nathalie DROBINOHA	Oui
	Aurore COLSON	Oui
	Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
	Eric DURAND	Oui
	Mady DORCHIES	Oui
	Luc FOUTRY	Oui
	Yvan HUTCHINSON	Oui
	Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
	Manoëlle MARTIN	Oui
	Chanez HERBANNE	Oui
	Jean CAUWEL	Oui
	Anne-Sophie FONTAINE	Oui
	Denis PYPE	Oui
	Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Abstention
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0075		
Nom	Amendement n°8 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:31:01	Fin de vote à :	14/12/2023 17:31:16

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	20
Réponses	Oui	19
	Non	101
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	20

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	8
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	4
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	N'a pas voté
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	NPPV
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0086		
Nom	Amendement n°19 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:36:40	Fin de vote à :	14/12/2023 17:36:59

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	18
Réponses	Oui	21
	Non	107
	Abstention	1
	NPPV	23
	N'a pas voté	18

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	23
	N'a pas voté	8
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0089		
Nom	Amendement n°22 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:39:33	Fin de vote à :	14/12/2023 17:39:53

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	24
Réponses	Oui	6
	Non	114
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	24

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	6
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0153		
Nom	Sous-Amendement du RNIA sur l'amendement 52 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:48:45	Fin de vote à :	14/12/2023 17:49:07

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses		
	Oui	34
	Non	111
	Abstention	4
	NPPV	4
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	57
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	11
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	2
	Non	23
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	8
	Abstention	1
	NPPV	4
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		N'a pas voté
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		N'a pas voté
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	N'a pas voté
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Abstention
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Abstention
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	NPPV
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER *	Oui
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

14 décembre 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Katy UUYLSTEKA
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) Sans amendement

de Guiniot sur l'amendement 52

Contre au lieu de POUR

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0186		
Nom	Amendement n°52 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 17:49:17	Fin de vote à :	14/12/2023 17:49:34

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses	Oui	27
	Non	91
	Abstention	2
	NPPV	29
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	62
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	22
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	14
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	N'a pas voté
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Abstention
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	N'a pas voté
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Abstention
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	N'a pas voté
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0026		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 933		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:06:17	Fin de vote à :	14/12/2023 18:06:44

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses		
	Oui	109
	Non	27
	Abstention	27
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	70
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	27
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	N'a pas voté
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0120		
Nom	Amendement n°3 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:09:11	Fin de vote à :	14/12/2023 18:09:35

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses		
	Oui	27
	Non	126
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	25
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	N'a pas voté
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	N'a pas voté
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	N'a pas voté
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0122		
Nom	Amendement n°5 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:13:07	Fin de vote à :	14/12/2023 18:13:24

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses	Oui	29
	Non	120
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	63
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAUX		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	N'a pas voté
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0139		
Nom	Amendement n°2 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:15:37	Fin de vote à :	14/12/2023 18:15:54

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	26
	Non	102
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	25
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	Non
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0140		
Nom	Amendement n°3 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:17:01	Fin de vote à :	14/12/2023 18:17:17

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses	Oui	26
	Non	102
	Abstention	0
	NPPV	21
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	25
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	21
	N'a pas voté	11
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		N'a pas voté
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	N'a pas voté
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	N'a pas voté
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	N'a pas voté
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0027		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 934		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:20:07	Fin de vote à :	14/12/2023 18:20:27

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses	Oui	105
	Non	24
	Abstention	32
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	31
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0185		
Nom	Amendement n°51 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:22:24	Fin de vote à :	14/12/2023 18:22:45

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses		
	Oui	25
	Non	99
	Abstention	1
	NPPV	28
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	N'a pas voté
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	N'a pas voté
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0028		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 935		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:27:38	Fin de vote à :	14/12/2023 18:28:02

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses		
	Oui	130
	Non	23
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0121		
Nom	Amendement n°4 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:44:20	Fin de vote à :	14/12/2023 18:44:43

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses		
	Oui	25
	Non	124
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	58
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	24
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		N'a pas voté
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		N'a pas voté
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		N'a pas voté
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0090		
Nom	Amendement n°23 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:47:40	Fin de vote à :	14/12/2023 18:47:58

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	24
Réponses	Oui	17
	Non	100
	Abstention	5
	NPPV	24
	N'a pas voté	24

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	64
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	5
	Non	0
	Abstention	4
	NPPV	2
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	22
	N'a pas voté	9
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		N'a pas voté
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	NPPV
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	NPPV
	Loïc PEN	N'a pas voté
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	N'a pas voté
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	N'a pas voté
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0138		
Nom	Amendement n°1 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:50:05	Fin de vote à :	14/12/2023 18:50:37

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	26
	Non	104
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	66
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	26
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	NPPV
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0029		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 936		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:52:56	Fin de vote à :	14/12/2023 18:53:19

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	22
Réponses		
	Oui	103
	Non	24
	Abstention	19
	NPPV	2
	N'a pas voté	22

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	19
	NPPV	2
	N'a pas voté	11
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	N'a pas voté
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	N'a pas voté
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0119		
Nom	Amendement n°2 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:56:02	Fin de vote à :	14/12/2023 18:56:26

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	27
	Non	127
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	65
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	NPPV
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0145		
Nom	Amendement n°8 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 18:59:14	Fin de vote à :	14/12/2023 18:59:33

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	28
	Non	107
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	15
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	28
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0030		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 937		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:02:04	Fin de vote à :	14/12/2023 19:02:25

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	9
Réponses		
	Oui	106
	Non	26
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	9

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0128		
Nom	Amendement n°11 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:04:30	Fin de vote à :	14/12/2023 19:04:53

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	30
	Non	132
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0129		
Nom	Amendement n°12 RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:10:14	Fin de vote à :	14/12/2023 19:12:06

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	31
	Non	132
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	67
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0070		
Nom	Amendement n°3 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:22:01	Fin de vote à :	14/12/2023 19:22:21

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	21
	Non	105
	Abstention	6
	NPPV	31
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	68
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	3
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	2
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Abstention
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	NPPV

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	NPPV
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0147		
Nom	Amendement n°10 GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:24:18	Fin de vote à :	14/12/2023 19:24:42

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	6
Réponses	Oui	26
	Non	108
	Abstention	0
	NPPV	30
	N'a pas voté	6

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	69
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	29
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	1
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		Non
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	Non
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	Non
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	Non
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Non
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	NPPV
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	Oui
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0031		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 938		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:28:24	Fin de vote à :	14/12/2023 19:28:48

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	7
Réponses	Oui	102
	Non	60
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	7

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	2
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	29
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS *	N'a pas voté
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAUX **	Non
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

* Rectification de vote: "Oui" au lieu de "N'a pas voté"

** Rectification de vote: ⁸⁷⁴Oui" au lieu de "Non"

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS *	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN *	N'a pas voté
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

* Rectification de vote: "Oui" au lieu de "N'a pas voté"

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

14/12/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) ^{Mme} BAZAN Laure
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 938

L'amendement (n° / du groupe)

Dysfonctionneur

..... au lieu de Paer

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 29/12/23

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Nadège Bourghelu - Kas + Pouvoir E. AGUS
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 9.3.8

L'amendement (n° / du groupe)

Disfonctionnement au lieu de POUR

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

.....19/12/23.....

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Madame Boisseaux Ane Sophie
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)938.....

L'amendement (n° / du groupe)

.....dysfonctionnement.....

NON

..... au lieu de

Pour

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0032		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 940		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:29:08	Fin de vote à :	14/12/2023 19:29:27

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	106
	Non	53
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	28
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0033		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 941		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:32:09	Fin de vote à :	14/12/2023 19:32:28

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	106
	Non	25
	Abstention	24
	NPPV	0
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	24
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	N'a pas voté
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0034		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 942		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:32:35	Fin de vote à :	14/12/2023 19:32:50

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	129
	Non	27
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	N'a pas voté
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0035		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 943		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:32:56	Fin de vote à :	14/12/2023 19:33:11

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	131
	Non	23
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0036		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 944		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:33:16	Fin de vote à :	14/12/2023 19:33:32

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	17
Réponses	Oui	129
	Non	23
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	17

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		N'a pas voté
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	N'a pas voté
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	N'a pas voté
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	N'a pas voté
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0037		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 945		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:33:37	Fin de vote à :	14/12/2023 19:33:49

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses	Oui	130
	Non	26
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	N'a pas voté
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	N'a pas voté
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	N'a pas voté
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	N'a pas voté
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0038		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 946		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:33:55	Fin de vote à :	14/12/2023 19:34:19

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	8
Réponses	Oui	134
	Non	27
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	8

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0039		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 952		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:34:23	Fin de vote à :	14/12/2023 19:34:37

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	10
Réponses		
	Oui	133
	Non	26
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	10

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	1
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	N'a pas voté
	Christophe COULON	Oui
	Isabelle ITTELET	Oui
	Olivier ENGRAND	Oui
	Nelly JANIER-DUBRY	Oui
	Marie-Sophie LESNE	Oui
	Florence BARISEAU	Oui
	Sébastien HUYGHE	Oui
	Jean-Pierre BATAILLE	Oui
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
	Franck DHERSIN	Oui
	Nathalie DROBINOHA	Oui
	Aurore COLSON	Oui
	Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
	Eric DURAND	Oui
	Mady DORCHIES	Oui
	Luc FOUTRY	Oui
	Yvan HUTCHINSON	Oui
	Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
	Manoëlle MARTIN	Oui
	Chanez HERBANNE	Oui
	Jean CAUWEL	Oui
	Anne-Sophie FONTAINE	Oui
	Denis PYPE	Oui
	Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	N'a pas voté
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	N'a pas voté
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0040		
Nom	BP Fonctionnement chapitre 953		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:34:40	Fin de vote à :	14/12/2023 19:34:55

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	106
	Non	26
	Abstention	26
	NPPV	0
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	12
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	14
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	26
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	N'a pas voté
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0041		
Nom	BP - Délibération n°2023.01559		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:44:56	Fin de vote à :	14/12/2023 19:45:30

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	5
Réponses		
	Oui	106
	Non	59
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	15
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	30
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
	Xavier BERTRAND	Oui
	Christophe COULON	Oui
	Isabelle ITTELET	Oui
	Olivier ENGRAND	Oui
	Nelly JANIER-DUBRY	Oui
	Marie-Sophie LESNE	Oui
	Florence BARISEAU	Oui
	Sébastien HUYGHE	Oui
	Jean-Pierre BATAILLE	Oui
	Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
	Franck DHERSIN	Oui
	Nathalie DROBINOHA	Oui
	Aurore COLSON	Oui
	Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
	Eric DURAND	Oui
	Mady DORCHIES	Oui
	Luc FOUTRY	Oui
	Yvan HUTCHINSON	Oui
	Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
	Manoëlle MARTIN	Oui
	Chanez HERBANNE	Oui
	Jean CAUWEL	Oui
	Anne-Sophie FONTAINE	Oui
	Denis PYPE	Oui
	Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Non
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	Non
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0042		
Nom	Budget Industrilab Investissement chapitre 900		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:52:34	Fin de vote à :	14/12/2023 19:52:46

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	16
Réponses		
	Oui	101
	Non	11
	Abstention	42
	NPPV	0
	N'a pas voté	16

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	63
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

3 - Groupe MoDem	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	26
	NPPV	0
	N'a pas voté	6

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0044		
Nom	Budget Industrilab Investissement chapitre 923		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:52:58	Fin de vote à :	14/12/2023 19:53:15

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	19
Réponses	Oui	101
	Non	11
	Abstention	39
	NPPV	0
	N'a pas voté	19

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	12
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	25
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	N'a pas voté
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0045		
Nom	Budget Industrilab Investissement chapitre 926		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:53:21	Fin de vote à :	14/12/2023 19:53:35

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	101
	Non	12
	Abstention	43
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAUX		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	N'a pas voté
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0046		
Nom	Budget Industrilab Investissement chapitre 951		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:53:38	Fin de vote à :	14/12/2023 19:53:50

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	103
	Non	11
	Abstention	43
	NPPV	0
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	27
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	N'a pas voté
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0047		
Nom	Budget Industriel Fonctionnement chapitre 930		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:53:54	Fin de vote à :	14/12/2023 19:54:15

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	100
	Non	11
	Abstention	44
	NPPV	0
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0048		
Nom	Budget Industriel Fonctionnement chapitre 943		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:54:17	Fin de vote à :	14/12/2023 19:54:30

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	99
	Non	11
	Abstention	44
	NPPV	1
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	NPPV
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0049		
Nom	Budget Industrilab Fonctionnement chapitre 946		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:54:33	Fin de vote à :	14/12/2023 19:54:53

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	12
Réponses		
	Oui	103
	Non	11
	Abstention	44
	NPPV	0
	N'a pas voté	12

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0050		
Nom	Budget Industrilab Fonctionnement chapitre 953		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:54:56	Fin de vote à :	14/12/2023 19:55:15

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	100
	Non	11
	Abstention	45
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	62
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	11
	Abstention	2
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Abstention
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0051		
Nom	BP Industrielab - Délibération n°2023.01561		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	14/12/2023 19:57:06	Fin de vote à :	14/12/2023 19:57:39

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses	Oui	104
	Non	13
	Abstention	42
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	14
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	28
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		N'a pas voté
Luc FOUTRY		N'a pas voté
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Non
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	Non
	Martial BEYAERT	Non
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Non
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Non
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	Abstention
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	N'a pas voté
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	N'a pas voté
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0076		
Nom	Amendement n°9 PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 09:34:37	Fin de vote à :	15/12/2023 09:35:08

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	24
Réponses		
	Oui	23
	Non	91
	Abstention	0
	NPPV	32
	N'a pas voté	24

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	60
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	22
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	31
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	Non
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	N'a pas voté
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	Non
Franck DHERSIN	Non
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	Non
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	Non
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Non
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	Non
Sophie MERLIER LEQUETTE	Non
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Non
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Non
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	Non
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	Non
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	Non
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	Non
Bernard GERARD	NPPV
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	Non
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Non
	Eric DONNAY	Non
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	N'a pas voté
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0065		
Nom	Délibération n°2023.01749		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:10:20	Fin de vote à :	15/12/2023 10:10:47

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	18
Réponses		
	Oui	152
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	18

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	62
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0066		
Nom	Délibération n°2023.02017		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:11:12	Fin de vote à :	15/12/2023 10:11:25

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	25
Réponses		
	Oui	145
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	25

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	58
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	12
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	21
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE	N'a pas voté
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	N'a pas voté
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE *	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	N'a pas voté
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	N'a pas voté
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

15/12/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) FONTAINE Jean-Paul
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023 / 02017 - Formation sanitaires
et sociales

L'amendement (n° / du groupe)

..... N.P.P.V. au lieu de Pour
(Risque juridique)

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0067		
Nom	Délibération n°2023.02018		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:11:36	Fin de vote à :	15/12/2023 10:11:54

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	21
Réponses		
	Oui	146
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	21

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	61
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	24
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	9
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	N'a pas voté
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	N'a pas voté
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN *	Non
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN *	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	N'a pas voté
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 15/12/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) *Halluin Feloise*

demande à rectifier mon vote concernant :

- La délibération (n° / objet) *2023-02018 - (18)*
- Subventions provisionnelles de fonctionnement 2024 pour*
I et écoles publics-prives de
- L'amendement (n° / du groupe) *fonctionnaires sociaux Hde France*

.....
..... *POUR* au lieu de *CONTRE*

Signature :

Halluin F.

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0052		
Nom	Délibération n°2023.01982		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:12:20	Fin de vote à :	15/12/2023 10:13:00

Résultats totaux

Participants au vote	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	25
Réponses	Oui	145
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	25

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI	Présent au vote	70
	Oui	61
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	9
2 - Groupe UDI	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	N'a pas voté
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	N'a pas voté
Guy HARLE D'OPHOVE	N'a pas voté
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	N'a pas voté
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	N'a pas voté
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0053		
Nom	Délibération n°2023.01994		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:38:31	Fin de vote à :	15/12/2023 10:38:57

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	16
Réponses		
	Oui	111
	Non	27
	Abstention	15
	NPPV	1
	N'a pas voté	16

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	13
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	27
	Abstention	2
	NPPV	1
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	N'a pas voté
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	N'a pas voté
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	N'a pas voté
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	Abstention
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0054		
Nom	Délibération n°2023.01995		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:45:47	Fin de vote à :	15/12/2023 10:46:11

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	117
	Non	25
	Abstention	14
	NPPV	3
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	68
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	12
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	25
	Abstention	2
	NPPV	3
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	N'a pas voté
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Abstention
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Abstention
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	NPPV
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	NPPV
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0055		
Nom	Délibération n°2023.01996		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:46:19	Fin de vote à :	15/12/2023 10:46:33

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	23
Réponses		
	Oui	147
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	23

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	62
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	8
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	N'a pas voté
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	N'a pas voté
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	N'a pas voté
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0056		
Nom	Délibération n°2023.02069		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:46:39	Fin de vote à :	15/12/2023 10:46:55

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	127
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	12
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	29
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0057		
Nom	Délibération n°2023.02075		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 10:52:15	Fin de vote à :	15/12/2023 10:52:36

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	134
	Non	0
	Abstention	22
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	64
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	11
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	11
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	N'a pas voté
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Oui
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	Oui
Franck DHERSIN	Oui
Nathalie DROBINOHA	N'a pas voté
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Oui
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	Oui
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	N'a pas voté
	Anne-Sophie TASZAREK	N'a pas voté
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Abstention
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Abstention
	Marie-Ange LAYER	Abstention
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Loïc PEN	Abstention
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Abstention
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	Abstention
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Abstention
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Abstention
	Yannick BROHARD	Abstention
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0058		
Nom	Délibération n°2023.02092		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 11:00:31	Fin de vote à :	15/12/2023 11:00:58

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	153
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	67
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	5
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	30
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	NPPV
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	N'a pas voté
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0059		
Nom	Délibération n°2023.01808		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 11:08:46	Fin de vote à :	15/12/2023 11:09:03

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	127
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	29
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	N'a pas voté
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	N'a pas voté
	Pierrick BERTELOOT	Abstention
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0060		
Nom	Délibération n°2023.02000		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 11:09:18	Fin de vote à :	15/12/2023 11:09:45

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	157
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	69
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	23
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	31
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	N'a pas voté
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	N'a pas voté
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	N'a pas voté
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	N'a pas voté
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0061		
Nom	Délibération n°2023.02012		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 11:09:52	Fin de vote à :	15/12/2023 11:10:17

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	14
Réponses		
	Oui	126
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	14

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	25
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	0
	Abstention	30
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	N'a pas voté
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	N'a pas voté
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	N'a pas voté
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Abstention
	Philippe EYMERY	N'a pas voté
	Christine ENGRAND	Abstention
	Adrien NAVE	Abstention
	Mélanie DISDIER	Abstention
	Michel GUINIOT	Abstention
	Claire MARAIS-BEUIL	Abstention
	Audrey HAVEZ	Abstention
	Laurent BRICE	Abstention
	Odile CASIER	Abstention
	Marie-Christine DURIEZ	Abstention
	Sébastien CHENU	Abstention
	Virginie FENAIN	Abstention
	Alban HEUSELE	Abstention
	Alexandre DUFOSSET	Abstention
	Carlos DESCAMPS	Abstention
	Bruno BILDE	Abstention
	Philippe TORRE	Abstention
	Regine ANDRIS	Abstention



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Abstention
	Sandra DELANNOY	Abstention
	Nathalie BILLET	Abstention
	Emilie BOMMART	Abstention
	Jean-Philippe TANGUY	Abstention
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Abstention
	Jean-Louis SOUFFLET	Abstention
	Patricia PLANCKE	Abstention
	Alexandre pen	Abstention
	Philippe THEVENIAUD	Abstention
	Huguette FATNA	Abstention
	Bruno CLAVET	Abstention
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0062		
Nom	Délibération n°2023.02105		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 11:47:28	Fin de vote à :	15/12/2023 11:47:57

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	11
Réponses		
	Oui	159
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	11

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	65
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		N'a pas voté
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER *	N'a pas voté
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX *	N'a pas voté
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

..... 15/12/23

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Poix Julien
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023.02105

L'amendement (n° / du groupe)

problème : Dysfonctionnement au lieu de

Je vote POUR

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

15 décembre 2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) Katy Vuylsteke
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet) 2023.02.105

L'amendement (n° / du groupe)

POUR au lieu de —

DYSFONCTIONNEMENT

Signature :

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0063		
Nom	Délibération n°2023.01455		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 11:58:28	Fin de vote à :	15/12/2023 11:58:57

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	13
Réponses		
	Oui	128
	Non	17
	Abstention	11
	NPPV	1
	N'a pas voté	13

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	66
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	23
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	1
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	4
	Abstention	9
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	13
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	Oui
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	N'a pas voté
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	N'a pas voté
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	NPPV
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Abstention
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Abstention
	Jean-Michel MICHALAK	N'a pas voté
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Abstention
	Samia SADOUNE	Abstention
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Abstention
	Sandrine GOMBERT	Abstention
	Martial BEYAERT	Abstention
	Margaux ROUCHET	Abstention
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	Abstention
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	Abstention
	Sarah KERRICH-BERNARD	Abstention
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	Non
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	Non
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	Non
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	N'a pas voté
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0064		
Nom	Délibération n°2023.02076		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 12:43:22	Fin de vote à :	15/12/2023 12:43:45

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	15
Réponses		
	Oui	147
	Non	0
	Abstention	2
	NPPV	6
	N'a pas voté	15

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	62
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	2
	N'a pas voté	6
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	1
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem		
	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE		
	Présent au vote	13
	Oui	13
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
5 - Groupe PCPE		
	Présent au vote	15
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	1
	NPPV	2
	N'a pas voté	2
6 - Groupe RNIA		
	Présent au vote	32
	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	1
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		N'a pas voté
Christophe COULON		N'a pas voté
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		Oui
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		N'a pas voté
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		NPPV
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		N'a pas voté
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	Oui
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	Oui
Sophie MERLIER LEQUETTE	Oui
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	Oui
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	Oui
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	NPPV
	Eric DONNAY	Oui
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Abstention
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	N'a pas voté
	Nathalie LEBAS	NPPV
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	Oui
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	Oui
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	Oui
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	Oui
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Abstention

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	NPPV
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	NPPV
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	N'a pas voté
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0163		
Nom	Motion d'urgence M2RI		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:12:13	Fin de vote à :	15/12/2023 15:12:42

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	41
Réponses		
	Oui	118
	Non	11
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	41

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	44
	Non	3
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	23
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	22
	Non	6
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	8
	Non	2
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	1
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	0

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		N'a pas voté
Jean CAUWEL		N'a pas voté
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		N'a pas voté
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	N'a pas voté
Jean-François RAPIN	Oui
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	N'a pas voté
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	Oui
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	N'a pas voté
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Oui
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE *	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	N'a pas voté
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	N'a pas voté
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	N'a pas voté
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	Oui
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	Oui
	Benoit TIRMARCHE	N'a pas voté
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	N'a pas voté
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	N'a pas voté
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	Oui



Région
Hauts-de-France

SÉANCE PLÉNIÈRE DU

15/12/2023

DEMANDE DE RECTIFICATION DE VOTE

Je soussigné(e) J. P Fontaine
demande à rectifier mon vote concernant :

La délibération (n° / objet)

L'amendement (n° / du groupe) Motion d'urgence M2R1

POUR

au lieu de NON

Signature :

Mail

À remettre aux représentants du Secrétariat Général



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0004		
Nom	Voeu d'urgence RNIA		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:16:53	Fin de vote à :	15/12/2023 15:17:23

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	44
Réponses		
	Oui	28
	Non	98
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	44

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	48
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	22
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	24
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	7
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Non
Christophe COULON	Non
Isabelle ITTELET	Non
Olivier ENGRAND	N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY	Non
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Non
Sébastien HUYGHE	Non
Jean-Pierre BATAILLE	Non
Nadège BOURGHELLE-KOS	N'a pas voté
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Non
Aurore COLSON	Non
Anne-Sophie BOISSEAU	Non
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Non
Luc FOUTRY	Non
Yvan HUTCHINSON	Non
Guy HARLE D'OPHOVE	Non
Manoëlle MARTIN	Non
Chanez HERBANNE	N'a pas voté
Jean CAUWEL	Non
Anne-Sophie FONTAINE	Non
Denis PYPE	Non
Natacha BOUCHART	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	N'a pas voté
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Non
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Non
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Non
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Non
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Non
	Julien POIX	Non
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0005		
Nom	Voeu d'urgence PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:19:14	Fin de vote à :	15/12/2023 15:19:50

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	42
Réponses		
	Oui	22
	Non	79
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	42

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	47
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	22
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	1
	Non	22
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	10
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	2
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	Non
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	Non
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	Non
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	N'a pas voté
	Hakim ELAZOUZI	N'a pas voté
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	N'a pas voté
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	N'a pas voté
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	N'a pas voté
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	NPPV
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	NPPV
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	N'a pas voté
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	NPPV
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0006		
Nom	Voeu d'urgence GRE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:25:19	Fin de vote à :	15/12/2023 15:25:35

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	45
Réponses		
	Oui	18
	Non	107
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	45

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	1
	Non	40
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	29
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	26
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	9
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	10
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	32
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		N'a pas voté
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA		N'a pas voté
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		N'a pas voté
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	N'a pas voté
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	N'a pas voté
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	N'a pas voté
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	N'a pas voté
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	N'a pas voté
	Stéphanie DUCRET	Non
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Non
	Valérie SIX	Non
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	N'a pas voté
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	Non
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	Non
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	N'a pas voté
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Non
	Philippe EYMERY	Non
	Christine ENGRAND	Non
	Adrien NAVE	Non
	Mélanie DISDIER	Non
	Michel GUINIOT	Non
	Claire MARAIS-BEUIL	Non
	Audrey HAVEZ	Non
	Laurent BRICE	Non
	Odile CASIER	Non
	Marie-Christine DURIEZ	Non
	Sébastien CHENU	Non
	Virginie FENAIN	Non
	Alban HEUSELE	Non
	Alexandre DUFOSSET	Non
	Carlos DESCAMPS	Non
	Bruno BILDE	Non
	Philippe TORRE	Non
	Regine ANDRIS	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Non
	Sandra DELANNOY	Non
	Nathalie BILLET	Non
	Emilie BOMMART	Non
	Jean-Philippe TANGUY	Non
	Pierrick BERTELOOT	Non
	Laurence BARA	Non
	Jean-Louis SOUFFLET	Non
	Patricia PLANCKE	Non
	Alexandre pen	Non
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	Non
	Bruno CLAVET	Non
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0169		
Nom	Voeu d'urgence UDI		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:29:48	Fin de vote à :	15/12/2023 15:30:18

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	36
Réponses		
	Oui	126
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	36

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	44
	Non	4
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	22
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	26
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	8
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	7
	Non	4
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	32
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI	
Xavier BERTRAND	Oui
Christophe COULON	Oui
Isabelle ITTELET	Oui
Olivier ENGRAND	Oui
Nelly JANIER-DUBRY	Oui
Marie-Sophie LESNE	Non
Florence BARISEAU	Oui
Sébastien HUYGHE	Oui
Jean-Pierre BATAILLE	Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS	N'a pas voté
Franck DHERSIN	N'a pas voté
Nathalie DROBINOHA	Oui
Aurore COLSON	Oui
Anne-Sophie BOISSEAU	Oui
Eric DURAND	Non
Mady DORCHIES	Oui
Luc FOUTRY	Oui
Yvan HUTCHINSON	Oui
Guy HARLE D'OPHOVE	N'a pas voté
Manoëlle MARTIN	Oui
Chanez HERBANNE	Oui
Jean CAUWEL	Oui
Anne-Sophie FONTAINE	Oui
Denis PYPE	Oui
Natacha BOUCHART	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Oui
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	N'a pas voté
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	N'a pas voté
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	Oui
	Anthony JOUVENEL	N'a pas voté
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	Oui
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Oui
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	Non
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	Non
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Non
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	N'a pas voté
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	Oui
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	Oui
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0001		
Nom	Motion d'urgence PCPE		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:36:56	Fin de vote à :	15/12/2023 15:37:15

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	38
Réponses		
	Oui	7
	Non	93
	Abstention	5
	NPPV	27
	N'a pas voté	38

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	0
	Non	51
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	19
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	0
	Non	25
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	2
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	0
	Non	8
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	7
	Non	0
	Abstention	5
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	0
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	27
	N'a pas voté	4
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Non
Christophe COULON		Non
Isabelle ITTELET		Non
Olivier ENGRAND		Non
Nelly JANIER-DUBRY		Non
Marie-Sophie LESNE		Non
Florence BARISEAU		Non
Sébastien HUYGHE		Non
Jean-Pierre BATAILLE		Non
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		Non
Nathalie DROBINOHA		Non
Aurore COLSON		Non
Anne-Sophie BOISSEAU		Non
Eric DURAND		Non
Mady DORCHIES		Non
Luc FOUTRY		Non
Yvan HUTCHINSON		Non
Guy HARLE D'OPHOVE		Non
Manoëlle MARTIN		Non
Chanez HERBANNE		Non
Jean CAUWEL		Non
Anne-Sophie FONTAINE		Non
Denis PYPE		Non
Natacha BOUCHART		Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Non
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Non
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Non
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	N'a pas voté
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Non
Laurence CHARPENTIER	Non
Nathalie GHEERBRANT	Non
Martin DOMISE	N'a pas voté
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	Non
Yves BUTEL	Non
Francois DESHAYES	Non
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Non
Pierre-Emmanuel GIBSON	Non
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Non
Daniel FASQUELLE	Non
Martine MIQUEL	Non
Frederic MOTTE	Non
Veronique TEINTENIER	Non
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	N'a pas voté
Maxime CABAYE	Non
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Non
Laurence PROUVOT	Non



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Non
	Emmanuelle LAMARQUE	Non
	Edouard COURTIAL	Non
	Laurent RIGAUD	Non
	Fulvio LUZI	Non
	Mabrouka DHIFALLAH	Non
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	N'a pas voté
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Non
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Non
	Guislain CAMBIER	Non
	Salvatore CASTIGLIONE	Non
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	N'a pas voté
	Christelle DELEBARRE	N'a pas voté
	Valérie SIX	N'a pas voté
	Grégory TEMPREMANT	Non
	Daniel LECA	Non
	Nathalie LEBAS	Non
	Paulette JULIEN-PEUVION	Non
	Anne-Sophie TASZAREK	Non
	Amel GACQUERRE	Non
	Hakim ELAZOUZI	Non
	Brigitte FOURE	Non
	Maryse FAGOT	Non
	Jean-Paul FONTAINE	Non
	Marie-Noelle DELAIRE	Non
	Elisabeth CLOBOURSE	Non
	Daniele PONCHAUX	Non
	Cathy DESFONTAINES	Non
	Elisabeth GONDY	Non

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Non
	Jean-Michel MICHALAK	Non
	Philippe BEAUCHAMPS	Non
	Pascal DEMARTHE	Non
	Arnaud DECAGNY	Non
	Philippe CARON	Non
	Eric DELHAYE	Non
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Non
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Non
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Non
	Frederic LEFEBVRE	Non
	Bernadette VANNOBEL	Non
	Michele DUCLOY	Non
	Jean-Christophe LORIC	Non
	Valerie BIEGALSKI	Non
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Non
	Bernard BAUDE	Non
	Serge MARCELLAK	Non
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	Non
	Heloise DHALLUIN	Non
	Marie-Ange LAYER	Non
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Non
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Non
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Abstention
	Nicolas RICHARD	Abstention
	Elodie CLOEZ	Oui
	Alexandre COUSIN	Abstention
	Marine TONDELIER	N'a pas voté
	Gilles METTAI	Abstention
	Marianne SECK	Oui
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Abstention
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	N'a pas voté
	Philippe EYMERY	NPPV
	Christine ENGRAND	N'a pas voté
	Adrien NAVE	NPPV
	Mélanie DISDIER	NPPV
	Michel GUINIOT	NPPV
	Claire MARAIS-BEUIL	NPPV
	Audrey HAVEZ	NPPV
	Laurent BRICE	NPPV
	Odile CASIER	N'a pas voté
	Marie-Christine DURIEZ	NPPV
	Sébastien CHENU	NPPV
	Virginie FENAIN	NPPV
	Alban HEUSELE	NPPV
	Alexandre DUFOSSET	NPPV
	Carlos DESCAMPS	NPPV
	Bruno BILDE	NPPV
	Philippe TORRE	NPPV
	Regine ANDRIS	NPPV



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	NPPV
	Sandra DELANNOY	NPPV
	Nathalie BILLET	NPPV
	Emilie BOMMART	NPPV
	Jean-Philippe TANGUY	NPPV
	Pierrick BERTELOOT	N'a pas voté
	Laurence BARA	NPPV
	Jean-Louis SOUFFLET	NPPV
	Patricia PLANCKE	NPPV
	Alexandre pen	NPPV
	Philippe THEVENIAUD	Non
	Huguette FATNA	NPPV
	Bruno CLAVET	NPPV
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0166		
Nom	Motion M2RI		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:44:44	Fin de vote à :	15/12/2023 15:45:10

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	36
Réponses		
	Oui	133
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	36

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	53
	Non	1
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	16
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	28
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	6
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	6
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	11
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	4
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	3
7 - Non-inscrits		



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	Oui
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Non
Brigitte LHOMME	N'a pas voté
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	N'a pas voté
Francois DESHAYES	Oui
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	Oui
Franck GONSSE	N'a pas voté
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	N'a pas voté
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	N'a pas voté
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	N'a pas voté
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	N'a pas voté
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	N'a pas voté
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	Oui
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	Oui
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	Oui
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	Oui
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	N'a pas voté
	Sandra DELANNOY	Oui
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Réunion	Région Hauts-de-France		
Sujet de l'ordre du jour	Séance Plénière du 14 et 15 Décembre 2023		
Numéro de vote	0172		
Nom	Voeu UDI		
Type	Parlementaire		
Sujet			
Vote démarre à :	15/12/2023 15:54:02	Fin de vote à :	15/12/2023 15:54:37

Résultats totaux

Participants au vote		
	Autorisés à voter	170
	Autorisé et n'a pas voté	36
Réponses		
	Oui	134
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	36

Résultats du groupe

1 - Groupe M2RI		
	Présent au vote	70
	Oui	54
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	16
2 - Groupe UDI		
	Présent au vote	29

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Oui	29
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	0
3 - Groupe MoDem	Présent au vote	10
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	1
4 - Groupe GRE	Présent au vote	13
	Oui	6
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	7
5 - Groupe PCPE	Présent au vote	15
	Oui	9
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	6
6 - Groupe RNIA	Présent au vote	32
	Oui	27
	Non	0
	Abstention	0
	NPPV	0
	N'a pas voté	5
7 - Non-inscrits		

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Présent au vote	1
Oui	0
Non	0
Abstention	0
NPPV	0
N'a pas voté	1

Résultats individuels

1 - Groupe M2RI		
Xavier BERTRAND		Oui
Christophe COULON		Oui
Isabelle ITTELET		Oui
Olivier ENGRAND		Oui
Nelly JANIER-DUBRY		Oui
Marie-Sophie LESNE		Oui
Florence BARISEAU		Oui
Sébastien HUYGHE		Oui
Jean-Pierre BATAILLE		Oui
Nadège BOURGHELLE-KOS		N'a pas voté
Franck DHERSIN		Oui
Nathalie DROBINOHA		Oui
Aurore COLSON		Oui
Anne-Sophie BOISSEAU		Oui
Eric DURAND		Oui
Mady DORCHIES		Oui
Luc FOUTRY		Oui
Yvan HUTCHINSON		Oui
Guy HARLE D'OPHOVE		Oui
Manoëlle MARTIN		Oui
Chanez HERBANNE		Oui
Jean CAUWEL		Oui
Anne-Sophie FONTAINE		Oui
Denis PYPE		Oui
Natacha BOUCHART		Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

Frédéric LETURQUE	N'a pas voté
Olivier PLANQUE	Oui
Jean-François RAPIN	N'a pas voté
Jean-Michel TACCOEN	Oui
Emmanuel AGIUS	N'a pas voté
Sophie MERLIER LEQUETTE	N'a pas voté
Sabine FINEZ	Oui
Simon JOMBART	N'a pas voté
Faustine MALIAR	Oui
Véronique DUMONT-DESEIGNE	N'a pas voté
Ghislain TETARD	Oui
Laurence CHARPENTIER	Oui
Nathalie GHEERBRANT	Oui
Martin DOMISE	Oui
Patricia POUPART	Oui
Brigitte LHOMME	Oui
Anne PINON	N'a pas voté
Yves BUTEL	Oui
Francois DESHAYES	N'a pas voté
Emmanuel MAQUET	N'a pas voté
Christine DELEFORTRIE	Oui
Pierre-Emmanuel GIBSON	Oui
Claire JOLY	N'a pas voté
Sylvaine BRUNET	Oui
Daniel FASQUELLE	Oui
Martine MIQUEL	Oui
Frederic MOTTE	Oui
Veronique TEINTENIER	N'a pas voté
Franck GONSSE	Oui
Bernard GERARD	Oui
Maxime CABAYE	Oui
Caroline LUBREZ	N'a pas voté
Marie-Claude LERMYTTE-BAVAY	Oui
Laurence PROUVOT	N'a pas voté

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Jean-Paul MULOT	Oui
	Emmanuelle LAMARQUE	Oui
	Edouard COURTIAL	Oui
	Laurent RIGAUD	Oui
	Fulvio LUZI	Oui
	Mabrouka DHIFALLAH	Oui
	Frederique MACAREZ	Oui
	Antoine SILLANI	N'a pas voté
	Andre GENELLE	Oui
	Eric DONNAY	N'a pas voté
	Laure BAZAN	Oui
2 - Groupe UDI		
	Dominique MOYSE	Oui
	Guislain CAMBIER	Oui
	Salvatore CASTIGLIONE	Oui
	Stéphanie DUCRET	Oui
	Serge SIMEON	Oui
	Christelle DELEBARRE	Oui
	Valérie SIX	Oui
	Grégory TEMPREMANT	Oui
	Daniel LECA	Oui
	Nathalie LEBAS	Oui
	Paulette JULIEN-PEUVION	Oui
	Anne-Sophie TASZAREK	Oui
	Amel GACQUERRE	Oui
	Hakim ELAZOUZI	Oui
	Brigitte FOURE	Oui
	Maryse FAGOT	Oui
	Jean-Paul FONTAINE	Oui
	Marie-Noelle DELAIRE	Oui
	Elisabeth CLOBOURSE	Oui
	Daniele PONCHAUX	Oui
	Cathy DESFONTAINES	Oui
	Elisabeth GONDY	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Ludovic ROHART	Oui
	Jean-Michel MICHALAK	Oui
	Philippe BEAUCHAMPS	Oui
	Pascal DEMARTHE	Oui
	Arnaud DECAGNY	Oui
	Philippe CARON	Oui
	Eric DELHAYE	Oui
3 - Groupe MoDem		
	Edith VARET	Oui
	Fatima MASSAU	Oui
	Samira HERIZI	Oui
	François DECOSTER	N'a pas voté
	Anthony JOUVENEL	Oui
	Frederic LEFEBVRE	Oui
	Bernadette VANNOBEL	Oui
	Michele DUCLOY	Oui
	Jean-Christophe LORIC	Oui
	Valerie BIEGALSKI	Oui
4 - Groupe GRE		
	Catherine QUIGNON	N'a pas voté
	Samia SADOUNE	Oui
	Bernard BAUDE	Oui
	Serge MARCELLAK	N'a pas voté
	Sandrine GOMBERT	N'a pas voté
	Martial BEYAERT	N'a pas voté
	Margaux ROUCHET	N'a pas voté
	Heloise DHALLUIN	Oui
	Marie-Ange LAYER	Oui
	Benjamin SAINT-HUILE	N'a pas voté
	Loïc PEN	Oui
	Jennifer DE TEMMERMAN	N'a pas voté
	Sarah KERRICH-BERNARD	Oui
5 - Groupe PCPE		
	Zahia HAMDANE	Oui

Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Thomas HUTIN	Oui
	Nicolas RICHARD	Oui
	Elodie CLOEZ	N'a pas voté
	Alexandre COUSIN	N'a pas voté
	Marine TONDELIER	Oui
	Gilles METTAI	Oui
	Marianne SECK	N'a pas voté
	Roxane LUNDY	N'a pas voté
	Benoit TIRMARCHE	Oui
	Cedric BRUN	N'a pas voté
	Katy VUYLSTEKER	Oui
	Yannick BROHARD	Oui
	Karima DELLI	N'a pas voté
	Julien POIX	Oui
6 - Groupe RNIA		
	paul-henry HANSEN-CATTA	Oui
	Philippe EYMERY	Oui
	Christine ENGRAND	Oui
	Adrien NAVE	N'a pas voté
	Mélanie DISDIER	Oui
	Michel GUINIOT	Oui
	Claire MARAIS-BEUIL	Oui
	Audrey HAVEZ	N'a pas voté
	Laurent BRICE	Oui
	Odile CASIER	Oui
	Marie-Christine DURIEZ	Oui
	Sébastien CHENU	Oui
	Virginie FENAIN	Oui
	Alban HEUSELE	Oui
	Alexandre DUFOSSET	Oui
	Carlos DESCAMPS	Oui
	Bruno BILDE	N'a pas voté
	Philippe TORRE	N'a pas voté
	Regine ANDRIS	Oui



Région Hauts-de-France

Résultats de vote

	Sarah FLAMANT	Oui
	Sandra DELANNOY	N'a pas voté
	Nathalie BILLET	Oui
	Emilie BOMMART	Oui
	Jean-Philippe TANGUY	Oui
	Pierrick BERTELOOT	Oui
	Laurence BARA	Oui
	Jean-Louis SOUFFLET	Oui
	Patricia PLANCKE	Oui
	Alexandre pen	Oui
	Philippe THEVENIAUD	Oui
	Huguette FATNA	Oui
	Bruno CLAVET	Oui
7 - Non-inscrits		
	Guillaume DELBAR	N'a pas voté

ANNEXE 2

Amendements



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°15 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 902 «Enseignement» en investissement sont majorés de 3 000 000 euros.

Les 3 000 000 euros sont pris sur le virement de la section d'investissement obtenu par la diminution du chapitre 93822 "Transports".

Exposé des motifs :

Afin de sécuriser nos lycées, nous devons soutenir l'installation de portiques de sécurité ainsi que l'installation de caméras de vidéo-protection.

Michel GUINIOT

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 17

Déposé par : Yannick Brohard

Délibération n° 2023.01559:Chapitre 902

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : "Coup de pouce pour la bio"

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 930, « Services généraux », affectés à l'Information, à la communication et à la publicité, sont minorés de 4 000 000 €. Cette somme est utilisée au chapitre 902 pour la création d'un fond de soutien à l'alimentation bio et locale dans la restauration des lycées.

Exposé des motifs :

En complément du projet « Je mange bio et local », et afin de soutenir de façon active la filière biologique dans les Hauts-de-France, la Région constitue un fond pour financer l'achat de denrées bio et locales par les lycées qui s'engagent à dépasser les objectifs fixés par la loi Egalim.

AMENDEMENT IRRECEVABLE

Yannick Brohard

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 36

Déposé par Élodie Cloez

Titre de l'amendement

Suppression de soutien aux lycées privés

Amendement

Dans le chapitre 902:
Le Conseil Régional décide:

- De supprimer le soutien aux investissements des lycées privés d'un montant de 10 millions d'euros pour l'exercice budgétaire 2024 et réallouer ces fonds aux programmes visant à la mise en œuvre des politiques suivantes :
 - Favoriser l'égalité des chances : subvention d'investissement pour des projets dans les lycées dans lesquels il y a une plus grande proportion d'élèves connaissant des situations socio-économiques difficiles
 - Favoriser la bifurcation écologique : augmenter le fonds d'investissement pour les travaux d'investissement liés aux installations thermiques
 - Garantir aux élèves une alimentation saine et accessible pour des conditions propices à la réussite scolaire: financer la cantine bio et gratuite

Exposé des motifs

Les établissements éducatifs privés créent des situations d'inégalité inextricables du fait du coût de l'inscription. De plus, pour remédier aux disparités entre le public et le privé liées à une éventuelle qualité de l'enseignement, il faut améliorer les conditions d'enseignement et d'alimentation dans le public en re-finançant convenablement les établissements.



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°17 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 90310 « Patrimoine » en investissement sont majorés de 2 000 000 euros.

Les 2 000 000 euros sont pris sur le virement de la section d'investissement obtenu par la diminution du chapitre 93822 "Transports".

Exposé des motifs :

La rénovation du patrimoine dans notre région doit être une priorité, compte-tenu du désinvestissement général des pouvoirs publics sur la politique du patrimoine.

Philippe TORRE

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 14

Déposé par : Yannick Brohard

Délibération n°2023.01559:Chapitre 903

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : "Devoir de mémoire et concorde nationale"

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 930 « Services généraux », affectés à l'information, la communication et la publicité sont minorés de 100 000 €. Cette somme est utilisée au chapitre 903 pour accorder une subvention supplémentaire aux communes, dans le cadre de la rénovation ou de l'érection de leur monuments aux Morts.

Exposé des motifs :

Le 11 novembre est, depuis 2008 en France, une journée nationale d'hommage à l'ensemble des "Morts pour la France". En 2024, le quatre-vingtième anniversaire du débarquement allié en Normandie et de la libération de la quasi-totalité du territoire français du joug allemand sera l'occasion de manifestations de mémoire et d'hommage. Afin de faire de ses manifestations des moments de concorde nationale, et dans le but d'honorer la totalité de nos compatriotes qui ont péri dans les conflits mondiaux, la Région encourage les communes qui rénovent ou érigent des monuments aux morts à y faire mentionner le nom des fusillés dits "pour l'exemple".

Yannick Brohard

AMENDEMENT IRRECEVABLE

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 41

Déposé par Benoît Tirmarche

Titre de l'amendement

Pour refuser d'abandonner le sport amateur

Amendement

Dans le chapitre 903:

Le Conseil Régional décide :

- L'augmentation de l'Autorisation de Programme [32000012-2024-2] - Equipements sportifs de proximité de 2,5 millions d'euros pour la porter à un montant de 8,5 millions d'euros, financée par la diminution de 2,5 millions d'euros de l'Autorisation de Programme de [94000011-2024-1] - Aide au développement des grandes entreprises

Exposé des motifs

Le sport amateur, pépinière de talents, doit être financé par la Région afin d'encourager les pratiques sportives bonnes pour la santé et génératrices de liens sociaux et économiques.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE

DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 42

Déposé par Benoît Tirmarche

Titre de l'amendement

Financer le grand bain



Amendement

Dans le chapitre 903:

Le Conseil Régional décide :

- La diminution de l'Autorisation d'Engagement 22300001-2024-1] - Forfaits régionaux d'Externat de 2 380 700 euros afin d'augmenter la dépense d'investissement 90-323 du chapitre 903 – « Piscines » de 2 380 700 euros pour la porter à un total de 7 780 700 euros.

Exposé des motifs

Face à une demande croissante et à l'importance des pratiques sportives dans le développement des politiques de bien-vivre, la Région doit mieux financer les piscines.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 43

Déposé par Benoît Tirmarche

Titre de l'amendement

Financer les équipements sportifs et de loisirs

Amendement

Dans le chapitre 903:

Le Conseil Régional décide :

- La diminution de l'Autorisation d'Engagement 22300001-2024-1] - Forfaits régionaux d'Externat de 3 923 600 euros afin d'augmenter la dépense d'investissement 90-325 du chapitre 903 – « Autres équipements sportifs ou loisirs » de 3 923 600 euros pour la porter à un total de 11 843 600 euros.

Exposé des motifs

Face à une demande croissante et à l'importance des pratiques sportives dans le développement des politiques de bien-vivre, la Région doit mieux financer les équipements sportifs et de loisirs.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi" **DÉLÉGATION INSOUMISE**

DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 44

Déposé par Benoît Tirmarche

Titre de l'amendement

Ne pas abandonner la culture

Amendement

Dans le chapitre 903:

Le Conseil Régional décide :

- L'augmentation du montant de la DGF alloué à la rubrique 933 « Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs » de 6 631 473 euros pour la porter à un total de 121 087 273 euros financé par la diminution de l'Autorisation d'Engagement 22300001-2024-1] - Forfaits régionaux d'Externat de 6 631 473 euros.

Exposé des motifs

Le financement de la rubrique 933 est largement insuffisant, cet amendement vise à rediriger une partie du budget vers ces fonctions essentielles.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

14 et 15 décembre 2023

Arrivé SG le 13/12/2023

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi » DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE

Amendement n° 49

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n° 2023.01559 : Chapitre 903

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Travail de mémoire : reconnaître le sacrifice des Tirailleurs

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 930 « Services généraux » affectés à l'information, la communication et la publicité sont minorés de 100 000 €. Cette somme est utilisée au chapitre 903 pour accorder une subvention aux communes qui souhaitent rendre hommage à la bravoure et aux sacrifices des tirailleurs sénégalais ayant combattu pour la France sur de nombreux champs de bataille.

Exposé des motifs :

Il s'agit d'encourager la reconnaissance du rôle joué par les combattants africains dans notre histoire et d'inscrire de manière permanente le sacrifice de ces combattants dans la mémoire de notre pays et de notre région.

AMENDEMENT IRRECEVABLE

Roxane
Lundy

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 34

Déposé par Élodie Cloez

Titre de l'amendement

Chèque mental santé

Amendement

Dans le chapitre 904:

Le Conseil Régional décide :

- Jusqu'à 5 séances d'accompagnement psychologique réalisées par un psychologue dans le cadre d'un exercice libéral ou d'un exercice en centre de santé ou en maison de santé font l'objet d'une prise en charge par la Région. Cette action est subventionnée dans le cadre du Plan Régional de Santé. Elle s'adresse à toutes les personnes habitant la Région et âgées entre 16 et 25 ans.

Exposé des motifs

La santé mentale est un enjeu trop souvent négligé dans les politiques publiques et constitue un enjeu fondamental du bien-vivre régional, notamment chez la jeunesse.

AMENDEMENT IRRECEVABLE

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 47

Déposé par Zahia Hamdane

Titre de l'amendement

Augmentation du budget alloué aux dépenses d'équipements

Amendement

Dans le chapitre 904:

Le Conseil Régional décide :

- D'augmenter le budget alloué aux dépenses d'équipements dans la section investissement pour les dispensaires et autres établissements sanitaires de la Région, le faisant passer de 1 100 000 euros à 3 000 000 d'euros.

Exposé des motifs

Cette augmentation budgétaire répond à des demandes directes et croissantes d'équipement médical de la part des divers dispensaires et établissements de santé de la Région. Largement insuffisant actuellement, l'augmentation de ce budget permet de répondre aux mieux aux demandes des établissements de santé au service de la population des Hauts-de-France.

AMENDEMENT IRRECEVABLE

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 6

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559: chapitre 908

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre : "Rallumer les lumières dans les Hauts-de-France"

Amendement :

Le Conseil Régional renforce ses investissements en direction des communes qui souhaitent moderniser leur éclairage public en s'équipant de LED plus écologique et plus économique. Pour atteindre cet objectif, une aide de 3 millions répartis sur les années 2024 et 2025 est mise en place.

Les crédits du chapitre 905 concernant les « Equipements numériques de vidéoprotection » sont minorés de 3 millions d'euros.

Exposé des motifs :

La lutte contre le sentiment d'insécurité dans nos villes et nos villages passe par des espaces publics éclairés correctement. Cet amendement propose d'aider les communes des Hauts-de-France à apaiser leurs espaces publics tout en leur permettant d'agir écologiquement et d'alléger leur facture énergétique.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Julien Poix



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 16

Déposé par : Yannick Brohard

Délibération n° 2023.01559:Chapitre 905

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : "Sécurisons et végétalisons les abords des lycées"

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 90-54 « Services généraux », affectés au dispositif de soutien aux équipements numériques sont minorés de 1 000 000 €. Cette somme est utilisée pour la création d'un fond de soutien aux communes qui sécurisent et végétalisent les abords des lycées.

Exposé des motifs :

Les abords des lycées sont des lieux de contacts particulièrement sensibles entre la voie publique et l'enceinte des lycées. Les aménagements qui y sont entrepris participent donc activement à leur sécurisation. En végétalisant ces espaces, les communes en font des lieux conviviaux, des îlots de fraîcheur ainsi que des espaces interdits à toute forme de circulation susceptible de mettre en danger ceux qui s'y trouvent. Par la création d'un dispositif d'aide et d'incitation, la Région encourage les communes à initier ces aménagements.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Yannick Brohard

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 20

Déposé par Zahia Hamdane

Titre de l'amendement

Augmentation du budget alloué aux dépenses d'équipements

Amendement

Dans le chapitre 905:

Le Conseil Régional décide :

- L'augmentation de l'autorisation de programme [54000004-2024-1]
- Engagement pour le renouveau du bassin minier ERBM Logement
à 10 millions d'euros.
- La création d'un dispositif d'aide à la rénovation thermique des
logements sur le modèle de l'engagement partenarial ERBM à
destination des logements sociaux de Picardie d'un montant de 10
millions d'euros.
- L'augmentation de l'autorisation de programme [53000007-2024-1]
- ACTes Fonds projets structurants (FSPS) à 16 millions d'euros.

Exposé des motifs

L'accélération de la rénovation thermique des logements sociaux doit
devenir une priorité de la politique de logement de la Région, afin de
soutenir un programme de transition écologique ambitieux et de
subvenir aux besoins des populations les plus exposés aux chocs
thermiques et à la surconsommation.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 25

Déposé par Marianne Seck

Titre de l'amendement

Pour l'instauration de la règle bleue

Amendement

Dans le chapitre 905:

Le Conseil Régional déclare l'urgence climatique et instaure la règle bleue :

- Les prélèvements en eau par les activités régionales ne doivent pas dépasser les quantités d'eau en mesure de se renouveler chaque année – telles qu'établies par les syndicats de bassins versants et les agences de l'eau.

Exposé des motifs

La règle bleue est un modèle de développement à suivre afin de préserver les ressources hydriques de la Région dès maintenant et pour les générations futures.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 26

Déposé par Marianne Seck

Titre de l'amendement

Pour une stratégie d'épuration saine et durable

Amendement

Dans le chapitre 905:

Le Conseil Régional décide:

- La création d'un fonds de développement régional sous forme d'AP de la phyto-épuration dans le cadre de l'aménagement du territoire (commission 6) financé à hauteur de 10 millions d'euros par la diminution de 10 millions d'euros de l'autorisation d'engagement [22300001-2024-1] - Forfaits régionaux d'Externat.

Exposé des motifs

La création de stations de phyto-épuration permet d'économiser ressources hydriques et de diminuer l'utilisation de polluants lourds qui se retrouvent dans l'eau.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE

DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 27

Déposé par Marianne Seck



Titre de l'amendement

Eau de pluie - pourquoi la négliger ?

Amendement

Dans le chapitre 905:

Le Conseil Régional décide:

- La création d'une subvention régionale sous forme d'AP dans le cadre de l'aménagement du territoire (commission 6) pour aide à l'installation de systèmes de captation d'eau de pluie pour les ménages financé à hauteur de 500 000 euros par la diminution de l'AP [94000036-2024-1] - Booster financement-Capital de 500 000 euros.

Exposé des motifs

L'installation de systèmes de captation de l'eau de pluie permet d'importantes économies pour les ménages et d'encourager de bonnes pratiques quant à l'utilisation responsable de l'eau potable.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 31

Déposé par Élodie Cloez

Titre de l'amendement

Financer la protection de la nature

Amendement

Dans le chapitre 905:

Le Conseil Régional décide:

- Le transfert de l'intégralité de la subvention de 788 773,03 euros à l'association FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS HDF (Siren : 440040954) à des associations de protection de l'environnement réparties sur l'intégralité du territoire régional.

Exposé des motifs

Le financement par la région de cette association dans des proportions aussi importantes alors que d'autres sont en grande difficulté ne constitue pas une dépense pertinente dans le cadre des missions régionales visant à protéger l'environnement.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

14 et 15 décembre 2023

Arrivé SG le 13/13/2023

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi » DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE

Amendement n° 48

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n° 2023.01559 : Chapitre 905

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Création d'une cellule de veille relative à la crise du logement qui frappe les habitants de la région

Amendement :

Le conseil régional est attentif à la crise du logement qui frappe actuellement les habitants de la région Hauts-de-France.

Les crédits inscrits au chapitre 930 « Services généraux » affectés à l'information, la communication et la publicité sont minorés de 40 000 €. Cette somme est utilisée pour financer la création d'une cellule de veille relative à la crise du logement dans le cadre du chapitre « 905 – Aménagement des territoires et habitat ».

Exposé des motifs :

Face à la demande toujours plus forte de logements, en particulier de logements sociaux, la crise du logement, liée à l'envolée des prix des matières premières et des fluides ainsi qu'à la baisse du pouvoir d'achat, est un sujet qui doit être pris au sérieux. Cette réalité nationale frappe également de nombreux habitants et entrepreneurs de notre région. Dans ce contexte, la mise en place d'une cellule de veille permettra de répondre au plus près aux besoins des territoires et des habitants de la région.

AMENDEMENT IRRECEVABLE

Roxane
Lundy



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 18

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n°2023.01559 : Chapitre 906

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Mise en place d'un Pass Transformation écologique

Amendement :

La Région crédite le chapitre 906, libellé "Aide au développement des PME indus et de services à haute valeur ajoutée" de deux millions d'euros afin de créer un fonds dédié au Pass Transformation écologique.

Les crédits inscrits au chapitre 906, libellé "Aide au développement des grandes entreprises" sont minorés de deux millions d'euros.

Exposé des motifs :

Afin de soutenir les entreprises ayant décidé d'engager des travaux d'amélioration ou d'amplification de l'impact environnemental de leur activité, il est proposé la création d'un pass transformation écologique pour soutenir les démarches en faveur de la sobriété énergétique, la production de chaleur ou de froid renouvelable, la gestion de l'eau et des déchets, l'impact sur l'environnement.

Le Pass Transformation Écologique soutient les entreprises ayant décidé d'engager des travaux d'amélioration :

- de leur production de chaleur ou de froid renouvelable,
- de leur gestion de l'eau et des déchets,
- de leur sobriété énergétique,
- de leur impact sur l'environnement,

Sont éligibles :

- les Entreprises immatriculées et disposant d'un 1er bilan d'activité sur au moins 12 mois, avec au moins un salarié et moins de 20 salariés (selon art 2.3 annexe 1 du Règlement Général d'Exemption par Catégorie).
- Les entreprises doivent avoir leur siège ou l'établissement concerné sur le territoire de la région Hauts-de-France.
- Les Associations réalisant plus de 50% de recettes dans le cadre de leur activité économique
- Les entreprises d'insertion

Roxane
Lundy
OK

AMENDEMENT REPOUSSÉ

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 21

Déposé par Zahia Hamdane

Titre de l'amendement

**Pour un devoir de mémoire vivant plutôt qu'une
mémoire qui a vécu**

Amendement

Dans le chapitre 906:

Le Conseil Régional décide :

- L'augmentation de l'autorisation de programme [95000005-2024-3]
- Devoir de mémoire à 450 000e.

Exposé des motifs

L'histoire de notre Région est riche, marqué par des événements historiques tragiques dont la mémoire doit être sauvegardée et promue afin de transmettre leur souvenir et leurs leçons aux générations présentes et à venir.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 24

Déposé par Marianne Seck

Titre de l'amendement

Pour une politique agricole régionale ambitieuse

Amendement

Dans le chapitre 906:

Le Conseil Régional décide :

- Une diminution de 20 000 000 (millions) d'euros de l'Autorisation d'Engagement 22300001-2024-1] - Forfaits régionaux d'Externat afin d'augmenter l'autorisation de programme [63120002-2024-2] - Contrepartie FEADER de 14 857 000 à 34 857 000 d'euros.

Exposé des motifs

Le financement d'une politique agricole régionale ambitieuse constitue un enjeu majeur pour la Région en termes de promotion du bien-manger et de dynamisation des filières agricoles du territoire.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 30

Déposé par Marianne Seck

Titre de l'amendement

Allocation aux éleveurs souhaitant une conversion à l'agriculture biologique

Amendement

Dans le chapitre 906:

Le Conseil Régional prévoit:

- Une conditionnalité pour l'allocation des fonds d'investissement du dispositif "animation et accompagnement des filières d'élevage" : apporter une priorité d'allocation aux éleveurs souhaitant se convertir en agriculture biologique

Exposé des motifs

La région des Hauts-de-France est une grande terre d'agriculture et d'élevage. Dans cette période difficile, alors que nos éleveurs et agriculteurs sont exposés aux conséquences néfastes des traités de libre-échange, la région doit renforcer son appui à ce secteur économique. Nous proposons de renforcer et d'orienter les aides prioritairement en direction des exploitations qui refusent l'élevage industriel et intensif et souhaitent se convertir à l'agriculture biologique. La région souhaite ainsi encourager et favoriser le développement d'un modèle agricole plus respectueux des hommes, des animaux et de la terre en accord avec les objectifs qu'elle s'est fixée dans le SRADDET et accélérer l'approvisionnement en viande issue d'agriculture biologique dans les restaurants scolaires.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 35

Déposé par Élodie Cloez

Titre de l'amendement

Vers un pôle d'excellence

Amendement

Dans le chapitre 906:

Le Conseil Régional décide :

- L'augmentation de l'Autorisation de Programme [92000001-2024-2] - Grand projets structurants recherche à 12 000 000 d'euros par la diminution de l'Autorisation de Programme [94000036-2024-1] - Booster financement-Capital de 6 000 000 d'euros.

Exposé des motifs

La Région Hauts-de-France doit viser à devenir un pôle d'excellence académique et un creuset des avancées de la recherche scientifique et technique.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 37

Déposé par Cédric Brun

Titre de l'amendement

**Condition pour le fond de subvention "aide à
l'implantation d'entreprises"**

Amendement

Dans le chapitre 906:

Le Conseil Régional ajoute :

- Conditionnalité pour le fonds de subvention « aide à l'implantation d'entreprises » (10 millions d'euros en autorisation de programme) : la subvention allouée par la région est récupérée dans le cas où l'entreprise génère des bénéfices ne faisant pas l'objet d'un réinvestissement.

Exposé des motifs

L'accumulation de richesses dans les mains d'une minorité d'individus est une grande

inégalité. Alors que notre pays connaît une crise de l'emploi, une grave inflation et que de nombreuses enseignes démarrent des plans sociaux (Prysmian Calais), les entreprises subventionnées par la région Hauts-de-France se doivent de contribuer à la création d'emplois en réinvestissant leurs bénéfices dans cette perspective. Cette condition permettrait de garantir que les subventions soient pleinement au service du collectif.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE

DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 38

Déposé par Cédric Brun



Titre de l'amendement

Modification des autorisations des fonds d'investissements "relations aux entreprises"

Amendement

Dans le chapitre 906:

- Modification des autorisations de programme 94000011 des fonds d'investissements « relations aux entreprises » de 1 million d'euros et porter l'autorisation de programme 94000010 du fonds « aide au développement des TPE artisanales » à 3.5 millions d'euros, au lieu des 2.5 millions d'euros initialement prévus.

Exposé des motifs

En 2021, les chiffres officiels prévoyaient la faillite de 100 à 150 000 artisans au niveau national. Dans les Hauts-de-France la situation est critique également. Notre région doit renforcer son arsenal d'aides à destination des commerçants et artisans afin de soutenir l'activité et éviter les défaillances éventuelles. Bien souvent, les artisans du quotidien sont ceux qui font vivre nos cœurs de ville. Ils méritent tout notre appui.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

AMENDEMENT RETIRÉ

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 39

Déposé par Cédric Brun

Titre de l'amendement

POUR LES EMPLOIS BOOST JEUNES

Amendement

Dans le chapitre 906:

- Création d'un plan d'investissement régional Emplois Boost Jeunes pour le financement par des fonds régionaux exclusifs à destination de la création de 10 000 emplois pour les 18-30 ans dans les Hauts-de-France dans le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire

Exposé des motifs

L'économie sociale et solidaire constitue un secteur d'avenir économique, social et environnement pour la Région. Si ce dernier s'est montré largement plus résilient que les secteurs économiques traditionnels, il est encore largement sous-investi dans les Hauts-de-France.

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 40

Déposé par Cédric Brun

Titre de l'amendement

POUR UNE FILIERE BOIS D'AVENIR

Amendement

Dans le chapitre 906:

- Porter le montant de l'autorisation d'engagement de l'animation et accompagnement de la filière forestière à 850 000 e financé par la diminution de l'autorisation d'engagement [56000014-2024-1] - Réseaux Régional Télécommunication 935 de 300 000 euros.

Exposé des motifs

La filière bois constitue un secteur d'avenir pour le développement économique et écologique de la Région. Largement sous-investi, cet amendement vise à promouvoir ce secteur dans toutes ses dimensions.



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°14 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 90735 : « Lutte contre les inondations » en investissement sont majorés de 7 000 000 euros.

Les crédits du chapitre 900 "Energies pour l'Afrique" sont minorés de 340 000 euros et les 6 660 000 euros restants sont pris sur le virement de la section d'investissement obtenu par la diminution du chapitre 93822 "Transports".

Exposé des motifs :

Suite aux inondations catastrophiques et régulières dans notre région, nous souhaitons aider à la création de bassins de rétention.

Christine ENGRAND

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°16 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 90754 «Energie hydraulique» en investissement sont majorés de 5 000 000 euros.

Les 5 000 000 euros sont pris sur le virement de la section d'investissement obtenu par la diminution du chapitre 93822 "Transports".

Exposé des motifs :

Le présent amendement prévoit une contribution de la région au développement de l'énergie hydraulique, compte-tenu du caractère durable et peu cher de cette production d'énergie.

Huguette FATNA

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 15

Déposé par : Yannick Brohard

Délibération n°202301559 : Chapitre 907

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : "Des mini forêts pour nos lycées"

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 902 « Enseignement, Formation professionnelle, Apprentissage », affectés au dispositif de sûreté dans les lycées sont minorés de 3 000 000 €. Cette somme est utilisée au chapitre 907 pour abonder le dispositif Génération + Nature.

Exposé des motifs :

Le dispositif Génération + Nature permet déjà aux lycées de s'engager dans la voie de la végétalisation. Par l'augmentation des crédits alloués à ce dispositif, spécifiquement destinés à la création de mini forêts dans l'enceinte des lycées, la Région fait un geste fort dans la lutte essentielle contre les îlots de chaleur et la défense de la biodiversité.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Yannick Brohard

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 28

Déposé par Marianne Seck

Titre de l'amendement

Prévenir les risques liés aux inondations

Amendement

Dans le chapitre 907:

Le Conseil Régional décide:

- De diminuer l'Autorisation de Programme [94000011-2024-1] - Aide au développement des grandes entreprises de 850 000e afin d'augmenter l'Autorisation de Programme [78000004-2024-2] - Prévention inondations et protection ressource eau de 850 000e.

Exposé des motifs

La prévention des risques d'inondations à l'heure du changement climatique est fondamentale. Déployer une stratégie de préservation des ressources hydriques de la Région constitue un enjeu vital pour le présent et le futur.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 1

Déposé par : Thomas Hutin

Délibération n° 2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre de l'amendement : Rétablir l'équilibre réel

Amendement :

Les recettes affectées inscrites au chapitre 90-822 "Transport ferroviaire" sont minorées de 505 800 000 d'euros.

Cette somme est compensée par la même somme au chapitre 923 "Dettes et autres opérations financières" par un emprunt.

Exposé des motifs :

Le transfert d'actifs de 505,8 millions d'euros au profit de la SPL Gestion des Actifs et Appui à la Mobilité Hauts-de-France ne peut être considéré juridiquement et financièrement comme étant effectif lors du vote du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024 de la Région Hauts-de-France.

Thomas Hutin

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 5

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559: chapitre 908

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre : Renforcement du Plan Vélo

Amendement :

Dans le chapitre "Transports", 5 millions d'euros supplémentaires sont alloués au plan vélo de la Région Hauts-de-France. Ces 5 millions d'euros seront fléchés en priorité sur les investissements et actions qui participent à l'amélioration de la sécurité des cyclistes.

Les crédits inscrits au chapitre 908 « Transports », 90-841 « Voiries Nationales » sont minorés de 5 millions d'euros. L'argent ainsi récupéré sert à abonder l'enveloppe supplémentaire dédiée au Plan vélo régional ».

Exposé des motifs :

L'objectif de cet amendement budgétaire est de muscler le Plan vélo régional et de lui donner les moyens financiers pour être le plus opérationnel possible et le plus profitable aux habitantes et habitants des Hauts-de-France. La Région Hauts-de-France doit mettre la sécurité des usagers au cœur de son Plan vélo.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Julien Poix



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 2

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559 : chapitre 908

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre de l'amendement : Financement d'une étude prospective pour un fonds d'adaptation des infrastructures de transports aux conséquences du réchauffement climatique sur celles-ci.

Amendement :

La Région Hauts-de-France crédite 200 000 euros afin de lancer une étude prospective sur les infrastructures de transports qui se fixe comme objectif d'évaluer l'impact du changement climatique sur celles-ci.

Les crédits du chapitre 902 concernant l'aide à la construction et à la réhabilitation des EPLE privés sont minorés de 200 000 euros.

Exposé des motifs :

Les conséquences du dérèglement climatique se font chaque jour sentir un peu plus dans notre Région et dans notre pays, impactant de plus en plus lourdement les infrastructures de transports et leur fonctionnement. Dernier exemple en date : certaines lignes TER du Pas-de-Calais, très fortement touchées par les inondations ne devraient pas rouvrir avant février/avril 2024.

En tant qu'Autorité Organisatrice des Mobilités, il est de notre devoir de lancer dès à présent une étude prospective afin de définir les besoins d'investissements sur notre réseau en matière d'adaptation des infrastructures de transports aux conséquences du réchauffement climatique.

Julien Poix

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 10

Déposé par : Karima Delli

Délibération n°2023.01559: Chapitre 908

Objet : Mise à disposition de vélos pour les lycéens.

Titre : Étude sur l'état des lieux et prospective sur les impacts du changement climatique pour le Canal Seine Nord Europe aux horizons 2050 et 2100.

Amendement :

Dans le chapitre transports, 3 millions d'euros seront fléchés sur la mise à disposition de vélos pour les lycéens de la Région Hauts-de-France.

Les crédits inscrits au chapitre 908 « Transports », 90-841 « Voiries Nationales » sont minorés de 3 millions d'euros.

Exposé des motifs :

L'objectif de cet amendement budgétaire est de promouvoir la pratique du vélo. Le vélo est un mode de déplacement relativement rapide, bénéfique pour la santé et l'environnement. Il constitue un outil précieux au service de la transition écologique autant qu'un instrument puissant pour dans la lutte menée contre la sédentarité. Comme le souligne l'Anses, un risque pèse sur la santé de deux adolescents sur trois : pour contrer cela, il faut inciter à davantage de déplacements à vélo ou à pied.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Karima Delli



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 11

Déposé par : Karima Delli

Délibération n°2023.01559: Chapitre908

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Etude sur l'état des lieux et prospective sur les impacts du changement climatique pour le Canal Seine Nord Europe aux horizons 2050 et 2100.

Amendement :

Dans le chapitre transports, 300 000 d'euros seront fléchés sur une étude sur l'état des lieux et les perspectives sur les impacts du changement climatique pour le Canal Seine Nord Europe aux horizons 2050 et 2100.

Les crédits inscrits au chapitre 908 « Transports », 90-841 « Voiries Nationales » sont minorés de 300 000 euros.

Exposé des motifs :

L'objectif de cet amendement budgétaire est d'anticiper les risques liés au dérèglement climatique à l'échelle de la région, notamment concernant la montée des eaux, les sécheresses, inondations, tempêtes. Il convient d'analyser les impacts du dérèglement climatique sur le projet du Canal Seine Nord Europe.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Karima Delli

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 7

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : programme de sécurisation des voiries d'intérêt national

Amendement :

En section d'investissement,

- Abonder de 20 000 000 euros l'article 203 – « subventions d'équipement versées » du chapitre 90-841 « voirie nationale » de la fonction 8 – « transports » du budget
- Diminuer de 20 millions d'euros le chapitre 938 – « transports » en reportant à l'exercice 2025 une partie des crédits prévus pour la SPL

Exposé des motifs

L'examen du volet « mobilités » du CPER a révélé l'insuffisance des crédits mobilisés pour le volet routier.

Pourtant, des voiries posent de réels problèmes de sécurité, telles la RN 42 dans la traversée de Renescure. Un dramatique accident en 2019 a en effet relancé le projet de contournement de la commune, et conduit à l'interdiction de sa traversée par les poids lourds ainsi qu'à une déclaration d'utilité publique du projet de contournement en 2021.

Cependant, le projet est toujours au point mort, faute de financements.

L'engagement de la Région a vocation à faire levier pour déclencher les autres financements, le projet ayant été évalué à 79 millions d'euros en 2019.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°1 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement : Les crédits inscrits au chapitre 930 « Services généraux » en fonctionnement sont majorés de 500 000 euros.

Cette somme est gagée par une minoration du compte 930-32 "CESER" à hauteur de 500 000 euros.

Exposé des motifs : Création d'un fonds de soutien aux femmes atteintes d'endométriose au sein de la collectivité.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Laurence Bara



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°8 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 930 : « Services généraux » en fonctionnement sont majorés de 12 500 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-288 "Autres services annexes de l'enseignement" sont minorés de 12 500 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons une embauche d'un agent par lycée de la Région dédié à la sécurisation de l'entrée.

Virginie FENAIN

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 5

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : octroi de la prime « inflation » aux agents régionaux

Amendement :

En section de fonctionnement,

- Abonder de 3 867 000 euros le programme « rémunération » du budget, ventilé entre les chapitres 930 et 932 du Budget
- Diminuer de 3 867 000 le chapitre 938 – « transports » en reportant à l'exercice 2025 une partie des crédits prévus pour la SPL

Exposé des motifs

L'inflation frappe durement les agents régionaux, alors que leurs perspectives de progression salariale sont ralenties par le rythme de progression du point d'indice et par les difficultés de notre collectivité à revaloriser et harmoniser les différents régimes indemnitaires en vigueur.

Sur la base des annonces gouvernementales pour la fonction publique d'Etat et la fonction hospitalière, les 3 867 000 euros crédités permettront l'octroi de 500 euros brut aux 7 734 agents dénombrés à la page 28 du rapport sur l'égalité femmes/hommes.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 6

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : des loyers pour les antennes régionales

Amendement :

En section de fonctionnement,

- Abonder de 160 000 euros l'article 613 – « locations » du chapitre 93-020 « administration générale de la collectivité » de la fonction 0 – services généraux du budget
- Diminuer de 160 000 euros la ligne « prestations de services et conseil en RH » du chapitre 930 « services généraux »

Exposé des motifs

La Région a déployé 16 antennes sur le territoire régional.

Leur implantation s'est souvent heurté à un inconvénient : l'absence de loyers consentis par la Région pour les locaux mis à disposition par les collectivités, qui représentent donc une « charge » supportée par ces dernières, souvent des mairies.

Afin de pérenniser ces implantations, il est proposé de verser un loyer symbolique de 10 000 euros annuels.

Les crédits seront ponctionnés sur les actions de « promotion de la marque employeur » ; la faiblesse des rémunérations étant le principal frein à « l'attractivité de la marque employeur Région », les actions de promotion ne sauraient être qu'accessoires et superfétatoires par rapport à une vraie politique salariale.



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°9 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 932 : « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » en fonctionnement sont majorés de 27 000 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-822 "Transport ferroviaire" sont minorés de 27 000 000 euros.

Exposé des motifs :

Afin de lutter contre le harcèlement et les différences sociales, nous aimerions expérimenter l'uniforme dans tous les lycées de la région.

Pierrick Berteloot

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°10 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 932 : « Enseignement, formation professionnelle et apprentissage » en fonctionnement sont majorés de 1 000 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-71 "Transport ferroviaire" sont minorés de 1 000 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons mettre en place des actions de lutte contre le harcèlement scolaire, fléau national, en soutien aux actions de l'Etat.

Odile Casier

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 4

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559: chapitre 932

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre : Développement des formation sur les métiers de la batellerie

Amendement :

Le Conseil régional soutient le développement de la filière batellerie qui doit connaître un renouveau avec le projet du Canal Seine Nord Europe. Nous proposons que la formation spécifique sur les métiers de la batellerie soit renforcée.

Les crédits inscrits au chapitre 930 « Action économique », 93-022 « Information, communication, publicités » sont minorés de 200 000 euros en fonctionnement et serviront à abonder l'enveloppe destinée à la formation des futurs bateliers des Hauts-de-France.

Exposé des motifs :

Les métiers de la batellerie ont connu un déclin important et sont souvent mal connus du grand public. L'objectif est d'acter dans le plan régional de formation une ligne budgétaire renforcée afin de répondre aux besoins liés au développement du Canal Seine Nord Europe.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Julien Poix



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 12

Déposé par : Gilles Mettai

Délibération n°2023.01559 : Chapitre 932

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Le Conseil Régional doit concentrer ses efforts de formation sur les plus fragiles !

Amendement :

Réaffecter 1 000 000 € à la ligne budgétaire 93-252 "Formation professionnalisante" imputé sur la ligne budgétaire 93-254 "Formation des actifs".

Exposé des motifs :

Alors que le taux de chômage de la région Hauts-de-France atteint 8,9 % de sa population active, en hausse de 0,1 point en un trimestre et supérieur de 2 points à la moyenne nationale, que le budget dédié à la formation certifiante des demandeurs d'emplois baisse 17 %, que les crédits accordés aux formations professionnalisantes chutent drastiquement de plus de 30%, le Conseil Régional doit concentrer tous ses moyens à réduire cette fracture.

Or, la formation des salariés en activité ne relève pas des compétences du Conseil Régional et celui-ci n'a pas vocation à être une banque de financement des entreprises (ici de leur plan interne de développement des compétences) plus qu'il ne le fait déjà, c'est à dire de façon particulièrement généreuse.

Gilles Mettai

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 13

Déposé par : Gilles Mettai

Délibération n°202301559 : Chapitre932

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Le Conseil Régional doit renforcer son accompagnement des apprentis les plus précaires !

Amendement :

Affecter 500 000 € à la ligne budgétaire 93-26 "Apprentissage", imputés sur la ligne budgétaire 93-254 "Formation des actifs".

Exposé des motifs :

La Région Hauts-de-France accompagne ses apprentis, mais les crises successives que rencontrent nos territoires fragilisent notablement les parcours de ces jeunes, plus particulièrement des plus précaires d'entre eux : les apprentis préparant un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP).

Comme partout, l'inflation galopante a engendré une augmentation des tarifs du service de restauration dans les CFA, le plus souvent assuré par des prestataires externes. Ces jeunes, déjà en grande difficulté, doivent de plus en plus souvent arbitrer entre devoir se loger, se déplacer et, à présent, se nourrir... Ce n'est pas juste pour notre jeunesse qui a fait le choix de l'apprentissage.

Ainsi, il convient, pour ces publics particuliers, de renforcer nos aides, notamment à la restauration en réévaluant la carte HDF de 100 à 150 €.

Gilles Mettai

AMENDEMENT REPOUSSÉ

1290

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 32

Déposé par Élodie Cloez

Titre de l'amendement

Clarifions le financement des lycées privés

Amendement

Dans le chapitre 932:

- Dans la section A2.932 de la présentation du document annexé à la présentation du Budget Primitif de la Région Hauts-de-France, dans la catégorie « Dépenses » est remplacée l'article/compte nature 657 « Charges interventions comptes prop. – Subvention » par l'article/compte nature suivant : « Subvention ».

Exposé des motifs

Cet amendement vise à clarifier la présentation des dépenses du budget de cette fonction.

AMENDEMENT RETIRÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

14 et 15 décembre 2023

Arrivé SG le 13/12/2023

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi » DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE

Amendement n° 50

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n° 2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Pour rétablir des dotations de fonctionnement qui permettent aux lycéens de réaliser les voyages, sorties et actions pédagogiques essentiels à leur scolarité.

Amendement :

En annexe de la délibération 2023.01559, page 108 :

La phrase, « Au vu du contexte incertain, et notamment sur la facture énergétique 2024, il est proposé de délibérer sur une DGF initiale encore forte, reposant sur [...] la garantie de 80% de la dotation de fonctionnement 2022 » est remplacée par « la garantie de 80% de la dotation de fonctionnement 2023 ».

Exposé des motifs :

Les coupes budgétaires du Conseil Régional, parfois drastique pour certains lycées de notre région, vont entraîner une baisse des dotations annuelles de fonctionnement des lycées. Dans certains établissements, les budgets répercutent ces diminutions directement sur les sorties, voyages et actions pédagogiques menées auprès des élèves, entraînant la baisse drastique du budget dédié aux activités pédagogiques pour prioriser les dépenses de chauffage et abandonner les activités pédagogiques réalisées avec les élèves. Ces choix comptables vont à l'encontre de l'intérêt des élèves.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Roxane
Lundy

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 4

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : abonder la dotation globale de fonctionnement des Lycées

Amendement :

En section de fonctionnement,

- créditer de 52 millions d'euros supplémentaires, soit 130 millions, le chapitre 932 – « enseignement, formation professionnelle et apprentissage » afin de prendre en charge 100 % des surcoûts énergétique sur la dépense prévisionnelle globale, et non 60 % seulement comme indiqué dans le rapport
- Diminuer de 52 millions d'euros le chapitre 938 – « transports » en reportant à l'exercice 2025 une partie des dépenses prévues pour la SPL

Exposé des motifs

Malgré des indications claires sur ce point, il est observé, dans les Lycées, une certaine « fongibilité » à l'usage des crédits alloués au titre de la DGF et du Service d'hébergement et de restauration.

Ainsi, des économies semblent parfois réalisées sur les actions pédagogiques afin de compenser les surcoûts liés à l'inflation anticipée des dépenses énergétiques ou alimentaires.

Considérant qu'il est de l'intérêt des élèves de « sécuriser » les dépenses éducatives, le présent amendement a vocation à rassurer les équipes gestionnaires sur le fait que la Région prendra effectivement en charge l'ensemble des surcoûts liés à la consommation d'énergie, et qu'il n'y a pas donc lieu d'économiser sur les dépenses éducatives pour pourvoir à ces derniers.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 8

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559: Chapitre 933

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre : Devoir de mémoire- renforcer les fonds alloués aux voyages mémoriels et élargir les publics visés

Amendement :

Sur les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025, la Région a voté une subvention de 113 000 euros attribuée à l'association « Mémorial de la Shoah » qui a la charge de l'organisation des déplacements des élèves vers le site mémoriel d'Auschwitz-Birkenau. L'amendement propose de doubler cette somme pour atteindre 226 000 euros sur les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025.

Pour financer ce dispositif, les crédits du chapitre 930 « Services généraux » 93-022 « Information, communication, publicité » sont minorés de 113 000 euros.

Exposé des motifs :

Alors que les derniers témoins de la Shoah sont sur le point de disparaître, il est impératif de massifier le dispositif ouvrant la possibilité aux élèves des Hauts-de-France de visiter les lieux de mémoire du Génocide des Juifs et des Tziganes. L'augmentation de l'enveloppe budgétaire permettra également de toucher de nouveaux publics : les apprentis, les étudiants ou les publics des centres sociaux.

Julien Poix

AMENDEMENT REPOUSSÉ





Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 19

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n°2023.01559 : Chapitre 933

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Revalorisation des subventions aux syndicats

Amendement :

Il est proposé de rajouter le coût supplémentaire de 132 473 € au chapitre 933 en les prenant sur les 788 773 € du chapitre 937 présentés pour la Fédération régionale des chasseurs, alors que leur subvention n'était que de 181 859 € en 2023.

Pour une répartition comme suit :

- Pour la CGT du Nord, il est proposé une subvention de 108 841€ au lieu des 76 766 € présentés.
- Pour la CFDT, il est proposé une subvention de 156 000 € au lieu des 99 840 € présentés.
- Pour FO, il est proposé une subvention de 122 884 € au lieu des 78 646 € présentés.

Exposé des motifs :

Le rôle central des organisations syndicales dans notre région n'est plus à démontrer. L'année 2023, marquée par la contestation de la réforme des retraites et la mobilisation pour la hausse des salaires face à l'inflation, aura témoigné du rôle essentiel de ces organisations et de leur capacité à défendre concrètement le pouvoir de vivre des habitants de notre région. Il est proposé d'annuler les baisses de subventions proposées pour cette année.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Roxane
Lundy

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 22

Déposé par Zahia Hamdane

Titre de l'amendement

Renforcer l'aide régionale au permis

Amendement

Dans le chapitre 933:

Le Conseil Régional décide :

- De diminuer de 2 millions d'euros l'autorisation d'engagement [81100001-2024-1] - Convention TER afin d'augmenter l'autorisation d'engagement [33800001-2024-1] - Aide individuelle au permis de conduire à 7 millions d'euros.

Exposé des motifs

La Région doit renforcer le dispositif d'aide au permis afin de répondre aux besoins croissants de la population des Hauts-de-France.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 14/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 52

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n° 2023.01559 : Chapitre 933

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Travail de mémoire : reconnaître le sacrifice des Tirailleurs

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 930 « Services généraux » affectés à l'information, la communication et la publicité sont minorés de 100 000 €. Cette somme est utilisée au chapitre 933 pour accorder une subvention aux communes qui souhaitent rendre hommage à la bravoure et aux sacrifices des tirailleurs sénégalais ayant combattu pour la France sur de nombreux champs de bataille.

Exposé des motifs :

Il s'agit d'encourager la reconnaissance du rôle joué par les combattants africains dans notre histoire et d'inscrire de manière permanente le sacrifice de ces combattants dans la mémoire de notre pays et de notre région.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

*Roxane
Lundy*
OR



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°3 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93-413 : « Sécurité alimentaire » en fonctionnement sont majorés de 450 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-032 : « CESER » en fonctionnement sont minorés de 450 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons créer un label éthique qui garantit que l'animal n'a pas été maltraité de l'élevage à l'abattoir.

Assurer la traçabilité alimentaire est un gage de sécurité pour les consommateurs. En particulier le fait de connaître les conditions d'abattage permettra de connaître les produits qui relèvent de l'abattage rituel et ceux qui relèvent de l'abattage traditionnel plus soucieux de la souffrance animale.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Alexandre DUFOSSET



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°5 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93-428 : « Autres interventions sociales » en fonctionnement sont majorés de 3 000 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-52 "politique de la ville" sont minorés de 2 000 000 euros et au chapitre 93-7 "environnement" de 1 000 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons créer un fonds d'aides alimentaires aux associations d'étudiants afin de subvenir aux besoins dûs à une inflation galopante.

Marie-Christine DURIEZ

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 2

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : créer un fonds régional d'urgence alimentaire pour permettre aux associations caritatives de surmonter leurs difficultés actuelles

Amendement :

En section de fonctionnement,

- créditer de 200 000 euros la ligne 657 « subventions » du chapitre 93-424 « personnes en difficultés » de la fonction 4 – « santé et action sociale » pour les affecter à un fonds régional d'urgence alimentaire ;
- Diminuer de 200 000 euros la ligne 657 – « subventions » du chapitre 93-632 » « industrie, commerce et artisanat » de la fonction 6 – « action économique »

Exposé des motifs

La plupart des associations caritatives communiquent depuis plusieurs mois sur la grande difficulté dans laquelle elles se trouvent face à l'augmentation dramatique du nombre de personnes s'adressant à elles pour bénéficier de leurs actions de distribution de produits alimentaires.

La politique régionale de « soutien aux têtes de réseau caritatives » ne suffit donc pas à compenser ces difficultés.

Le Fonds régional d'urgence alimentaire a vocation à le faire.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 3

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : créer un fonds d'urgence régional de lutte contre la précarité étudiante

Amendement :

En section de fonctionnement,

- créditer de 100 000 euros la ligne 657 « subventions » du chapitre 93-428 « autres interventions sociales » de la fonction 4 – « santé et action sociale » pour les affecter à un fonds d'urgence régional de lutte contre la précarité des étudiants ;
- Diminuer de 100 000 euros la ligne 657 – « subventions » du chapitre 93-632 « industrie, commerce et artisanat » de la fonction 6 – « action économique »

Exposé des motifs

La précarité continue de toucher de plus en plus d'étudiants, de plus en plus nombreux à se tourner vers les distributions alimentaires assurées par les associations caritatives.

Le présent fonds d'urgence a vocation à permettre à ces étudiants d'accéder à leurs prestations, ainsi que de permettre aux associations étudiantes d'organiser ou d'améliorer leurs propres opérations de distribution.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 46

Déposé par Zahia Hamdane

Titre de l'amendement

Création d'un fond d'aide régionale à destination des associations

Amendement

Dans le chapitre 935:

Le Conseil Régional décide :

- La création d'un fond d'aide régionale à destination des associations portant leurs actions dans les quartiers en Politique de la Ville à hauteur de 9 millions d'euros.
- Que l'objectif de ce dispositif est la promotion d'événements dans les quartiers en Politique de la Ville de nature festive, culturelle, artistique ou patrimoniale par les petites et moyennes associations.
- Que l'allocation de ces fonds doit viser en priorité les associations avec moins de 3 salariés ou sans aucun salarié.

Exposé des motifs

La Région finance insuffisamment les associations, les grosses structures profitant le plus largement des dispositifs d'aides régionaux à travers l'emploi de salariés dont les missions sont dédiées à la recherche de subventions. Cet amendement vise à simplifier les démarches administratives et à permettre aux associations aux moyens plus limités de financer des actions dans les quartiers en politique de la ville.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

AMENDEMENT IRRECEVABLE



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 14/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 51

Déposé par : Roxane Lundy

Délibération n° 2023.01559 : Chapitre 935

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Titre : Création d'une cellule de veille relative à la crise du logement qui frappe les habitants de la région

Amendement :

Le conseil régional est attentif à la crise du logement qui frappe actuellement les habitants de la région Hauts-de-France.

Les crédits inscrits au chapitre 930 « Services généraux » affectés à l'information, la communication et la publicité sont minorés de 40 000 €. Cette somme est utilisée pour financer la création d'une cellule de veille relative à la crise du logement dans le cadre du chapitre « 935 – Aménagement des territoires et habitat ».

Exposé des motifs :

Face à la demande toujours plus forte de logements, en particulier de logements sociaux, la crise du logement, liée à l'envolée des prix des matières premières et des fluides ainsi qu'à la baisse du pouvoir d'achat, est un sujet qui doit être pris au sérieux. Cette réalité nationale frappe également de nombreux habitants et entrepreneurs de notre région. Dans ce contexte, la mise en place d'une cellule de veille permettra de répondre au plus près aux besoins des territoires et des habitants de la région.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Roxane
Lundy




Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°4 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93-61 : « interventions économiques transversales » en fonctionnement sont majorés de 25 000 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 936 : « Actions économiques » « plateformes Proch'emploi » en fonctionnement sont minorés de 5 000 000 euros et au chapitre 93-311 « Activités artistiques, actions et manifestations culturelles » de 20 000 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons créer un fonds d'aides aux entreprises de moins de 50 salariés en difficulté.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Sandra DELANNOY



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°6 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93-631 : « Agriculture, pêche et agro-alimentaire » en fonctionnement sont majorés de 5 000 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-348 "Vie sociale et citoyenne" sont minorés de 5 000 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons créer un fonds d'aides aux pêcheurs afin qu'ils puissent supporter l'augmentation massive du prix des carburants.

Philippe EYMERY

AMENDEMENT NON PRÉSENTÉ

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 23

Déposé par Marianne Seck

Titre de l'amendement

Pour un plan cheval qui finance l'élevage

Amendement

Dans le chapitre 936:

Le Conseil Régional décide :

- De ne pas allouer de fonds pour la rénovation des hippodromes dans le cadre du Plan Cheval.
- Que les fonds destinés à la rénovation des hippodromes sont alloués aux actions de soutiens des races locales de chevaux de trait et aux initiatives contenues dans le PRE.

Exposé des motifs

La rénovation des hippodromes ne constitue pas un enjeu régional et grève le budget alors que les fonds mobilisés pourraient être utilisés pour subventionner des secteurs vertueux de la filière.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 7

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559 : Chapitre 936

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre : Création d'une aide régionale au désamiantage des bâtiments agricoles

Amendement :

Vu le SRADDET de la Région Hauts-de-France,

Vu le SRDE2I régional voté le 8 décembre 2022,

La Région Hauts-de-France confirme son engagement dans la lutte contre l'amiante. Elle met en place d'un dispositif d'aide de 2 millions d'euros ouverts aux agriculteurs de la Région afin de les aider à désamianter leurs bâtiments d'exploitation et de faciliter la prise en charge et la collecte de ces déchets amiantés.

Les crédits inscrits au chapitre 93-022 « Services généraux », affectés à l'Information, à la communication et à la publicité, sont minorés de 2 000 000 € en fonctionnement et serviront à abonder cette nouvelle aide régionale pour le désamiantage des bâtiments agricoles et la collecte des déchets amiantés.



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi » DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE

Exposé des motifs :

La Région Hauts-de-France est l'une des principales régions agricoles françaises. Elle doit réaffirmer son soutien aux agriculteurs dans la modernisation de leurs exploitations et doit agir pour la protection de leur santé. En complément des aides européennes disponibles via le Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles (PCEAE), cette subvention régionale permettra d'agir plus vite grâce à la connaissance fine du territoire développée par les services régionaux et l'expertise des professionnels du monde agricole régional. La collecte des déchets amiantés permettra en outre de fournir aux entreprises spécialisées dans l'inertage la quantité de matière première nécessaire afin de massifier leur activité et d'assurer la viabilité de leur modèle économique.

Julien Poix

AMENDEMENT IRRECEVABLE

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE

DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 29

Déposé par Marianne Seck



Titre de l'amendement

Soutien aux agriculteurs en difficulté

Amendement

Dans le chapitre 936:

Le Conseil Régional décide:

- De porter l'autorisation d'engagement destinée à soutenir les agriculteurs en difficulté à 600 000 euros au lieu 454 000 euros (+ 146 000 euros). Diminuer en contrepartie l'autorisation d'engagement du plan cheval, et en particulier les crédits des dispositifs d'aide direct pour les concours d'élevage, pour les investissements qui ne sont pas en lien avec l'amélioration du bien-être de l'animal et ceux portant sur l'amélioration génétique des animaux

Exposé des motifs

La population des Hauts-de-France doit soutenir avant tout ses agriculteurs. Il ne se passe pas un seul jour sans que l'un d'entre eux ne se suicide. En ce sens il paraît plus que légitime de privilégier l'aide envers ces derniers aux concours d'élevage ou aux investissements qui ne sont pas en lien avec l'amélioration du bien-être de l'animal, ni de la société.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional

151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

AMENDEMENT RETIRÉ

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE

DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 33

Déposé par Élodie Cloez



Titre de l'amendement

Plan Jeunesse Urgence

Amendement

Dans le chapitre 936:

Le Conseil Régional décide :

- D'un plan d'aide d'urgence régional ciblant la jeunesse. Ce plan est financé sur fonds propres de la Région. Il est constitué de 3 volets.
- Mise en place d'une « allocation autonomie jeune » pour tous les jeunes en apprentissage ou dans l'enseignement supérieur et habitant les Hauts-de-France, de 18 à 25 ans et détachés du foyer fiscal de leurs parents. L'allocation est fixée à 1150 euros par mois. Ce montant de l'allocation est indexé à l'inflation à l'année N+1 en fonction du montant moyen de l'inflation prévu par la Région.
- Prise en charge intégrale du coût des transports par la Région pour toutes les personnes de moins de 25 ans révolus, pour les personnes privées d'emplois, pour les personnes dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté, pour les personnes en situation de handicap. Les transports pris en charge sont les suivants : trains TER, transports inter-urbains et cars régionaux.
- Plan régional de construction de logements étudiants à proximité des centres d'études, qui seront régis par le CROUS.

insoumis@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président Hoover
59000, Lille

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01559 - Adoption du Budget Primitif
Principal pour l'exercice 2024

Amendement n° 33

Déposé par Élodie Cloez

Titre de l'amendement

Plan Jeunesse Urgence

Exposé des motifs

La jeunesse de notre région est en situation de détresse et de précarité avancée. Cet amendement vise à l'établissement d'un plan d'urgence avec des mesures fortes centrées autour du pouvoir d'achat et de la mobilité pour pallier aux difficultés rencontrées par la majorité des jeunes de nos territoires

AMENDEMENT IRRECEVABLE

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 1

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : définition d'une stratégie de sauvegarde du tissu industriel du Grand Calais et de la Côte d'Opale

Amendement :

En section de fonctionnement,

- créditer de 100 000 euros la ligne 617 « études et recherches » de la fonction 6 – « action économique » de la section de fonctionnement pour les affecter à la définition d'une stratégie de sauvegarde du tissu industriel du Grand Calais et de la Côte d'Opale
- Diminuer de 100 000 euros la ligne 657 – « subventions » du chapitre 93-632 » « industrie, commerce et artisanat » de la fonction 6 – « action économique »

Exposé des motifs

La situation du tissu industriel calaisien, avec les fermetures annoncées, ou les difficultés économiques, d'un certain nombre de sites industriels, est plus que préoccupante.

Il est proposé de définir, grâce à ces crédits, une stratégie de sauvegarde du tissu industriel du Grand Calais et de la Côte d'Opale afin d'anticiper et d'éviter des externalités négatives au développement à venir du Dunkerquois en matière industrielle sur le reste du littoral.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°2 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement : Les crédits inscrits au chapitre 93735 « lutte contre les inondations » en fonctionnement sont majorés de 1 000 000 euros.

Cette somme est gagée par une minoration du compte 930-22 "information, communication, publicité" à hauteur de 1 000 000 euros.

Exposé des motifs : Ce fonds servira à améliorer le curage.

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Alban Heusèle



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°7 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93-7 : « Environnement » en fonctionnement sont majorés de 500 000 euros.

Les crédits inscrits au chapitre 93-043 "Actions européennes" sont minorés de 500 000 euros.

Exposé des motifs :

Nous souhaitons créer un fonds d'aides aux jeunes de 16 à 25 ans pour qu'ils puissent passer leur permis chasse ou pêche.

Jean-Louis SOUFFLET

AMENDEMENT RETIRÉ

Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 8

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : création d'un centre de soin à la faune sauvage dans l'arrondissement de Lille

Amendement :

En section de fonctionnement, au sein de la même ligne 657 – « subventions » du chapitre 93-71 « actions transversales » de la fonction « environnement »

- créditer de 90 000 euros la Ligue Protectrice des Oiseaux
- Diminuer de 90 000 euros les subventions accordées aux Fédérations de chasse

Exposé des motifs

La Ligue de Protection des Oiseaux a besoin de soutien afin d'ouvrir un nouveau centre de soin à la faune sauvage dans l'arrondissement de Lille.

En effet, notre Région est la moins dotée en centre de soins et les besoins se sont accrus l'année dernière avec une augmentation de 30% des appels passés sur la ligne SOS Faune sauvage de la LPO, laquelle témoigne d'une véritable expertise en la matière.

L'amendement a pour objet de lui permettre d'ouvrir ce centre, qui participera à la politique régionale de soutien à la biodiversité.



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°11 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93838 : « Autres transports » en fonctionnement sont majorés de 50 546 534 euros.

Les crédits des chapitres suivant sont minorés:

- "930-Services généraux" de 152 000 euros
- "93043-Actions européennes" de 932 000 euros
- "93256-Formation professionnelle-Autres" de 19 700 000 euros
- "932-88-Autre service annexe de l'enseignement" de 8 792 000 euros
- "933-48-Autres" de 248 000 euros
- "930-20-Administration générale de la collectivité" de 10 000 000 euros
- "930-32-Conseil éco.,social région./conseil dev." de 50 000 euros
- "93-822-Transport ferroviaire" de 10 672 534 euros

Exposé des motifs :

Face aux prix des carburants et à l'inflation, nous souhaitons comme chaque année rendre aux habitants des Hauts-de-France cette taxe régionale (TICPE).

Jean-Philippe Tanguy

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°12 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 938 : « Transports » en fonctionnement sont minorés de 2 000 000 euros.

Les crédits du chapitre 9371 sont minorés de 1 500 000 et du chapitre 93822 sont minorés de 500 000 euros.

Exposé des motifs :

Afin d'encourager la mobilité ferroviaire, il est important de ne pas majorer le prix des abonnements.

Mélanie DISDIER

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Conseil régional Hauts-de-France
NORD-PAS-DE-CALAIS PICARDIE
Séance plénière 14 et 15 Décembre 2023

Amendement n°13 présenté par le Groupe « Rassemblement National, indépendants et apparentés »

Délibération n°2023.01559

Objet : Adoption du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2024

Amendement :

Les crédits inscrits au chapitre 93822 : « Transport ferroviaire » en fonctionnement sont minorés de 16 660 000 euros.

Les crédits du chapitre 023 "Virement à la section d'investissement" sont majorés de 16 660 000.

Exposé des motifs :

Nous proposons ce virement à la section d'investissement afin de soutenir les projets d'investissement de notre groupe.

Adrien Nave

AMENDEMENT RETIRÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 3

Déposé par : Julien Poix

Délibération n° 2023.01559 : chapitre 938

Objet : Adoption du Budget Primitif principal pour l'exercice 2024

Titre de l'amendement : Financement d'une étude d'opportunité et de faisabilité d'un train léger dans le cadre de la ligne Ascq-Orchies

Amendement :

La Région crédite 200 000 euros afin de réaliser une étude d'opportunité et de faisabilité concernant la mise en place d'une solution ferroviaire de type léger sur la ligne Ascq-Orchies.

Les crédits inscrits au chapitre 93-022 « Services généraux », affectés à l'Information, à la communication et à la publicité, sont minorés de 200 000 euros.

Exposé des motifs :

La ligne Ascq-Orchies est une ligne stratégique importante pour la desserte des territoires périurbains de la Métropole Européenne de Lille. Dans le cadre du futur Service Express Régional Métropolitain, elle peut constituer un atout essentiel pour développer les mobilités durables. Sa fermeture ancienne invite à réfléchir à la mise en place d'une solution ferroviaire innovante, légère et cadencée. Cette solution n'avait pas été évaluée lors des précédentes études commandées en 2017 et 2018.

Julien Poix

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Lille, le 13 décembre 2023



Région
Hauts-de-France



Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 9

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : maintenir les tarifs TER au niveau de 2025

Amendement :

En section de fonctionnement,

- créditer de 5,35 millions d'euros la ligne correspondant au contrat TER du chapitre 938 – « transports »
- diminuer de 1 million la ligne « communication » de la fonction 900 – « services généraux »
- diminuer de 4 ,35 millions les crédits inscrits à la fonction 906 – « action économique », chapitre « aide au développement des grandes entreprises.

Exposé des motifs

La double urgence sociale et climatique nécessite de promouvoir l'utilisation des transports en commun pour les trajets du quotidien.

Dans ce cadre, l'augmentation des tarifs TER actée par la commission permanente le 30 novembre dernier va à contre-courant de cette nécessité.

Il était indiqué dans le rapport d'explication de la délibération qu'elle entraînerait un « gain de recettes escompté de 5,35 millions d'euros pour 2024 ».

L'amendement proposé à vocation à compenser budgétairement la perte de recettes occasionné par l'annulation de cette augmentation des tarifs.

AMENDEMENT IRRECEVABLE



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille



Région
Hauts-de-France

GRE
Gauche Républicaine et Écologique

ÉLUS PS ET PCF
HAUTS-DE-FRANCE



elu.gre@hautsdefrance.fr

Conseil Régional
151 avenue du Président
Hoover, 59000 Lille

Secrétariat Général
Courrier arrivé
le

14 DEC. 2023

Lille, le 14 décembre 2023

Délibération n° 2023.01559 – adoption du budget primitif principal pour l'année 2024

Amendement n° 10

Déposé par Mme : Sarah Kerrich-Bernard

Titre : maintenir les tarifs TER au niveau de 2023

Amendement :

En section de fonctionnement,

- créditer de 5,35 millions d'euros la ligne correspondant au contrat TER du chapitre 938 – « transports »
- diminuer de 1 million la ligne « communication » de la fonction 930 – « services généraux »
- diminuer de 4,35 millions les crédits inscrits à la fonction 936 – « action économique », chapitre « aide au développement des grandes entreprises ».

Exposé des motifs

La double urgence sociale et climatique nécessite de promouvoir l'utilisation des transports en commun pour les trajets du quotidien.

Dans ce cadre, l'augmentation des tarifs TER actée par la commission permanente le 30 novembre dernier va à contre-courant de cette nécessité.

Il était indiqué dans le rapport d'explication de la délibération qu'elle entraînerait un « gain de recettes escompté de 5,35 millions d'euros pour 2024 ».

L'amendement proposé à vocation à compenser budgétairement la perte de recettes occasionné par l'annulation de cette augmentation des tarifs.

AMENDEMENT REPOUSSÉ



Les Écologistes
HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière

Arrivé SG le 12/12/2023

14 et 15 décembre 2023

**Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi »
DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE**

**Conseil Régional
HAUTS-DE-FRANCE**

Amendement n° 9

Déposé par : Julien Poix

Délibération n°2023.01749

Objet : Plan Régional Santé Environnement 4 (2024-2028)

Titre : Pour la création de centres publics de soins dans les déserts médicaux des Hauts-de-France

Amendement :

Dans la Plan Régional Santé Environnement 4 (2024-2028), l'ajout suivant est proposé dans le Préambule :

« La Région s'engage pleinement pour la santé environnementale des habitants des Hauts-de-France et pour la prévention en ciblant les territoires prioritaires afin d'y installer à l'horizon 2028 des centres publics de soins. Ces centres publics de soins seront des outils importants dans la stratégie régionale de dépistage et de traitement des maladies liées aux expositions environnementales. La Région agira en lien étroit avec le département du Nord, l'Agence Régionale de la Santé et le Projet Régional de Santé (PRS) ».

Exposé des motifs :

La Région Hauts-de-France doit prendre à bras le corps la question des déserts médicaux et de l'égalité d'accès aux soins. Beaucoup de départements ou de régions ont pris la décision de co-financer l'implantation de centres publics de soins dans les territoires qui souffraient d'un manque d'offres de soins. Plusieurs arrondissements de notre Région sont dans cette situation : Sambre-Avesnois, Cambrésis, Sud du Pas-de-Calais, Aisne...

AMENDEMENT REPOUSSÉ

Julien Poix

AMENDEMENT

Arrivé SG le 12/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

Date Séance plénière du 14 et 15 décembre 2023

Délibération 2023.01996 - Crédits en Personnel par groupe politique

Amendement n° 45

Déposé par Benoît Tirmarche

Titre de l'amendement

Augmentation des crédits

Amendement

Crédits en Personnel par groupe politique

Dans la délibération est modifié le texte comme suit :

Considérant que le Conseil régional, ouvre au budget de la Région, les crédits nécessaires à ces dépenses sans qu'ils puissent excéder 40 % du montant total des indemnités versées chaque année aux membres du Conseil régional.

Exposé des motifs

Les crédits actuels sont insuffisants et ne permettent pas à chaque groupe d'embaucher suffisamment de collaborateurs pour nourrir le travail politique de délégation.

ANNEXE 3

Motions et vœux



MOTION
PORTANT SUR
LES COMPÉTENCES RÉGIONALES

Déposée par le groupe politique : Rassemblement National, Indépendants, et Apparentés

Séance plénière du : Jeudi 14 et vendredi 15 Décembre 2023

Rédacteur : Michel GUINIOT

Signature :



Renforçons la sécurité de nos lycées !

L'horreur et la sidération ont encore frappé notre Région lors d'un attentat islamiste dirigé contre le professeur Dominique Bernard, enseignant au lycée Gambetta d'Arras.

Le Conseil régional a la responsabilité des lycées de la région. Ceux-ci sont régulièrement la cible de troubles à l'intérieur ou aux abords des établissements scolaires. Pire encore, le communautarisme extrémiste islamiste est souvent présent dans ces événements programmés en amont.

Lors de la séance plénière du 19 novembre 2020, j'avais déjà alerté sur la recrudescence et l'accélération des actes terroristes ainsi que la nécessité d'assurer la sécurité de tous.

Il n'est pas concevable que des professeurs aillent dispenser un savoir, une culture et l'apprentissage de la réflexion au péril de leur vie. L'Ecole doit être une tour d'ivoire, dans laquelle enfants et enseignants doivent pouvoir venir apprendre sans crainte. Nous avons de nombreux témoignages de professeurs ayant peur d'aborder certains sujets historiques, certains éléments d'analyse littéraires, ou n'osant plus signaler des comportements pourtant contraires à la laïcité par peur de représailles.

Face à cela, le Conseil régional doit prendre toutes les mesures pour empêcher ou minimiser les possibilités de passage à l'acte et assurer la sécurité des lycées.

C'est pourquoi, ne pouvant agir seul, le Conseil régional, réuni en séance plénière les 14 et 15 décembre 2023 décide de demander de l'aide à l'Etat pour renforcer la sécurité des lycées et leurs abords par le biais de :

- L'embauche d'un agent de sécurité par lycée de la région posté à l'entrée de chaque établissement
- La mise en place de portiques de sécurité permettant de détecter les métaux et objets inappropriés apportés par les élèves
- La généralisation de la vidéo-surveillance dans et aux abords des lycées
- La mise en place d'équipes mobiles de prévention et interventions, prêtes à intervenir et sécuriser les lycées en cas de besoin.

URGENCE RETIRÉE



VCEU
PORTANT SUR TOUT OBJET
D'INTERET REGIONAL
(hors compétences régionales)

Déposé par le groupe politique : Rassemblement National, Indépendants, et Apparentés

Séance plénière du : 14 décembre 2023

Rédacteur : *Dufosset Alexandre*

Signature :

Sauvons l'agriculture française !

Jusqu'en 2015 la France était le premier pays agricole d'Europe avec 18% de la production européenne en valeur. Le pays a depuis perdu de sa superbe et reculé de 2 rangs dans ce classement malgré de nombreux terroirs permettant de produire des variétés aux propriétés organoleptiques appréciées et enviées dans le monde entier.

Mais que sommes-nous en train de faire de notre agriculture ? Que restera-t-il du modèle beauceron, de nos betteraves sucrières, de nos champs de colza lorsque la PAC ainsi que les incohérences de la politique nationale auront fini de les achever ?

La mission quotidienne des agriculteurs est de prendre soin des animaux et de la terre de façon à nous nourrir le plus qualitativement possible. Ces personnes dont la vie professionnelle pourrait s'apparenter à un sacerdoce, tant elle est synonyme de sacrifice et dévotion, sont en colère. Les agriculteurs ont choisi de la signifier de façon pacifique en retournant les panneaux à l'entrée des villes et villages pour montrer combien les nouvelles règles et normes vont à l'encontre du sens commun, combien « on marche sur la tête » comme le dit si justement le slogan de leur mouvement.

Parmi les incohérences aussi ubuesques qu'handicapantes, nous pouvons noter : l'augmentation de la redevance sur l'eau et les produits phytosanitaires, les potentielles conséquences de l'accord de libre-échange entre l'Union Européenne et le Mercosur en cours de négociation, la fin progressive de la défiscalisation du gazole non routier –utilisé pour faire rouler les tracteurs –, le refus de Bruxelles de prolonger en 2024 la dérogation permettant de mettre en culture les terres en jachère alors que la tension alimentaire provoquée par la guerre en Ukraine se poursuit, ou encore la hausse d'importation de produits ne respectant pas les normes imposées aux agriculteurs français. Autre incompréhension du monde agricole : le manque de budget pour les exploitants qui font l'effort de s'engager dans des mesures agroenvironnementales et climatiques (Maec), pourtant plébiscitées par l'Union Européenne.

Comment vont-ils faire ? Chaque jour plus que la veille les agriculteurs sont pris en étau entre ce qui leur est demandé et le principe de réalité. Contrairement au reste de l'humanité, ils seraient donc tenus à l'impossible ? Dans ces conditions et constatant que la loi d'orientation agricole se fait attendre, nous souhaitons que le bon sens fasse son retour en urgence quant à l'agriculture de notre pays. Sans cela, nous engageons nos courageux compatriotes sur une pente encore plus glissante qu'elle ne l'est déjà. Nul

n'ignore désormais les nombreux suicides connus par la profession ou encore leurs difficultés financières malgré un travail acharné.

Le Conseil Régional, réuni en Séance Plénière les 14 et 15 décembre 2023 demande à l'Etat de :

- Contrer la concurrence déloyale qui s'installe entre les produits agricoles français et européens
- Mettre en évidence la provenance des produits dans les points de vente de façon à ce que le consommateur puisse choisir de façon éclairée
- De renforcer la loi Egalim de façon à garantir une meilleure rémunération aux agriculteurs face aux marges abusives de la grande distribution
- De créer un fonds national pour aider les agriculteurs en détresse
- De ne pas créer de nouvelles taxes à destination de cette corporation.

URGENCE REPOUSSÉE

Groupe « Pour le Climat, Pour l'Emploi » DÉLÉGATION ÉCOLOGISTE

Conseil Régional HAUTS-DE-FRANCE

VOEU

Déposé par : Nicolas Richard

Objet : Vœu relatif à l'expérimentation de la sécurité sociale alimentaire dans les Hauts-de-France

Exposé des motifs :

En moins de 10 ans, le nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire a triplé en France et particulièrement dans les Hauts-de-France. A cela s'ajoute, une part croissante de personnes en situation de surpoids et d'obésité (22% de la population régionale est concernée par l'obésité).

L'urgence est plus que jamais visible : nos habitants ne peuvent plus s'offrir des repas décents et mangent, par conséquent, très mal.

Pourtant, une solution pourrait être mise en place en Hauts-de-France qui se verrait être la première région à faire l'expérimentation de la sécurité sociale alimentaire. Le principe est simple : chaque participant contribue à hauteur de ses moyens mais tous reçoivent la même somme d'argent à dépenser dans des produits bio et locaux. Le but : favoriser l'accès à une alimentation digne pour toutes et tous.

La mise en place de la sécurité sociale alimentaire, déjà un franc succès à Montpellier, a prouvé que l'on peut répondre à la fois aux problèmes de précarité alimentaire mais aussi à celui de la précarité agricole. Paris ou encore Bordeaux ont fait le choix de cette expérimentation avec des résultats tout aussi inspirants.

En effet, si les bénéficiaires ont tous pris conscience des bienfaits d'une alimentation de qualité, les agriculteurs et paysans locaux profitent également de cette disposition. Aussi, dans un contexte où l'agriculture biologique est en crise, cette expérimentation pourrait être un soutien supplémentaire pour nos exploitants agricoles.

Ainsi, le Conseil régional réuni en séance plénière les 14 et 15 décembre 2023 émet le vœu de mettre en place, sur deux ans, une expérimentation de la sécurité sociale alimentaire financée, en partie, par l'État et organisée avec les communes qui se porteront volontaires dans la région.

Nicolas Richard

URGENCE REPOUSSÉE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NR', located to the right of the text 'URGENCE REPOUSSÉE'.



Vœu
PORTANT SUR TOUT OBJET
D'INTERET REGIONAL
(hors compétences régionales)

Déposé par le groupe politique : Gauche Républicaine et Écologique
Séance plénière du : 14/12//2023
Titre du vœu : Aide Médicale d'Etat : protégeons ce dispositif indispensable
Rédacteur : Margaux Rouchet

Signature :

Trois jours après le vote de la motion de rejet du projet de loi "Immigration - Asile" à l'Assemblée nationale, le Conseil régional des Hauts-de-France dénonce les attaques menées contre l'Aide Médicale d'Etat, dispositif de solidarité nationale créé en 1999 par Martine Aubry, Ministre de l'Emploi et de la Solidarité.

En première lecture du texte, malgré l'opposition déterminée des partis de gauche, la majorité sénatoriale s'est attaquée au dispositif de l'Aide Médicale d'Etat pour la remplacer par une Aide médicale d'urgence. Alors que le texte sera vraisemblablement soumis à une réécriture par la commission mixte paritaire associant Députés et Sénateurs, nous nous inquiétons de nouvelles tentatives éventuelles d'évolution ou de suppression de ce dispositif de solidarité nationale et en appelons à sa protection.

Il en va de la santé publique dans notre pays, 3 courtes années seulement après la pandémie COVID19 et dans un moment de résurgence des maladies infectieuses. Nous dénonçons le risque que la suppression de l'AME ferait peser sur les 369 000 étrangers bénéficiaires aujourd'hui, et plus généralement sur la population française, si les maladies n'étaient plus diagnostiquées et prises en charge dès l'amont.

L'enjeu sanitaire est particulièrement fort dans les Hauts-de-France, région qui cumule les indicateurs de surmortalités générales et précoces, liées en grande partie à des situations socio-économiques dégradées. Loin de se résorber, la surmortalité liée aux cancers, aux infections parasitaires, aux maladies cardio-vasculaires, aux maladies digestives et respiratoires, s'accroît même depuis plusieurs années par rapport à la moyenne nationale. Tous nos efforts doivent converger vers la prévention des maladies, la prévention des risques sanitaires, la promotion de l'universalité de la couverture santé. En lien avec l'Agence Régionale de Santé, l'action du Conseil régional des Hauts-de-France doit se porter sur l'ensemble des déterminants de santé, pour améliorer durablement la santé de nos

concitoyens, de manière transversale et globale : la santé est un bien commun, une responsabilité que nous avons en partage.

Si, pour certains, l'argument financier devait justifier l'étude de futures évolutions du dispositif, nous le rappelons : l'AME ne représente que 0,5% du budget de la Sécurité sociale. L'éloignement des personnes aujourd'hui bénéficiaires des parcours de soin, le dépistage tardif et la seule prise en charge de situation de santé de fait aggravées feraient peser un poids et un coût alourdis sur le système de santé, déjà en grande souffrance.

Surtout, le droit à la santé est un droit universel. Il est rappelé dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, dans le Préambule de la Constitution de 1946, et il est défendu comme tel dans le Code de santé publique et le Code de déontologie médicale. Ne serait-ce qu'à ce titre, nous nous joignons aux nombreux professionnels de santé et associations qui ont exprimé leur inquiétude ces dernières semaines.

Enfin, la Région des Hauts-de-France est historiquement une terre de solidarité et une terre d'accueil et doit, pour faire honneur à ces valeurs profondément ancrées dans l'ADN de ses habitants, porter la voix face à toutes celles et ceux qui s'attaquent aux droits des personnes, y compris quand elles sont en situation irrégulière sur le territoire français. A Calais, à Grande-Synthe, partout dans notre Région ; nous savons que la restriction des droits des personnes migrantes ne les décourage pas de se jeter dans l'exil alors même que partout dans le monde, la guerre, la pauvreté, la persécution et le changement climatique font rage.

Considérant l'article 23 de la Déclaration universelle des droits de l'homme ;

Considérant l'article 11 du Préambule de la Constitution de 1946 ;

Considérant l'article L1110-1 du Code de la santé publique ;

Considérant l'article R.4127-7 du Code de déontologie médicale et la Déclaration de Genève, en annexe du Code de déontologie médicale ;

Le Conseil régional des Hauts-de-France appelle le Gouvernement à rétablir et protéger le dispositif de l'Aide Médicale d'Etat.

URGENCE REPOUSSÉE



DÉLÉGATION INSOUMISE
HAUTS-DE-FRANCE

MOTION

Arrivée SG le 08/12/2023

Groupe "Pour le Climat, Pour l'Emploi"

DÉLÉGATION INSOUMISE

Date: Séance plénière du 14 Décembre 2023

Titre du motion: Moratoire sur le projet de Mega Canal Seine

Déposé par: Élodie Cloez Nord Europe

Signature: 

Texte de la motion:

Le Canal Seine Nord Europe, qui doit relier la Seine à l'Escaut, est présenté comme un projet de transition écologique, les voies navigables étant une alternative efficace à la route, à faibles émissions de CO2. De même le chantier qu'il représente est présenté comme un chantier éco-responsable.

Cette infrastructure démesurée va détruire des sites en expropriant 2500 hectares de terres cultivables (1816 terrains de foot en comparaison) et va consommer énormément d'eau (eau qui nous manque déjà dans nos départements aux nappes phréatiques historiquement basses), en alimentant cette infrastructure par pompage !

Si la nécessité d'un canal répondant aux besoins économiques est indiscutable pour remplacer le canal du Nord et le canal de Saint Quentin, il existe pourtant des solutions alternatives pour relier Paris et le Nord, qui soit plus respectueuses de l'environnement et tienne compte des réalités de la crise écologique et énergétique que nous vivons.

Le Conseil Régional des Hauts de France, réuni en séance plénière le jeudi 14 décembre 2023, adopte donc un moratoire concernant le projet de CSNE, afin d'étudier son redimensionnement.

Conseil Régional Hauts-de-France

Séance Plénière des 14 et 15 Décembre 2023

Motion

Groupe Majorité Régionale, Républicains et Indépendants

« LES SALARIÉS DE PRYSMIAN DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS, CALAIS ET LE CALAISIS NE DOIVENT PAS ÊTRE OUBLIÉS »

Le 20 novembre dernier, sans la moindre alerte préalable, les 82 salariés de l'usine Prysmian de Calais apprenaient la décision du groupe de fermer le site.

Spécialisée dans la fabrication de câbles à fibre optique destinés au déploiement terrestre, l'usine calaisienne est réputée pour le savoir-faire de ses employés dont la plupart compte plusieurs décennies d'ancienneté.

La direction européenne du groupe, que nous avons interpellée le jour-même avec Xavier BERTRAND et Natacha BOUCHART, invoque pour motif l'effondrement du marché français suite à l'accélération du déploiement de la fibre sur le territoire national ainsi que des prévisions pessimistes sur le marché américain.

Lors d'une réunion organisée à Calais le 6 décembre dernier, en présence des représentants du personnel, nous avons réaffirmé à la direction que **la motivation économique de cette décision ne nous semblait absolument pas démontrée.**

En effet, comment croire qu'un groupe international, possédant pas moins de 108 usines à travers le monde, était incapable d'anticiper l'achèvement du plan « France très haut débit » à l'horizon 2025 ?

Comment croire qu'il était impossible de trouver d'autres marchés à investir, notamment en Europe, quand nous savons que l'Allemagne, l'Autriche ou encore la Pologne ne sont fibrées qu'à 20% ?

Comment croire qu'un groupe qui dégage chaque année des bénéfices conséquents n'était pas en mesure d'adapter l'outil de production calaisien pour le rendre davantage compétitif ?

Pour nous, cette décision ressemble à s'y méprendre à une fermeture préventive. Évidemment, nous ne l'acceptons pas.

Les 82 salariés et leurs familles doivent être traités avec la considération et le respect qui leur sont dus.

Calais et le Calaisis doivent également faire l'objet d'une attention toute particulière pour **favoriser la réindustrialisation du territoire** comme Xavier BERTRAND et Natacha BOUCHART l'ont appelé de leurs vœux en sollicitant auprès de Roland LESCURE, ministre délégué à l'Industrie, **la mise en place, dans les plus brefs délais, d'un plan rebond** à l'image de ce qui a été fait dans le Cambrésis.

Face à une situation à laquelle nous ne saurions nous résoudre, le conseil régional des Hauts-de-France, réuni en séance plénière :

- **Appelle le groupe Pysmian à formuler à ses salariés des propositions dignes et décentes** tant sur la durée du congé de reclassement que sur les mesures de formation professionnelle ou le montant des primes supra-légales ;
- **Appelle l'État**, au terme du processus de négociations, **à faire preuve de la plus grande exigence avant toute validation du PSE** ;
- **Appelle le Gouvernement à mobiliser tous les moyens nécessaires pour favoriser la réindustrialisation de Calais et du Calaisis** afin de préserver l'emploi et de préparer sereinement l'avenir.

MOTION ADOPTÉE



Faustine MALIAR
Conseillère Régionale Déléguée



CONSEIL RÉGIONAL HAUTS-DE-FRANCE

Séance plénière du 14 décembre 2023

Vœu d'urgence du groupe UDI

Soutien aux salariés d'Orange Bank à Amiens

Le groupe Orange a annoncé la fermeture de sa filiale bancaire. C'est un véritable coup de massue pour les employés qui ont participé au lancement de cette banque en ligne en 2017.

La direction d'Orange a présenté un plan de sauvegarde de l'emploi pour les 650 salariés du siège de Montreuil en Seine-Saint-Denis et les 150 salariés du siège d'Amiens.

Après avoir échangé avec les représentants des salariés, le président Xavier BERTRAND a écrit à Christel HEYDEMANN, Directrice Générale du groupe Orange afin d'organiser une rencontre pour évoquer l'avenir des salariés basés à Amiens.

A ce stade le syndicat national de la banque (SNB) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT) Banques et Assurances protestent contre les modalités du plan de sauvegarde pour l'emploi ouvert par la direction du groupe.

C'est pourquoi le Conseil régional Hauts-de-France, réuni le 14 décembre 2023 en assemblée plénière demande au groupe Orange de prendre ses responsabilités et :

- 1/ d'expliquer les raisons de la fermeture de cette activité
- 2/ de démontrer les actions menées pour trouver un repreneur pour le site d'Amiens
- 3/ de reclasser l'ensemble des salariés dans les mêmes conditions d'emploi et sur le même secteur géographique.

VOEU ADOPTÉ

Brigitte FOURE

Vice-Présidente du Conseil Régional Hauts-de-France

Maire d'Amiens

ANNEXE 4

Listes d'émargement

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
AGIUS Emmanuel	
ANDRIS Régine	
BARA Laurence	
BARISEAU Florence	
BATAILLE Jean-Pierre	
BAUDE Bernard	
BAZAN Laure	
BEAUCHAMPS Philippe	
BERTELOOT Pierrick	
BERTRAND Xavier	
BEYAERT Martial	
BIEGALSKI Valérie	
BILDE Bruno	
BILLET Nathalie	




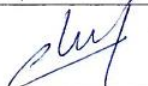



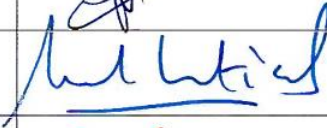






LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
BOISSEAUX Anne-Sophie	
BOMMART Émilie	
BOUCHART Natacha	
BOURGHELLE-KOS Nadège	
BRICE Laurent	
BROHARD Yannick	
BRUN Cédric	
BRUNET Sylvaine	
BUTEL Yves	
CABAYE Maxime	
CAMBIER Guislain	
CARON Philippe	
CASIER Odile	
CASTIGLIONE Salvatore	













LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
CAUWEL Jean	
CHARPENTIER Laurence	
CHENU Sébastien	
CLAVET Bruno	
CLOBOURSE Elisabeth	
CLOEZ Elodie	
COLSON Aurore	
COULON Christophe	
COURTIAL Edouard	
COUSIN Alexandre	
DE TEMMERMAN Jennifer	
DECAGNY Arnaud	
DECOSTER François	
DELAIRE Marie-Noëlle	
DELANNOY Sandra	






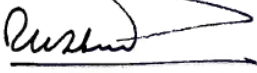


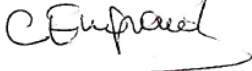
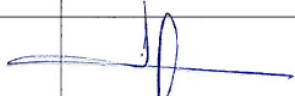



LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
DELBAR Guillaume	
DELEBARRE Christelle	
DELEFORTRIE Christine	
DELHAYE Eric	
DELLI Karima	
DEMARTHE Pascal	
DESCAMPS Carlos	
DESFONTAINES Cathy	
DESHAYES François	
DHALLUIN Héloïse	
DHERSIN Franck	
DHIFALLAH Mabrouka	
DISDIER Mélanie	
DOMISE Martin	
DONNAY Eric	


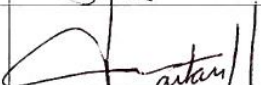




LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
DORCHIES Mady	
DROBINOHA Nathalie	
DUCLOY Michèle	
DUCRET Stéphanie	
DUFOSSET Alexandre	
DUMONT-DESEIGNE Véronique	
DURAND Eric	
DURIEZ Marie-Christine	
ELAZOUZI Hakim	
ENGRAND Christine	
ENGRAND Olivier	
EYMERY Philippe	
FAGOT Maryse	
FASQUELLE Daniel	
FATNA Huguette	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
FENAIN Virginie	
FINEZ Sabine	
FLAMANT Sarah	
FONTAINE Jean-Paul	
FONTAINE Anne-Sophie	
FOURÉ Brigitte	
FOUTRY Luc	
GACQUERRE Amel	
GENELLE André	
GÉRARD Bernard	
GHEERBRANT Nathalie	
GIBSON Pierre-Emmanuel	
GOMBERT Sandrine	
GONDY Elisabeth	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
GONSSE Franck	
GUINIOT Michel	
HAMDANE Zahia	
HANSEN-CATTA Paul-Henry	
HARLÉ D'OPHOVE Guy	
HAVEZ Audrey	
HERBANNE Chanez	
HERIZI Samira	
HEUSÈLE Alban	
HUTCHINSON Yvan	
HUTIN Thomas	
HUYGHE Sébastien	
ITTELET Isabelle	
JANIER DUBRY Nelly	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
JOLY Claire	
JOMBART Simon	
JOUVENEL Anthony	
JULIEN PEUVION Paulette	
KERRICH-BERNARD Sarah	
LAMARQUE Emmanuelle	
LAYER Marie-Ange	
LEBAS Nathalie	
LECA Daniel	
LEFEBVRE Frédéric	
LERMYTTE-BAVAY Marie-Claude	
LESNE Marie-Sophie	
LETURQUE Frédéric	
LHOMME Brigitte	





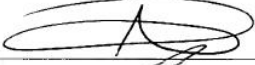

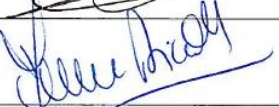
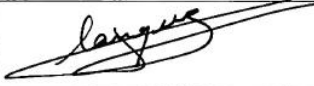






LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
LORIC Jean-Christophe	
LUBREZ Caroline	
LUNDY Roxane	
LUZI Fulvio	
MACAREZ Frédérique	
MAESELE Alexandre	
MALIAR Faustine	
MAQUET Emmanuel	
MARAIS-BEUIL Claire	
MARCELLAK Serge	
MARTIN Manoëlle	
MASSAU Fatima	
MERLIER-LEQUETTE Sophie	
METTAI Gilles	
MICHALAK Jean-Michel	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
MIQUEL Martine	
MOTTE Frédéric	
MOYSE Dominique	
MULOT Jean-Paul	
NAVE Adrien	
PEN Loïc	
PINON Anne	
PLANCKE Patricia	
PLANQUE Olivier	
POIX Julien	
PONCHAUX Danièle	
POUPART Patricia	
PROUVOT Laurence	
PYPE Denis	
QUIGNON Catherine	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
RAPIN Jean-François	<i>pré sub</i> 
RICHARD Nicolas	
RIGAUD Laurent	
ROHART Ludovic	
ROUCHET Margaux	
SADOUNE Samia	
SAINT-HUILE Benjamin	
SECK Marianne	
SILLANI Antoine	
SIMÉON Serge	
SIX Valérie	
SOUFFLET Jean-Louis	
TACCOEN Jean-Michel	
TANGUY Jean-Philippe	
TASZAREK Anne-Sophie	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
TEINTENIER Véronique	
TEMPREMANTE Grégory	
TÉTARD Ghislain	
THÉVENIAUD Philippe	
TIRMARCHE Benoit	
TONDELIER Marine	M. Tondelier
TORRE Philippe	
VANNOBEL Bernadette	Bernadette
VARET Edith	
VUYLSTEKER Katy	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
AGIUS Emmanuel	
ANDRIS Régine	
BARA Laurence	
BARISEAU Florence	
BATAILLE Jean-Pierre	
BAUDE Bernard	
BAZAN Laure	
BEAUCHAMPS Philippe	
BERTELOOT Pierrick	
BERTRAND Xavier	
BEYAERT Martial	
BIEGALSKI Valérie	
BILDE Bruno	
BILLET Nathalie	




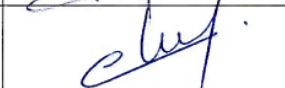



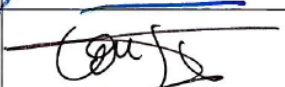

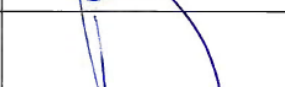



LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
BOISSEAUX Anne-Sophie	
BOMMART Émilie	
BOUCHART Natacha	
BOURGHELLE-KOS Nadège	
BRICE Laurent	
BROHARD Yannick	
BRUN Cédric	
BRUNET Sylvaine	
BUTEL Yves	
CABAYE Maxime	
CAMBIER Guislain	
CARON Philippe	
CASIER Odile	
CASTIGLIONE Salvatore	



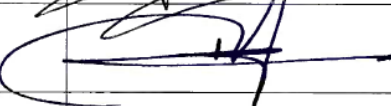

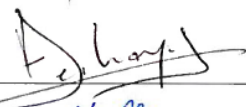



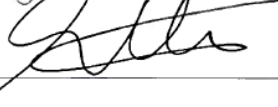

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
CAUWEL Jean	
CHARPENTIER Laurence	
CHENU Sébastien	
CLAVET Bruno	
CLOBOURSE Elisabeth	
CLOEZ Elodie	
COLSON Aurore	
COULON Christophe	
COURTIAL Edouard	
COUSIN Alexandre	
DE TEMMERMAN Jennifer	
DECAGNY Arnaud	
DECOSTER François	
DELAIRE Marie-Noëlle	
DELANNOY Sandra	



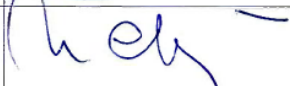
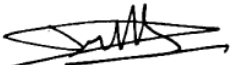



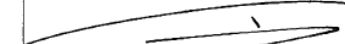
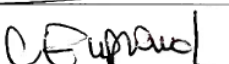




LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
DELBAR Guillaume	
DELEBARRE Christelle	
DELEFORTRIE Christine	
DELHAYE Eric	
DELLI Karima	
DEMARTHE Pascal	
DESCAMPS Carlos	
DESFONTAINES Cathy	
DESHAYES François	
DHALLUIN Héloïse	
DHERSIN Franck	
DHIFALLAH Mabrouka	
DISDIER Mélanie	
DOMISE Martin	
DONNAY Eric	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
DORCHIES Mady	
DROBINOHA Nathalie	
DUCLOY Michèle	
DUCRET Stéphanie	
DUFOSSET Alexandre	
DUMONT-DESEIGNE Véronique	
DURAND Eric	
DURIEZ Marie-Christine	
ELAZOUZI Hakim	
ENGRAND Christine	
ENGRAND Olivier	
EYMERY Philippe	
FAGOT Maryse	
FASQUELLE Daniel	
FATNA Hugnette	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
FENAIN Virginie	
FINEZ Sabine	
FLAMANT Sarah	
FONTAINE Jean-Paul	
FONTAINE Anne-Sophie	
FOURÉ Brigitte	
FOUTRY Luc	
GACQUERRE Amel	
GENELLE André	
GÉRARD Bernard	
GHEERBRANT Nathalie	
GIBSON Pierre-Emmanuel	
GOMBERT Sandrine	
GONDY Elisabeth	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
GONSSE Franck	
GUINIOT Michel	
HAMDANE Zahia	
HANSEN-CATTA Paul-Henry	
HARLÉ D'OPHOVE Guy	
HAVEZ Audrey	
HERBANNE Chanez	
HERIZI Samira	
HEUSÈLE Alban	
HUTCHINSON Yvan	
HUTIN Thomas	
HUYGHE Sébastien	
ITTELET Isabelle	
JANIER DUBRY Nelly	


LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023






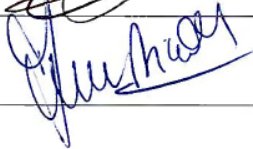
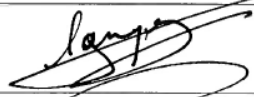





NOM – Prénom	SIGNATURE
JOLY Claire	
JOMBART Simon	
JOUVENEL Anthony	
JULIEN PEUVION Paulette	
KERRICH-BERNARD Sarah	
LAMARQUE Emmanuelle	
LAYER Marie-Ange	
LEBAS Nathalie	
LECA Daniel	
LEFEBVRE Frédéric	
LERMYTTE-BAVAY Marie-Claude	
LESNE Marie-Sophie	
LETURQUE Frédéric	
LHOMME Brigitte	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
LORIC Jean-Christophe	
LUBREZ Caroline	
LUNDY Roxane	
LUZI Fulvio	
MACAREZ Frédérique	
MAESELE Alexandre	
MALIAR Faustine	
MAQUET Emmanuel	
MARAIS-BEUIL Claire	
MARCELLAK Serge	
MARTIN Manoëlle	
MASSAU Fatima	
MERLIER-LEQUETTE Sophie	
METTAI Gilles	
MICHALAK Jean-Michel	

LISTE D'EMARGEMENT
SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
MIQUEL Martine	
MOTTE Frédéric	
MOYSE Dominique	
MULOT Jean-Paul	
NAVE Adrien	
PEN Loïc	
PINON Anne	
PLANCKE Patricia	
PLANQUE Olivier	
POIX Julien	
PONCHAUX Danièle	
POUPART Patricia	
PROUVOT Laurence	
PYPE Denis	
QUIGNON Catherine	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
RAPIN Jean-François	
RICHARD Nicolas	
RIGAUD Laurent	
ROHART Ludovic	
ROUCHET Margaux	
SADOUNE Samia	
SAINT-HUILE Benjamin	
SECK Marianne	
SILLANI Antoine	
SIMÉON Serge	
SIX Valérie	
SOUFFLET Jean-Louis	
TACCOEN Jean-Michel	
TANGUY Jean-Philippe	
TASZAREK Anne-Sophie	

LISTE D'EMARGEMENT

SEANCE PLENIERE DES 14 ET 15 DECEMBRE 2023

NOM – Prénom	SIGNATURE
TEINTENIER Véronique	
TEMPREMANT Grégory	
TÉTARD Ghislain	
THÉVENIAUD Philippe	
TIRMARCHE Benoit	
TONDELIER Marine	A. TONDELIER
TORRE Philippe	
VANNOBEL Bernadette	
VARET Edith	
VUYLSTEKER Katy	